



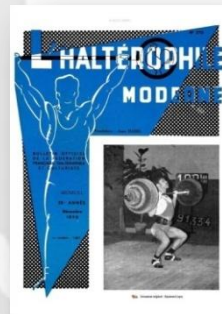
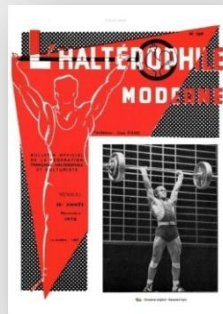
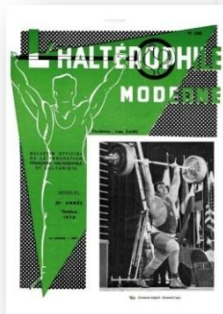
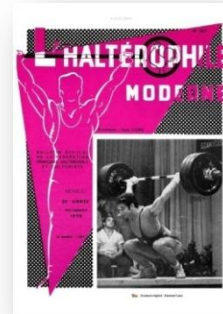
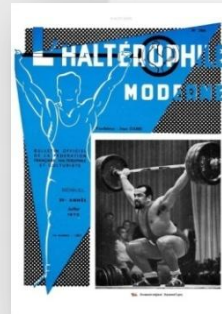
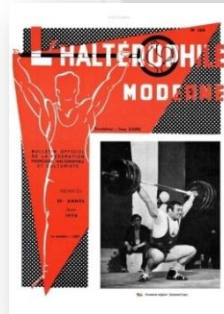
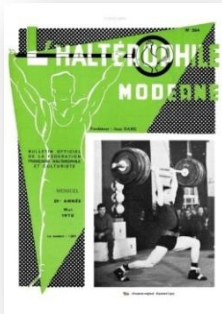
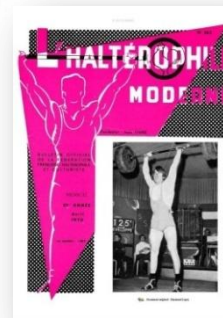
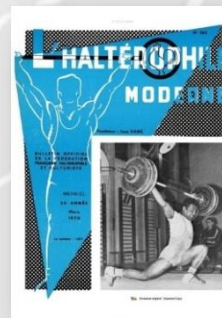
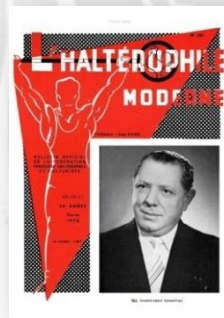
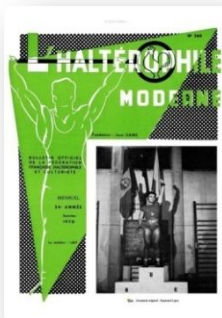
# La ligue Occitanie FFHM



présente

# L'Haltérophile Moderne

## 1970



# Sommaire H.M. 1970

## **Haltérophile Moderne n° 260 (01-1970)**

- Article (Georges Lambert) « Match France-Roumanie - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Tournoi International par catégorie - Compte-rendu et Résultats »
- Les épaulés de Zelidski et Ohuchi
- Nouveaux Records de France

## **Haltérophile Moderne n° 261 (02-1970)**

- Article (Célestin Bovi) « Une grande figure du sport disparaît »
- Article (Claude Taillefer) « Tournoi International par catégorie - Compte-rendu »
- Article (Claude Taillefer) « Intensification de l'action prospective au niveau de l'adolescence »
- Classement National du Prix Athlétique d'Encouragement
- Article (Georges Lambert) « L'arraché de Ozimek »
- Classement National du Prix d'Encouragement d'Automne
- Article (Georges Lambert) « La progression Française en 1969 »
- Meilleures performances Françaises 1969

## **Haltérophile Moderne n° 262 (03-1970)**

- Article (Georges Lambert) « L'entraînement haltérophile »
- Classement National au Prix Inter-Comités d'Automne
- Article (Georges Lambert) « L'arraché de Batschew »
- Nouveaux Records de France
- Classement National du Prix Fédéral
- Classement National du Critérium National
- Classement National du Prix Régional d'Automne

## **Haltérophile Moderne n° 263 (04-1970)**

- Classement National du Prix Régional d'Automne (suite)
- Classement National du Prix d'Encouragement d'Hiver
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National Juniors
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National Seniors
- Résultats techniques de la Finale du Prix fédéral Juniors
- Résultats techniques de la Finale du Prix fédéral Seniors
- Article (Georges Lambert) « L'arraché de Ohuchi »
- Classement des troisièmes Éliminatoires du Tournoi des Clubs
- Additif au Prix Athlétique d'Encouragement
- Article (Jean-Paul Fouletier) « Un exercice dangereux : Le développé »
- Article (Claude Favrou) « Challenge Athlétique de France 1970 - Compte-rendu et Résultats »

## **Haltérophile Moderne n° 264 (05-1970)**

- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France 1970 Seniors
- Résultats techniques de la Finale du Tournoi des Clubs
- Nouveaux Records de France

## **Haltérophile Moderne n° 265 (06-1970)**

- Classement National du Championnat de France
- Article (Georges Lambert) « Championnat de France 1970 - Compte-rendu »
- Article (Georges Lambert) « Le développé »
- Nouveaux Records de France

## **Haltérophile Moderne n° 266 (07-1970)**

- Classement National du Prix Régional d'Automne
- Tournoi International « Espoirs » de la ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Tournoi International « Espoirs » de la ville de Nîmes
- Tournoi International « Espoirs » de la ville de Hyères
- Match franco-allemand organisé le 3 Juin 1970, à Avignon - Résultats
- Article (Georges Lambert) « Un grand champion haltérophile... Serge Reding »
- Article (Claude Favrou) « Championnat de France Athlétique 1970 - Compte-rendu et Résultats »
- Classement National du Critérium National Athlétique

## **Haltérophile Moderne n° 267 (08-09-1970)**

- Article (Roger Gerber) « Les Championnats d'Europe 1970 - Compte-rendu et Résultats »
- Classement National du Critérium National Athlétique
- Nouveaux Records de France
- Liste des Records du Monde (Homologués au 1<sup>er</sup> Août 1970)
- Liste des Records d'Europe (Homologués au 1<sup>er</sup> Août 1970)

## **Haltérophile Moderne n° 268 (10-1970)**

- Article (Claude Taillefer) « Championnats du Monde d'Haltérophilie 1970 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Un grand champion... Kolo-tov »
- Article (Roger Gerber) « Les Championnats d'Europe 1970 - Compte-rendu » (suite)
- Classement National du Championnat de France Athlétique

## **Haltérophile Moderne n° 269 (11-1970)**

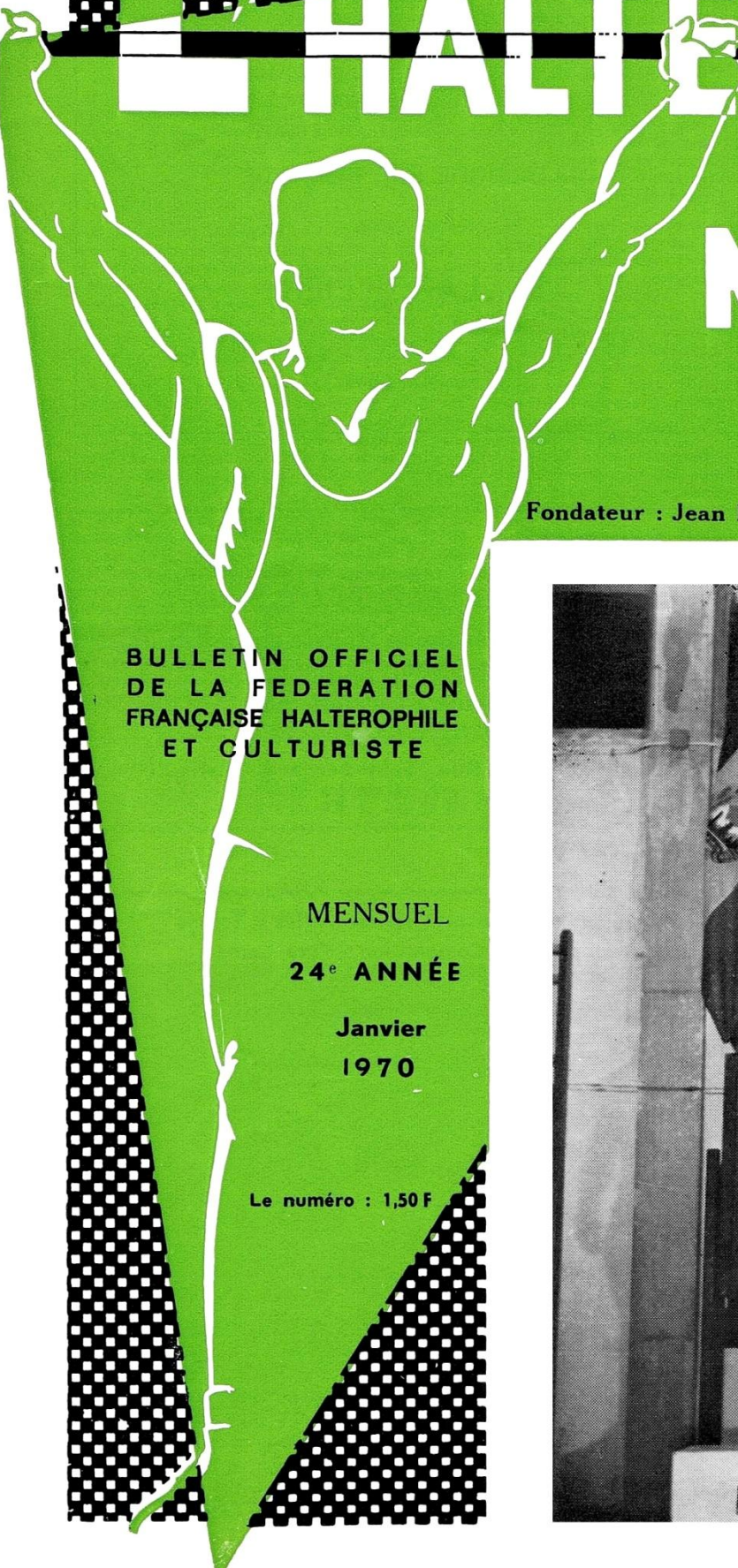
- L'arraché et l'épaulé-jeté d'Ivantchenko
- Article (Roger Gerber) « Les Championnats d'Europe 1970 - Compte-rendu » (fin)
- Classement National du Championnat de France Athlétique (Fin)
- Nouveaux Records de France

## **Haltérophile Moderne n° 270 (12-1970)**

- Résultats techniques du Tournoi International des Espoirs
- Résultats Techniques du Test de Sélection
- Article (Georges Lambert) « Le débutant Haltérophile »
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé-jeté de Jan Talts »
- Liste des Records de France Culturistes



# HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTÉROPHILE  
ET CULTURISTE

MENSUEL  
24<sup>e</sup> ANNÉE  
Janvier  
1970

Le numéro : 1,50 F



# Continent Sports



## MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHIQUES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE



Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

### SOMMAIRE



Le Mot du Président .....	3
Match France - Roumanie, par G. LAMBERT .....	3 et 4
Résultats techniques du Match France - Roumanie .....	5
Tournoi International catégorie Lourds-Légers, par G. LAMBERT ...	6
et Résultats techniques .....	6
<i>Ce que vous devez savoir :</i>	
Avis aux Comités régionaux et Stages fédéraux .....	7
Deux magnifiques épaulés en flexion par G. LAMBERT.....	8 et 9
Nouvelles Internationales .....	9
Nos Joies, nos Peines .....	10
Stages de Formation de Cadres .....	10 et 11
Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 6 Décembre 1969.....	11 et 12
A la satisfaction des Culturistes et Analyse du programme culturiste par C. FAVROU .....	13
<i>Résultats :</i>	
du Premier Pas Athlétique.....	14
du Critérium National Athlétique .....	14
du Combiné d'Automne .....	14
Dans nos Comités Régionaux....	14, 15 et 16



### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons  
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine  
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix  
Grand choix de Survêtements

## ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

### Fournisseur de l'équipe de France

*Sur notre page de couverture :*

**Aimé TERME à Romans : le courage et la ténacité récompensés.**

En réalisant 143 k 500, lors du Tournoi International, il a battu le record d'Europe de l'arraché, détenu par KURENTOV et a, de ce fait, battu une nouvelle fois, son propre record de France.

Le sourire aux lèvres, pense-t-il que la prochaine fois, il battra le record du Monde ?



## Le mot du Président

L'année 1969 s'est bien achevée sur le plan sportif grâce à la magnifique performance de notre champion Aimé Terme qui, à l'occasion du Tournoi par catégories, a ravi à Kurentsov le record d'Europe de l'arraché avec 143 k 500.

Je tiens à le féliciter à nouveau pour cet exploit qui est, n'en doutons pas, la juste récompense de son courage et de son sérieux à l'entraînement et des sacrifices qu'il a dû s'imposer pour parvenir à ce résultat. Souhaitons que l'année 1970 voie la réalisation de son plus cher désir : le record du monde.

Nous avons inauguré, en cette fin d'année, une nouvelle formule de compétition : le Tournoi International par catégories. Ce Tournoi a, je crois, donné satisfaction tant aux athlètes qu'aux organisateurs, encore que nous avons eu à déplorer un certain nombre de forfaits dus principalement à la grippe qui sévissait à cette période.

Le match France-Roumanie fut moins heureux mais l'Équipe Roumaine était en fait plus forte que prévu et nous aurions mauvaise grâce à le regretter puisque l'intérêt du spectacle en fut accru et que, à une exception près, nos athlètes ont rempli leur contrat.

Sur le plan administratif, par contre, cette fin d'année fut catastrophique et je pense qu'il ne serait pas honnête de ma part de ne pas mettre à jour publiquement ce que bon nombre de dirigeants régionaux soupçonnent depuis quelque temps, c'est-à-dire que le fonctionnement du Secrétariat et de la Trésorerie de la Fédération est bien perturbé. Responsable de la gestion des affaires fédérales, je crois de mon devoir de m'en expliquer.

Depuis plus de trois ans, l'effectif du personnel appointé du secrétariat fédéral s'est vu diminué d'un élément, alors qu'insensiblement, par suite des réformes mises en application à chaque début de saison, le travail s'est multiplié au moins par cinq. Ce personnel, de compétences très inégales, est absolument débordé à certaines périodes d'activités intenses et quand une épidémie de grippe, par exemple, écarte du bureau deux personnes sur trois pendant trois semaines, le fonctionnement du secrétariat frôle la catastrophe comme ce fut le cas le mois dernier.

En ce qui concerne la trésorerie, la situation est, pour les mêmes raisons, tout aussi précaire. En effet, depuis l'entrée en vigueur d'une certaine autonomie financière des Comités, c'est en plus de la comptabilité normale, trente-trois comptabilités (celles des vingt-trois Comités régionaux et des dix Comités-pilotes) qu'a à tenir notre Trésorier, dans des conditions, je dois le dire, bien difficiles, les comptes rendus financiers n'étant pas établis - quand encore ils le sont - suivant des normes comptables.

Il faut bien reconnaître que, malgré son dévouement qui est connu de tous, il ne peut plus assumer, seul, un travail qui nécessiterait deux personnes.

Je ne doute pas que la solution idéale vous apparaisse aussitôt engager le personnel supplémentaire. Hélas, les charges que font peser sur le budget fédéral les dépenses de fonctionnement dépassent de beaucoup la subvention qui nous est attribuée à ce titre. Le recrutement de trois employés équivaldrait à doubler le déficit du budget de fonctionnement et, par suite, à prélever sur les budgets « compétitions » « stages » ou « matériel », ce qui est impensable.

L'aggravation progressive de la situation du secrétariat et de la trésorerie m'est apparue dans toute son acuité au cours du mois dernier après l'envoi tardif du budget prévisionnel au Ministère, le retard du Bulletin Fédéral du mois de Décembre et à la suite des graves déficiences de l'organisation du Prix Fédéral et du Critérium National.

Il faut bien reconnaître, toutefois, qu'en ce qui concerne le Bulletin la fermeture, pour quinze jours de l'imprimeur, et l'encombrement de Presse Routage au moment des Fêtes ont largement contribué au retard du Bulletin ; quant aux Finales du Prix Fédéral et du Critérium National, plusieurs Comités entrent assez largement dans les lacunes constatées, soit qu'ils n'aient pas réglé les comptes des compétitions subventionnées de la saison écoulée, soit qu'ils aient fait parvenir trop tard ou avec une confusion extrême les feuilles de match des éliminatoires.

Il s'avère donc urgent de remettre en ordre le fonctionnement de la Fédération, et je m'y emploie.

Pour le Secrétariat Fédéral, grâce à une aide extérieure, j'ai pu en recomposer, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1970, l'effectif initial.

En ce qui concerne la Trésorerie, un nouveau système de comptabilité sera mis en place prochainement, destiné à soulager le Trésorier Fédéral dans la charge de plus en plus lourde qu'il a assumée seul jusqu'ici.

J'espère que ces améliorations ne tarderont pas à se ressentir dans les Comités Régionaux, d'autant que nous nous employons à obtenir d'autres aides, tant pour la partie technique que pour la partie administrative.

C. Bovi.



## Match France-Roumanie

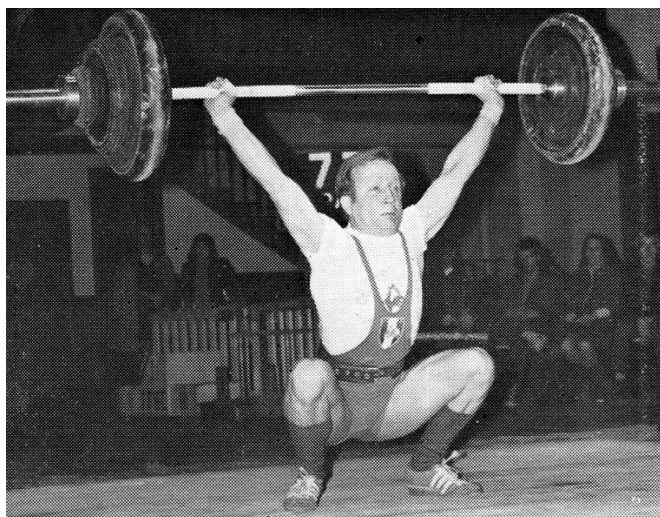
(le 17 Décembre 1969 au Gymnase Japy)

Après les faciles succès remportés par les champions français au cours des tournois internationaux, on peut espérer, quelque quatre jours plus

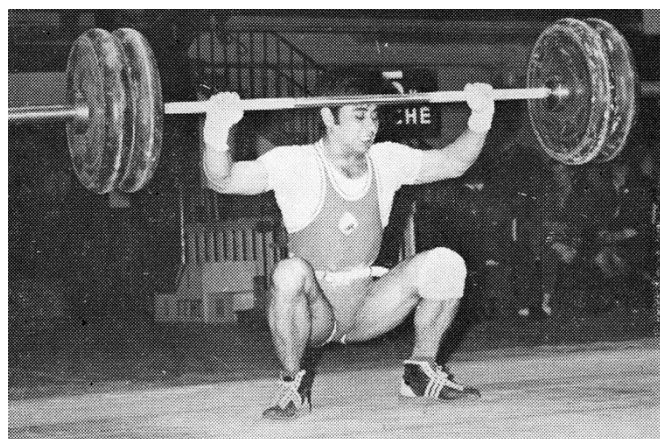
tard, gagner le match opposant les équipes de France et de Roumanie : trois victoires ne pouvant échapper aux Roumains dans les catégories Coq, Plume et Léger, nous avons à gagner les quatre autres catégories

ce qui, au vu des résultats semble tout à fait réalisable.

En Coq, le Roumain Fiat fait une très belle exhibition pour s'adjuger la victoire avec 317 k 500 contre 280 k pour le jeune Buatois.



BUATOIS (à gauche) dans un arraché à 77 k 500. Il réussira 82 k 500



FIAT ne peut terminer son essai à 95 k restera sur une performance de 92 k 500.

Largement battu, ce dernier se montre très courageux, car malgré une légère entorse d'un orteil survenue pendant l'arraché, il réussit à jeter parfaitement 112 k 500. Actuellement militaire au Bataillon de Joinville, Buatois est en très gros progrès et devrait nous valoir prochainement de bonnes satisfactions.

Avec les deux autres catégories légères - Plume et Léger - nous assistons au même scénario : les Français Meurat (Plume) et Tauran (Léger) sont très largement dominés par les Roumains Badescu et Fitz. Ce dernier qui, aux Championnats du Monde de Varsovie, avait développé 140 k fait une extraordinaire exhibition dans ce premier mouvement : il pousse 125 k puis 135 k et demande 146 k dans une tentative contre le record du monde. Après avoir épaulé cette charge en flexion, il la pousse à bout de bras d'une façon extraordinaire mais l'essai est refusé, fort justement, par les deux arbitres français auxquels les temps de genoux très accentués n'ont pas échappé. Cette tentative, presque réussie, prouve la très grande valeur de Fitz, qui, rappelons-le, a participé pendant de nombreuses années aux Championnats internationaux dans la catégorie Poids Plumes avant de devenir Poids Léger. Encouragé par un public de connaisseurs, Fitz tente une nouvelle fois cette charge mais oriente mal son effort et parvient tout juste à décoller la barre des clavicales. Après ces tentatives d'exploit, la suite de la compétition pâlit quelque peu, malgré les deux courageuses tentatives malheureusement infructueuses - de notre Léger Tauran contre le record de France de l'arraché avec 113 k.

Avec 342 k 500, le Plume Badescu amène donc une deuxième victoire à son pays tandis que, éccœuré d'être aussi nettement dominé, J.-P. Meurat n'a pas forcé son talent pour atteindre 290 k. Le Roumain Fitz l'emporte également avec 395 k contre 357 k 500 pour Tauran, lequel devrait améliorer ce total au cours de la saison, depuis qu'il a trouvé une profession... et un patron qui lui permettent de s'entraîner correctement.

Après son enthousiasmant record d'Europe et ses multiples tentatives contre le record du Monde, quatre jours plus tôt, je pensais que notre Moyen

Terme aurait quelque peu perdu son agressivité : de fait, il se contente d'un 120 k au développé, démarre relativement bas (!) à l'arraché avec 130 k, mais réussit ensuite un magnifique mouvement avec 137 k 500. La charge monte avec une telle facilité, il réceptionne celle-ci à bout de bras à une hauteur telle que cela l'encourage à tenter encore sa chance contre le record du monde... 146 k ! Là, l'influx nerveux n'a pas été entièrement récupéré et à deux reprises, la barre record est courageusement tirée sans parvenir tout à fait à bout de bras. Ce record du monde, Terme le veut et tous ceux qui ont assisté à ses tentatives sont persuadés comme moi qu'il l'aura !

A l'épaulé-jeté, Terme améliore sa meilleure performance de Poids Moyen avec 162 k 500, ce qui est très satisfaisant en dépit de l'important retard de ce troisième mouvement olympique par rapport au deuxième..., l'équivalence avec les 143 k de l'arraché l'amènerait au-delà des 180 k !

Courageusement, Terme tente dans une tentative hors compétition de battre le record de France avec 167 k 500. Il amène cette charge avec une relative facilité au niveau des clavicales, mais les pieds se sont trop écartés, la position n'est pas efficace et Terme manque ce mouvement. Les records de Maier du jeté et du total olympique vont cette année subir de furieux assauts et je doute qu'ils puissent résister longtemps à la « furia » de Terme. Première victoire française, donc, avec Terme qui avec l'excellent total de 420 k n'a eu aucune difficulté à s'imposer devant le « Poids Léger » (67 k 600) roumain : Tudor (360 k)

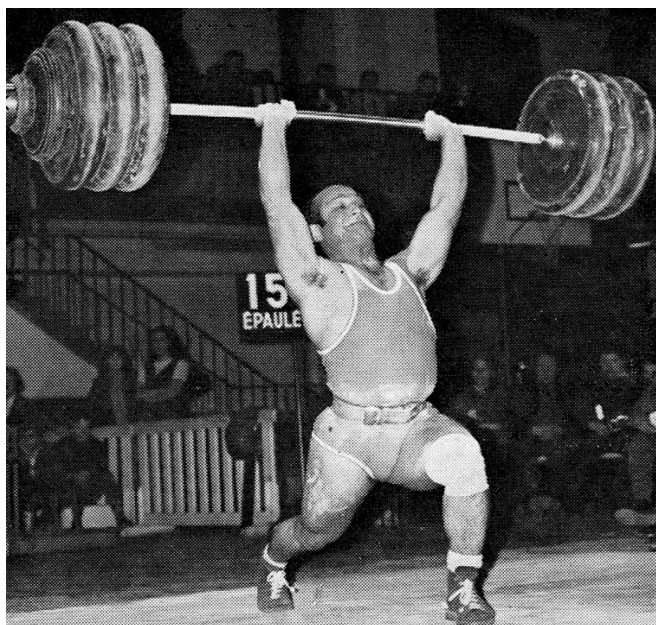
Avec le deuxième plateau constitué avec les catégories Mi-Lourd, Lourd-Léger et Lourd, nous sommes assurés de marquer deux points avec Foulletier - sans adversaire - et Gourrier qui vaut 60 k à 80 k de plus que le Roumain Cristea. Quant à Rollin, il a battu le Roumain Pintilie quatre jours plus tôt avec 412 k contre 402 k 500. Las, Rollin n'a pas récupéré, il reste à 127 k 500 au développé contre 130 k pour Pintilie lequel est plus léger que lui. Les deux hommes font jeu égal à l'arraché avec 122 k 500... Rollin doit donc jeter 5 k de plus que le Roumain pour gagner... Les deux hommes démarrent à 155 k : bon !, mais Rollin manque 160 k alors que le

Roumain les jette. Rollin tente ensuite 165 k mais malgré un bel épaulé, il ne peut se relever de la position fléchie. Rollin est battu, l'équipe de France est battue.

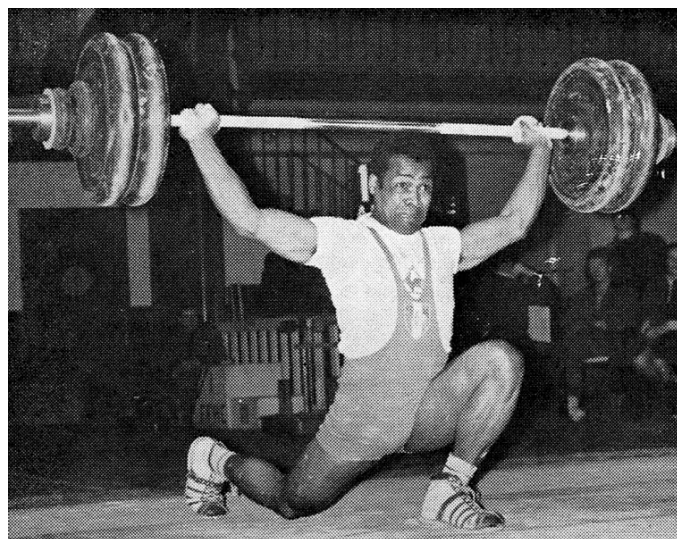
Malgré la bonne prestation de Cristea (Roumanie) qui, avec 422 k 500 dépasse de 22 k 500 son total du tournoi de Marignane, Gourrier s'impose aisément en Lourd-Léger et fait même jeu égal avec Foulletier : les deux hommes poussent 155 k ce qui, pour Gourrier améliore son récent record personnel de 2 k 500. J.-P. Foulletier ne réussit qu'un essai à l'arraché 145 k, alors que Gourrier tient parfaitement 147 k 500 à son deuxième essai. Gourrier tente ensuite de battre son propre record de France avec 152 k 500, fait un magnifique tirage mais ne peut malheureusement tenir cette charge. Avec un total de 302 k 500 sur les deux premiers mouvements, Gourrier doit battre le record des trois mouvements..., en jetant 187 k 500. Il jette 177 k 500 facilement à son premier essai, épaulé ensuite 187 k 500 dans un style impeccable mais manque le jeté. Il reprend 187 k 500, les amène encore sur les clavicales, mais fatigué ne peut se relever. Sans réussite pendant ces deux compétitions, Gourrier exhibe en ce début de saison une forme exceptionnelle qui devrait l'amener prochainement au-delà des 500 k.

Quant à J.-P. Foulletier après un jeté de 180 k, il tire 190 k mais ne peut, à deux reprises verrouiller cette charge : 480 k : total olympique, c'est très largement suffisant pour marquer un troisième point pour l'équipe, ce n'est pourtant qu'un total très éloigné des records. Mais que peut-on exiger sur le plan sportif, d'un homme de plus en plus accaparé par sa profession et qui vient d'avoir la douleur de perdre un être cher ? Je reste pourtant confiant dans l'avenir sportif de J.-P. Foulletier car, une fois cette crise morale surmontée, il reprendra le chemin des 525 k.

Ainsi ce match international remporté par les Roumains par 4 victoires à 3 n'a opposé à l'exception des Mi-Lourds, que des hommes d'une valeur très différente. Cette constatation, la durée de cette compétition - plus de quatre heures - condamne la formule du match international, nation contre nation. Mieux vaut donc organiser des tournois internationaux en invitant des athlètes de même valeur que les nôtres, et où plusieurs Français appartenant à la même caté-



**FITZI dans un épaulé-jeté à 150 k.**

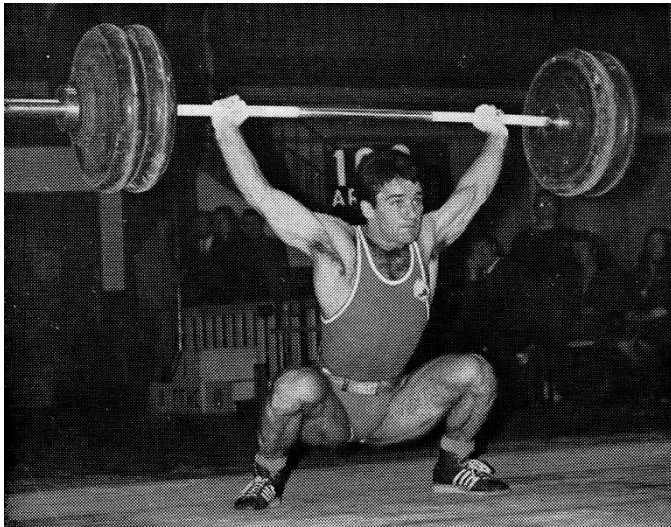


**TAURAN qui doit se contenter de son premier essai à l'arraché (105 k) manquant, avec 113 k le record de France, détenu par Muller.**

gorie peuvent être invités à participer : mieux vaut encore organiser des matches triangulaires ou quadrangulaires, plus attrayants et surtout

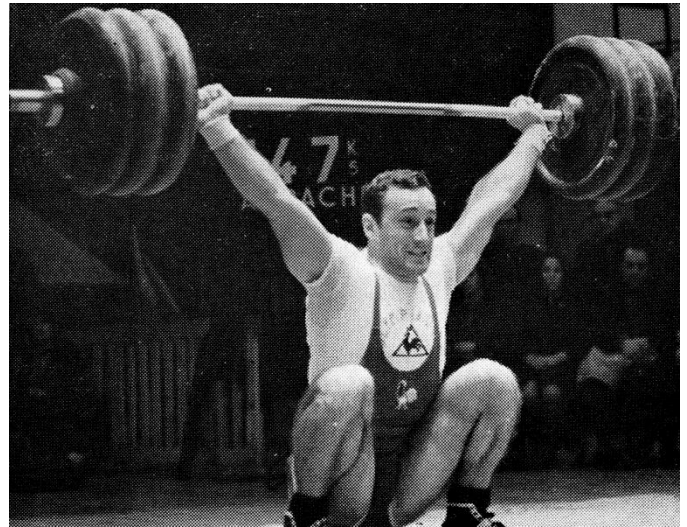
plus bénéfiques pour nos champions qui, opposés à plusieurs adversaires, auront ainsi plus de chances de trouver une opposition valable.

Georges LAMBERT,  
*Entraîneur National.*



**BADESCU**

Vainqueur de la catégorie « Poids Plumes »



**GOURRIER**

Égal à lui-même, il a largement surpassé son adversaire.

**RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE - ROUMANIE**

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Coqs</b>						
1. FIAT .....	55 k 500	Roumanie	105, -	92,500	120, -	317 k 500
2. BUATOIS .....	54 k 600	France	85, -	82,500	112,500	280 k
<b>Poids Plumes</b>						
1. BADESCU .....	59 k 700	Roumanie	110, -	100, -	132,500	342 k 500
2. MEURAT .....	58 k 100	France	90, -	92,500	107,500	290 k
<b>Poids Légers</b>						
1. FITZI .....	67 k 400	Roumanie	135, -	110, -	150, -	395 k
2. TAURAN .....	67 k 200	France	112,500	105, -	140, -	357 k 500
<b>Poids Moyens</b>						
1. TERME .....	74 k 200	France	120, -	137,500	162,500	420 k
2. TUDOR .....	67 k 600	Roumanie	110, -	112,500	137,500	360 k
<b>Poids Mi-Lourds</b>						
1. PINTILLIE .....	82 k 200	Roumanie	130, -	122,500	160, -	412 k 500
2. ROLLIN .....	82 k 400	France	127,500	122,500	155, -	405 k
<b>Poids Lourds-Légers</b>						
1. GOURRIER.....	89 k	France	155, -	147,500	177,500	480 k
2. CRISTEA .....	89 k 500	Roumanie	140, -	125, -	157,500	422 k 500
<b>Poids Lourds</b>						
1. FOULETIER .....	107 k 300	France	155, -	145, -	180, -	480 k

**Roumanie bat France : 4 victoires à 3.**

# TOURNOI INTERNATIONAL

## Catégorie Lourds-Légers à Marignane

Il est très regrettable qu'une telle manifestation organisée dans le but de familiariser nos meilleurs athlètes aux réunions internationales n'obtienne la participation que d'un seul Français : Pierre Gourrier, tous les autres, Cazeaux, Demonsel, Steiner (blessé) s'étant abstenus. Les efforts déployés pour mettre sur pied ce tournoi méritaient pourtant mieux que cette maigre participation française !

Est-ce dire que la réunion de Marignane fut un fiasco ? Pas du tout et bien au contraire, le spectacle offert par les quatre champions Cristea (Roumanie), Golab (Pologne), Van Lerberghe (Belgique) et Gourrier fut très apprécié par les quelque 300 à 400 spectateurs qui remplissaient la coquette salle des fêtes de Marignane.

Dès le développé, le Polonais Golab prend l'avantage avec un magnifique mouvement de 160 k tandis que Gourrier améliore son record personnel

avec 152 k 500, Van Lerberghe quatrième aux derniers Championnats du Monde a depuis quelque peu relâché son entraînement mais fait cependant une belle exhibition pour terminer à 147 k 500.

Van Lerberghe réussit ses trois mouvements à l'arraché - 135 k au troisième essai - tandis que la lutte se circonscrit entre Golab et Gourrier, le premier démarrant à 140 k, le deuxième à 142 k 500. Là, Golab semble s'être quelque peu surestimé car, par trois fois, il manque nettement ses mouvements. Gourrier reste seul en lice, tire parfaitement 142 k 500, amène ensuite 150 k à bout de bras mais perd l'équilibre. Gourrier fait ensuite une très belle tentative contre le record de France sans plus de succès, hélas, qu'à l'essai précédent.

Dans le troisième mouvement, le Roumain Cristea jette 150 k pour totaliser 400 k tandis que

Van Lerberghe ne peut mieux faire que 160 k - total 447 k 500.

Après s'être assuré la victoire au premier essai avec 180 k, Gourrier tente, avec 195 k, de battre deux records celui de l'épaulé et celui du total. Cette énorme charge est amenée aux clavicles dans un style vraiment impeccable mais Pierre Gourrier, malgré toute son énergie et sa volonté, ne peut dépasser la demi-flexion dans l'effort de relèvement. A son troisième essai, Gourrier verrouille encore magnifiquement cette charge mais ne peut pas même ébaucher l'effort de relèvement.

En remportant très facilement ce tournoi international, Pierre Gourrier confirme sa grande valeur athlétique et avec un peu plus de réussite il pouvait très bien battre trois records de France dans la même soirée. Ce n'est, évidemment, que partie remise, à l'occasion, peut-être, d'une semblable manifestation dont la préparation, l'organisation et la réalisation furent, en tous points, parfaites.

Georges LAMBERT,  
Entraîneur National.

## RÉSULTATS TECHNIQUES DU TOURNOI INTERNATIONAL PAR CATÉGORIE

disputé le 13 Décembre 1969 à Maisons-Alfort, Romans, Jœuf et Marignane

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Coqs</b>						
1. SZOKTYSEK .....	56 k	Pologne	100, -	100, -	135, -	335 k
2. SMALCERZ .....	52 k 700	Pologne	105, -	90, -	120, -	315 k
3. FIAT .....	55 k 700	Roumanie	107,500	92,500	115, -	315 k
<b>Poids Plumes</b>						
1. BADESCU .....	59 k 700	Roumanie	110, -	102,500	135, -	347 k 500
2. TREBICKI .....	60 k	Pologne	112,500	102,500	127,500	342 k 500
3. EYRAUD .....	59 k 700	France	97,500	90, -	115, -	302 k 500
N. cl. BOUREAU .....	59 k 700	France	0, -	—	—	—
<b>Poids Légers</b>						
1. KACZMAREK .....	68 k 200	Pologne	135, -	115, -	150, -	400 k
2. TAURAN .....	66 k 600	France	110, -	105, -	142,500	357 k 500
3. TUDOR .....	66 k 300	Roumanie	105, -	112,500	137,500	355 k
4. MULLER .....	66 k 700	France	117,500	102,500	132,500	352 k 500
<b>Poids Moyens</b>						
1. TERME .....	74 k	France	127,500	142,500	155, -	425 k
N. cl. FITZI .....	69 k 400	Roumanie	140, -	110, -	0, -	—
N. cl. BARROY .....	75 k	France	0, -	—	—	—
<b>Poids Mi-Lourds</b>						
1. OZIMEK .....	81 k 900	Pologne	145, -	135, -	170, -	450 k
2. ROLLIN .....	82 k 700	France	130, -	120, -	162,500	412 k 500
3. PINTILIE .....	83 k 300	Roumanie	125, -	120, -	157,500	402 k 500
<b>Poids Lourds-Légers</b>						
1. GOURRIER .....	89 k 400	France	152,500	142,500	180, -	475 k
2. VANDENBERGHE .....	89 k 600	Belgique	147,500	135, -	160, -	442 k 500
3. CRISTEA .....	89 k 200	Roumanie	130, -	120, -	150, -	400 k
N. cl. GOLAB .....	85 k 400	Pologne	160, -	0, -	—	—
<b>Poids Lourds</b>						
1. FOULETIER .....	107 k 800	France	160, -	145, -	180, -	485 k
N. cl. LÉVEQC .....	105 k 900	France	155, -	130, -	0, -	—
N. cl. WOJCIK .....	109 k 700	Pologne	0, -	—	—	—



## Ce Que Vous Devez Savoir

### AVIS IMPORTANT AUX COMITES RÉGIONAUX

La mise en application au début de cette saison de la centralisation, par les responsables des Zones, des résultats des compétitions fédérales, s'avère comporter de graves inconvénients pour la tenue du fichier fédéral, le Secrétariat Fédéral ne pouvant exploiter ces résultats, dans le meilleur des cas, que deux mois après le déroulement des compétitions.

Il conviendra donc qu'à l'avenir, les Comités Régionaux établissent leurs feuilles de match en deux exemplaires :

- un exemplaire sera adressé, comme par le passé, directement au siège de la F.F.H.C. ;
- un autre exemplaire sera adressé :
  - pour les Comités pourvus d'un C.T.R. à celui-ci ;
  - pour les Comités non pourvus d'un C.T.R., à celui du Comité- pilote de leur Groupe.

Ces expéditions devront, de toute façon, être faites aussitôt après la compétition.

C. BOVI.

### STAGES FÉDÉRAUX

#### 1<sup>er</sup> trimestre 1970

Deux stages réservés aux Comités de chacune des trois zones avaient été inscrits dans le projet de calendrier des stages fédéraux de 1970 soumis au Ministère le 15 Septembre 1969, en application de la politique de décentralisation décidée l'an dernier par le Comité de direction de la F.F.H.C.

Le montant des subventions accordées à ce titre n'ayant été communiqué à la Fédération que le 30 Décembre, il n'a pas été possible d'assurer par la voie du *Bulletin fédéral*, la publication du calendrier arrêté pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1970 dont certains stages ont dû être reportés au 2<sup>me</sup> trimestre.

En définitive, sont maintenus pour les mois de Février et Mars :

#### ZONE NORD - OUEST :

- 1) Stage d'Amiens, du 2 au 8 Mars : effectif : 25 stagiaires, encadrement : Maier, Herbaux, Paterni, Cabanel, réservé par priorité aux Comités de Flandres, Picardie, Île-de-France, Haute-Normandie et Basse-Normandie, et à concurrence des places disponibles aux Comités de Bretagne, Anjou, Orléanais, Poitou.

- 2) Stage de Dinard, du 9 au 14 Mars : effectif : 25 stagiaires, encadrement : Maier, Demats, Cabanel, réservé par priorité aux Comités de Bretagne, Anjou, Orléanais, Poitou et à concurrence des places disponibles aux Comités de Flandres, Picardie, Île-de-France, Haute-Normandie et Basse-Normandie.

#### ZONE NORD-EST :

- 3) Stage de Strasbourg, du 2 au 7 Février : effectif : 25 stagiaires, encadrement : Michon, Noiriél, Cazeaux, réservé exclusivement aux Comités de Lorraine, Alsace, Franche-Comté et Champagne.

#### ZONE SUD :

- 4) Stage d'Aix-en-Provence, du 9 au 14 Mars : effectif : 50 stagiaires, encadrement : Gerber, Marchal, Dini, Bonhoure, Terme, Thivent, réservé à tous les Comités de la zone.

Sont admissibles à ces stages, les entraîneurs fédéraux du 1<sup>er</sup> degré et les athlètes de 1<sup>re</sup> série et des trois classes.

Les demandes d'admission doivent être envoyées trois semaines au plus tard avant l'ouverture du stage :

- 1) Par les candidats des Comités dépourvus d'un Conseiller technique directement à l'agent de coordination de la zone soit :
  - Zone N.-ouest. : Rolf Maier, 52, rue Watteau - 80, Amiens.
  - Zone N.-est. : Jean Michon, 20 rue H.-Berlioz - 51, Reims.
  - Zone Sud : Roger Gerber, 40, Le Clos-la-Rose - 13, Marseille (13<sup>e</sup>)
- 2) Par les candidats des Comités pourvus d'un Conseiller technique, audit Conseiller technique qui les transmet à l'agent de coordination.

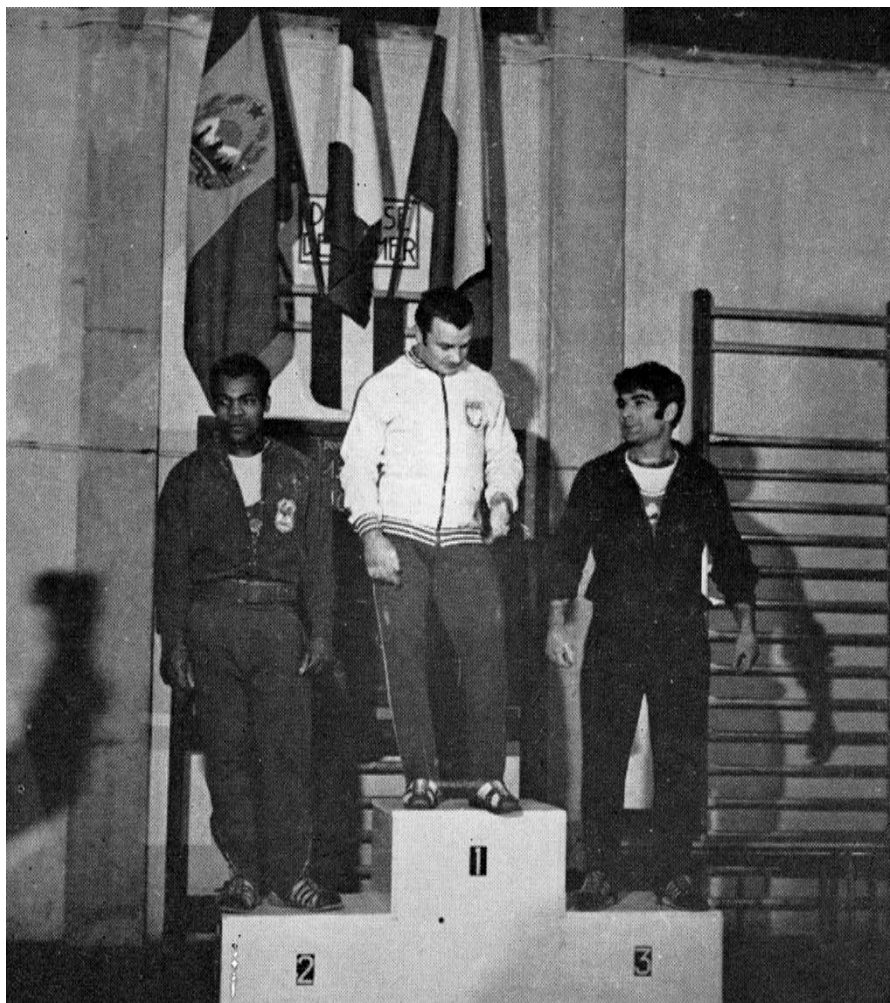
La sélection définitive est faite par l'agent de coordination qui informe les candidats de leur admission dix jours au moins avant l'ouverture du stage et les convoque au centre sportif d'implantation du stage ; il en fait communication aux conseillers techniques concernés et au directeur technique national.

Les candidats au brevet d'entraîneur fédéral du 2<sup>e</sup> degré et les athlètes qui désireraient profiter du stage qui les concerne pour obtenir le brevet du 1<sup>er</sup> degré peuvent recevoir une indemnité compensatrice de perte de salaires à concurrence de 120 F pour la durée du stage, en envoyant au secrétariat fédéral une attestation de perte de salaire établie par leur employeur, dont l'imprimé réglementaire (seul admis par le Ministère) peut être obtenu soit : du C.T.R., soit du Président de leur Comité.

Les indemnités compensatrices ne sont versées aux candidats au brevet du 1<sup>er</sup> degré que s'ils sont âgés de moins de 25 ans.

La liste nominative des entraîneurs pouvant se présenter aux stages d'Amiens ou de Dinard pour y obtenir le brevet du 2<sup>me</sup> degré a été envoyée aux C.T.R. et aux Présidents régionaux en les priant d'informer leurs clubs de l'admission possible des intéressés.

C. TAILLEFER



Les Poids Légers au Tournoi International à Romans  
1. KACZMAREK (Pologne) 2. TAURAN (France) - 3. TUDOR (Roumanie).

## Deux magnifiques épaulés en flexion

par **G. LAMBERT**,  
Entraîneur National

**ZELIDSKI** (photos du haut)

et

**OHUCHI** (photos du bas)

Les deux Poids Mi-Lourds Ohuchi et Zelidski respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> des Championnats du Monde sont de merveilleux épaulés. Nous les voyons sur ces images tenter et réussir 185 k grâce à une excellente technique

— la barre frôle les tibias et les genoux pendant que les épaules s'engagent en avant de celle-ci (1 - 2 - 3) ;

— les genoux s'engagent en avant en glissant le long de la barre tandis que les bras reviennent dans un plan vertical (4-5) ;

— le corps s'étend complètement et les épaules se haussent (cette image manque pour Zelidski... elle devrait se situer entre 6 et 7) ;

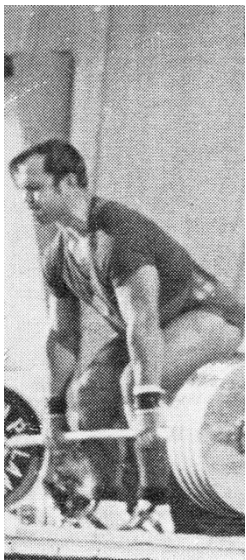
— le buste reste très redressé pendant la chute sous la barre (8 et 9) permettant ainsi une action efficace des bras... Notons en 8 l'excellent haussement des épaules des deux hommes (8), haussement qui se poursuit donc pendant la chute sous la barre.

Ohuchi et Zelidski appliquent des principes techniques semblables et les quelques différences de position que l'on peut remarquer sur ces photos ne remettent pas en cause ces principes :

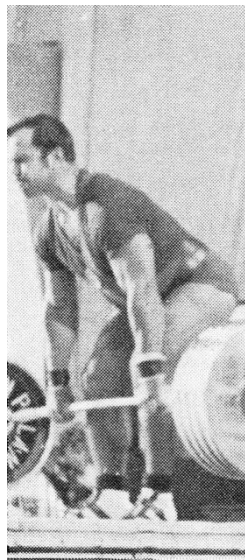
— pendant le tirage (1 à 6), Ohuchi a les talons serrés et les genoux légèrement tournés vers l'extérieur alors que Zelidski a une position des pieds et des genoux beaucoup plus classique ;

— dans la position fléchie finale (10), Ohuchi profite d'une grande laxité articulaire des chevilles pour obtenir une position pratiquement verticale du buste et un verrouillage des coudes peu accentué. Zelidski par contre adopte une position plus utilisée, qui, à mon sens, doit être plus efficace pour commencer l'effort de relèvement.

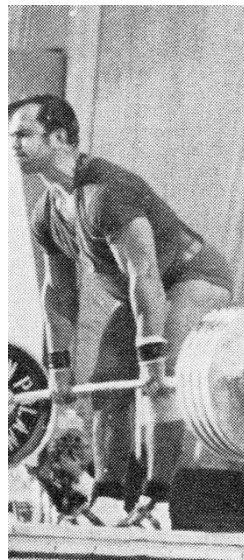
La technique de ces deux champions mérite d'être donnée en exemple et l'on imitera l'un ou l'autre suivant ses caractéristiques morphologiques propres.



1



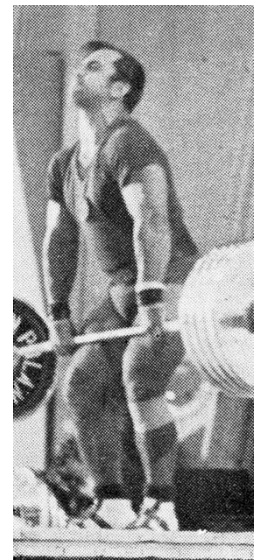
2



3

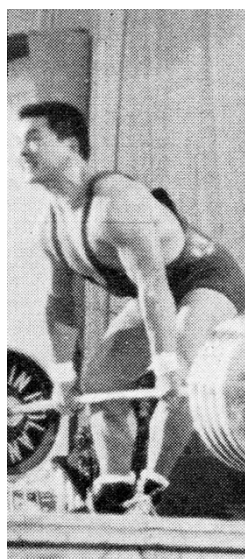


4

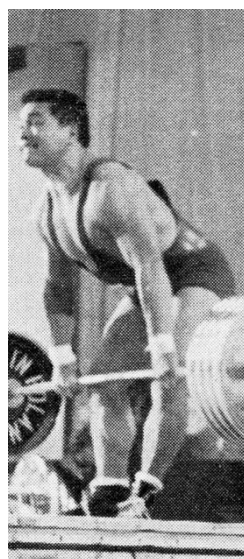


5

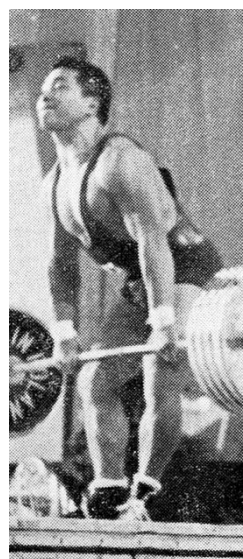
R



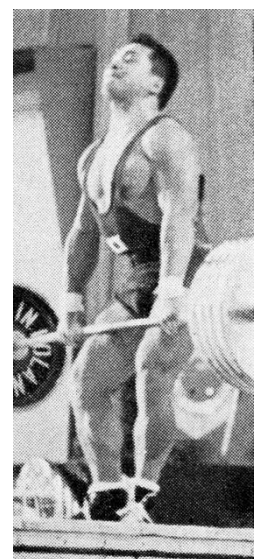
1



2



3



4

5

La photo n° 1  
de OHUCHI  
est manquante

**NOUVELLES INTERNATIONALES**

**RECORDS DU MONDE SENIORS**

*Poids Mouches.* - Développé : 112 k le 24 Juin 1969 à Téhéran ; 112 k 500 le 3 Août 1969 à Kiev par Krishishin (U.R.S.S.).

Épaulé-jeté : 127 k par Krishishin (U.R.S.S.) le 3 Août 1969 à Kiev ; 127 k 500 par Depthios (Indonésie) le 29 Août 1969 à Surabaya.

Total olympique : 112 k 500 + 95 k + 125 k = 332 k 500 le 3 Août 1969 à Kiev et 112 k 500 + 97 k 500 + 127 k 500 = 337 k 500 le 20 Septembre 1969 à Varsovie par Krishishin (U.R.S.S.).

*Poids Mi-Lourds.* - Développé : 170 k 500 par Bettembourg (Suède) le 12 Octobre 1969 à Malung.

*Poids Lourds-Légers.* - Développé : 178 k par Pumpurinsh (U.R.S.S.) le 4 Août 1969 à Lugansk.

*Poids Lourds.* - Développé : 190 k par Talts (U.R.S.S.) le 8 Août 1969 à Zinnowitz ; 191 k 500 par Bednarski (U.S.A.) le 31 Août 1969 à York.

Tous les records Seniors qui ont été battus à Varsovie au cours des Championnats du Monde et d'Europe ont été publiés à la suite des résultats (Bulletin d'Octobre 1969).

**RECORDS DU MONDE JUNIORS**

*Poids Légers.* - Arraché : 123 k 500 par Trabulsi (Liban) le 31 Juillet 1969 à Amman.

Total olympique : 140 k + 120 k + 155 k = 415 k par Dehnavi (Iran) le 23 Septembre 1969 à Varsovie.

*Poids Lourds.* - Développé : 167 k 500 et 172 k 500 par Kraichev (Bulgarie) le 27 Septembre 1969 à Varsovie.

Arraché : 132 k 500 et 137 k 500 par Kraichev (Bulgarie) le 27 Septembre 1969 à Varsovie.

Épaulé-jeté : 180 k et 185 k 500 par Kraichev (Bulgarie) le 27 Septembre 1969 à Varsovie.

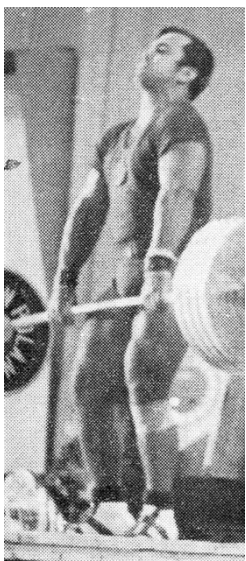
Total olympique : 172 k 500 + 137 k 500 + 180 k = 490 k et 172 k 500 + 137 k 500 + 185 k = 495 k par Kraichev (Bulgarie) le 27 Septembre 1969 à Varsovie.

*Poids Super-Lourds.* - Développé : 186 k 500 par Mang (Allemagne Ouest) le 7 Juin 1969 à Nuremberg.

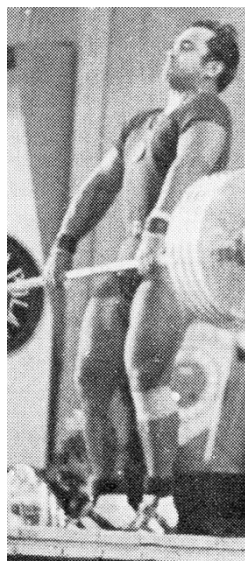
Arraché : 155 k par Mang (All. Ouest) le 7 Juin 1969 à Nuremberg.

Épaulé-jeté : 200 k par Mang (Allem. Ouest) le 7 Juin à Nuremberg.

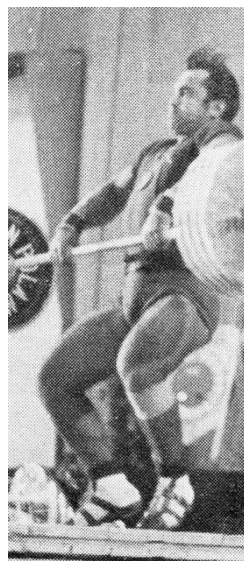
Total olympique : 185 k + 155 k + 200 k = 540 k par Mang (Allem. Ouest) le 7 Juin 1969 à Nuremberg.



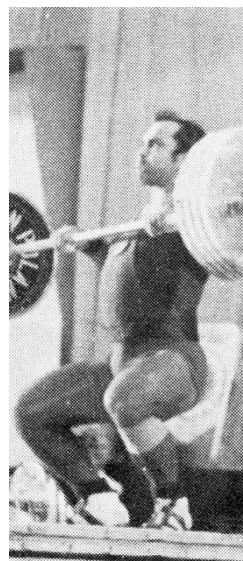
6



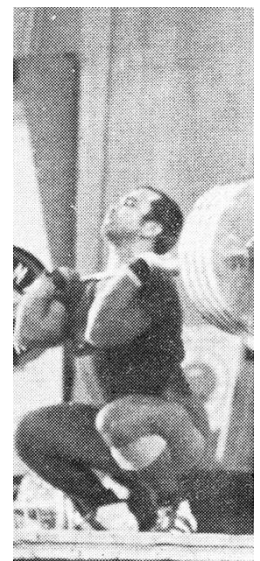
7



8

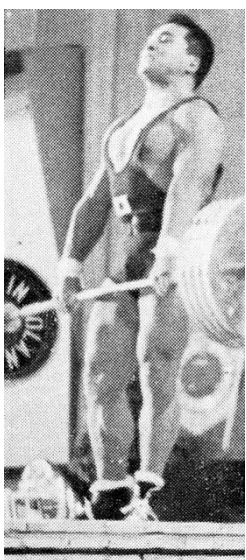


9

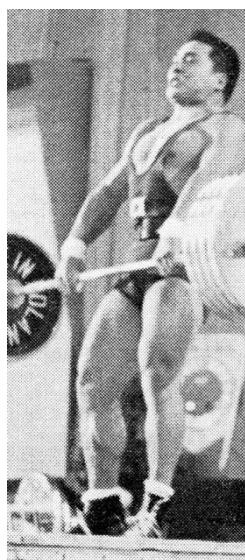


10

FB



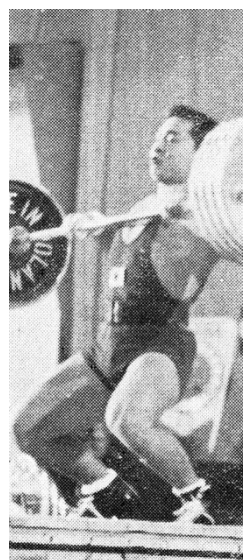
6



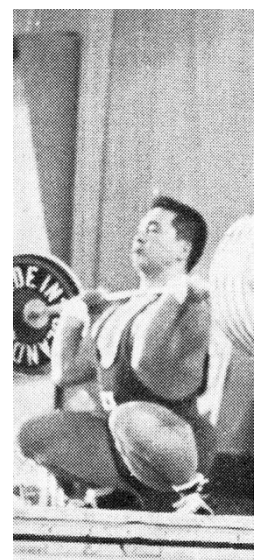
7



8



9



10

## Nos joies, nos peines...

### Mariages

Le Comité d'Auvergne nous fait part du mariage de deux athlètes de la « Montluçonnaise » :

L'excellent Poids Mi-Lourd Bernard Paquet, avec Mlle Nicole Dodement,

... et le sympathique Poids Plume Gabriel Devellet avec Mlle Marie-Claude Trancon.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur à ces jeunes couples.

\*\*\*

### Nécrologie

M. Alphonse Herzog, Président de la Société de Gymnastique de Sélestat, a la douleur de faire part du décès de son frère et de sa belle-sœur, survenu accidentellement.

Nous lui présentons nos bien sincères condoléances.

\*\*\*

### Distinction

Au cours de l'Assemblée Générale du Comité Olympique Français, qui s'est tenue le 10 Décembre 1969, M. de Beaumont, Président, a remis à M. Jean Dame, ancien Vice-président du Comité Olympique Français, une médaille commémorative de ses dix Olympiades.

Nous sommes heureux, à cette occasion, de présenter à M. Jean Dame, nos bien sincères félicitations.

## MAÎTRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs

« à présent style effilé »



### à Polyclète

le génie  
de sculpter le Doryphore

### et à Malian

l'art  
d'habiller les athlètes

LES PLUS BELLES  
DRAPERIES  
AUX RICHES COLORIS  
COUPE MODERNE BASÉE  
SUR VOTRE MORPHOLOGIE  
TRAVAIL GRANDE MESURE  
ARTISANALE  
COSTUMES  
PURE LAINE PEIGNÉE  
DEPUIS 600 F 00



# G. MALIAN

33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9<sup>e</sup>  
Tél. : 874 35-02

OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE



## Stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

C.R.E.P.S. de Strasbourg du 5 au 10 Mai 1969  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

PATIERNO .....	U.S. Wittenheim
SCHIVI .....	A.S.P.T.T. Nancy
POINSIGNON .....	U.S. Wittenheim
BOUKO .....	A.S.P.T.T. Nancy
LAPÔTRE .....	U.S. Thann
FREYBURGER .....	Altram Mulhouse
MARIATTE .....	Club Haltérophile Lunéville
DEMBSKI .....	A.S.P.T.T. Nancy
GETZ .....	Société Gymnastique Hanau
FALCK .....	Altram Mulhouse

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré

MOROTTI .....	Haltérophile Club Scherwiller
BETZLER .....	Société Gymnastique Hanau

Petite-Rosselle du 14 au 15 Juin 1969  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

KENCRER .....	U.S. Petite-Rosselle
JUNG .....	U.S. Petite-Rosselle
HOFFMANN .....	U.S. Petite-Rosselle
BARTHEN .....	U.S. Petite-Rosselle
VALENTE .....	Club Sportif de La Patrotte
KLEIN .....	Club Sportif Montois-la-Montagne
BATTISTINI .....	Club Sportif Montois-la-Montagne
LUDWIG .....	Ass. Muscles et Santé Hagondange

Font-Romeu du 18 Août au 5 Septembre 1969  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

DELVALLEZ .....	A.S.P.T.T. Lille
-----------------	------------------

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré

MOREAU .....	Électricité Club Omnisports St-Afrique
BOURREAU .....	U.S. Tours
GOURRIER .....	Vie au Grand Air Saint-Maur
DUPAU .....	Cercle Culturiste Saint-Médard-en-Jalles
CAZEAX .....	Cercle Culturiste Saint-Médard-en-Jalles
FAYARD .....	U.S. Crestoise

C.R.E.P.S. de Montry du 4 au 5 Octobre 1969  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

ANDRY .....	Athlétic Club Melunais
CAUGAN .....	Athlétic Club Melunais
CHAMBARD .....	AS. Vélizy-Villacoublay
CAPDEVILLE .....	Sporting Club Neuilly
DIOUX .....	Athlétic Club Melunais
VUSCHNER .....	Sporting Club Neuilly
LEGRAND .....	Société Athlétique Montmartroise
GRONGNARD .....	Athlétic Club Melunais

C.R.E.P.S. de Strasbourg du 13 au 18 Octobre 1969  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

BLANQUIE .....	A.S.P.T.T. Strasbourg
LOEBER .....	Altram Mulhouse
GARTNER .....	A.S.P.T.T. Strasbourg
THOMAS .....	A.S.P.T.T. Strasbourg
WUEST .....	Société Gymnastique Ernstein
MOLL .....	Strasbourg Étudiants Club
KORMANN .....	Maison Jeunesse et Culture Andlau
ALLARD .....	Altram Mulhouse

C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence du 3 au 8 Novembre 1969  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

CHASTAN .....	U.S. Cheminots Marseille
GALLEANO .....	U.S. Cheminots Marseille
GLAIMO .....	Club Haltérophile Culturiste Marignane
SCHIMTT .....	Avenir Sportif Bédarrides
FEUILLADIEU .....	Maison Jeunesse et Culture Avignon
SEIGNOUR .....	Haltérophile Club Novais
BARTHELEMY .....	Maison Jeunesse et Culture Avignon
CHAIX .....	Avenir Sportif Bédarrides
GOTHARD .....	Club Haltérophile Culturiste Aubagnais
REBILLARD .....	Club Haltérophile Culturiste Marignane
PETRUCCI .....	Haltérophile Club Marseille
BENCHETRIT .....	Haltérophile Club Marseille
SARDA .....	Club Haltérophile Orangeais
BRETAGNE .....	Ass. Haltér., et Cult. Physique Manosque

*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré*

AILLAUD ..... Club Athlétique Hospitaliers Marseille  
POLIAS ..... Haltérophile Club Port-St-Louis-du-Rhône

I.N.S. du 17 au 22 Novembre 1969

*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré*

VALENTE ..... Club Sportif de La Patrotte  
LEROUX ..... Club Haltérophile et Culturiste Creillois

*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3<sup>e</sup> degré*

CARNE ..... Gauloise de Montbéliard  
FROCRAIN ..... Nantes Étudiants Club  
DULOQUIN ..... Club Culturiste Reims  
SERPAGGI ..... Club Culturiste Chartreux Marseille  
MIZRAHI ..... Club Nautique et Athlétique Rouen  
GUIBERT ..... A.S. Cheminots Béziers  
MEHLINGER ..... U.S. Petite-Rosselle  
DULICE ..... V.G.A. Saint-Maur  
POTIER ..... Société Gymnastique Angers  
LECUYER ..... Club Culturiste Reims  
DIGNAN ..... Union Athlétique Tarbaise  
RENAUNT ..... Ass. Amicale Couronnaise  
GARCIA ..... Club Haltérophile Culturiste Marignane  
MARTINEZ ..... Sporting Club Limouxin  
HABIERA ..... A.S. Usinor Montataire  
BERINGUER ..... Ass. Haltér., et Cult. Physique Manosque  
SEGONZAC ..... A.S.P.O. Midi-Bordeaux  
BESSELY ..... Société Athlétique Montmartroise  
Blessé, sera autorisé à repasser uniquement les épreuves physiques.

*France-Italie « A »*. - Il n'est pas possible d'organiser cette rencontre en France, le 23 Mars, comme le demande la Fédération Italienne, mais seulement au mois de Novembre. Il lui sera donc adressé une réponse dans ce sens.

*Coupe Latine d'Haltérophilie*. - Projet de la Fédération Italienne, cette Coupe serait réservée aux nations latines européennes : Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Portugal, Roumanie. Elle se disputerait chaque année dans une nation différente, de 1971 à 1977 et serait réservée à des athlètes de moins de 21 ans.

La Commission Sportive suggère : que l'âge des athlètes soit porté à 22 ans que les nations puissent engager neuf athlètes et trois hommes, au maximum, par catégorie que le classement se fasse par addition des points.

*Tournois par catégories*. - Cette formule a été étudiée afin de permettre à un plus grand nombre d'athlètes français de se mesurer à des athlètes étrangers.

Le Bureau décide donc de faire appel aux clubs qui pourront financer ces tournois dont trois sont prévus pour 1970 :

- *Tournoi des Espoirs* : 4 et 5 Juillet et 12 et 13 Décembre ;
- *Tournoi des Seniors* : 19 et 20 Décembre.

*Proposition de la Fédération Polonaise* qui demande un match Seniors en Pologne du 12 au 17 Novembre.

Le Bureau estime qu'aucune décision ne pourra être prise avant la discussion du budget.

*Championnat d'Europe*. - Neuf hommes, en principe, seront sélectionnés. Il aura lieu du 20 au 29 Juin 1970, à Szombathely (Hongrie).

*Championnat du Monde*. - Il est organisé en 1970, par les États-Unis, à Colombus, du 19 au 27 Septembre. Cinq haltérophiles français, au maximum, seront sélectionnés.

Le Bureau donne son accord à toutes ces propositions.

*CONSTITUTION DE CONSEILS RÉGIONAUX DES SPORTS*. - Lecture est donnée de la lettre du Comité National des Sports exposant les raisons de cette initiative. Un exemplaire en sera expédié aux Comités Régionaux.

*CRÉATION DU HAUT COMITE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS*. - Le Président donne connaissance du projet de décret portant création du Haut Comité de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, qui a été discuté au C.N.S., lors de la réunion d'information du 2 Décembre.

*JEUX DE FRANCE*. - Le Bureau est, en principe, d'accord pour l'organisation des Jeux de France. Une formule est à étudier en ce qui concerne l'haltérophilie. Les athlètes devront avoir 18 ans au maximum.

*COMITE NATIONAL DES SPORTS*. - Lecture d'une lettre du C.N.S. demandant aux Fédérations de désigner des personnes qui pourraient apporter leur concours dans ses différentes commissions.

M. Guillier accepte de faire partie de la Commission de l'Équipement Sportif.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE*.

*Championnat de France 1970*. - L'organisation de ce Championnat est à l'étude et il pourrait se faire à Creil ou à Beauvais, les 1<sup>er</sup> 2 et 3 Mai.

**Partie**  
*Officielle*

**PROCÈS-VERBAL  
de la RÉUNION du BUREAU  
du 6 Décembre 1969**

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., J. Bertholet, R. Duverger, L. Guillier, J.-P. Mangin, B. Moulin.

Assistaient à la réunion : MM. C. Taillefer, Directeur Technique National, G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. J. Asso, R. Baillet, J. Dame, C. Favrou, G. Firmin, R. Gourhand, M. Stresser.

*DEMANDES D'AFFILIATION*. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3808 - Ass. Centre de Plein Air « Amitié » à Lingolsheim (Alsace) ;
- ✓ N° 3809 - Centre Cultur., d'Indre (Anjou) ;
- ✓ N° 3810 - Club Haltérophile et Culturiste de Nevers (Bourgogne) ;
- ✓ N° 3811 - Association Foyer de Romilly (Champagne) ;
- ✓ N° 3812 - Union Sport, et Artistique de la Marine à Toulon (Côte d'Azur) ;
- ✓ N° 3813 - Etoile Culturiste Fourmisiennaise (Flandres) ;
- ✓ N° 3814 - Association Sportive de l'École Secondaire Saint-Sulpice à Paris (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3815 - Stade Olympique Rosnéen (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3816 - Union Sportive de Villemoustaussou (Languedoc) ;
- ✓ N° 3817 - Association Sportive du Lycée de Sarrebourg (Lorraine) ;
- ✓ N° 3818 - St. Dieppois (Hte-Normandie) ;
- ✓ N° 3819 - Sculptural Cl. Niortais (Poitou) ;
- ✓ N° 3820 - Club Sp. Pertusien (Provence) ;

✓ N° 3821 - Arts et Sports de Cahors (Pyrénées).

Le Bureau a également homologué le changement de titre du Cercle Haltérophile Troyen qui devient Troyes Omnisports.

*HOMOLOGATION DE RECORDS*. - Le Bureau homologue les records de France haltérophiles et culturistes (Tableau annexé au présent procès-verbal).

*BUDGET PRÉVISIONNEL*. - Le Président fait part à ses collègues de la demande de subvention soumise au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports pour l'année 1970 et espère que satisfaction lui sera donnée.

*MATCHES INTER-NATIONS*.

*France-Roumanie*. - Il aura lieu au Gymnase Municipal, rue Japy, le 17 Décembre, en soirée. Les modalités d'organisation sont arrêtées.

*Tournoi par catégories*. - La ville d'Angers n'ayant pu prendre en compte les frais de déplacement des athlètes, c'est à Maisons-Alfort qui a bien voulu mettre son gymnase à la disposition de la F.F.H.C. que se tiendra cette compétition à laquelle prendront part les Poids Plumes.

Par ailleurs, la Commission Sportive, qui s'est réunie le matin, a étudié les différentes propositions de matches inter-nations parvenues à la F.F.H.C. et a envisagé la possibilité de faire disputer des Tournois par catégories, en faisant appel, pour les uns et les autres, aux organisateurs pour le financement.

*France-Grande-Bretagne Juniors, en France*. - Il pourrait avoir lieu le 7 ou le 8 Février, sur 9 catégories, si cette date convient à la Fédération Britannique.

*France-Grande-Bretagne « B », en Angleterre*. - La Commission Sportive suggère cette rencontre qui pourrait avoir lieu en Juin, après la sélection pour le Championnat d'Europe, si la Grande-Bretagne accepte notre proposition.

## Haltérophile Moderne n° 260 (01-1970)

**Homologation de nominations d'arbitres.** - Les nominations suivantes sont homologuées, sur proposition des Comités Régionaux et après contrôle des procès-verbaux.

**Arbitres Nationaux :** MM. Montferrini et Bozzi (Côte d'Azur).

**Arbitres Régionaux :** MM. Thomas (Côte d'Azur), Valente (Pyrénées), Douet (Basse-Normandie).

**Stages de Formation de Cadres.** - Le Directeur Technique donne connaissance des résultats obtenus par les participants aux stages de formation de cadres qui ont eu lieu depuis le début de la saison.

**Sanctions.** - Lecture est donnée d'une lettre de la F.S.G.T. signalant la radiation d'un de ses athlètes et demandant à la F.F.H.C. de ne pas l'admettre dans un de ses clubs.

Le Bureau, en application des termes du protocole, accède à la demande de la F.S.G.T.

**Lettre du Stade de la Grand-Combe.** - Le Bureau donne l'autorisation à ce club d'organiser une journée de records, le 4 janvier 1970.

**Demandes de prêts de barres.** - Le Bureau donne avis favorable aux demandes présentées par les clubs suivants :

- Entente d'Appoigny (Bourgogne).
- Sporting Club Dijonnais (Bourgogne).
- La Châtillonnaise (Bourgogne).
- Stade Olympique Rosnéen (Ile-de-Fr.).
- Club Haltérophile et Culturiste d'Athis-Mons (Ile-de-France).
- A.S. du Lycée de Sarrebourg (Lorraine).
- A.S. du Lycée Technique Nationalisé de Perpignan (Languedoc).

**Culture Physique.** - Le Président fait part d'une lettre de M. Favrou qui, ne pouvant assister à cette réunion, expose par écrit son projet de calendrier régional, pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 1<sup>er</sup> Juillet 1970.

Le Bureau décide de publier le calendrier dans le Bulletin fédéral et de faire parvenir le règlement des deux premières compétitions aux délégués culturistes et aux comités régionaux. Pour les autres compétitions, une étude plus approfondie est nécessaire.

**Amicale des Entraîneurs.** - M. Taillefer expose le projet de création d'une amicale des entraîneurs dont l'ont entretenu certains techniciens.

Le Bureau ne voit pas d'inconvénients à cette création mais estime que ce n'est pas de sa compétence et qu'il appartient aux intéressés de prendre toutes dispositions à ce sujet. Néanmoins, il est

d'accord pour la publication, dans le Bulletin fédéral, d'un article annonçant la création de cette amicale et en définissant les buts.

**Commission Médicale.** - Le Docteur Durey, Président de cette Commission, ayant fait parvenir à M. Bovi un programme détaillé de ses projets, il sera convoqué à la prochaine réunion du Comité de Direction pour les exposer.

**Protocole d'accord entre la F.F.H.C. et l'institut National des Sports** proposant la nomination d'un psychologue sportif et fixant ses attributions.

Après certaines modifications demandées par M. Duverger, le Bureau approuve les termes de ce protocole.

Avant de terminer, le Président donne la parole aux personnes qui auraient des questions à poser.

M. Bertholet demande au Trésorier de présenter, à la prochaine réunion du Comité de Direction, les comptes concernant les licences et les compétitions nationales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 11 h 45 est levée à 18 h 45.

*Le Secrétaire Général,*  
L. GUILLIER.

*Le Président,*  
C. BOVI.

### TABLEAU DES RECORDS

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
<b>Records Haltérophiles Juniors</b>				
<b>Arraché :</b>				
Coqs .....	Garaños : 82 k 500	Cozeret J-C. : 83 k	29-11-69 à Montrouge	MM. Billiard, Pichon. Durr
<b>Records Haltérophiles Seniors</b>				
<b>Développé :</b>				
Mouches.....	Moreau : 80 k 500	Curetti : 81 k	9-11-09 à Nice	MM. Cruz, Asso, Paléotti
<b>Arraché :</b>				
Mouches.....	Moreau : 75 k 500	Curetti : 76 k 500	9-11-69 à Nice	MM. Crus, Asso, Paléotti
<b>Épaulé-jeté :</b>				
Mouches.....	Moreau : 108 k	Moreau 110 k	25-10-69 à Toulouse	MM. Garrabet, Nollet, Dini
Lourds-Légers.....	Gourrier : 190k	Gourrier : 190 k 500	1-11-69 à Maisons-Alfort	MM. Parot, Houte, Auber
<b>Total olympique :</b>				
Mouches .....	Moreau : 260k	Moreau : 265 k (81) + 75 + 110)	25-10-69 à Toulouse	MM. Garrabet. Nollet, Dini
<b>Records Culturistes Juniors</b>				
<b>Développé couché :</b>				
Lourds .....	Datteny : 142 k 500	Datteny : 150 k	16-11-69 à Halluin	M. Merveille
<b>Flexion sur jambes :</b>				
Plumes .....	Dubois : 146 k	Dubois : 148 k	8-11-69 à Lyon	MM. Coste, Létang. Hamon
Légers .....	Maurel : 165 k	Delvallez : 167 k 500	19-10-69 à Lille	M. Merveille
Lourds .....	Datteny : 225k	Datteny : 240 k	19-19-89 à Lille	M. Merveille
<b>Total des deux mouvements :</b>				
Coqs .....	Buatois : 207 k 500	Neusy : 210 k (90 + 120)	19-70-89 à Lille	M. Merveille
Plumes .....	Dubois : 242 k 500	Dubois : 252 k 500 (105 + 147,5)	8-11-69 à Lyon	MM. Coste, Létang. Hamon
Lourds .....	Datteny : 367 k 500	Datteny : 385 k (145 + 240)	19-10-69 à Lille	M. Merveille
<b>Records Culturistes Seniors</b>				
<b>Développé couché :</b>				
Moyens .....	Briffouillère : 170k	Briffouillère : 173 k 500	25-10-69 à Lyon	M. Hamon

## MATCH INTER-NATIONS

La Grande-Bretagne n'ayant pas répondu assez rapidement, le Match France-Grande-Bretagne Juniors qui devait avoir lieu les 7 ou 8 Février a dû être reporté.

La Grande-Bretagne a accepté la date du 6 ou 7 Juin qui lui a été proposée.

Les Clubs de la Région parisienne, des Flandres, ou des départements limitrophes qui pensent pouvoir obtenir une subvention pour organiser cette rencontre sont priés d'en faire part à la F.F.H.C., le plus rapidement possible.

## A LA SATISFACTION DES CULTURISTES

par **Claude FAVROU**

Dans son « mot du Président » de Novembre, M. Bovi se demande si les décisions prises par le Comité Directeur lors de sa réunion du 18 Octobre sont de nature à satisfaire les Culturistes. Je suis particulièrement heureux de donner au Président de la F.F.H.C. une réponse positive en l'assurant de ce que la bonne volonté manifestée par les membres du Comité Directeur ne nous a pas laissés indifférents.

Je suis, moi-même, tellement convaincu de ce que l'avenir sportif des Culturistes ne peut être mieux assuré ailleurs qu'au sein de la F.F.H.C. que c'est, justement la menace d'une scission qui m'a bouleversé au point de m'amener à tenir des propos désobligeants vis-à-vis de certains dirigeants haltérophiles.

Maintenant que les contestations et les accrochages des heures chaudes de l'été cèdent la place à la bonne volonté et à la réconciliation, j'espère que nous ne reviendrons plus sur ces sujets de polémiques. Personnellement, j'oublie de bonne grâce tout ce qui a pu se dire ou s'écrire de désagréable quant à la moralité des Culturistes en souhaitant bénéficier de la même mansuétude comme de renouer en toute cordialité avec des amis dont j'ai pu froisser la susceptibilité.

En acceptant d'examiner favorablement les demandes formulées et l'élargissement du programme des compétitions intéressant les Culturistes, la Direction Fédérale a démontré toute sa sagesse. Ses décisions ouvrent à nouveau des perspectives intéressantes à une fraction importante des licenciés trouvant dans nos épreuves athlétiques à s'exprimer sportivement, particulièrement pour ceux d'entre eux qui doivent mesurer leurs ambitions en haltérophilie sur les mouvements olympiques dont la rigueur technique n'est pas assimilable par tous.

\*\*\*

## ANALYSE DU PROGRAMME CULTURISTE FONCTIONNEMENT RESPONSABILITÉS

Puisque voici les Culturistes nantis d'un programme substantiel, il convient de l'analyser et de préciser certains détails quant au fonctionnement et au partage des responsabilités.

Le calendrier est étudié de façon à ne pas concurrencer celui des épreuves haltérophiles dont la priorité ne nous a jamais échappé.

Les épreuves plastiques sont totalement supprimées étant entendu que les Culturistes licenciés à la F.F.H.C. conservent l'entière liberté de parti-

ciper à des concours plastiques. Dans le cadre des activités de la F.F.H.C. ne sont donc organisés que des épreuves exclusivement athlétiques, la majorité des compétitions se disputant sur les 2 mouvements de base de la Culture physique athlétique le développé couché et la flexion de jambes.

A l'exception des éliminatoires du Championnat de France et du Combiné d'Hiver, les différentes épreuves sont prévues de façon à éviter une confrontation sans intérêt et même démoralisante entre les champions et les athlètes de second plan.

L'on remarquera l'utilisation du système de la transformation des performances en points, rendu parfois nécessaire par les épreuves de saut en longueur. Je crois devoir m'expliquer quant à l'intérêt de cette formule qui permet de classer dans un même classement des concurrents de catégories différentes. Il s'agit là d'un avantage essentiel, car, le plus souvent, particulièrement au niveau régional, un classement entre athlètes d'une même catégorie ne présente guère d'intérêt, soit parce que le nombre des participants est insuffisant, soit parce qu'une différence trop marquée des valeurs élimine l'attrait primordial des compétitions sportives, à savoir l'effet stimulant de la lutte entre les concurrents.

La formule n'est pas sans inconvénient dans la mesure où il est toujours empirique de vouloir situer les performances de base que doit réaliser, par exemple, un poids lourd comparativement à un poids coq. Cependant, l'expérience permet de constater que cette formule reflète assez bien la hiérarchie des valeurs intrinsèques. Par ailleurs, le système des catégories laisse, lui aussi, une part à l'empirisme puisqu'un athlète accusant 60 k 500 sur la bascule peut se mesurer à un adversaire plus lourd de quelque 7 k !...

Le programme comprend 4 compétitions comportant des particularités : « Le Challenge de France Athlétique des Clubs », qui se dispute sur les 2 mouvements de base mais par équipes de 3 athlètes.

Le « Premier Pas Athlétique », réservé aux débutants, dont la formule répond à la nécessité de mettre en exergue plusieurs qualités fondamentales (force, résistance, détente) sans soumettre un organisme, encore mal préparé, à des efforts traumatisants.

Les « Brevets Athlétiques », épreuves de masse permettant à tous les pratiquants de faire le point quant à leur niveau athlétique en fonction de leur orientation spécifique tout en situant plus largement leur valeur musculaire par le truchement de 2 exercices inusités, l'épaulé-jeté et le saut en longueur sans élan.

Enfin, le « Combiné d'hiver », se disputant sur un mouvement athlétique de force, le développé-couché, et un mouvement olympique, l'épaulé-jeté. Cette compétition permet une confrontation sportive intéressante entre les culturistes et les haltérophiles, mais, surtout, elle permet aux premiers nommés d'aborder l'haltérophilie et de se découvrir, éventuellement, des dispositions pour cette discipline.

J'avais prévu de soumettre ce programme à l'examen des membres de la Commission de Culture physique, mais je n'ai pas encore la liste complète des délégués culturistes régionaux et, surtout, nous sommes terriblement pressés par le temps, le programme devant être publié dans le Bulletin fédéral le plus rapidement possible et le règlement des diverses compétitions adressé aux Comités Régionaux et aux délégués culturistes. En considération de cet impératif, je me suis limité à solliciter

l'agrément du Bureau Directeur Fédéral pour ce qui concerne le calendrier de la saison en cours étant entendu que la Commission de Culture physique aura à étudier et mettre au point celui de la prochaine saison pour le soumettre aux instances fédérales.

Ce dernier paragraphe me permet d'enchaîner sur le problème des responsabilités. A ce sujet, nous ne pouvons pas ignorer la lourde tâche que doivent assumer les dirigeants et leurs collaborateurs très accaparés par l'haltérophilie. Aussi, convient-il de les libérer, dans la mesure du possible, des diverses responsabilités propres aux activités culturistes.

Sur le plan national, au titre de Président de la Commission de Culture physique, secondé et supervisé par les membres de cette Commission formée par l'ensemble des délégués culturistes régionaux, il me revient d'assurer le fonctionnement de la branche culturiste fédérale sous la tutelle de la Direction Générale de la Fédération. Ma tâche consiste plus particulièrement à prendre à mon compte le travail de secrétariat comme l'établissement des classements nationaux des compétitions. En fonction de ces attributions, je reçois directement à mon adresse personnelle : blvd. Winston-Churchill - 17, Port-Neuf - La Rochelle, tout ce qui concerne les activités culturistes (correspondance, résultats ou autres documents).

Au niveau régional, les responsabilités sont assumées par les délégués culturistes régionaux - sous la tutelle des Comités régionaux - dont la mission consiste à assurer l'organisation et la régularité des épreuves, de désigner les arbitres, de transmettre les résultats après les avoir soigneusement vérifiés et mis en ordre. Ils se doivent également de tenir à jour la classification culturiste ou athlétique des athlètes de leur Comité et d'en transmettre le double au Président de la Commission de Culture physique qui doit être informé de l'accession des athlètes à un degré supérieur.

Le problème de l'arbitrage étant également très préoccupant, il importe d'y remédier en accordant provisoirement aux délégués culturistes le privilège de nommer des arbitres culturistes régionaux, après avoir soigneusement vérifié leurs compétences, même s'il s'agit d'athlètes toujours en activité. Évidemment, dans ce dernier cas, un athlète ne peut pas arbitrer et disputer une compétition.

Sur le plan du fonctionnement et des règlements généraux, il convient de noter quelques précisions importantes.

Ainsi, les dates fixées pour les diverses épreuves peuvent-elles être modifiées en fonction des impératifs régionaux, sauf en ce qui concerne les éliminatoires du Championnat de France athlétique dont les résultats doivent me parvenir avant le 18 Mai. Cependant, de façon à ce que les résultats nationaux ne soient pas publiés avec trop de retard, les résultats régionaux devront obligatoirement me parvenir dans les 15 jours suivant la date normalement prévue par le calendrier.

Le règlement général et technique en ce qui concerne le nombre des essais, la progression des charges, l'exécution des mouvements, la tenue, le matériel... etc., ne subit aucune modification dans l'immédiat.

Il me reste à espérer que, toutes traces d'acrimonies effacées, la bonne volonté des uns et les efforts des autres se traduiront par un résultat positif dans le sens de la participation des principaux intéressés à savoir : les pratiquants.

Claude FAVROU.

**RÉSULTATS  
DU PREMIER PAS ATHLÉTIQUE**

**1<sup>er</sup> session**

**Cadets :**

1<sup>er</sup> Dejonghe, Halluin : 62 - 2<sup>e</sup> Marquis, I.C. Rochelais : 53 - 3<sup>e</sup> Redondo, Grande-Synthe : 52 - 4<sup>e</sup> Fourdinier, Boulogne : 52 - 5<sup>e</sup> Ryssem, Haubourdin : 51 - 6<sup>e</sup> Saint-Georges, Saint-Orner : 49 - 7<sup>e</sup> Boyer, C.H.C. Rochefortais : 47 - 8<sup>e</sup> Samoun, C.C.C. Marseille : 43 - 9<sup>e</sup> Godart, Aire/Lys : 42 - 10<sup>e</sup> Joncs, Aire/Lys : 41 - 10<sup>e</sup> Langlet, G., Calais : 41 - 10<sup>e</sup> Dépine, Calais : 41 - 10<sup>e</sup> Bandini, Halluin : 41 - 10<sup>e</sup> Stingre, Française de Lyon : 41 - 15<sup>e</sup> Dubois, Saint-Orner : 40 - 16<sup>e</sup> Minois, I.C. Rochelais : 36 - 17<sup>e</sup> Bordage, I.C. Rochelais : 34 - 18<sup>e</sup> Dewert, Saint-Orner : 33 - 18<sup>e</sup> Chapelet, Saint-Orner : 33 - 18<sup>e</sup> Provence, Saint-Orner : 33 - 18<sup>e</sup> Guinaudeau, Calais : 33 - 18<sup>e</sup> Touabiz, Grande-Synthe : 33 - 23<sup>e</sup> Grelier, I.C. Rochelais : 32 - 24<sup>e</sup> Giraudan, Calais : 30 - 25<sup>e</sup> Thomas, Saint-Orner : 29 - 25<sup>e</sup> Humez, Aire/Lys : 29 - 27<sup>e</sup> Prouvée, Saint-Orner : 25 - 27<sup>e</sup> Lenglet, Calais : 25 - 27<sup>e</sup> Magnier, Calais : 25.

**Juniors :**

1<sup>er</sup> Étourneau, A.H.C. Rochelaise : 70 - 2<sup>e</sup> Croquefer, C.H.C. Rochefortais : 67 - 3<sup>e</sup> Lefebvre, Haubourdin : 64 - 4<sup>e</sup> Moyennant, Gauloise de Vaise : 60 - 5<sup>e</sup> Guilmant, Boulogne : 58 - 6<sup>e</sup> Olivier, Halluin : 58 - 7<sup>e</sup> Taoutaoui, Grande-Synthe : 57 - 8<sup>e</sup> Destrez, Calais : 56 - 8<sup>e</sup> Rousseau, Halluin : 56 - 10<sup>e</sup> André, Grande-Synthe : 52 - 10<sup>e</sup> Bitton, Française de Lyon : 52 - 10<sup>e</sup> Bonjean, A.H.C. Rochelaise : 52 - 13<sup>e</sup> Vania, Halluin : 51 - 13<sup>e</sup> Joye, Halluin : 51 - 13<sup>e</sup> Hervaud, A.H.C. Rochelaise : 51 - 16<sup>e</sup> Caron, Boulogne : 50 - 17<sup>e</sup> Torres, Boulogne : 49 - 17<sup>e</sup> Casagrand, C.C.C. Marseille : 49 - 17<sup>e</sup> Delavaud, I.C. Rochelais : 49 - 20<sup>e</sup> Lamda, Grande-Synthe : 47 - 21<sup>e</sup> Delpouve, Aire/Lys : 46 - 21<sup>e</sup> Demey, Aire/Lys : 46 - 21<sup>e</sup> Rohrman, Aire/Lys : 46 - 24<sup>e</sup> Duval, Calais : 45 - 25<sup>e</sup> Bertrand, I.C. Rochelais : 42 - 25<sup>e</sup> Vinsoneau, I.C. Rochelais : 42 - 27<sup>e</sup> Vièque, Aire/Lys : 41 - 27<sup>e</sup> Zida, C.C. Marseille : 41 - 29<sup>e</sup> Héras, A.S.P.T.T. Lille : 40 - 30<sup>e</sup> Obled, A.S. P.T.T. Lille : 39 - 30<sup>e</sup> Orgear, Halluin : 39 - 30<sup>e</sup> Sarte, C.C.C. Marseille : 39 - 33<sup>e</sup> Mazoyer, Française de Lyon : 37 - 33<sup>e</sup> Flores, I.C. Rochelais : 37 - 35<sup>e</sup> Pelletier, I.C. Rochelais : 34 - 36<sup>e</sup> Viseur, I.C. Rochelais : 33 - 36<sup>e</sup> Barrière, A.S.E. Lille : 33 - 38<sup>e</sup> Paumier, A.C. Havraise : 29,5 - 39<sup>e</sup> Ancel, A.C. Havraise : 27 - 40<sup>e</sup> Loquem, A.H.C. Rochelaise : 24 - 40<sup>e</sup> Passebon, T.C. Rochelais : 24.

**Seniors :**

1<sup>er</sup> Devienne, S.C. Saint-Georges-de-Dionne : 68 - 2<sup>e</sup> Bonneau, A.H.C. Rochelaise : 66 - 3<sup>e</sup> Biétry, C.H.C. Rochefortais : 62 - 4<sup>e</sup> Schwartz, A.S.E. Lille : 56 - 5<sup>e</sup> Roussel A., Aire/Lys : 55 - 6<sup>e</sup> Lopez, A.H.C. Rochelaise : 53 - 7<sup>e</sup> Bœuf, Française de Lyon : 51 - 8<sup>e</sup> Dupont, A.S.P.T.T. Lille : 50 - 8<sup>e</sup> Queneau, C.H.C. Rochefortais : 50 - 8<sup>e</sup> Boudet, Gauloise de Vaise : 50 - 11<sup>e</sup> Beurenne C., C.C. Marseille : 49 - 12<sup>e</sup> Hassapir, Française de Lyon : 48 - 13<sup>e</sup> Flamand, Française de Lyon : 48 - 14<sup>e</sup> Demey, Aire/Lys : 46 - 15<sup>e</sup> Manuch Française de Lyon : 45 - 16<sup>e</sup> Gerberon, Française de Lyon : 44 - 17<sup>e</sup> Niard, Française de Lyon : 42 - 18<sup>e</sup> Barrat, Française de Lyon : 40 - 19<sup>e</sup> Legros, Française de Lyon : 39 - 19<sup>e</sup> Motillon, I.C. Rochelais : 39 - 21<sup>e</sup> Lucas, A.C. Havre : 38,5 - 22<sup>e</sup> Rossel,

Aire/Lys : 38 - 22<sup>e</sup> Kebbabi, Française de Lyon : 38 - 24<sup>e</sup> Chevrier, Gauloise de Vaise : 37 - 24<sup>e</sup> Misterka, A.S.P.T.T. Lille : 37 - 24<sup>e</sup> Campion, A.H.C. Roch. : 37 - 27<sup>e</sup> Seddiki, Française de Lyon : 36 - 28<sup>e</sup> Aciero, Fr. de Lyon : 33 - 28<sup>e</sup> Rouxel, A.C. Havraise : 33 - 30<sup>e</sup> Mury, A.C. Havraise : 31 - 31<sup>e</sup> Bourenne J.-P., C.C.C. Marseille : 29 - 32<sup>e</sup> Caffard, A.C. Havraise : 27 - 32<sup>e</sup> Bernouy, A.C. Havraise : 27 - 32<sup>e</sup> Bortoli, C.C.C. Marseille : 27 - 35<sup>e</sup> Cardinal, C.C.C. Marseille : 25 - 36<sup>e</sup> Barat J., Fr. de Lyon : 24 - 36<sup>e</sup> Ghernaia, C.C.C. Marseille : 24 - 38<sup>e</sup> Permal, A.C. Havraise : 23.

\*\*\*

**RÉSULTATS DU CRITÉRIUM  
NATIONAL ATHLÉTIQUE  
D'AUTOMNE**

**Juniors :**

1<sup>er</sup> Datteny, Haubourdin : 33 - 2<sup>e</sup> Delvallez, A.S.P.T.T. Lille : 26 - 3<sup>e</sup> Humbert, I.C. Rochelais : 24 - 4<sup>e</sup> Neusy, Lens : 22 - 5<sup>e</sup> Vandevraye, A.S.P.T.T. Lille : 20 - 5<sup>e</sup> Delrue, Courrières : 20 - 7<sup>e</sup> Étourneau, A.H.C. Rochelaise : 19 - 8<sup>e</sup> Quentin, C.A. Saint-Priest : 18,5 - 9<sup>e</sup> Delvallez D, A.S.P.T.T. Lille : 18 - 10<sup>e</sup> Caillaud, A. H. C. Rochelaise : 17 - 11<sup>e</sup> Bermejo, Halluin : 16 - 11<sup>e</sup> Bazaud, A.C. Havraise : 16 - 13<sup>e</sup> Lévêque, C.H.C. Rochefortais : 15 - 13<sup>e</sup> Lutic, Calais : 15 - 15<sup>e</sup> Laprère, I.C. Rochelais : 14,5 - 16<sup>e</sup> Agion, A.H.C. Rochelaise : 13,5 - 17<sup>e</sup> Tonneau, I.C. Rochelais : 13 - 17<sup>e</sup> Neusy J.-M., Lens : 13 - 19<sup>e</sup> Bourdassol, I.C. Rochelais : 12,5 - 20<sup>e</sup> Croquefer, C.H.C. Rochefortais : 12 - 20<sup>e</sup> Verhen, Halluin : 12 - 22<sup>e</sup> Guilmant, Boulogne : 11,5 - 23<sup>e</sup> Fouillet, S.C. Niortais : 11 - 23<sup>e</sup> Zida, C.C.C. Marseille : 11 - 23<sup>e</sup> Huyghebaert, Halluin : 11 - 26<sup>e</sup> Bruynel, A.S.P.T.T. Lille : 10.

**Seniors :**

1<sup>er</sup> Maréchaud, Al. Roanne : 31 - 2<sup>e</sup> Verholle, Halluin : 30 - 3<sup>e</sup> Pagiaro, Courrières : 28 - 4<sup>e</sup> Fourdinier, Boulogne : 26,5 - 5<sup>e</sup> Plyarol, Haubourdin : 26 - 6<sup>e</sup> Dubus, I.C. Rochelais : 25 - 6<sup>e</sup> Verpoort, Halluin : 25 - 8<sup>e</sup> Attal, I.C. Rochelais : 24 - 8<sup>e</sup> Grimonprez, Halluin : 24 - 10<sup>e</sup> Mériquet, Gauloise de Vaise : 22,5 - 10<sup>e</sup> Bazin, C.H.C. Oyonnax : 22,5 - 12<sup>e</sup> Briffouillière, C.H.C. Oyonnax : 22 - 12<sup>e</sup> Sandon, C. H. C. Oyonnax : 22 - 14<sup>e</sup> Delacroix, Halluin : 21,5 - 15<sup>e</sup> Ménard, I.C. Rochelais : 19,5 - 15<sup>e</sup> Maubert, Calais : 19,5 - 17<sup>e</sup> Timonier, Gauloise de Vaise : 19 - 18<sup>e</sup> Ragot, S.C. Niortais : 18,5 - 18<sup>e</sup> Blanchard, Calais : 18,5 - 20<sup>e</sup> Pecqueux, Calais : 18 - 20<sup>e</sup> Belunza, A.C. Havraise : 18 - 22<sup>e</sup> Moreau, A.H.C. Rochelaise : 17,5 - 22<sup>e</sup> Bertrac, A.C. Havraise : 17,5 - 24<sup>e</sup> Estournet, A.C. Havraise : 17 - 25<sup>e</sup> Nawrot, A.H.C. Rochelaise : 16.

\*\*\*

**RÉSULTATS  
DU « COMBINE D'AUTOMNE »  
(Développé-couché + Epaulé.jeté)**

**Juniors :**

*Mouches.* - 1<sup>er</sup> Lamda M., Grande-Synthe : 130 - 2<sup>e</sup> Lamda H., Grande-Synthe : 92,5 - 3<sup>e</sup> Touabaia, G.-Synthe : 87,5.

*Cogs.* - 1<sup>er</sup> Caillaud, A.H.C. Rochelaise : 157,5 - 2<sup>e</sup> Mord, C.A. Rosendaël : 125.

*Plumes.* - 1<sup>er</sup> Redondo, Gde-Synthe : 145 - 2<sup>e</sup> Fouillet, S.C. Niortais : 125 - 3<sup>e</sup> Rousseau, Saint-Pol-sur-Mer : 122,5.

*Légers.* - 1<sup>er</sup> André, Grande-Synthe : 170 - 2<sup>e</sup> Taoutaoui, Grande-Synthe : 165 - 3<sup>e</sup> Minois, I.C. Rochelais : 100.

*Moyens.* - 1<sup>er</sup> Humbert, I.C. Rochelais : 210 - 2<sup>e</sup> Pentecôte, A.H.C. Rochelaise : 187,5 - 3<sup>e</sup> Vandewalle, C.A. Rosendaël : 182,5 - 4<sup>e</sup> Tonneau, I.C. Rochelais : 175 - 5<sup>e</sup> Bourdassol, I.C. Rochelais : 170 - 6<sup>e</sup> Laprère, I.C. Rochelais : 162,5 - 7<sup>e</sup> Rousseau, I.C. Rochelais : 160 (poids : 71,200) - 8<sup>e</sup> Routier, Grande-Synthe : 160 (poids : 73,200) - 9<sup>e</sup> Denimal, Grande-Synthe : 152,5 - 10<sup>e</sup> François, Saint-Pol-sur-Mer : 140 - 11<sup>e</sup> Burgeot, I.C. Rochelais : 137,5.

*Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Moreau, S.C. Niortais : 152,5 - 2<sup>e</sup> Morice, I.C. Rochelais : 100.

*Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Couillaud, I.C. Rochelais : 195.

*Lourds.* - 1<sup>er</sup> Moizeau, I.C. Rochelais : 207,5.

**Seniors :**

*Plumes.* - 1<sup>er</sup> Hein, I.C. Rochelais : 180 - 2<sup>e</sup> Fradet, A.H.C. Rochelaise : 152,5.

*Légers.* - 1<sup>er</sup> Ménard, I.C. Rochelais : 187,5 - 2<sup>e</sup> Didot, S.G. Niortais : 177,5 - 3<sup>e</sup> Girard, S.C. Niortais : 145 - 4<sup>e</sup> Campion, A.H.C. Rochelaise : 130.

*Moyens.* - 1<sup>er</sup> Ragot, S.C. Niortais : 207,5 - 2<sup>e</sup> Nawrot, A.H.C. Rochelaise : 190 - 3<sup>e</sup> Duquesnoy, I.C. Rochelais : 180 - 4<sup>e</sup> Turbot, Grande-Synthe : 155.

*Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Calcœn, Grande-Synthe : 235 - 2<sup>e</sup> Moreau, A.H.C. Rochelaise : 217,5 - 3<sup>e</sup> Roussel, A.H.C. Rochelaise : 205 - 4<sup>e</sup> Baratange, S.C. Niortais : 202,5 - 5<sup>e</sup> Lopez, A.H.C. Rochelaise : 190 - 6<sup>e</sup> Lévy, A.H.C. Rochelaise : 155.

*Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Danjou, Gde-Synthe : 220.



**Dans nos**

**COMITÉS  
RÉGIONAUX**

**COMITE DU LANGUEDOC**

**Une soirée de records réussie  
le 3 Janvier 1970**

142 k à l'arraché c'est le nouveau record de France Mi-Lourd. Cette performance a été réalisée par Aimé Terme au cours d'un gala organisé par la section haltérophile du Stade Sainte-barbe à la Grand-Combe (Gard). Près de 400 personnes ont assisté à la chute de ce record, ainsi que 4 records du Languedoc

- record du développé (124 k) en Mi-Lourd et du total en Lourd-Léger (385 k) par Wilczewski Gérard (Junior) ;
- record du développé (131 k 5) et du total (420 k) en Lourd par Delpuech Jean-Claude (Senior).

Une salle comble, un public enthousiaste ont permis aux athlètes présents à cette soirée de se dépasser dans leur effort.



Pourtant les records ne constituaient pas le but principal des organisateurs. Deux objectifs étaient envisagés :

- le premier : amener le plus de monde possible et surtout des jeunes ;
- le deuxième était de présenter un spectacle sportif attrayant à un public néophyte afin qu'il ait une idée plus juste du sport haltérophile.

Obtenir une réussite complète demandait une organisation sans faille. 3 semaines d'efforts ininterrompus furent le lot des responsables de la soirée, efforts d'autant plus méritants qu'il leur fallait à la fois s'entraîner, organiser et effectuer leur travail personnel. Les municipalités de la Grand-Combe et des Salles du Gardon furent mises à contribution pour l'apport matériel nécessaire. Tous les moyens publicitaires furent utilisés : articles de presse, affiches, prospectus, tournées radio dans la région. L'étude d'un programme explicatif ne fut pas le moindre travail.

Certes, la présence en tête d'affiche d'Aimé Terme, champion du Monde et recordman d'Europe de l'arraché, constituait un attrait non négligeable. Pourtant il ne faut jamais compter sur la spontanéité du public et tout ce travail de préparation était nécessaire.

Et lorsqu'au soir du 3 Janvier, la salle municipale de la Grand-Combe s'avérait insuffisante pour recevoir tous les spectateurs, nous pouvions penser que notre premier objectif était atteint.

Le deuxième pouvait être plus difficile. Il fallait réussir à rendre une compétition d'haltérophilie passionnante pour un public ignorant tout de notre sport.

Pour cela, nous avons obtenu assez de coupes et de médailles pour récompenser tous les athlètes.

Le vainqueur de chaque catégorie recevait une coupe, les autres des challenges. De plus, des dons des commerçants nous permettaient d'offrir un souvenir supplémentaire à chaque haltérophile venu de l'extérieur, tandis qu'un transistor était mis en compétition entre les débutants.

Les bases étaient en place, il fallait trouver un commentateur qui fasse vivre toutes les péripéties du match aux spectateurs. C'est Alex Nowak, en deuxième année du stage d'éducateurs à l'I.N.S., qui fût chargé de ce travail, et s'acquitta avec brio de sa tâche.

La dernière touche devait être mise par la réunion de tous les athlètes avant le début de la soirée pour leur demander que règne une juste discipline dans le déroulement de la compétition. Il fallait que la salle d'échauffement connaisse, minute après minute, la progression des barres sur le plateau. Ce fût Bernard Martin, autre éducateur stagiaire, qui joua ici un rôle prépondérant.

La soirée fût-elle réussie ? Le fait que plus de 60 personnes soient restées debout durant dans tous les coins encore disponibles, le fait que du début à la fin, le public a su applaudir avec enthousiasme chaque essai, le fait aussi qu'un silence absolu régnait pendant la concentration de tous les athlètes nous permettait de penser que oui. Le lendemain, les commentaires unanimes de tous les journaux locaux nous donnaient raison tous les spectateurs sans exception avaient ce soir-là appris à aimer l'haltérophilie.

*Réflexions sur cette soirée :* si, même au sein des dirigeants nous entendons parfois ce genre de réflexion : « pour un néophyte, l'haltérophilie est monotone », la soirée du 3 Janvier à la Grand-Combe nous apporte la preuve du contraire. Si l'organisation de la compétition est faite avec un soin extrême et un souci constant de faire comprendre aux spectateurs ce qu'est l'haltérophilie, une compétition est captivante autant, sinon plus, qu'un match de football.

Que les dirigeants mettent tous leur savoir et tout leur cœur dans la préparation de leurs rencontres et ils auront la joie de lire dans les journaux ce genre de confession due à un journaliste local :

« Alors, avec quelques craintes de trouver la soirée monotone (l'haltérophilie n'étant pas réputée comme un sport captivant), on avait tenu tout de même à se rendre à l'invitation... Eh bien, disons-le sans fausse honte, nous nous étions trompés ».

**COMITES  
DE BOURGOGNE - NORMANDIE  
ÎLE-DE-FRANCE**

*Rencontre par équipes Juniors - 6 athlètes par équipes - 2 hommes par mouvement olympique - poids de corps de l'équipe déduit du total.*

**Résultats**

1<sup>er</sup> *Île-de-France* : Fauchaux, Leduc, Franzil, Cozeret, Lagarderie, Le Gras = 565 k -394 k 300 = 170 k 700.

2<sup>e</sup> *Bourgogne* : Collinot, Baillet, Charpentier, Puch, Baisse, Passemard = 600 k -438 k 550 = 161 k 450.

3<sup>e</sup> *Normandie* : Pichon, Bertin, Lefrou D., Lefrou P., Groin, Prudhomme = 570 k -456 k 850 = 113 k 150.

\*\*\*

**COMITES  
DE FLANDRES ET D'ÎLE-DE-FRANCE**

**Finale du Prix Inter-Comités**

**JUNIORS**

*Mouches.* - 1<sup>er</sup> Lamda (Gde-Synthe) : 180 - 2<sup>e</sup> Auger (V.G.A. Saint-Maur) : 170 k.

*Coqs.* - 1<sup>er</sup> Dadoun (A.S.C.E.M. Le Bourget) : 207,5 - 2<sup>e</sup> Leblanc (Lomme) : 207,5.

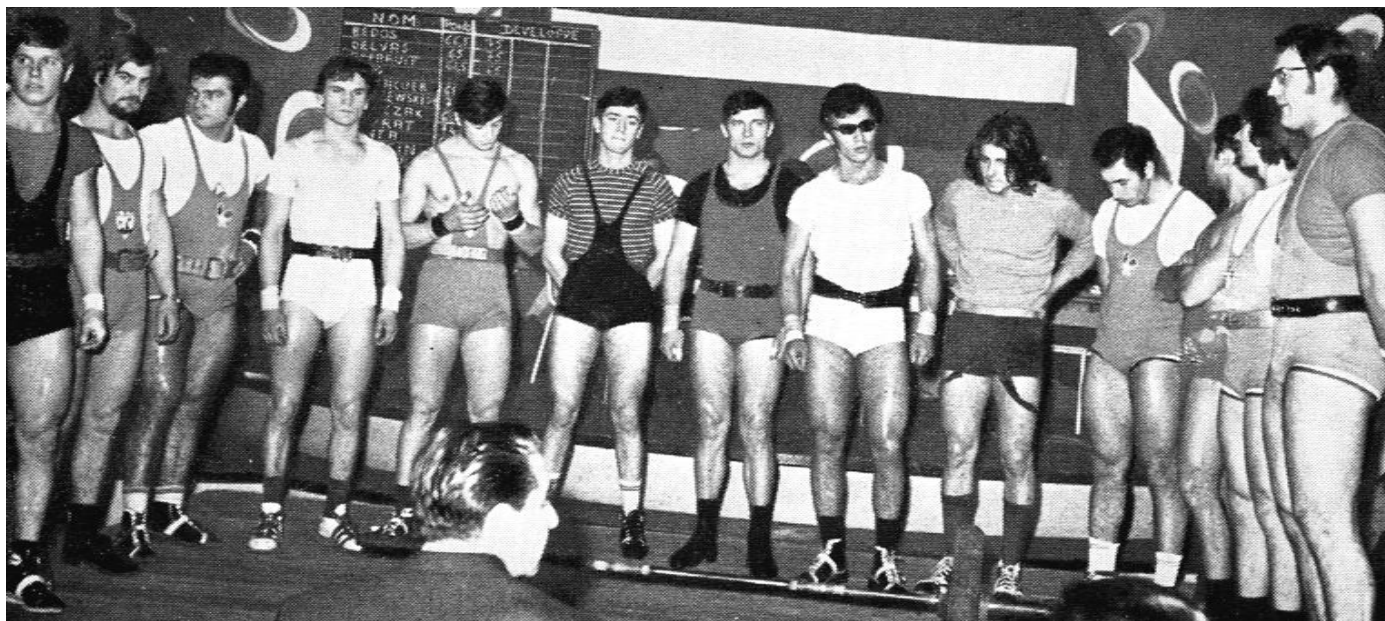
*Plumes.* - 1<sup>er</sup> Billin (St-Pol) : 232,5 - 2<sup>e</sup> Bruynel (P.T.T. Lille) : 212,5 - 3<sup>e</sup> Denonfoux (S.C.P.O.) : 210 - 4<sup>e</sup> Tataoui (Gde-Synthe) : 205.

*Légers.* - 1<sup>er</sup> Le Gras (Montrouge) : 257,5 - 2<sup>e</sup> Lutic (Calais) : 255 - 3<sup>e</sup> Cozeret M. (S.C. Neuilly) : 252,5 - 4<sup>e</sup> Melkman (Calais) : 247,5 - 5<sup>e</sup> Denimal (Gde-Synthe) : 235.

*Moyens.* - 1<sup>er</sup> Leduc (S.C. Neuilly) : 272,5 - 2<sup>e</sup> Vandevael (Rosendaël) : 265 - 3<sup>e</sup> Mazzéi (Liber-court) : 255 - 4<sup>e</sup> Virzi (A.C. Maisons-Alfort) : 252,5.

*Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Marot (A.C. Maisons-Alfort) : 270.

*Lourds.* - 1<sup>er</sup> Lecouflet (S.C. Neuilly) : 342,5.



**Soirée de records à la Grand-Combe**

**DELVAS, ROIG, TERME, DOKUCZAK, PENTA, APPARUIT, PALPACUER, DAURAT, BEDOS, COUSSIN, J.-P. WILCZEWSKI, G. WILCZEWSKI, DELPUECH (de gauche à droite).**



SENIORS

*Mouches.* - 1<sup>er</sup> Mocco (Roubaix) : 210.

*Coqs.* - 1<sup>er</sup> Provence (St-Omer) : 210 - 2<sup>e</sup> Bim (A.C. Meulan) : 210.

*Plumes.* - 1<sup>er</sup> Joye (Marquette) : 240 - 2<sup>e</sup> Miellet (P.T.T. Lille) : 232,5 - 3<sup>e</sup> Noël J.-L. (A.S.C.E.M. Le Bourget) : 227,5 - 4<sup>e</sup> Bruyneel (P.T.T. Lille) : 222,5.

*Légers.* - 1<sup>er</sup> Gaurat (E.S. Viry-Châtillon) : 265 - 2<sup>e</sup> Rigaud (E.S. Viry-Châtillon) : 265 - 3<sup>e</sup> Agogué (U.S. Métro) : 255.

*Moyens.* - 1<sup>er</sup> Rohaut (S.O. Saint Médard) : 292,5 - 2<sup>e</sup> Poncet (S.A. Enghien) : 290 - 3<sup>e</sup> Morand (C.A. Meulan) : 290.

*Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Lebailly (C.M.S. Pantin) : 295.

*Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Danel (Lomme) : 322,5 - 2<sup>e</sup> Danjou (Gde-Synthe) : 287,5.

*Lourds.* - 1<sup>er</sup> Grandu (S.A. Montmartroise) : 340 - 2<sup>e</sup> Devred (S.M. Montrouge) : 325.

*Super-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Pradal (C.M.S. Pantin) : 340.

\*\*\*

Résultat du Match par équipes  
Flandres - Île-de-France Juniors

(9 catégories)

1<sup>er</sup> : Île-de-France : 2.342 k 500. - Pace : 215 - Marc : 210 - Franzil : 272,5 - Leduc : 275 - Camtuel : 262,5 - Marmet : 265 - Marot : 272,5 - Beretti : 342,5 - Passaro : 227,5.

2<sup>e</sup> Flandres : 2.325 k. - Lamda : 175 - Leroy : 187,5 - Billin : 235 - Delvallez Dan. : 207,5 - Delvallez Did. : 320 - Calas : 207,5 - Fourmeaux : 310 - Boucque : 322,5 - Datteny : 360.

Société de Groupages Routiers sur toute la France.  
Service rapide de livraisons à domicile.  
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

**S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES**

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois

Tél. : 858.05.30

**TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.**

Finale du Prix Intergroupes 2<sup>e</sup> Série

JUNIORS

*Mouches.* - 1<sup>er</sup> Auger (V.G.A. Saint- Maur) : 175.

*Coqs.* - 1<sup>er</sup> Marc (C.A. Meulan) : 215 - 2<sup>e</sup> Doudou (A.S.C.E.M. Le Bourget) : 210.

*Plumes.* - 1<sup>er</sup> Clayette A. (A.S.C. Soignolles-en-Brie) : 240.

*Légers.* - 1<sup>er</sup> Le Gras (S.M. Montrouge) : 267,5 - 2<sup>e</sup> Cozeret M. (S.C. Neuilly) : 262,5 - 3<sup>e</sup> Virzi (A.C.M. Maisons-Alfort) : 250.

*Moyens.* - 1<sup>er</sup> Camtuel (S.A. Enghien) : 282,5 - 2<sup>e</sup> Leduc (S.C. Neuilly) : 280.

*Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Marot (A.C. Maisons-Alfort) : 280.

SENIORS

*Coqs.* - 1<sup>er</sup> Guipon (U.S.M. Gagny) : 242,5 - 2<sup>e</sup> Lévesque (C.M.S. Pantin) : 235.

*Plumes.* - 1<sup>er</sup> Piquemal (P.U.C.) : 282,5 - 2<sup>e</sup> Alfonso (S.A. Montmartroise) : 275.

*Légers.* - 1<sup>er</sup> Bary (S.M. Montrouge) : 300 - 2<sup>e</sup> Bordet (P.U.C.) : 295 - 3<sup>e</sup> Courtois (S.A. Enghien) : 292,5.

*Moyens.* - 1<sup>er</sup> Faucher (Rueil A.C.) : 350 - 2<sup>e</sup> Duchamp (S.C. Neuilly) : 295.

*Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Costedoat (S.A. Montmartroise) : 345 - 2<sup>e</sup> Vandenbreden (A.S. Lille I.E.) : 327,5.

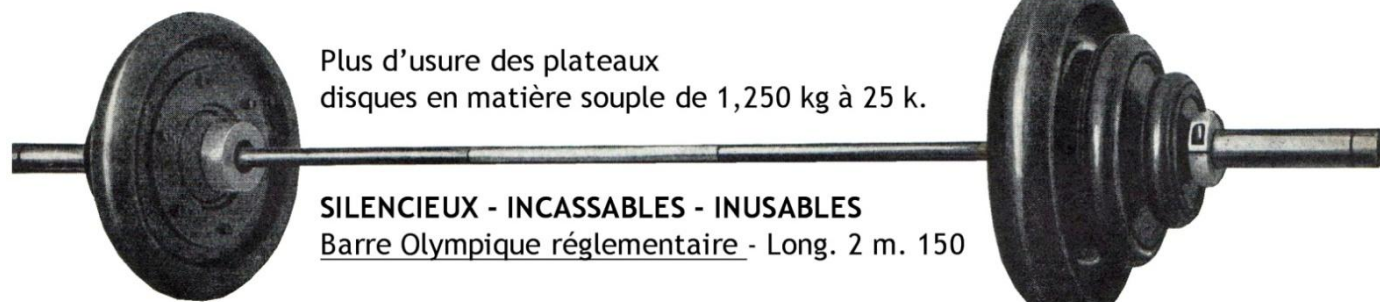
*Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Dewas (A.S. Lille I.E.) : 355 - 2<sup>e</sup> Pierron (Rosendaël) : 337,5 - 3<sup>e</sup> Scherpreel (Loos) : 327,5 - 4<sup>e</sup> Cosson (S.A. Enghien) : 317,5.

*Lourds.* - 1<sup>er</sup> Chala (U.S. Métro T.) : 400 - 2<sup>e</sup> Capdeville (S.C. Neuilly) : 367,5 - 3<sup>e</sup> Hermain (A.S. Lille I.E.) : 362,5.

*Super-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Besnier (S.C. Neuilly) : 372,5.

**HALTÉROPHILES**

Entraînez-vous  
n'importe où

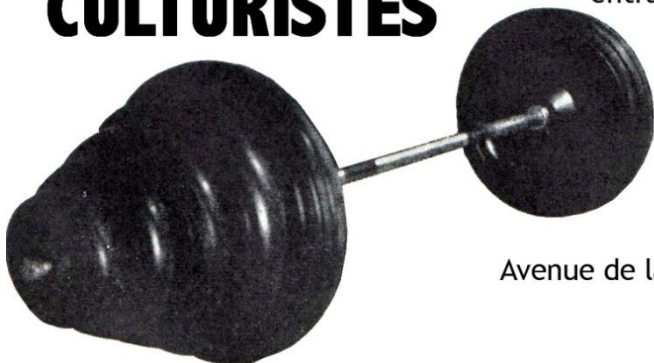


Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

**CULTURISTES**

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande

**LA ROUE FRANÇAISE**

Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

Téléph : 967.02.18

# HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTEROPHILE  
ET CULTURISTE

MENSUEL  
24<sup>e</sup> ANNÉE  
Février  
1970

Le numéro : 1,50 F



Continent Sports



## MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHILES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE



Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

### SOMMAIRE

Le Mot du Président .....	3
Une grande figure du Sport disparaît .....	3 et 4
Tournoi International catégories : Légers et Moyens, par C. TAILLEFER .....	4
Intensification de l'action prospective au niveau de l'adolescence, par C. TAILLEFER .....	4
Résultats du Mini-Palmarès et du Maxi-Palmarès .....	5 et 6
Conseil de Régence de la Zone Nord - Est .....	7
Classement du Prix Athlétique d'Encouragement .....	8 et 9
Règlement du Critérium National Athlétique et du Championnat de France Athlétique .....	9
L'arraché de Ozimek, par G. LAMBERT .....	10 et 11
Classement National du Prix d'Encouragement d'Automne ..	12, 13, 14 et 15
Ce que vous devez savoir : affectation préférentielle des sportifs du contingent .....	15
Nos Joies, nos Peines .....	15
La progression française en 1969 .....	16
Meilleures performances françaises 1969 .....	17
Nouvelles Internationales .....	17
Stages de Cadres au C.R.E.P.S. de Strasbourg .....	18
Dans nos Comités Régionaux .....	18 et 19



### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons  
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine  
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix  
Grand choix de Survêtements

**ALLEN** 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18  
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

M. Jean DAME, ancien Président de la F.F.H.C.,

Fondateur de « L'HALTÉROPHILE MODERNE ».

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris Le Directeur de la Publication : C Bovi

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1970.

## Le mot du Président

Je n'avais pas imaginé que mon « Mot » débiterait, ce mois-ci, par la triste nouvelle que la plupart des lecteurs connaissent : le décès de M. Jean Dame.

Ce fut, pour moi, comme pour beaucoup d'entre vous je le sais, un choc douloureux. La disparition de M. Dame laissera un grand vide au sein de notre Fédération dont il fut le guide pendant tant d'années.

De toutes parts, de France, de l'étranger, de nombreux témoignages de sympathie parviennent à la Fédération qui prouvent l'amitié et l'estime dont il jouissait et je tiens à remercier ici tous ceux qui se sont associés à notre peine.

En hommage au grand sportif qu'il fut, vous trouverez dans ces pages, retracés aussi fidèlement que possible, les faits les plus marquants de sa longue carrière sportive.

\*\*\*

Si, en ce début d'année, nos sportifs sont quelque peu au repos, les dirigeants, par contre, travaillent activement à l'élaboration du calendrier de la prochaine saison.

Pas de grandes réformes en perspective. Nous resterons fidèles à l'orientation prévue par le plan quadriennal avec, toutefois quelques modifications dictées par l'étude du bilan des premiers mois d'application de ce plan.

S'inspirant des travaux de la commission sportive, des conclusions du colloque des C.T.R. qui s'est tenu à l'I.N.S. du 26 au 30 Janvier et de l'avis des membres du Comité de Direction réunis le 31 Janvier, le Directeur Technique prépare un avant-projet de réglementation des compétitions qui sera examiné par la Commission Sportive lors de sa prochaine réunion. Ce projet sera également diffusé à toutes les personnes ayant à en connaître qui devront faire parvenir leurs critiques éventuelles et leurs suggestions afin que le Comité de Direction du 11 Avril puisse prendre la décision définitive en toute connaissance de cause.

Cette réglementation sera ensuite communiquée aux Comités Régionaux, avant le 25 Avril, pour permettre la réunion indispensable des Conseils de Régence aux mois de Mai ou

Juin et aborder ainsi la saison sportive 1970-1971 dans les conditions les meilleures.

Les Championnats de France Juniors et Seniors et l'Assemblée Générale qui se tiendront à Lille les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 Mai seront d'ailleurs l'occasion de contacts entre les Comités qui pourraient être mis à profit pour décider de la date de ces Conseils et des implantations de certaines compétitions.

En ce qui concerne l'Assemblée Générale, je rappelle que conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de la F.F.H.C., les Clubs doivent, sans tarder, se réunir en Assemblée Générale au cours de laquelle il sera procédé à l'élection du délégué à l'Assemblée Générale de la Fédération. De même, les Comités Régionaux doivent désigner, outre leur Président, deux représentants élus par l'Assemblée Générale du Comité et élire également un suppléant qui, en cas de défaillance de l'un des deux élus, serait appelé à le remplacer.

J'espère donc que, toutes ces dispositions étant prises, notre Assemblée Générale se déroulera dans le climat amical qui doit être celui d'une telle Assemblée.

C. BOVI.

---

# Une grande figure du sport disparaît

C'est le cœur plein de tristesse que je rends un dernier hommage à M. Jean Dame, à celui que ses amis haltérophiles français appelaient « Cher Président » et que ses amis des Fédérations Européenne et Internationale appelaient familièrement « Papa Jean ».

L'Haltérophilie fut l'une de ses principales préoccupations et les dernières activités de sa vie lui ont été consacrées.

Il y a un peu plus de un mois, le 13 Décembre 1969, il assistait à Berlin à une réunion de la Fédération Européenne.

Dès son retour, il pilotait les équipes étrangères venues en France pour un Tournoi et il apportait, le 17 Décembre, son concours actif en tant qu'arbitre chef de plateau à une rencontre haltérophile internationale à Paris.

Le lendemain, 18, la maladie l'obligeait à s'aliter. Une amélioration de son état le voyait à nouveau sur pied pour quelques jours mais une rechute nécessitait son hospitalisation.

Au début de celle-ci, en compagnie de M. Duverger, je lui rendis visite. Plus que sa santé, l'Haltérophilie fut le principal sujet de conversation et ce à un tel point, que nous avons dû prendre rapidement congé de lui, pour ne pas trop le fatiguer.

Hélas quelques jours plus tard, le mal devait avoir raison; de sa résistance et le ravir à l'affection des siens.

M. Jean Dame s'est éteint le 2 Février 1970, à 11 heures, à l'âge de 72 ans. Il était né le 1<sup>er</sup> Décembre 1897, à Paris (4<sup>me</sup>)

Sa carrière de dirigeant sportif fut très brillante depuis 1920, date à laquelle il entra au Conseil de la Fédération Française de Lutte.

Il fut le fondateur du Club des Lutteurs de Paris et de la Seine et de l'Haltérophile Club de Paris, puis Président du Club Athlétique des Gobelins et de l'Alsacienne et Lorraine de Paris.

Dès 1921, il était Délégué et Membre du Comité Olympique Français et du Comité National des Sports dont il devint par la suite Vice-président.

En 1933, il fut élu Secrétaire Général de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et eu assura la présidence de 1952 à 1967, date à laquelle la législation en vigueur l'obligea à abandonner ce poste. Nommé Vice-président, il continua à suivre de près toutes les affaires concernant la Fédération dont il assumait, en grande partie, la responsabilité pendant 34 années consécutives.

Durant cette longue période, il se dépensa, sans compter, accompagnant, en qualité soit de Directeur de l'Équipe de France, soit de dirigeant, les athlètes dans leurs déplacements, en France et à l'étranger, leur prodiguant des conseils judicieux.

Il organisa en France de nombreux matches inter-nations et rencontres ainsi que des manifestations plus importantes entre, autres, à Paris, le Championnat d'Europe en 1935, les Championnats du Monde en 1937, 1946 et 1950, le Tournoi International d'Haltérophilie et le Championnat du Monde Culturiste en 1964, à l'occasion du Cinquantenaire de la Fédération Française.

Il eut également une activité débordante sur le plan international. Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste de 1946 à 1960, puis Vice-président, Président de la Commission Technique Internationale, il représenta la France dans tous les Congrès de ladite Fédération où sa grande connaissance des questions haltérophiles faisait autorité.

Il était Président d'Honneur de la toute nouvelle Fédération Européenne Haltérophile.

Il fut Chargé de mission et Chef de village aux Jeux Olympiques de Melbourne en 1956 et de Rome en 1960. Chargé de mission aux Jeux Méditerranéens au Caire en 1951, à Barcelone en 1955, à Beyrouth en 1959, à Naples en 1963.

Arbitre International très expérimenté, il arbitra un grand nombre de compétitions et de Championnats dans le monde entier, avec beaucoup de maîtrise et d'impartialité et organisa en 1964, à Paris, le Congrès Mondial des Arbitres et Entraîneurs.

Ses emplois et fonctions furent si divers qu'il est impossible de les énumérer ... sans en oublier mais il faut ajouter qu'il fut Membre du Haut-Comité des Sports et Membre du Conseil d'Administration de la Mutuelle Nationale des Sports.

M. Jean Dame fut le fondateur de « *Haltérophile Moderne* », ce Bulletin auquel il tenait tant et dont le premier numéro fut publié en Avril 1946, au prix de bien des difficultés.

# Tournoi International

## Catégories Légers et Moyens à Romans

Ancien Joinvillais, ancien Combattant Volontaire en 1914-1918, il repartit sur sa demande dans les Groupes Francs en 1939.

Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire, il était titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918 (3 citations), 1939-1945 (1 citation) de la Médaille Militaire et de la Médaille de la Résistance, ainsi que de bien d'autres décorations françaises et étrangères.

Il était également Officier des Palmes Académiques.

Son souvenir restera gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu ils n'oublieront pas sa cordialité et sa bonhomie, son dévouement à la cause du Sport et de l'Haltérophilie qu'il avait placée au-dessus de tout et à laquelle il accorda la plus grande partie de sa vie, au détriment, bien souvent, de ses occupations professionnelles.

Il se plaisait souvent à dire que l'Haltérophilie française formait une grande famille. Dans le suprême adieu que nous lui adressons, nous pouvons l'assurer que nous œuvrerons dans le même sens que lui et que nous aurons toujours présente à l'esprit la cause sportive qui l'animait et qui a bien rempli sa vie.

Aux êtres chers qu'il a quittés, nous pouvons dire, nous tous athlètes et dirigeants haltérophiles et culturistes, que nous sommes de tout cœur avec eux et que leur peine, immense, est aussi la nôtre.

Adieu, cher Président.

C. Bovi.

Les obsèques de M. Jean Dame ont été célébrées le Samedi 7 Février, à 13 h 45, en l'église Saint Médard à Paris, au milieu d'une importante assistance dans laquelle on remarquait, outre le délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, le Secrétaire Général de la Fédération Haltérophile Internationale, plusieurs personnalités du Sport français et des représentants de Fédérations étrangères.

L'inhumation eut lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise, où de nombreux amis tinrent à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Là, un dernier et émouvant hommage lui fut rendu par M. Lamarque, Vice-président de l'Alsacienne et Lorraine de Paris, M. Bovi, Président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, M. Graux, Président du Comité National des Sports.

De magnifiques couronnes furent offertes par la F.F.H.C., son Président, de nombreux Comités Régionaux et par plusieurs Fédérations Sportives françaises et étrangères.

« Romans, capitale de la chaussure, vous souhaite la bienvenue ». C'est par un panneau indicateur aussi engageant et flatteur que sont accueillis les participants au Tournoi International, en catégories Légers et Moyens, ainsi que les assistants, les supporters et les spectateurs « extra muros » qui arrivent par train ou en voiture, certains de fort loin.

Et, de fait, chacun sera le très bienvenu. Les athlètes surtout, à qui les animateurs de la sélection locale du Comité de Dauphiné-Savoie témoigneront pendant leur séjour les marques les plus chaleureuses d'une hospitalité faite toute de sollicitude et d'attentions.

De tous ceux qui ont fait de cette compétition une magnifique réussite, aucun qui ne soit allé au-delà de ce que demandent les règles les plus exigeantes de l'hospitalité et de l'organisation et tous confondus dans le même dévouement empressé autour de leur « patron ».

Je ne citerai donc personne de cette équipe remarquable. Cependant, pour donner témoignage de la sympathie agissante qu'elle provoque autour d'elle, je mentionnerai deux soutiens, des plus appréciables, dont elle a bénéficié à cette occasion.

Celui de la Municipalité de Romans, principalement en la personne de son Maire, Député de la Drôme, sans qui n'aurait pu être assuré aussi richement l'hébergement des participants et des invités. Et celui, plus effacé mais si utile, de l'épouse du Président du club organisateur, car c'est à la somme des besognes annexes que Mme Moulin a assumées pendant plusieurs jours qu'ont dû d'être réglés bien des problèmes de l'organisation de la manifestation.

Tout ayant donc été fait pour le mieux, il dépendait des athlètes que ce Tournoi International soit la réussite parfaite que chacun espérait.

Ils s'y sont employés avec des mérites divers.

Si l'on juge les prestations des engagés du double point de vue : expression de la meilleure condition physique et technique et volonté de vaincre, Terme a incontestablement dominé tous les autres.

Je m'explique.

Kaczmarek était loin de la forme qui lui avait donné la troisième place à Varsovie. En période de sous-entraînement depuis près de trois mois, prévenu de sa participation dans l'équipe polonaise à notre Tournoi une semaine plus tôt, il s'en fait preuve à Romans d'une belle conscience sportive qui n'a quand même pas suffi à lui faire affronter un Terme surpuissant, comme on l'espérait.

Les deux Roumains. Tudor et Fitz, de toute évidence se sont ménagés en vue du match France - Roumanie, prévu quatre jours plus tard à Paris. Conséquence de la conclusion de ce match si proche du Tournoi et qui devait se tenir six mois plus tôt. Seule, la renommée de Fitz a réussi à donner quelque lustre à sa prestation.

Tauran, de par son emploi, n'avait pu trouver avant sa toute récente installation à Romans, les conditions favorables à une bonne préparation. C'est son courage habituel et peut-être aussi son désir de faire bonne impression sur son nouvel

entourage qui lui ont quand même permis de réussir une bien belle performance.

Muller, longtemps immobilisé par une lésion articulaire n'a pas retrouvé et la forme et l'incroyable « punch » qui en avait fait, en 1967, un excellent Poids Léger.

Et Barroy, peut-être mal remis d'une entorse de la cheville et apparemment dépourvu de cet esprit combattif qui, parfois, compense une certaine méforme, n'a pas achevé son match.

Seul, Terme s'était préparé avec le sérieux qu'on lui connaît en vue de ce Tournoi et il l'a abordé avec la volonté farouche de réaliser à la fois un exploit à l'arraché et un total pour le moins très proche du record de France.

Tout le monde sait qu'il a magnifiquement tenu son premier pari et nul doute que s'il n'avait pas fait neuf essais à l'arraché, dont six sur des records, le total de Rolf Maier aurait été approché de plus près.

Pour conclure, la question se pose de savoir si doit être poursuivie cette année l'expérience tentée le 13 Décembre sous la forme de ce premier Tournoi par catégories.

Le bilan que l'on peut en faire montre qu'il n'a pas répondu à ce que l'on en attendait, soit compléter trois mois après l'ouverture de la saison sportive par une compétition ouverte à tous les athlètes de classe internationale et à eux seuls, le Critérium National réservé aux athlètes de classe nationale. De façon à amener la centaine d'haltérophiles qui occupent le sommet de la pyramide de la F.F.H.C. à se remettre en selle bien plus tôt que ne leur demandait jusqu'en 1967, le calendrier traditionnel des compétitions fédérales.

Le Critérium National du 20 Décembre a réuni sur les plateaux moins encore de participants que les deux précédents. Une raison en a été certes la paralysie accidentelle des transmissions entre la Fédération et les athlètes sélectionnés à la finale. Une autre raison en a été la non-participation des deux plus importants Comités. Mais une troisième s'est retrouvée, comme en 1967 et 1968 l'indifférence de bon nombre d'athlètes qui fixant le premier - ou le seul - objectif de leur saison sportive sur le Championnat de France, n'entrent dans la phase intensive de préparation à la compétition qu'après, et même bien après, les fêtes de fin d'année.

L'indifférence de quelques-uns à l'égard du Tournoi International est sans doute le reflet de cette tendance que l'on n'est pas encore parvenu à renverser.

Il est vrai que sur un effectif réservé de 23 athlètes de classe internationale, le moindre déchet, indifférence habituelle ou empêchement momentané, risque de restreindre excessivement le nombre des participants à une compétition aussi fermée. Ce fut le cas, puisque neuf seulement se trouvèrent engagés au Tournoi.

Enfin, la triste obligation de faire appel aux clubs organisateurs pour supporter les frais de toutes natures, celle de laisser aux fédérations étrangères les frais de déplacement jusqu'à Paris de leurs représentants, ont sans aucun doute contribué aux défaillances constatées, aggravées au surplus par la dispersion des six catégories représentées en quatre villes.

Il semble au total qu'une formule de sélection moins restrictive dans l'immédiat, qu'une participation de la trésorerie fédérale combinée éventuellement avec l'utilisation de stades franco-allemands, devraient encourager à persévérer dans la formule du Tournoi par catégorie.

L'idéal serait de rassembler deux fois par an dans plusieurs villes, trois ou quatre des meilleurs haltérophiles européens dans les catégories où leur

seraient opposés et où s'affronteraient entre eux au moins autant de Français sélectionnés parmi nos plus solides internationaux et nos plus sûrs Espoirs. Ce seraient là de belles batailles d'où sortiraient aguerris et prêts au combat ceux qui iraient porter nos couleurs à l'étranger.

Je souhaite que le prochain Plan Quadriennal permette de réaliser ce projet.

C. TAILLEFER.

## Intensification de l'action prospective au niveau de l'adolescence

Dans la rédaction du projet du Plan Quadriennal, j'écrivais il y a un an que la période pubertaire est une période de choix pour le sport sur le plan psychologique, car c'est principalement, semble-t-il, au moment de la formation génitale que se constituent les déterminations qui conditionneront l'attitude, la conduite de la vie d'adulte.

L'on sait aussi qu'à une plastique musculeuse, paraît liée l'extériorisation de la virilité naissante. Or, la morphologie très athlétique des haltérophiles qui est représentative de notre sport peut déterminer en sa faveur une motivation d'engagement. C'est donc parmi les garçons de douze à quinze ans qu'il faut prospecter. Ce sont eux surtout que nous devons intéresser à notre discipline.

Mais il faut veiller à ce que le jeune adolescent qui sera amené à pratiquer dans nos Clubs observe les principes physiques de base. Son organisme doit être préparé très progressivement à l'effort, et puisqu'il ne peut y avoir d'intéressement dans le sport sans compétition, il ne peut y avoir de compétitions sans entraînement approprié, donc dirigé et surveillé. Cependant que la compétition ne peut être tenue à l'abri d'une certaine liberté d'excès, la détermination des formules techniques des épreuves réservées aux garçons de la période pubertaire doit être faite avec soin.

L'introduction en 1967 dans le calendrier des compétitions fédérales du Mini et du Maxi Palmarès, absolument inoffensives, constitue donc l'un des éléments préliminaires de l'action fédérale.

L'une des idées-forces du Plan Quadriennal est la généralisation de ces deux épreuves en attendant que l'appareil fédéral de contrôle médical soit en mesure de décider si sont susceptibles d'être réunies les garanties nécessaires à l'introduction dans les compétitions réservées aux jeunes de moins de quinze ans des exercices typiquement haltérophiles, et à la formation adéquate des entraîneurs qui y prépareraient ces athlètes.

Il m'est donc très agréable que soient publiés dans le *Bulletin fédéral* les résultats des épreuves du Mini Palmarès et du Maxi Palmarès disputées depuis l'ouverture de la saison en cours dans les Comités de la zone nord-est, et que l'agent de coordination a réunis en un classement général par catégories jusqu'au 5 Décembre 1969.

Malgré les déficiences du système de livraison du Bulletin fédéral, je souhaite que tous les partici-

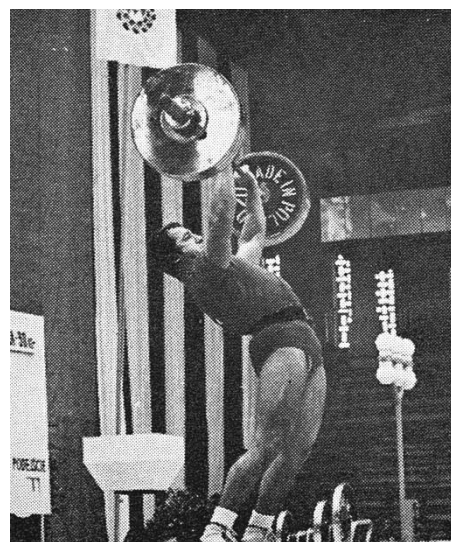
pants à ces épreuves aient le plaisir de prendre connaissance de ces résultats. Comme je souhaite que tous les animateurs de Clubs aient la possibilité de lire le commentaire par M. Laval, des épreuves de l'espèce disputées dans quelques Clubs du Comité du Lyonnais, qui suit les résultats et auquel le C.T.R. de Lyon a apporté une appréciation personnelle.

C. TAILLEFER.

### RÉSULTATS DU MINI-PALMARÈS DE LA ZONE NORD-EST

au 5 Décembre 1969

**Poids Moustiques.** - 1<sup>er</sup> Guidi Bernard, C.S. Montois-la-Montagne : 124 pts - 2<sup>e</sup> Diestien J., M.J.C. La Meinau Strasbourg : 115 pts - 3<sup>e</sup> Jouvin Marc, C.C. Reims : 113,5 pts - 4<sup>e</sup> Clarté, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 112,5 pts ; Vignolini Alain, C.S. Montois-la-Montagne : 112,5 pts ; Poulet, C.S. Montois-la-Montagne : 112,5 pts - 7<sup>e</sup> Gliedener, La Patrotte Metz : 109 pts - 8<sup>e</sup> Zill, S.A. Koenigshofen : 107,5 pts ; Démon Hervé, H.C. Villefranche : 107,5 pts - 10<sup>e</sup> Morel, C.H.S. Reims : 102,5 pts - 11<sup>e</sup> Mangin Philippe, C.S. Montois-la-Montagne : 100 pts ; Schuster, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 100 pts - 13<sup>e</sup> Brassier André, H.C. Arbsesle : 99 pts - 14<sup>e</sup> Kaddouche Alain, C.H.S. Reims : 94,5 pts - 15<sup>e</sup> Dilsenseger Guy, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 91,5 pts - 16<sup>e</sup> Consoi, C.H.S. Reims : 82 pts - 17<sup>e</sup> Pollet, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 81 pts - 18<sup>e</sup> Mould, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 80 pts - 19<sup>e</sup> Pommeron, C.H.S. Reims : 77,5 pts - 20<sup>e</sup> Ziegler Jean-Luc, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 76 pts - 21<sup>e</sup> Buisson Patrick, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 75,5 pts - 22<sup>e</sup> Buisson Alain, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 74 pts - 23<sup>e</sup> Papaillau, M. J.C. La Meinau Strasbourg : 71 pts - 24<sup>e</sup> Delongevialle Maurice, H.C.C. Arbsesle : 70 pts - 25<sup>e</sup> Schuster Patrick, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 67 pts - 26<sup>e</sup> Schuster Frédérique, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 66 pts - 27<sup>e</sup> Barbieri. C.H.S. Reims : 65 pts ; Fruh Hervé, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 65 pts Hochwelker Claude, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 65 pts - 30<sup>e</sup> Canac Alain, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 57 pts - 31<sup>e</sup> Veidt Patrick, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 56 pts - 32<sup>e</sup> Erdmann Lucien, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 54 pts - 33<sup>e</sup> Munch Claude, M. J.C. La Meinau Strasbourg : 49 pts - 34<sup>e</sup> Erdmann Patrick, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 43 pts - 35<sup>e</sup> Angelo Alain, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 34 pts.



**1<sup>er</sup> essai de notre ami beige VAN LERBERGHE au Championnat du Monde : 150 k au développé. La rapide progression de ce brillant athlète a étonné plus d'un connaisseur et son excellent comportement l'a amené à la 4<sup>e</sup> place de ce Championnat.**

C. TAILLEFER.

**Poids Mouches.** - 1<sup>er</sup> Pullano, C.C. Reims : 137,5 pts - 2<sup>e</sup> Martin Michel, A.S. Rousse : 135 pts - 3<sup>e</sup> Dierstein Patrick, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 123 pts - 4<sup>e</sup> Vignolini Alain, C.S. Montois-la-Montagne : 121 pts - 5<sup>e</sup> Carret Jean, H.C.C. Arbsesle : 110 pts - 6<sup>e</sup> Gliedener, C.S. Patrotte Metz : 108,5 pts - 7<sup>e</sup> Michaud Serge, H.C.C. Arbsesle : 96 pts - 8<sup>e</sup> Schollhauser, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 94 pts - 9<sup>e</sup> Schuster Gérard, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 87 pts - 10<sup>e</sup> Lassausaie Jean, H.C.C. Arbsesle : 82,5 pts - 11<sup>e</sup> Couard, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 55 pts.

**Poids Coqs.** - 1<sup>er</sup> Eaux, M.J.C. Andlau : 147,5 pts - 2<sup>e</sup> Canaux, M.J.C. Andlau : 140 pts - 3<sup>e</sup> Landmann, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 133 pts - 4<sup>e</sup> Decomble Paul, C.C. Reims : 131,5 pts - 5<sup>e</sup> Schneider Claude, Hanau 66 Pfaffenhoffen : 127,5 pts - 6<sup>e</sup> Decomble Sylvain, C.C. Reims : 126,5 pts - 7<sup>e</sup> Klopfenstein, C.I.C. Durstel : 124 pts - 8<sup>e</sup> Gliedener Laurent, C.S. La Patrotte Metz : 122,5 pts - 9<sup>e</sup> Geyer, C.I.C. Durstel : 122 pts - 10<sup>e</sup> Hüge, C.C. Reims : 118 pts - 11<sup>e</sup> Arbruster, H.C. Scherwiller : 115 pts - 12<sup>e</sup> Guermadi, C.S. La Patrotte Metz : 112,5 pts - 13<sup>e</sup> Couet, C.H.S. Reims : 108,5 pts - 14<sup>e</sup> Fréchain, C.H.S. Reims : 107 pts - 15<sup>e</sup> Ebran Michel, C.C. Reims : 100,5 pts - 16<sup>e</sup> Stork Jacky, A.S.P.T.T. Strasbourg : 99,5 pts - 17<sup>e</sup> Hoff Guy, A.S.P.T.T. Strasbourg : 85 pts.

**Poids Plumes.** - 1<sup>er</sup> Bianco André, H. C.C. Arbsesle : 143 pts - 2<sup>e</sup> Duterlay Régis, C.C. Reims : 140 pts - 3<sup>e</sup> Amate Michel, H.C.C. Arbsesle : 138 pts - 4<sup>e</sup> Drubigny André, C.H.S. Reims : 137 pts - 5<sup>e</sup> Vitalie, C.S. Montois-la-Montagne : 130 pts - 6<sup>e</sup> Pourras Michel, H.C.C. Arbsesle : 124 pts - 7<sup>e</sup> Mordibelli Thierry, H.C.C. Arbsesle : 115 pts - 8<sup>e</sup> Attard J.-Bernard, C.H.S. Reims : 94,5 pts - 9<sup>e</sup> Schollhauser, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 94 pts.

**Poids Légers.** - 1<sup>er</sup> Schlechter, C.C. Reims : 141 pts - 2<sup>e</sup> Koller Guy, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 122,5 pts - 3<sup>e</sup> Bouvier J.-François, H. C.

► Arbresle : 85 pts - 4<sup>e</sup> Schollhauser, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 65 pts.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> De Sa Mendès, C.C. Reims : 150 pts - 2<sup>e</sup> Maillard, C.C. Reims : 135 pts - 3<sup>e</sup> Bitsch Alain, A.S. P.T.T. Strasbourg : 117 pts - 4<sup>e</sup> Billiger, H.C. Scherwiller : 115 pts.

\*\*\*

**RÉSULTATS  
DU MAXI-PALMARÈS  
DE LA ZONE NORD-EST**

au 5 Décembre 1969

*Poids Moustiques.* - 1<sup>er</sup> Hubert Lionel, C.S. Montois-la-Montagne : 275,5 pts - 2<sup>e</sup> Jouvin J.-Marc, C.C. Reims : 265 pts - 3<sup>e</sup> Dierstein, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 261,5 pts - 4<sup>e</sup> Vermare, H.C.C. Arbresle : 258,5 pts - 5<sup>e</sup> Morel, C.H.S. Reims : 254,5 pts - 6<sup>e</sup> Zill, S.A. Koenigshoffen : 246,5 pts ; Démon Pascal, H.C. Villefranche : 246,5 pts - 8<sup>e</sup> Feldhann Jacques, C.S. La Patrotte Metz : 246 pts - 9<sup>e</sup> Croso Maurice, H.C. Villefranche : 226,5 - 10<sup>e</sup> Clarté, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 226 pts - 11<sup>e</sup> Kaddouche Alain, C.H.S. Reims : 218 pts - 12<sup>e</sup> Dilsenseger Guy, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 205,5 pts - 13<sup>e</sup> Duvinage Thierry, H.C. Villefranche : 199 pts - 14<sup>e</sup> Pommeron Jacky, C.H.S. Reims : 196,5 pts - 15<sup>e</sup> Schuster Gérard, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 192,5 pts - 16<sup>e</sup> Barbieri, C.H.S. Reims : 182 pts - 17<sup>e</sup> Buisson Patrick, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 179 pts - 18<sup>e</sup> Ziegler, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 169,5 - 19<sup>e</sup> Fruh Hervé, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 169 pts - 20<sup>e</sup> Papaillau, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 166 pts - 21<sup>e</sup> Nave Antoine, H. C. C. Arbresle : 164,5 - 22<sup>e</sup> Pollet Francis, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 163,5 pts - 23<sup>e</sup> Royer Alain, H. C. C. Arbresle : 161,5 pts - 24<sup>e</sup> Schuster Frédérique, M. J.C. La Meinau Strasbourg : 146 lits - 25<sup>e</sup> Schuster Patrice, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 138 pts - 26<sup>e</sup> Buisson Alain, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 134 pts - 27<sup>e</sup> Hochwelker Claude, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 131 pts - 28<sup>e</sup> Weidman Gérard, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 111 pts - 29<sup>e</sup> Veidt Patrick, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 109 pts - 30<sup>e</sup> Erdmann Lucien, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 108 pts - 31<sup>e</sup> Munch Claude, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 107 pts - 32<sup>e</sup> Erdmann Patrick, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 104 pts - 33<sup>e</sup> Canac Alain, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 99 pts - 34<sup>e</sup> Angelo Alain, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 80 pts.

*Poids Mouches.* - 1<sup>er</sup> Faroux Daniel, H.C. Villefranche : 312 pts - 2<sup>e</sup> Enjolras Patrick, H.C.C. Arbresle : 301 pts - 3<sup>e</sup> Pullano, C.C. Reims : 288 pts - 4<sup>e</sup> Dierstein Patrick, M. J. C. La Meinau Strasbourg : 272,5 pts - 5<sup>e</sup> Hubert Lionel, C. S. Montois-la-Montagne : 266 pts - 6<sup>e</sup> Gliedener, C.S. La Patrotte Metz : 232,5 pts - 7<sup>e</sup> Couble Gilles, H.C.C. Arbresle : 203 pts - 8<sup>e</sup> Georges Christian, H.C.C. Arbresle : 195 pts - 9<sup>e</sup> Schuster Gérard, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 171 pts - 10<sup>e</sup> Daufés J.-Pierre, H.C.C. Arbresle : 153,5 pts - 11<sup>e</sup> Schollhauser, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 127,5 pts.

*Poids Coqs.* - 1<sup>er</sup> Decomble Paul, C.C. Reims : 323,5 pts ; Enaux, M.J.C. Andlau : 323,5 pts - 3<sup>e</sup> Gusse Marc, C.S. La Patrotte Metz : 322 pts - 4<sup>e</sup> Landmann, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 308 pts - 5<sup>e</sup> Decomble Sylvain, C. C. Reims : 296 pts - 6<sup>e</sup> Canaux, M.J.C. Andlau : 293,5 pts - 7<sup>e</sup> Hüge, C.C. Reims : 279,5 pts - 8<sup>e</sup> Fréchain, C.H.S. Reims : 272 pts - 9<sup>e</sup> Klopfenstein, C.I.C. Durstel :

269,5 pts - 10<sup>e</sup> Vaucher Jacques, H.C.C. Arbresle : 260,5 lits - 11<sup>e</sup> Démon Patrice, H.C. Villefranche : 260 pts - 12<sup>e</sup> Armbruster, H. C. Scherwiller : 250 pts - 13<sup>e</sup> Geyer Jean-Georges, C.I.C. Durstel : 245 pts - 14<sup>e</sup> Froment Guy, A.S.C. Vénissieux : 243 pts - 15<sup>e</sup> Antoinat Christian, H.C.C. Arbresle : 241,5 pts - 16<sup>e</sup> Petit. C.H. Lunéville : 241 pts - 17<sup>e</sup> Ebran Michel, C.C. Reims : 240,5 pts - 18<sup>e</sup> Gliedener Laurent, C.S. La Patrotte Metz : 234 pts ; Duc Louis, H.C.C. Arbresle : 234 pts - 20<sup>e</sup> Balway Guy, H.C.C. Arbresle : 231 pts - 21<sup>e</sup> Pasinski Bernard, H.C.C. Arbresle : 204,5 pts - 22<sup>e</sup> Fiorina Georges, H.C.C. Arbresle : 196,5 - 23<sup>e</sup> Pont Claude, H.C.C. Arbresle : 184 pts.

*Poids Plumes.* - 1<sup>er</sup> Drubigny André, C.H.S. Reims : 342 pts - 2<sup>e</sup> Scibone Alex, C.S. Montois-la-Montagne : 330,5 pts - 3<sup>e</sup> Daubenfeld Alain, C.S. La Patrotte Metz : 318 pts - 4<sup>e</sup> Pulliat Philippe, H.C.C. Arbresle : 317,5 pts - 5<sup>e</sup> Marchisio René, H. C. Villefranche : 305,5 - 6<sup>e</sup> Garde Christian, H.C.C. Arbresle : 292,5 lits - 7<sup>e</sup> Catherin Alain, H.C. Villefranche : 284 pts - 8<sup>e</sup> Duterlay Régis, C.C. Reims : 281,5 pts - 9<sup>e</sup> Bomba, C.S. La Patrotte Metz : 276,5 pts - 10<sup>e</sup> Bastion Jean-Pierre, H.C.C. Arbresle : 272,5 pts - 11<sup>e</sup> Brettez Jean-Pierre, H.C.C. Arbresle : 265 pts - 12<sup>e</sup> Roland Georges, H.C. Villefranche : 247 pts - 13<sup>e</sup> Weber Denis, A.O.C. Petite-Rosselle : 238 pts - 14<sup>e</sup> Greppo Joël, H. C. C. Arbresle : 226 pts - 15<sup>e</sup> Attard J.-Bernard, C.H.S. Reims : 217,5 pts - 16<sup>e</sup> Borge Philippe, H.C.C. Arbresle : 169 pts - 17<sup>e</sup> Schollhauser, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 127,5 pts.

*Poids Légers.* - 1<sup>er</sup> Froment Gilles, A. S.C. Vénissieux : 353,5 pts - 2<sup>e</sup> Giroud Gérard, H.C.C. Arbresle : 353 pts - 3<sup>e</sup> Daubenfeld Alain, C.S. La Patrotte Metz : 351,5 pts - 4<sup>e</sup> Froment Guy, A.S.C. Vénissieux : 344,5 pts - 5<sup>e</sup> Segura André, H.C. Villefranche : 330,5 - 6<sup>e</sup> Neveux Jacques, C.S. La Patrotte Metz : 326,5 pts - 7<sup>e</sup> Deloye Alain, H.C. Villefranche : 299 pts - 8<sup>e</sup> Sooméry Marc, H.C. Villefranche : 296 pts - 9<sup>e</sup> Imbach Patrick, H.C.C. Arbresle : 290 pts - 10<sup>e</sup> Mordibelli Serge, H.C.C. Arbresle : 287,5 pts - 11<sup>e</sup> Rasan Philippe. C.S. Bousse : 279,5 pts - 12<sup>e</sup> Desparrin Gérard, H.C.C. Arbresle : 270 pts - 13<sup>e</sup> Bourg Gilbert, C.S. Montois-la-Montagne : 242,5 pts - 14<sup>e</sup> Broutier Daniel, H.C.C. Arbresle : 241,5 pts - 15<sup>e</sup> Martin J.-Pierre, H. C. Villefranche : 235 pts - 16<sup>e</sup> Rasan Alain, C.S. Bousse : 196 pts - 17<sup>e</sup> Michot Éric, H.C.C. Arbresle : 190,5 pts - 18<sup>e</sup> Koller Guy, M.J.C. La Meinau Strasbourg : 190 pts.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> Carton Michel, H.C.C. Arbresle : 323 pts - 2<sup>e</sup> Lagoutte Norbert, H.C. Villefranche : 275 pts - 3<sup>e</sup> De Sa Mendès, C.C. Reims : 274 pts - 4<sup>e</sup> Billiger, H.C. Scherwiller : 225 pts - 5<sup>e</sup> Bourcet Bernard, H.C. Villefranche : 222 pts - 6<sup>e</sup> Silvestre J.-Denis, H.C.C. Arbresle : 201 pts.

*Poids Lourds.* - 1<sup>er</sup> Ferret. H.C.C. Arbresle : 281,5 pts.

\*\*\*\*

Samedi 22 Novembre se sont déroulées à l'Arbresle, les épreuves des Mini et Maxi Palmarès.

Environ une trentaine de sélectionnés ont pris part à cette compétition. L'ambiance était loin de celle que nous connaissons dans les matches haltérophiles, on se serait plutôt cru dans une cour de récréation, mais n'est-ce pas vivre que d'exprimer sa joie à cet âge ?

Mais analysons, si vous le voulez bien, ces épreuves :

Tous ces champions en herbe, feront-ils carrière ?

Il est difficile de pronostiquer car d'une part, au fil des années, le peloton va s'amenuiser pour des raisons diverses, d'autre part ces exercices, il faut le reconnaître, mis à part l'épaulé, ne demandent pas une grande coordination, qualité nécessaire pour devenir un haltérophile.

Alors, faut-il s'arrêter ?, ou bien persévérer ?

A mon avis, je pense qu'il faut persévérer, l'expérience en vaut la peine.

1<sup>o</sup> C'est la première fois, grâce à ces épreuves, que la fédération ouvre ses portes aux jeunes ces exercices n'exposant à aucun danger ont pratiquement le consentement des parents alors que, jusqu'à présent, beaucoup trop étaient sceptiques.

2<sup>o</sup> Un garçon qui entre dans une salle à l'âge de 14 ans, s'il lui faut une année pour s'adapter aux exercices, au matériel, à l'effort, voir l'ambiance de l'haltérophilie, que la 2<sup>me</sup> année, un moniteur lui fasse travailler le style et à cet âge, on assimile très vite, à 16 ans ce garçon sera formé, il ne lui restera qu'un travail de musculation pour assurer sa progression.

3<sup>o</sup> Ces compétitions s'adressent aux scolaires qui sont en contact avec des dizaines de garçons de leur âge, ils parlent avec leurs camarades de leurs petits exploits et à cet âge, ils sont très fiers d'être forts d'où il sort une certaine émulation et un recrutement automatique.

En conclusion, je pense que, grâce à ces compétitions, l'haltérophilie sort de son mythe de poussière, de ces vieilles légendes, se tourne vraiment vers l'avenir. Ce n'est pas à 25 ans, après avoir touché à tout que l'on deviendra un champion.

B. LAVAL,  
Responsable du district Nord.

Ces quelques lignes très objectives de notre ami Laval devraient prêter à réflexion maints dirigeants de Club.

S'il est vrai que l'effort consenti par un Club pour former des jeunes n'est pas rentable dans l'immédiat, à longueur d'échéance, il le sera forcément.

La force d'un Club ne repose pas sur son élite, combien fragile, mais sur la masse de ses jeunes pratiquants.

Les Mini et Maxi Palmarès, une petite porte ouverte sur l'haltérophilie - peut-être - mais une grande porte ouverte sur les jeunes.

Le C.T.R.,  
D. COMBET.



## Avis

**M. Gerber, après avoir reçu l'accord du Comité de Direction, ouvre une souscription en vue de remettre un souvenir à Aimé Terme en récompense de son record d'Europe.**

**Toutes les personnes désireuses de s'associer à ce geste peuvent faire parvenir le montant de leur envoi à M. Roger Gerber, C.C.P. Marseille 3.049-31.**



## Conseil de Régence de la Zone Nord-est

Saison 1969-1970

Président : M. Di Césaire (Lorraine) - Trésorier : M. Mangin (Lorraine) - Secrétaire : M. Michon (Champagne) - Membres : M. Routchenko (Champagne), M. Carné (Fr.-Comté), M. Chahory (Bourgogne), M. Noiriél (Alsace), M. Combet (Lyonnais), M. Morand (Auvergne), M. Zensen (Lorraine).

Agent de Coordination de la zone nord-est : M. Michon Jean.

Formation à Auxerre le 22 Novembre 1969.

Il a été décidé que la prochaine réunion du Conseil de Régence de la Zone aurait lieu à Jœuf en même temps que la Finale du Prix Intergroupes des deuxièmes séries, le samedi 6 Juin 1970 à 10 heures dans un lieu à désigner.

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE RÉGENCE DE LA ZONE NORD-EST

Cette première séance du Conseil de Régence de la zone nord-est se tint dans la salle du Stade Auxerrois le samedi 22 Novembre 1969 à 14 h 30. Remercions ici son Président M. Baillet, pour tous les efforts déployés à la bonne marche de notre sport.

Étaient présents et représentaient leur Comité :

Bourgogne : MM. Baillet, Vanneron, Chahory - 2 dirigeants dijonnais.

Champagne : MM. Astolfi, Lambert, Routchenko.

Franche-Comté : M. Carné, Lorraine, M. Perrier.

Les C.T.R. Noiriél, Combet et Cazeaux, retenus par des stages ou maladie sont représentés par l'agent de coordination de la zone.

M. Baillet souhaite la bienvenue aux présents et ensuite M. Michon expose brièvement son rôle, celui du Conseil de Régence, et surtout quel doit être l'esprit qui doit l'animer. Tous les présents sont d'accord pour cet effort de rapprochement des idées, des moyens et des hommes.

Les points suivants furent ensuite abordés chronologiquement :

1 - Élection du Bureau du Conseil de Régence.

Les règlements émis par la F.F.H.C. prévoient que le Président et le Trésorier du Comité de résidence de l'agent de coordination, seraient les Président et Trésorier du Conseil de Régence.

Le Président du Comité de Champagne, par la voix de M. Astolfi, nous fait savoir qu'il n'est pas intéressé et d'accord avec le Conseil de Régence. De plus, sa correspondance, lue aux présents, laissait clairement voir son intention de ne pas participer. Il est donc décidé à l'unanimité de le remplacer dans ces fonctions. Sur proposition de M. Guerrier, et à l'unanimité des voix, M. Di Césaire est élu Président du Conseil de Régence. Par solidarité avec son Président de Comité, M. Astolfi ne peut prendre la place de Trésorier et c'est M. Mangin qui en est chargé.

Le secrétariat sera assuré par l'agent de coordination.

Chaque Comité se verra représenté à ce Conseil de Régence suivant les règlements en vigueur quant à la qualification de ces dits membres.

2 - M. Astolfi n'ayant pas reçu le crédit intergroupes, il lui est confirmé que ce virement ne saurait se faire attendre.

Il est à remarquer l'excellent esprit de travail qui anime les membres présents à cette réunion.

3 - Les Comités et les Clubs sont priés de faire parvenir le plus rapidement possible leurs résultats de compétition.

Chaque Comité s'efforcera de tenir à jour son fichier régional, surtout en ce qui concerne les non-classés, quatrième et troisième séries. L'agent de coordination de la zone tiendra également ces fichiers, plus spécialement pour les athlètes au-dessus des troisièmes séries. En fin de saison, un récapitulatif sera transmis à tous les Comités de la zone.

4 - Les conditions de remboursement pour les crédits intéressant la zone ont été fixées après discussion aux taux suivants :

Distances aller - retour	Indemnités km	Indemnités séjour
0 à 200 km	0,08 F	0 F
201 à 400 km	0,08 F	23 F
401 à 700 km	0,08 F	38 F
701 à 1000 km	0,08 F	50 F
plus de 1000 km	0,08 F	65 F

Il a été décidé que ces conditions de remboursement seront également adoptées par le groupe nord-est.

5 - La formule d'un Championnat de zone a été débattue et approuvée par tous ; seules, les conditions financières semblent ne pas satisfaire tous les partis. L'agent de coordination fera le nécessaire pour savoir si ce Championnat pourra voir le jour cette année.

6 - La formule d'un stage athlètes, cadres et entraîneurs reçoit l'approbation de tous. Les conditions financières devront là aussi être étudiées.

7 - Après la discussion ouverte sur le problème des remboursements de déplacements des assistants au Conseil de Régence, il est déjà envisagé par les dirigeants fédéraux de verser la somme nécessaire dès la saison prochaine au trésorier de la zone.

Pour cette première réunion, chaque trésorier de Comité, remboursera les membres de sa région qui se sont déplacés.

8 - Un centre de vacances sportives sera ouvert cette année par la F.F.H.C. à l'île d'Oléron à des prix très intéressants pour la saison.

Alors, pour une nouvelle forme de contact et d'amitié sportive, inscrivez- vous.

9 - Pour information, les crédits alloués à la zone à différents échelons ont paru dans le *Bulletin fédéral* n° 256.

10 - Voici le tarif d'un matériel qui pourra être fourni et livré par M. Michon.

Disques en fonte aciérée, peinture aluminium, marqués dans la masse au poids réel, incassables, propres et esthétiques.

Ils peuvent être alésés à 30 ou 50 millimètres et la tare est de 1,250 - 2,500 - 5 - 7,500 - 12,500 et 15 kilos.

Le prix au kilo est de 1,75 franc sans la T.V.A.

La séance est levée à 18 heures.

*L'agent de coordination,*  
Jean MICHON.

\*\*\*

### CONSEIL DE RÉGENCE DU GROUPE NORD-EST

(Champagne, Bourgogne)  
Saison 1969-1970

Président : M. Baillet (Bourgogne) - Trésorier : M. Vanneron (Bourgogne) - Secrétaire : M. Michon (Champagne) - Membres : M. Bour (Champagne), M. Lécuyer (Champagne), M. Chahory (Bourgogne), M. Ravelli (Bourgogne).

C.T.R. Pilote agent de liaison : M. Cazeaux Gérard.

Formation du Conseil à Auxerre le 22 Novembre 1969.

\*\*\*

### CONSEIL DE RÉGENCE DU GROUPE CENTRE-EST

(Lyonnais, Auvergne, Franche-Comté)  
Saison 1969-1970

Président : M. Gourhand (Lyonnais) - Trésorier : M. Proton (Lyonnais) - Secrétaire : M. Plagnard (Lyonnais) - Membres : M. Carné (Franche-Comté), M. Morand (Auvergne).

C.T.R. Agent de liaison : M. Daniel Combet.

\*\*\*

### PRIX INTERGROUPE DES DEUXIÈMES SÉRIES

*Éliminatoires régionales* : les 24 et 25 Avril 1970 dans les Comités Régionaux.

*Résultats* : le 4 Mai dernier délai au Siège de la zone : 20, rue H.-Berlioz à Reims.

*Finale de la zone* : Samedi 6 Juin 1970 à Jœuf (54).

*Responsable de la Finale* : M. Perrier, 57 ter, rue de Coprez - 54 - Jœuf.

*Téléphone* : aux heures de travail 22-23-07, poste 53-54.

*Dispositions techniques* :

1<sup>er</sup> plateau pesée à partir de 14 heures. Match à 15 heures précises - Juniors.

2<sup>me</sup> plateau : pesée à partir de 19 heures. Match à 20 heures précises - Seniors.

*Sélectionnés* : en rapport avec la subvention fédérale, les sélectionnés devant réaliser un total de deuxième série pour espérer aller en Finale.

*Arbitres* : sur place à Jœuf.

Le Conseil de Régence de la zone se réunissant à cette occasion, chaque membre pourra déjà prévoir ce déplacement à son programme.

**Autres finales déjà prévues :**

Finale du Prix Inter-Comités groupe nord-est à Reims, salle du C.C.R., le dimanche 12 Avril 1970 à 14 heures.

Troisième tour du Tournoi des Clubs le dimanche 15 Février 1970 pour le groupe nord-est, à 14 h 30. Pesée une heure avant.

**Classement National du Prix Athlétique d'Encouragement**

d'après les Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 6 et 7 Décembre 1969

**JUNIORS****Poids Mouches**

1.	BONNET (51,5) Les Jeunes de St-Augustin.....	137,500
2.	DUPEYRAT (51,9) Ilets Sports Montluçonnais .....	130, -
3.	MAURIN A.S. Bédarrides.....	130, -
4.	DELANSAY A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	130, -
5.	LANGIER Gymnase Club Sorguais .....	130, -
6.	FABRE Gymnase Club Sorguais .....	115, -
7.	HOUDENOT (45,1) Ent. Chaumont. Athlétic Chem.....	105, -
8.	MAGLIACI Haltérophile Club Aix-en-Provence .....	105, -
9.	JULIEN Gymnase Club Sorguais .....	90, -
10.	FABRE Gymnase Club Sorguais .....	90, -
11.	VALL Gymnase Club Sorguais .....	85, -

**Poids Coqs**

1.	CHAVIGNY J.-C. (55,9) Étudiants Club Orléanais.....	210, -
2.	CANTONNET (56) Ent. Chaumont. Athlét. Chem.....	190, -
2.	LONG (56) Maison des Jeunes et Culture Cahors .....	190, -
4.	CHARGUERON (53) A.S. Montferrandaise .....	155, -
5.	GOVERNEMENT Gymnase Club Sorguais.....	150, -
6.	TARDY (55,6) Jeunes de St-Augustin.....	145, -
7.	MARECHAL Haltérophile Club Aix-en-Provence.....	140, -
8.	PICHOIS (56) Maison des J. et de la Cult. Cahors .....	132,500
9.	PATE (55,8) Haltéro Club Soissons .....	127,500
10.	GARCIA R. (56) Maison des Jeunes et Cult. Cahors.....	125, -
11.	AGEORGES (56) Maison des Jeunes et Cult. Cahors .....	107,500

**Poids Plumes**

1.	LEMARCHAND (58,4) Maison des J. et Cult. Elbeuf .....	195, -
2.	BOURGEON (58,8) A.S. Montferrandaise.....	177,500
3.	JACOB (60) Les Jeunes de St-Augustin.....	175, -
4.	SIGNORET Mais, des Jeunes et de la Cult. Avignon .....	170, -
5.	CHAUVET A.S. Bédarrides.....	165, -
6.	BERTHON (57) Union Sportive du Velay .....	160, -
7.	SAMOUN Centre Cultur., des Chartreux Marseille.....	150, -
8.	DUTAY A.S. École Métiers Sainte-Tulle.....	150, -
9.	GASTALDIN Union Sportive Sainte-Tulle.....	145, -
10.	BEULAGET (60) Maison Jeunes et Cult. Cahors .....	142,500
11.	MICHEL (59,9) Haltérophile Club Compiégnois .....	140, -
12.	GOVERNEMENT G. Gymnase Club Sorguais.....	140, -
13.	LERDA Haltérophile Club Aix-en-Provence.....	132,500
14.	JOUVAUD Haltérophile Club Aix-en-Provence .....	132,500
15.	HUGUES A.S. Bédarrides.....	120, -
16.	CHANLIEU A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	115, -

**Poids Légers**

1.	CHAVIGNY R. (65,9) Étudiants Club Orléanais .....	262,500
2.	NUNIEZ (67,5) Monrepos Olympique Floirac .....	237,500
3.	RAT Club Omnisport Arlésien.....	210, -
4.	TAOUTAOU (61,1) Olympique Grande-Synthe .....	205, -
5.	BOCQUET (64,4) La Force Noyonnaise .....	205, -
6.	ANDRÉ (67,2) Olympique Grande-Synthe .....	205, -
7.	DENIMAL (67,5) Olympique Grande-Synthe.....	195, -
8.	GAIDON Centre Culturiste Chartreux Marseille.....	195, -

**Poids Mouches**

1.	BARTHELEMY Maison des Jeunes et Cult. Avignon .....	147,500
2.	SCARDO (51,6) La Gauloise de Vaise .....	142,500

**Poids Coqs**

1.	GOUIN (55,8) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou .....	242,500
2.	BERINGUER E.P. Manosque .....	220, -
3.	COLLOT (53,9) M.J.C. Elbeuf .....	205, -
4.	DIGNAN (56) Union Athlétique Tarbaise .....	205, -
5.	ROUSSEL (55,9) Ent. Chaum. Athlétic Cheminots .....	165, -
6.	AUBERTIN (56) Entente Chaum. Athlét. Cheminots .....	130, -

**Poids Plumes**

1.	GARCIA Club Halt, et Cult. Marignane.....	250, -
2.	THIMONIER (60) Gauloise de Vaise.....	240, -
3.	FANECH (57,5) Halt. Club Compiégnois .....	225, -
4.	FOUCHER (58,8) M.J.C. Elbeuf .....	200, -
5.	SCHMITT Avenir Sportif Bédarrides.....	200, -
6.	ROGANE (60) Halt. Club Arbreslois .....	190, -
7.	LABRANCHE (57,5) Electric Club Montluçonnais .....	185, -
8.	TRANQUART (56,3) M.J.C. Elbeuf .....	180, -
9.	MENNETRIER (60) Ent. Chaum. Athl. Cheminots .....	162,500
10.	LE DREAU (58,1) Athlétic Club Servannais.....	157,500
11.	AUFRÈRE E.P. Manosque.....	150, -
12.	GERVASY Halt, Club Aix-en-Provence .....	110, -

**Poids Légers**

1.	LATRILLE (66,9) Union Athlétique Tarbaise.....	282,500
2.	LESCURE (67,1) Cercle Cultur. St-Médard-en-Jalles .....	255, -

9.	BESLIN (60,3) Maison Jeunes et Culture Elbeuf .....	175, -
10.	MARTINEZ Union Sportive Sainte-Tulle.....	175, -
11.	LUTTON (66,7) Étudiants Club Orléanais.....	175, -
12.	GOURGOULAT (63,8) Union Sportive du Velay .....	170, -
13.	DIOT (66,2) Les Jeunes de St-Augustin .....	170, -
14.	MHEZABARBA Union Sportive Sainte-Tulle.....	160, -
15.	FAIT Haltérophile Club Aix-en-Provence.....	160, -
16.	BRUN Club Omnisports Arlésien .....	160, -
17.	ALLEMAND Haltérophile Club Aix-en-Provence.....	152,500
18.	OUDOT (66,7) Ent. Chaumont. Athlét. Cheminots.....	150, -
19.	SETTBOON Haltérophile Club Aix-en-Provence .....	150, -
20.	BONNET (62,3) A.S. Montferrandaise .....	145, -
21.	CUBIZOLLES (64,8) A.S. Montferrandaise .....	145, -
22.	DAFONCECA (61,3) M.J.C. Elbeuf .....	140, -
23.	GALLAND A.S. École Métiers Ste-Tulle .....	140, -
24.	CIANELL Club Omnisports Arlésien .....	137,500
25.	LALLEMENT (65,4) A.S.P.T.T. Nancy .....	135, -
26.	FERNANDEZ A.S. École Métiers Ste-Tulle.....	130, -
27.	GUILLEREY Haltérophile Club Aix-en-Provence.....	127,500
28.	ALIBERT Avenir Sportif Bédarrides .....	125, -
29.	LEVADOUX (62) A.S. Montferrandaise .....	117,500
30.	ARANA A.S. École Métiers Ste-Tulle .....	92,500

**Poids Moyens**

1.	DESPECHE (74,7) Union Athlétique Tarbaise .....	247,500
2.	CREZY (69,5) Étudiants Club Orléanais.....	227,500
3.	ROUTIER (72,7) Olympique Grande-Synthe .....	217,500
4.	BERNARD Maison des Jeunes et de la Culture Salon .....	215, -
5.	MICHEL (71,5) Union Sportive du Velay .....	210, -
6.	SENTEUR (74,5) Haltéro Club Soissons .....	205, -
7.	PINVIN A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	205, -
8.	REY A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	205, -
9.	BLANC Maison des Jeunes et de la Cult. Salon .....	185, -
10.	LEBERT (75) Entente Chaum. Athlétic Cheminots .....	165, -
11.	ARNAUD A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	155, -
12.	BARETS (69,6) A.S. Prépa. Olymp. Midi-Bordeaux .....	145, -
13.	PONTIER U.S. Sainte-Tulle .....	145, -
14.	CIRRE A.S. École Métiers Sainte-Tulle.....	130, -

**Poids Mi-Lourds**

1.	CARON (77,5) Force Noyonnaise.....	215, -
2.	BARASCOU A.S. École Métiers Ste-Tulle.....	210, -
3.	MARCHENAY (82,2) Cercle Cult. Saint-Médard .....	205, -
4.	MILLET Maison des Jeunes et Culture Salon .....	202,500
5.	BANNIOL Club Omnisports Arlésien.....	197,500
6.	RUELLE (78,5) A.S. St-Jean Nogent-le-Rotrou.....	187,500
7.	BOILEAU (82,4) A.S. Montferrandaise .....	180, -
8.	DEMERLE A.S. École Métiers Ste-Tulle .....	172,500
9.	ROUSSELET (76,7) Maison des Jeun, et Cult. Elbeuf.....	107,500

**Poids Lourds**

1.	TARRANE (92,5) Étudiants Club Orléanais .....	220, -
----	---	--------

**SENIORS**

3.	LEFÈVRE (64,5) Club Halt. Cult. Toulousain .....	245, -
4.	RIGOT (67,4) A.S. St-Jean Nogent-le-Rotrou.....	245, -
5.	GAFFIE (66) Club Halt. Cult. Toulousain.....	235, -
6.	GIRARD (67,4) A.S. Montferrandaise .....	225, -
7.	MERCAGGI C.C. Marseille .....	220, -
8.	ODIN Avenir Sportif Bédarrides .....	215, -
9.	DANOY Club Omnisports Arlésien .....	212,500
10.	DUPAU (61,2) C.C.C. St-Médard.....	210, -
11.	DIGNAN P. (63,7) Union Athlétique Tarbaise.....	210, -
12.	NICOLLE (67) M.J.C. Elbeuf .....	210, -
13.	CURNIER Union Sportive Sainte-Tulle.....	205, -
14.	DEMAISON (67,4) Cercle Halt. Cult. Creillois .....	202,500
15.	FLOUCAT (66,2) Cercle Halt. Cult. Toulousain.....	200, -
16.	MENANT (66,5) Ent. Chaumont. Athlét. Cheminots.....	200, -
17.	BERTHARDT (67) Haltéro Club Soissons .....	200, -
18.	PENA (63,2) C. Halt. Cult. Toulousain .....	195, -
19.	VERNADAT (67,4) A.S. Montferrandaise .....	195, -
20.	LEMARCHAND (60,9) M.J.C. Elbeuf .....	190, -
21.	BARDOT (66,5) Union Athlétique Tarbaise .....	190, -
22.	GIL Haltérophile Club de Marseille .....	190, -
23.	OBERSON M.J.C. Avignon .....	187,500
24.	GUIEN J.-P. Halt. Club Aix-en-Provence .....	180, -
25.	LOVILLOT G. Club Omnisports Arlésien .....	180, -
26.	MIALOT (63,9) Electric Club Montluçonnais .....	177,500
27.	HARNAIS (67) Athlétic Club Servannais .....	177,500
28.	PAOLINI Halt. Club Orangeois .....	175, -
29.	TARDIEU Club Omnisports Arlésien .....	167,500
30.	PAILLON (63,7) Club Halt. Cult. Toulousain.....	165, -
31.	JOURDAN (66,1) Athlétic Club Servannais .....	165, -
32.	LE GALL (66,9) Athlétic Club Servannais .....	160, -
33.	MEGUERDITCHIAN Halt. Club Marseille .....	155, -

**Poids Moyens**

1.	BELLEVILLE (73,4) Étudiants Club Orléanais .....	275, -
2.	PETITJEAN (75) Union Athlétique Tarbaise .....	265, -
3.	GRIHAULT (75) Athlétic Club Servannais .....	260, -
4.	BEAUDET (72,4) A.S. Prépa. Olympique Bordeaux .....	252,500
5.	TUYARET (75) Union Athlétique Tarbaise .....	252,500
6.	TRUC H.C.C. Aix .....	252,500
7.	FOUCAUD (72,7) A.S. Prépa. Olympique Bordeaux .....	250, -
8.	LAMOUREUX (73,9) Haltéro Club Soissons .....	245, -
9.	VASSY H.C. Orange .....	245, -
10.	DUCASTEL (74,4) A.S. Usinor Montataire .....	242,500
11.	BUSSIERE (74) Electric Club Montluçonnois .....	240, -
12.	SOURNIAC (73) La Force Noyonnaise .....	235, -
13.	LARRIERE (74) Club Halt. Cult. Toulousain .....	235, -
14.	QUENTIN (74) C.A. Saint-Priest .....	232,500
15.	CORDIER (69) M.J.C. Elbeuf .....	225, -
16.	LEVREVE (75) Club Haltéroph., et Cult Toulousain .....	220, -
17.	CHAIGNAUD (69) Monrepos Olympic Floirac .....	215, -
18.	CONE (73,6) A.S.P.T.T. Nancy .....	215, -
19.	GIRAN Union Sportive Sainte-Tuile .....	215, -
20.	DUMURET (74,5) Halt. Club Compiégnois .....	210, -
21.	RIVERON H.C.C. Aix .....	210, -
22.	BORDES (68,3) Union Athlétique Tarbaise .....	207,500
23.	SARDA Halt. Club Orange .....	205, -
24.	BOYER Y. Union Sportive Ste-Tulle .....	202,500
25.	JEAN Halt. Club Mazan .....	200, -
26.	BENCHETRIT H.C. Marseille .....	200, -
27.	BARGE J.-C. (72,8) Étudiants Club Orléanais .....	195, -
28.	BRETAGNE E.P. Manosque .....	195, -
29.	GIRARDOT E.P. Manosque .....	190, -
30.	GUÉROULT (71,2) M.J.C. Elbeuf .....	180, -
31.	MATHIOT (72,9) A.S.P.T.T. Nancy .....	167,500
32.	MASSU H.C. Aix .....	160, -

*ÉTRANGER*

DEMBSKI (73,5) A.S.P.T.T. Nancy .....	182,500
---------------------------------------	---------

**Poids Mi-Lourds**

1.	REMY (82,5) Union Athlétique Tarbaise .....	290, -
2.	WEISS Club Omnisports Arlésien .....	290, -
3.	CALCOEN (79,7) Olympique Grande-Synthe .....	285, -
4.	LATRILLE (81,7) Club Halt. Cult. Toulousain .....	280, -
5.	BARGE P. (76,6) Étudiants Club Orléanais .....	277,500
6.	SCHIVI (79,4) A.S.P.T.T. Nancy .....	275, -
7.	LAMBERT (82,5) A.S.P.T.T. Nancy .....	275, -
8.	DINI J.-P. (77,3) Club Halt. Cult. Toulousain .....	265, -
9.	LECAREUX (81,8) Halt. Club Compiègne .....	265, -
10.	ORTUNO Halt. Club Aix-en-Provence .....	262,500

11.	BOUCARD Halt. Club Aix-en-Provence .....	257,500
12.	DROITECOUR (82,5) Electric Club Montluçonnois .....	230, -
13.	TEYSSIER Maison Jeunes et Culture Avignon .....	230, -
14.	NASI Halt. Club Orangeois .....	230, -
15.	LEROY (77) Halt. Club Creillois .....	225, -
16.	MARTHON (82) Halt. Club Soissons .....	225, -
17.	FAVENTIN (77,4) La Gauloise de Vaise .....	215, -
18.	CALIROL Halt. Club Marseille .....	215, -
19.	YVAN Halt. Club Aix-en-Provence .....	215, -
20.	BOYER Halt. Club Orangeois .....	215, -
21.	MURAT (78,6) A.S. Montferrandaise .....	212,500
22.	FOURNIER (80,9) Union Athlétique Tarbaise .....	212,500
23.	JANECZKO (77) Athlétic Club Servannais .....	205, -
24.	BRENIER Halt. Club Marseille .....	205, -
25.	FARGIER Avenir Sportif Bédarrides .....	200, -
26.	BARBESIER Club Omnisports Arlésien .....	200, -
27.	RASORI Halt. Club Orangeois .....	195, -
28.	RICHIER E.P. Manosque .....	190, -
29.	VIALLET (76,1) A.S.P.T.T. Nancy .....	157,500

**Poids Lourds-Légers**

1.	LAFFITTE (87,8) Étudiants Club Orléans .....	317,500
2.	MILLET (88,4) Étudiants Club Orléans .....	300, -
3.	GOIN (90) M.J.C. Cahors .....	295, -
4.	ORTIZ (82,9) A.S. Prépa. Olymp. Bordeaux .....	267,500
5.	ANDRÉ (87,5) Club Halt. Toulousain .....	265, -
6.	PASQUES (88,2) Club Halt. Toulousain .....	265, -
7.	DANJOU Y. (89,2) Olympique Grande-Synthe .....	260, -
8.	CARRIÈRE Club Omnisports Arlésien .....	260, -
9.	SCHMIDT (90) M.J.C. Cahors .....	245, -
10.	FEUILLET (85,9) H.C. Soissons .....	235, -
11.	ROLLAND (87) Union Sportive du Velay .....	235, -
12.	BERTORELLO Halt. Club Aix-en-Provence .....	227,500
13.	PAYAN Halt. Club Mazanais .....	220, -

**Poids Lourds**

1.	HABIERA (97,5) Cercle Culturiste Creillois .....	305, -
2.	CASTANG Club Omnisports Arlésien .....	300, -
3.	COUPÂT (95,3) Entente Chaum. Athlét. Cheminots .....	250, -
4.	BEGUE Halt. Club Aix-en-Provence .....	210, -

**Poids Super-Lourds**

1.	DODANE (111,9) Cercle Cult. Creillois .....	270, -
----	---	--------

Il est à noter que le Comité de Provence ne nous a pas indiqué le poids de corps de ses athlètes qui, de ce fait, pour une performance égale, sont classés après les autres.

**RÈGLEMENT**

**CRITÉRIUM NATIONAL  
ATHLÉTIQUE**

**1<sup>er</sup> Mars 1970**

Cette compétition comporte une seule épreuve régionale, un classement national étant effectué à partir des résultats régionaux.

Elle est réservée à tous les athlètes classés en 2<sup>e</sup> degré et au-dessus (classification athlétique).

Elle se dispute sur les deux mouvements athlétiques de force : développé- couché et flexion de jambes.

Les résultats s'obtiennent en transformant les performances réalisées en points, sans limitation maximale, selon le barème commun aux compétitions se disputant selon la même formule.

L'addition des points obtenus aux deux mouvements détermine le classement, les Juniors étant classés indépendamment des Seniors.

L'arbitrage est assuré par un arbitre unique, désigné par le délégué culturiste régional responsable de l'organisation.

Les feuilles de résultats doivent comporter, impérativement, les performances en kilos réalisées sur les deux mouvements.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE  
ATHLÉTIQUE**

Le Championnat de France Athlétique comporte deux phases :

1. Les éliminatoires régionales, le 10 Mai 1970.
2. La Finale Nationale, le 14 Juin 1970.

Il se dispute sur les deux mouvements athlétiques : développé-couché et flexion de jambes.

Le total des deux mouvements détermine le résultat, les athlètes étant classés, les Juniors indépendamment des Seniors, par catégories de poids.

Tous les candidats, quelle que soit leur classification, sont admis à participer aux éliminatoires régionales considérées comme des Championnats régionaux.

Les éliminatoires régionales sont arbitrées par un arbitre unique désigné par le délégué culturiste régional responsable de l'organisation.

A condition d'avoir réalisé une performance de classe nationale au cours des éliminatoires, sont sélectionnés pour participer à la Finale Nationale les deux athlètes de chaque catégorie qui ont réalisé les deux meilleurs totaux nationaux au cours des éliminatoires régionales soit, en principe, trente-six finalistes (dix-huit Juniors et dix-huit Seniors).

Si l'imposition d'une performance de classe nationale entraînait l'impossibilité de sélectionner deux athlètes dans une ou plusieurs catégories, pour compléter l'effectif prévu, des athlètes

d'autres catégories seraient repêchés et sélectionnés en fonction de la valeur intrinsèque de leurs performances réalisées au cours des éliminatoires, toujours à condition qu'elles soient de classe nationale le barème habituel des épreuves athlétiques servant de critère. Toutefois, il ne peut pas être sélectionné plus de cinq finalistes dans une même catégorie.

Dans le cas où le niveau demandé s'avèrerait trop élevé, des dispositions spéciales seraient prises pour assurer l'intérêt de la Finale.

Les finalistes sont avisés de leur sélection au plus tard quinze jours avant la date de la Finale. Ils se doivent d'honorer leur sélection.

Si, pour une raison indépendante de sa volonté, un sélectionné devait déclarer forfait, il en informerait le Président de la Commission de culture physique cinq jours, au minimum, avant la date prévue pour la Finale de façon à ce qu'il soit pourvu à son remplacement.

Dans le cas où un athlète n'honorerait pas sa sélection sans en avoir informé le Président de la Commission de culture physique comme indiqué plus avant, il lui serait interdit de participer au Championnat de France Athlétique de la saison suivante.

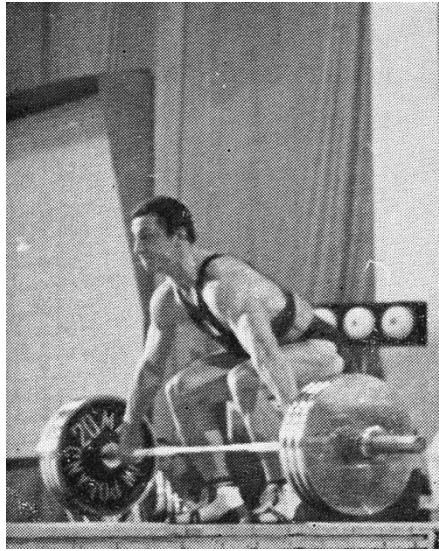
Les finalistes sont indemnisés de leurs frais selon le taux prévu par la F.F.H.C. lorsqu'il s'agit d'une Finale nationale.

L'arbitrage de la Finale est assuré par trois arbitres désignés par la Commission de Culture physique.

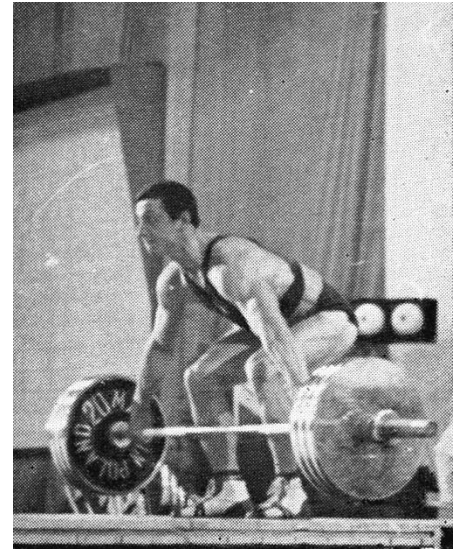
# L'arraché de OZIMEK

par G. LAMBERT,

Entraîneur National



1



2

Ex-recordman du monde de l'arraché, le Mi-Long polonais Ozimek a toujours étonné les connaisseurs par un gabarit assez exceptionnel pour un haltérophile : avec ses longs segments, sa taille de 180 cm pour un poids de 82 k, sa musculature sèche et détachée, il aurait très certainement pu briller dans d'autres sports athlétiques qui font également appel aux qualités de vitesse et de détente.

Ce gabarit exceptionnellement long, nous allons l'exploiter ici pour commenter la technique de l'arraché en flexion, tant il est vrai que sur chacune des images, les différentes phases du mouvement apparaissent ici plus nettement que lorsqu'elles sont illustrées par un athlète court.

- La barre est ici chargée à 145 k 2° es-sai. Bon.

Photos 1 à 5 : Première phase du tirage :

... le soulevé jusqu'aux genoux :

- le dos reste plat et les bras tendus,
- les épaules sont basses et s'engagent légèrement en avant du plan vertical de la barre au cours du mouvement,
- le levé de la charge est produit par l'extension - incomplète - des genoux, le dos conservant sensiblement la même inclinaison.

Notons ici qu'au cours de cette première phase que l'on doit considérer comme préparatoire, trop d'athlètes cherchent à donner le maximum de vitesse à la charge et pour y parvenir étendent trop complètement leurs genoux. La suite du mouvement ne peut plus, dans ces conditions, être aussi bien contrôlée et son efficacité est compromise.

Photos 6 et 7 : Deuxième phase du tirage : l'engagement des genoux :

- le bassin se rapproche du plan de la barre grâce à l'engagement des genoux en avant de ce plan. Cette avancée des genoux, parfaitement illustrée ici en 6 et 7, s'accompagne d'une translation du poids du corps vers l'avant, l'athlète se retrouvant ainsi en appui sur la plante des pieds. La ligne des épaules est, simultanément, revenue à la verticale de la charge.

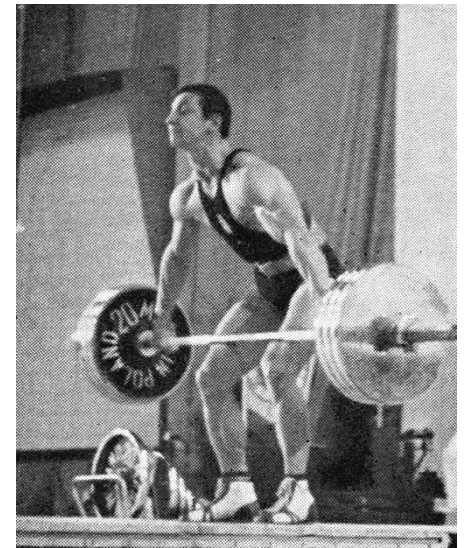
Notons ici que les cuisses ont glissé sur la barre mais que trop d'athlètes modifient la trajectoire de la barre en cherchant à prolonger trop longtemps ce contact cuisses-barre la barre est alors ramenée vers l'arrière puis propulsée vers l'avant pendant l'extension complète. L'arc de cercle ainsi décrit rend évidemment le contrôle de la barre très aléatoire.

Photos 8 et 9 : Troisième phase du tirage :

- l'extension complète du corps. C'est la phase décisive du tirage, celle qui va communiquer à la charge sa vitesse maximum les chevilles, les genoux, la charnière cuisse - dos s'étendent simultanément, les épaules se haussent.

Photos 10 - 11 - 12 : La chute du corps sous la barre :

Cette chute suit immédiatement l'extension complète du corps. Le buste reste redressé pendant la première partie de cette chute favorisant ainsi l'action dynamique des bras qui, jusqu'à l'extension complète du corps, étaient restés de simples agents de transmission.



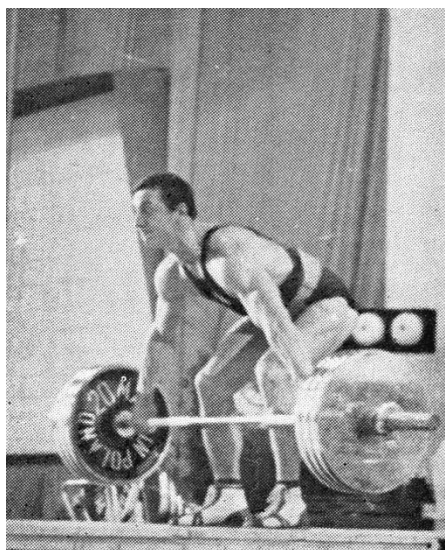
6

L'action des bras va permettre :

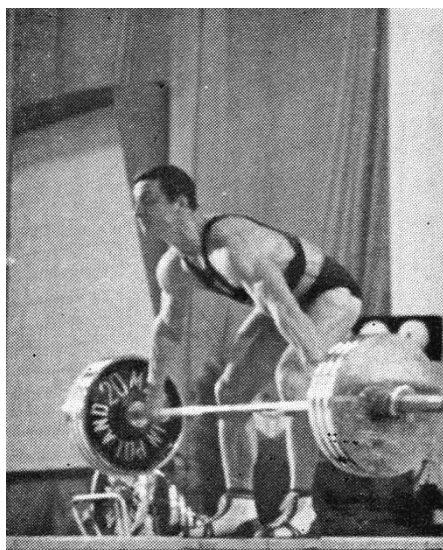
- à la charge de monter un peu plus haut,
- au corps de chuter plus rapidement,
- un meilleur placement de la charge par rapport au corps.

Notons encore que l'action des bras peut être contrariée par un contact prématuré ou trop actif des pieds sur le sol. La chute du corps est alors freinée, le rythme du mouvement est perturbé.

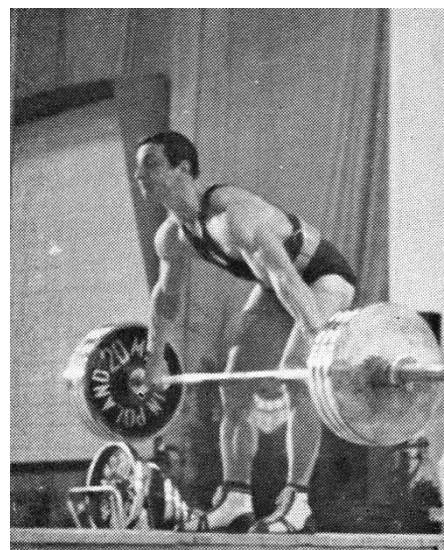
Ainsi qu'en témoigne cette série de photos, Ozimek est un excellent technicien de l'arraché en flexion. Certains Français, tels Terme, Gourrier, sont tout aussi efficaces que le Polonais, aussi aurai-je le plus grand plaisir à commenter prochainement leur mouvement.



3



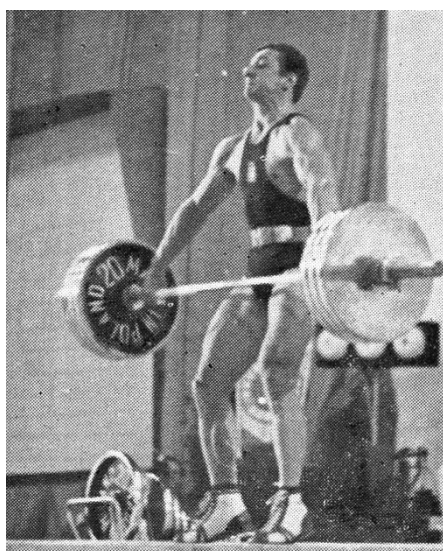
4



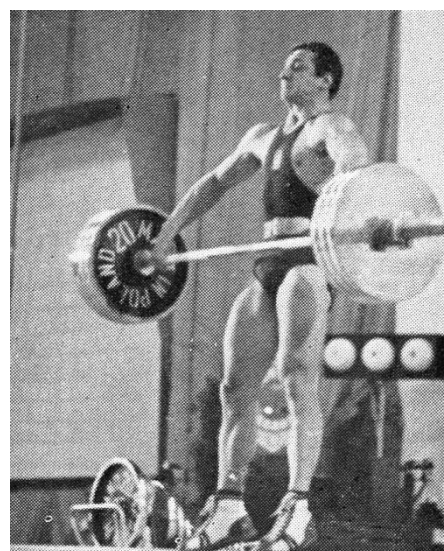
5



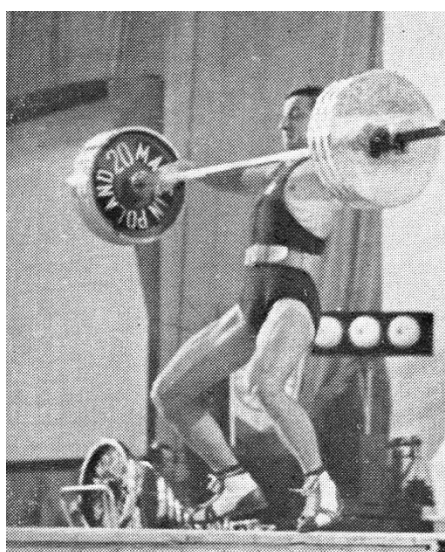
7



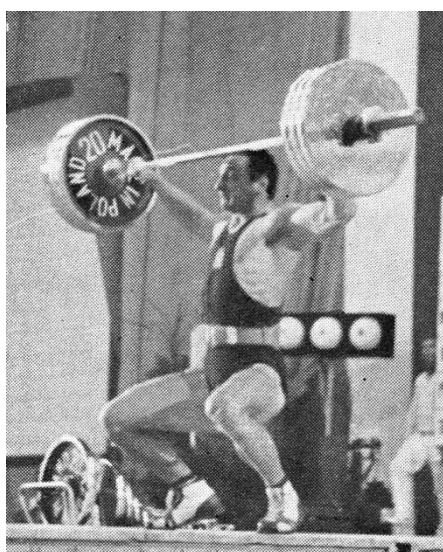
8



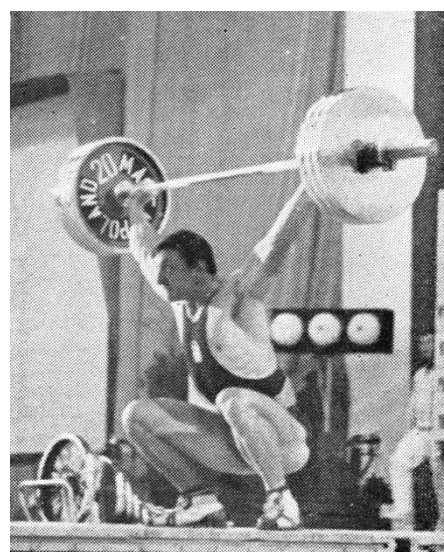
9



10



11



12

# Classement National du Prix d'Encouragement d'Automne

d'après les épreuves disputées dans les Comités Régionaux

## SUR UN MOUVEMENT

### JUNIORS

#### Poids Mouches

1.	CORTES F. Club Athlétique La Garde.....	57,5
2.	RUFENACHT (49,7) A.S.P.T.T. Strasbourg.....	55, -
3.	BILLET (48,6) Union Sportive Ouvrière Dijonnaise.....	52,5
4.	VICENS (50,7) Société de Gymnastique Erstein.....	50, -
5.	LE FOC (50,5) Vannetaise Athlétic Club.....	45, -
6.	STRESSER (50,8) Soc. Haltér. Culturiste Haguenau.....	45, -
7.	LAMARIN Association Culturelle Villalier.....	45, -
7.	PESLIER Electricité Club Omnisport.....	45, -
7.	CORTES J.-Y. Club Athlétique La Garde.....	45, -
10.	ZILL (43,6) Société Athlétique Koenigshoffen.....	40, -
11.	MARTY Sporting Club Limouxin.....	40, -
11.	JIMÉNEZ Haltérophile Club Figeacois.....	40, -
11.	BONNET Jeunes de St-Augustin.....	40, -
14.	GALLI (52) Société Athlétique Koenigshoffen.....	37,5
15.	KNOKAERT Haltérophile Club Palavas.....	37,5
16.	SODER (50) Société Athlétique Koenigshoffen.....	35, -
17.	MONTEU Haltérophile Club de Nice.....	32,5
17.	AMIEL Jeunes de St-Augustin.....	32,5

#### Poids Coqs

1.	FRANCESCO (56) Union Sportive Thann.....	57,5
2.	BARTH (55,5) Société Gymnastique Erstein.....	55, -
3.	CLAERR (56) Union Sportive Thann.....	55, -
4.	MICHALOTTI Haltérophile Club Nice.....	55, -
4.	HUGUES Avenir Sportif Bédarrides.....	55, -
4.	RICARD Jeune France de Bourgoin.....	55, -
4.	SANGOUARD Union Sportive Crestoise.....	55, -
4.	SAINT-CIERGE Union Sportive Crestoise.....	55, -
9.	LEBOSSÉ (55,2) Club Haltérophile Germanais.....	52,5
10.	GUENNOC A.S.S.U. Toulon.....	52,5
11.	FELICI (55,4) Ass. Sportive Joëuf.....	50, -
12.	JOULIA Association Culturelle Villalier.....	50, -
12.	SERRA A.S.S.U. Toulon.....	47,5
14.	PENNUN (55) Vannetaise Athlétic Club.....	47,5
15.	CABEAU Haltérophile Club Noves.....	47,5
16.	LEGENDRE (54) Haltérophile Club Germanais.....	45, -
17.	BUISSON (54,5) Vannetaise Athlétic Club.....	45, -
18.	GAUTHIER (55,9) Stade Auxerrois.....	45, -
19.	KROC Sporting Club Navis.....	42,5
20.	LE GLOANEC (55,8) Athlétic Club Servannais.....	40, -
21.	COMBE Entente Sportive St-Martin-d'Hères.....	40, -
22.	BRUOT (54) Sporting Club Dijonnais.....	37,5
23.	CROS Club Haltérophile Annonayen.....	35, -

#### Poids Plumes

1.	JUNG Robert (57) Union Sportive Petite-Rosselle.....	70, -
2.	DELTORRE Haltérophile Club Noves.....	65, -
2.	MARQUES Association Culturelle Villalier.....	65, -
4.	GUY Haltérophile Club Palavas.....	62,5
5.	DIGUET (58,4) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou.....	60, -
6.	LAROUÉ (59,3) U.S. Petite-Rosselle.....	60, -
7.	LACAZE Union Athlétique Tarbaise.....	60, -
8.	TECKER (60) U.S. Thann.....	57,5
9.	GALLAND (58,2) Amiens Sporting Club.....	55, -
10.	ZENNER (60) La Gauloise Montbéliard.....	55, -
11.	COLLADOS Clermont Sport.....	55, -
11.	MOKRANI Comité Chemin Bas Nîmes.....	55, -
11.	ALLA Clermont Sport.....	55, -
14.	JACOB Jeunes de St-Augustin.....	52,5
14.	CHOUVET Avenir Sportif Bédarrides.....	52,5
14.	GASTALDIN U.S. Sainte-Tulle.....	52,5
14.	BETEILLE Haltérophile Club Figeacois.....	52,5
18.	BENARD (56,3) Amiens Sporting Club.....	50, -
19.	LANDMANN (56,7) M.J.C. Meinau.....	50, -
20.	WEBER (59,5) U.S. Petite-Rosselle.....	50, -
21.	DROUIN (60) Club Sportif Alençon.....	50, -
22.	CAZALS Association Culturelle Villalier.....	50, -
22.	SIGNORET M.J.C. Avignon.....	50, -
22.	GIORGELLI, Haltérophile Club Nice.....	50, -
25.	LEKINE (59,7) E.D.F. Cuffies.....	47,5
26.	DELÉZIR (60) Vannetaise Athlétic Club.....	47,5
27.	DEPALO Sporting Club Navis.....	47,5
28.	FRIEDEN (58) La Gauloise Montbéliard.....	45, -
29.	DAGUZAN Sporting Club Limouxin.....	45, -
29.	THUILIEZ, Association Culturelle Villalier.....	45, -
29.	BERGERET, Jeune France de Bourgoin.....	45, -
29.	CUCHELI, A.S. Montfrin.....	45, -
29.	SAVALI Frontignan Athlétic Club.....	45, -
29.	BRAVO, Sporting Club Limouxin.....	45, -
35.	ANDRIEU Haltérophile Club Figeacois.....	42,5

35.	MHEZABARBA U.S. Sainte-Tulle.....	42,5
37.	LUCOT (57,3) Sporting Club Dijonnais.....	40, -
38.	STANCO Club Haltérophile Annonayen.....	40, -

#### Poids Légers

1.	BATICLE (66) Celtique Montdidier.....	72,5
2.	FOUREL (64,6) La Gauloise Montbéliard.....	70, -
3.	KACZMAR (67) U.S. Thann.....	70, -
4.	CHAIX Avenir Sportif Bédarrides.....	70, -
4.	GUY, Haltérophile Club Palavas.....	70, -
6.	JOULLA, Association Culturelle Villalier.....	67,5
6.	DALCHE J.L.R. Marmande.....	67,5
6.	TOHT Sporting Club Navis.....	67,5
9.	BOCQUET (62,9) Force Noyonnaise.....	65, -
10.	DEMARTIN (63,2) Ass. Sportif Joëuf.....	65, -
11.	DASILVA (63,7) Force Noyonnaise.....	65, -
12.	VANEQUE (65) U.S.C. Moislains.....	65, -
13.	TRONCHET (65,6) Amiens Sporting Club.....	65, -
14.	THARI (66) U.S. Thann.....	65, -
15.	SOISSON (67) U.S.C. Moislains.....	65, -
16.	RUGEL (62,5) Soc. Sportive Domfrontaise.....	62,5
17.	PILLON (64,5) Haltérophile Club Creillois.....	62,5
18.	GAERTNER (65,7) A.S.P.T.T. Strasbourg.....	62,5
19.	BOOS (67,4) Soc. (le Gymnast. Hanau-Pfaffenhoffen.....	62,5
20.	GAYRAUD Haltérophile Club Palavaisien.....	62,5
20.	RUIZ Haltérophile Club Palavaisien.....	62,5
20.	BIRBA Sporting Club Limouxin.....	62,5
23.	SINONIN (61) Foyer Rural St-Germain.....	60, -
24.	STRESSER (61,1) Soc. Haltérophile Cultur. Haguenau.....	60, -
25.	LECOQ (65) Club Sportif Alençon.....	60, -
26.	PALMETTI (66) Club Léo Lagrange Colombelles.....	60, -
27.	CHAUDIER U.S. Crestoise.....	60, -
27.	ROUBY Judo Club Perpignan.....	60, -
27.	GARCIA Académie Sports Decazeville.....	60, -
27.	REBOUL Clermont Sport.....	60, -
31.	ONGENA (63) A.S. Joëuf.....	57,5
32.	VAUDEVIRE (65) Amie. Laïque Condé-sur-Noireau.....	57,5
33.	THOMANN (65,4) M.J.C. Lauterbourg.....	57,5
34.	SIMONIN A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	57,5
35.	TIRARD (61) Société Sport. Domfrontaise.....	55, -
35.	ANTONI (61) Soc. Haltér. Cultur. Haguenau.....	55, -
37.	LANGLET (61,1) E.D.F. Cuffies.....	55, -
38.	MICHALOT (63) La Montluçonnaise.....	55, -
39.	DUVAL (63,5) Energie Haguenau.....	55, -
40.	SCHWALLER (63,6) Haltérophile Club Compiègne.....	55, -
41.	VILLA (64,9) Haltérophile Club Creillois.....	55, -
42.	ARMSPRACH (65) U.S. Thann.....	55, -
43.	LABAT (65,3) Stade Auxerrois.....	55, -
44.	PINOT (65,5) Dreux Athlétic Club.....	55, -
45.	TREMAUX (66,8) Athlétic Club Châlonnais.....	55, -
46.	DIOT Jeunes de St-Augustin.....	55, -
46.	MICHOT Athlétic Club Romanais.....	55, -
46.	ZANATA Sporting Club Limouxin.....	55, -
46.	VERDIER Clermont Sport.....	55, -
46.	VILLARET Gard Club Omnisports Nîmes.....	55, -
46.	ARNOLDI Entente Sportive St-Martin-d'Hères.....	55, -
46.	MARTINEZ U.S. Sainte-Tulle.....	55, -
46.	RAMOS Association Culturelle Villalier.....	55, -
46.	COLOMB Jeune Franco de Bourgoin.....	55, -
55.	DELALAIN (67,3) Halt.-Club Compiègne.....	52,5
56.	GALAO A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	52,5
57.	LEDIN (62) Halt. Club Compiègne.....	50, -
58.	TRIBOTTE (65) Club Sportif Alençon.....	50, -
58.	ROUXEL (65) Vannetaise Athlétic Club.....	50, -
60.	WEISS (65,5) Vannetaise Athlétic Club.....	50, -
61.	FORETS (66) Club Sportif Alençon.....	50, -
62.	SERFATI (66,1) Union Sport. Ouvrière Dijonnaise.....	50, -
63.	RICORD C.C.P.H. Toulon.....	50, -
63.	PELLEGRINATO Haltérophile Club Nice.....	50, -
63.	CHAUDIER Union Sportive Crestoise.....	50, -
63.	FAURE Union Sportive Crestoise.....	50, -
63.	COLOMBER Union Sportive Crestoise.....	50, -
63.	MOUREAU Athlétic Club Montfrin.....	50, -
63.	ALLIBERT Avenir Sportif Bédarrides.....	50, -
63.	BACBO Sporting Club Navis.....	50, -
71.	FRECHIN (61,4) Club Haltéroph. Schweitzer Reims.....	47,5
72.	JOANNIS (62,5) Stade Auxerrois.....	47,5
73.	DUTAY A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	47,5
73.	VIDAL Sporting Club Navis.....	47,5
73.	JUSTO-PARDO U.G.A.P. Bourg-de-Péage.....	47,5

## Haltérophile Moderne n° 261 (02-1970)

<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>76. GOFFART (60,5) Stade Auxerrois .....</td><td>45, -</td></tr> <tr><td>77. BIDEAU (64,6) Halt. Club Compiègne .....</td><td>45, -</td></tr> <tr><td>78. CAVENTOU Haltéro Club Figeacois .....</td><td>45, -</td></tr> <tr><td>78. MICHELIS U.S. Sainte-Tulle .....</td><td>45, -</td></tr> <tr><td>78. VEYRE Cercle Haltérophile Annonayen .....</td><td>45, -</td></tr> <tr><td>78. MOSNIER Cercle Haltérophile Annonayen .....</td><td>45, -</td></tr> <tr><td>82. CHIRINGHELLI Maison de Jeunes de Monnaie .....</td><td>42,5</td></tr> <tr><td>83. LENDORNY (64) Vannetaise Athlétic Club .....</td><td>40, -</td></tr> <tr><td>84. CHAMPIGNY (66,5) Patronage Saint-Etienne .....</td><td>40, -</td></tr> <tr><td>85. MARCOS (67,6) Halt. Club Creillois .....</td><td>40, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Moyens</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. LAROYENNE (73) Foyer Rural St-Germain .....</td><td>85, -</td></tr> <tr><td>2. SAUM (75) M.J.C. Lauterbourg .....</td><td>80, -</td></tr> <tr><td>3. LESOT (68,5) Halt. Club Compiégnois .....</td><td>75, -</td></tr> <tr><td>4. CHARPENTIER (74,5) Haltérophile Club Avallonnais .....</td><td>75, -</td></tr> <tr><td>5. YAÏCH Judo Club Perpignan .....</td><td>75, -</td></tr> <tr><td>6. BARTHEN (72,5) U.S. Petite-Rosselle .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>7. BRUN Clermont Sport .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>7. JOUVEL Entente Sportive de St-Martin-d'Hères .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>7. BENEDET J.L.R. Marmande .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>7. PINVIN A.S.E.M. Sainte-Tuile .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>11. BORENZ (70,2) U.S. Petite-Rosselle .....</td><td>67,5</td></tr> <tr><td>12. HUIN (73,8) E.D.F. Cuffies .....</td><td>67,5</td></tr> <tr><td>13. GOETZ (69,5) Soc. de Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>14. GAUTHIER (70,8) Stade Auxerrois .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>15. SCHILTZ (71,3) A.S. Jœuf .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>16. WUEST (73,1) Société Gymnastique Ernstein .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. BERNARD M.J.C. Salon .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. REMY Frontignan A.C. ....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. CASTANIER Electricité Club Omnisport .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>20. QUIVIGER Judo Perpignan .....</td><td>62,5</td></tr> <tr><td>21. KOPPF (73,1) Société Gymnastique Ernstein .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>22. PERSONENI (74,1) Foyer Rural St-Germain .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>23. BONHOMME (75) Société Sportive Domfrontaise .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>24. BARCOUDA Electricité Club Omnisport .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>24. SAVORNIN Haltérophile Club Noves .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>26. PICHON (70) Club Haltérophile Germanais .....</td><td>57,5</td></tr> <tr><td>27. GYLOT (72,3) Halt. Club Creillois .....</td><td>57,5</td></tr> <tr><td>28. CHARPENTIER (75) Club Haltérophile Germanais .....</td><td>57,5</td></tr> <tr><td>29. BLANC M.J.C. Salon .....</td><td>57,5</td></tr> <tr><td>29. REY A.S.E.M. Sainte-Tulle .....</td><td>57,5</td></tr> <tr><td>31. CROIZE (71,5) Club Sportif Alençon .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>32. REINLING (72) Société Gymnastique Ernstein .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>33. ZNATCHKO (72,4) U.S.C. Moislains .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>34. VACHER (74,5) Union Sportive Riomoise .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>35. RENESSON (75) Club Sportif Alençon .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>36. CLAUDE Jeunes de Saint-Augustin .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>36. MERLIN A.S.S.U. Toulon .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>36. FERRO Club Athlétique La Garde .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>36. GIRARDINI Haltérophile Club Nice .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>36. ZARATIN U.S. Sainte-Tulle .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>36. BONNOL Club Omnisports Arlésien .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>36. BONNET Association Culturelle Villalier .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>36. GRAU Association Culturelle Villalier .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>44. LANDMANN (72,2) Société Gymnastique Ernstein .....</td><td>52,5</td></tr> <tr><td>45. BELLANDY Association Culturelle Villalier .....</td><td>52,5</td></tr> <tr><td>46. FREYSS (69,3) Société Gymnastique Ernstein .....</td><td>50, -</td></tr> <tr><td>47. SCHAMBOURG (75) Vannetaise Athlétic Club .....</td><td>50, -</td></tr> <tr><td>48. ARNAUD Association Culturelle Villalier .....</td><td>50, -</td></tr> <tr><td>48. PONTIER U.S. Sainte-Tuile .....</td><td>50, -</td></tr> </table>	76. GOFFART (60,5) Stade Auxerrois .....	45, -	77. BIDEAU (64,6) Halt. Club Compiègne .....	45, -	78. CAVENTOU Haltéro Club Figeacois .....	45, -	78. MICHELIS U.S. Sainte-Tulle .....	45, -	78. VEYRE Cercle Haltérophile Annonayen .....	45, -	78. MOSNIER Cercle Haltérophile Annonayen .....	45, -	82. CHIRINGHELLI Maison de Jeunes de Monnaie .....	42,5	83. LENDORNY (64) Vannetaise Athlétic Club .....	40, -	84. CHAMPIGNY (66,5) Patronage Saint-Etienne .....	40, -	85. MARCOS (67,6) Halt. Club Creillois .....	40, -	1. LAROYENNE (73) Foyer Rural St-Germain .....	85, -	2. SAUM (75) M.J.C. Lauterbourg .....	80, -	3. LESOT (68,5) Halt. Club Compiégnois .....	75, -	4. CHARPENTIER (74,5) Haltérophile Club Avallonnais .....	75, -	5. YAÏCH Judo Club Perpignan .....	75, -	6. BARTHEN (72,5) U.S. Petite-Rosselle .....	70, -	7. BRUN Clermont Sport .....	70, -	7. JOUVEL Entente Sportive de St-Martin-d'Hères .....	70, -	7. BENEDET J.L.R. Marmande .....	70, -	7. PINVIN A.S.E.M. Sainte-Tuile .....	70, -	11. BORENZ (70,2) U.S. Petite-Rosselle .....	67,5	12. HUIN (73,8) E.D.F. Cuffies .....	67,5	13. GOETZ (69,5) Soc. de Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen .....	65, -	14. GAUTHIER (70,8) Stade Auxerrois .....	65, -	15. SCHILTZ (71,3) A.S. Jœuf .....	65, -	16. WUEST (73,1) Société Gymnastique Ernstein .....	65, -	17. BERNARD M.J.C. Salon .....	65, -	17. REMY Frontignan A.C. ....	65, -	17. CASTANIER Electricité Club Omnisport .....	65, -	20. QUIVIGER Judo Perpignan .....	62,5	21. KOPPF (73,1) Société Gymnastique Ernstein .....	60, -	22. PERSONENI (74,1) Foyer Rural St-Germain .....	60, -	23. BONHOMME (75) Société Sportive Domfrontaise .....	60, -	24. BARCOUDA Electricité Club Omnisport .....	60, -	24. SAVORNIN Haltérophile Club Noves .....	60, -	26. PICHON (70) Club Haltérophile Germanais .....	57,5	27. GYLOT (72,3) Halt. Club Creillois .....	57,5	28. CHARPENTIER (75) Club Haltérophile Germanais .....	57,5	29. BLANC M.J.C. Salon .....	57,5	29. REY A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	57,5	31. CROIZE (71,5) Club Sportif Alençon .....	55, -	32. REINLING (72) Société Gymnastique Ernstein .....	55, -	33. ZNATCHKO (72,4) U.S.C. Moislains .....	55, -	34. VACHER (74,5) Union Sportive Riomoise .....	55, -	35. RENESSON (75) Club Sportif Alençon .....	55, -	36. CLAUDE Jeunes de Saint-Augustin .....	55, -	36. MERLIN A.S.S.U. Toulon .....	55, -	36. FERRO Club Athlétique La Garde .....	55, -	36. GIRARDINI Haltérophile Club Nice .....	55, -	36. ZARATIN U.S. Sainte-Tulle .....	55, -	36. BONNOL Club Omnisports Arlésien .....	55, -	36. BONNET Association Culturelle Villalier .....	55, -	36. GRAU Association Culturelle Villalier .....	55, -	44. LANDMANN (72,2) Société Gymnastique Ernstein .....	52,5	45. BELLANDY Association Culturelle Villalier .....	52,5	46. FREYSS (69,3) Société Gymnastique Ernstein .....	50, -	47. SCHAMBOURG (75) Vannetaise Athlétic Club .....	50, -	48. ARNAUD Association Culturelle Villalier .....	50, -	48. PONTIER U.S. Sainte-Tuile .....	50, -	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>50. CREPS U.S. Sainte-Tulle .....</td><td>47,5</td></tr> <tr><td>51. BAILLUS Sporting Club Limouxin .....</td><td>45, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Mi-Lourds</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. ESPOSITO Association Culturelle Villalier .....</td><td>77,5</td></tr> <tr><td>2. PINOT (77) Foyer Rural St-Germain .....</td><td>75, -</td></tr> <tr><td>3. JÜNGER (79,5) Société Athlétique Kœnigshoffen .....</td><td>75, -</td></tr> <tr><td>4. BARASCOU A.S.E.M. Sainte-Tulle .....</td><td>75, -</td></tr> <tr><td>5. ARCAS Association Culturelle Villalier .....</td><td>72,5</td></tr> <tr><td>6. BATAGLIA (79,8) L.G. Montbéliard .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>7. ANTZ (79,7) Société Gymnastique Ernstein .....</td><td>67,5</td></tr> <tr><td>8. MILLIAS-CARUS Sporting Club Navis .....</td><td>67,5</td></tr> <tr><td>9. COURTEILLE (76) Soc. Sport. Domfrontaise .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>10. SCHMIDT (79) Soc. Haltér. Culturiste Haguenau .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>11. KORMAN (79,7) M.J.C. Andlau .....</td><td>62,5</td></tr> <tr><td>12. JOUBERTIN (81,3) Union Sportive Riomoise .....</td><td>62,5</td></tr> <tr><td>13. AUGERE (75,7) Union Sportive Riomoise .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>14. ESNAULT (76,5) Club Sportif Alençon .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>15. SOULIGNAC Clermont Sport .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>15. MEYER Jeune France de Bourgoin .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>17. RAYNAL Association Culturelle Villalier .....</td><td>52,5</td></tr> <tr><td>18. CHAIGNEAU Haltérophile Club Nice .....</td><td>50, -</td></tr> <tr><td>18. BERLIOZ Jeune France de Bourgoin .....</td><td>50, -</td></tr> <tr><td>20. MARTIN Jeune France de Bourgoin .....</td><td>45, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Lourds-Légers</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. ZANOT (88,6) Halt. Club Creillois .....</td><td>85, -</td></tr> <tr><td>2. KETTERER (86,7) M.J.C. Lauterbourg .....</td><td>75, -</td></tr> <tr><td>3. GOBERT M.J.C. Cavaillon .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>4. HOCHET (83) Amicale Laique Condé-sur-Noireau .....</td><td>67,5</td></tr> <tr><td>5. KIZEL Académie Sportive Decazeville .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>5. SICCARDI Haltérophile Club Nice .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>7. ARBOGAST (87,5) Société Athlétique Kœnigshoffen .....</td><td>62,5</td></tr> <tr><td>8. AMADEI Sporting Club Navis .....</td><td>62,5</td></tr> <tr><td>8. GILIBERTO Haltérophile Club Nice .....</td><td>62,5</td></tr> <tr><td>10. LABEAUT (83,9) Union Sportive Ouvrière Dijonnaise .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>11. LARA J.L.R. Marmande .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>12. KERN Sporting Club Navis .....</td><td>52,5</td></tr> </table> <p><b>Poids Lourds</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. NEY (110) U.S. Petite-Rosselle .....</td><td>82,5</td></tr> <tr><td>2. JUNG Roland (103,6) U.S. Petite-Rosselle .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>3. BROUZET Association Culturelle Villalier .....</td><td>62,5</td></tr> </table> <p><b>Poids Super-Lourds</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. ZANIN (111) U.S. Petite-Rosselle .....</td><td>65, -</td></tr> </table> <p style="text-align: center;"><i>ÉTRANGERS</i></p> <p><b>Poids Mouches</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>RODRIGUEZ (52) Étudiants Club Orléanais .....</td><td>50, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Coqs</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>CARRIA (55,2) Halt. Club Villefranche .....</td><td>45, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Plumes</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>DEROA (58) Dreux Athlétique Club .....</td><td>40, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Légers</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>ZIVIC (61,5) M.J.C. Lauterbourg .....</td><td>52,5</td></tr> </table> <p><b>Poids Lourds-Légers</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>FERNANDEZ (86,4) A.S.P.T.T. Strasbourg .....</td><td>65, -</td></tr> </table>	50. CREPS U.S. Sainte-Tulle .....	47,5	51. BAILLUS Sporting Club Limouxin .....	45, -	1. ESPOSITO Association Culturelle Villalier .....	77,5	2. PINOT (77) Foyer Rural St-Germain .....	75, -	3. JÜNGER (79,5) Société Athlétique Kœnigshoffen .....	75, -	4. BARASCOU A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	75, -	5. ARCAS Association Culturelle Villalier .....	72,5	6. BATAGLIA (79,8) L.G. Montbéliard .....	70, -	7. ANTZ (79,7) Société Gymnastique Ernstein .....	67,5	8. MILLIAS-CARUS Sporting Club Navis .....	67,5	9. COURTEILLE (76) Soc. Sport. Domfrontaise .....	65, -	10. SCHMIDT (79) Soc. Haltér. Culturiste Haguenau .....	65, -	11. KORMAN (79,7) M.J.C. Andlau .....	62,5	12. JOUBERTIN (81,3) Union Sportive Riomoise .....	62,5	13. AUGERE (75,7) Union Sportive Riomoise .....	60, -	14. ESNAULT (76,5) Club Sportif Alençon .....	60, -	15. SOULIGNAC Clermont Sport .....	60, -	15. MEYER Jeune France de Bourgoin .....	60, -	17. RAYNAL Association Culturelle Villalier .....	52,5	18. CHAIGNEAU Haltérophile Club Nice .....	50, -	18. BERLIOZ Jeune France de Bourgoin .....	50, -	20. MARTIN Jeune France de Bourgoin .....	45, -	1. ZANOT (88,6) Halt. Club Creillois .....	85, -	2. KETTERER (86,7) M.J.C. Lauterbourg .....	75, -	3. GOBERT M.J.C. Cavaillon .....	70, -	4. HOCHET (83) Amicale Laique Condé-sur-Noireau .....	67,5	5. KIZEL Académie Sportive Decazeville .....	65, -	5. SICCARDI Haltérophile Club Nice .....	65, -	7. ARBOGAST (87,5) Société Athlétique Kœnigshoffen .....	62,5	8. AMADEI Sporting Club Navis .....	62,5	8. GILIBERTO Haltérophile Club Nice .....	62,5	10. LABEAUT (83,9) Union Sportive Ouvrière Dijonnaise .....	55, -	11. LARA J.L.R. Marmande .....	55, -	12. KERN Sporting Club Navis .....	52,5	1. NEY (110) U.S. Petite-Rosselle .....	82,5	2. JUNG Roland (103,6) U.S. Petite-Rosselle .....	70, -	3. BROUZET Association Culturelle Villalier .....	62,5	1. ZANIN (111) U.S. Petite-Rosselle .....	65, -	RODRIGUEZ (52) Étudiants Club Orléanais .....	50, -	CARRIA (55,2) Halt. Club Villefranche .....	45, -	DEROA (58) Dreux Athlétique Club .....	40, -	ZIVIC (61,5) M.J.C. Lauterbourg .....	52,5	FERNANDEZ (86,4) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	65, -
76. GOFFART (60,5) Stade Auxerrois .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
77. BIDEAU (64,6) Halt. Club Compiègne .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
78. CAVENTOU Haltéro Club Figeacois .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
78. MICHELIS U.S. Sainte-Tulle .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
78. VEYRE Cercle Haltérophile Annonayen .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
78. MOSNIER Cercle Haltérophile Annonayen .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
82. CHIRINGHELLI Maison de Jeunes de Monnaie .....	42,5																																																																																																																																																																																																												
83. LENDORNY (64) Vannetaise Athlétic Club .....	40, -																																																																																																																																																																																																												
84. CHAMPIGNY (66,5) Patronage Saint-Etienne .....	40, -																																																																																																																																																																																																												
85. MARCOS (67,6) Halt. Club Creillois .....	40, -																																																																																																																																																																																																												
1. LAROYENNE (73) Foyer Rural St-Germain .....	85, -																																																																																																																																																																																																												
2. SAUM (75) M.J.C. Lauterbourg .....	80, -																																																																																																																																																																																																												
3. LESOT (68,5) Halt. Club Compiégnois .....	75, -																																																																																																																																																																																																												
4. CHARPENTIER (74,5) Haltérophile Club Avallonnais .....	75, -																																																																																																																																																																																																												
5. YAÏCH Judo Club Perpignan .....	75, -																																																																																																																																																																																																												
6. BARTHEN (72,5) U.S. Petite-Rosselle .....	70, -																																																																																																																																																																																																												
7. BRUN Clermont Sport .....	70, -																																																																																																																																																																																																												
7. JOUVEL Entente Sportive de St-Martin-d'Hères .....	70, -																																																																																																																																																																																																												
7. BENEDET J.L.R. Marmande .....	70, -																																																																																																																																																																																																												
7. PINVIN A.S.E.M. Sainte-Tuile .....	70, -																																																																																																																																																																																																												
11. BORENZ (70,2) U.S. Petite-Rosselle .....	67,5																																																																																																																																																																																																												
12. HUIN (73,8) E.D.F. Cuffies .....	67,5																																																																																																																																																																																																												
13. GOETZ (69,5) Soc. de Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
14. GAUTHIER (70,8) Stade Auxerrois .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
15. SCHILTZ (71,3) A.S. Jœuf .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
16. WUEST (73,1) Société Gymnastique Ernstein .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
17. BERNARD M.J.C. Salon .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
17. REMY Frontignan A.C. ....	65, -																																																																																																																																																																																																												
17. CASTANIER Electricité Club Omnisport .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
20. QUIVIGER Judo Perpignan .....	62,5																																																																																																																																																																																																												
21. KOPPF (73,1) Société Gymnastique Ernstein .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
22. PERSONENI (74,1) Foyer Rural St-Germain .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
23. BONHOMME (75) Société Sportive Domfrontaise .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
24. BARCOUDA Electricité Club Omnisport .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
24. SAVORNIN Haltérophile Club Noves .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
26. PICHON (70) Club Haltérophile Germanais .....	57,5																																																																																																																																																																																																												
27. GYLOT (72,3) Halt. Club Creillois .....	57,5																																																																																																																																																																																																												
28. CHARPENTIER (75) Club Haltérophile Germanais .....	57,5																																																																																																																																																																																																												
29. BLANC M.J.C. Salon .....	57,5																																																																																																																																																																																																												
29. REY A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	57,5																																																																																																																																																																																																												
31. CROIZE (71,5) Club Sportif Alençon .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
32. REINLING (72) Société Gymnastique Ernstein .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
33. ZNATCHKO (72,4) U.S.C. Moislains .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
34. VACHER (74,5) Union Sportive Riomoise .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
35. RENESSON (75) Club Sportif Alençon .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
36. CLAUDE Jeunes de Saint-Augustin .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
36. MERLIN A.S.S.U. Toulon .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
36. FERRO Club Athlétique La Garde .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
36. GIRARDINI Haltérophile Club Nice .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
36. ZARATIN U.S. Sainte-Tulle .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
36. BONNOL Club Omnisports Arlésien .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
36. BONNET Association Culturelle Villalier .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
36. GRAU Association Culturelle Villalier .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
44. LANDMANN (72,2) Société Gymnastique Ernstein .....	52,5																																																																																																																																																																																																												
45. BELLANDY Association Culturelle Villalier .....	52,5																																																																																																																																																																																																												
46. FREYSS (69,3) Société Gymnastique Ernstein .....	50, -																																																																																																																																																																																																												
47. SCHAMBOURG (75) Vannetaise Athlétic Club .....	50, -																																																																																																																																																																																																												
48. ARNAUD Association Culturelle Villalier .....	50, -																																																																																																																																																																																																												
48. PONTIER U.S. Sainte-Tuile .....	50, -																																																																																																																																																																																																												
50. CREPS U.S. Sainte-Tulle .....	47,5																																																																																																																																																																																																												
51. BAILLUS Sporting Club Limouxin .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
1. ESPOSITO Association Culturelle Villalier .....	77,5																																																																																																																																																																																																												
2. PINOT (77) Foyer Rural St-Germain .....	75, -																																																																																																																																																																																																												
3. JÜNGER (79,5) Société Athlétique Kœnigshoffen .....	75, -																																																																																																																																																																																																												
4. BARASCOU A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	75, -																																																																																																																																																																																																												
5. ARCAS Association Culturelle Villalier .....	72,5																																																																																																																																																																																																												
6. BATAGLIA (79,8) L.G. Montbéliard .....	70, -																																																																																																																																																																																																												
7. ANTZ (79,7) Société Gymnastique Ernstein .....	67,5																																																																																																																																																																																																												
8. MILLIAS-CARUS Sporting Club Navis .....	67,5																																																																																																																																																																																																												
9. COURTEILLE (76) Soc. Sport. Domfrontaise .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
10. SCHMIDT (79) Soc. Haltér. Culturiste Haguenau .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
11. KORMAN (79,7) M.J.C. Andlau .....	62,5																																																																																																																																																																																																												
12. JOUBERTIN (81,3) Union Sportive Riomoise .....	62,5																																																																																																																																																																																																												
13. AUGERE (75,7) Union Sportive Riomoise .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
14. ESNAULT (76,5) Club Sportif Alençon .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
15. SOULIGNAC Clermont Sport .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
15. MEYER Jeune France de Bourgoin .....	60, -																																																																																																																																																																																																												
17. RAYNAL Association Culturelle Villalier .....	52,5																																																																																																																																																																																																												
18. CHAIGNEAU Haltérophile Club Nice .....	50, -																																																																																																																																																																																																												
18. BERLIOZ Jeune France de Bourgoin .....	50, -																																																																																																																																																																																																												
20. MARTIN Jeune France de Bourgoin .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
1. ZANOT (88,6) Halt. Club Creillois .....	85, -																																																																																																																																																																																																												
2. KETTERER (86,7) M.J.C. Lauterbourg .....	75, -																																																																																																																																																																																																												
3. GOBERT M.J.C. Cavaillon .....	70, -																																																																																																																																																																																																												
4. HOCHET (83) Amicale Laique Condé-sur-Noireau .....	67,5																																																																																																																																																																																																												
5. KIZEL Académie Sportive Decazeville .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
5. SICCARDI Haltérophile Club Nice .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
7. ARBOGAST (87,5) Société Athlétique Kœnigshoffen .....	62,5																																																																																																																																																																																																												
8. AMADEI Sporting Club Navis .....	62,5																																																																																																																																																																																																												
8. GILIBERTO Haltérophile Club Nice .....	62,5																																																																																																																																																																																																												
10. LABEAUT (83,9) Union Sportive Ouvrière Dijonnaise .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
11. LARA J.L.R. Marmande .....	55, -																																																																																																																																																																																																												
12. KERN Sporting Club Navis .....	52,5																																																																																																																																																																																																												
1. NEY (110) U.S. Petite-Rosselle .....	82,5																																																																																																																																																																																																												
2. JUNG Roland (103,6) U.S. Petite-Rosselle .....	70, -																																																																																																																																																																																																												
3. BROUZET Association Culturelle Villalier .....	62,5																																																																																																																																																																																																												
1. ZANIN (111) U.S. Petite-Rosselle .....	65, -																																																																																																																																																																																																												
RODRIGUEZ (52) Étudiants Club Orléanais .....	50, -																																																																																																																																																																																																												
CARRIA (55,2) Halt. Club Villefranche .....	45, -																																																																																																																																																																																																												
DEROA (58) Dreux Athlétique Club .....	40, -																																																																																																																																																																																																												
ZIVIC (61,5) M.J.C. Lauterbourg .....	52,5																																																																																																																																																																																																												
FERNANDEZ (86,4) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	65, -																																																																																																																																																																																																												

### SENIORS

<p><b>Poids Mouches</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. BARTHELEMY M.J.C. Avignon .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>2. REMY Maison des Jeunes de Monnaie .....</td><td>37,5</td></tr> </table> <p><b>Poids Coqs</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. GRAVEA Haltérophile Club de Nice .....</td><td>75, -</td></tr> <tr><td>2. GOMARD (55) Union Sportive de Vesoul .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>3. DJELLALI (55) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou .....</td><td>52,5</td></tr> <tr><td>4. MARINAT (55,3) Sporting Club Dijonnais .....</td><td>50, -</td></tr> <tr><td>5. GARDY Club Haltérophile Cultur. Toulouse .....</td><td>50, -</td></tr> <tr><td>6. PICART (51,4) A.S.P.T.T. Nancy .....</td><td>40, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Plumes</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. GUYERE (58) La Légère Méloise .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>2. DENIS (59,3) Ass. Sportive Jœuf .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>3. LAUTIER (59,7) Union Haltérophile Vichy .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>4. LE CLOIREC (57) Vannetaise Athlétic Club .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>5. LEMOINE (58,7) La Montluçonnaise .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>6. SEIGNOUR Haltérophile Club Noves .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>6. CAPARROS Judo Club Perpignan .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>6. PENA Club Haltér. Culturiste Toulouse .....</td><td>60, -</td></tr> <tr><td>9. BOCHET (59,5) Vannetaise Athlétic Club .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>10. FRANÇOIS Omnisports Hyérois .....</td><td>55, -</td></tr> <tr><td>11. CIMA VILLA (57,9) Halt. Club Creillois .....</td><td>52,5</td></tr> <tr><td>12. BARA (57,1) Athlétic Club Servannais .....</td><td>40, -</td></tr> </table>	1. BARTHELEMY M.J.C. Avignon .....	55, -	2. REMY Maison des Jeunes de Monnaie .....	37,5	1. GRAVEA Haltérophile Club de Nice .....	75, -	2. GOMARD (55) Union Sportive de Vesoul .....	60, -	3. DJELLALI (55) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou .....	52,5	4. MARINAT (55,3) Sporting Club Dijonnais .....	50, -	5. GARDY Club Haltérophile Cultur. Toulouse .....	50, -	6. PICART (51,4) A.S.P.T.T. Nancy .....	40, -	1. GUYERE (58) La Légère Méloise .....	65, -	2. DENIS (59,3) Ass. Sportive Jœuf .....	65, -	3. LAUTIER (59,7) Union Haltérophile Vichy .....	65, -	4. LE CLOIREC (57) Vannetaise Athlétic Club .....	60, -	5. LEMOINE (58,7) La Montluçonnaise .....	60, -	6. SEIGNOUR Haltérophile Club Noves .....	60, -	6. CAPARROS Judo Club Perpignan .....	60, -	6. PENA Club Haltér. Culturiste Toulouse .....	60, -	9. BOCHET (59,5) Vannetaise Athlétic Club .....	55, -	10. FRANÇOIS Omnisports Hyérois .....	55, -	11. CIMA VILLA (57,9) Halt. Club Creillois .....	52,5	12. BARA (57,1) Athlétic Club Servannais .....	40, -	<p><b>Poids Légers</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. ALESSANDRINI Maison Jeunes Monnaie .....</td><td>80, -</td></tr> <tr><td>1. BLAZY Judo Club Perpignan .....</td><td>80, -</td></tr> <tr><td>3. PRÉ (65,4) Club Haltérophile Germanais .....</td><td>72,5</td></tr> <tr><td>4. BLANQUIE J.-L. (65) A.S.P.T.T. Strasbourg .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>5. DUPREZ (65,3) Haltérophile Club Compiégnois .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>6. BOUCESSAY (67) Club Haltérophile Germanais .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>7. CHAMBAUDY Haltérophile Club Palavas .....</td><td>70, -</td></tr> <tr><td>8. PIEL (65) Amicale Laique Condé-sur-Noireau .....</td><td>67,5</td></tr> <tr><td>9. LEMOINE (67,5) Club Léo Lagrange Colombelles .....</td><td>67,5</td></tr> <tr><td>10. RICARD Frontignan Athlétic Club .....</td><td>67,5</td></tr> <tr><td>11. ALLARD (61,5) La Mulhouse .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>12. DELOYE (64) Foyer Rural St-Germain .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>13. MASSIAS (64,5) U.S. Riomoise .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>14. GIRARD (66,4) Halt. Club Creillois .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>15. DEMAISON (67) Halt. Club Creillois .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>15. DESMARS (67) Vannetaise Athlétic Club .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. OUDIN J.-N. Avenir Sportif Bédarrides .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. CURNIER U.S. Sainte-Tulle .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. TARDIVEL Haltérophile Club Marseille .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. OUDIN F. Avenir Sportif Bédarrides .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. LEROUGE Gard Omnisports Nîmes .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. GAFFIE Club Haltérophile Cultur. Toulouse .....</td><td>65, -</td></tr> <tr><td>17. CADOUX M.J.C. Chambéry .....</td><td>65, -</td></tr> </table>	1. ALESSANDRINI Maison Jeunes Monnaie .....	80, -	1. BLAZY Judo Club Perpignan .....	80, -	3. PRÉ (65,4) Club Haltérophile Germanais .....	72,5	4. BLANQUIE J.-L. (65) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	70, -	5. DUPREZ (65,3) Haltérophile Club Compiégnois .....	70, -	6. BOUCESSAY (67) Club Haltérophile Germanais .....	70, -	7. CHAMBAUDY Haltérophile Club Palavas .....	70, -	8. PIEL (65) Amicale Laique Condé-sur-Noireau .....	67,5	9. LEMOINE (67,5) Club Léo Lagrange Colombelles .....	67,5	10. RICARD Frontignan Athlétic Club .....	67,5	11. ALLARD (61,5) La Mulhouse .....	65, -	12. DELOYE (64) Foyer Rural St-Germain .....	65, -	13. MASSIAS (64,5) U.S. Riomoise .....	65, -	14. GIRARD (66,4) Halt. Club Creillois .....	65, -	15. DEMAISON (67) Halt. Club Creillois .....	65, -	15. DESMARS (67) Vannetaise Athlétic Club .....	65, -	17. OUDIN J.-N. Avenir Sportif Bédarrides .....	65, -	17. CURNIER U.S. Sainte-Tulle .....	65, -	17. TARDIVEL Haltérophile Club Marseille .....	65, -	17. OUDIN F. Avenir Sportif Bédarrides .....	65, -	17. LEROUGE Gard Omnisports Nîmes .....	65, -	17. GAFFIE Club Haltérophile Cultur. Toulouse .....	65, -	17. CADOUX M.J.C. Chambéry .....	65, -
1. BARTHELEMY M.J.C. Avignon .....	55, -																																																																																						
2. REMY Maison des Jeunes de Monnaie .....	37,5																																																																																						
1. GRAVEA Haltérophile Club de Nice .....	75, -																																																																																						
2. GOMARD (55) Union Sportive de Vesoul .....	60, -																																																																																						
3. DJELLALI (55) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou .....	52,5																																																																																						
4. MARINAT (55,3) Sporting Club Dijonnais .....	50, -																																																																																						
5. GARDY Club Haltérophile Cultur. Toulouse .....	50, -																																																																																						
6. PICART (51,4) A.S.P.T.T. Nancy .....	40, -																																																																																						
1. GUYERE (58) La Légère Méloise .....	65, -																																																																																						
2. DENIS (59,3) Ass. Sportive Jœuf .....	65, -																																																																																						
3. LAUTIER (59,7) Union Haltérophile Vichy .....	65, -																																																																																						
4. LE CLOIREC (57) Vannetaise Athlétic Club .....	60, -																																																																																						
5. LEMOINE (58,7) La Montluçonnaise .....	60, -																																																																																						
6. SEIGNOUR Haltérophile Club Noves .....	60, -																																																																																						
6. CAPARROS Judo Club Perpignan .....	60, -																																																																																						
6. PENA Club Haltér. Culturiste Toulouse .....	60, -																																																																																						
9. BOCHET (59,5) Vannetaise Athlétic Club .....	55, -																																																																																						
10. FRANÇOIS Omnisports Hyérois .....	55, -																																																																																						
11. CIMA VILLA (57,9) Halt. Club Creillois .....	52,5																																																																																						
12. BARA (57,1) Athlétic Club Servannais .....	40, -																																																																																						
1. ALESSANDRINI Maison Jeunes Monnaie .....	80, -																																																																																						
1. BLAZY Judo Club Perpignan .....	80, -																																																																																						
3. PRÉ (65,4) Club Haltérophile Germanais .....	72,5																																																																																						
4. BLANQUIE J.-L. (65) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	70, -																																																																																						
5. DUPREZ (65,3) Haltérophile Club Compiégnois .....	70, -																																																																																						
6. BOUCESSAY (67) Club Haltérophile Germanais .....	70, -																																																																																						
7. CHAMBAUDY Haltérophile Club Palavas .....	70, -																																																																																						
8. PIEL (65) Amicale Laique Condé-sur-Noireau .....	67,5																																																																																						
9. LEMOINE (67,5) Club Léo Lagrange Colombelles .....	67,5																																																																																						
10. RICARD Frontignan Athlétic Club .....	67,5																																																																																						
11. ALLARD (61,5) La Mulhouse .....	65, -																																																																																						
12. DELOYE (64) Foyer Rural St-Germain .....	65, -																																																																																						
13. MASSIAS (64,5) U.S. Riomoise .....	65, -																																																																																						
14. GIRARD (66,4) Halt. Club Creillois .....	65, -																																																																																						
15. DEMAISON (67) Halt. Club Creillois .....	65, -																																																																																						
15. DESMARS (67) Vannetaise Athlétic Club .....	65, -																																																																																						
17. OUDIN J.-N. Avenir Sportif Bédarrides .....	65, -																																																																																						
17. CURNIER U.S. Sainte-Tulle .....	65, -																																																																																						
17. TARDIVEL Haltérophile Club Marseille .....	65, -																																																																																						
17. OUDIN F. Avenir Sportif Bédarrides .....	65, -																																																																																						
17. LEROUGE Gard Omnisports Nîmes .....	65, -																																																																																						
17. GAFFIE Club Haltérophile Cultur. Toulouse .....	65, -																																																																																						
17. CADOUX M.J.C. Chambéry .....	65, -																																																																																						

## Haltérophile Moderne n° 261 (02-1970)

17.	CARANOVE Union Athlétique Valence.....	65, -
17.	COMMARIEU Maison des Jeunes Monnaie .....	65, -
26.	SCHAEFFER (63,2) Société Athlétique Koenigshoffen.....	62,5
27.	AUBRY (66,2) Société de Gymnastique Ernstein .....	62,5
28.	DIGUET (65,8) Club Haltérophile Germanais .....	60, -
29.	MONNIER (66,2) Club Sportif Alençon .....	60, -
30.	BLARD (67) La Légère Mélinoise .....	60, -
31.	MARQUANT (67,5) Union Sport. Cotonnière Moislains.....	60, -
32.	FLOUCAT Club Haltéroph. Cultur. Toulouse .....	60, -
32.	ESCOFFIER Athlétic Club Romanais .....	57,5
34.	CLORENNEC (66,5) Patronage St-Etienne de Rennes .....	55, -
35.	BERRUYER D. Athlétic Club Romanais .....	55, -
35.	VEGA Union Athlétique Tarbaise .....	55, -
35.	DELOR Club Haltéroph. Cultur. Toulouse .....	55, -
38.	AMEN Ass. Sport. Cheminots Béziers .....	52,5
39.	JOBIN Haltérophile Club de Nice .....	50, -
39.	BATBY A.S.P.O. Midi Bordeaux .....	50, -
41.	ÉMELIE Maison des Jeunes de Monnaie .....	47,5

### Poids Moyens

1.	LAMOUREUX (74,5) Halt. Club Soissonnais .....	80, -
2.	VIDAL Association Culturelle Villalier .....	80, -
3.	LIZANA Sporting Club Navis .....	77,5
4.	BOUCHER (69,4) Halt. Club Creillois .....	75, -
5.	MASSON (74) La Légère Mélinoise .....	75, -
6.	CARPENTIER (75) U.S.C. Moislains .....	75, -
7.	GARCHERY M.J.C. Chambéry .....	75, -
7.	DURBANO Haltérophile Club de Nice .....	75, -
9.	BASTIAN (74,9) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	72,5
10.	JEANJEAN H.C. Palavas .....	72,5
10.	FATICA A.S.P.O. Midi Bordeaux .....	72,5
10.	ARNOLDI Entente Sportive St-Martin-d'Hères .....	72,5
13.	KREMMER (70) A.S. Joëuf .....	70, -
14.	HEINRICH (71,4) Soc. Halt. Cult. Haguenau .....	70, -
15.	SOURNIAC (72,7) Force Noyonnaise .....	70, -
16.	GAFFET (73,9) Amiens Sporting Club .....	70, -
17.	PETRUCCI Haltérophile Club Marseille .....	70, -
17.	MANTELIN Club Haltérophile Annonayen .....	70, -
17.	EYBERT-PRUDHOMME J. Athlétic Club Romanais .....	70, -
17.	EYBERT-PRUDHOMME F. Athlétic Club Romanais.....	70, -
21.	MEYER J.-P. Jeune France de Bourgoin .....	67,5
22.	BASSALADE Haltérophile Club Palavas .....	65, -
22.	CROUZOUON Club Haltérophile Annonayen .....	65, -
24.	HAUTOIS (68,9) Halt. Club Soissonnais .....	60, -
25.	CARPENTIER (73) U.S.C. Moislains .....	60, -
26.	VOIRON Maison de Jeunes de Chambéry .....	60, -
27.	BADEY (74) Athlétic Club Châlonnais .....	55, -
28.	COURTIADÉ Club Haltérophile Cultur. Toulouse .....	55, -
28.	HUCHAN Haltérophile Club Comminges .....	55, -
28.	SAM, A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	55, -
28.	BRETAGNE E.P. Manosque .....	55, -
28.	BACHESHI Haltérophile Club de Nice .....	55, -
28.	GOUNEL Haltérophile Club de Nice .....	55, -
34.	BECK A.S.P.O. Midi Bordeaux .....	52,5
35.	POITIER (71) Patronage Saint-Etienne de Rennes.....	45, -

### Poids Mi-Lourds

1.	DUBOURDIEU (79,2) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	85, -
2.	PICAUD (78) Vannetaise Athlétic Club .....	80, -
3.	MEREL (81,1) Halt. Club Compiégnois .....	80, -
4.	GIRAN U.S. Sainte-Tulle .....	80, -
5.	JUNG G. (80,5) Soc. de Gymnast. Hanau-Pfaffenhoffen .....	77,5
6.	CAUTHERION (82) Foyer Rural St-Germain .....	75, -
7.	MARTY G. Académie Sportive Decazeville .....	75, -
7.	LATRILLE Club Haltér. Cultur. Toulouse .....	75, -
7.	CARRIÈRE Club Omnisport Arlésien .....	75, -
10.	BERNADO Ass. Sport. Cheminots Béziers .....	72,5
11.	SILVA (77) U.S. Petite-Rosselle .....	70, -
12.	ANDREUIL Haltérophile Club Figeacois .....	70, -
12.	DOMBES Jeune France de Bourgoin .....	70, -
12.	COFFIGNY Maison de Jeunes de Monnaie .....	70, -
15.	LEROY (77,3) Halt. Club Creillois .....	65, -
16.	FOURNIER Union Athlétique Tarbaise .....	65, -
17.	PEFOURQUE Union Athlétique Tarbaise .....	62,5

### Poids Lourds-Légers

1.	DUMAS Ass. Sport. Cheminots Béziers .....	95, -
2.	CASPAR (85,5) Energie Haguenau .....	85, -
3.	RIO (90) Vannetaise Athlétic Club .....	85, -
4.	BOCHU Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	82,5
5.	HERBEL (89,5) Club Haltérophile Germanais .....	77,5
6.	ANDRÉ Club Haltérophile Culturiste Toulouse .....	75, -
7.	FLEURANCE (84) La Gauloise Montbéliard .....	70, -
8.	TATAR (88,7) Ass. Sport. Jœuf .....	70, -
9.	GROSSHANS (85,6) Société Gymnastique Ernstein .....	65, -
10.	FRANKE (87) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	65, -
11.	FODORONI Haltérophile Club de Nice .....	60, -
12.	BOURRELLY A.S.S.A. Marignane .....	57,5
13.	PETIT (83,5) Stade Auxerrois .....	50, -

### Poids Lourds

1.	BATH (90,7) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	90, -
2.	BERGAGNINI (95,5) Alliance Sportive Sainte-Savine .....	82,5
3.	MERCIER Sporting Club Navis.....	75, -
4.	MOURER (95) A.S.P.T.T. Nancy .....	70, -
5.	LORAUD (99) Athlétic Club Châlonnais .....	70, -
6.	CORIONNI (91) Patronage Saint-Etienne de Rennes.....	65, -
7.	CLAUDON (104) La Gauloise de Montbéliard .....	65, -
8.	GROUNTEAU Union Athlétique Tarbaise .....	65, -

### ÉTRANGERS

### Poids Légers

BEKAKRA (66,2) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	62,5
--	------

### Poids Moyens

MEDINI (75) La Montluçonnaise .....	80, -
KAMBO Électricité Club Omnisports St-Afrique .....	65, -

## SUR DEUX MOUVEMENTS

### JUNIORS

#### Poids Coqs

1.	LOPEZ M.J.C. Salon.....	142,5
2.	CHANARD St-Jean Aubusson .....	125, -
2.	TARDY Jeunes de Saint-Augustin .....	125, -
4.	COULONG (56) Dreux Athlétic Club .....	122,5
5.	RATISSE Club Culturiste St-Médard .....	115, -
6.	RIBERO Boxing Club Briviste .....	110, -
7.	BALLAN Boxing Club Briviste .....	85, -

#### Poids Plumes

1.	LENEVE, R.S. Limoges .....	150, -
2.	MORISSON (59,9) Stade Auxerrois .....	122,5
3.	SUDRE St-Jean Aubusson .....	120, -
4.	PAILLER Boxing Club Briviste .....	100, -

#### Poids Légers

1.	LUTTON (64) Étudiants Club Orléanais .....	160, -
2.	UNY (67) Athlétic Club Châlonnais .....	160, -
3.	QUENTIN (62,5) Haltérophile Club Avallonnais.....	150, -
4.	CAVENTOU Haltérophile Club Figeacois .....	150, -
4.	DURAND St-Jean Aubusson .....	150, -
6.	GUDIN (67,4) Haltérophile Club Avallonnais .....	145, -
7.	FOUILLOUX Boxing Club Briviste .....	135, -
7.	FLOREANI Boxing Club Briviste.....	135, -

9.	WARCK (66,6) Club Cultur. Haltér., de Châteauroux .....	127,5
10.	PORTHEAULT (63,3) Étudiants Club Orléanais.....	125, -
11.	LE GALL (66,8) Athlétic Club Servannais .....	115, -

### Poids Moyens

1.	MALINOWSKI St-Jean Aubusson .....	182,5
2.	BATIFOL (67,7) Ring Chartrain .....	175, -
3.	LEFROU (71,5) Club Sportif Alençon .....	175, -
4.	MAHIEUX (73,5) Cercle Michelet Orléans .....	170, -
5.	ARCHENAULT (70) Stade Auxerrois .....	155, -
6.	DELADERRIERE Boxing Club Briviste .....	110, -

### Poids Mi-Lourds

1.	VIGERAL (76) Club Cultur. Haltér., de Châteauroux.....	180, -
2.	TIPHAINE Union Sportive Tarbes .....	170, -
2.	DENTZLER (79,4) Société Athlét. Koenigshoffen .....	160, -
4.	NEYCENSAS Club Culturiste St-Médard .....	160, -

### Poids Lourds-Légers

1.	SENCE Boxing Club Briviste .....	165, -
----	----------------------------------	--------

### Poids Lourds

1.	TARRANE (95) Étudiants Club Orléanais .....	160, -
----	---	--------



SENIORS

Poids Plumes

1. THION St-Jean Aubusson .....	145, -
2. BOUDET (58) Club Léo Lagrange Colombelles .....	130, -

Poids Légers

1. ARCELIN (67,5) Dreux Athlétic Club .....	155, -
2. REDING Haltérophile Club Figeacois .....	155, -
3. PERRIN-RIZ, A.S.S.A. Marignane .....	140, -
4. HARNAIS Yves (64,6) Athlétic Club Servannais .....	135, -
5. JOURDAN (64,5) Athlétic Club Servannais .....	125, -
6. BESNIER Club Cultur. Haltéroph., de Châteauroux .....	115, -

Poids Moyens

1. CONILH J.R.L. Marmande .....	202,5
2. SALIDU Boxing Club Briviste .....	180, -
3. COUMES Haltéro Club Toulouse .....	175, -
3. MARIANI Union Sportive Cheminots Marseille.....	175, -

5. ARMAND M.J.C. Salon .....	167,5
6. PRADEAU Red Star Limoges .....	160, -
6. MAGNAT St-Jean Aubusson .....	160, -
8. MAUGARS Yves (74,3) Ring Chartrain .....	157,5
9. JANECZKO (7) Athlétic Club Servannais .....	152,5
10. JUILLE St-Jean Aubusson .....	150, -
11. DUFAU Boxing Club Briviste .....	147,5
12. DESOUCHES (61,8) Club Cult. Halt., de Châteauroux .....	125, -

Poids Mi-Lourds

1. GRIHAULT (76,1) Athlétic Club Servannais .....	205, -
2. DANJOUX (76) Club Cultur. Haltér., de Châteauroux .....	170, -
3. SALIDU N. Boxing Club Briviste .....	162,5

Poids Lourds-Légers

1. REYNAUD Boxing Club Briviste .....	170, -
---------------------------------------	--------



**Ce Que Vous Devez Savoir**

**AFFECTATION PRÉFÉRENTIELLE DES SPORTIFS DU CONTINGENT**

Il m'arrive fréquemment d'être saisi par des dirigeants de Clubs ou de Comités de demandes d'intervention auprès des Services du Ministère des Armées au profit d'un de leurs athlètes qui vient de recevoir son fascicule d'incorporation portant son affectation dans une unité éloignée ou, de plus, il n'est pas assuré de trouver les conditions favorables à la poursuite de son entraînement.

J'ai déjà fait savoir dans le *Bulletin Fédéral* n° 240, Janvier 1968 (page 8), que les démarches qui peuvent alors être entreprises en vue de faire affecter l'athlète dans une autre garnison sont vouées à un échec quasi-certain, parce que entreprises trop tard.

Il convient d'agir beaucoup plus tôt.

En vertu d'accords intervenus entre le Ministère des Armées et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, des directives ont été données, il y a plusieurs années, aux commandants des Régions militaires et aux chefs des Services Académiques de la Jeunesse et des Sports en vue de la conclusion

Delpuech.....	Ch. de France	68-69	L.-D.	427,5	18	1	49	sursitaire
Faucher.....	Ch. de France	68-69	M.	305	20	11	49	sursitaire
Casanova.....	Ch. de France	68-69	P.	280	30	11	49	sursitaire
Despêche.....	Prix Fédéral	69-70	M.	320	20	1	50	
Lesage.....	Prix Fédéral	69-70	L.	275	2	2	50	
Lestavel.....	Ch. de France	68-69	M.-L.	355	9	4	50	
Wilczewski.....	Critérium	69-70	M.-L.	362,5	9	4	50	
Passemard.....	Prix Fédéral	69-70	L.	292,5	15	4	50	
Datteny.....	Ch. de France	68-69	L.-D.	340	25	5	50	
Baillet.....	France - Allem.	68-69	L.-L.	345	17	6	50	
Delobel.....	Ch. de France	68-69	L.-D.	345	21	6	50	
Ermacora.....	Ch. de France	68-69	C.	250	8	7	50	
Indelicato.....	Prix Fédéral	69-70	M.	310	17	7	50	
Rzepka.....	Prix Fédéral	69-70	P.	250	10	9	50	
Delvallez.....	Ch. de France	68-69	L.	315	26	11	50	

Aucune place n'étant disponible au Bataillon de Joinville avant le 1<sup>er</sup> Septembre 1970, il est conseillé aux athlètes ci-dessus de faire entreprendre les démarches utiles à l'obtention d'une affectation préférentielle dans une unité à désigner en accord avec l'Officier des Sports de la Région dont ils relèvent, au cas où ils seraient

de protocoles d'accords devant faciliter l'affectation préférentielle des sportifs du contingent.

Le processus est le suivant :

Dès qu'un athlète a reçu la convocation du Centre de Sélection dont il relève, le Président du club saisit le Président du Comité Régional qui demande au Chef du Service Académique de proposer au Général commandant la Région militaire (Officier des Sports de la Région), l'affectation du conscrit dans une unité désignée.

Cette démarche n'est pas assurée d'aboutir, mais c'est la seule qui ait quelque chance de donner satisfaction. Elle concerne les athlètes qui ne peuvent prétendre à leur incorporation au Bataillon de Joinville, par suite de leur position défavorable de concurrence avec ceux qui, se trouvant de par leur date de naissance dans une même fourchette d'incorporation, présentent des titres sportifs leur assurant une position privilégiée dans la liste d'attente tenue au Secrétariat fédéral.

Arrêtée après la dernière Commission d'incorporation du Bataillon de Joinville qui a retenu les demandes d'admission de Coussin et Schmidt, la liste d'attente des candidats éventuels, nés après le 1<sup>er</sup> Novembre 1949 est la suivante, après sa mise à jour d'après les résultats connus au 31 Décembre 1969 (Classement du Prix Fédéral et du Critérium National).

Ch. de France	68-69	L.-D.	427,5	18	1	49	sursitaire
Ch. de France	68-69	M.	305	20	11	49	sursitaire
Ch. de France	68-69	P.	280	30	11	49	sursitaire
Prix Fédéral	69-70	M.	320	20	1	50	
Prix Fédéral	69-70	L.	275	2	2	50	
Ch. de France	68-69	M.-L.	355	9	4	50	
Critérium	69-70	M.-L.	362,5	9	4	50	
Prix Fédéral	69-70	L.	292,5	15	4	50	
Ch. de France	68-69	L.-D.	340	25	5	50	
France - Allem.	68-69	L.-L.	345	17	6	50	
Ch. de France	68-69	L.-D.	345	21	6	50	
Ch. de France	68-69	C.	250	8	7	50	
Prix Fédéral	69-70	M.	310	17	7	50	
Prix Fédéral	69-70	P.	250	10	9	50	
Ch. de France	68-69	L.	315	26	11	50	

convoqués devant le Centre de Sélection qui les concerne.

Une affectation ou une mutation au Bataillon de Joinville pouvant toujours être obtenue suivant l'ouverture de places disponibles et le rythme des incorporations.

C. TAILLEFER.

**Nos joies, nos peines...**

**Naissances**

M. Grember, Vice-président du Club Culturiste et Haltérophile Decottignies à Comines est l'heureux papa d'un petit Jean-Claude.

Nos sincères félicitations aux parents et vœux de bonne santé au bébé.

**Mariage**

Le Club « Hanau » de Pfaffenhoffen a le plaisir d'annoncer le mariage de son entraîneur et athlète Jean-Claude Weibel, ex-champion d'Alsace Junior, avec Mlle Lucie Porcher, ex-championne d'Alsace de Cyclisme artistique.

Nous présentons à ce sympathique couple tous nos vœux de bonheur.

**Nécrologie**

Le Comité des Flandres nous fait part du décès, à Halluin, de Mme Douchy, épouse de l'ancien Champion de France.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à M. Douchy et à sa famille.

La Société Haltérophile et Culturiste d'Hagenau a le regret de faire part du décès du jeune haltérophile Marcel Wendling.

A la famille de cet athlète, à son club et à son comité, nous présentons nos condoléances attristées.

\*\*\*

**Distinctions**

Le Comité des Flandres est heureux de nous faire savoir que la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports vient d'être décernée à MM. Maubert de Calais, Cléret de Béthune et Bisiaux de Lens.

Nous leur présentons nos plus sincères félicitations.

\*\*\*

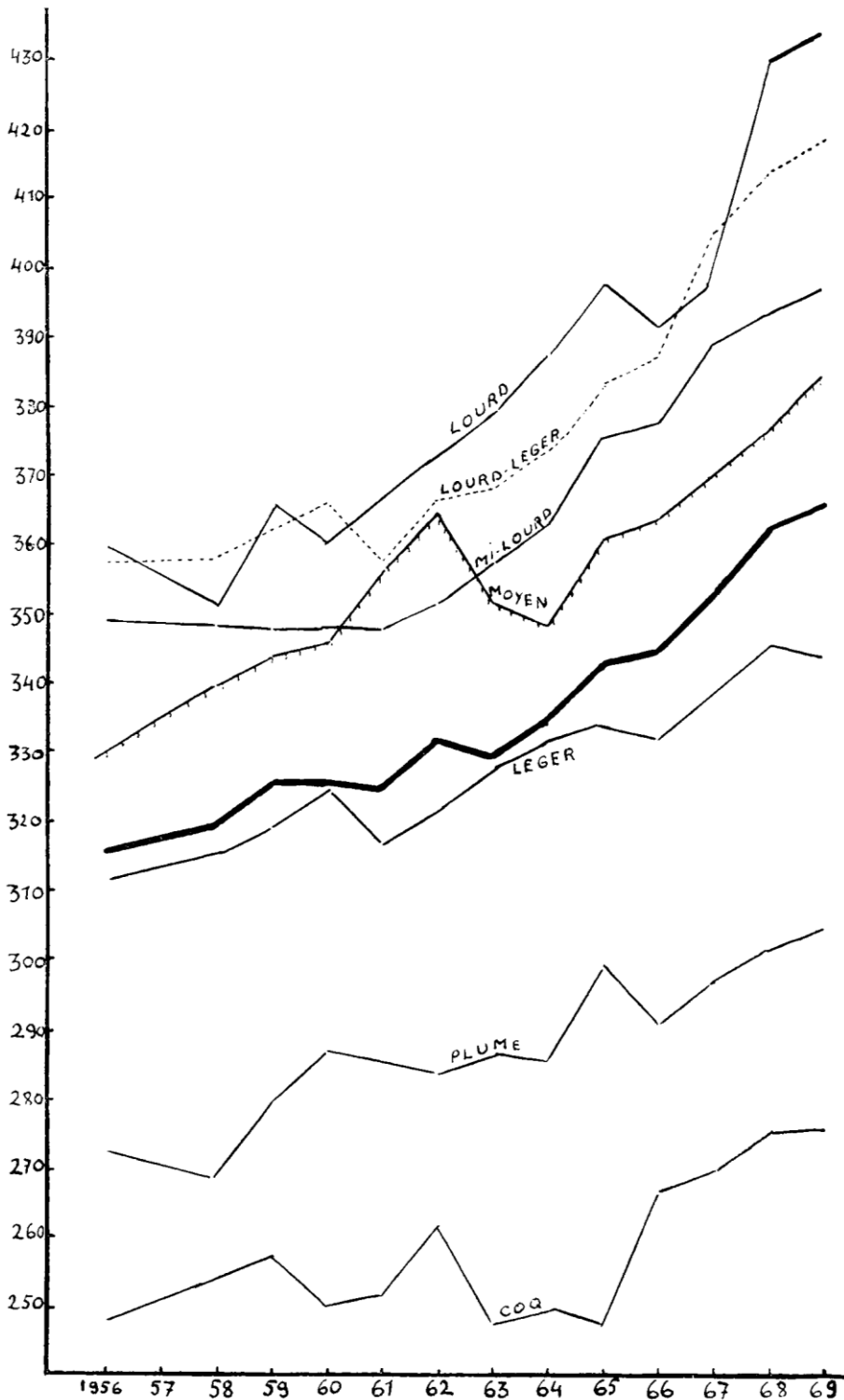
**Un ancien Champion olympique à l'honneur**

Nous avons appris qu'une rue de Grenoble portait maintenant le nom de Roger François, ville où il naquit.

C'est un hommage bien mérité à cet haltérophile, disparu trop tôt qui fut Champion Olympique à Amsterdam en 1928, catégorie Poids Moyens.

Nous ne pouvons que nous féliciter que, grâce à lui, notre sport soit à l'honneur.

# La progression Française en 1969



Courbe de progression de la moyenne des dix meilleures performances, par catégorie, de 1956 à 1969.

La courbe centrale — trait plus marqué — est la moyenne de toutes les courbes.

La publication, dans le Bulletin fédéral, des dix meilleures performances m'offre la possibilité, chaque année, de faire le bilan de la progression de l'haltérophilie française. Bien sûr, ce bilan n'est que très fragmentaire puisqu'il n'intéresse que le peloton de tête de chaque catégorie et les moyennes établies sont ainsi si fragiles qu'il suffit que l'un des leaders se retire pour que la moyenne de sa catégorie chute de quelque 3 k 500 à 10 k.

Il nous faudra donc envisager d'établir ces moyennes à partir d'un plus grand nombre d'athlètes, par exemple cinquante par catégorie. Les courbes de progression obtenues deviendront ainsi plus régulières et reflèteront plus fidèlement l'évolution de notre sport.

Pour chacune des catégories, les moyennes reproduites sur les courbes ci-jointes ne tiennent compte que de la performance la plus valeureuse des quelques athlètes classés dans deux catégories distinctes : ainsi Steiner est-il retenu dans la catégorie Lourds-Légers avec 485 k et non en Lourds avec 462 k 500.

Dès le premier examen de ces courbes, nous devons constater que la progression 1969 est moins brillante que celle des deux années précédentes — la courbe centrale figurée par un trait plus marqué — et qui représente la moyenne de toutes les autres courbes est en effet moins redressée entre 1968 et 1969 que précédemment. Toutefois, nous devons reconnaître que les années 1967 et 1968 ont été exceptionnellement bonnes par la perspective qu'avait notre élite de se qualifier pour les Jeux Olympiques alors qu'au contraire, notre Fédération a suivi une politique d'austérité sur le plan international en 1969.

Peu ou pas de compétitions internationales en 1969, lassitude de notre élite de classe mondiale après une longue période de préparation intensive, telles sont les principales raisons du ralentissement de la progression des performances en 1969.

La progression de certaines catégories et surtout de certains athlètes se révèle cependant satisfaisante citons par exemple :

	1968	1969	
Barroy (Moyen)	370	407,5	+ 37 k 5
Lopez (Mi-Lourd)	375	405	+ 30 k
Segonzac (Lourd)	395	420	+ 25 k
Cazeaux (L.-Léger)	432,5	455	+ 22 k 5
Leguy (Plume)	305	320	+ 15 k
Nourry (Plume)	305	320	+ 15 k
Rollin (Mi-Lourd)	415	430	+ 15 k

Citons encore Gourrier qui, en passant de 477 k 500 à 490 k, se hisse à la tête de notre élite internationale, étant de plus le seul de nos sélectionnés olympiques à avoir réalisé une progression en 1969.

Aimé Terme, enfin, mérite d'être tout particulièrement félicité pour ses très brillantes performances à l'arraché tant aux Championnats du Monde où il conquiert de haute lutte la médaille d'or, qu'au dernier Tournoi International où il batit le record d'Europe avec 143 k 500.

Pour satisfaisants qu'ils soient, ces progrès individuels sont loin de valoir ceux de 1968 où pas moins de huit athlètes de tout premier plan avaient enregistré une progression de 35 k à 50 k

Les chiffres cités ci-dessus sont suffisamment éloquents pour nous amener à réagir notre élite doit être stimulée par une participation plus fréquente à des rencontres internationales qui, plus que toutes autres, peuvent les préparer à affronter les Championnats d'Europe et du Monde.

Georges LAMBERT,  
Entraîneur National.

## Meilleures performances Françaises 1969

### Poids Coqs

MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	300, -
BUATOIS	A.S.P.T.T. Nancy	285, -
FOUGERET	Sport Cl. St-Georges Didonne	282,500
BEEKHUIZEN	Club Haltérophile Lunéville	280, -
DECONNINCK	C.O.S. Faches-Thumesnil	277,500
MY	Stade Municipal Montrouge	277,500
MOREAU	Electric Club St-Afrique	270, -
COZERET	Sporting Club Neuilly	265, -
DIGNAN	Union Athlétique Tarbaise	262,500
ERMACORA	Vaillante Saint-Quentin	260, -

### Poids Plumes

LEGUY	Soc. Gymnastique Angers	320, -
NOURRY	Vaillante Saint-Quentin	320, -
EYRAUD	A.S. Cheminots Vénissieux	315, -
FULLA	V.G.A. Saint-Maur	315, -
BOUREAU	U.S. Tours	310, -
ASPART	Judo Club Perpignan	302,500
LOTIN	C.O.S. Faches-Thumesnil	292,500
BERRUYER	Union Gymn. Athl. Péageoise	292,500
MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	290, -
GIRAUD	Gauloise Montbéliard	290, -

### Poids Légers

TAURAN	Gauloise Montbéliard	362,500
LEDROIT	V.G.A. Saint-Maur	360, -
FOURRIER Y.	Soc. Athl. Enghien	355, -
MULLER	A.S. Cheminots Vénissieux	352,500
CAESEMAEKER	C.O.S. Faches-Thumesnil	345, -
ROUCHEL	Club Halt. Lunéville	345, -
FRANÇOIS	Sp. Club Prépa. Olymp. Paris	335, -
DULICE	V.G.A. Saint-Maur	332,500
FOURRIER J.-C.	Soc. Athl. Enghien	327,500
FROCRAIN	Nantes Étudiants Club	327,500

### Poids Moyens

TERME	Athl. Club Montpellier	425, -
MAIER	Amiens Sporting Club	420, -
BARROY	U.S. Métro Transports Paris	407,500
TRUDEL	A.S.P.T.T. Lille	380, -
BLANQUIE	A.S.P.T.T. Strasbourg	380, -
MALLET	C.O.S. Faches-Thumesnil	370, -
LEDROIT	V.G.A. Saint-Maur	370, -
LETOURNEUR	A.S. St-Jean Nogent-le-Rotrou	370, -
COMBET	Halt. Club Lyonnais	365, -
FAYARD	Union Sportive Crestoise	365, -
DULICE	V.G.A. Saint-Maur	365, -

### Poids Mi-Lourds

ROLLIN	A. S. Préfecture Police Paris	430, -
AUBER	Stade Porte Normande Vernon	420, -
LOPEZ	Halt. Club Nice	405, -
HOUIN	Union Sportive Toul	400, -
St-MARTORY	C.O.S. Faches-Thumesnil	392,500
HENNUYER	A.S.P.T.T. Lille	392,500
GERBER	Halt. Club Marseille	387,500
CAUCIGH	U.S. Viry-Châtillon	385, -
ZAGO	M.J.C. Chambéry	380, -
PAUTOT	Gauloise Montbéliard	377,500
WILCZEWSKI	Stade Ste-Barbe Grand-Combe	377,500

### Poids Lourds-Légers

GOURRIER	V.G.A. Saint-Maur	490, -
STEINER	A. S. Préfecture Police Paris	485, -
CAZEAUX	C.C. St-Médard-en-Jalles	455, -
DECUIGNIÈRES	Soc. Athlétique Montmartroise	417,500
DEMONSEL	A.S. Électricité de Lille	410, -
DEMEYÈRE	C.O.S. Faches-Thumesnil	395, -
GOUBAYON	Club Halt. Pays d'Olmes	395, -
PÉRELMAN	Sporting Club Neuilly	380, -
RACHEL	Stade Municipal Montrouge	380, -
DUPUIS	Amic. Anciens El. Montdidier	377,500

### Poids Lourds

FOULETIER	A.S. Cheminots Vénissieux	497,500
MICHON	Club Cult. Reims	482,500
LÉVECQ	Sporting Cl. Tête Cheval Loos	477,500
STEINER	A. S. Préfecture Police Paris	402,500
REMY	Halt. Club Nice	430, -
SEGONZAC	A.S. Prépa. Ol. Midi Bordeaux	490, -
DELPUÉCH	Athl. Club Montpellier	417,500
BEER	V.G.A. Saint-Maur	410, -
HABIERA	Halt. Club Creillois	405, -
CHALA	U.S. Métro Transports Paris	400, -

Finale Champ. de France	Élim. Critérium Décembre
Élim. Critérium Décembre	Finale Champ. de France
Élim. Champ. de France	Flandres - Île-de-France
Finale Prix Féd. Décembre	Coupe France 1 <sup>re</sup> série Juniors
Finale Critérium Janvier	Élim. Prix Fédéral Juniors

Finale Champ. de France	Élim. Critérium National
Finale Critérium Janvier	Pforzheim - V.G.A. St-Maur
Finale Champ. de France	Finale Critérium Janvier
Élim. Champion. de France	France - Roumanie
Élim. Prix Fédéral Automne	

Finale Champ. de France	Élim. Champion. de France
Finale Critérium Janvier	Tournoi International
Finale Critérium Janvier	Élim. Champion. de France
Championnat Paris, 1 <sup>re</sup> sér.	Champion. Val-de-Marne
Élim. Champion. de France	Élim. Champion. de France

Tournoi International	Finale Champ. de France
Championnat Paris	Finale Champ. de France
Match Provence -Alsace	Élim. Champion. de France
Match F.-Th. - V.G.A. St-Maur	Élim. Champion. de France
Élim. Champion. de France	Élim. Critérium Décembre
Fin. Ch. Île-de-France 1 <sup>re</sup> série	

Finale Champ. de France	Finale Champ. de France
Élim. Champion. de France	Finale Champ. de France
C.O.S. Fach.-Th. - éq. belge	Élim. Champion. de France
Sélection Équipe Provence	Finale Critérium Janvier
Élim. Champion. de France	Finale Prix Féd. Décembre
Finale Critérium Juniors	

Cinquanten, V.G.A. St-Maur	France - Allemagne B
Sél. Champ. Monde - Thuir	Sélect. Champion. France
Flandres - Île-de-France	Finale Critérium Janvier
Finale Critérium Janvier	Champ. Hauts-de-Seine
Champ. Ile-de-Fr. 1 <sup>re</sup> série	Élim. Champion. de France

Championnat du Monde	Finale Critérium Janvier
Finale Champ. de France	Flandres - Île-de-France
Élim. Champion. de France	Élim. Champion. de France
Pforzheim - V.G.A. St-Maur	Finale Critérium Décembre
Fin. Ch. Ile-de-Fr. 2 <sup>e</sup> série	

## NOUVELLES INTERNATIONALES

### NOUVEAUX RECORDS DU MONDE ET D'EUROPE

*Poids Coqs.* - Total olympique : 127,5 + 105 + 137,5 = 370 k le 30 Novembre 1969 à Budapest par Imre Foldi (Hongrie).

*Poids Mi-Lourds.* - Développé : 171 k le 16 Novembre 1969 à Kiruna par Bettembourg (Suède).

*Poids Lourds-Légers.* - Développé : 180 k le 26 Octobre 1969 à Lahti par Kangasniemi K. (Finlande) ; Total olympique : 180 + 160 + 190 = 530 k le 26 Octobre 1969 à Lahti par Kangasniemi K. (Finlande).

### Nouveaux Records du Monde Seniors

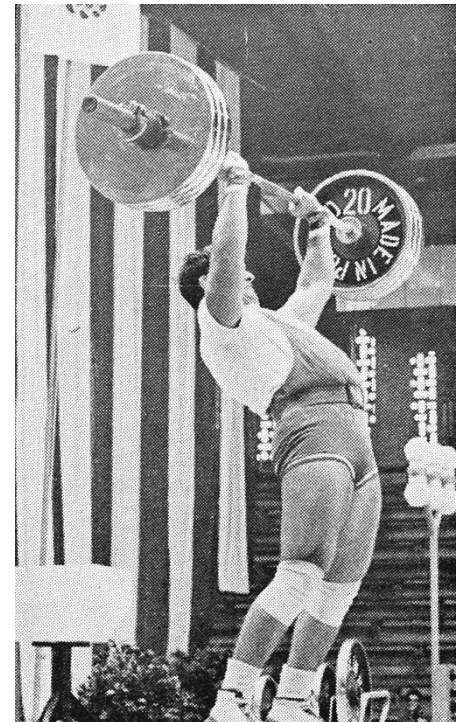
*Poids Plumes.* - Arraché à deux bras : 125 k 500 le 28 Octobre 1969 à Matsuura par Miyake Y. (Japon) ; Épaulé-jeté : 153 k le 28 Octobre 1969 à Matsuura par Miyake Y. (Japon) ; Total olympique : 122,5 + 125 + 152,5 = 400 k le 28 Octobre 1969 à Matsuura par Miyake Y. (Japon).

### Nouveaux Records du Monde Juniors

*Poids Mouches.* - Développé : 97 k 500 le 29 Novembre 1969 à Sydney par Vasil (Australie).

*Poids Coqs.* - Développé : 115 k le 27 Octobre 1969 à Matsuura par Ando (Japon) ; Arraché : 108 k 500 le 27 Octobre 1969 à Matsuura par Haïrai (Japon) ; Total olympique : 115 + 102,5 + 135 = 352 k 500 le 27 Octobre 1969 à Matsuura par Ando (Japon).

*Poids Plumes.* - Développé : 122 k 500 le 14 Septembre 1969 4 Tokai par Ando (Japon).



Notre champion et athlète Lourd-Léger, Gérard CAZEAUX, que nous voyons ici pousser 145 k au Championnat du Monde, souffre actuellement de troubles visuels.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement...



Les athlètes photographiés au C.R.E.P.S. de Strasbourg en compagnie du C.T.R. Noiriel

(photo Dietrich)

**RAPPORT DU STAGE  
DE CADRES HALTÉROPHILES**

**Premier degré + Perfectionnement N° 12  
C.R.E.P.S. de Strasbourg  
du 12 au 17 Janvier 1970**

Ce deuxième stage de la saison 1969-70 regroupait douze athlètes du Comité d'Alsace et de Lorraine. Un malentendu au départ n'a pas permis d'obtenir l'effectif complet de quinze athlètes comme prévu. En effet, trois athlètes ayant annulé leur inscription, n'ont pu être remplacés, le C.R.E.P.S. ayant omis d'envoyer les convocations aux remplaçants prévus. Il est néanmoins satisfai-

sant de constater que 26 candidatures avaient été enregistrées pour ce stage.

Les athlètes provenaient essentiellement de clubs récemment affiliés et étaient tous encore jeunes en âge et également dans la pratique du sport haltérophile. Cependant il est certainement préférable de former des cadres jeunes, ayant la foi et sur qui on peut réellement compter, que de regrouper des éléments ayant une grande expérience haltérophile mais bien souvent peu de vocation d'entraîneur.

Ceci a été le cas pour ce stage qui a paru vraiment trop court tellement l'ambiance était agréable.

Ce séjour au C.R.E.P.S. nous a permis de connaître une grande vedette du cyclisme Grunewald Jean-Louis qui a trouvé dans le sport haltérophile une deuxième passion.

Les effectifs du stage :

Grunewald	:	La Mulhouse
Junger	:	S.A. Kœnigshoffen
Lonchamp	:	A.S.P.T.T.
Wach	:	M.J.C. Andlau
Bourlet	:	A.S.P.T.T.
Soder	:	La Mulhouse
Michaut	:	Bar-le-Duc
Arcen	:	Bar-le-Duc
Matter	:	C.P.A. Lingolsheim
Schmitt	:	C.P.A. Lingolsheim
Stroh	:	C.P.A. Lingolsheim
Mangin	:	Scherwiller

Dans nos

**COMITÉS  
RÉGIONAUX**

**COMITES RÉGIONAUX  
FLANDRES - ÎLE-DE-FRANCE**

**Prix des Débutants Juniors et Seniors**

(réservé aux athlètes non classés)

Cette reprise d'une ancienne compétition fédérale a connu un succès sans précédent : 163 participants.

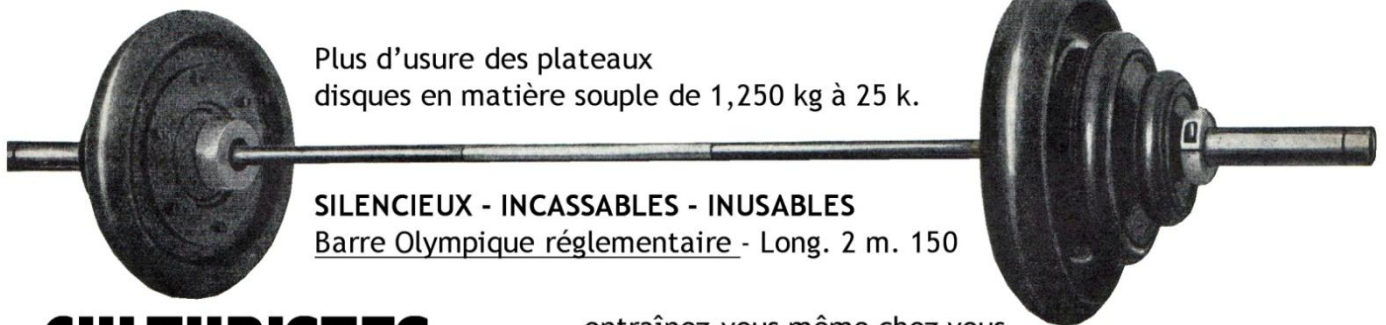
**Résultats**

**JUNIORS**

*Poids Mouches.* - 1<sup>er</sup> Rochon (Viry- Châtillon) : 155.

# HALTÉROPHILES

Entraînez-vous  
n'importe où

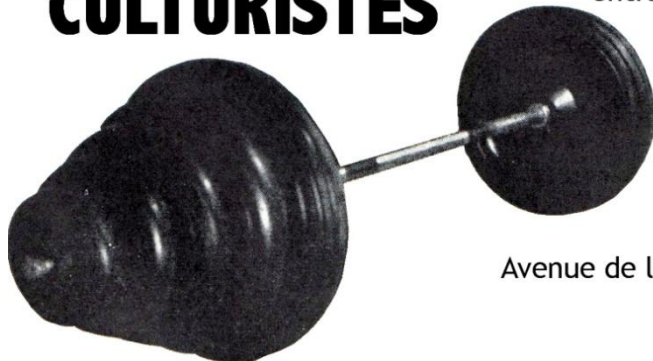


Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

# CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande  
**LA ROUE FRANÇAISE**  
Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)  
Téléphone : 967.02.18

Société de Groupages Routiers sur toute la France.  
Service rapide de livraisons à domicile.  
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

## S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois

Tél. : 858.05.30

**TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.**

*Poids Coqs.* - 1<sup>er</sup> Nahal (Thumesnil) : 200 - 2<sup>e</sup> Neusy (Lens) : 185 - 3<sup>e</sup> Fauquet (Loos) : 180.

*Poids Plumes.* - 1<sup>er</sup> Vanhoutte (A.S.E. Lille) : 192,5 - 2<sup>e</sup> Dumont (Gonesse) : 190 - 3<sup>e</sup> Gauthier (Meulan) : 185.

*Poids Légers.* - 1<sup>er</sup> Fourrier J.-II. (Enghien) : 242,5 - 2<sup>e</sup> Lefebvre (Thumesnil) : 230 - 3<sup>e</sup> Lasnier (Étampes) : 222,5.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> Dulice G. (Saint-Maur) : 287,5 - 2<sup>e</sup> Pereira (Champigny-sur-Marne) : 250 - 3<sup>e</sup> Guereau (Méry-sur-Oise) : 250.

*Poids Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Grimaldi (Saint-Maur) : 290 - 2<sup>e</sup> Piette (P.U.C.) : 250 - 3<sup>e</sup> Benaderette (Courbevoie) : 220.

*Poids Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Libert (Boulogne-sur-Mer) : 272,5 - 2<sup>e</sup> Misterka (AS. P.T.T. Lille) : 225 - 3<sup>e</sup> Walter (Neuilly) : 215.

*Poids Lourds.* - 1<sup>er</sup> Passaro (Rueil) : 250 - 2<sup>e</sup> Boidin (Loos) : 215 - 3<sup>e</sup> Caesemacker B. (Thumesnil) : 207,5.

### SENIORS

*Poids Mouches.* - 1<sup>er</sup> Humeau (Métro) : 172,5.

*Poids Coqs.* - 1<sup>er</sup> Benet (Presse Parisienne) : 185 - 2<sup>e</sup> d'Aste-Blanc (Montrouge) : 180.

*Poids Plumes.* - 1<sup>er</sup> Rousseau (Montrouge) : 220 - 2<sup>e</sup> Janssen (Boulogne-sur-Mer) : 212,5 - 3<sup>e</sup> Charlet (Loos) : 192,5.

*Poids Légers.* - 1<sup>er</sup> Dubois E. (Boulogne-sur-Mer) : 280 - 2<sup>e</sup> Ferrera (Métro) : 257,5 - 3<sup>e</sup> Schmidt (Gagny) : 240.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> Bouillon (S.C.P.O.) : 275 - 2<sup>e</sup> Morin (S.C.P.O.) : 267,5 - 3<sup>e</sup> Giclais (Presse Parisienne) : 257,5.

*Poids Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Guillou (P.U.C.) : 282,5 - 2<sup>e</sup> Solesse (Châtillon-sous-Bagneux) : 270 - 3<sup>e</sup> Belley (Viry-Châtillon) : 262,5.

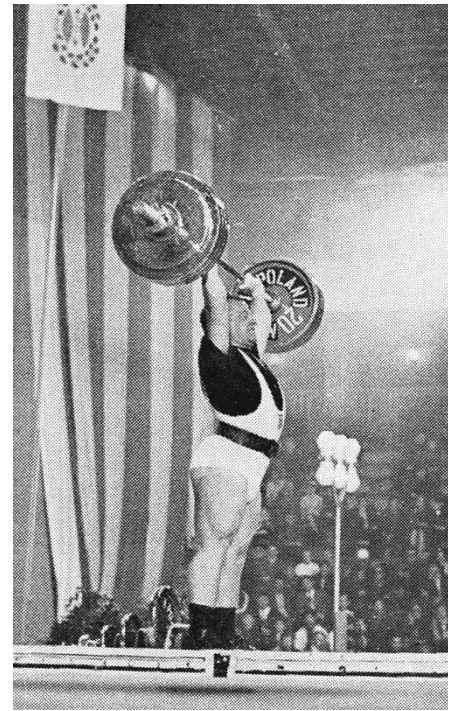
*Poids Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Chouteau (Montrouge) : 330 - 2<sup>e</sup> Artaux J.-P. (Enghien) : 285 - 3<sup>e</sup> Blampain (Chatillon-sous-Bagneux) : 282,5.

*Poids Lourds.* - 1<sup>er</sup> Voillard (Etampes) : 300 - 2<sup>e</sup> Delaunay M. (Rueil) : 287,5 - 3<sup>e</sup> Daussy (Chatillon-sous-Bagneux) : 275.

### Championnat 1<sup>re</sup> série Juniors et Seniors Prix Fédéral 1<sup>re</sup> série (Flandres - Île-de-France)

A la suite des éliminatoires régionales, les finalistes, qui avaient tous bien entendu réalisé les minima de 1<sup>re</sup> série, se retrouvaient le samedi 31 Janvier à Vélizy-Villacoublay et le dimanche 11, Février à Montrouge. Devant un public chaleureux, la plupart d'entre eux confirmèrent ou améliorèrent leurs récentes performances.

Records de Flandre à l'arraché et au total par le Lourd Junior Datteny avec 102 k 5 et 370 k, au développé par le Lourd-Léger Saint-Martory avec 140 k.



### KNIPP (États-Unis)

est actuellement l'un des plus puissants  
Développeurs du Monde.  
Il en possède le gabarit et s'attaquera encore  
certainement au record de sa catégorie.  
Nous le voyons ici au dernier Champion-  
nat du Monde.

Records d'Île-de-France au développé par le Super-Lourd Besnier avec 135 k et par le Lourd Junior Beretti, avec 120 k.

### Résultats

#### JUNIORS

*Poids Plumes.* - 1<sup>er</sup> Leblanc (Lomme) : 232,5.

*Poids Légers.* - 1<sup>er</sup> Carton (Lomme) - 2<sup>e</sup> Lutic (Calais) : 272,5 - 3<sup>e</sup> Le Gras (Montrouge) : 257,5.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> Beis (P.U.C.) - 2<sup>e</sup> Camtuel (Enghien) : 280.

*Poids Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Fourmaux (Thumesnil) : 312,5.

*Poids Lourds.* - 1<sup>er</sup> Datteny (Haubourdin) : 370 - 2<sup>e</sup> Beretti (Vélizy-Villacoublay) : 362,5.

#### SENIORS

*Poids Coqs.* - 1<sup>er</sup> My (Montrouge) : 277,5.

*Poids Plumes.* - 1<sup>er</sup> Lotin (Thumesnil) : 290.

*Poids Légers.* - 1<sup>er</sup> Peignot (Montrouge) : 317,5.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> Fourrier J.-C. (Enghien) : 345 - 2<sup>e</sup> Faucher (Rueil) : 342,5 - 3<sup>e</sup> Deschaintres D. (Neuilly) : 340.

*Poids Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Mallet (Thumesnil) : 377,5 - 2<sup>e</sup> Chatalova (Marquette) : 345.

*Poids Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Saint-Martory (Thumesnil) : 405 - 2<sup>e</sup> Villejoubert (A.S.P.P.) : 395 - 3<sup>e</sup> Rachel (Montrouge) : 387,5.

*Poids Lourds.* - 1<sup>er</sup> Chambard (Vélizy-Villacoublay) : 407,5 - 2<sup>e</sup> Chala (Métro) : 400.

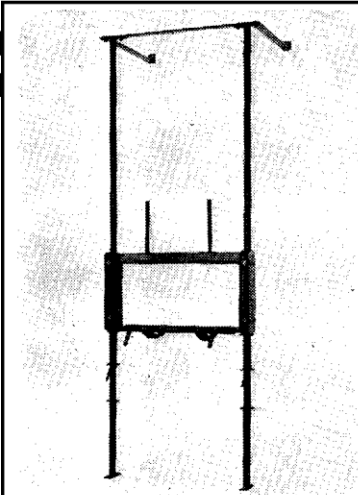
*Poids Super-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Besnier (Neuilly) : 397,5.



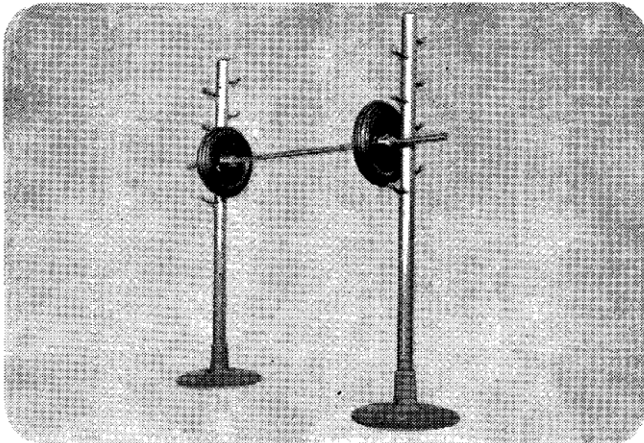
Rencontre par Équipes Juniors, le 23 Novembre 1969 à Maisons-Alfort.  
1. Île-de-France, 2. Bourgogne, 3. Normandie.



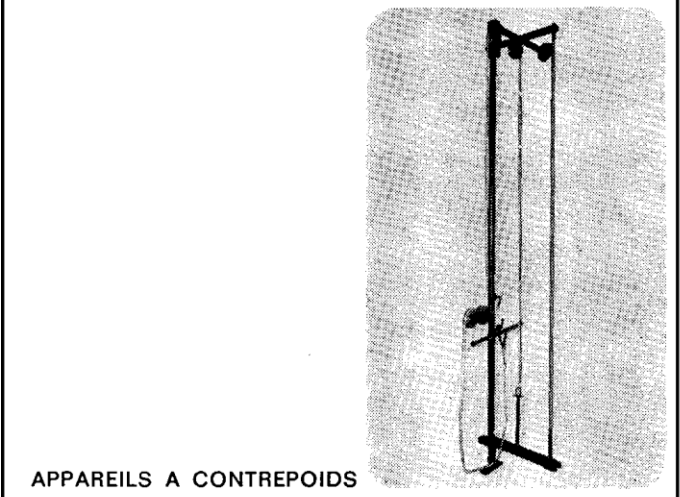
**GÉNÉRALE  
D'ÉQUIPEMENT SPORTIF**  
DÉP. 15 B. P. 105 92 - NANTERRE



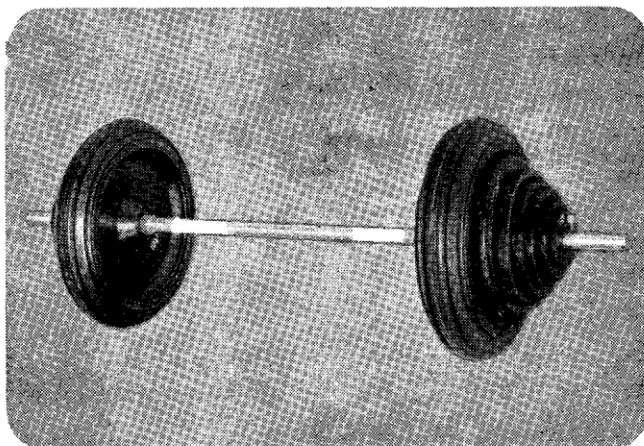
PRESSE VERTICALE



REPOSE BARRE A TAQUETS



APPAREILS A CONTREPOIDS



BARRE A DISQUES CAOUTCHOUC



**KESSLER**  
GRENOBLE



**THOMASSON**  
LYON



**VILLEROY**  
PARIS

LE GROUPE FRANÇAIS  
DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

Documentation sur demande à : GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉP. 15  
BOITE POSTALE 105 92 - NANTERRE



NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

N° DÉP. : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

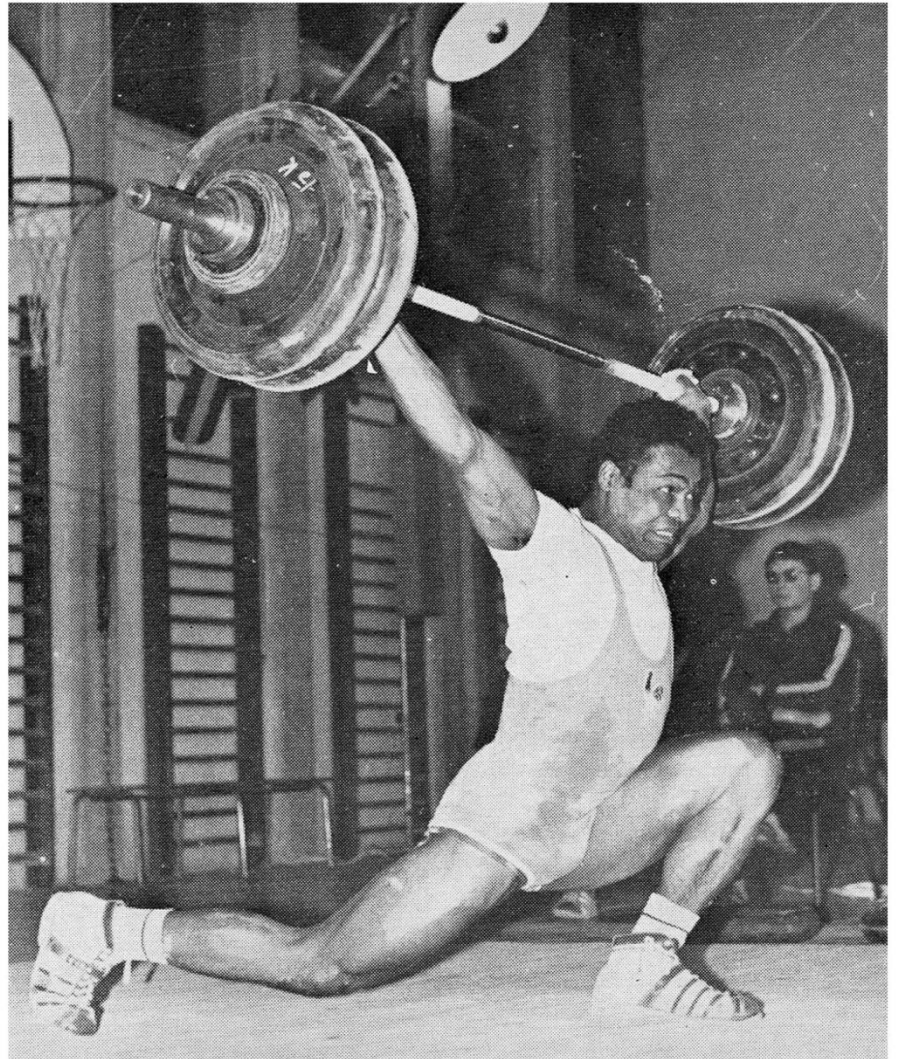
# HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTÉROPHILE  
ET CULTURISTE

MENSUEL  
24<sup>e</sup> ANNÉE  
Mars  
1970

Le numéro : 1,50 F



Continent Sports



## MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHIQUES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE



Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

## SOMMAIRE



Le Mot du Président.....	3
L'entraînement haltérophile par G. LAMBERT .....	3 et 4
Nouvelles internationales.....	4
Classement National du Prix Inter-Comités d'Automne.....	5 et 6
Résultats techniques de la Finale du Prix Inter-Comités d'Automne.....	6 et 7
Fabrication de Matériel dans nos salles .....	7
Batschew, Super-Lourd soviétique par G. LAMBERT.....	8 et 9
Centre de vacances sportives .....	9
Stage de Formation de Cadres F.F.H.C. ....	9
Nos Joies, nos Peines .....	9
Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 31 Janvier 1970.....	10 et 11
Classement National du Prix Fédéral .....	12
Les Éducateurs Sportifs à l'I.N.S. par G. LAMBERT.....	12, 13 et 14
Dans nos Comités Régionaux .....	13
Avis important : Fabrication de Mini-barres .....	14
Classement National du Critérium National .....	14
Classement National du Prix Régional d'Automne sur un mouvement .....	15-16



### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons  
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine  
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix  
Grand choix de Survêtements

**ALLEN**

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

**Fournisseur de l'équipe de France**

*Sur notre page de couverture :*

**Lors des troisièmes Éliminatoires du Tournoi des Clubs,  
le 14 Février, à Saint-Martin-d'Hères,**

**le Poids Léger Senior TAURAN,  
a battu le record de France de l'arraché,**

**détenu par MULLER depuis le 8 Juillet 1967**

®



## Le mot du Président

Je vous entretiens, chaque mois, des différents aspects du secteur fédéral tant du point de vue administratif que de celui des compétitions, aussi vais-je consacrer ce « Mot » à des actions moins connues qui ont été entreprises et dont nous attendons beaucoup.

Au mois de Mai de l'année dernière, j'indiquais, dans la présentation du Plan Quadriennal, les deux objectifs prioritaires vers lesquels la politique fédérale allait devoir s'orienter : « élargissement, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos Clubs, de la base des effectifs pratiquants, et accélération, pour les moins de vingt ans, de l'ascension des athlètes vers le sommet de la classification nationale ». J'ajoutais que l'axe principal de notre action de prospection devait par conséquent être dirigé sur les activités obligatoires d'Éducation Physique et Sportive des garçons de 12 à 20 ans.

D'autres, depuis longtemps, avaient tenté d'intéresser les jeunes scolaires à notre sport, en intervenant auprès des personnels de l'Éducation Nationale. Mais presque tous en étaient arrivés à renoncer car, de fait, rarement leurs initiatives étaient réellement payantes. Il était en effet apparu que bien peu d'Enseignants se souciaient d'intégrer dans leurs cours d'initiation sportive une spécialité dont ils ignoraient à peu près tout, qui n'entre que très accessoirement dans les programmes officiels et à l'endroit de laquelle bon nombre nourrissent de solides préventions.

Cette situation, cependant, est en train de se modifier, en même temps que se transforme lentement le système de l'enseignement, notamment depuis que les techniciens des Fédérations reconnaissent à l'Haltérophilie un rôle d'assistance important dans la préparation aux compétitions de presque toutes les spécialités. Alors se développe parmi les en-

seignants d'E.P.S. un courant favorable à l'utilisation des diverses techniques de la Musculation dans les activités Sportives des scolaires engagés dans les compétitions de l'A.S.S.U. ou des Fédérations.

Il nous revient donc de leur démontrer ce qu'ont compris les cadres des Fédérations, c'est-à-dire que presque tous les exercices d'assistance propres à chacune des techniques sportives se retrouvent dans les techniques modernes de l'haltérophilie.

Il nous a semblé que le meilleur moyen d'y parvenir était de réunir les personnels volontaires d'E.P.S. dans des stages de recyclage pour que nos cadres techniques leur transmettent leurs connaissances. C'est ce qui a été entrepris en 1969.

L'Entraîneur National Lambert a publié le compte rendu des trois stages qu'il avait dirigés l'an dernier. Les lecteurs du Bulletin Fédéral ont pu en relever la solidité des programmes. Mais le Directeur Technique avait estimé que ces stages ne devraient être que la phase initiale de cette action. Il soutenait qu'un prolongement devait lui être donné au moyen de prêts de barres pour que ces enseignants soient en mesure de transposer dans leurs cours les techniques avec lesquelles ils venaient de se familiariser.

Ce projet ayant reçu l'agrément du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, un prototype de barres à la fois léger et résistant, d'un type original a été aussitôt étudié. Cela ne fut pas facile puisqu'il a fallu près de dix mois pour passer de la première étude à la fourniture du dernier des cent modèles commandés.

Au cours d'un colloque prévu à l'I.N.S. les 12 et 13 Juin, il sera fait un bilan des premiers

résultats de l'initiation à une haltérophilie rationnelle que les enseignants, recyclés l'an dernier, auront pu entreprendre depuis la rentrée scolaire. Le Directeur Technique se propose d'y inviter des Inspecteurs Pédagogiques de la Jeunesse et des Sports et des médecins sportifs.

Les résultats qui y seront communiqués ne seront sans doute que très partiels, ils devraient néanmoins dégager une tendance. Si elle est encourageante, alors, nous saurons que notre action est en bonne voie.

Cette action n'en est qu'à ses tout débuts, c'est, le crois la phase la plus difficile car il nous faut vaincre l'indifférence, l'incompréhension, l'inertie mais, une fois cette victoire acquise, le mécanisme de notre plan se renforcera progressivement.

La dernière réunion de la Commission Sportive a montré que, bien informés, les dirigeants, responsables de la politique fédérale, se persuadent de cette vérité énoncée par notre Directeur National : C'est à l'extérieur de nos Clubs que se fera ou ne se fera pas la promotion de notre Sport

Il faut donc que nos animateurs locaux, qui auront la chance d'avoir à proximité de leur Club un professeur ou un maître d'éducation physique disposé à œuvrer pour l'haltérophilie, comprennent qu'une coopération étroite doit s'établir entre eux dans l'intérêt de notre sport.

J'espère que la mise en place, en qualité de C.T.R., à la fin de leur scolarité, des dix stagiaires actuellement à l'I.N.S. — qui permettra à notre Fédération de presque tripler l'effectif de ses cadres techniques par rapport à 1967 — contribuera à cette réussite grâce à l'aide précieuse qu'apportent les techniciens à nos dirigeants régionaux.

C. BOVI.

---

# L'entraînement haltérophile

... par G. LAMBERT, Entraîneur National. Professeur d'E.P.S.,

Le « système d'entraînement » publié en Janvier 1969 dans un bulletin spécial n'avait pas la prétention de résumer toutes les méthodes d'entraînement actuellement connues. Il était le fruit, bien sûr, de multiples observations, de discussions entre techniciens et athlètes de premier plan et s'adressait aux athlètes ayant terminé leur période d'apprentissage et menant une activité professionnelle normale.

Les principaux points-clé de ce système peuvent se résumer par les formules suivantes :

- *dosage et progressivité* de la quantité de travail ;
- recherche de la « *qualité* » - par opposition avec la quantité - du travail technique ;
- *alternance* des séances de travail intense avec des séances d'entretien ;
- *alternance* des périodes d'entraînement qualitatif (période de compétition).
- d'entraînement quantitatif (période d'inter-compétition) ;
- et de repos relatif.

Pendant les trois mois de préparation qui ont précédé le départ des sélectionnés français aux Jeux Olympiques, tous ces principes ont été appliqués mais la forme et la fréquence des séances - 5 fois par semaine - de travail ont été sensiblement modifiées, car toute l'énergie des athlètes pouvait alors être focalisée sur un objectif unique.

Nous avons donc mis l'accent sur l'alternance des séances d'entraînement lourd et des séances d'entraînement relativement léger en raisonnant de la façon suivante : au lendemain d'une séance d'entraînement lourd, un athlète, même très entraîné, n'a pas entièrement récupéré des toxines de fatigue sont encore dispersées dans son organisme et en particulier au niveau des articulations et (les groupes musculaires qui ont été les plus sollicités. Psychiquement, après les grosses dépenses d'influx nerveux de la veille, cet athlète est moins disposé à tenter des charges lourdes surtout dans les mouvements olympiques qui réclament pour leur exécution correcte une attention, une concentration nullement comparable à celle demandée par les exercices de musculation.

Les séances d'entraînement dit « léger » ont donc la forme suivante après un dérouillage articulaire et musculaire classique :

— *répétition des exercices partiels* dits « éducatifs » avec des charges ne dépassant jamais 70 à 75 % du maximum du mouvement olympique global. Ce travail a pour but l'affinement et la recherche des sensations musculaires et du rythme tout en ménageant les dépenses d'influx nerveux... Le choix de ces « éducatifs » dépend des points faibles des athlètes sur le plan technique et s'effectue sur les exercices suivants :

- tirages (prise d'arraché ou d'épaulé) avec saut vers le haut : bras restant tendus barre contre les cuisses,
- chutes sous la barre en partant de la position debout, bras tendus, barre contre les cuisses. Sans aucun élan, tomber en position de fente ou de flexion barre aux clavicales (épaulé) ou à bout de bras (arraché).
- chute sous la barre en partant de la position debout barre aux clavicales.

*Sans aucun élan*, tomber en position de fente (jeté),

- jeté sans fente,
- études des positions, etc.

*Musculation lourde* avec des exercices localisant l'effort sur les groupes musculaires de faible volume (membres supérieurs) afin d'éviter une grosse dépense d'énergie. Choix des exercices :

Développé assis sur un banc ;

Développé au banc incliné ;

Tirages de bras, prises de mains variables : prise d'arraché, d'épaulé, très serrée.

*Musculation légère* pour les membres inférieurs et le tronc : l'objectif poursuivi n'est pas ici l'amélioration des qualités physiques mais l'activation des processus de récupération par l'accélération de la circulation du sang qui permet l'élimination plus rapide des toxines de fatigue. Les charges utilisées dépassent rarement 70 % du maximum mais le nombre de répétitions est plus élevé : 5 à 7 par série.

Exercices utilisés :

- Squats (principalement).
- Flexions - extensions du dos (debout ou couché).
- Tirages dits « lourds ».

Chacune des séances se termine par des séries d'abdominaux et d'étirements, et l'indispensable activation cardio-pulmonaire doit être faite à la fin de chaque séance d'entraînement en effectuant des exercices d'abdominaux, d'assouplissement, d'étirements, ajoutés à des séries de sauts sur un rythme assez rapide et sans aucun temps de repos entre chaque exercice... Au cours des stages de Font-Romeu, ce bol d'air, et ces assouplissements se faisaient tous les matins avant le petit déjeuner : 7 h 45.

Ces deux séances d'entraînement « léger » sont intercalées dans le programme hebdomadaire avec trois séances d'entraînement « lourd ».

*Lundi* : entraînement Lourd

*Mardi* : entraînement léger

*Mercredi* : entraînement Lourd

*Jeudi* : repos

*Vendredi* : entraînement Lourd

*Samedi* : entraînement Léger

*Dimanche* : repos

Les trois séances d'entraînement lourd sont telles que décrites dans le bulletin spécial de Décembre 1968 et j'en résume ici les points essentiels :

1° en périodes de compétitions (pendant les six semaines qui précèdent la compétition) :

- chaque mouvement olympique est travaillé deux fois par semaine (deux mouvements olympiques donc par séance),
- pour chacun des mouvements olympiques les tentatives sur les charges maximum sont espacées d'environ dix jours,
- la musculation lourde occupe 50 % environ du temps de la séance

2° en périodes d'inter compétition (pendant le temps qui sépare les périodes de compétition) :

- la technique des mouvements olympiques est *entretenu* chaque mouvement est travaillé une fois par semaine (un mouvement donc par séance),

- l'amélioration des qualités physiques est recherchée par une augmentation de la somme totale de travail axée principalement sur la musculation : les 3/4 environ de chaque séance sont consacrés à la musculation.

Ce système d'entraînement a donné des résultats positifs car les trois champions Fouletier, Gourrier, Steiner qui s'y sont soumis ont progressé respectivement de 12 k 500, de 17 k 500 et de 20 kg en trois mois. Ces résultats sont d'autant plus significatifs qu'ils prenaient pour point de départ un moment où ces trois champions étaient déjà en forme : fin Juin 1968, date des Championnats de France et d'Europe, à la fin d'une période de sensible progression.

La formule est donc valable mais est-elle applicable en dehors des périodes de stages ?

Un garçon qui mène une activité professionnelle normale est-il capable de s'entraîner ainsi ?

Ma réponse à ces questions sera très nuancée car un tel système de travail ne peut être que l'aboutissement d'une longue période de préparation pendant laquelle l'athlète a progressivement amélioré la résistance de son organisme à une certaine forme de travail. De plus et, cela est tout aussi important, il doit pouvoir disposer de périodes de repos de plus en plus longues au fur et à mesure que son entraînement s'intensifie. L'athlète très entraîné qui se soumettra à cette forme d'entraînement devra donc :

- libérer le maximum de son temps pour pouvoir se détendre, se relâcher, se reposer,
- interrompre volontairement et systématiquement son entraînement pendant 3, 4, 5 jours toutes les quatre à six semaines. Trop d'athlètes, en effet, voyant s'accroître leurs performances, pensent poursuivre cette progression indéfiniment... et ne s'arrêtent que contraints et forcés à la suite d'un surmenage plus ou moins prononcé, d'une élongation, de douleurs articulaires. Ces périodes de repos systématiques ont donc pour but de prévenir ces accidents qui risquent de perturber sévèrement la progression ou même l'avenir sportif d'un athlète.

Une autre forme de travail peut encore être recommandée : elle alterne chaque semaine la forme de travail exposée ci-dessus (5 séances par semaine avec un entraînement classique de trois séances par semaine). Le principe de l'alternance du travail est encore repris mais appliqué différemment. Le surmenage peut ainsi être évité chez l'athlète bien entraîné et sachant se reposer. Cette dernière forme d'entraînement n'a pas été systématiquement utilisée mais je serais heureux que tes athlètes qui tenteraient l'expérience me fassent parvenir leurs résultats en même temps que leur programme détaillé d'entraînement. Ainsi pourrais-je établir un dossier plaçant ou non pour cette forme d'entraînement.

Ce rapide exposé fait donc ressortir la multiplicité des formes de travail auxquelles peut se soumettre un athlète. Cette multiplicité rend plus délicate mais aussi plus passionnante la tâche de l'entraîneur et de l'athlète qui, périodiquement, doivent adapter l'entraînement en fonction des résultats obtenus et des objectifs à atteindre. Ces remises en question, ces retouches, cet affinement ne font-ils pas penser au comportement de l'artiste qui, toujours insatisfait, remet en question, retouche, affine son œuvre ?

**NOUVELLES INTERNATIONALES**

**NOUVEAUX RECORDS DU MONDE ET D'EUROPE**

**JUNIORS**

*Poids Lourds*. - Arraché à deux bras : 110 k 500 et 145 k 500.

Epaulé et Jeté : 190 k 500.

Ces trois records ont été battus par Konovalov (U.R.S.S.) le 28 Novembre 1969 à Tuapse.

*Poids Super-Lourds*. - Développé : 190 k 500 et 200 k 500.

Arraché à deux bras : 160 k 500.

Epaulé et Jeté : 210 k 500.

Total Olympique : 200 k + 160 k + 200 k = 560 k..., et 200 k + 160 k + 210 k = 570 k.

Ces six records ont été battus par Mang (Allemagne de l'Ouest), le 3 Janvier 1970 à Bellenberg.

**SENIORS**

*Poids Mouches*. - Développé : 113 k 500.

Epaulé et Jeté : 128 k 500.

Ces deux records ont été battus par Krishishin (U.R.S.S.), le 16 Décembre 1969 à Lvov.

*Poids Mi-Lourds*. - Développé : 172 k 500 par Bettembourg (Suède), le 7 Décembre 1969 à Kil.

Epaulé et Jeté : 191 k par Pavlov (U.R.S.S.), le 28 Novembre 1969 à Tuapse et 191 k 500 par Ivantchenko (U.R.S.S.), le 18 Décembre 1969 à Lvov.

Total Olympique : 157 k 500 + 147 k 500 + 190 k = 495 k par Ivantchenko (U.R.S.S.), le 18 Décembre 1969 à Lvov.

*Poids Lourds-Légers*. - Développé : 181 k par Pumpurish (U.R.S.S.), le 19 Décembre 1969 à Lvov.

*Poids Lourds*. - Développé : 194 k par Starostenko (U.R.S.S.) le 19 Décembre 1969 à Lvov.

Arraché à deux bras : 160 k 500 par Lindroos (Finlande), le 21 Décembre 1969 à Kotka.

*Poids Super-Lourds*. - Développé : 210 k 500.

Epaulé et Jeté : 221 k 500.

Total Olympique : 210 k + 165 k + 217 k 500 = 592 k 500..., et 210 k + 165 k + 220 k = 595 k.

Ces quatre records ont été battus par Vassili Alexeev (U.R.S.S.), le 24 Janvier 1970 à Vilikie Luki.

**NOUVEAUX RECORDS DU MONDE**

**JUNIORS**

*Poids Légers*. - Epaulé et Jeté : 162 k 500 par Masao Kato (Japon), le 7 Décembre 1969 à Nagoya.

**FINALE DU TOURNOI DES CLUBS**

☆

**18 et 19 Avril**

☆

ROMANS  
AMIENS  
REIMS  
CLERMONT-L'HERAULT

# Classement National au Prix Inter-Comités d'Automne

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 25 et 26 Octobre 1969

## JUNIORS

### Poids Mouches

1.	GIRAUD (50,4) Bauceti Club .....	112,5
2.	REMY (50) Maison Jeunes Monnaie .....	90, -
3.	KNOKAERT (45) Haltérophile Club Palavaisien.....	82,5

### Poids Coqs

1.	CORNEGLIO (55,5) U.S. Tours .....	150, -
2.	SAINT-CIERGE (54) U.S. Crestoise .....	140, -
3.	PANDARD (56) U.S. Tours .....	140, -
4.	CHANARD (55,4) Saint-Jean d'Aubusson .....	132,5
5.	TARDY (56) Jeunes de St-Augustin Bordeaux .....	130, -
6.	SANGOUARD (55,5) U.S. Crestoise .....	127,5
7.	FELICI (55,8) A.S. Jœuf .....	125, -
8.	ZENNOUR (55) Clermont Sport .....	115, -
9.	CORTES (54,5) Athlétic Club La Garde .....	105, -
10.	HUBERT (52,5) Club Sportif Montois .....	85, -

### Poids Plumes

1.	LESSIRE (59,6) Cercle Sports Homécourt .....	165, -
2.	LENEVE (59,8) Red Star Limoges .....	162,5
3.	LACAZE (58,2) Union Athlétique Tarbaise .....	160, -
4.	AMBRY (60) Maison de Jeunes de Puisserguier .....	160, -
5.	JUNG R. (59,4) U.S. Petite-Rosselle .....	155, -
6.	COLLADOS (57,5) Clermont Sport .....	150, -
7.	CIANTAR (60) Gard Club Omni Sports Nîmes .....	150, -
8.	JACOB (60) Jeunes Saint-Augustin Bordeaux .....	145, -
9.	LAROUÉ (58,6) U.S. Petite-Rosselle .....	135, -
10.	ALLA (60) Clermont Sport .....	130, -
10.	SIGNORET (60) M.J.C. Avignon .....	130, -
12.	CAZALS (59,5) Assoc. Sport. Cheminots Béziers .....	122,5
13.	BETEILLE (59,7) Haltérophile Club Figeacois .....	122,5
14.	WEBER (59,8) U.S. Petite-Rosselle .....	122,5
15.	ROUBAUD (60) Athlétic Club La Garde .....	120, -
16.	BATISSE (57,2) Club Culturiste St-Médard .....	115, -
17.	CHIARELLO (56,3) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	110, -
18.	BERGERET (58) Jeune France Bourgoin-Jallieu .....	102,5

### Poids Légers

1.	CHAVIGNY R. (65,9) Étudiants Club Orléanais .....	197,5
2.	DELVAS (66,5) C.B.A. Nîmes .....	170, -
3.	GAIMO (66,8) Club Haltér. Cultur. Marignane.....	167,5
4.	MARTINEZ (65,6) Clermont Sports .....	165, -
5.	DEMARTIN (63) A.S. Jœuf .....	160, -
6.	GUY (65,2) Haltérophile Club Palavaisien .....	160, -
7.	ROUBY (66) Judo Club Perpignan .....	160, -
8.	TOTH (66,2) Sporting Club Navis .....	160, -
9.	BIASINI (66,5) Cercle Sports Homécourt .....	160, -
10.	RAT (67,5) Club Omnisports Arlésien .....	160, -
11.	LUTTON (64,4) Étudiants Club Orléanais .....	155, -
12.	BEDOS (64,5) C.B.A. Nîmes .....	155, -
13.	LOMER (65) Etoile Sportive de Tavel .....	155, -
14.	REBOUL (66) Clermont Sport .....	155, -
15.	DURAND (66,4) Saint-Jean d'Aubusson .....	155, -
16.	VIETTI (62,5) Cercle de Sports Homécourt .....	152,5
17.	BOINOT (61,3) Club Culturiste Saint-Médard .....	150, -
18.	RUIZ (65,5) Haltérophile Club Palavaisien .....	150, -
18.	PORNOT (65,5) Légion Jeanne-d'Arc Commercy.....	150, -
20.	CAVENTOU (66,5) Haltérophile Club Figeacois .....	150, -
91.	VERDIER (62,5) Clermont Sport .....	145, -
22.	AZZI (66) Etoile Sportive de Tavel .....	145, -
23.	GAYRAUD (63) Haltérophile Club Palavaisien.....	142,5
24.	COSTA (64,2) Omni Sports Hyérois .....	142,5
25.	COLOMB (66,6) Jeune France Bourgoin-Jallieu .....	142,5
26.	RICORD (66,3) C.C.P.H. Toulon .....	140, -
27.	WARCK (67,5) Club Cultur. Haltéroph. Châteauroux .....	140, -
28.	CHAUDIER J.-C. (64,4) U.S. Crestoise .....	135, -
29.	CHAUDIER A. (65) U.S. Crestoise .....	135, -
30.	MICHOT (67) Athlétic Club Romanais .....	135, -

### Poids Mouches

1.	FRAGASSI (51,8) City Club de Marseille.....	145, -
2.	BARTHELEMY (50) M.J.C. Avignon .....	127,5

### Poids Coqs

1.	CRAVEA (55,6) Haltérophile Club de Nice .....	175, -
2.	FERRERO (56) Omnisports Hyérois .....	162,5
3.	MAURICE (53,5) Sporting Club Navis .....	155, -
4.	THION (56) Saint-Jean d'Aubusson .....	152,5
5.	SASSI (56) Espérance et Etoile réunies Carpentras .....	145, -

30.	CYGANKIEWICZ (67) Académie Sport Decazeville.....	135, -
30.	BONANSEA (67) City Club Marseille .....	135, -
30.	VILLARET (67) Gard Club Omni Sports Nîmes .....	135, -
34.	COLOMBET (62) U.S. Crestoise .....	130, -
35.	ARNOLDI (65) Entente Sport. St-Martin-d'Hères.....	130, -
36.	SIMONIN (63,2) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	127,5
37.	PORTHEAULT (64,3) Étudiants Club Orléanais.....	125, -
38.	FAURE (62,2) U.S. Crestoise .....	120, -
39.	GAUSSERAND (61,9) Club Culturiste Saint-Médard.....	115, -
40.	PIVERT (66) Athlétic Club La Garde .....	115, -
41.	DE PALAU (61,6) Sporting Club Navis .....	110, -
42.	BOURG (64,6) Club Sport. Montois-la-Montagne.....	102,5

### Poids Moyens

1.	MELIN (71,5) U.S. Toul .....	210, -
2.	PENTA (70) Stade Sainte-barbe Grand-Combe .....	190, -
3.	YAÏCH (75) Judo-Club Perpignan .....	190, -
4.	VADOT (72,2) Haltérophile Club Grenoble .....	187,5
5.	INDELICATO (74,9) Haltérophile Club Nice .....	187,5
6.	MALINOWSKI (74,5) Saint-Jean d'Aubusson .....	185, -
7.	SOLLIER (72,4) Sporting Club Navis .....	177,5
8.	PARE (71,3) Athlétic Club Montpelliérain .....	175, -
9.	PINVIN (71,5) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	165, -
10.	DAURAT (73) Stade Sainte-barbe Grand-Combe.....	160, -
10.	EYBERT-PRUDHOMME (73) Athlétic Club Romanais .....	160, -
12.	BERNARD (74) M.J.C. Salon .....	160, -
13.	BARTHEN (72,6) U.S. Petite-Rosselle .....	157,5
14.	MOCAER (75) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	157,5
15.	MANTELIN (69) Club Haltérophile Annonayen .....	155, -
16.	SCHILTZ (73,5) A.S. Jœuf .....	155, -
17.	JOUVEL (69,2) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	150, -
18.	DEPAULE (70,7) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	147,5
19.	CASTANIER (68,1) Club Omnisports St-Afrique .....	145, -
20.	BEY (75) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	145, -
21.	BORENZ (70,2) U.S. Petite-Rosselle .....	142,5
22.	MICHEL (75) Club Omnisports Arlésien .....	137,5
23.	BALBO (68,7) Sporting Club Navis .....	132,5
24.	MICHEL (71,5) U.S. Crauroise .....	130, -
25.	FERRO (71,7) Athlétic Club La Garde .....	120, -

### Poids Mi-Lourds

1.	TIPHAINE (81,1) Union Athlétique Tarbaise .....	210, -
2.	JACQUES (82,1) Légion Jeanne-d'Arc Commercy .....	202,5
3.	ESPOSITO (77,9) Assoc. Sport. Cheminots Béziers .....	180, -
4.	GAIN (80,9) C.C.P.H. Toulon .....	175, -
5.	MAHIEUX (75,5) Cercle Michelet Orléans .....	170, -
6.	BARASCOU (79,4) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	170, -
7.	ARCAS (81,9) Assoc. Sport. Cheminots Béziers .....	165, -
8.	NEYCENSAS (79,6) Club Culturiste St-Médard.....	162,5
9.	HEYER (80,5) Jeune France de Bourgoin-Jallieu.....	160, -
10.	COFFIGNY (78) Maison Jeunes Romans .....	152,5
11.	MILLAT-CARUS (77) Sporting Club Navis .....	150, -
12.	GUERMANDI (75,5) Club Sport. Montois-la-Montagne .....	122,5

### Poids Lourds-Légers

1.	SICCARDI (85,6) Haltérophile Club de Nice .....	180, -
2.	GILIBERTO (86) Haltérophile Club de Nice .....	160, -
3.	AMADEI (84,5) Sporting Club Navis .....	140, -

### Poids Lourds

1.	JUNG Roland (104,6) U.S. Petite-Rosselle .....	175, -
2.	TARANE (93,5) Étudiants Club Orléanais .....	170, -
3.	NEY (108,6) U.S. Petite-Rosselle .....	165, -
4.	BASSETTI (94) City-Club Marseille .....	160, -

### ÉTRANGER

### Poids Coqs

1.	RODRIGUEZ (52,5) Étudiants Club Orléanais .....	107,5
----	---	-------

## SENIORS

### Poids Mouches

1.	FRAGASSI (51,8) City Club de Marseille.....	145, -
2.	BARTHELEMY (50) M.J.C. Avignon .....	127,5

### Poids Coqs

1.	CRAVEA (55,6) Haltérophile Club de Nice .....	175, -
2.	FERRERO (56) Omnisports Hyérois .....	162,5
3.	MAURICE (53,5) Sporting Club Navis .....	155, -
4.	THION (56) Saint-Jean d'Aubusson .....	152,5
5.	SASSI (56) Espérance et Etoile réunies Carpentras .....	145, -

### Poids Plumes

1.	DAYEN (59) Athlétic Club Romanais .....	185, -
2.	DUPOUX (60) Etoile Sportive des Borquettes .....	170, -
3.	SCHEMYTE (59,9) Légion Jeanne-d'Arc Commercy .....	162,5
4.	CAPARRROS (59,3) Judo Club Perpignan .....	157,5
5.	CADOUX (59,5) Maison des Jeunes de Chambéry .....	155, -
6.	BERNARD (60) U.S. Tours .....	155, -
7.	SANDRAT (57,8) Maison de Jeunes de Romans .....	150, -
8.	JARDIN (58) Sporting Club Navis .....	150, -
9.	GALVANICO (58,2) City-Club Marseille .....	145, -

10. DENIS (57,3) A.S. Jœuf.....	140, -
11. FRANÇOIS (59,4) Omnisports Hyérois .....	135, -

**Poids Légers**

1. BLAZY (67,5) Judo Club Perpignan .....	210, -
2. BALP (67,5) Clermont Sport .....	180, -
3. OUDIN J.-N. (67) Avenir Sportif Bédarrides .....	177,5
4. KUNTZLER (65,9) U.S. Petite-Rosselle .....	175, -
5. BOUKO (60,9) A.S.P.T.T. Nancy .....	172,5
6. RIGOT (67,2) Ass. Saint-Jean Nogent-le-Rotrou .....	172,5
7. CORTESI (67,4) Sporting Club Cogolinois .....	172,5
8. HOTE (67,5) Etoile Sportive Tavel .....	172,5
9. KENKER (63,2) U.S. Petite-Rosselle .....	170, -
10. GOTTARDI (66,9) Toulouse Haltéro-Club .....	170, -
11. MANSUY (61,7) U.S. Toul .....	165, -
12. BOUBAULT (66,2) Cercle Michelet Orléans .....	165, -
13. LEROUGE (66) Association Municipale Nîmes .....	160, -
14. CARANOVE (64) Union Athlétique Valentinoise .....	152,5
15. CONARIEUX (65) Mais. Jeunes de Monnaie Romans .....	150, -

**Poids Moyens**

1. MARTRE (74,9) Red Star Limoges .....	220, -
2. ALONZO (68,2) Omnisports Hyérois .....	212,5
3. COULOMB (71,6) Athlétique Club Montpellier .....	200, -
4. THOUVENIN (74) Union Sportive Toul .....	195, -
5. SOL (70,9) Ass. Sportive Cheminots Béziers .....	190, -
6. NOUGIN (69) Sporting Club Navis .....	187,5
7. GIRAN (74,7) U.S. Sainte-Tulle .....	187,5
8. BARBAS (73,1) C.A.P.O. Limoges .....	185, -
9. CHEVALEAU (74,2) C.C.P.H. Toulon .....	185, -
10. PRUNI (74,3) A.S. Bréguet .....	185, -
11. GRUN (72,5) Club Sportif Montois-la-Montagne .....	182,5
12. MAGNAT (75) Saint-Jean d'Aubusson .....	182,5
13. ARNOLDI (71,7) Entente Sport. St-Martin-d'Hères.....	177,5

14. HOFFMANN (73,5) U.S. Petite-Rosselle .....	175, -
15. MARTY L. (73,8) Toulouse Haltéro Club .....	175, -
16. J. HEBERT-PRUDHOMME (75) Athl. Club Romanais .....	175, -
17. KREMMER (70,3) A.S. Jœuf .....	170, -
18. JUILLE (70,2) Saint-Jean d'Aubusson .....	155, -

**Poids Mi-Lourds**

1. LACHEIZE (82,4) Red Star Limoges .....	215, -
2. CASASAYAS (77,5) Judo-Club Perpignan .....	210, -
3. CHIAVASSA (82) Union Sport. Cheminots Marseille.....	205, -
4. BOYER Y. (76,3) U.S. Sainte-Tulle .....	195, -
5. VINCENT (82,5) Haltérophile Club de Nice .....	195, -
6. DEMENGEOT (78,2) U.S. Toul .....	190, -
7. LEVEUGLE (77,3) Étudiants Club Orléanais .....	182,5
8. FORMICA (77,5) Haltérophile Club de Nice .....	182,5
9. BLANC (79) Etoile Sportive de Tavel .....	180, -
10. TEYSSIER (80) M.J.C. Avignon .....	180, -
11. DOMBES (77,5) Jeune France de Bourgoïn-Jallieu.....	175, -
12. LE CHARPENTIER (82,5) U.S. Tours .....	175, -
13. MILLOT (81,7) U.S. Tours .....	170, -

**Poids Lourds-Légers**

1. BERNARD (88,2) Cercle Michelet Orléans .....	225, -
2. FERRET (83,4) Légion Jeanne-d'Arc Commercy .....	215, -
3. LACOURT (84) U.S. Toul .....	215, -
4. DUMAS (85,7) Ass. Sportive Cheminots Béziers .....	212,5
5. REMY (82,6) Union Athlétique Tai-baise .....	210, -
6. TORNETTO (89,9) Cercle Michelet Orléans .....	210, -
7. MILLET (89,1) Étudiants Club Orléanais .....	207,5
8. BATTISTINI (84,1) Club Sportif Montois-la-Montagne.....	200, -
9. CHAMPIOT F. (85,8) Club Cult. Haltér. Châteauroux .....	200, -
10. VENTO (86,5) Club Haltér. Culturiste Marignane.....	192,5
11. CHAMPIOT R. (88,5) Club Cult. Haltér. Châteauroux .....	185, -



## Résultats techniques de la Finale du Prix Inter-Comités d'Automne

disputée par Groupes de Comités les 22 et 23 Novembre 1969

**GROUPE NORD-OUEST** (Picardie, Haute et Basse-Normandie)

**JUNIORS.** - *Poids Coqs* : 1) Senet (53,7), Amiens Sport. Club : 130 k - 2) Kowalczuk (58) U.S. Cotonnaire de Moislains : 130 k. - *Poids Plumes* : 1) Houette (59,5), Club Sportif d'Alençon : 140 k - 2) Bibaud (60), Ass. Sport. Augustin-Normand : 135 k - 3) Galland (57,5), Amiens Sporting Club : 130 k. - *Poids Légers* : 1) Rzepka (60,7), La Vaillante St-Quentin : 180 k - 2) Baticle (65,8), Celtique de Montdidier : 175 k - 3) Lesot (67,5), Haltérophile Club Compiégnois : 160 k - 4) Delpuech (62,8), Amiens Sport. Club : 157 k 5. - *Poids Moyens* : 1) Margalle (75), Celtique de Montdidier : 190 k - 2) Vérine (70), Club Sportif Alençon : 160 k - 3) Hum (72,7), E.D.F. Cuffies : 150 k.

**SENIORS.** - *Poids Coq* : 1) Bernay (56), Stade Porte-Normande Vernon : 142 k 5. *Poids Plumes* : 1) Foucher (59,1), Maison de la Jeunesse de la Région d'Elbeuf : 155 k. - *Poids Moyens* : 1) Horus (71,5), Amiens Sport. Club : 210 k - 2) Dumuret (74,2), Haltérophile Club de Compiègne : 187,5 - 3) Garret (74,5), Celtique de Montdidier : 187,5 - 4) Vercaigne (72,3), La Vaillante St-Quentin : 175 k. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Cailleux (80,8), Force Noyonnaise : 212 k 5 - 2) Myaux (81,1), Haltér. Club Compiégnois : 202 k 5 - 3) Lecareux (82), Haltérophile Club Compiégnois : 200 k. - *Poids Lourd-Léger* : 1) Dotto (88,6), E.D.F. Cuffies : 207 k 5. - *Poids Lourd* : 1) Caron (110), Amiens Sporting Club : 230 k.

**GROUPE CENTRE-OUEST** (Anjou, Bretagne, Poitou, Orléanais)

**JUNIORS.** - *Poids Mouches* : 1) Giraud (52), Club Athlétique Nantais : 120 k. - *Poids Coq* : 1) Oliver (53,2), Gaz Athlétique Nantes Montluc :

117 k 5. - *Poids Plume* : 1) Guille (59,5), Racing Athlétique Club Cheminots Nantes : 150 k. - *Poids Légers* : 1) Maudet (64,5), Centre Athlétique Souchéen Niort : 167 k 5 - 2) Lebahr (64), Club Athlétique Lorientais : 155 k - 3) Pajot (65,5), Gaz Athlétique Nantes Montluc : 145 k. - *Poids Moyens* : 1) Boyer (73), Gaz Athlétique Nantes Montluc : 190 k. - *Poids Mi-Lourd* : 1) Mahieux (76,6), Cercle Michelet Orléans : 180 k.

**SENIORS.** - *Poids Plume* : 1) Guiheneuf (59,9), Club Athlétique Nantais 167 k 5. - *Poids Légers* : 1) Guénault (62,2), Soc. Gymnast. Angers : 195 k - 2) Rigot (67,5), Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou : 180 - 3) Ayrault (66,3), Club Athlétique Souchéen Niort : 170 k. - *Poids Moyens* : 1) Moreau (73,4), Sporting Club St-Georges de Didonne : 205 k - 2) Grit (67,6), Stade Croisicais : 192 k 5. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Pelletier (75,7), Sporting Club St-Georges de Didonne : 217 k 5 - 2) Clément (79,5), Stade Croisicais : 217 k 5. - *Poids Lourd-Léger* : 1) Lecœur (87,1), Soc. Gymn. Angers : 222 k 5.

**GROUPE NORD-EST** (Champagne- Bourgogne)

**JUNIORS.** - *Poids Mouches* : 1) Billet (48,1), Union Sp. Ouvrière Dijonnaise : 120 k. - *Poids Plumes* : 1) Quentin (59,8), Haltér. Club Avallon : 147 k 5 - 2) Morisson (59,7), Stade Auxerrois : 127 k 5. - *Poids Légers* : 1) Kaddouche (66,7), Cercle Haltérophile Schweitzer Reims : 170 k - 2) Labat (65), Stade Auxerrois : 137 k 5. - *Poids Moyens* : 1) Gaillard (73,1), Troyes Omnisports : 172 k 5 - 2) Gudín (69,3), Haltérophile Club Avallon : 160 k - 3) Archenaud (70,2), Stade Auxerrois : 157 k 5 - 4) Poitrimol (71,6), Alliance Sainte-Savine : 155 k - 5) Gauthier (71,9), Stade Auxerrois 147 k 5.

**SENIORS.** - *Poids Léger* : 1) Dupuit (65,5), Club Cultur., de Reims : 185 k. - *Poids Moyens* :

1) Magloire (74,4), Troyes Omnisports : 205 k - 2) Serktz (70,4), Troyes Omnisports : 180 k.

**GROUPE EST** (Alsace, Lorraine)

**JUNIORS.** - *Poids Mouches* : 1) Ruffenach (51,3), A.S.P.T.T. Strasbourg : 135 k - 2) Zill (44,5), S.A. Koenigshoffen : 115 k. - *Poids Coqs* : 1) Cornegio (55,3), U.S. Toul : 155 k - 2) Felici (56), A.S. Jœuf : 135 k - 3) Nierenberger (55,2), Haltéroph. Club Scherwiller : 130 k. - *Poids Plumes* : 1) Jung Robert (59,8), Union Sportive Petite-Rosselle : 155 k - 2) Francesco (56,3), Union Sportive Thann : 150 k - 3) Laroue (58,6), Union Sp. Petite-Rosselle : 135 k - 4) Weber (59,7), Union Sportive Petite-Rosselle : 122 k 5 - 5) Landmann (56,6), A.S.P.T.T. Strasbourg : 120 k. - *Poids Légers* : 1) Demartin (62,3), A.S. Jœuf : 165 k - 2) Biosini (64,7), Cercle Sports Homécourt : 165 k - 3) Gaertner (64,5), A.S.P.T.T. Strasbourg : 162 k 5 - 4) Vietti (65,1), Cercle Sports Homecourt : 162 k 5 - 5) Pornot (65,8), Légion Jeanne-d'Arc Commercy : 162 k 5 - 6) Folk (67,5), Mulhouse 1875 : 162 k 5 - 7) Noll (66,5), Alsatia à Sélestat : 160 k - 8) Thari (66,9), U.S. Thann : 155 k - 9) Thomann (66,6), M.J.C. Lauterbourg : 142 k 5 - 10) Decker (61,5) U.S. Thann : 140 k - 11) Goetz (66,1), Hanau 66 : 135 k. - *Poids Moyens* : 1) Melin (72,3), U.S. Toul : 210 k - 2) Brécher (70,5), U.S. Thann : 185 k - 3) Barthen (73,3), U.S. Pte-Rosselle : 172 k 5 - 4) Schiltz (73,5), A.S. Jœuf : 165 k - 5) Kaczmar (68), U.S. Thann : 157 k 5 - 6) Wuest (72), Société Gymnastique Erinstein : 150 k - 7) Reinling (72,7), Société Gymn. Erinstein : 140 k. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Jacques (82), Légion Jeanne-d'Arc Commercy : 217 k 5 - 2) Saum (76,7), M.J.C. Lauterbourg : 200 k - 3) Betzler (81,3), Hanau 66 : 190 k. - *Poids Lourd* : 1) Jung Roland (103,8), U.S. Petite-Rosselle : 170 k.

**SENIORS. - Poids Plumes :** 1) Moll (57), Étud. Club Strasbourg : 177 k 5 -2) Schemyte (59,7), Légion Jeanne-d'Arc Commercy : 170 k - 3) Lessire (60), Cercle Sports Homécourt : 170 k - 4) Meyer (56,9), Société Haltér. Culturiste Haguenu : 160 k. - **Poids Légers :** 1) Antoni (66,4), Société Haltérophile Culturiste Haguenu : 187 k 5 - 2) Kuntzer (66,7), U.S. Petite-Rosselle : 180 k -3) Bouko (61), A. S. P. T. T. Nancy : 177 k 5 - 4) Mannhard (66,2), Alsatia Sélestat : 175 k - 5) Kling (66,9), La Colmarienne : 165 k. - **Poids Moyens :** 1) Thouvenin (73), U.S. Toul : 197 k 5 - 2) Bensch (74,4), La Colmarienne : 187 k 5. - **Poids Mi-Lourd :** 1) Dubourdieu (77,4), A.S.P.T.T. Strasbourg : 195 k. - **Poids Lourds-Légers :** 1) Ferret (81,5), Légion J.-d'Arc Commercy : 225 k - 2) Lacourt (84), U.S. Toul : 205 k - 3) Lapôtre (89). U.S. Thann : 195 k. - **Poids Lourds :** 1) Haas (97), Hanau 66 : 225 k - 2) Lakermance (95,4), Mulhouse 1875 : 222 k 5.

**GROUPE CENTRE-EST (Lyonnais, Auvergne, Franche-Comté)**

**JUNIORS. - Poids Mouche :** 1) Philippon (51), Union Haltérophile Vichy : 125 k. - **Poids Plume :** 1) Hum (58,5), La Gauloise Montbéliard : 140 k. - **Poids Légers :** 1) Fourel (64,2), La Gauloise Montbéliard : 165 k - 2) Mélinand 86,2), Haltéroph. Club de Villefranche : 162 k 5 - 3) Ranaudo (64), Omanaise : 160 k - 4) Todeschini (64), Omanaise : 145 k - 5) Sinonin (66,1), Foyer Rural de Saint-Germain : 122 k 5. - **Poids Moyens :** 1) Laroyenne (74,5), Foyer Rural de Saint-Germain : 200 k - 2) Dormois (72,8), La Gauloise de Montbéliard : 187 k 5. - **Poids Mi-Lourd :** 1) Bataglia (78,9), La Gauloise de Montbéliard : 162 k 5.

**SENIORS. - Poids Coq :** 1) Gomard (55,3), U.S. Vesoul : 135 k. - **Poids Plumes :** 1) Rogane (59,3), Haltérophile Club Culturiste Arbreslois : 155 k - 2) Lautier (59,8), Union Haltér. Vichy : 155 k. - **Poids Légers :** 1) Carne (63,4), La Gauloise de Montbéliard : 182 k 5 -2) Levrero (67), Ass. Sport. Cheminots Vénissieux : 177 k 5 - 3) Goncalves (67,5), Haltér. Club Culturiste Arbreslois : 177 k 5 - 4) Regerat (60,1), La Montluçonnaise : 175 k. - **Poids Moyens :** 1) Schneider (75), La Gauloise de Montbéliard : 210 k - 2) Igolen (72,8), Haltérophile Club Culturiste Arbreslois : 195 k. - **Poids Mi-Lourd :** 1) Tchandian (81), Haltéro Culturiste Lyonnais : 200 k. - **Poids Lourd :** 1) Mazet (93,3), Haltéro Culturiste Lyonnais : 232 k 5.

**GROUPE SUD-OUEST (Pyrénées, Limousin, Guyenne)**

**JUNIORS. - Poids Coqs :** 1) Tardy (54,9), Jeunes de St-Augustin : 130 k - 2) Chanard (54,8), St-Jean d'Aubusson : 122 k 5. - **Poids Plumes :** 1) Lacaze (58,4), Union Athlétique Tarbaise 160 k - 2) Jacob (59,8), Jeunes de St-Augustin : 155 k - 3) Beteille (60), Haltérophile Club Figeacois : 122 k 5. - **Poids Légers :** 1) Boinot (64,5), Club Cultur. St-Médard : 157 k 5 - 2) Caventou (66,7), Haltérophile Club Figeacois : 157 k 5. - **Poids Moyen :** 1) Malinowski (74), St-Jean d'Aubusson : 175 k. - **Poids Mi-Lourd :** 1) Neycensas (82,5), Club Culturiste St-Médard : 170 k.

**SENIORS. - Poids Moyen :** 1) Pruni (74), Association Sport. Louis-Bréguet : 85 k. - **Poids Lourd-Léger :** 1) Rémy (82,8), Union Athlétique Tarbaise : 212 k 5.

**GROUPE SUD (Languedoc, Dauphiné-Savoie)**

**JUNIORS. - Poids Coqs :** 1) Saint-Cierge (52,5), Union Sportive Crestoise : 137 k 5 - 2) Sangouard (54,8), Union Sportive Crestoise : 137 k 5 - 3) Semmour (53,8), Clermont Sport : 135 k. - **Poids Plumes :** 1) Giantar (59,6), Gard Club Omnisports Nîmes : 167 k 5 -2) Collados (57), Clermont Sp. : 165 k -3) Ambry (59), M.J.C. Puisserguier : 165 k - 4) Alla (58,8), Clermont Sport : 142 k 5. - **Poids Légers :** 1) Delvas (65,2), Comité Chemin-Bas d'Avignon - Nîmes : 177 k 5 - 2) Toth (64,5), Sporting Club Navis : 172 k 5 - 3) Martinez (64,9), Clermont Sport : 170 k - 4) Rouby (66), Judo Club Perpignan : 165 k - 5) Guy D. (65), Haltérophile Club Palavasien : 152 k 5. **Poids Moyens :** 1) Penta (69,5), Stade Sainte-Barbe : 190 k - 2) Yaïch (74,5), Judo-Cl. Perpignan : 185 k - 3) Sollier (71,2), Sporting Club Navis : 182, k 5 - 4) Paré (70,9), Athlétic Club Montpelliérain : 180 k - 5) Vadot (72), Haltérophile Club Grenoblois : 180 k. - **Poids Mi-Lourds :** 1) Coffigny (78), Athlétic Club Romains : 175 k - 2) Arcas (81,4), Association Sportive des Cheminots de Béziers : 172 k 5 - 3) Meyer (79), Jeune France de Bourgoïn : 162 k 5.

**SENIORS. - Poids Coq :** 1) Maurice (52,8), Sporting Club Navis : 157 k 5. - **Poids Plumes :** 1) Payen (59,5), Athlétic Club Romains : 190 k - 2) Caparros (58,5), Judo-Cl. Perpignan : 172 k 5. **Poids Léger :** 1) Hote (67), Etoile Sportive de Tavel : 175 k. - **Poids Moyens :** 1) Sol (71,8), Association Sportive des Cheminots de Béziers : 200 k - 2) Coulomb (70,2), Athlétic Club Montpelliérain : 190 k - 3) Mougïn (68,8), Sporting Cl.

Navis : 182 k 5. - **Poids Mi-Lourd :** 1) Casasayas (78), Judo-Club Perpignan : 215 k.

**GROUPE SUD-EST (Provence, Côte d'Azur)**

**JUNIORS. - Poids Mouche :** 1) Giraud (50,1), Beauceti Club : 117 k 5. - **Poids Légers :** 1) Rat (63,6), Club Omnisports Arlésiens : 155 k - 2) Ricord (66,6), Club Culture Physique Toulonnais : 155 k - 3) Costa (63,6), Omnisports Hyérois : 145 k - 4) Bonansea (66,2), Club des Jeunes City-Club Marseille : 130 k. - **Poids Moyens :** 1) Indelicato (74,4), Haltérophile Club de Nice : 200 k - 2) Pinvin (70,2), Association Sportive École des Métiers Ste-Tulle : 175 k - 3) Bernard (73,7), M.J.C. Salon : 165 k - 4) Rey (75), Association Sportive École des Métiers Ste-Tulle : 150 k. - **Poids Mi-Lourd :** 1) Gain (81,9), Club Culture Physique Toulonnais : 187 k 5. - **Poids Lourds-Légers :** 1) Siccardi (83,3), Haltérophile Club de Nice 175 k - 2) Giliberto (86,3), Haltéroph. Club de Nice : 175 k.

**SENIORS. - Poids Mouche :** 1) Fracassi (51,8), Club Jeunes City-Club Marseille : 152 k 5. - **Poids Coq :** 1) Cravea (56), Haltérophile Club de Nice : 165 k. - **Poids Plume :** 1) Dupoux (60), Etoile des Borquettes : 177 k 5. - **Poids Légers :** 1) Oudin (63,9), Avenir Sportif Bédarrides : 182 k 5 - 2) Cortesi (67,5), Sporting Club Cogolinois : 175 k. - **Poids Moyens :** 1) Alonzo (68,8), Omnisports Hyérois : 205 k - 2) Chevaleau (74,2), Club Culture Physique Toulonnais : 182 k 5 - 3) Giran (74,2), U.S. Ste-Tulle : 182 k 5. - **Poids Mi-Lourd :** 1) Boyer Y. (76,7), U.S. Ste-Tulle : 195 k.

**Fabrication de Matériel dans nos Salles**

**SUPPORT DE BARRE**

**A SOCLE**

**(Six positions)**



Six taquets repose-barre sont soudés de part et d'autre des montants à des hauteurs usuelles. Il suffit de les retourner pour les utiliser à des hauteurs intermédiaires.

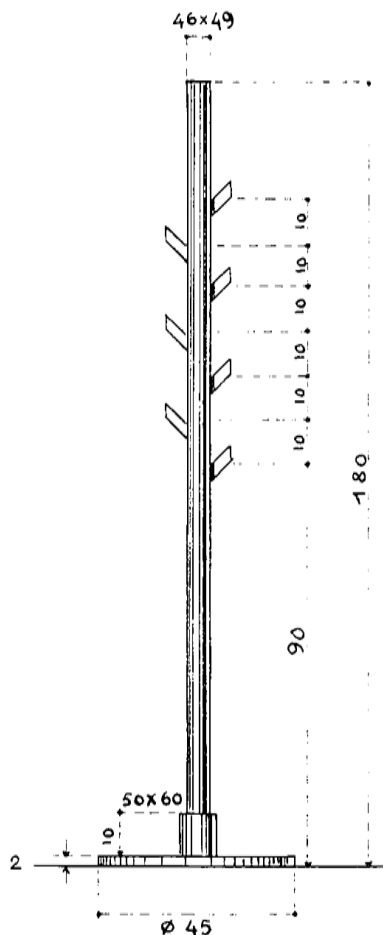
Les montants peuvent être pris dans du tube de chauffage central de 40 x 49 mm qui est économique.

Souder une bague en tôle de 50 x 60 à la base pour renforcer l'ensemble.

Les socles sont découpés dans de la tôle épaisse de 18 à 20 mm à l'aide d'un chalumeau oxycoupeur.

Les taquets de 100 mm de longueur peuvent être pris clans du fer à « T » de 30 à 35 mm.

Les différentes hauteurs sont : 0 m. 90, 1 m. 1 m 10, 1 m 40, 1 m 50, 1 m 60.



# BATISCHEW

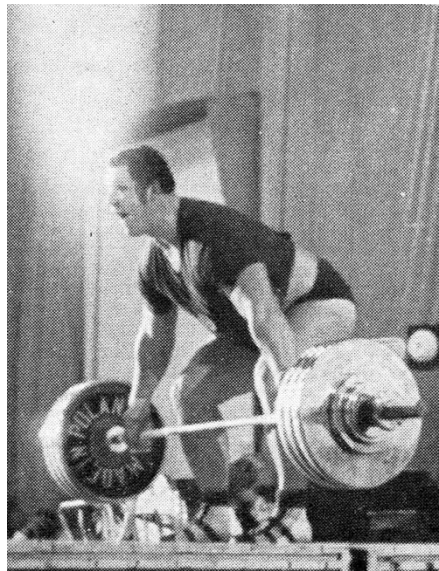
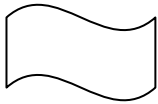
## Super-Lourd soviétique

Il suffit de remonter à quelque dix années en arrière, pour constater, qu'alors, la catégorie des Lourds était le domaine des « hommes forts » ne possédant qu'une technique approximative.

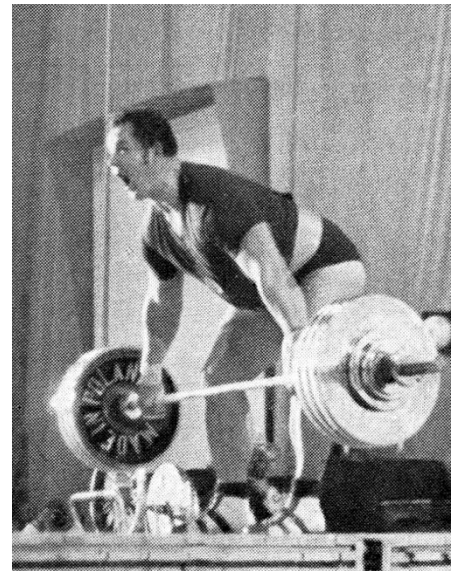
Aujourd'hui, les Lourds et les Super-Lourds deviennent peu à peu des haltérophiles complets possédant, non seulement, la force mais aussi la vitesse, la souplesse, la coordination.

Sur ces images, prises au Championnat du Monde à Varsovie, BATISCHEW (126 k 200), exhibe une excellente technique de l'arraché en flexion avec 162 k 500 (2<sup>e</sup> essai). Il réussira 165 k à son 3<sup>e</sup> essai.

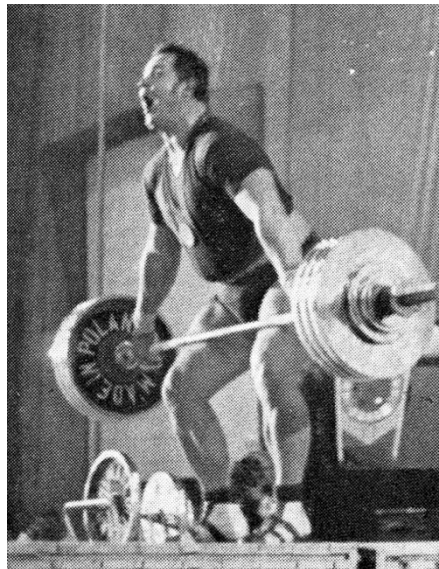
G. LAMBERT.



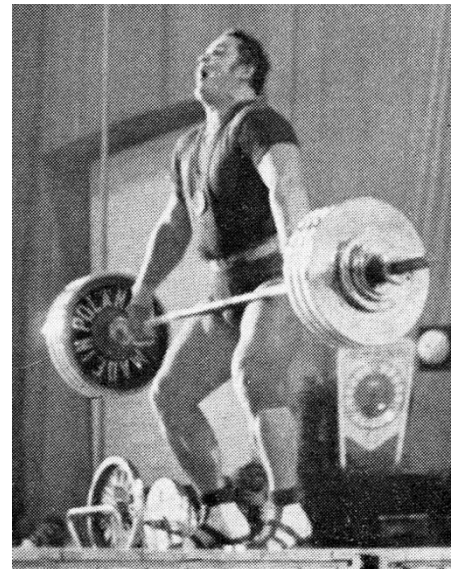
1



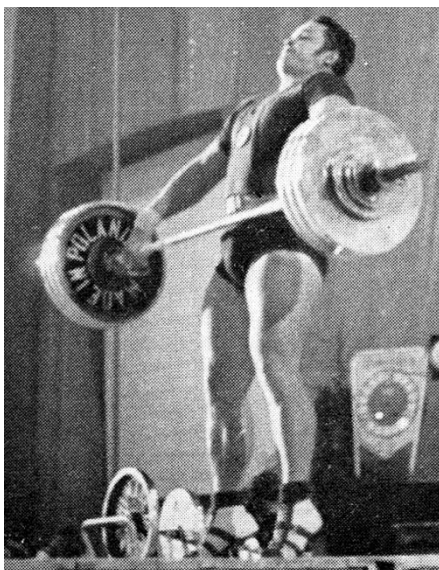
2



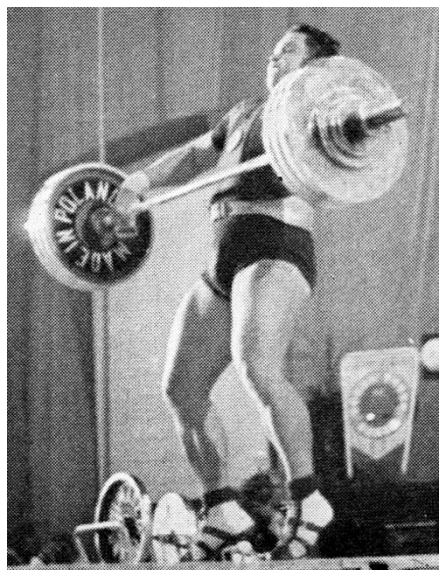
4



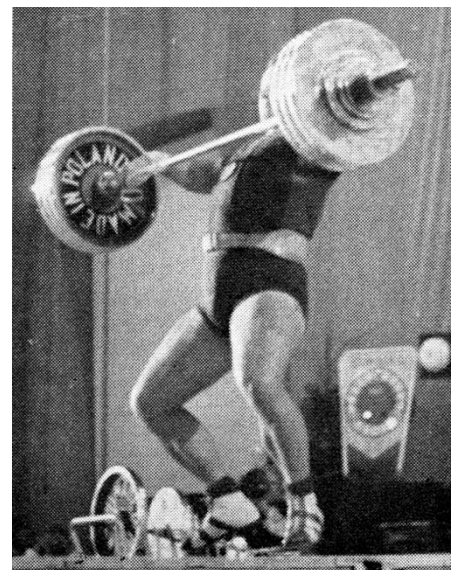
5



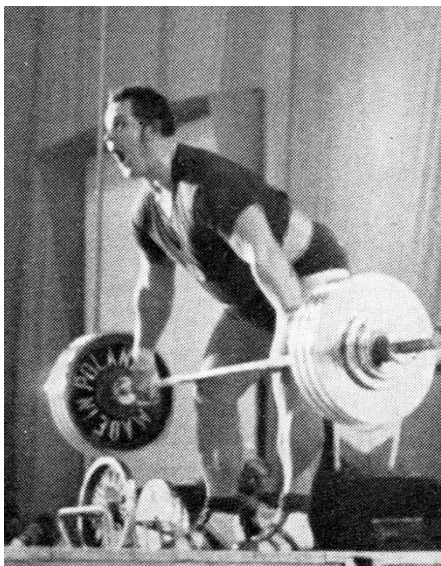
7



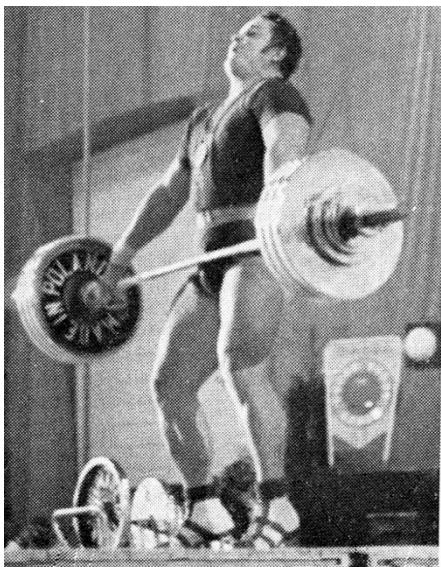
8



9



3



6



10

### Stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

Nantes du 11 au 12 Octobre et du 8 au 9 Novembre 1969  
Formation d'Entraîneurs fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

DOUILLARD Raymond .....	Club Athlétique Choletais
JAHAN Serge .....	Racing Athlétique Cheminots Nantes
GILET Pierre .....	Cercle Éducation Physique St-Nazaire

C.R.E.P.S. de Strasbourg du 12 au 17 Janvier 1970  
Formation d'Entraîneurs fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

MICHAUT Bernard .....	Les Bleus de Bar
GRUNEWALD J.-Louis .....	La Mulhouse 1875
JUNGER Daniel .....	Société Athlétique Koenigshoffen
MATTER Daniel .....	Centre Plein Air « Amitié » Lingolsheim
MANGIN André .....	Haltérophile Club Scherwiller
LONCHAMP J.-Marie .....	A.S.P.T.T. Strasbourg
SCHMITT Gérard .....	Centre Plein Air « Amitié » Lingolsheim
WACH Jean .....	Maison Jeunes Culture Andlau

### Centre de vacances sportives

Dans le bulletin fédéral n° 258 (Novembre 1969), j'ai diffusé une information qui m'avait paru devoir intéresser des entraîneurs, des athlètes souhaitant passer leur congé seul ou en famille à l'île d'Oléron, tout en recevant un perfectionnement technique que leur assureraient les meilleurs cadres techniques de la Fédération suivant un « libre service » qu'ils utiliseraient à leur convenance.

J'avais indiqué que la réservation des places devait être faite avant le 31 Décembre, et qu'il me fallait donc savoir combien d'entraîneurs, d'athlètes seraient disposés à profiter de ce centre de vacances sportives.

Je n'ai reçu jusqu'ici que les réponses de douze candidats dont quatre devant être accompagnés de leur épouse et de leurs enfants.

J'ai néanmoins pris le risque de confirmer la réservation de près de quatre-vingts lits, répartis comme suit :

- 2) Base nautique de Fort-Panorama, à Boyarville, du 13 au 31 Juillet. Onze chambres de quatre ou cinq lits, prix de la pension par journée : 17,00 F ...

... (14,00 F pour les enfants de moins de douze ans).

- 1) Centre d'accueil des Œuvres Laïques à Bonnemie, du 23 Juillet au 31 Août. Quatre chambres de quatre lits et un dortoir de dix-sept lits, prix de la pension par journée : 17 F.

Les deux centres sont munis de douches chaudes, W.C., lavoirs, lavabos, d'une salle à manger, d'une salle et d'un terrain de jeux.

Les cadres techniques assurant en permanence l'entraînement et les cours seront à la disposition des athlètes et entraîneurs cinq fois par semaine de 9 h 30 à 12 h 30.

Si je n'ai pas reçu d'autres candidatures avant le 30 Avril, je me verrais contraint d'annuler l'organisation de ce centre de vacances sportives. Tous ceux qui seraient intéressés sont priés de me faire retour du coupon-réponse ci-dessous, détaché de la page.

C. TAILLEFER.

#### COUPON - RÉPONSE

Je soussigné : .....

Adresse personnelle : .....

Club : .....

... déclare vouloir profiter de la formule Vacances Sportives à l'île d'Oléron pour la période du ..... au ..... 1970

Je m'y rendrai :  
\* seul  
\* accompagné de mon épouse et de .....  
enfants âgés de ..... ans.

Date et Signature :

(\*) Barrer la mention inutile.

## Nos joies, nos peines...

### Naissances

Nous apprenons la naissance du petit Christophe, fils du dévoué entraîneur de la Section haltérophile du Club Culturiste et Haltérophile Comminois, M. Vanseuenant,

... et de Frédéric, fils de M. Pringault, le sympathique haltérophile du Stade de la Porte-Normande.

Tous nos vœux de bonne santé aux bébés et félicitations aux heureux parents.

# Partie

## Officielle

### PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ de DIRECTION

du 31 Janvier 1970

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Ammar, J. Asso, R. Baillet, J.-P. Buruoca, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguiaire, C. Favrou, R. Gerber, R. Gourhand, L. Guillier, R. Léveq, J.-P. Mangin, R. Moreau, B. Moulin, P. Parot, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM. Auber (Président du Comité des Flandres), Tournier (Président du Comité d'Île-de-France), Poulain (Président de la Commission Sportive), M. le Dr Durey (Président de la Commission Médicale), MM. C. Taillefer, (Directeur Technique National), G. Lambert, (Entraîneur National).

Excusés : MM. J. Bertholet, H. Cazeaux, J. Dame, G. Firmin, R. Keraudren, G. Souchet.

MM. E. Chorques (Champagne), G. Di Cesare (Lorraine), R. Guéméné (Basse-Normandie), R. Zeller (Picardie).

En ouvrant la séance, le Président, au nom de tous ses collègues du Comité de Direction souhaite un prompt rétablissement à MM. Cazeaux et Dame qui, en raison de leur état de santé, n'ont pu se déplacer.

Les procès-verbaux des réunions du Comité de Direction du 18 Octobre 1969 et du Bureau du 6 Décembre 1969, sont approuvés à l'unanimité.

**DEMANDES D'AFFILIATION.** - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 822 -Haltérophile Club Avallonnais (Bourgogne) ;
- ✓ N° 3 823-Maison des Jeunes et de la Culture de Sochaux (Fr.-Comté) ;
- ✓ N° 3 824-Club Sportif et Culturel Farlefois (Côte d'Azur) ;
- ✓ N° 3 825 - Club Athlétique « Daniel Gym » (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3 826 - Club Sp. Municipal de Plessis-Robinson (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3 827 - Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir (Languedoc) ;
- ✓ N° 3 828 - Athlétic Club Marvejols (Languedoc) ;
- ✓ N° 3 829 - American Gym (Lyonnais) ;
- ✓ N° 3 830 - Amicale Sportive d'Harfleur-Beaulieu(Haute-Normandie) ;
- ✓ N° 3 831 - Amical Club de Soissons (Picardie) ;
- ✓ N° 3 832 - Union Sportive Scolaire Bohainoise (Picardie) ;
- ✓ N° 3 833 - Association des Jeunes Tarasconnais (Provence) ;
- ✓ N° 3 834 -La Bigorraise (Pyrénées).

**HOMOLOGATION DE RECORDS.** - Le Comité de Direction homologue les records de France Haltérophiles et Culturistes, ainsi que le record d'Europe de l'Arraché d'Aimé Terme et un record d'équipe. (Tableau annexé au présent procès-verbal.)

Il est décidé, à ce sujet, que les records d'équipes sont toujours valables sur sept hommes jusqu'au 30 Septembre 1970 mais qu'il est possible, dès à présent, d'établir ces records avec des équipes de neuf hommes, en Juniors et en Seniors.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.** - Le Président rappelle que le Championnat de France et l'Assemblée Générale auront lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 Mai et que, pour l'organisation de ces Championnats, il avait été fait appel à des clubs ou des comités.

Il est bien entendu que les organisateurs prennent en charge les frais d'organisation et conservent le montant des entrées et recettes diverses. Seuls, les frais de déplacement des athlètes et des officiels seront à la charge de la Fédération en compensation desquels l'organisateur versera à la Fédération une indemnité forfaitaire.

Trois propositions d'organisation ont été reçues dont deux ont été maintenues ; elles émanent, l'une du Comité de Picardie pour organiser à Creil ou à Beauvais et qui offre une indemnité de 4.000 francs, l'autre, des Comités des Flandres et de l'Île-de-France réunis qui proposent Paris ou Lille et une indemnité de 5.000 francs.

Le lieu d'organisation est donc mis aux voix et le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Lille ou Paris : 14 voix.  
Beauvais ou Creil : 4 voix.

M. Auber déclare que le Championnat de France se déroulera à Lille, et qu'il s'emploiera à ce qu'il soit réussi en tous points.

**AVANT-PROJET DE L'ORGANISATION DE LA PROCHAINE SAISON SPORTIVE.** - M. Bovi tient à préciser que la ligne générale du Plan Quinquennal reste celle qui a été fixée.

M. Taillefer fait un compte rendu des sujets abordés au colloque des C.T.R. et qui sont :

- La création de quatre zones au lieu de trois ;
- La détermination de la formule technique des compétitions individuelles ;
- La détermination de la formule technique des compétitions par équipes
- Le mode de financement des différentes compétitions ;
- La désignation des agents de coordination et de liaison.

M. Poulain qui a participé durant une journée aux travaux des C.T.R. exprime sa satisfaction de constater que des études profondes ont été effectuées et différentes solutions proposées.

Il espère qu'une synthèse de ces travaux et de ceux de la Commission Sportive, qui doit se réunir le 28 Février, sera faite et que les conclusions pourront être soumises en Avril au Comité de Direction.

En ce qui concerne le financement, M. Duverger rappelle les difficultés qui ont été enregistrées depuis le début de la saison quant aux justificatifs fournis par les Comités Régionaux.

M. Bovi ajoute qu'un compte rendu financier détaillé, par compétition, doit être adressé à la Fédération.

M. Favrou émet quelques suggestions quant au règlement de certaines compétitions athlétiques qui ne permet pas la participation d'un nombre suffisant d'athlètes.

Après mise au point avec M. Taillefer, les amendements demandés y seront apportés.

Le projet de calendrier sera soumis au Comité de Direction pour décision définitive lors de sa réunion du 11 Avril.

Le calendrier de la prochaine saison sera envoyé aux Comités Régionaux avant la fin d'Avril.

**PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION MÉDICALE.** - Chargé de mettre sur pied la Commission Médicale, le Dr Durey explique qu'actuellement, elle n'est composée que de quelques médecins et qu'il désire fermement qu'elle en comporte un plus grand nombre et de différentes régions.

Leur rôle, au départ sera d'assister aux compétitions, de surveiller les athlètes de premier plan de leur région et d'assurer des contrôles médicaux dans les clubs, leur champ d'action devant s'élargir par la suite.

Il envisage d'instituer à l'institut National des Sports un contrôle médical complet.

Pour les haltérophiles qui ne pourront se déplacer, il préconise que ce contrôle puisse se faire dans des centres médicaux sportifs, sous surveillance des médecins régionaux, s'ils ont le matériel suffisant.

Par ailleurs, il voudrait réaliser des publications régulières dans le Bulletin Fédéral sur les problèmes médicaux et sur le problème de la musculation chez les jeunes. C'est un important travail qui nécessite des contacts avec des spécialistes.

Il a également abordé la question du doping et de ses conséquences, et voudrait faire un contrôle au Championnat de France.

**STAGES.** - M. Taillefer énumère la liste des prochains stages, et donne leur date et leur lieu d'implantation.

Il précise que huit stages franco-allemands sont retenus cette année. Pour l'un d'entre eux, du 29 Novembre au 13 Décembre, le C.T.R. du Comité des Flandres se charge de trouver un centre d'hébergement pour vingt Français et vingt Allemands et de s'occuper de l'organisation du tournoi prévu à cette occasion.

Les frais de voyage et d'hébergement sont remboursés par l'Office Franco-allemand sous certaines conditions.

Par ailleurs, M. Taillefer fait savoir que neuf dirigeants-arbitres et entraîneurs français ont la possibilité d'assister les 15, 16 et 17 Mai, au Championnat d'Allemagne à Felbach à titre de réciprocité, neuf dirigeants allemands pourront assister au Championnat de France. Tous les frais sont pris sur les crédits de l'Office Franco-allemand.

Le Comité de Direction décide d'offrir ce déplacement à des entraîneurs de clubs afin de les récompenser. Les candidatures devront être envoyées à la Fédération.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES.** -M. Bovi fait part du montant des crédits alloués par le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports au titre des différents chapitres.

Il indique, en outre, que nous pourrions éventuellement, faire bénéficier des Comités Régionaux de crédits déconcentrés.

Les Présidents de Comités Régionaux devront donc intervenir auprès de leurs académies qui transmettront leurs demandes au Ministère, suivant un processus qui leur sera communiqué par la Fédération.

### MATCHES INTER-NATIONS.

**France-Grande-Bretagne Juniors.** - Ce match est remis au 6 ou 7 Juin, la réponse de la Grande-Bretagne étant parvenue trop tard pour permettre son déroulement les 7 ou 8 Février.

**France-Grande-Bretagne « B » en Angleterre.** - La Grande-Bretagne ne peut accepter que cette rencontre ait lieu en Juin, en raison des Jeux du Commonwealth. Elle espère cependant pouvoir l'organiser par la suite.



France-Italie « A ». - La Fédération Italienne n'a pu répondre favorablement à notre lettre demandant de remettre au mois de Novembre le match qu'elle avait proposé en Mars. Aucune suite n'y sera donc donnée.

Cinquantenaire de la F.I.H. - Le Président donne connaissance d'une lettre de M. Oscar State qui désirerait que la F.F.H.C. organise, à Paris, un Tournoi pour célébrer le 50<sup>e</sup> Anniversaire de la Fédération Internationale.

Avant de prendre une décision, le Président est d'avis qu'il faut d'abord savoir sous quelle forme devrait se dérouler ledit Tournoi et si nos possibilités financières le permettent.

**COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.**

Constitution d'un Comité Départemental. - Le Comité de Direction enregistre la constitution du Comité Départemental de Seine-et-Marne en association déclarée sous la Loi de 1901.

Lettre du C.N.S. qui propose de tenter d'obtenir de la S.A.C.E.M. des réductions de droits lors des manifestations organisées par les Fédérations et leurs Clubs affiliés. Il y sera donné une suite favorable.

Homologation de nomination d'Arbitres. - Les nominations suivantes sont homologuées, sur proposition des Comités Régionaux et après contrôle des procès-verbaux.

Arbitres Nationaux. - MM. Lecomte (Anjou), Tourmier (Île-de-France), Leroy (Picardie).

Arbitres Régionaux. - MM. Frouin (Orléanais), Payer (Lyonnais), Lesage (Pyrénées), Soyez (Flandres), Bergemanne (Île-de-France).

Société de Groupages Routiers sur toute la France.  
Service rapide de livraisons à domicile.  
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

**S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES**

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois

Tél. : 858.05.30

**TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.**

Stages de formation de Cadres. - Le Directeur Technique donne connaissance des résultats obtenus par les participants aux Stages de Nantes et de Strasbourg.

Une dérogation est accordée pour un athlète qui, amputé de quatre doigts, n'a pu exécuter l'épaulé-jeté avec une charge. Par contre, une demande de dispense est repoussée pour un athlète qui n'a pas l'âge exigé.

Récompenses. - M. Fanguiaire suggère que la Fédération crée des récompenses à l'intention des athlètes qui ont battu des records d'Europe ou du Monde.

Les membres présents sont d'accord et, en conclusion, M. Bovi reprend l'idée émise par M. Gourhand qui consiste en une médaille en or.

M. Gerber se propose d'ouvrir une souscription à l'intention d'Aimé Terme qui vient de battre le record d'Europe de l'Arraché.

Le Comité de Direction lui donne son accord.

Lettre de la Maison Somms qui propose de fournir - sous certaines conditions - des équipements aux équipes de France « A », « B » et Juniors ou Espoirs.

Le Comité de Direction donne tous pouvoirs au Président pour suivre cette affaire et, éventuellement, signer, s'il le juge utile, un protocole d'accords.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 15 h 15 est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. Le Président, C. BOVI.

**Tableau des Records**

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
<b>Records Haltérophiles Juniors</b>				
<b>Développé</b>				
Légers.....	Delvallez Daniel : 112 k 500	Delvallez Daniel : 115 k	13-12-69 à Lille	MM. Caesemaker, Ricoul, Van Waterloo
<b>Records Haltérophiles Seniors</b>				
<b>Record d'Europe</b>				
<b>Arraché</b>				
Moyens.....	Kurentsov : 142 k 500	Terme : 143 k 500	13-12-69 à Romans	MM. Coste, Fiolle, Firmin
<b>Record de France</b>				
<b>Arraché</b>				
Moyens.....	Terme : 140 k	Terme : 143 k 500	13-12-60 à Romans	MM. Coste, Fiolle, Firmin
<b>Record de France par équipe</b>				
	V.G.A. St-Maur : 2 447 k 500	A.S. Chem. Vénissieux 2502 k 500	24- 1-70 à Audincourt	MM. Saroli, Létang, Girardot
<b>Records Culturistes Juniors</b>				
<b>Flexion sur jambes</b>				
Léger .....	Delvallez Daniel : 167 k 500	Delvallez Daniel : 170 k	9-12-69 à Lille	M. Merveille
<b>Records Culturistes Seniors</b>				
<b>Flexion sur jambes</b>				
Mouches.....	Mahroub : 150 k	Mahroub : 152 k 500	7-12-69 à Nice	M. Asso

# Classement National du Prix Fédéral

d'après les Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 29 et 30 Novembre 1969

## JUNIORS

### Poids Coqs (minima 220 k)

1. ERMACORA (55,9) Vaillante de St-Quentin ..... 260, -
2. CHAVIGNY J.-C. (55,7) Étudiants Club Orléanais ..... 250, -

### Poids Plumes (minima 235 k)

1. RZEPKA (59,9) Vaillante de St-Quentin ..... 250, -
2. DELTORRE (58) Haltérophile Club Novais ..... 242,500
3. PAEZ (58,8) U.S. Cotonnière de Moislains ..... 235, -

### Poids Légers (minima 260 k)

1. PASSEMARD (65,5) Sporting Club Dijonnais ..... 292,500
2. CHAVIGNY R. (66,8) Étudiants Club Orléanais ..... 282,500
3. LESAGE (65,8) La Montluçonnaise ..... 275, -
4. BATICLE (66,6) Celtique de Montdidier ..... 267,500
5. BORG (67,3) M.J.C. Cavaillon ..... 260, -

### Poids Moyens (minima 277 k 500)

1. LAGARRIGUE (75) Physic Haltéro Club ..... 325, -
2. DESPECHE (74,5) Union Athlétique Tarbaise ..... 320, -
3. INDELICATO (73,5) Haltérophile Club de Nice ..... 310, -
4. CAISSE (73,8) Sporting Club Dijonnais ..... 290, -
4. COFFIN (73,8) La Montluçonnaise ..... 290, -
6. MARGALLE (75) Celtique de Montdidier ..... 290, -
7. FUSIL (72,8) Club Hait. Cult. Mézières ..... 285, -
8. YAÏCH (75) Judo-Club Perpignan ..... 280, -

### Poids Mi-Lourds (minima 295 k)

1. COUSSIN (78,6) Etoile Sportive de Tavel ..... 355, -
2. DEMOND (81,1) Haltér. Club Villefranche ..... 325, -
3. HENRY (82) Club Fiait. Cult. Châlons-sur-Marne ..... 320, -

### Poids Lourds-Légers (minima 307 k 500)

1. CADARS (83,5) Physic Haltéro Club ..... 330, -

## SENIORS

### Poids Mouches (minima 242 k 500)

1. CURETTI (51,2) A.S. Monaco ..... 242,500

### Poids Coqs (minima 247 k 500)

1. MOREAU (52,4) Électricité Club St-Afrique ..... 262,500

### Poids Plumes (minima 267 k 500)

1. GIROD (59,6) La Gauloise de Montbéliard ..... 290, -
2. ANDRÉ (60) U.S. Cheminots de Marseille ..... 287,500

### Poids Légers (minima 297 k 500)

1. LEBREC (67,5) Soc. Gymnastique Angers ..... 310, -
2. THIVENT (65,4) M.J.C. Avignon ..... 307,500

### Poids Moyens (minima 315 k)

1. GROSABADIE (74,9) Haltérophile Club Comminges ..... 335, -
2. ARMAGNAT (74,7) A.S. Cheminots Vénissieux ..... 332,500
3. BELLEVILLE (72,8) Étudiants Club Orléanais ..... 330, -
4. LEENS (74,9) A.S. Monaco ..... 325, -
5. CHAUBET (72,7) A.S. Municipale de Nîmes ..... 320, -
6. HORUS (70,8) Amiens Sporting Club ..... 315, -

### Poids Mi-Lourds (minima 330 k)

1. DUBUS (80,2) Cl. Amateur Inst. Cult. Rochelais ..... 340, -

### Poids Lourds (minima 365 k)

1. HABIERA (96,5) Haltérophile Club Creillois ..... 385, -

**MAÎTRE  
TAILLEUR  
DES  
ATHLÈTES  
et des Sportifs**  
« à présent style effilé »



à *Polyclète*

le génie  
de sculpter le Doryphore  
et à *Malian*

l'art  
d'habiller les athlètes

LES PLUS BELLES  
DRAPERIES  
AUX RICHES COLORIS  
COUPE MODERNE BASÉE  
SUR VOTRE MORPHOLOGIE  
TRAVAIL GRANDE MESURE  
ARTISANALE  
COSTUMES  
PURE LAINE PEIGNÉE  
DEPUIS 600 F 00



**G. MALIAN**

33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9<sup>e</sup>  
Tél. : 874 35-02

OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE



Les photos qui illustrent les pages 12, 13 et 14 montrent les Éducateurs sportifs, actuellement en stage à l'I.N.S., pour deux ans, dans une de leurs principales activités : l'enseignement de l'haltérophilie à une classe de jeunes garçons de 13 ans.

Les résultats obtenus sont déjà probants : après quelques mois d'initiation, plusieurs garçons épaulent et jettent 50 k et approchent les 40 k à l'arraché dans un style correct.

(G. LAMBERT).

**Dans nos**

**COMITÉS  
RÉGIONAUX**

**COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE**

**Coupe d'Île-de-France 1<sup>re</sup> Série  
par équipes**

(7 hommes : 535 k)

1<sup>er</sup> S.A. Montmartroise : Bretagne, Macarez, Costedoat, Alfonso, Muller, Lestavel, Decugnières : 2.285 k. - 2<sup>e</sup> V.G.A. Saint-Maur : Rigaud, Fulla, Bouscaillou, James, Silva, Dulice, Gourrier : 2.220 k. - 3<sup>e</sup> S.C. Neuilly : Duchamp, Cozeret, Perelmann, Capitaine, Guémar, Mené, Deschaintres D. : 2.205 k.

**Championnat d'Île-de-France  
1<sup>re</sup> Série**

Poids Coqs : 1<sup>er</sup> My (Montrouge) : 280 k.

Poids Plumes : 1<sup>er</sup> Piquemal (P.U.C.) : 280 k.

Poids Légers : 1<sup>er</sup> Peignot (Montrouge) : 307 k 500.

Poids Moyens : 1<sup>er</sup> Kaminski (P.U.C.) : 362 k 500 - 2<sup>e</sup> Fourrier J.-C. (Enghien) : 350 k - 3<sup>e</sup> Deschaintres D. (Neuilly) : 347 k 500 - 4<sup>e</sup> François (S.C.P.O.) : 340 k - 5<sup>e</sup> Faucher (Rueil) : 330 k.

Poids Lourds-Légers : 1<sup>er</sup> Villejoubert (A.S.P.P.) : 392 k 500 - 2<sup>e</sup> Rachel (Montrouge) : 370 k.

Poids Lourds : 1<sup>er</sup> Chambard (Vélizy- Villacoublay) : 400 k - 2<sup>e</sup> Chala (Métro) : 390 k.

Poids Super-Lourds : 1<sup>er</sup> Besnier (Neuilly) : 397 k 500.

**Coupe d'Île-de-France 3<sup>e</sup> Série  
par équipes**

(5 hommes : 360 k)

1<sup>er</sup> U.S. Métro : David, Ricoud Cl., Ferreira, Samson, Ehlé : 1.412 k 500.

2<sup>e</sup> S.C. Neuilly : Rochard, Cozeret M., Colinet, Ghoumari, Doubre : 1.350 k.

3<sup>e</sup> S.C.P.O. : Morin, Planet H., Rohaut, Denonfoux J., Bouillon : 1.347 k 500.

4<sup>e</sup> Massy A.C. : Khélfifi, Karsenti, Grésillon, Le Goff, Le Strat : 1.300 k.

5<sup>e</sup> Rueil A.C. : Jouan, Blanchet, Fouquet, Tarra-gnat, Dubois : 1.270 k.

6<sup>e</sup> A.S.C.E.M. Le Bourget : Noël, J.-L., Dadoun, Pinon, Soutoir, Chamois : 1.202 k 500.

7<sup>e</sup> A.C.M. Maisons-Alfort : Delion, Virzi, Motte, Moraut, Derouin : 1.177 k 500.

**Championnat d'Île-de-France  
Classe Nationale**

Poids Coqs : 1<sup>er</sup> My (Montrouge) : 282 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1<sup>er</sup> Caucigh (Viry-Châtillon) : 390 k.

Poids Lourds-Légers : 1<sup>er</sup> Decugnières (Montmartroise) : 430 k.

\*\*\*

**COMITES DE FLANDRE  
ET D'ÎLE-DE-FRANCE**

**Finale du Tournoi des Clubs  
par équipe de 3 hommes**

(1 par mouvement olympique)  
« 102 équipes ont participé à ce tournoi »

**Résultats**

SENIORS. - 1<sup>re</sup> Division : 1<sup>er</sup> Saint-Maur : 168 k 500 - 2<sup>e</sup> Thumesnil I : 159 k 200 - 3<sup>e</sup> Montmartroise : 146 k 900 - 4<sup>e</sup> A.S.P.P. : 146 k 300 - 5<sup>e</sup> Enghien I : 137 k 300 - 6<sup>e</sup> A.S.P.T.T. Lille : 132 k 900.

2<sup>e</sup> Division : 1<sup>er</sup> A.S.E. Lille : 138 k - 2<sup>e</sup> Thiriez : 122 k 500 - 3<sup>e</sup> Neuilly I : 121 k 500 - 4<sup>e</sup> Thumesnil II : 121 k 120 - 5<sup>e</sup> Montrouge I : 116 k 200 - éliminé : A.S. Lille I.E.

3<sup>e</sup> Division : 1<sup>er</sup> Neuilly II : 127 k 500 - 2<sup>e</sup> Montrouge II : 110 k 400 - 3<sup>e</sup> Calais : 97 k 700 - 4<sup>e</sup> Vélizy-Villacoublay : 96 k 450 - éliminé : Enghien II et P.U.C.

4<sup>e</sup> Division : 1<sup>er</sup> Rueil I : 109 k 800 - 2<sup>e</sup> Le Pecq : 83 k 900 - 3<sup>e</sup> Rueil II : 82 k 150 - 4<sup>e</sup> Mantes : 76 k 300 - 5<sup>e</sup> Neuilly III : 73 k 610 - éliminé : Marquette.

JUNIORS. - 1<sup>re</sup> Division : 1<sup>er</sup> A.S.P. T.T. Lille : 115 k 900 - 2<sup>e</sup> Saint-Maur : 72 k 800 - 3<sup>e</sup> Neuilly : 64 k 300 - 4<sup>e</sup> Calais : 61 k 700 - 5<sup>e</sup> Enghien : 57 k 800 - 6<sup>e</sup> Maisons-Alfort : 51 k 300.

2<sup>e</sup> Division : 1<sup>er</sup> Thumesnil : 70 k 600 - 2<sup>e</sup> Saint-Orner : 55 k 200 - 3<sup>e</sup> Viry-Châtillon : 45 k 400 - 4<sup>e</sup> Marquette : 43 k 400 - 5<sup>e</sup> Méry-sur-Oise : 31 k 800 - 6<sup>e</sup> Grande-Synthe : 22 k 700.

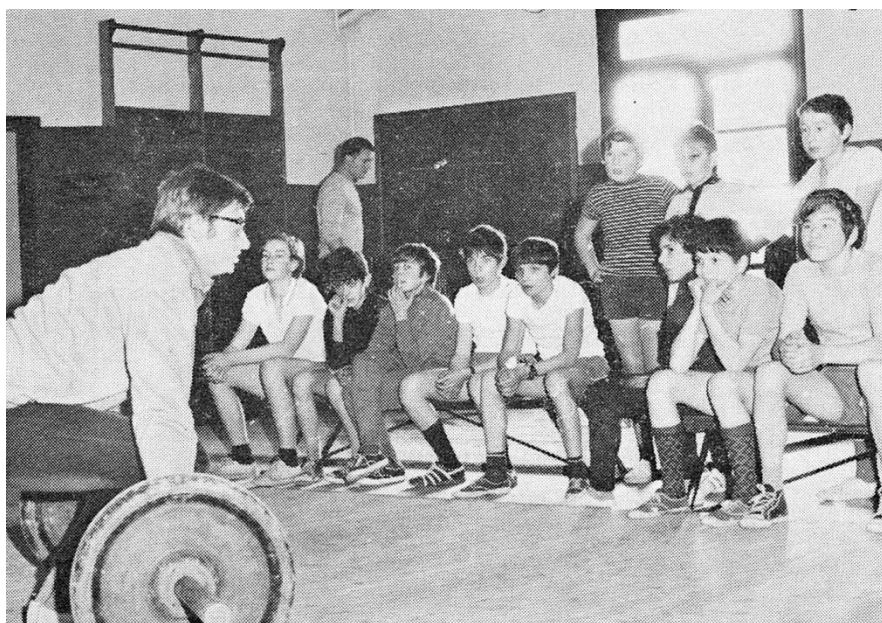
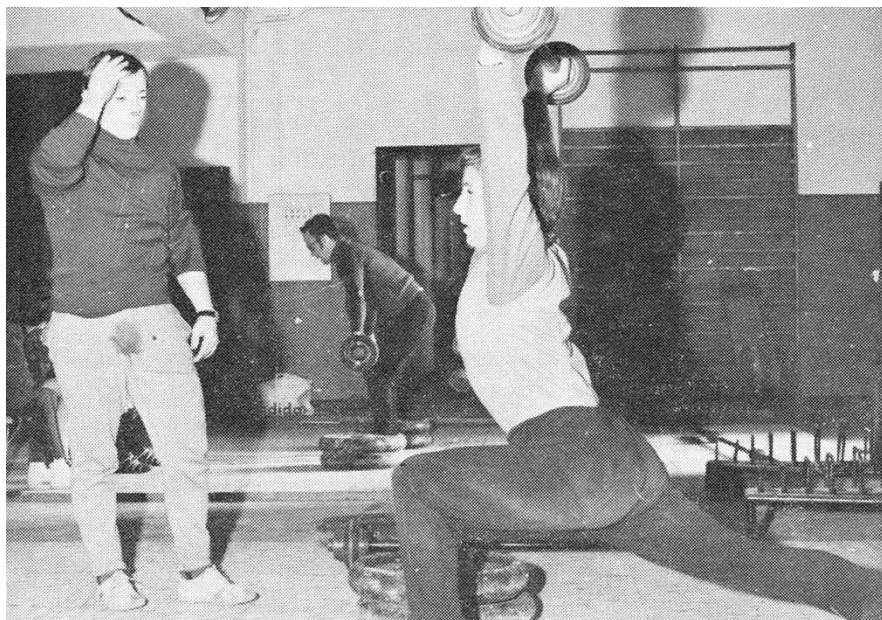
**CHAMPIONNAT DE FRANCE  
CULTURISTE  
1970**

Réservé aux licenciés de la F.F.H.C.

16 ou 17 Mai : Éliminatoires.  
4 Juillet : Finale à Monaco.

Pour tous renseignements, écrire à  
M. Claude FAVROU,  
boulevard Winston-Churchill,  
17 - Fort-Neuf - La Rochelle.

(Prière de joindre une enveloppe timbrée).



## AVIS IMPORTANT

à l'attention des animateurs de clubs

### Fabrication de Mini-Barres

Dans le Bulletin Fédéral N° 258, nous avons donné les détails de fabrication d'une mini-barre olympique pour l'initiation dans les clubs et les milieux scolaires.

Sachant que la principale difficulté pour la réalisation de ce matériel était la fourniture de l'axe de 28 mm de diamètre, en acier spécial traité et rectifié, la Fédération s'est proposée de grouper les achats, afin de pouvoir fournir aux intéressés uniquement l'axe, pour la somme de 70 F, toutes taxes comprises.

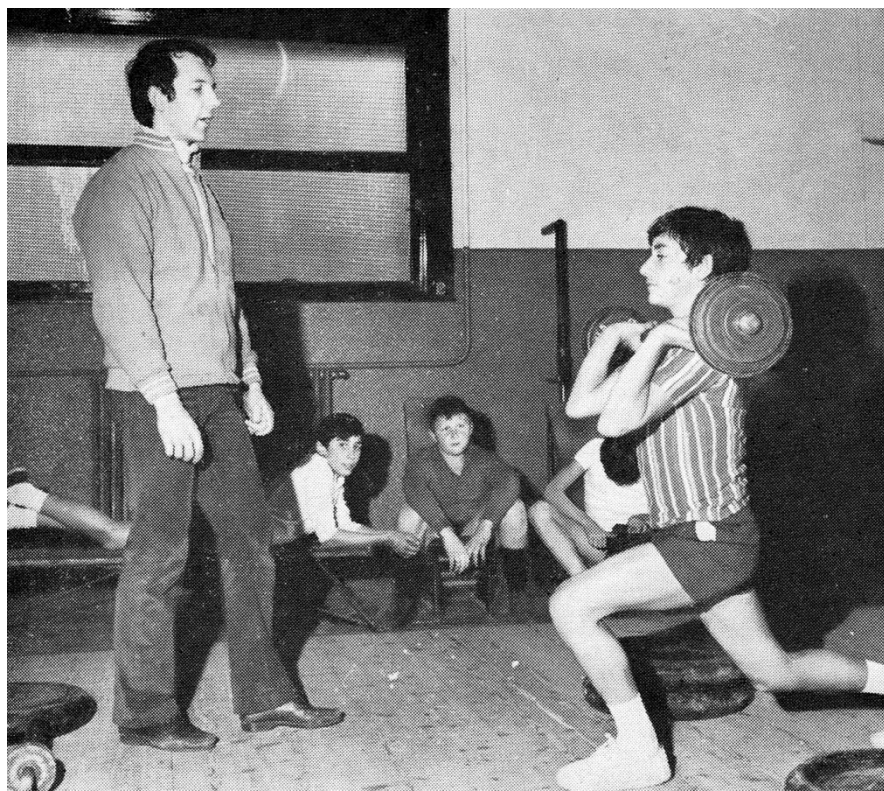
Une augmentation de 10 % étant intervenue depuis le 1<sup>er</sup> Janvier, ce prix est porté à 77 F.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.F.H.C.



Samedi 2 Mai à 8 heures

Hôtel Carlton  
Lille



# Classement National du Critérium National

d'après les Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux  
les 29 et 30 Novembre 1969

## JUNIORS

### Poids Légers (minima 297 k 500)

1. ROIG (66,6) Ass. Sétoise Multisports ..... 317,500

### Poids Moyens (minima 317 k 500)

1. LARDIN (74,9) A.S. Cheminots Vénissieux ..... 335, -

### Poids Mi-Lourds (minima 335 k)

1. WILCZEWSKI (81,6) Stade Ste-Barbe Grand-Combe ..... 362,500

### Poids Lourds-Légers (minima 352 k 500)

1. BAILLET (84,8) Stade Auxerrois ..... 362,500

## SENIORS

### Poids Coqs (minima 270 k)

1. FOUGERET (55,6) Sport. Cl. St-Georges Didonne ..... 282,500  
2. BUATOIS (56) A.S.P.T.T. Nancy ..... 270, -

### Poids Plumes (minima 290 k)

1. NOURRY (60) Vaillante St-Quentin ..... 320, -  
2. BOUREAU (60) U.S. Tours ..... 297,500

### Poids Légers (minima 320 k)

1. ROUCHEL (67,5) Club Halt. Lunéville ..... 340, -  
2. LEGUY (63,6) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes ..... 320, -  
3. FROCRAIN (67,3) Nantes Étudiants Club ..... 320, -  
4. BECK (67,5) Union Halt. Vichyssoise ..... 320, -

### Poids Moyens (minima 340 k)

1. FAYARD (75) U.S. Crestoise ..... 365, -  
2. LETOURNEUR (73,2) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou ..... 360, -

### Poids Mi-Lourds (minima 355 k)

1. LARBI (79) Halt. Club Gardannais ..... 372,500  
2. PAUTOT (82,2) Gauloise de Montbéliard ..... 370, -  
3. WOJCIK (79,5) A.S. Jovicienne ..... 367,500  
4. DUPUIS (82,2) Celtique de Montdidier ..... 367,500  
5. LOPEZ (81,9) Haltérophile Club Nice ..... 365, -

### Poids Lourds-Légers (minima 370 k)

1. ZAGO (83,5) M.J.C. Chambéry ..... 370, -

# Classement National du Prix Régional d'Automne

d'après les épreuves disputées dans les Comités Régionaux

## SUR UN MOUVEMENT

### JUNIORS

#### Poids Mouches

1. PICHOS (2) M.J.C. Cahors .....	45, -
2. FLEURET (49,9) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....	40, -
3. FAROUX (51,1) Halt. Club Villefranche .....	40, -
4. HOUDENOT (45) Ent. Chaumont Athl. Cheminots .....	37,5
5. MONTEU (46) Halt. Club Nice .....	32,5

#### Poids Coqs

1. LONG (55) M.J.C. Cahors .....	62,5
2. SAINT-CIERGE (54) U.S. Crestoise .....	60, -
3. SANGOUARD (55,5) U.S. Crestoise .....	57,5
4. DARNIS (55) M.J.C. Cahors .....	52,5
5. GUIBBERT J.-M. (54) Ass. Sport. Chem. Béziers .....	50, -
6. GARCIA (55) M.J.C. Cahors .....	47,5
7. GUSSE (55,3) Club Sport. Patrotte Metz .....	45, -
8. AGEORGES (53) M.J.C. Cahors .....	42,5
9. PELEGRINO (55,5) U.S. Artist. Marine Toulon .....	42,5
10. COMBES (55,7) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	42,5
11. ROSIRE (55,8) Halt. Club Villefranche .....	37,5

#### Poids Plumes

1. CARAVACA J.-C. (60) Assoc. Sport. Chemin. Béziers .....	62,5
2. LEONIS (60) Assoc. Sport. Chemin. Béziers .....	52,5
3. DOVER (59) Assoc. Sport. Cheminots Béziers .....	50, -
4. KLOPFENSTEIN (60) A.S.I. Durstel .....	50, -
5. BEULAQUET (57,5) M.J.C. Cahors .....	47,5
6. KIEFFER (58,5) Club Sportif Patrotte Metz .....	47,5
7. CHIARELLO (56,3) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	45, -
8. ROLLAND (59,4) Hall. Club Villefranche .....	45, -
9. BERGERET (58) Jeune France Bourgoin-Jallieu .....	42,5
10. SANCHEZ (57,5) Red Star Limoges .....	40, -
11. LASCAUX (59) Red Star Limoges .....	40, -

#### Poids Légers

1. CHAUDIER J.-C. (64,4) U.S. Crestoise .....	60, -
2. MICHOT (67) A.S. Romanais .....	60, -
3. CHAUDIER A. (65) U.S. Crestoise .....	57,5
4. MOITRIER (67,3) U.S. Toul .....	57,5
5. ASTEWY (67,5) S.A. Kœnigshoffen .....	57,5
6. DALCHE F. (62) Jeunesse Laïque Républ. Marmande .....	55, -
7. DOMBES A. (62,2) Jeune France Bourgoin-Jallieu .....	55, -
8. DROUILLET (63,3) Jeunesse Laïque Rép. Marmande .....	55, -
9. GOUET (64,5) Alliance Sainte-Savine .....	55, -
10. NEVEUX (65,4) Club Sportif Patrotte Metz .....	55, -
11. TRIQUET (66,8) C.H. Charleville .....	55, -
12. COLOMBES (62) U.S. Crestoise .....	52,5
13. DEPALO (61,6) S.C. Navis .....	50, -
14. BARTHEL (62) S.A. Kœnigshoffen .....	50, -

15. CAIRE (62,5) Halt. Club Villefranche .....	50, -
15. FAURE (62,5) U.S. Crestoise .....	50, -
17. WERCK (63,5) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	50, -
18. CHAMPEIX (64) Halt. Club Villefranche .....	50, -
19. WEISS (64,1) A.S.I. Durstel .....	50, -
19. REUTENAUER (64,1) A.S.I. Durstel .....	50, -
21. ARNOLDI (65) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	50, -
22. OUDOT (66,7) Entente Chaumontaise Athlét. Chem. ....	50, -
23. FERRE (67) Maison Jeunes de Chambéry .....	50, -
24. ADELHEIM (63,1) Energie Haguenau .....	47,5
25. SCHAEFFER (64,3) A.S.I. Durstel .....	47,5
26. DAAB (67) S.A. Kœnigshoffen .....	47,5
27. GEYER (61,4) A.S.I. Durstel .....	45, -
28. FAVERGEON (64) Omnisports Ricamandois .....	45, -
29. ANDERSON (61) Halt. Club Marseille .....	40, -

#### Poids Moyens

1. SHIRO (71,7) Jeunesse Laïque Républ. Marmande .....	75, -
2. EYBERT-PRUDHOMME (73) Athl. Club Romanais .....	70, -
3. MANTELIN (69,4) Cercle Haltérophile Annonayen .....	65, -
4. SARKIS (70,5) Assoc. Sport. Cheminots Béziers .....	65, -
5. PERTANT (69,8) Alouette des Gaules Bourg-en-Bresse .....	60, -
6. DALFIOR (68) Omnisports Ricamandois .....	57,5
7. BALBO (68,7) Sporting Club Navis .....	57,5
8. VACHER (74,5) Union Sportive Riomoise .....	57,5
9. ROCHE (70) Entente Sportive Laneuvevilleoise .....	55, -

#### Poids Mi-Lourds

1. MILLAT-CARUS (77) Sporting Club Navis .....	65, -
2. CIFFINY (78) Maison de Jeunes de Romans .....	65, -
3. DESSAUX (76,6) Assoc. Sportive Pérolrière .....	62,5
4. LOISES (81,6) Soc. Gymn. Erstein .....	62,5
5. LORENTZ (76) S.A. Kœnigshoffen .....	60, -
6. CHAIGNEAU (77,3) Haltérophile Club Nice .....	60, -
7. AUGERE (76) Union Sportive Riomoise .....	55, -
8. MALFRAY (77,1) Halt. Club Villefranche .....	55, -
9. RAYNAL (77) Assoc. Sport. Chemin. Béziers .....	50, -

#### Poids Lourd-Léger

1. AMADEI (84,5) Sporting Club Navis .....	65, -
--	-------

#### Poids Lourds

1. BROUZET (97) Assoc. Sport. Chemin. Béziers .....	65, -
2. ALIA (97,2) Assoc. Sport. Chemin. Béziers .....	60, -

#### ÉTRANGER

1. CARRIA (55,2) Haltérophile Club Villefranche .....	45, -
---	-------

## SUR UN MOUVEMENT

### SENIORS

#### Poids Coqs

1. TIRANTE (55,7) Halt. Club Oyonnax .....	60, -
2. DUMAIT (53) U.S. Toul .....	50, -
3. SARDA (53,6) Cercle Haltéroph. Pays d'Olmes .....	50, -
4. AUBERTIN (56) Entente Chaumont. Athl. Chem. ....	45, -

#### Poids Plumes

1. PAYEN (59) Athl. Club Romanais .....	80, -
2. JARDIN (58) Sporting Club Navis .....	67,5
3. SANDRA (57,8) Maison Jeunes Romans .....	65, -
4. GRAUSI (59,1) Halt. Club Villefranche .....	65, -
5. FILLOL (59,2) Assoc. Sport. Chem. Vénissieux .....	65, -
6. MÉNESTRIER (60) Entente Chaumont. Athl. Chem. ....	65, -
7. KIEFFERMANN (57,1) A.S.I. Durstel .....	57,5
8. BOURLET (57,8) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	50, -
9. AUFRÈRE (59,2) E.P. Manosque .....	45, -

#### Poids Légers

1. MANSUY (60,9) U.S. Toul .....	70, -
2. DELHOMME (64,7) Halt. Club Villefranche .....	70, -
3. JEANNOT (65,2) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	70, -
4. PARISOT (66) Entente Chaumont. Athl. Chem. ....	70, -
5. COURLEUX (61,5) Cercle Haltéroph. Cultur. Sedanais .....	67,5
6. BOYER F. (64,1) U.S. Sainte-Tulle .....	67,5
7. ALLOUIN (62) Haltéro Club Culturiste Arbreslois .....	65, -
8. CANTINOLE (62,9) Jeunesse Laïque Rép. Marmande .....	65, -
9. BERNAUD (64,4) Entente Chaumont. Athl. Chem. ....	65, -

10. ASCIONE (64,5) Cercle Haltérophile Cultur. Sedanais .....	65, -
11. TARDIVEL (65) H.C. Marseille .....	65, -
11. COMARIEUX (65) Maison Jeunes de Romans .....	65, -
13. DESCARMONGLE (65,5) Troyes Omnisports .....	65, -
14. MIRALLES (63) Halt. Club Oyonnax .....	60, -
15. SCHAEFFER (64,3) S.A. Kœnigshoffen .....	60, -
16. BATBY (64,8) A.S.P.O. Midi Bordeaux .....	60, -
17. LOEBER (65,6) Halt. Club Oyonnax .....	60, -
18. BREVET (64) Alouette des Gaules Bourg-en-Bresse .....	57,5
19. MATEU (65) Toulouse Halt. Club .....	55, -
20. VALLES (66) Toulouse Halt. Club .....	55, -
21. BECK (67,4) A.S.P.O. Midi Bordeaux .....	55, -
22. CHASSAGNE (66) La Montluçonnaise .....	50, -
22. DELAVAL (66) Omnisports Ricamandois .....	50, -

#### Poids Moyens

1. LAVAL (70) Halt. Club Villefranche .....	80, -
2. ARNOLDI (71,7) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	80, -
3. CARETTE (74) Halt. Club Villefranche .....	80, -
4. VERSINI (71,6) Halt. Club Nice .....	77,5
5. DEFERT (74,8) Halt. Club Oyonnax .....	77,5
6. LAVEVRE (69) M.J.C. Cahors .....	75, -
7. BAZIN (71,5) Halt. Club Oyonnax .....	75, -
8. EYBERT-PRUDHOMME (75) Athl. Club Romanais .....	75, -
9. MERI (67,8) Haltéro Club Culturiste Arbreslois .....	70, -
10. HEINRICH (71,4) S.H.C. Haguenau .....	70, -
11. MASSON (74) La Légère Mélinoise .....	70, -
11. KLEIN (74) C.C. Reims .....	70, -

13. RIOUX (75) Omnisports Ricamandois .....	67,5
14. JACQUES J.-C. (68,6) Légion J.-d'Arc Commercy .....	65, -
15. MOALLY (71,5) Haltéro Club Cultur. Arbreslois .....	65, -
16. VIALLY (72) Haltéro Club Culturiste Arbreslois .....	65, -
17. MEYER (72,7) Jeune France de Bourgoïn-Jallieu .....	65, -
18. MONTES (73,4) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	65, -
19. PERRIER (75) Maison de Jeunes de Chambéry .....	65, -
20. VERDY (71) Omnisports Ricamandois .....	62,5
21. MONTAISE (73,8) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	62,5
22. SABATIER (73,9) Assoc. Sport. Chem. Vénissieux .....	62,5
23. SARDA (74) Halt. Club Orange .....	62,5
24. DUFAU (74,8) Boxing Club Briviste .....	62,5
25. KREDER (68,7) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	60, -
26. BONNIDAL (71) Omnisports Ricamandois .....	60, -
27. BACHESHI (72,8) Halt. Club Nice .....	60, -
28. DEBERT M. (74) Alliance Sainte-Savine .....	60, -
29. DEMARTIN (69,6) C.H.C. Mézières .....	55, -
30. VOIRON (71,3) Maison Jeunes Chambéry .....	55, -
31. MOYNE (73,2) Halt. Club Lyonnais .....	55, -
32. BERGER (70) Omnisports Ricamandois .....	52,5

**Poids Mi-Lourds**

1. DOMBES R. (77,5) Jeune France de Bourgoïn-Jallieu.....	80, -
2. MALINGE (78,5) Halt. Club Villefranche .....	80, -
3. BERNADO (78) Assoc. Sport. Chem. Béziers .....	77,5
4. PFEFFER (82) Alliance Sainte-Savine .....	77,5
5. REMY (75,3) Alouette des Gaules Bourg-en-Bresse.....	75, -

6. OHLMANN (76,2) Soc. Halt. Cult. Haguenau.....	75, -
7. JUNKER (78,6) S.A. Koenigshoffen .....	75, -
8. JUNG G. (81,5) Soc. Gymn. Hanau Pfaffenhoffen.....	75, -
9. GARREL (78,2) Halt. Club Lyonnais .....	72,5
10. SCHUMAYER (79,7) Energie Haguenau .....	72,5
11. FOURNIER (80,5) Union Athl. Tarbaise .....	70, -
12. FRANCO (81,8) Halt. Club Cannes .....	67,5
13. BERGER M. (80) Omnisports Ricamandois .....	65, -
14. AUROY (81,3) Alouette Gaules Bourg-en-Bresse .....	62,5
15. JAEGER (80) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	60, -
16. BRISSAUD (77,4) A.S.P.T.T. Strasbourg .....	50, -

**Poids Lourds-Légers**

1. GOIN (88) M.J.C. Cahors .....	87,5
2. GIRAUDO (86,2) Assoc. Sportive Chem. Vénissieux .....	82,5
3. COURTOIS (86,5) M.J.C. Montluel .....	80, -
4. BALLY (89) Halt. Club Oyonnax .....	80, -
5. CORNEGLIO (87,2) U.S. Toul .....	72,5
6. PARISOT (90) U.S. Toul .....	70, -
7. SCHMITT (85) M.J.C. Cahors .....	65, -
8. FODORONI (89,4) Halt. Club Nice .....	65, -

**Poids Lourds**

1. COUPAT (96) Entente Chaumont. Athl. Cheminots .....	80, -
2. MERLIER (95) Sporting Club Navis .....	75, -
3. ROZIER (90,4) M.J.C. Montluel .....	70, -
4. LAPERTOT (95) Légion Jeanne-d'Arc Commercy .....	70, -

**CHAMPIONNAT DE FRANCE HALTÉROPHILE  
JUNIORS ET SENIORS**

Salle du Rouet de la Foire Internationale de Lille

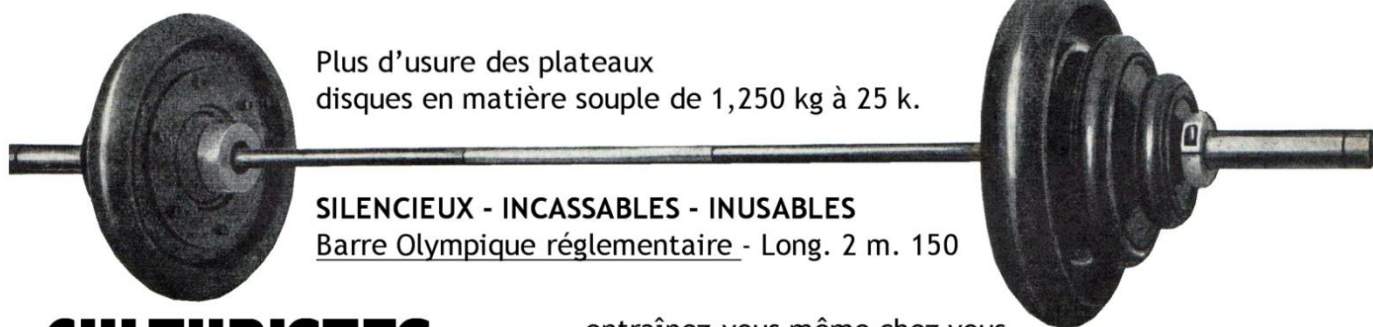
VENDREDI 1<sup>er</sup> MAI : matinée et soirée

SAMEDI 2 MAI : matinée et soirée

DIMANCHE 3 MAI : matinée

**HALTÉROPHILES**

Entraînez-vous  
n'importe où

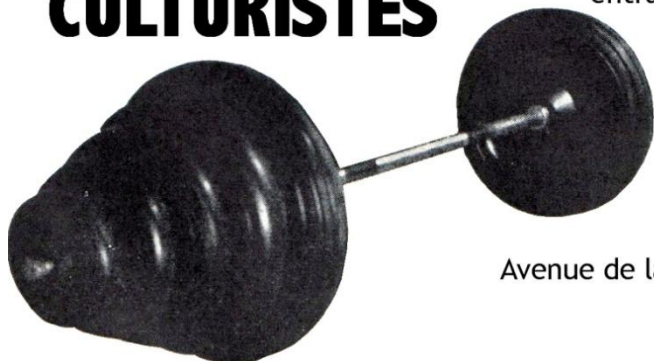


Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

**CULTURISTES**

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande

**LA ROUE FRANÇAISE**

Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

Téléph : 967.02.18

# HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

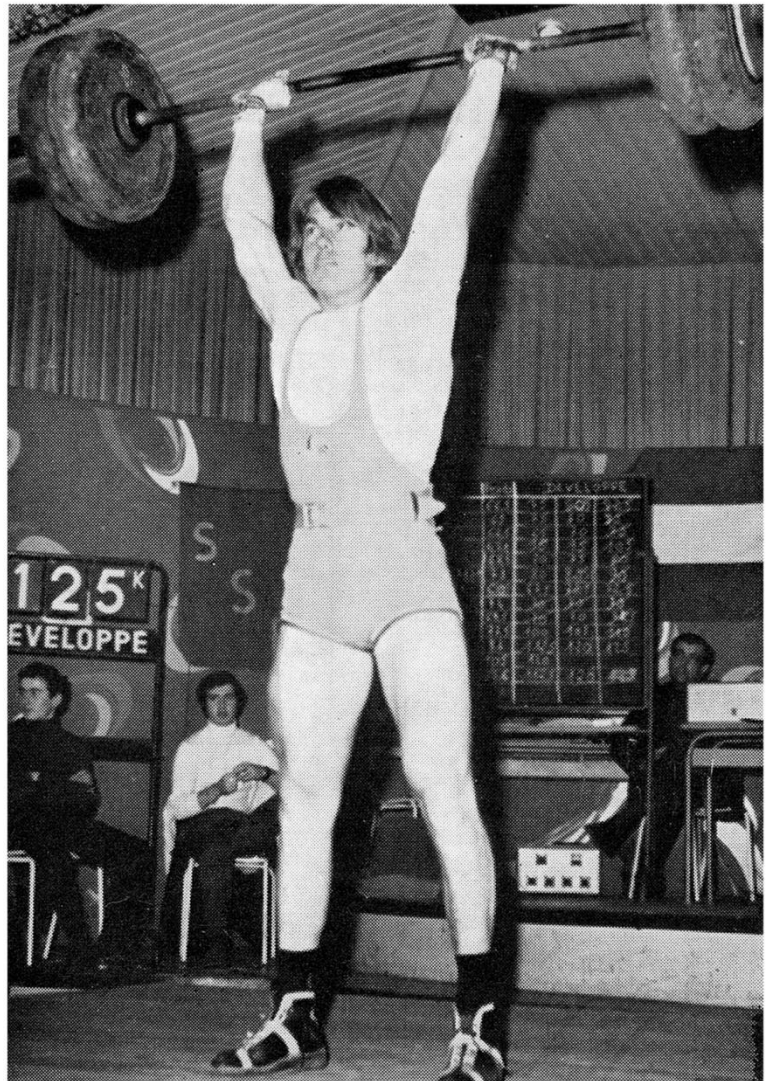
BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTÉROPHILE  
ET CULTURISTE

MENSUEL

25<sup>e</sup> ANNÉE

Avril  
1970

Le numéro : 1,50 F



Continent Sports



## MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHIQUES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE



Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

## SOMMAIRE



Le Mot du Président .....	3
Classement National du Prix Régional d'Automne .....	3 et 4
Classement du Prix d'Encouragement d'Hiver .....	4, 5 et 6
Résultats techniques de la Finale du Critérium National Juniors et Seniors .....	6
Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral Juniors et Seniors .....	7
Nos Joies, nos Peines .....	7
L'arraché d'Ohuchi, par G. LAMBERT .....	8 et 9
Tournoi International « Espoirs » .....	9
Classement des troisièmes Éliminatoires du Tournoi des Clubs .....	10
Additif au Prix Athlétique d'Encouragement .....	10 et 11
Stages franco-allemands 1970 .....	11
Un exercice dangereux : le développé par J.-P. FOULETIER .....	12
Challenge Athlétique de France par C. FAVROU et Résultats techniques .....	13
Dans nos Comités régionaux .....	13 et 14
Association des Médaillés du Sport .....	15
Compte rendu du Stage d'Aix-en-Provence .....	15



### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons  
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine  
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix  
Grand choix de Survêtements

**ALLEN**

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18  
Conditions Spéciales aux Sociétés

**Fournisseur de l'équipe de France**

Sur notre page de couverture :

Le « Mi-lourd » Junior WILCZEWSKI,

du Stade Sainte-barbe, à la Grand-Combe,  
qui vient de ravir à GOURRIER

les records du Développé et du Total olympique qu'il détenait depuis 1967.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris Le Directeur de la Publication : C Bovi

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1970.



## Le mot du Président

Lorsque paraîtra le présent numéro du bulletin fédéral, le Comité de Direction de la Fédération se sera prononcé sur le projet du plan d'action de la saison 1970-1971 auquel la Commission Sportive a donné une forme définitive le 28 Février dernier.

Les congés de Pâques suivis des éliminatoires du Championnat de France ne m'ont pas permis de réunir le Comité Directeur assez tôt pour que sa décision puisse être mise en forme avant la composition du bulletin du mois d'Avril.

Ce n'est donc que dans le prochain numéro que seront publiés les directives et règlements de la prochaine saison haltérophile.

Entre temps, cependant, une documentation aura été envoyée en plusieurs exemplaires aux Comités régionaux pour leur permettre, dès le Championnat de France, à l'occasion des contacts qui pourront s'y établir, ou bien dans le courant du mois de Mai, de prendre les dispositions nécessaires à la préparation des mesures qui s'imposeront avant les vacances d'été. Ces mesures, soit les décisions des Conseils de Régence relatives à tout le moins aux compétitions fédérales du premier trimestre de la saison 1970-1971 dont l'organisation incombera aux responsables des Comités, des groupes et des zones qui auront reçu du Trésorier fédéral la subvention correspondante aux frais préalablement estimés, sous réserve, bien entendu que la justification des dépenses de la saison 1969-1970 lui ait été produite.

Il est probable que les dispositions prévues dans le projet d'organisation des compétitions seront approuvées du moins dans ses grandes lignes par le Comité de Direction. Elles élargissent le pouvoir de décision dont les Comités régionaux ont été progressivement investis depuis deux ans.

Ce pouvoir, les Comités l'exercent quant aux décisions les plus importantes, au sein des

Conseils de Régence dont la composition et le fonctionnement ont été reconsidérés, conformément au Plan Quadriennal, en raison de l'extension de leur autorité.

Il a paru judicieux, en effet, qu'à tous les niveaux où des décisions sont à prendre et à appliquer : Comités, groupes, zones, territoire, fonctionnent des organes de même type, répondant plus justement aux deux idées fondamentales de la réforme des institutions fédérales : régionalisation, participation.

Dans cette optique, les Comités pilotes des groupes et des zones, désignés d'office cette année pour mettre en application les décisions des Conseils de Régence, seront remplacés par des bureaux élus. Ainsi les groupes et les zones disposeront d'un appareil composé :

- d'un organe de réflexion et de décision le Conseil de Régence, formé de quatre représentants, dont deux entraîneurs (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> degrés) élus de chacun des Comités concernés et du C.T.R. ;
- d'un organe d'exécution responsable devant le Conseil de Régence le bureau exécutif formé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier élus par le Conseil de Régence, assisté de l'agent de liaison ou de l'agent de coordination.

Ainsi, aux niveaux intermédiaires (Comités, groupes, zones) formant les articulations du corps fédéral, seront mis en place des organes d'administration semblables à ceux qui se situent à la base et au sommet de l'édifice national les clubs, le siège fédéral.

Autrement dit, parmi les dirigeants et les entraîneurs de club, des sélections successives opérées par voie d'élections, pourront porter à des étages progressivement plus élevés ceux de ces responsables qui auront montré les meilleures aptitudes dans la connaissance et dans la gestion d'affaires d'une dimension de plus en

plus large. Les responsabilités assumées au sein des assemblées inter-comités et intergroupes, et mieux encore les fonctions exercées dans les bureaux exécutifs des Conseils de Régence, serviront de révélateurs des capacités, en même temps qu'elles formeront une école d'apprentissage de l'administration fédérale à son plus haut niveau, préparant les meilleurs à affronter, suivant les seuls critères du mérite personnel les élections fédérales de 1972.

Ce système devrait donc permettre que soit mis en place un pouvoir fédéral constitué de dirigeants avertis des intérêts locaux et régionaux et familiarisés avec des problèmes d'intérêt plus général.

Ainsi serait écarté le risque d'une insuffisante compréhension aussi bien des problèmes généraux de la part des élus régionaux que des problèmes particuliers de la part des élus nationaux.

« Ce qui importe, en définitive, c'est la volonté de libérer l'initiative ». Cette proposition, pierre angulaire du Plan Quadriennal et principe de la réforme que je me suis engagé à mener à bien avant 1973, sera devenue une réalité à la fin de mon actuel mandat si dans les trois prochaines années, les règles de gestion modernes sont véritablement mises en application.

Il importe donc que, le plus tôt possible, les quatre représentants des Comités régionaux qui siégeront aux Conseils de Régence soient élus, au scrutin secret par les assemblées régionales ou, à défaut, par les Comités directeurs régionaux.

Je compte que les présidents responsables s'attacheront sans tarder à prendre les dispositions nécessaires – et ils voudront bien m'envoyer le procès-verbal de l'élection – à la mise en œuvre de l'action fédérale que le Comité Directeur saura, le 11 Avril, j'en suis persuadé, adapter au mieux de l'intérêt supérieur de notre sport.

C. BOVI.

## Classement National du Prix Régional d'Automne

d'après les épreuves disputées dans les Comités Régionaux

### SUR DEUX MOUVEMENTS

#### JUNIORS

##### Poids Mouches :

1. MAURIN (52) Avenir Sportif Bédarrides.....	110, -
2. STRESSER D. (51,6) Soc. Halt. Cult. Haguenau.....	105, -
3. DEMON (52) Halt. Club Villefranche.....	105, -
4. REMY (50) Maison Jeunes de Romans.....	90, -
5. DELANSAY (51,9) A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	90, -

##### Poids Coqs :

1. CANTONNET (56) Entente Chaumont. Athlét. Chem.....	145, -
2. HUGUES (55,6) Avenir Sportif Bédarrides.....	120, -
3. BUISSON (54) Vannetaise Athlétique Club.....	115, -
4. ROUSSEL (54,5) Club Athlétique Lorientais.....	115, -
5. THOMAS (55,5) Club Athlétique Lorientais.....	112,500
6. PENNUEN (55,5) Vannetaise Athlétique Club.....	110, -
7. BERGER (54,5) Club Athlétique Lorientais.....	100, -
8. GUENEL (55,1) Vannetaise Athlétique Club.....	100, -
9. LEHOUEDEC (54,5) Club Athlétique Lorientais.....	90, -

##### Poids Plumes :

1. LEFEVRE (59) A.S.P.T.T. Nancy.....	140, -
2. ZENNER (60) La Gauloise Montbéliard.....	132,500
3. DOLAT (59) M.J.C. Aix-en-Othe.....	127,500
4. CHAUVET (56,5) Avenir Sportif Bédarrides.....	125, -

5. LE DREAU (59) Athlétique Club.....	125, -
6. GILLET (59,8) Vannetaise Athl. Club.....	125, -
7. BANCEL (60) Troyes Omnisports.....	122,500
8. SUDRE (60) Ass. St-Jean Aubusson.....	120, -
9. AU FAURE (57,3) E.C.O. St-Afrique.....	115, -
10. ANDRIEU (59,6) Halt. Club Figeacois.....	115, -
11. CHANLIEU (59,9) A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	107,500
12. GUENEL (59,5) Vannetaise Athl. Club.....	105, -
13. PAILLER (59,1) Boxing Club Briviste.....	102,500
14. BALLAN (57,9) Boxing Club Briviste.....	95, -

##### Poids Légers :

1. CHAIX (67,5) Avenir Sportif Bédarrides.....	175, -
2. LERICHE (63) Ass. Sportive Pérolière.....	170, -
3. DALCHE (65,7) Jeunesse Laïque Republic. Marmande.....	170, -
4. TISON (65,9) C.S. Patriote Metz.....	165, -
5. DALBELLO (66) Ass. Sportive Pérolière.....	162,500
6. DUBOIS (66,5) Ass. Sportive Pérolière.....	162,500
7. LE BARH (64,5) Club Athlétique Lorientais.....	157,500
8. CARRETTE (61,1) Haltéroph. Club Villefranche.....	142,500
9. GAUDOIN (66) Ass. Sportive Pérolière.....	140, -
10. FROMENT Guy (64,3) Ass. Sport. Chem. Vénissieux.....	137,500
11. LE GALL (67,5) Athl. Club Servannais.....	137,500

## Haltérophile Moderne n° 263 (04-1970)

12. ROUXEL (61) Vannetaise Athl. Club.....	135, -	9. LOPEZ (73) E.C.O. St-Afrique .....	145, -
13. STRESSER D. (62,5) Soc. Halt. Cult. Haguenau .....	135, -	10. LE BERRE (74,9) Club Athl. Lorientais .....	140, -
14. GALANO (65) A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	135, -	11. GIRARDINI (72,6) Halt. Club Nice.....	135, -
15. PLANSON (65,5) Bauceti Club.....	135, -	12. ARNAUD (68,5) A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	120, -
16. CAVENTOU (65,5) Halt. Club Figeacois.....	127,500	13. DELADERRIERE (70,2) Boxing Club Briviste.....	120, -
17. GASTALDIN (60,4) U.S. Sainte-Tulle.....	117,500	14. MEGUERDITCHIAN (68) Halt. Club Marseille.....	115, -
18. PELLIGRINATO (66,4) Halt. Club Nice .....	117,500	15. CIRE (72) A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	107,500
19. BIAU (62,5) Halt. Club Cannes .....	112,500		
20. ALLIBERT (65) Avenir Sportif Bédarrides.....	112,500		
21. LANDORMY (61,1) Vannetaise Athl. Club.....	110, -		
22. AHANA (61,8) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	97,500		

### Poids Moyens :

1. BOES (73,5) Club Sportif Patriote Metz.....	182,500
2. BENEDET (73,4) Jeunesse Laïque Républ. Marmande.....	170, -
3. NUWIEZ (68,8) Monrepos l'Olympe Floirac.....	162,500
4. CLAUSSE (73,7) Ass. Sportive Pérolière .....	160, -
5. LEYRAUD (74,4) Haltéro Culturiste Lyonnais .....	160, -
6. FROMENT Gilles (69,4) Ass. Sport. Chem. Vénissieux .....	152,500
7. BERGER (72,5) Club Athl. Lorientais.....	150, -
8. KOPFF (73,4) Soc. Gymn. Ernstein.....	150, -

### Poids Mi-Lourds :

1. ANTZ (80) Soc. Gymn. Ernstein .....	160, -
2. SCHMIDT (82) Soc. Halt. Cult. Haguenau .....	160, -
3. BENCHETRIT (76) Halt. Club Marseille.....	155, -
4. HENRY (77,5) Club Halt. Cult. Sedan .....	155, -
5. DEMERLE (80) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	145, -

### Poids Lourds-Légers :

1. FARCY (87) M.J.C. Montluel .....	175, -
2. GOBERT (87) M.J.C. Cavaillon .....	160, -
3. BASSETI (89,5) C.C.S. Marseille .....	155, -

### Poids Super-Lourds :

1. BOHN (115) A.S.I. Durstel .....	185, -
------------------------------------	--------

## SUR DEUX MOUVEMENTS

### SENIORS

#### Poids Coqs :

1. SEGAUX (54,1) Energie Haguenau .....	145, -
2. LOPEZ (55,5) M.J.C. Salon.....	145, -
3. MONTEU (54) Halt. Club Nice.....	135, -

#### Poids Plumes :

1. KLEIN (58,2) Strasbourg Étudiants Club .....	155, -
2. PAOLONI (60) Halt. Club Orange .....	155, -
3. THION (57,2) Ass. St-Jean Aubusson .....	152,500
4. SEIGNOUR (60) Halt. Club Noves .....	152,500
5. LE CLOIREC (59) Vannetaise Athl. Club.....	145, -
6. FRANÇOIS (57,5) Omnisports Hyérois .....	137,500
7. DOME (60) Red Star Limoges .....	135, -
8. BOCHET (59,8) Vannetaise Athl. Club.....	117,500
9. BARA (59) Athl. Club Servannais.....	105, -

#### Poids Légers :

1. DESMARS (65,7) Vannetaise Athl. Club .....	165, -
2. JOURDAN (66) Athl. Club Servannais .....	155, -
3. HARNAIS (67) Athl. Club Servannais .....	155, -
4. COEX (67,4) Red Star Limoges .....	155, -
5. MENANT (63,5) Club Athl. Lorientais .....	152,500
6. PERRIN-RIZ (66,1) Ailes Sp. Sud-Aviation Marignane.....	152,500
7. REDING (67,3) Halt. Club Figeacois .....	152,500
8. ESCLAPON (63) Halt. Club Mazan .....	150, -
9. FAUCHER (67) Red Star Limoges.....	150, -
10. OBERSON (62) M.J.C. Avignon.....	140, -
11. BECCARIAS (61) Union Sportive Chem. Marseille .....	120, -

#### Poids Moyens :

1. CHASTAN (74) Union Sport. Chem. Marseille.....	195, -
2. VIAL (75) Alliance Sainte-Savine.....	190, -
3. DURBANO (72,5) Halt. Club Nice .....	185, -

4. COUMES (74,2) Toulouse Halt. Club .....	185, -
5. MOLINA (75) M.J.C. Montluel .....	185, -
6. BOYER (73,8) Halt. Club Orange .....	175, -
7. LARRIEU (74,3) Club Halt. Cuit. Toulouse.....	175, -
8. DUCHE (72) Vannetaise Athl. Club.....	170, -
9. JEAN (71) Halt. Club Mazan.....	165, -
10. MAGNAT (72) Ass. St-Jean Aubusson.....	165, -
11. ARMAND (74,1) M.J.C. Salon .....	165, -
12. GOMEZ (74,6) Cercle Haltéroph. Pays d'Olmes .....	165, -
13. GUITARD (72,8) C.A.P.O. Limoges .....	162,500
14. PETRUCCI (71) Halt. Club Marseille .....	160, -
15. VASSY (69) Halt. Club Orange .....	155, -
16. JUILLE (74,5) Ass. St-Jean Aubusson .....	155, -
17. PRADEAU (74,8) Red Star Limoges .....	155, -
18. LADOUX (73) Bauceti Club .....	152,500
19. MASSIANI (75) Union Sport. Chem. Marseille.....	140, -
20. BRETAGNE (72,6) E.P. Manosque .....	132,500

### Poids Mi-Lourds :

1. MARIANI (76) Union Sportive Chem. Marseille.....	185, -
2. PICARD (76,5) Vannetaise Athl. Club.....	185, -
3. DAMIAN (82) Club Cultur. Chartreux Marseille .....	185, -
4. TEYSSIER. (81) M.J.C. Avignon.....	180, -
5. SALIDU N. (80) Boxing Club Briviste .....	172,500
6. JANECZKO (77) Athl. Club Servannais .....	160, -

### Poids Lourds-Légers :

1. GALLEANO (89,5) Union Sport. Chem. Marseille.....	205, -
2. RIO (89,5) Vannetaise Athl. Club .....	190, -

### ÉTRANGER

#### Poids Moyen :

1. KOMBO (73,6) Electr. Club Omnisport. St-Afrique.....	162,500
---	---------

# Classement National du Prix d'Encouragement d'Hiver

d'après les résultats des Épreuves disputées dans les Comités Régionaux

### JUNIORS

#### Poids Mouches :

1. AGEORGES (52) M.J.C. Cahors.....	45, -
2. DUPOUX (48) Etoile Sportive des Borquettes .....	42,5
3. DOMENECK Maison des Jeunes de Monnaie Romans .....	42,5
4. DELANSAY (51) A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	40, -
5. REMY Maison des Jeunes de Monnaie Romans.....	40, -
6. MONTEU (47) Haltérophile Club de Nice .....	37,5
7. PEDERGNANA (48,9) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	35, -
8. GENOT (49) Haltérophile Club Figeacois .....	35, -

#### Poids Coqs :

1. LONG (51,5) M.J.C. Cahors.....	62,5
2. RICARD (54,6) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....	60, -
3. BRUNET (55,5) Maison des Jeunes de Duclair .....	55, -
4. COULONG Philippe (55,7) Dreux Athlétic Club .....	55, -
5. CHIARELLO (56) Entente Sport. Saint-Martin-d'Hères.....	55, -
6. SERRA (55) U.S.A.M. Toulon .....	52,5
7. PELEGRINO (56) U.S.A.M. Toulon .....	52,5
8. RIBERO (54,5) Boxing Club Briviste.....	50, -
9. MAURICE (54,8) Sporting Club Navis .....	50, -

10. DEKHIL U.G.A.P. Bourg-de-Péage.....	50, -
11. PICHOS (53) M.J.C. Cahors .....	47,5
12. PESLIER (53,6) Électricité Club Omnisport. St-Afrique.....	47,5
13. GARCIA (55,7) M.J.C. Cahors .....	47,5
14. DIFAU (56) Jeunes de Saint-Augustin .....	47,5
15. DAUBANNES (56) Entente Sp. Saint-Martin-d'Hères.....	45, -
16. MOUCHELIAN Maison des Jeunes de Monnaie Romans.....	45, -
17. KROL (53) Sporting Club Navis .....	42,5
18. SANCHEZ (55) Red Star Limoges.....	40, -

#### Poids Plumes :

1. RIQUELMES (60) Maison des Jeunes de Servian.....	60, -
2. BERGERET (58,6) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....	55, -
3. RICHARD (57,5) Vaillante de Saint-Quentin.....	52,5
4. GASTALDIN (60) U.S. Sainte-Tulle .....	52,5
5. AUFAURE (57,2) Electric. Club Omnisport. St-Afrique.....	50, -
6. GONZALES (59,2) Electric. Club Omnisport. St-Afrique.....	50, -
7. LEKINE (59,4) E.D.F. Soissons-Cuffies .....	50, -
8. ANDRIEU (60) Haltérophile Club Figeacois .....	50, -
8. DEPALO (60) Sporting Club Navis .....	50, -

## Haltérophile Moderne n° 263 (04-1970)

<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>8. SUDRE (60) Assoc. Saint-Jean-d'Aubusson .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>11. MARTRE (58,2) Electr. Club Omnis. St-Afrique .....</td><td style="text-align: right;">47,5</td></tr> <tr><td>12. SAMOUN (59) Club Cultur. Chartreux Marseille .....</td><td style="text-align: right;">47,5</td></tr> <tr><td>13. MHEZABARBA (60) U.S. Sainte-Tulle .....</td><td style="text-align: right;">47,5</td></tr> <tr><td>14. COMBE (57) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>15. CHAUMET (57,7) M.J.C. Cahors .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>16. BEULAGET (58) Electric. Club Omnis. St-Afrique .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>17. LASCAUX (59) Red Star de Limoges .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>18. PAILLIER (59,5) Boxing Club Briviste .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>19. CHANLIEU (59,9) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>20. MARTINEZ (60) U.S. Sainte-Tulle .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>20. FARRES Cercle Haltérophile Annonayen .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>22. CARLIER (57,5) Celtique de Montdidier .....</td><td style="text-align: right;">42,5</td></tr> <tr><td>23. FIGOT (58) Red Star de Limoges .....</td><td style="text-align: right;">42,5</td></tr> <tr><td>24. BALLAN (58,5) Boxing Club Briviste .....</td><td style="text-align: right;">42,5</td></tr> </table> <p><b>Poids Légers :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. FONTAINE (62,1) Vaillante Saint-Quentin .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>2. PILLON (64,6) Cercle Cult. Haltér. Creillois .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>3. DEJA (67,2) Club des Loisirs Colombelles .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>4. VANÈGUE (67,5) U.S.C. Moislains .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>5. BETEILLE (61,5) Haltérophile Club Figeacois .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>6. COULON (63,6) Elec. Club Omnis. St-Afrique .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>6. GOUET (63,6) Alliance Sportive Sainte-Savine .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>6. FOUILLOUX (64,7) Boxing Club Briviste .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>9. CAVENTOU (65,5) Haltérophile Club Figeacois .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>10. FLOREANI (65,6) Boxing Club Briviste .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>11. PINOT (67) Dreux Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>12. LAURENT (62) U.S. Saint-Tropez .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>13. GOUSSET (63,5) Évreux Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>14. LANGLE (67,1) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>15. CINGLANT (64,8) Alliance Sportive Sainte-Savine .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>16. BECQUET (66,9) Union Athlétique Tarbaise .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>17. PELLEGRINATO (67,2) Haltérophile Club de Nice .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>18. ALLEMANY Maison des Jeunes de Monnaie Romans .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>19. OUDOT Jacques (65,1) Eut. Chaumont. Chem Athl. .....</td><td style="text-align: right;">52,5</td></tr> <tr><td>20. BOUDON (69,5) Jeunesse Laïque et Rép. Marmande .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>21. BONNAS (63) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>22. SERRANO (63,3) Union Athlétique Tai-baise .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>23. ALLARD (64,8) Haltéro Club Beauvais .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>24. DELBES (61,3) Sporting Club Navis .....</td><td style="text-align: right;">47,5</td></tr> <tr><td>25. LONGCHAMP U.G.A.P. Bourg-de-Péage .....</td><td style="text-align: right;">47,5</td></tr> <tr><td>26. VERTIER (64) Entente Sp. Saint-Martin-d'Hères .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>27. VICTORIA (65,4) Maison des Jeunes de Servian .....</td><td style="text-align: right;">40, -</td></tr> <tr><td>28. CHALANCON Union Athlétique Valentinoise .....</td><td style="text-align: right;">40, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Moyens :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. QUEDEVILLE (71,2) Maison des Jeunes de Duclair .....</td><td style="text-align: right;">75, -</td></tr> <tr><td>2. SHIRO (71,5) Jeunesse Laïque, et Républ. Marmande .....</td><td style="text-align: right;">75, -</td></tr> </table>	8. SUDRE (60) Assoc. Saint-Jean-d'Aubusson .....	50, -	11. MARTRE (58,2) Electr. Club Omnis. St-Afrique .....	47,5	12. SAMOUN (59) Club Cultur. Chartreux Marseille .....	47,5	13. MHEZABARBA (60) U.S. Sainte-Tulle .....	47,5	14. COMBE (57) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	45, -	15. CHAUMET (57,7) M.J.C. Cahors .....	45, -	16. BEULAGET (58) Electric. Club Omnis. St-Afrique .....	45, -	17. LASCAUX (59) Red Star de Limoges .....	45, -	18. PAILLIER (59,5) Boxing Club Briviste .....	45, -	19. CHANLIEU (59,9) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	45, -	20. MARTINEZ (60) U.S. Sainte-Tulle .....	45, -	20. FARRES Cercle Haltérophile Annonayen .....	45, -	22. CARLIER (57,5) Celtique de Montdidier .....	42,5	23. FIGOT (58) Red Star de Limoges .....	42,5	24. BALLAN (58,5) Boxing Club Briviste .....	42,5	1. FONTAINE (62,1) Vaillante Saint-Quentin .....	65, -	2. PILLON (64,6) Cercle Cult. Haltér. Creillois .....	62,5	3. DEJA (67,2) Club des Loisirs Colombelles .....	62,5	4. VANÈGUE (67,5) U.S.C. Moislains .....	62,5	5. BETEILLE (61,5) Haltérophile Club Figeacois .....	60, -	6. COULON (63,6) Elec. Club Omnis. St-Afrique .....	60, -	6. GOUET (63,6) Alliance Sportive Sainte-Savine .....	60, -	6. FOUILLOUX (64,7) Boxing Club Briviste .....	60, -	9. CAVENTOU (65,5) Haltérophile Club Figeacois .....	60, -	10. FLOREANI (65,6) Boxing Club Briviste .....	60, -	11. PINOT (67) Dreux Athlétic Club .....	60, -	12. LAURENT (62) U.S. Saint-Tropez .....	57,5	13. GOUSSET (63,5) Évreux Athlétic Club .....	57,5	14. LANGLE (67,1) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	57,5	15. CINGLANT (64,8) Alliance Sportive Sainte-Savine .....	55, -	16. BECQUET (66,9) Union Athlétique Tarbaise .....	55, -	17. PELLEGRINATO (67,2) Haltérophile Club de Nice .....	55, -	18. ALLEMANY Maison des Jeunes de Monnaie Romans .....	55, -	19. OUDOT Jacques (65,1) Eut. Chaumont. Chem Athl. .....	52,5	20. BOUDON (69,5) Jeunesse Laïque et Rép. Marmande .....	50, -	21. BONNAS (63) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....	50, -	22. SERRANO (63,3) Union Athlétique Tai-baise .....	50, -	23. ALLARD (64,8) Haltéro Club Beauvais .....	50, -	24. DELBES (61,3) Sporting Club Navis .....	47,5	25. LONGCHAMP U.G.A.P. Bourg-de-Péage .....	47,5	26. VERTIER (64) Entente Sp. Saint-Martin-d'Hères .....	45, -	27. VICTORIA (65,4) Maison des Jeunes de Servian .....	40, -	28. CHALANCON Union Athlétique Valentinoise .....	40, -	1. QUEDEVILLE (71,2) Maison des Jeunes de Duclair .....	75, -	2. SHIRO (71,5) Jeunesse Laïque, et Républ. Marmande .....	75, -	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>3. BARCOUDA (71,1) Electr. Club Omnis. St-Afrique .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>4. GATOUX (73,5) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>5. JAILLON ( ? ) U.S. Crest .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>6. NAPOLETANO (69,2) Frontignan Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>7. PALLAGROSI Libérato (69,3) Mais. Jeun. de Duclair .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>8. REMY (70,7) Frontignan Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>9. ESTRABAUD (72) Frontignan Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>10. MONNIER Athlétic Club Romanais .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>11. DESCHAMPS (70,2) Ass. Sp. Prépa. Olymp. Tours .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>12. MERLIN (71) U.S.A.M. Toulon .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>12. PIOT (71) Union Sportive Saint-Tropez .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>12. DABLANC (71) M.J.C. Cahors .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>15. FARON (71,5) U.S.A.M. Toulon .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>16. GIRARDINI (72,5) Haltérophile Club de Nice .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>17. MICHEL (74,5) Union Sportive Crauroise .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>18. OGER (73) Sporting Club de la Rheu. .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>19. NOURRY (73,4) Club des Loisirs Colombelles .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>20. PALLAGROSI Franco (74,4) Mais. Jeunes de Duclair .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>21. GIORDAMENCO (75) Club Athl. des Hosp. Marseille .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>21. VACHER (75) Union Sportive Riomoise .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>23. GENISSEL (68,5) Évreux Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>24. LAVENU (70) Évreux Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>25. MEGUERDITCHIAN (69) Haltér. Club Marseille .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>26. ZNATCHKO (72,5) Union Sp., et Cotonnière Moislains .....</td><td style="text-align: right;">52,5</td></tr> <tr><td>27. BERNARD (69,5) La Montluçonnaise .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>28. DELADERRIERE (70,3) Boxing Club Briviste .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>29. CIRE (72) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>30. RABATEL (72,2) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Mi-Lourds :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. MILLAT-CARUS (77,9) Sporting Club Navis .....</td><td style="text-align: right;">70, -</td></tr> <tr><td>2. DEMERLE (79) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....</td><td style="text-align: right;">70, -</td></tr> <tr><td>3. FAGES (77,2) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>4. LANGLET (80,4) Ass. Sport. Prépa. Olymp. Tours .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>5. THEBAULT (78) Celtique de Montdidier .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>6. AUGERE (77,6) Union Sportive Riomoise .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>7. FABRE (82) U.S.A.M. Toulon .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>8. VIEN (77) Union Sportive de Tours .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>9. SENCE J. (81) Boxing Club Briviste .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>10. BOUVEL (82,5) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Lourds-Légers :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. VILLE (90) Club Cultur. des Chartreux Marseille .....</td><td style="text-align: right;">85, -</td></tr> <tr><td>2. SENCE C. (87) Boxing Club Briviste .....</td><td style="text-align: right;">75, -</td></tr> <tr><td>3. KERISIL (83,2) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> </table> <p style="text-align: center;"><i>ÉTRANGER</i></p> <p><b>Poids Plume :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. DEROA Pedro (59,5) Dreux Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> </table>	3. BARCOUDA (71,1) Electr. Club Omnis. St-Afrique .....	65, -	4. GATOUX (73,5) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	65, -	5. JAILLON ( ? ) U.S. Crest .....	65, -	6. NAPOLETANO (69,2) Frontignan Athlétic Club .....	62,5	7. PALLAGROSI Libérato (69,3) Mais. Jeun. de Duclair .....	62,5	8. REMY (70,7) Frontignan Athlétic Club .....	62,5	9. ESTRABAUD (72) Frontignan Athlétic Club .....	62,5	10. MONNIER Athlétic Club Romanais .....	62,5	11. DESCHAMPS (70,2) Ass. Sp. Prépa. Olymp. Tours .....	60, -	12. MERLIN (71) U.S.A.M. Toulon .....	60, -	12. PIOT (71) Union Sportive Saint-Tropez .....	60, -	12. DABLANC (71) M.J.C. Cahors .....	60, -	15. FARON (71,5) U.S.A.M. Toulon .....	60, -	16. GIRARDINI (72,5) Haltérophile Club de Nice .....	60, -	17. MICHEL (74,5) Union Sportive Crauroise .....	60, -	18. OGER (73) Sporting Club de la Rheu. .....	57,5	19. NOURRY (73,4) Club des Loisirs Colombelles .....	57,5	20. PALLAGROSI Franco (74,4) Mais. Jeunes de Duclair .....	57,5	21. GIORDAMENCO (75) Club Athl. des Hosp. Marseille .....	57,5	21. VACHER (75) Union Sportive Riomoise .....	57,5	23. GENISSEL (68,5) Évreux Athlétic Club .....	55, -	24. LAVENU (70) Évreux Athlétic Club .....	55, -	25. MEGUERDITCHIAN (69) Haltér. Club Marseille .....	55, -	26. ZNATCHKO (72,5) Union Sp., et Cotonnière Moislains .....	52,5	27. BERNARD (69,5) La Montluçonnaise .....	50, -	28. DELADERRIERE (70,3) Boxing Club Briviste .....	50, -	29. CIRE (72) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	45, -	30. RABATEL (72,2) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....	45, -	1. MILLAT-CARUS (77,9) Sporting Club Navis .....	70, -	2. DEMERLE (79) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	70, -	3. FAGES (77,2) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	65, -	4. LANGLET (80,4) Ass. Sport. Prépa. Olymp. Tours .....	65, -	5. THEBAULT (78) Celtique de Montdidier .....	62,5	6. AUGERE (77,6) Union Sportive Riomoise .....	60, -	7. FABRE (82) U.S.A.M. Toulon .....	60, -	8. VIEN (77) Union Sportive de Tours .....	60, -	9. SENCE J. (81) Boxing Club Briviste .....	50, -	10. BOUVEL (82,5) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	45, -	1. VILLE (90) Club Cultur. des Chartreux Marseille .....	85, -	2. SENCE C. (87) Boxing Club Briviste .....	75, -	3. KERISIL (83,2) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	50, -	1. DEROA Pedro (59,5) Dreux Athlétic Club .....	45, -
8. SUDRE (60) Assoc. Saint-Jean-d'Aubusson .....	50, -																																																																																																																																																																														
11. MARTRE (58,2) Electr. Club Omnis. St-Afrique .....	47,5																																																																																																																																																																														
12. SAMOUN (59) Club Cultur. Chartreux Marseille .....	47,5																																																																																																																																																																														
13. MHEZABARBA (60) U.S. Sainte-Tulle .....	47,5																																																																																																																																																																														
14. COMBE (57) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	45, -																																																																																																																																																																														
15. CHAUMET (57,7) M.J.C. Cahors .....	45, -																																																																																																																																																																														
16. BEULAGET (58) Electric. Club Omnis. St-Afrique .....	45, -																																																																																																																																																																														
17. LASCAUX (59) Red Star de Limoges .....	45, -																																																																																																																																																																														
18. PAILLIER (59,5) Boxing Club Briviste .....	45, -																																																																																																																																																																														
19. CHANLIEU (59,9) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	45, -																																																																																																																																																																														
20. MARTINEZ (60) U.S. Sainte-Tulle .....	45, -																																																																																																																																																																														
20. FARRES Cercle Haltérophile Annonayen .....	45, -																																																																																																																																																																														
22. CARLIER (57,5) Celtique de Montdidier .....	42,5																																																																																																																																																																														
23. FIGOT (58) Red Star de Limoges .....	42,5																																																																																																																																																																														
24. BALLAN (58,5) Boxing Club Briviste .....	42,5																																																																																																																																																																														
1. FONTAINE (62,1) Vaillante Saint-Quentin .....	65, -																																																																																																																																																																														
2. PILLON (64,6) Cercle Cult. Haltér. Creillois .....	62,5																																																																																																																																																																														
3. DEJA (67,2) Club des Loisirs Colombelles .....	62,5																																																																																																																																																																														
4. VANÈGUE (67,5) U.S.C. Moislains .....	62,5																																																																																																																																																																														
5. BETEILLE (61,5) Haltérophile Club Figeacois .....	60, -																																																																																																																																																																														
6. COULON (63,6) Elec. Club Omnis. St-Afrique .....	60, -																																																																																																																																																																														
6. GOUET (63,6) Alliance Sportive Sainte-Savine .....	60, -																																																																																																																																																																														
6. FOUILLOUX (64,7) Boxing Club Briviste .....	60, -																																																																																																																																																																														
9. CAVENTOU (65,5) Haltérophile Club Figeacois .....	60, -																																																																																																																																																																														
10. FLOREANI (65,6) Boxing Club Briviste .....	60, -																																																																																																																																																																														
11. PINOT (67) Dreux Athlétic Club .....	60, -																																																																																																																																																																														
12. LAURENT (62) U.S. Saint-Tropez .....	57,5																																																																																																																																																																														
13. GOUSSET (63,5) Évreux Athlétic Club .....	57,5																																																																																																																																																																														
14. LANGLE (67,1) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	57,5																																																																																																																																																																														
15. CINGLANT (64,8) Alliance Sportive Sainte-Savine .....	55, -																																																																																																																																																																														
16. BECQUET (66,9) Union Athlétique Tarbaise .....	55, -																																																																																																																																																																														
17. PELLEGRINATO (67,2) Haltérophile Club de Nice .....	55, -																																																																																																																																																																														
18. ALLEMANY Maison des Jeunes de Monnaie Romans .....	55, -																																																																																																																																																																														
19. OUDOT Jacques (65,1) Eut. Chaumont. Chem Athl. .....	52,5																																																																																																																																																																														
20. BOUDON (69,5) Jeunesse Laïque et Rép. Marmande .....	50, -																																																																																																																																																																														
21. BONNAS (63) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....	50, -																																																																																																																																																																														
22. SERRANO (63,3) Union Athlétique Tai-baise .....	50, -																																																																																																																																																																														
23. ALLARD (64,8) Haltéro Club Beauvais .....	50, -																																																																																																																																																																														
24. DELBES (61,3) Sporting Club Navis .....	47,5																																																																																																																																																																														
25. LONGCHAMP U.G.A.P. Bourg-de-Péage .....	47,5																																																																																																																																																																														
26. VERTIER (64) Entente Sp. Saint-Martin-d'Hères .....	45, -																																																																																																																																																																														
27. VICTORIA (65,4) Maison des Jeunes de Servian .....	40, -																																																																																																																																																																														
28. CHALANCON Union Athlétique Valentinoise .....	40, -																																																																																																																																																																														
1. QUEDEVILLE (71,2) Maison des Jeunes de Duclair .....	75, -																																																																																																																																																																														
2. SHIRO (71,5) Jeunesse Laïque, et Républ. Marmande .....	75, -																																																																																																																																																																														
3. BARCOUDA (71,1) Electr. Club Omnis. St-Afrique .....	65, -																																																																																																																																																																														
4. GATOUX (73,5) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	65, -																																																																																																																																																																														
5. JAILLON ( ? ) U.S. Crest .....	65, -																																																																																																																																																																														
6. NAPOLETANO (69,2) Frontignan Athlétic Club .....	62,5																																																																																																																																																																														
7. PALLAGROSI Libérato (69,3) Mais. Jeun. de Duclair .....	62,5																																																																																																																																																																														
8. REMY (70,7) Frontignan Athlétic Club .....	62,5																																																																																																																																																																														
9. ESTRABAUD (72) Frontignan Athlétic Club .....	62,5																																																																																																																																																																														
10. MONNIER Athlétic Club Romanais .....	62,5																																																																																																																																																																														
11. DESCHAMPS (70,2) Ass. Sp. Prépa. Olymp. Tours .....	60, -																																																																																																																																																																														
12. MERLIN (71) U.S.A.M. Toulon .....	60, -																																																																																																																																																																														
12. PIOT (71) Union Sportive Saint-Tropez .....	60, -																																																																																																																																																																														
12. DABLANC (71) M.J.C. Cahors .....	60, -																																																																																																																																																																														
15. FARON (71,5) U.S.A.M. Toulon .....	60, -																																																																																																																																																																														
16. GIRARDINI (72,5) Haltérophile Club de Nice .....	60, -																																																																																																																																																																														
17. MICHEL (74,5) Union Sportive Crauroise .....	60, -																																																																																																																																																																														
18. OGER (73) Sporting Club de la Rheu. .....	57,5																																																																																																																																																																														
19. NOURRY (73,4) Club des Loisirs Colombelles .....	57,5																																																																																																																																																																														
20. PALLAGROSI Franco (74,4) Mais. Jeunes de Duclair .....	57,5																																																																																																																																																																														
21. GIORDAMENCO (75) Club Athl. des Hosp. Marseille .....	57,5																																																																																																																																																																														
21. VACHER (75) Union Sportive Riomoise .....	57,5																																																																																																																																																																														
23. GENISSEL (68,5) Évreux Athlétic Club .....	55, -																																																																																																																																																																														
24. LAVENU (70) Évreux Athlétic Club .....	55, -																																																																																																																																																																														
25. MEGUERDITCHIAN (69) Haltér. Club Marseille .....	55, -																																																																																																																																																																														
26. ZNATCHKO (72,5) Union Sp., et Cotonnière Moislains .....	52,5																																																																																																																																																																														
27. BERNARD (69,5) La Montluçonnaise .....	50, -																																																																																																																																																																														
28. DELADERRIERE (70,3) Boxing Club Briviste .....	50, -																																																																																																																																																																														
29. CIRE (72) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	45, -																																																																																																																																																																														
30. RABATEL (72,2) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....	45, -																																																																																																																																																																														
1. MILLAT-CARUS (77,9) Sporting Club Navis .....	70, -																																																																																																																																																																														
2. DEMERLE (79) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	70, -																																																																																																																																																																														
3. FAGES (77,2) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	65, -																																																																																																																																																																														
4. LANGLET (80,4) Ass. Sport. Prépa. Olymp. Tours .....	65, -																																																																																																																																																																														
5. THEBAULT (78) Celtique de Montdidier .....	62,5																																																																																																																																																																														
6. AUGERE (77,6) Union Sportive Riomoise .....	60, -																																																																																																																																																																														
7. FABRE (82) U.S.A.M. Toulon .....	60, -																																																																																																																																																																														
8. VIEN (77) Union Sportive de Tours .....	60, -																																																																																																																																																																														
9. SENCE J. (81) Boxing Club Briviste .....	50, -																																																																																																																																																																														
10. BOUVEL (82,5) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	45, -																																																																																																																																																																														
1. VILLE (90) Club Cultur. des Chartreux Marseille .....	85, -																																																																																																																																																																														
2. SENCE C. (87) Boxing Club Briviste .....	75, -																																																																																																																																																																														
3. KERISIL (83,2) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	50, -																																																																																																																																																																														
1. DEROA Pedro (59,5) Dreux Athlétic Club .....	45, -																																																																																																																																																																														

### SENIORS

<p><b>Poids Mouches :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. BARTHELEMY (51) M.J.C. Avignon .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>2. LASTRE (49) A.S.M. Nîmes .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Coqs :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. MONTEU (53,5) Haltérophile Club de Nice .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>2. SARDA (54,8) C.H.P.O. Lavelanet .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>3. GIROS (54,5) Maison des Jeunes de Servian .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> <tr><td>4. JARDIN (56) Jeunesse Sp. Chemin Bas Avignon Nîmes .....</td><td style="text-align: right;">42,5</td></tr> </table> <p><b>Poids Plumes :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. SEIGNOUR (59) Haltérophile Club Novais .....</td><td style="text-align: right;">70, -</td></tr> <tr><td>2. MENETRIER (60) Entente Chaumont. Athl. Chemin .....</td><td style="text-align: right;">70, -</td></tr> <tr><td>3. MINGUEZ (60) Frontignan Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>4. BOUDET (59,3) Club des Loisirs de Colombelles .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>5. LE DREAU J.-P. (58) Athlétic Club Servannais .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>6. DOME (60) Red Star de Limoges .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>7. ALBARIC (58,2) C.H.P.O. Lavelanet .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>8. CIMAVILLA (58,4) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>9. LAVIT (59,5) Red Star de Limoges .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>10. AMIEL (57) Maison des Jeunes de Servian .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>11. OUATTARA (57,1) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuff. .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>12. SERRAT (57) A.S.M. Nîmes .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Légers :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. BOUCHER (67,5) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....</td><td style="text-align: right;">80, -</td></tr> <tr><td>1. ALESSANDRINI Maison Jeunes de Monnaie Romans .....</td><td style="text-align: right;">80, -</td></tr> <tr><td>3. LAVEVRE (67,5) M.J.C. Cahors .....</td><td style="text-align: right;">75, -</td></tr> <tr><td>4. COMMARIEU Maison des Jeunes de Monnaie Romans .....</td><td style="text-align: right;">72,5</td></tr> <tr><td>5. MASSIAS (66) Union Sportive Riomoise .....</td><td style="text-align: right;">70, -</td></tr> <tr><td>6. LAURENT (67) E.E.R. Carpentras .....</td><td style="text-align: right;">70, -</td></tr> <tr><td>7. BEL Sporting Club Navis .....</td><td style="text-align: right;">70, -</td></tr> <tr><td>8. CHAMBAUDY (62,2) Haltérophile Club Palavasien .....</td><td style="text-align: right;">67,5</td></tr> <tr><td>9. BOYER F. (64) Union Sportive Sainte-Tulle .....</td><td style="text-align: right;">67,5</td></tr> <tr><td>10. REDING (67) Haltérophile Club Figeacois .....</td><td style="text-align: right;">67,5</td></tr> </table>	1. BARTHELEMY (51) M.J.C. Avignon .....	55, -	2. LASTRE (49) A.S.M. Nîmes .....	45, -	1. MONTEU (53,5) Haltérophile Club de Nice .....	65, -	2. SARDA (54,8) C.H.P.O. Lavelanet .....	50, -	3. GIROS (54,5) Maison des Jeunes de Servian .....	45, -	4. JARDIN (56) Jeunesse Sp. Chemin Bas Avignon Nîmes .....	42,5	1. SEIGNOUR (59) Haltérophile Club Novais .....	70, -	2. MENETRIER (60) Entente Chaumont. Athl. Chemin .....	70, -	3. MINGUEZ (60) Frontignan Athlétic Club .....	65, -	4. BOUDET (59,3) Club des Loisirs de Colombelles .....	62,5	5. LE DREAU J.-P. (58) Athlétic Club Servannais .....	60, -	6. DOME (60) Red Star de Limoges .....	60, -	7. ALBARIC (58,2) C.H.P.O. Lavelanet .....	55, -	8. CIMAVILLA (58,4) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	55, -	9. LAVIT (59,5) Red Star de Limoges .....	55, -	10. AMIEL (57) Maison des Jeunes de Servian .....	50, -	11. OUATTARA (57,1) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuff. .....	50, -	12. SERRAT (57) A.S.M. Nîmes .....	45, -	1. BOUCHER (67,5) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	80, -	1. ALESSANDRINI Maison Jeunes de Monnaie Romans .....	80, -	3. LAVEVRE (67,5) M.J.C. Cahors .....	75, -	4. COMMARIEU Maison des Jeunes de Monnaie Romans .....	72,5	5. MASSIAS (66) Union Sportive Riomoise .....	70, -	6. LAURENT (67) E.E.R. Carpentras .....	70, -	7. BEL Sporting Club Navis .....	70, -	8. CHAMBAUDY (62,2) Haltérophile Club Palavasien .....	67,5	9. BOYER F. (64) Union Sportive Sainte-Tulle .....	67,5	10. REDING (67) Haltérophile Club Figeacois .....	67,5	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>11. QUELLEUC (67,4) Avenir de Rennes .....</td><td style="text-align: right;">67,5</td></tr> <tr><td>12. TERRENG (61,2) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>13. ESCLAPON (63) Haltérophile Club Mazanais .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>14. VEGA (65,4) Union Athlétique Tarbaise .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>15. GIRARD (66) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>16. OUDIN N. (67) Avenir Sportif de Bédarrides .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>17. COEX (67,4) Red Star de Limoges .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>18. VIDAL (67,5) Union Sportive Riomoise .....</td><td style="text-align: right;">65, -</td></tr> <tr><td>19. PERRIN-RIZ (66) A.S.S.A. Marignane .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>20. FAUCHER (67) Red Star Limoges .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>21. CARANOVE Union Athlétique Valentinoise .....</td><td style="text-align: right;">62,5</td></tr> <tr><td>22. JOBIN (63) Haltérophile Club de Nice .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>23. CHAMBARD (63,5) Haltérophile Club de Nice .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>24. BATBY (64,6) A.S. Prépa. Olymp. Midi Bordeaux .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>25. DEMANET (65,4) Vaillante Saint-Quentin .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>26. CLORENNEC (67,1) Avenir de Rennes .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>27. ARCELIN (67,4) Dreux Athlétic Club .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>28. BOISSET (67,5) C.A.P.O. Limoges .....</td><td style="text-align: right;">60, -</td></tr> <tr><td>29. CHALANCON (67,5) Union Athlétique Valentinoise .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>29. TOCQUAINE (67,5) Union Athlétique Valentinoise .....</td><td style="text-align: right;">57,5</td></tr> <tr><td>31. CURNIER (64) U.S. Sainte-Tulle .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>32. CHASSAGNE (66,2) La Montluçonnaise .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>33. AUBIN (69,5) Avenir de Rennes .....</td><td style="text-align: right;">55, -</td></tr> <tr><td>34. YON (61,2) Maison des Jeunes de Duclair .....</td><td style="text-align: right;">52,5</td></tr> <tr><td>35. SORIANO (62,5) Union Athlétique Tarbaise .....</td><td style="text-align: right;">52,5</td></tr> <tr><td>36. RUIZ (66) Club Culturiste des Chartreux Marseille .....</td><td style="text-align: right;">50, -</td></tr> <tr><td>37. COULIN (67,4) Haltérophile Club de Beauvais .....</td><td style="text-align: right;">45, -</td></tr> </table> <p><b>Poids Moyens :</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1. SALIDU A. (70,8) Boxing Club Briviste .....</td><td style="text-align: right;">85, -</td></tr> <tr><td>2. DOMBES (74) Jeune Fiance Bourgoin-Jallieu .....</td><td style="text-align: right;">82,5</td></tr> <tr><td>3. JEANJEAN (72,5) Haltérophile Club Palavasien .....</td><td style="text-align: right;">80, -</td></tr> <tr><td>4. EYBERT (75) Athlétic Club Romanais .....</td><td style="text-align: right;">80, -</td></tr> <tr><td>6. ARNOLDI (71,3) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....</td><td style="text-align: right;">75, -</td></tr> <tr><td>7. MAGNAT (72) Ass. Saint-Jean-d'Aubusson .....</td><td style="text-align: right;">75, -</td></tr> </table>	11. QUELLEUC (67,4) Avenir de Rennes .....	67,5	12. TERRENG (61,2) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	65, -	13. ESCLAPON (63) Haltérophile Club Mazanais .....	65, -	14. VEGA (65,4) Union Athlétique Tarbaise .....	65, -	15. GIRARD (66) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	65, -	16. OUDIN N. (67) Avenir Sportif de Bédarrides .....	65, -	17. COEX (67,4) Red Star de Limoges .....	65, -	18. VIDAL (67,5) Union Sportive Riomoise .....	65, -	19. PERRIN-RIZ (66) A.S.S.A. Marignane .....	62,5	20. FAUCHER (67) Red Star Limoges .....	62,5	21. CARANOVE Union Athlétique Valentinoise .....	62,5	22. JOBIN (63) Haltérophile Club de Nice .....	60, -	23. CHAMBARD (63,5) Haltérophile Club de Nice .....	60, -	24. BATBY (64,6) A.S. Prépa. Olymp. Midi Bordeaux .....	60, -	25. DEMANET (65,4) Vaillante Saint-Quentin .....	60, -	26. CLORENNEC (67,1) Avenir de Rennes .....	60, -	27. ARCELIN (67,4) Dreux Athlétic Club .....	60, -	28. BOISSET (67,5) C.A.P.O. Limoges .....	60, -	29. CHALANCON (67,5) Union Athlétique Valentinoise .....	57,5	29. TOCQUAINE (67,5) Union Athlétique Valentinoise .....	57,5	31. CURNIER (64) U.S. Sainte-Tulle .....	55, -	32. CHASSAGNE (66,2) La Montluçonnaise .....	55, -	33. AUBIN (69,5) Avenir de Rennes .....	55, -	34. YON (61,2) Maison des Jeunes de Duclair .....	52,5	35. SORIANO (62,5) Union Athlétique Tarbaise .....	52,5	36. RUIZ (66) Club Culturiste des Chartreux Marseille .....	50, -	37. COULIN (67,4) Haltérophile Club de Beauvais .....	45, -	1. SALIDU A. (70,8) Boxing Club Briviste .....	85, -	2. DOMBES (74) Jeune Fiance Bourgoin-Jallieu .....	82,5	3. JEANJEAN (72,5) Haltérophile Club Palavasien .....	80, -	4. EYBERT (75) Athlétic Club Romanais .....	80, -	6. ARNOLDI (71,3) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	75, -	7. MAGNAT (72) Ass. Saint-Jean-d'Aubusson .....	75, -
1. BARTHELEMY (51) M.J.C. Avignon .....	55, -																																																																																																																										
2. LASTRE (49) A.S.M. Nîmes .....	45, -																																																																																																																										
1. MONTEU (53,5) Haltérophile Club de Nice .....	65, -																																																																																																																										
2. SARDA (54,8) C.H.P.O. Lavelanet .....	50, -																																																																																																																										
3. GIROS (54,5) Maison des Jeunes de Servian .....	45, -																																																																																																																										
4. JARDIN (56) Jeunesse Sp. Chemin Bas Avignon Nîmes .....	42,5																																																																																																																										
1. SEIGNOUR (59) Haltérophile Club Novais .....	70, -																																																																																																																										
2. MENETRIER (60) Entente Chaumont. Athl. Chemin .....	70, -																																																																																																																										
3. MINGUEZ (60) Frontignan Athlétic Club .....	65, -																																																																																																																										
4. BOUDET (59,3) Club des Loisirs de Colombelles .....	62,5																																																																																																																										
5. LE DREAU J.-P. (58) Athlétic Club Servannais .....	60, -																																																																																																																										
6. DOME (60) Red Star de Limoges .....	60, -																																																																																																																										
7. ALBARIC (58,2) C.H.P.O. Lavelanet .....	55, -																																																																																																																										
8. CIMAVILLA (58,4) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	55, -																																																																																																																										
9. LAVIT (59,5) Red Star de Limoges .....	55, -																																																																																																																										
10. AMIEL (57) Maison des Jeunes de Servian .....	50, -																																																																																																																										
11. OUATTARA (57,1) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuff. .....	50, -																																																																																																																										
12. SERRAT (57) A.S.M. Nîmes .....	45, -																																																																																																																										
1. BOUCHER (67,5) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	80, -																																																																																																																										
1. ALESSANDRINI Maison Jeunes de Monnaie Romans .....	80, -																																																																																																																										
3. LAVEVRE (67,5) M.J.C. Cahors .....	75, -																																																																																																																										
4. COMMARIEU Maison des Jeunes de Monnaie Romans .....	72,5																																																																																																																										
5. MASSIAS (66) Union Sportive Riomoise .....	70, -																																																																																																																										
6. LAURENT (67) E.E.R. Carpentras .....	70, -																																																																																																																										
7. BEL Sporting Club Navis .....	70, -																																																																																																																										
8. CHAMBAUDY (62,2) Haltérophile Club Palavasien .....	67,5																																																																																																																										
9. BOYER F. (64) Union Sportive Sainte-Tulle .....	67,5																																																																																																																										
10. REDING (67) Haltérophile Club Figeacois .....	67,5																																																																																																																										
11. QUELLEUC (67,4) Avenir de Rennes .....	67,5																																																																																																																										
12. TERRENG (61,2) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	65, -																																																																																																																										
13. ESCLAPON (63) Haltérophile Club Mazanais .....	65, -																																																																																																																										
14. VEGA (65,4) Union Athlétique Tarbaise .....	65, -																																																																																																																										
15. GIRARD (66) Cercle Cultur. Haltér. Creillois .....	65, -																																																																																																																										
16. OUDIN N. (67) Avenir Sportif de Bédarrides .....	65, -																																																																																																																										
17. COEX (67,4) Red Star de Limoges .....	65, -																																																																																																																										
18. VIDAL (67,5) Union Sportive Riomoise .....	65, -																																																																																																																										
19. PERRIN-RIZ (66) A.S.S.A. Marignane .....	62,5																																																																																																																										
20. FAUCHER (67) Red Star Limoges .....	62,5																																																																																																																										
21. CARANOVE Union Athlétique Valentinoise .....	62,5																																																																																																																										
22. JOBIN (63) Haltérophile Club de Nice .....	60, -																																																																																																																										
23. CHAMBARD (63,5) Haltérophile Club de Nice .....	60, -																																																																																																																										
24. BATBY (64,6) A.S. Prépa. Olymp. Midi Bordeaux .....	60, -																																																																																																																										
25. DEMANET (65,4) Vaillante Saint-Quentin .....	60, -																																																																																																																										
26. CLORENNEC (67,1) Avenir de Rennes .....	60, -																																																																																																																										
27. ARCELIN (67,4) Dreux Athlétic Club .....	60, -																																																																																																																										
28. BOISSET (67,5) C.A.P.O. Limoges .....	60, -																																																																																																																										
29. CHALANCON (67,5) Union Athlétique Valentinoise .....	57,5																																																																																																																										
29. TOCQUAINE (67,5) Union Athlétique Valentinoise .....	57,5																																																																																																																										
31. CURNIER (64) U.S. Sainte-Tulle .....	55, -																																																																																																																										
32. CHASSAGNE (66,2) La Montluçonnaise .....	55, -																																																																																																																										
33. AUBIN (69,5) Avenir de Rennes .....	55, -																																																																																																																										
34. YON (61,2) Maison des Jeunes de Duclair .....	52,5																																																																																																																										
35. SORIANO (62,5) Union Athlétique Tarbaise .....	52,5																																																																																																																										
36. RUIZ (66) Club Culturiste des Chartreux Marseille .....	50, -																																																																																																																										
37. COULIN (67,4) Haltérophile Club de Beauvais .....	45, -																																																																																																																										
1. SALIDU A. (70,8) Boxing Club Briviste .....	85, -																																																																																																																										
2. DOMBES (74) Jeune Fiance Bourgoin-Jallieu .....	82,5																																																																																																																										
3. JEANJEAN (72,5) Haltérophile Club Palavasien .....	80, -																																																																																																																										
4. EYBERT (75) Athlétic Club Romanais .....	80, -																																																																																																																										
6. ARNOLDI (71,3) Entente Sport. St-Martin-d'Hères .....	75, -																																																																																																																										
7. MAGNAT (72) Ass. Saint-Jean-d'Aubusson .....	75, -																																																																																																																										

**Haltérophile Moderne n° 263 (04-1970)**

5. SAUVAIRE (73,5) Haltérophile Club Palavasien.....	77,5	38. BRIALON (75) Cercle Haltérophile Annonayen.....	55, -
8. HILBRUNNER (74,5) Haltérophile Club Palavasien .....	75, -	39. GORSSE (73) Haltérophile Club Figeacois .....	52,5
9. JEAN (70) Haltérophile Club Mazanais.....	72,5		
10. LEMAITRE (71,1) Cercle des Loisirs Colombelles.....	72,5		
11. HODICQ (72,6) Amiens Sporting Club.....	72,5	<b>Poids Mi-Lourds :</b>	
12. ZURITA (68,5) A.S.S.A. Marignane .....	70, -	1. DAMIAN (82,5) Cercle Cultur. des Chartreux Marseille .....	90, -
13. MEYER (72) Jeune France de Bourgoin-Jallieu .....	70, -	2. CARPENTIER (76) Union Sp. et Cotonnière Moislains .....	80, -
14. BOGUET (72,2) Union Sportive de Tours.....	70, -	3. TEYSSIER (80) M.J.C. Avignon.....	80, -
15. BERNARD (72,3) Amiens Sporting Club .....	70, -	4. MILLOT (82,3) Union Sportive de Tours.....	80, -
16. GUITTARD (72,8) C.A.P.O. Limoges .....	70, -	5. PFEFFER (81,2) Alliance Sportive Sainte-Savine.....	77,5
17. GOMEZ (73,2) C.H.P.O. Lavelanet.....	70, -	6. SALIDU N. (80) Boxing Club Briviste .....	75, -
18. JUILLE (74,5) Ass. Saint-Jean-d'Aubusson.....	70, -	7. LECHARPENTIER (82,5) Union Sportive de Tours.....	75, -
19. PRADEAU (74,8) Red Star Limoges.....	70, -	8. JANECZKO (76,5) Athlétique Club Servannais.....	72,5
20. VAILLANT (75) Ass. Sport. Prépa. Olymp. Tours .....	67,5	9. FOURNIE (77,9) Union Athlétique Tarbaise .....	70, -
21. MARQUAND (68,6) Union Sp. et Cotonnière Moislains .....	65, -	10. LEROY (77,9) Cercle Cultur. Haltér. Creillois.....	70, -
22. CHERON (69,6) Maison des Jeunes de Duclair.....	65, -	11. PEFOURQUE (76,2) Union Athlétique Tarbaise .....	65, -
23. SAUREL (70) Haltérophile Club de Mazan.....	65, -	12. TRICHET (79) Avenir de Rennes .....	65, -
24. MARTI Michel (71,3) Dreux Athlétique Club.....	65, -	13. LECOUTRE (82,3) Maison (les Jeunes de Duclair.....	52,5
25. MAUGARS (74,8) Ring Chartrain .....	65, -		
25. BLIN (74,8) Haltérophile Club de Beauvais .....	65, -	<b>Poids Lourds-Légers :</b>	
27. BASSALADE (75) Haltérophile Club Palavasien .....	65, -	1. GOIN (86,5) M.J.C. Cahors.....	90, -
27. SARDA (75) Haltérophile Club Orangeois.....	65, -	2. BOCHU (84) Entente Sportive St-Martin-d'Hères.....	87,5
29. VEZIER (69,5) Maison des Jeunes de Duclair.....	62,5	3. LLOP (86) Sporting Club Navis .....	77,5
30. CARPENTIER (73,2) Union Sp. et Coton. Moislains.....	60, -	4. FEUILLET (86) Haltéro Club Soissonnais .....	72,5
31. GOU MEL (74,5) Haltérophile Club de Nice .....	60, -	5. RAYNAUD (88) Boxing Club Briviste .....	70, -
31. FOURNIER (74,5) Union Sportive de Tours .....	60, -	6. SCHMITT (86) M.J.C. Cahors .....	65, -
33. COURTIEU (68,2) A.S.S.A. Marignane .....	55, -		
34. RICARD (68,4) Frontignan Athl. Club .....	55, -	<i>ÉTRANGER</i>	
35. ROHAUT (69,6) Haltéroph. Club de Beauvais.....	55, -	<b>Poids Léger :</b>	
36. LOPEZ (72,8) C.H.P.O. Lavelanet .....	55, -	1. KOMBO (73,1) Electr. Club Omnisport. St-Afrique.....	75, -
37. GALATOIRE (74,3) Union Sportive Houlgataise .....	55, -		

**RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL JUNIORS**

disputée les 20 et 21 Décembre 1969 à Creil, Nantes, Nîmes et Salon-de-Provence

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé-Jeté à 2 bras	TOTAL
<b>Poids Légers :</b>						
1. ROIG .....	66 k 900	A.S.M. Sète	110, -	90, -	122,500	322 k 500
<b>Poids Moyens :</b>						
1. LARDIN .....	74 k 200	A.S. Chemin. Vénissieux	102,500	100, -	125, -	327 k 500
<b>Poids Mi-Lourds :</b>						
1. WILCZEWSKI.....	81 k 300	Stade Sainte-Barbe	120, -	112,500	145, -	377 k 500
2. COUSSIN .....	77 k 100	Etoile Sportive Tavel	105, -	110, -	135, -	350 k
<b>Poids Lourds-Légers :</b>						
1. BAILLET .....	84 k 300	Stade Auxerrois	117,500	105, -	135, -	357 k 500

**RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL SENIORS**

disputée les 20 et 21 Décembre 1969 à Creil, Nantes, Nîmes et Salon-de-Provence

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé-Jeté à 2 bras	TOTAL
<b>Poids Coqs :</b>						
1. BUATOIS .....	54 k 500	A.S.P.T.T. Nancy	90, -	82,500	112,500	285 k
2. FOUGERET .....	55 k 600	S.C. St-Georges Didonnes	85, -	85, -	110, -	280 k
<b>Poids Plumes :</b>						
1. NOURRY .....	59 k 900	Vaillante St-Quentin	95, -	90, -	122,500	307 k 500
2. BOURREAU .....	59 k 700	Union Sportive Tours	90, -	85, -	110, -	285 k
<b>Poids Légers :</b>						
1. FROCRAIN .....	66 k 800	Nantes Etudiants Club	95, -	100, -	125, -	320 k
<b>Poids Mi-Lourds :</b>						
1. PAUTOT .....	81 k 800	Gauloise Montbéliard	122,500	105, -	150, -	377 k 500
2. LOPEZ.....	82 k 100	Haltéro Club Nice Haltéro	120, -	110, -	145, -	375 k
3. LARBI.....	79 k 500	Club Gardanne	117,500	105, -	140, -	362 k 500

## RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS

disputée les 20 et 21 Décembre 1969 à Creil, Nantes, Nîmes et Salon-de-Provence

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé-Jeté à 2 bras	TOTAL
<b>Poids Coqs :</b>						
1. ERMACORA .....	54 k	Vaillante St-Quentin	80, -	77,500	100, -	257 k 500
2. CHAVIGNY J.-C. ....	55 k 200	Étudiants Club Orléans	80, -	75, -	100, -	255 k
<b>Poids Plumes :</b>						
1. RZEPKA .....	59 k 400	Vaillante St-Quentin	75, -	75, -	102,500	252 k 500
2. DELTORRE .....	58 k 400	Halt. Club Novais	77,500	67,500	97,500	242 k 500
3. PAEZ .....	59 k 200	U.S. Cotonnière Moislains	70, -	75, -	97,500	242 k 500
<b>Poids Légers :</b>						
1. CHAVIGNY R. ....	65 k 700	Étudiants Club Orléans	90, -	90, -	117,500	297 k 500
2. PASSEMARD .....	65 k 200	Sp. Club Dijonnais	90, -	87,500	115, -	292 k 500
3. LESAGE .....	64 k 400	La Montluçonnaise	85, -	75, -	107,500	267 k 500
<b>Poids Moyens :</b>						
1. LAGARRIGUE .....	73 k 500	Physic Halt. Cl. Carmaux	87,500	110, -	127,500	325 k
2. DESPECHE .....	73 k 900	U.A. Tarbaise	95, -	92,500	122,500	310 k
N. cl. INDELICATO .....	73 k 200	Halt. Club Nice	95, -	92,500	0, -	—
<b>Poids Mi-Lourds :</b>						
1. DEMOND .....	81 k 500	H.C. Villefranche	107,500	100, -	132,500	340 k
2. HENRY .....	80 k 400	C.H.C. Chalons/Marne	85, -	100, -	125, -	310 k
<b>Poids Lourds-Légers :</b>						
1. CADARS .....	82 k 900	Physic Halt. Cl. Carmaux	90, -	110, -	140, -	340 k

## RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL SENIORS

disputée les 20 et 21 Décembre 1969 à Creil, Nantes, Nîmes et Salon-de-Provence

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé-Jeté à 2 bras	TOTAL
<b>Poids Mouches :</b>						
1. CURETTI .....	51 k 500	A.S. Monaco	75, -	70, -	97,500	242 k 500
<b>Poids Coqs :</b>						
1. MOREAU .....	52 k 200	Elec. Cl. O.S. St-Affrique	82,500	77,500	110, -	270 k
<b>Poids Plumes :</b>						
1. ANDRÉ .....	59 k 800	U.S. Cheminots Marseille	92,500	80, -	102,500	275 k
<b>Poids Légers :</b>						
N. cl. LEBREC .....	66 k 700	Soc. Gymn. Angers	0, -	—	—	—
<b>Poids Moyens :</b>						
1. LEENS .....	74 k 700	A.S. Monaco	100, -	100, -	135, -	335 k
2. BRUNET .....	71 k 200	Esp. Et. Réun. Carpentras	107,500	100, -	125, -	332 k 500
<b>Poids Lourds :</b>						
1. HABIERA .....	98 k	Halt. Cl. Creillois	127,500	125, -	152,500	405 k



### Nos joies, nos peines

#### Naissances

M. Jean Michon, Conseiller Technique du Comité de Champagne, Agent de Coordination de la Zone Nord-est, et Madame, nous ont fait part de la naissance de leur fils Vincent.

Nous leur présentons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Nous apprenons la naissance de Dominique Vigne, fille d'un athlète du Club Athlétique de Saint-Priest.

Nos félicitations aux parents et vœux de bonheur au bébé.

#### Mariage

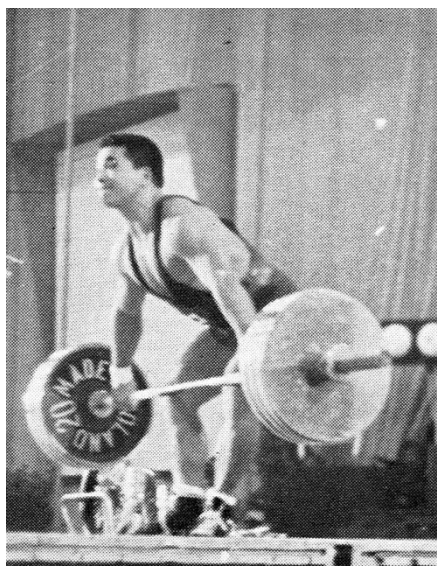
L'Haltérophile Club de Saint-Chamas a le plaisir d'annoncer le mariage de son Président et Entraîneur Jacques Dravet avec Mlle Nicole Gilland.

Félicitations et vœux de bonheur à ce jeune couple.

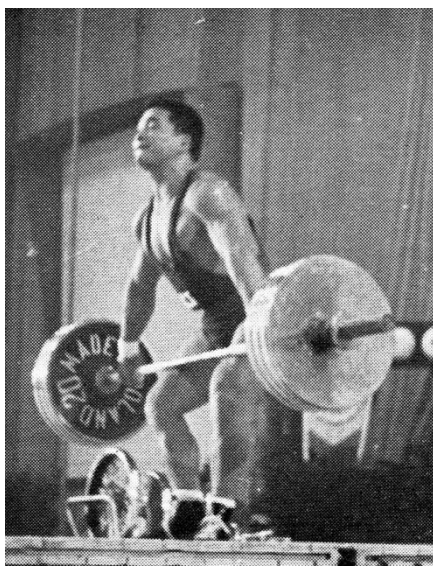
#### Distinctions

Le 11, Février 1970, en la Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Boulogne-sur-Mer, M. Marcel Cuvelier, Président-Fondateur de l'Haltérophile-Club de Boulogne et M. Maurice Minard, Entraîneur, ont reçu des mains de M. le Sénateur-Maire de Boulogne, la Médaille d'Or de la Ville, pour services éminents rendus au Sport Haltérophile.

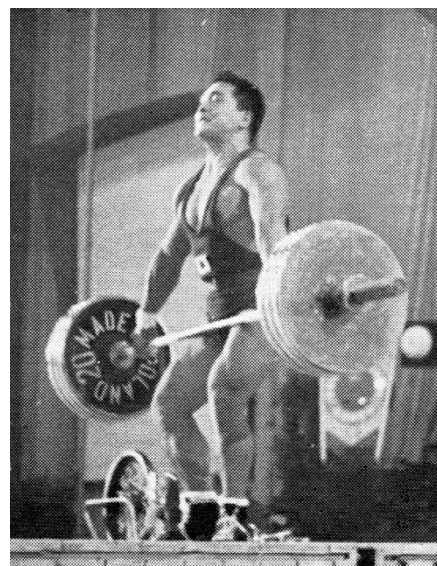
A ces dévoués dirigeants, nous présentons nos plus chaleureuses félicitations.



1



2



3

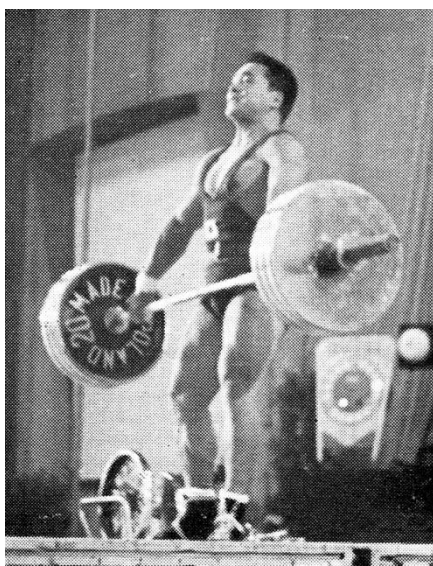
# L'arraché

de

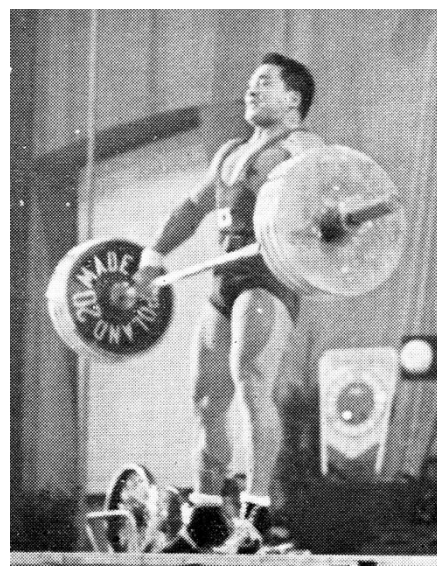
# OHUCHI

par G. LAMBERT,

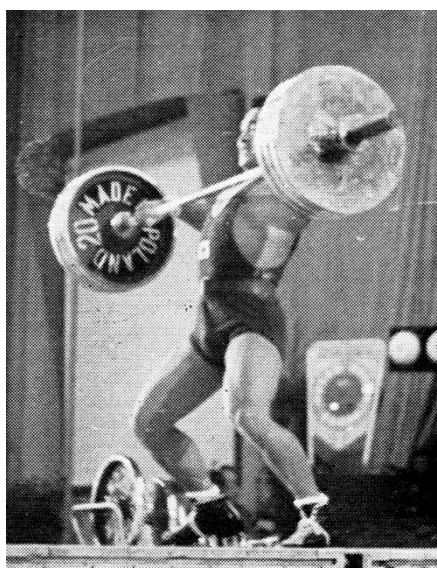
*Entraîneur National*



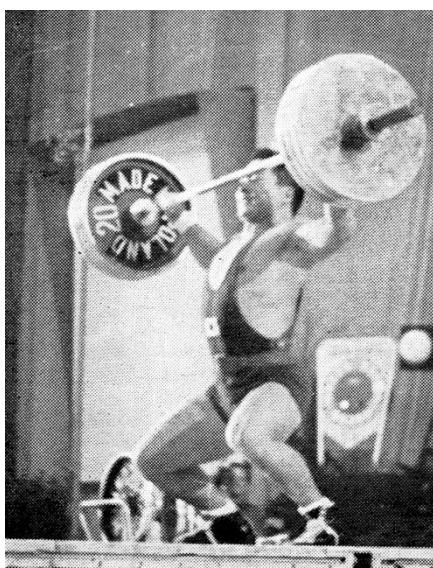
4



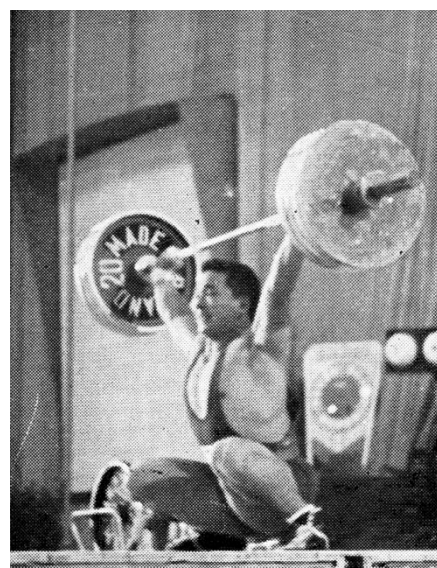
5



6



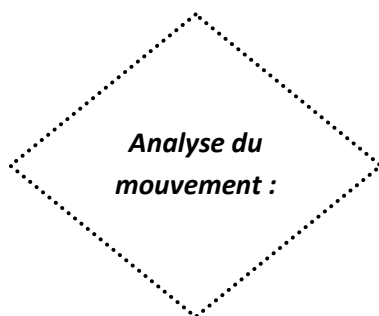
7



8

Un seul Poids Moyen au monde a réalisé un arraché meilleur que celui de notre compatriote Aimé Terme, il s'agit du Japonais Ohuchi, recordman du monde de la catégorie avec 145 k. Cette performance prend toute sa valeur quand on la compare aux records des autres catégories : pour 145 k en Poids Moyen, la table d'équivalence donne 135 k en Léger (record du monde : 136 k), 125 k en Plume (record actuel), 154 k 500 en Mi-lourd (record détenu par le même Ohuchi avec 152 k 500).

Ohuchi est donc, avec Miyake et Baszanowski l'un des meilleurs arracheurs du monde et la série de photos qui illustre son mouvement mérite donc une attention particulière. Nous nous attacherons ici à décrire les particularités de son mouvement.



Position de départ : les talons sont presque joints alors que la pointe des pieds et les genoux sont très ouverts.

\*/\*

☛ ①

Barre aux genoux (photo n° 1) : mêmes caractéristiques que dans la position de départ, la barre est pratiquement en contact avec les rotules.

☛ ② ③

Avancée des genoux (photos 2 et 3) : la barre glisse le long des cuisses et les genoux sont fortement fléchis quand ils s'engagent en avant de la barre. Les talons sont toujours en contact avec le sol, les bras sont toujours parfaitement tendus.

☛ ③ ④ ⑤

Extension complète (photos 3 à 5) : le final d'extension du corps s'apparente ici à l'impulsion d'un jeté ! En effet, en 3, le buste est déjà presque à la verticale et l'accélération de la charge va donc être surtout produite par l'extension des genoux, par l'extension des chevilles et enfin par le haussément des épaules.

☛ ⑥ ⑦

Chute du corps en position fléchie (photos 6 et 7) : les pieds s'écartent et se déplacent vers l'arrière. C'est ici l'une des particularités des Japonais de sauter vers l'arrière pendant le passage du corps en position fléchie car en final d'extension (n° 5), ils sont en déséquilibre, plus ou moins, accentué vers l'arrière. Notons cependant en prenant des points de repère sur l'arrière-plan (mât vertical) et sur les disques de la barre que ce déplacement est assez limité (15 cm au maximum).

Cette technique, typiquement japonaise, a déjà fait l'objet de nombreuses discussions entre techniciens : il semble qu'elle permette de bien achever l'extension du corps mais le déplacement vers l'arrière demande une grande maîtrise du geste car non seulement le corps se déplace vers l'arrière, mais aussi la charge. Celle-ci, avec son inertie, a tendance à poursuivre sa trajectoire et si ce mouvement est assez facilement contrôlé à l'épaulé, la barre étant réceptionnée sur les clavicales, il l'est, par contre, beaucoup moins bien à l'arraché où l'équilibre est plus instable, la charge étant plus éloignée de la même base de sustentation. Cette technique n'est donc pas à recommander et j'ai d'ailleurs constaté que les champions japonais ont quelque peu réduit l'amplitude de leur « saut vers l'arrière » au cours des dernières années.

☛ ⑧

Position fléchie : avec sa souplesse peu commune des chevilles et des hanches, qualité que l'on retrouve chez la plupart des athlètes japonais, Ohuchi tombe dans une position fléchie très basse, les cuisses presque à l'horizontale et les fessiers presque en contact avec le sol. Il est certain qu'une position fléchie aussi basse permet de réceptionner la charge à bout de bras en position moins haute et par-là même de lever des charges plus lourdes.

Le mouvement présenté sur ces pages n'est cependant pas parfait... il s'agit, en effet, d'un premier essai manqué avec 145 k aux derniers Championnats du Monde.

L'échec est pratiquement indécélable sur ces images, tout juste peut-on observer une prise de contact trop précoce des pieds sur le sol qui va freiner la chute du corps en position fléchie. Ohuchi corrigera cette faute au cours des essais suivants, réussira 145 k puis battra le record du monde avec 152 k 500 (catégorie Mi-Lourds).

## TOURNOI INTERNATIONAL « ESPOIRS »

Le Comité de Direction de la F.F.H.C., a décidé, le 11 Avril 1970, sur ma proposition, de qualifier les athlètes Juniors et les athlètes Seniors âgés de moins de 22 ans qui, à la Finale du Championnat de France, auront réalisé au minimum une performance de 1<sup>re</sup> série Senior, au Tournoi International « Espoirs » qui aura lieu, suivant les catégories, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, le 4 Juin, à Avignon, le 5 Juin, et à Hyères, le 6 Juin 1970.

Les athlètes suivants, qui ont réalisé aux éliminatoires du Championnat de France une performance de 1<sup>re</sup> série Seniors au moins, sont présélectionnés

— Chavigny Jean-Claude, Belen, Burte, Nourry, Casanova, Franzil, Delvallez Daniel, Dupau, Chavigny Roland, Roig, Delvallez Didier, Gineys, Lardin, Pautot, Wilczewski, Larbi. Lestavel, Baillet, Cadars, Delpuech.

Leur qualification définitive sera retenue s'ils confirment cette performance minimale à la Finale les 1, 2 et 3 Mai, à Lille.

Les athlètes suivants ont réalisé aux éliminatoires du Championnat de France une performance de classe nationale Juniors

— Ermacora, Despèche, Lagarrigue, Indelicato, Lelaidier, Beis, Demon, Coussin, Datteny.

Ils seront qualifiés s'ils réalisent à Lille une performance de 1<sup>re</sup> série Seniors, au moins.

Le Tournoi International « Espoirs » opposera aux Français une vingtaine d'Allemands et, probablement, d'autres adversaires dont la participation a été demandée à plusieurs fédérations européennes (Britannique, Espagnole, Italienne, Polonaise, Turque).

C. TAILLEFER.



### L'HALTÉROPHILE MODERNE



Direction, Rédaction,  
Administration

51, rue Vivienne  
Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone :  
236-53-60

Pour toute correspondance adressée à la F.F.H.C., il est recommandé de ne pas traiter plusieurs sujets sur une même lettre.

## Classement des troisièmes Éliminatoires du Tournoi des Clubs

disputées par Groupes de Comités

### JUNIORS

1. Stade Sainte-barbe Grand-Combe .....	207,3	14. Haltérophile Club de Nice .....	68
2. La Gauloise de Montbéliard .....	197,8	15. Amicale Saint-Louis Aubusson .....	67,2
3. Clermont Sports .....	165,9	16. Gaz Athl. Nantes Montluc .....	65,5
4. Société Sportive Domfrontaise .....	145,4	17. U.S. Artistique Marine Toulon .....	65
5. Club Sportif Alençon .....	111,2	18. Sporting Club Navis Grenoble .....	25
6. Haltérophile Club Palavasien .....	110,8	19. Jeunes de Saint-Augustin Bordeaux .....	19,4
7. U.S. Cotonnière (le Moislains) .....	110	20. Club Sportif Alençon .....	16,2
8. Haltérophile Club Villefranche .....	96,1	21. Gaz Athl. Nantes Montluc .....	10,5
9. Vaillante Saint-Quentin .....	93,5	22. Entente Chaumontaise Athlétic Cheminots .....	2,4
10. Club Haltérophile Schweitzer .....	89,4	23. A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	- 12,5
11. Avenir Sportif de Bédarrides .....	88,5	24. U.S. Crestoise .....	- 60,4
12. Jeune France Bourgoin-Jallieu .....	77,3	25. U.S. Sainte-Tulle .....	- 108
13. A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	74		

### SENIORS

1. A.S. Cheminots Vénissieux .....	340,2	32. Haltérophile Club Novais .....	185,7
2. Athlétic Club Montpelliérain .....	311,2	33. Maison Jeunes Région Elbeuf .....	182,4
3. Union Sportive Toul .....	305,4	34. M.J.C. Avignon .....	179,4
4. Stade Porte Normande Vernon .....	296,3	35. A.S.P.T.T. Nancy .....	178,7
5. Haltérophile Club de Nice .....	295,7	36. Troyes Omnisports .....	176,1
6. Club Culturiste St-Médard-en-Jalles .....	286	37. La Gauloise de Montbéliard .....	174,3
7. Union Athlétique Tarbaise .....	285,2	38. Patronage Saint-Etienne Rennes .....	173,8
8. Amiens Sporting Club .....	283,2	39. Cercle Haltérophile Creillois .....	168,4
9. A.S.P.T.T. Strasbourg .....	281,4	40. A.S. Cheminots Vénissieux .....	167,3
10. La Gauloise de Montbéliard .....	270,3	41. Club Culturiste Reims .....	157,5
11. Athlétic Club Romanais .....	268,1	42. Cercle Éducation Physique Saint-Nazaire .....	153,5
12. Association Saint-Jean Nogent-le-Rotrou .....	255	43. Sporting Club Navis .....	136,7
13. Judo Club Perpignan .....	253,2	44. Union Haltérophile Vichyssoise .....	134,2
14. Celtique de Montdidier .....	250,4	45. Club Athlétique Nantais .....	120,5
15. Stade Auxerrois .....	245,3	46. Étudiants Club Orléanais .....	101,3
16. Étudiants Club Orléanais .....	244,8	47. Entente Sportive Saint-Martin-d'Hères .....	100,3
17. Maison des Jeunes Chambéry .....	240,6	48. Club Amateur Institut Cult. Rochelais .....	99,1
18. Sporting Club Navis Grenoble .....	240,2	49. Jeune France de Mézières .....	96,7
19. Club Culturiste de Reims .....	234,6	50. Haltérophile Club Avallonnais .....	92,3
20. Haltéro Culturiste Lyonnais .....	234,3	51. Club d'Haltérophilie de Colombelles .....	91,7
21. Union Haltérophile Vichyssoise .....	230,8	52. La Force Noyonnaise .....	91,6
22. A.S. Monaco .....	226,4	53. U.S. Sainte-Tulle .....	87,5
23. La Montluçonnaise .....	225,1	54. Avenir Sportif Bédarrides .....	84
24. U.S. Petite-Rosselle .....	215,4	55. Club Omnisports Arlésien .....	81,5
25. Haltérophile Club Villefranche .....	211,9	56. Cercle Haltérophile Creillois .....	81,2
26. Sporting Club Saint-Georges Didone .....	211,2	57. Stade Porte Normande .....	81,1
27. L'Ormanaise .....	198,5	58. Amiens Sporting Club .....	71,5
28. U.S. Cheminots Marseille .....	197	59. La Montluçonnaise .....	50,4
29. Sporting Club Dijonnais .....	196,1	60. Entente Chaumontaise Athlétic Cheminots .....	12,6
30. Espérance et Etoile Réunies Carpentras .....	187,5	61. Maison Jeunes Régoin Elbeuf .....	- 4
31. U.S. Toul .....	187,2	62. Haltérophile Club de Nice .....	- 247,3

## Additif au Prix Athlétique d'Encouragement

Résultats du Comité de Côte d'Azur qui n'ont pu figurer au classement National par suite d'une erreur de transmission

### JUNIORS

<b>Poids Mouches :</b>		CANNOVA. Sporting Club Cogolin .....	167,500
CORTE, Athlétique Club La Garde .....	167,500	<b>Poids Moyens :</b>	
GIRAUD, Bauceti Club .....	140, -	MICHEL, Union Sportive Crauroise .....	202,500
<b>Poids Coqs :</b>		FERRO, Athlétique Club La Garde .....	185, -
GIOACCHINO, Centre Athlétique Dracénois .....	157,500	PECHON, Haltérophile Club de Nice .....	180, -
SERRA, Union Sportive Artistique Marine Toulon .....	145, -	MERLIN, U.S.A.M. Toulon .....	175, -
<b>Poids Plumes :</b>		FARON, U.S.A.M. Toulon .....	160, -
GUENNOC, Union Sportive Artistique Marine Toulon .....	175, -		
ROUBAUD, Athlétique Club La Garde .....	172,500	<i>ÉTRANGER</i>	
<b>Poids Légers :</b>		HADZIC, Club Athlétique Dracénois .....	217,500
RICORD, C.C.P.H. Toulon .....	210, -	<b>Poids Mi-Lourds :</b>	
DUCHIER, C.C.P.H. Toulon .....	200, -	GAIN, C.C.P.H. Toulon .....	260, -
DIEBOLD, Centre Athlétique Dracénois .....	190, -	<b>Poids Lourds-Légers :</b>	
TOSELLI, Centre Athlétique Dracénois .....	190, -	GILIBERTO, Haltérophile Club de Nice .....	220, -
PIVERT, Athlétique Club La Garde .....	172,500		
LAURENT, Union Sportive Saint-Tropez .....	170, -		

### SENIORS

<b>Poids Mouches :</b>		<b>Poids Coqs :</b>	
MAHROUB, Association Sportive Monaco .....	247,50	CARPETANO Centre Athlétique Dracénois .....	175, -
		CARRA, Sporting Club Cogolinois .....	140, -



## Haltérophile Moderne n° 263 (04-1970)

### Poids Plumes :

MANFREDI, C.C.P.H. Toulon .....	235, -
GODFROY, C.C.P.H. Toulon .....	210, -
CRAVEA, Haltérophile Club de Nice.....	195, -

### Poids Légers :

PINELLI, C.C.P.H. Toulon.....	265, -
ALONZO, Omnisports Hyérois .....	225, -
DE LUCA, Sporting Club Cogolinois.....	215, -
JOBIN, Haltérophile Club de Nice.....	202,500
COSTA, Omnisports Hyérois .....	170, -
FRANÇOIS, Omnisports Hyérois .....	170, -
HELISTERN, Sporting Club Cogolinois .....	165, -

### Poids Moyens :

VERSINI, Haltérophile Club de Nice .....	267,500
BOUCETTA, Haltérophile Club de Nice.....	255, -
SCIUTTI, Haltérophile Club de Nice.....	255, -
DEVROE, Sporting Club Cogolinois.....	242,500

CHEVALEAU, C.C.P.H. Toulon .....	240, -
BRUGIERE, Centre Athlétique Dracénois .....	230, -
MAZU, Etoile Sportive (les Borquettes.....	225, -
MIQUELIS, Haltérophile Club de Nice.....	220, -
PENLAE, Centre Athlétique Dracénois .....	215, -
CURGAUD, Omnisports Hyérois .....	180, -
PIOT, Union Sportive Saint-Tropez.....	180, -
HEIMSTRA, Union Sportive Saint-Tropez .....	175, -

### Poids Mi-Lourds :

SANSANO, C.C.P.H. Toulon.....	315, -
NOUDAT, C.C.P.H. Toulon .....	300, -
MONDINO, C.C.P.H. Toulon .....	280, -
LEFOUEN, Union Sportive Crauroise.....	225, -
BRAC, Sporting Club Cogolinois.....	190, -
BARTOLO, Sporting Club Cogolinois .....	155, -

### Poids Lourds :

GARCIA, U.S.A.M. Toulon .....	280, -
PERSICO, Haltérophile Club de Nice .....	237,500

## Stages Franco-allemands 1970

N°	Dates	Implantation	Catégories d'admission	Recrutement	Nombre de stagiaires	
					Français	Allemands
1	23-3/1-4	Trier	Benjamins et Juniors	Zone Nord-Ouest	20	20
2	1-5/3-5	Lille	Arbitres et Entraîneurs (Championnat de France)	Territoire	9	9
3	22-5/24-5	Felbach	Arbitres et Entraîneurs (Championnat d'Allemagne)	Territoire	9	9
4	1-6/9-6	Aix-en-Provence	Juniors et Seniors de moins de 22 ans Sélectionnés (Tournoi International)	Territoire	20	20
5	1-7/11-7	Vichy	Juniors 2°, 1° série et Classe Nationale	Territoire	20	20
6	24-7/3-8	Hennef	Benjamins et Juniors	Zone Sud	20	20
7	21-8/31-8	Dornberg	Benjamins et Juniors	Zone Nord-est	20	20
8	26-11/6-12	Lille	Juniors et Seniors de moins de 22 ans Sélectionnés (Tournoi International)	Territoire	20	20

### Précisions et directives

I. ☞ Les stages n° 6 et 7 sont réservés aux athlètes Benjamins qui ont participé au moins à l'une des épreuves du Mini ou Maxi-Palmarès et aux athlètes Juniors qui ont été engagés au moins dans une épreuve (éliminatoires ou finales) des compétitions ouvertes aux 4°, 3°, 2° séries.

Les demandes d'inscription sont à faire parvenir, au plus tard, un mois avant l'ouverture des stages, au moyen du coupon-réponse ci-après (détaché de la page du bulletin fédéral) à l'agent de coordination de la zone concernée, soit :

- stage n° 6 (Hennef) : M. Roger Gerber, 40, Le-Clos-la-Rose - 13 - Marseille (13<sup>me</sup>),
- stage n° 7 (Dornberg) : M. Jean Michon, 20, rue Hector-Berlioz 51 - Reims.

Les deux agents de coordination ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de sélectionner les candidats, de les rassembler dans une ville (hôtel, C.R.E.P.S., foyer, etc...) pour les mettre en route par transport ferroviaire collectif jusqu'au lieu d'implantation du stage, de prévoir l'encadrement du stage, de prévoir toutes les dispositions nécessaires à l'organisation du déplacement à l'aller et au retour.

Les stagiaires seront remboursés de leurs frais de transport de leur domicile au lieu de rassemblement et vice-versa et percevront une indemnité de

route de 36 Fr. Les frais de voyage collectif du lieu de rassemblement au lieu d'implantation du stage et vice-versa sont assurés par la Trésorerie Fédérale.

Le programme des stages comprendra des entraînements communs, des excursions, des activités de plein air.

II. ☞ Les stages n° 2 et 3 sont réservés aux entraîneurs titulaires du brevet fédéral des 1°, 2° ou 3° degrés, aux cadres techniques et aux arbitres titulaires du diplôme d'arbitre national ou international.

Les demandes d'inscription sont à faire parvenir au plus tard deux semaines avant l'ouverture des stages au directeur technique national.

Les stagiaires se rendront directement à Lille pour le stage n° 2 et seront rassemblés à Paris pour le même stage de Felbach (près de Stuttgart). Les frais de transport seront réglés comme il est dit ci-dessus (1).

Le programme comprendra l'assistance des entraîneurs et la participation des arbitres aux épreuves du Championnat de France (Lille) ou du Championnat d'Allemagne (Felbach).

III. ☞ Les stages n° 4 et 8 sont réservés aux athlètes qui seront engagés aux tournois internationaux Espoirs des 5 et 6 Juin (Aix-en-Provence) et des 28 et 29 Novembre (Lille), avec la participation assurée de concurrents allemands et tures et celle

probable de concurrents italiens, espagnols, anglais, etc.

Les participants français pourront ne pas suivre les stages intégralement. La sélection en vue du Tournoi des 5 et 6 Juin sera établie d'après les résultats des éliminatoires au Championnat de France.

Les frais de transport seront réglés comme il est dit ci-dessus (1).

IV. ☞ Le stage n° 5 est réservé aux athlètes Juniors ayant participé aux éliminatoires du Championnat de France, classés en 2°, 1° séries et classe nationale.

Les demandes d'inscription sont à faire parvenir au plus tard un mois avant l'ouverture du stage.

Le programme comprendra des entraînements communs, des excursions, des activités de plein air.

### COUPON - RÉPONSE

Je soussigné : .....

Club : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Sollicite mon admission au stage franco-allemand n° : .....

Un exercice dangereux :

## le développé

### Brève approche de l'étiologie actuelle des lombalgies chez les haltérophiles

*Exposé du Docteur Jean-Paul Fouletier ou Symposium médical de la Fédération Haltérophile Internationale à Varsovie, le 19 Septembre 1969.*

Plus de dix ans de compétitions haltérophiles et d'entraînements de plus en plus sévères, et quelques années d'observations et de pratique médicales m'ont permis d'observer une intéressante évolution de la pathologie rachidienne chez les haltérophiles.

Les lésions classiques étaient le plus souvent brutales et nettes tant par les symptômes : lumbago aigu, névralgie sciatique, que par leur substratum anatomopathologique

1. discal : protusion du nucleus pulposus dans une fissure de l'annulus fibrosus ;
2. ligamentaire : distension des ligaments interépineux et surépineux.

On pourrait, en schématisant à l'extrême, dire que ces lésions classiques sont des accidents de l'hyper flexion. C'est en somme la « pathologie du soulever ».

La technique moderne des « soulever de terre » et des « tirages » permet aujourd'hui, par un apprentissage précoce, l'élimination progressive de cette « pathologie du soulever ». En effet, l'utilisation judicieuse des muscles agonistes extenseurs (dorsaux lombaires, fessiers, quadriceps, etc.) et l'action raisonnée des antagonistes abdominaux et ischio-jambiers, assurent non seulement l'efficacité maximale dans l'accélération des charges par la perfection des synergies segmentaires, mais, de plus et surtout, la pression intra abdominale créée par la contraction des abdominaux absorbe une part (-30 %) de la charge en déplaçant en avant l'axe des pesées (cf. Morris, Lucas, Breslg). Le port d'une ceinture permet une bonne augmentation de la pression intra-abdominale, mais la contraction de la musculature abdominale est ici moins efficace.

Le développé a bien évolué dans sa technique depuis les temps héroïques où les seuls éléments moteurs étaient représentés par le triceps, le deltoïde, le pectoral supérieur, les autres muscles de la ceinture scapulaire, du tronc et même des jambes assurant la fixation des supports.

Cependant, ce développé dit « en force » était générateur d'hyper extension lombosacrée ou hyper lordose, par l'action fixatrice de la musculature dorso-sacrée synergique, des muscles fessiers.

Mais avec l'apparition progressive de la propulsion des barres, permettant la réussite de charges plus lourdes, de la cambrure lombo-sacrée, de l'avancée du bassin, nous avons vu naître le développé dit « moderne », et se développer en même temps une pathologie lombo-sacrée spécifique que par opposition à la pathologie de l'hyper flexion. on peut nommer pathologie de l'hyper lordose, en ce qui concerne le niveau lombaire et pathologie de la contre-mutation en ce qui concerne la jointure sacro-iliaque.

La délicatesse anatomique et la complexité du fonctionnement des équipes articulaires inter apophysaires postérieures expliquent la fréquence et la durée des lésions provoquées par la violence et la répétition du mouvement traumatisant qu'est le développé.

Rappelons brièvement que les surfaces articulaires sont maintenues par une capsule articulaire dense assez élastique qui les recouvre comme une coiffe.

Des travaux récents (Schmielcke et Santo, Tondury, Emminger, Junghans) ont montré que cette capsule donne naissance à de petits ménisques semi-lunaires qui pénètrent dans l'espace articulaire comblé de coussinets adipeux. Nous n'insisterons pas sur la fragilité de ces ménisques mais nous nous bornerons à préciser que ces articulations sont les organes les plus innervés de toute la colonne vertébrale. Cette riche innervation correspond à la nécessité de permettre à l'appareil de soutien proximal et distal de s'adapter aux nombreuses variations de tension auxquelles la capsule est continuellement exposée.

Mais plus que l'anatomie, c'est la physiologie qui nous montre les dangers de l'hyper lordose du développé.

En effet, l'hyper lordose du développé est pathologique dans la mesure où les contraintes extérieures représentées par la charge additionnelle, s'exercent sous forme de poussées et d'efforts mécaniques visant à amplifier le jeu articulaire, provoquant un mouvement anormal.

Ces contraintes, s'exerçant brutalement et de façon répétée, créent une menace articulaire, car de toute évidence la défense dynamique par le jeu fonctionnel des modifications toniques est dépassée, et seule joue la défense statique liée aux structures anatomiques.

Le dépassement des limites anatomiques de l'articulation dépend alors de peu de choses et c'est à ce moment qu'apparaît le trauma ou détresse articulaire. Il s'agit dans la plupart des cas de lésions ligamentaires, contusions ou élongation histologique. La capsule articulaire et la synovie peuvent également être dilacérées au niveau des points d'adhérence avec le ligament atteint.

Cette détresse articulaire s'accompagne de perturbations :

1. *Perturbations primaires* : représentées par les contractures musculaires témoins des perturbations toniques, elles sont responsables de l'impotence fonctionnelle. Elles sont entrete-

nues par l'excitation des motoneurons, eux-mêmes excités par les stimuli nociceptifs issus des récepteurs sensoriels des structures malmenées et même lésées. De plus, les restrictions articulaires sectorielles objectivent ces perturbations toniques. Toute mobilisation reproduit le mouvement traumatisant et aggrave les lésions, exagère la douleur et intensifie les contractures musculaires, d'où une limitation élective de l'amplitude du jeu articulaire dans un secteur déterminé.

2. *Perturbations secondaires* : dans ce type de réaction vaso-motrice, les œdèmes, hyper hernies inflammatoires, perturbations de la trophicité musculaire ou de l'amyotrophie relative, sont moins inquiétants pour les médecins sportifs qui sont attachés aussi bien à l'état actuel qu'au devenir des haltérophiles, que les perturbations tardives que l'on peut craindre, qui sont l'instabilité articulaire par déchirures et ruptures diminuant la valeur mécanique de l'équipe articulaire, et la sénescence articulaire précoce ou arthrose.

Sur le plan étiologique, la détresse articulaire se remarque surtout, bien sûr, chez le débutant. En effet, le schéma corporel idéo-moteur (pattern) du développé est mal intégré. Le di synchronisme neuromusculaire peut se voir aussi chez l'haltérophile averti en raison de surmenage ou de conditions défavorables comme le froid.

Il est bien certain également que l'hyper lordose pèsera lourdement sur le devenir du sujet présentant une spondylolyse (olisthésis, une sacralisation de L5, avec de ce fait une fragilisation du joint intervertébral sus-jacent L4 et 5.

Quant à la fréquence, notre statistique, se référant aux fiches thérapeutiques de 49 athlètes de niveau national ne présentant aucune malformation congénitale ou acquise, fait apparaître chez 41 de ces sujets douleur, contractures, l'impotence fonctionnelle qui se manifestent après une série de développés entre 85 % et 100 % de leurs possibilités. La plupart de ces athlètes ont continué à développer après la sédation de la première algie, et 26 d'entre eux ont présenté une nouvelle crise lombalgique au cours de l'année d'expérience.

En conclusion, nous avons surtout insisté sur la grave menace que fait peser le développé sur le devenir du complexe articulaire postérieur des joints intervertébraux. Rappelons aussi la contrainte discale qu'il entraîne, point d'appui favori d'une ostéophytose antérieure des corps vertébraux, sans parler de la discarthrose.

Nous citerons enfin quelques cas de vives douleurs sacro-iliaques unilatérales.

Après sédation par manipulation et infiltration « loco dolenti », nous avons conclu à un dérangement articulaire et ligamentaire provoqué par une contre-mutation forcée, la contre-mutation étant le mouvement de bascule antérieure de la partie craniale de la surface articulaire du sacrum sur l'os iliaque.

Disons enfin, pour terminer, que si les dangers de l'hyper flexion antérieure constatée dans les efforts de soulever peuvent être combattus, par une technique appropriée, il n'en est pas de même dans l'hyper extension du développé. C'est pourquoi je pense qu'un cri d'alarme doit être poussé, afin que les pratiquants actuels de l'Haltérophilie ne soient pas vieilliss prématurément, ce qui ne manquerait pas de faire condamner globalement la pratique haltérophile.

///

---

---

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1970

Réservé aux licenciés de la F.F.H.C.

16 ou 17 Mai : Éliminatoires.

4 Juillet : Finale à Monaco.

Pour tous renseignements, écrire

M. Claude FAVROU,

Boulevard Winston Churchill

17 - Fort-Neuf - La Rochelle

(Prière de joindre une enveloppe timbrée).

---

---

# Challenge Athlétique de France

Disputé le 25 Janvier 1970 par équipes de 3 athlètes

Encore le Club Haltérophile et Culturiste Parisien

Depuis sa création en 1966, le « Challenge Athlétique de France », dénommé d'abord « Coupe de France », puis « Challenge National » a changé d'appellation et de formule plusieurs fois ; par contre, le vainqueur reste toujours le même puisque le C.H.C. Parisien remporte une nouvelle fois l'épreuve après ses victoires de 1966, 1967, 1968 et 1969 !

Les adversaires de l'équipe parisienne animée par Pierre Rigaud, doivent-ils admettre une fois pour toutes la supériorité du C.H.C.P. ? Cette supériorité doit-elle être considérée comme définitive ? Certainement non, et la lecture des résultats prouvera que l'Union Haubourdinoise, avec 3 points seulement de retard, a sérieusement inquiété la formation parisienne qui, par ailleurs, ne nous paraît pas aussi brillante que naguère. Les Parisiens marquent le pas, ses hommes de base, Lechertier et Ornème, ne dominent plus d'une façon aussi nette que par le passé et ils vieillissent.

Par contre, les autres équipes se renouvellent ou sont constituées d'éléments très jeunes susceptibles de progresser beaucoup plus sensiblement que ne le font les Parisiens. Ainsi est-ce particulièrement le cas pour l'Union Haubourdinoise avec Datteny et Baron. Le cas aussi pour l'I.C. Rochelais avec Humbert et Dubus.

Bien sûr, personne ne souhaite l'effondrement du C.H.C.P. mais il n'en reste pas moins vrai que des équipes seront très bientôt en mesure de lui contester sa suprématie, fort heureusement pour l'intérêt de l'épreuve.

Si dans les 6 premières équipes classées, nous relevons des habitués aux places d'honneur avec le C.H.C. Parisien, l'Union Haubourdinoise, l'Union Halluinoise et l'I.C. Rochelais, nous relevons également la présence inhabituelle de plusieurs Clubs au niveau supérieur. L'A.S. Montferrandaise se classe 3<sup>e</sup>, le S.O. Calais 4<sup>e</sup> et le S.C. Niortais 7<sup>e</sup>. Cet accès au sommet de la hiérarchie de plusieurs Clubs laisse augurer d'un resserrement des valeurs à l'échelon le plus élevé. Ce resserrement des valeurs s'accompagnera d'une progression très sensible des performances. Cette

année déjà, les trois athlètes de l'AS. Montferrandaise, classée 3<sup>e</sup>, réalisent, chacun, une moyenne de 30 points, ce qui représente 135 k au développé-couché et 175 k en flexion de jambes pour un poids moyen ! Or, les 2 équipes précédant l'A.S.M. ont fait beaucoup mieux !

Sur un plan général, nous constaterons que l'épreuve n'a été organisée que dans 5 Comités, encore que l'Auvergne n'est représentée que par 2 équipes et l'Île-de-France une seule. Pourtant, 56 équipes y ont participé, soit un effectif nettement supérieur aux années précédentes. Trois Comités se sont particulièrement intéressés à ce Challenge de France Athlétique des Clubs, les Flandres avec 19 équipes, la Provence avec également 19 équipes et le Poitou avec 15 formations.

L'on peut se demander pourquoi les Clubs de ces 3 Comités ont témoigné un tel intérêt alors que cette compétition a été négligée partout ailleurs ? A mon avis, il ne faut pas chercher l'explication ailleurs que dans l'incertitude d'une situation culturiste encore mouvante à l'époque où s'est déroulé le Challenge de France. Depuis, la Direction Fédérale a clairement défini sa position quant aux activités dites culturistes et la participation aux épreuves s'en trouve énormément élargie. Ainsi, bien que nous n'ayons pas encore retrouvé toute la stabilité souhaitable, nous enregistrons la participation de 257 concurrents au « Combiné d'hiver » (développé-couché + épaulé-jeté) organisé dans 9 Comités et de 314 athlètes au « Critérium National Athlétique » organisé dans 10 Comités.

En considérant que nous aurons la possibilité de préparer la saison prochaine avec beaucoup plus de soins, il ne fait aucun doute que les épreuves athlétiques bénéficieront d'un intérêt très nettement supérieur aussi bien dans les Comités que dans les Clubs, le « Challenge de France Athlétique » en tout premier lieu.

Si l'exemple des Flandres, de la Provence et du Poitou est suivi, et pourquoi ne le serait-il pas, plus d'une centaine d'équipes participeront au prochain Challenge.

Claude FAVROU

## Résultats techniques

	POINTS
1 <sup>er</sup> C.H.C. Parisien.....	100
2. Union Haubourdinoise (1).....	97
3. A.S. Montferrandaise (1).....	86,5
4. S.O. Calais (1).....	78
5. Union Halluin (1).....	77,5
6. I.C. Rochelais (1).....	73
7. S.C. Niortais (1).....	68,5
8. C.A. Lens.....	67,5
9. C.C.H. Courrières.....	64,5
10. C.C.H. Hénin-Liétard.....	64
11. A.S. Montferrandaise (2).....	62,5
12. M.J.C. Marignane.....	62
13. I.C. Rochelais (2).....	58,5
13. Centre Cultur, des Chartreux (1).....	58,5
15. Union Haubourdinoise (2).....	58
16. A.H.C. Rochelaise (1).....	57,5
16. S.O. Calais (2).....	57,5
18. H.C.C. Aix (1).....	54,5
19. C.O. Ailes (1).....	51
19. A.S. Électricité Lille (1).....	51
21. A.H.C. Rochelaise (2).....	50,5
21. Maison des Jeunes de Mons.....	50,5
23. A.S.P.T.T. Lille (1).....	48
23. Union Halluin (2).....	48
25. S.C. Niortais (2).....	46,5
26. I.C. Rochelais (3).....	43,5
26. M.J.C. Avignon (1).....	43,5
28. A.H.C. Rochelaise (3).....	43
29. A.S. Électricité Lille (2).....	40,5
30. Olympique Gde-Synthe (1).....	37
30. S.O. Calais (3).....	37
32. C.H.C. Rochefortais.....	36,5
33. Centre Cult, des Chartreux (2).....	36
34. M.J.C. Chalon.....	35,5
35. Haltér. Club de Marseille (1).....	35
36. C.O. Arles (2).....	34,5
37. A.H.C. Rochelaise (4).....	31,5
38. Olympique Gde-Synthe (2).....	30
39. G.C. Sorgues (1).....	29,5
40. A.S. Électricité Lille.....	29
41. Centre Cult, des Chartreux (3).....	28,5
42. M.J.C. Avignon (2).....	28
43. I.C. Rochelais (4).....	27
44. J.C. Rochelais (5).....	25,5
45. A.H.C. Rochelaise (5).....	23,5
46. A.S. Bédarrides.....	23
47. Halt. Club de Marseille (2).....	22
48. A.S.P.T.T. Lille (2).....	20,5
49. H.C.C. Aix (2).....	19
50. S.C. Niortais (3).....	16,5
51. H.C.C. Aix (3).....	17,5
52. Olympique Gde-Synthe (3).....	15,5
53. H.C.C. Aix (4).....	13
54. G.C. Sorgues (2).....	9,5
55. A.H.C. Rochelaise (6).....	9
56. Halt. Club de Marseille (3).....	4

### Dans nos

## COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITES DE FLANDRES ET D'ÎLE-DE-FRANCE

#### Championnat Classe Nationale Juniors et Seniors = Critérium National Flandres - Île-de-France

La finale avait été fixée à Lille, où se retrouveront le samedi 14 Mars les athlètes sélectionnés à la suite des éliminatoires régionales, où le minimum de classe nationale avait été exigé pour être éventuellement retenu.

Nous pouvions donc nous attendre à de belles performances, malheureusement, le froid handicapait les concurrents qui, dans l'ensemble, ne purent rééditer leurs performances des éliminatoires.

Cependant ce que nous avons vu, compte tenu des circonstances défavorables, a été encourageant car la plupart des athlètes laissèrent entrevoir des possibilités qui devraient se matérialiser d'ici peu.

Voici les principaux résultats :

#### JUNIORS

*Poids Moyens* : 1<sup>er</sup> Delvallez Daniel (A.S.P.T.T. Lille) 342,5 ; 2<sup>e</sup> Delvallez Didier (A.S.P.T.T. Lille) 342,5.

*Poids Lourds-Légers* : 1<sup>er</sup> Lestavel (Montmartroise) 370 k.

#### SENIORS

*Poids Coqs* : 1<sup>er</sup> My (Montrouge) 275 k.

*Poids Moyens* : 1<sup>er</sup> Mallet (Thumesnil) 382,5.

*Poids Mi-Lourds* : 1<sup>er</sup> Hennuyer (A.S.P.T.T. Lille) 397,5.

*Poids Lourds-Légers* : 1<sup>er</sup> Decugnières (Montmartroise) 422,5.

### COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

#### Championnat d'Île-de-France « Excellence » Juniors et Seniors

Bonnes performances à ce Championnat où 7 records d'Île-de-France furent battus un par le Junior Moyen Dulice, deux par le Lourd-Léger Junior Lestavel, deux par le Coq Senior My, un par le Moyen Senior Barroy et le dernier par le Super-Lourd Senior Besnier.

#### Résultats

##### JUNIORS

*Poids Plumes* : 1<sup>er</sup> Franzil (Rueil) 280 k.

*Poids Légers* : 1<sup>er</sup> Leduc (Neuilly) 277,5 ; 2<sup>e</sup> Cozeret M. (Neuilly) 272,5.

*Poids Moyens* : 1<sup>er</sup> Dulice G. (Saint-Maur) 320 k ; 2<sup>e</sup> Beis (P.U.C.) 317,5 ; 3<sup>e</sup> Camtuel (Enghien) 280 k.

*Poids Lourds-Légers* : 1<sup>er</sup> Lestavel (Montmartroise) 382,5.

**SENIORS**

*Poids Coqs* : 1<sup>er</sup> My (Montrouge) 287,5.

*Poids Plumes* : 1<sup>er</sup> Fulla (St-Maur) 302,5 ; 2<sup>e</sup> Alfonso (Montmartroise) 285 k ; 3<sup>e</sup> Haritchelar (Presse) 280 k.

*Poids Légers* : 1<sup>er</sup> François (S.C.P.O.) 335 k ; 2<sup>e</sup> Ledroit (St-Maur) 330 k.

*Poids Moyens* : 1<sup>er</sup> Barroy (Police) 387,5 ; 2<sup>e</sup> Kaminski (P.U.C.) 370 k ; 3<sup>e</sup> Deschaintres D. (Neuilly) 345 k.

*Poids Mi-Lourds* : 1<sup>er</sup> Rollin (Police) 435 k ; 2<sup>e</sup> Jacquet (Métro) 350 k.

*Poids Lourds-Légers* : 1<sup>er</sup> Gourrier (St-Maur) 462,5 ; 2<sup>e</sup> Steiner (Police) 457,5 ; 3<sup>e</sup> Decugnières (Montmartre) 430 k ; 4<sup>e</sup> Villejoubert (Police) 387,5.

*Poids Lourds* : 1<sup>er</sup> Chambard (Vélizy-Villacoublay) 412,5.

*Poids Super-Lourds* : 1<sup>er</sup> Besnier (Neuilly) 397,5.

\*\*\*

**RENCONTRE**

**LA CHAUX-DE-FONDS - MONTBÉLIARD**

Cette compétition se déroula à la Chaux-de-Fonds dans de parfaites conditions, devant un public chaleureux et connaisseur.

Montbéliard mena le premier plateau Girod totalisa 295 k améliorant ainsi le record de Franche-Comté. Signalons la nette progression du Poids Moyen Junior Michel Le Laidier avec 317 k 500, ainsi que l'excellent résultat de Brétignier avec 310 k en Lourd-Léger Junior.

Pour la Chaux-de-Fonds, ce premier plateau fut relativement moyen seul le résultat de Jacot en Poids Léger avec 260 k est à signaler.

Le deuxième plateau fut très actif. Car nos amis Suisses avaient invité deux de nos athlètes d'élite : Gourrier et Fouletier. Ceci permit d'assister à une excellente démonstration. Tout d'abord le développé fut marqué par le record suisse de Schalpi qui réalisa 110 k à son 4<sup>ème</sup> essai. Une tentative échoua de peu, par l'athlète Blazer avec 134 k.

Gourrier et Fouletier réalisèrent deux belles barres au développé, respectivement 145 et 170 k. Une défaillance de Pautot qui ne put arracher 105 k à ses 3 essais, fut décisive dans le résultat du match. Gourrier eut tous les honneurs dans ce mouvement réalisant 150 k.

Le troisième mouvement olympique fut très apprécié. Tout d'abord Pautot réalisa 150 k, tenta le record de Franche-Comté avec 158 k, une faute technique le fit échouer. Fouletier réalisa 185 k à son premier essai et s'en tint à cette performance. Il totalisa 500 k.

Gourrier réalisa 185 k, tenta 192 k 500 mais ne put épauler. Totalisant 480 k, il remplit parfaitement son contrat. Montbéliard s'inclina devant la Chaux-de-Fonds.

**Montbéliard :**

Girod (59,5) : 295 k - Beucler (64,4) : 302 k 500 - Le Laidier (74,2 - Junior) : 317 k 500 - Schneider (74,8) : 300 k - Pautot (81,2) : 270 k - Merle (83,4) : 322 k 500 - Brétignier (86,5 - Junior) : 310 k.

**La Chaux-de-Fonds :**

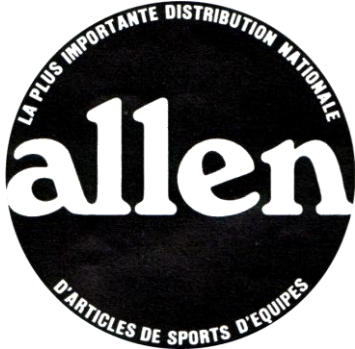
Jacot (62) : 260 k - Baeriswil (74) : 252 k 500 - Hasle Baker (69,4) : 307 k 500 - Ganguillet (82,2) : 335 k - Lehmann (81) : 362 k 500 - Schalpi (84,9 - Junior) : 325 k - Blaser (88,5) : 365 k.

**Hors match :**

Dormois (72,2) : 290 k - Gourrier (V.G.A. St-Maur) : 480 k - Fouletier (A.S. Cheminots Vénisieux) : 500 k.

Comme les clubs  
de la **FÉDÉRATION**  
**FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE**

# équipez- vous



Conditions spéciales  
aux clubs et à leurs membres  
Catalogue franco sur demande

**30, PL. DENFERT-ROCHEREAU  
PARIS 14<sup>e</sup>  
42, RUE ETIENNE-MARCEL  
PARIS 2<sup>e</sup> - 508.14.18 - 236.38.22**

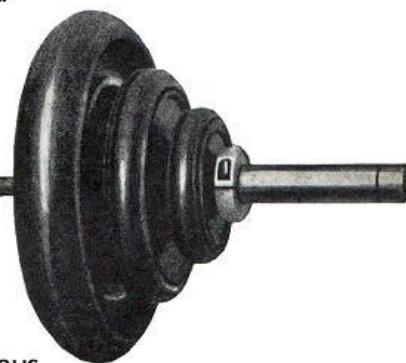
## HALTÉROPHILES

Entraînez-vous  
n'importe où



Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150



## CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

**DOCUMENTATION SUR DEMANDE  
CODIVENTES**

**40, rue de Bellevue - 78560 PORT - MARLY**

**ASSOCIATION NATIONALE  
DES MÉDAILLÉS DU SPORT**

*Comité National des Sports*

*Mutuelle Nationale des Sports*

**LA RÉSIDENCE  
DU CHÂTEAU DE BOISSERON  
vous attend :**

*Vous tous sportifs en convalescence à la suite d'un accident ou d'une maladie,*

*Vous tous anciens sportifs, qui désirez vous retirer définitivement loin de la ville bruyante et enfumée,*

*Vous sportifs de tous âges, qui cherchez un lieu agréable où prendre des loisirs et partir en vacances,*

A « BOISSERON », dans cette ancienne demeure seigneuriale, entourée d'un parc de six hectares aux arbres centenaires et aux vastes pelouses, vous trouverez à des prix de pension modestes (25 F - 20 F pour les sportifs âgés de 60 ans et plus), avec tout le confort moderne d'un hôtel \*\*\*, des chambres spacieuses, élégamment meublées, un immense salon-bibliothèque, de grandes salles à manger où vous seront servis des repas soignés et abondants préparés par un chef (avec régime), une salle de rééducation, une surveillance médicale attentive, une infirmière à demeure, un médecin et un kinésithérapeute attachés à l'établissement. Des distractions nombreuses, plusieurs postes de télévision, dont un en couleurs, un choix extrêmement varié de promenades et d'excursions, la mer et des plages de sable fin à proximité et tout cela sous le climat privilégié de la région méditerranéenne dans une ambiance gaie, familiale et sportive.

*N.B.* - Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'A.N.M.E.S.P. : 33, rue Saint-Augustin à Paris (2<sup>me</sup>).

**COMPTE RENDU DU STAGE  
DU C.R.E.P.S. D'AIX-EN-PROVENCE  
du 9 au 13 Mars 1970**

C'est dans le beau et sympathique C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, que la plupart d'entre nous connaissions déjà, qu'a eu lieu un stage dont l'originalité provenait de deux innovations : le jumelage d'un stage d'entraîneurs et d'un stage d'espoirs nationaux d'une part, le volume humain de ce stage pour le moins inusité, d'autre part.

En effet, ce stage représentait sept Comités soit cinquante stagiaires plus six conseillers techniques. L'Entraîneur National Roger Gerber, grâce à son habileté légendaire vint à bout de tous les problèmes de synchronisation qu'entraîne l'organisation d'un tel stage.

Les Conseillers techniques furent utilisés au mieux de leurs compétences individuelles.

Dini, Marchal et Thivent assurèrent l'enseignement pédagogique nécessaire aux futurs entraîneurs ainsi que les cours d'Anatomie, de Physiologie et d'Arbitrage.

Terme et Bonheure, de leur côté, s'occupèrent principalement de l'élite qui profita particulièrement de leur enseignement. Les entraînements de Terme furent suivis avec un intérêt facile à comprendre : on n'a pas toujours un recordman d'Europe comme modèle quotidien !

Côté matériel, nous disposions d'une salle d'entraînement d'environ 150 m<sup>2</sup>, bien éclairée, de sept barres et d'une quantité de disques avoisinant la tonne. Ce que nous avons particulièrement apprécié, c'est le climat exceptionnel d'amitié, de camaraderie et de bonne humeur qui règne habituellement dans les

réunions d'athlètes et d'entraîneurs du Midi de la France. Plusieurs d'entre nous, favorisés par ce climat de saine émulation, améliorèrent leurs records personnels (Latrille, Delvas, et... Dini en vétéran !)

Le Directeur du C.R.E.P.S., M. Roustouil dont la sympathie pour l'Haltérophilie est bien connue, avait mis à notre disposition de belles chambres à quatre lits bien équipées au point de vue couchage et dotées de vastes armoires individuelles ce qui nous a épargné les inconvénients des « chambrées ». La nourriture, de par sa qualité et sa quantité, contenta tous les stagiaires, mis à part quelque Poids Lourd particulièrement vorace.

La façon à la fois claire et concise dont les cours nous furent dispensés, permit à tous les candidats d'obtenir la moyenne lors de l'examen de fin de stage.

\*\*\*

*Résultats techniques du stage :*

13 reçus à l'examen d'entraîneur 1<sup>er</sup> degré.

30 reçus à l'examen d'entraîneur 2<sup>e</sup> degré.

Le dernier jour du stage, le Directeur National Taillefer, de passage dans la région, tint au cours d'une table ronde à avoir une discussion à bâtons rompus avec l'ensemble des stagiaires. Discussion qui se révéla fructueuse pour les deux parties.

En résumé, ce stage a été une réussite tant au point de vue efficacité (43 diplômés) qu'au point de vue de la camaraderie entre les haltérophiles de la Zone sud, que nous espérons consolider encore à l'occasion du 3<sup>e</sup> degré.

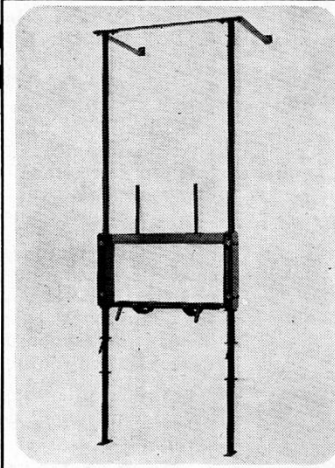
*Les Stagiaires.*



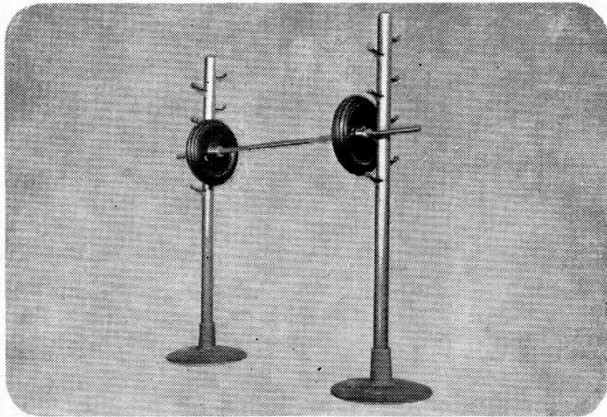
L'imposant groupe de stagiaires au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence.



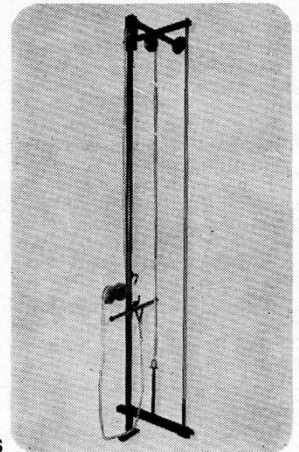
**GÉNÉRALE  
D'ÉQUIPEMENT SPORTIF**  
DÉP. 15 B. P. 105 92 - NANTERRE



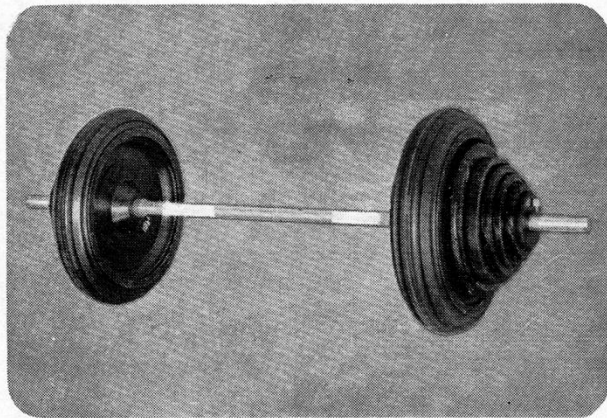
PRESSE VERTICALE



REPOSE BARRE A TAQUETS



APPAREILS A CONTREPOIDS



BARRE A DISQUES CAOUTCHOUC



**KESSLER**  
GRENOBLE



**THOMASSON**  
LYON



**VILLEROY**  
PARIS

LE GROUPE FRANÇAIS  
DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

Documentation sur demande à : GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉP. 15  
BOITE POSTALE 105 92 - NANTERRE



NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

N° DÉP. : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

# HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

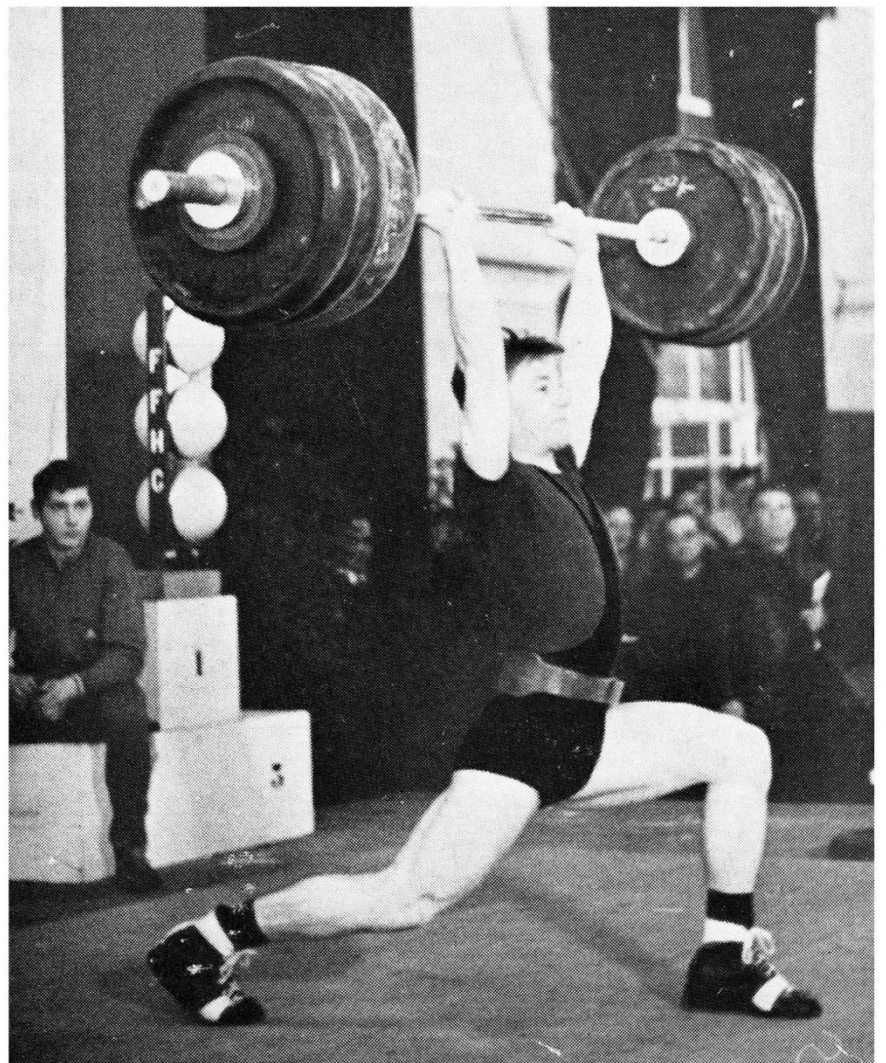
BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTÉROPHILE  
ET CULTURISTE

MENSUEL

25<sup>e</sup> ANNÉE

Mai  
1970

Le numéro : 1,50 F



# Continent Sports



## MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHIQUES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE



Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

### SOMMAIRE



Le mot du Président.....	3
Allocution Présidentielle .....	3 et 4
Réglementation des Compétitions	
Fédérales saison	
1970-71 .....	4, 5, 6, 7, 8 et 9
Résultats Techniques de la	
Finale du Championnat de	
France Juniors et Seniors.....	10 et 11
Dans nos Comités .....	12 et 13
Résultats Techniques de la	
Finale du Tournoi des	
Clubs .....	12, 13 et 14
Nos Joies, nos Peines .....	14
Stages de Formation des	
Cadres .....	14, 15 et 16
Procès-verbal du Comité de	
Direction du	
11 Avril 1970 .....	15, 16, 17 et 18
Rapport d'activités pour	
1969.....	18 et 19
Rapport du Stage de Cadres	
de Strasbourg .....	20



### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons  
 Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine  
 Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix  
 Grand choix de Survêtements

## ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

### Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Un titre et un record pour le Poids Plume Senior Leguy.

Il jette ici 132 k 500, hors compétition, au Championnat de France.



®



# Le mot du Président

Les Championnats de France 1970 viennent de se terminer. Ils eurent un succès sur le plan de l'organisation grâce au dévouement des personnes qui avaient à en assumer la charge. Nos athlètes ont eu un nombreux public de connaisseurs, ce qui prouve que la décentralisation est valable.

Sur le plan des performances, par contre, certains n'ont pas caché leur déception quant au niveau de ces Championnats.

De là à incriminer notre politique d'intéressement de la masse au détriment de l'élite, il n'y a qu'un pas.

Je pense tout d'abord - et nul ne l'ignore - qu'un athlète se présente à un Championnat de France avant tout pour conquérir un titre de Champion. Il ne va donc pas risquer de perdre un titre à sa portée au profit d'un record aléatoire.

Par ailleurs, s'il est évident que les performances actuelles de nos Champions sont, dans l'ensemble, inférieures à ce qu'elles furent en 1968, je crois que cela est normal et commun à tous les sports amateurs. Il ne faut pas oublier, en effet, que certains de nos athlètes ont, avant les Jeux de Mexico, fait de gros sacrifices tant matériels que familiaux pour parvenir à ces résultats et que, dès leur retour, il leur a fallu se soucier en priorité de leur situation. Dès lors, on ne peut espérer qu'ils puissent, dans des conditions difficiles, réitérer les performances acquises grâce à une mise en condition d'entraînement idéal.

Il serait, en outre, injuste d'oublier les satisfactions que nous a données, cette saison, notre Champion Aimé Terme et les prestations du Poids Plume Leguy et du Poids Léger Tauran au Championnat de France. Nous avons pu noter également avec plaisir le retour en condition de Saint-Martory et l'ascension du Poids Léger Junior Delvallez. On peut aussi considé-

rer comme plus que valable la performance du Poids Mi-Lourd Wilczewski qui, en pleine préparation d'examens et Senior depuis moins d'un mois prend une honorable troisième place.

Enfin, chacun sait qu'il faut plusieurs années pour former un haltérophile et personne ne pouvait raisonnablement espérer voir l'action entreprise à la base depuis seulement deux saisons porter déjà ses fruits.

Ceci exposé, il n'en demeure pas moins vrai et vous m'avez souvent entendu le déclarer - que j'ai déploré d'avoir à délaissier l'élite au profit de la masse mais que je m'efforcerais, une fois cette action - prioritaire à mon sens - lancée, de revenir aux problèmes de nos athlètes de premier plan.

Il est certain qu'il faut donner à nos athlètes des occasions de se mesurer à des adversaires valables pour les aguerrir, d'une part, et les amener à se surpasser, d'autre part. C'est bien parce que j'en suis conscient, que le calendrier international de la saison 1970-1971, présenté à l'Assemblée Générale, comportait déjà six grandes compétitions. Mais, ce qui importe avant tout, c'est de redonner une âme à cette équipe de France qui, se sentant abandonnée s'est, peu à peu, désintégré.

C'est la raison pour laquelle, accédant à une suggestion faite au cours de l'Assemblée Générale, j'ai demandé la formation d'un groupe de réflexion chargé de réunir des éléments et de me soumettre des idées. Une fois établi un plan de travail, il m'appartiendra de tenter d'obtenir les moyens de le mener à bien.

Je ne sais si j'y parviendrai mais je puis vous assurer que j'y mettrai toute mon énergie et toute ma conviction.

C. BOVI.

A la suite de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 2 Mai à Lille, le Comité de Direction de la F.F.H.C. est composé comme suit :

## COMITE DE DIRECTION

M. Raymond Ammar.  
M. Joseph Asso.  
M. Roland Auber.  
M. Roland Baillet.  
M. Roger Bernier.  
M. Jean Bertholet.  
M. Célestin Bovi.  
M. Jean-Pierre Burucoa.  
M. Henri Cazeaux.  
M. Raoul Coret.  
M. Claude Destrac.  
M. René Duverger.  
M. Albert Fanguière.  
M. Claude Favrou.  
M. Roger Gerber.  
M. Roger Gourhand.  
M. Lucien Guillier.  
M. Raymond Keraudren.  
M. Roger Lévecq.  
M. Jean-Pierre Mangin.  
M. Robert Moreau.  
M. Bernard Moulin.  
M. Pierre Parot.  
M. Bernard Renault.  
M. Georges Souchet.  
M. Marcel Stresser.

## BUREAU DE LA F.F.H.C.

*Président :* M. C. Bovi.  
*Vice-présidents :* M. J. Asso.  
M. J. Bertholet.  
M. C. Favrou.  
M. R. Gerber.  
M. R. Gourhand.  
M. B. Moulin.  
*Secrétaire Général :* M. L. Guillier.  
*Trésorier :* M. R. Duverger.  
*Membres :* M. R. Baillet.  
M. A. Fanguière.  
M. J. Mangin.  
M. P. Parot.  
M. M. Stresser.

## Allocution Présidentielle à l'Assemblée Générale

tenue à Lille le 2 Mai 1970

En ouvrant cette Assemblée Générale, je ne puis m'empêcher de penser à notre cher Président Jean Dame qui, pendant tant d'années, m'a précédé à cette place. Je ne reviendrai pas sur sa carrière sportive, que j'ai déjà rappelée et que vous connaissez tous aussi bien, si ce n'est mieux, que moi. Il a consacré une très grande partie de sa vie à l'Haltérophilie. Les témoignages de sympathie qui nous sont parvenus de tous les coins de France et du Monde nous ont confirmé l'estime que tous lui portaient. Le Conseil de Paris vient de décider de donner le nom de Jean Dame à un Club Sportif, et nous pensons organiser en sa mémoire, en Février prochain, une très grande manifestation haltérophile.

Nous avons également eu à déplorer, parmi nos membres, les décès de :

MM. Righi, Secrétaire du Comité d'Auvergne ;  
Claude Coste, de l'Indépendante de Pontarlier ;  
Daniel Dejonckère, de l'AS. Électricité de Lille ;  
Robert Créatin, de l'AS. Électricité de Lille.

Par ailleurs, plusieurs de nos membres ont été frappés dans leurs affections. En leur mémoire à tous, je vous demande de nous recueillir quelques instants.

Notre Fédération, pour employer une expression à la mode, est restée dans le vent : elle a eu sa contestation.

Notre Plan Quadriennal a commencé à recevoir son application et, bien que nous ne puissions pas encore parfaitement juger des résultats que nous pouvons en escompter, nous avons tout lieu de croire qu'ils seront satisfaisants.

Nos stages d'enseignants sportifs ont eu beaucoup de succès et notre effort en fourniture de mini-barres a été très apprécié des bénéficiaires.

L'Armée a bien accueilli notre offre de perfectionnement de ses cadres sportifs, et a déjà commencé à faire appel à nos techniciens pour des conférences.

Notre effort pour le recrutement de nos cadres techniques se poursuit inlassablement. Les sta-

giaires du Centre de Formation des Éducateurs Sportifs sont, au nombre actuel de 10 (2 en 2<sup>e</sup> année, 8 en 1<sup>re</sup> année) grâce à la bienveillance du Secrétariat d'État qui nous réserve un contingent important de places. Nous poursuivons également la préparation des entraîneurs de Clubs, qui désirent obtenir un diplôme de Conseiller sportif, par des cours par correspondance institués par notre Directeur Technique National.

On peut espérer 4 ou 5 nouveaux stagiaires à l'issue du concours d'admission qui aura lieu le mois prochain. Ces candidats profitent aussi de nos cours par correspondance. On peut donc espérer dans deux ans de couvrir tous nos comités régionaux en C.T.R. et même de commencer la mise en place de Conseillers Techniques Départementaux pour les Comités les plus importants.

Les organes de décentralisation ont commencé à être mis en place et après une période de rodage difficile, tant du point de vue régional que fédéral, vont produire leur plein effet pour la saison prochaine.

Notre action en faveur des épreuves de masse semble avoir été payante et, sans l'abandonner, va pouvoir continuer sur sa lancée et nous permettre de reporter nos efforts sur l'élite dont nous avons besoin et qui est l'aspiration de bien des peines.

Cette élite, un peu délaissée au point de vue rencontres que nous lui avons réservées, nous a quand même valu de belles satisfactions avec :

Aimé Terme, Champion du Monde et d'Europe de l'arraché en Poids Moyens, en Septembre 1969 à Varsovie,

... et recordman d'Europe toujours en Moyen et à l'arraché avec 143 k 500 à l'occasion du Tournoi International par catégories,

... et,

Jean-Paul Fouletier, Médaille de bronze au Championnat d'Europe, en Septembre 1969 à Varsovie, à l'arraché en Poids Lourd.

Pour la saison prochaine, nous envisageons une activité internationale plus grande pour nos athlètes, mais la préférence sera donnée à des tournois plutôt qu'à des rencontres inter-nations.

Notre budget trouve encore et toujours sa plus grande part de recettes dans la subvention de l'État, et je voudrais ici prier M. Durry de transmettre au Colonel Crespin, Directeur de l'Éducation Physique

et des Sports et à ses Services, mes plus vifs remerciements pour leur grande compréhension envers nos problèmes et ce, malgré la période actuelle d'austérité. En plus de l'aide financière proprement dite, je voudrais aussi signaler l'aide indirecte qui nous est apportée sur la prise en charge par l'État de certains stages et par la création régulière de nouveaux postes d'entraîneurs nationaux, de Conseillers Techniques Départementaux et Conseillers Techniques Régionaux. De ce côté budget, nous devons aussi faire nous-mêmes un effort et je crois que nous en reparlerons tout à l'heure.

Le problème de la distribution du bulletin a été une question épineuse qui sera, je pense, réglée au mieux demain par le Comité de Direction, après avoir entendu votre avis aujourd'hui.

Très légèrement remanié par rapport à la saison précédente, notre plan d'action pour la deuxième saison de notre plan quadriennal a été adopté par notre Comité de Direction du 11 Avril 1970. Nous en avons remis un ou plusieurs exemplaires à chaque responsable régional. Comme il va encore

vers une plus large décentralisation, il importe que les Conseils de Régence se réunissent au plus tôt pour prendre les dispositions qui les concernent et que leurs décisions soient connues des intéressés avant les grandes vacances. Notre Directeur Technique National vous en exposera tout à l'heure ses grandes lignes. Très longuement discuté et préparé, il a dû, en dernier ressort, être diminué en nombre d'épreuves, pour tenir compte de la seule aide fédérale possible. Mais je pense que l'initiative de nos dirigeants permettra de trouver des fonds hors du secteur fédéral pour nous offrir de belles rencontres. C'est là demander encore plus à nos dévoués dirigeants, toujours mis à rude contribution, toujours sur la brèche, et mettant tous leurs instants de loisirs, et souvent aussi leurs deniers, au service de notre beau sport. Je les en remercie très sincèrement, comme je remercie tous mes collègues du Comité de Direction pour l'aide qu'ils m'apportent en toute circonstance. Leur plus belle satisfaction sera, je le pense, de voir prospérer notre fédération pour le plus grand bien de la jeunesse, et je crois que nous sommes sur le bon chemin.

# Réglementation des Compétitions Fédérales

Saison Sportive 1970-1971

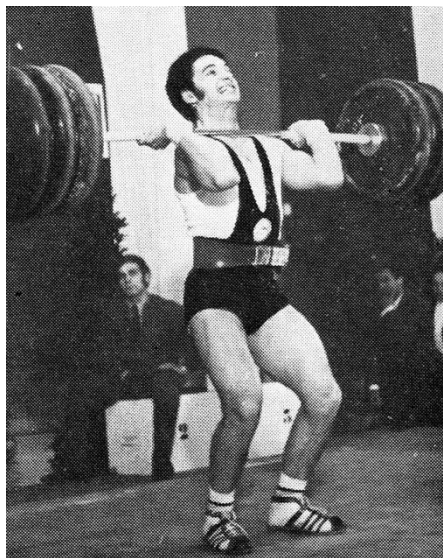
## Décision du Comité Directeur du 11 Avril 1970

ARTICLE PREMIER - Les dispositions de la présente réglementation concernent les seules compétitions de la saison sportive 1970-1971 dont le financement est assuré en tout ou en partie par la Trésorerie Fédérale.

Toutes autres compétitions susceptibles l'être organisées échappent à la réglementation fédérale.

La saison 1970 - 1971 s'étend du 1<sup>er</sup> Octobre 1970 au 30 Septembre 1971.

ART. 2. Les dispositions suivantes applicables



LARDIN, Champion de France 1970, catégorie Moyens Juniors, jette ici 132 k 500

aux compétitions fédérales sont relatives :

a) à la détermination de leur formule technique, c'est-à-dire :

- la nature et le nombre minimum des exercices qui sont imposés aux athlètes pour pouvoir, suivant la performance réalisée dans les compétitions individuelles, figurer dans les séries et degrés de la classification fédérale ;
- la nature et le nombre des exercices qui sont imposés aux équipes engagées dans les compétitions par équipe ;
- les règles d'admission aux épreuves, les caractéristiques principales ou accessoires de ces épreuves (uniques, éliminatoires, finales) le nombre minimum d'épreuves dans la saison réservées aux athlètes de chaque série et degré de la classification et aux équipes de club et de comité pour que chacune soit financée par la Trésorerie Fédérale comme il est dit ci-dessous (règlements financiers) ;
- les dispositions particulières à certaines compétitions.

b) à leur organisation administrative, c'est-à-dire la désignation des dates et des implantations des épreuves, la transmission et l'exploitation des résultats, la sélection des participants et leur mise en route, l'octroi des récompenses, le service du fichier national des athlètes classés.

c) à leur financement, c'est-à-dire le paiement des frais de déplacement et d'hébergement, le règlement des frais de toute nature relatifs à l'organisation des épreuves.

ART. 3. - La réglementation de la F.H.I. ainsi que les règlements des compétitions fédérales en vigueur jusqu'au 30 Septembre 1970 sont appli-

cables aux compétitions fédérales dans leurs dispositions non-contraires à celles de la présente réglementation.

\*\*\*

### Règlements techniques

#### A. - CATÉGORIES D'ÂGES.

ART. 4. - Afin de déterminer leur admissibilité aux compétitions et en vue de leur classement dans les quatre catégories d'âge édictées à l'article suivant, l'âge des athlètes s'apprécie le jour de leur participation à chaque épreuve de la même compétition.

ART. 5. - Sont *Benjamins* : les athlètes âgés de plus de 12 ans et de moins de 15 ans. Sont *Cadets* : les athlètes âgés de plus de 15 ans et de moins de 18 ans. Sont *Juniors* : les athlètes âgés de plus de 18 ans et de moins de 20 ans. Sont *Seniors* : les athlètes âgés de plus de 20 ans.

#### B - NATURE ET NOMBRE MINIMUM DES EXERCICES IMPOSÉS DANS LES COMPÉTITIONS.

ART. 6. - La nature et le nombre minimum des exercices imposés aux participants, Cadets, Juniors et Seniors, aux compétitions individuelles et la performance à réaliser pour figurer dans la classification fédérale, sont fixés aux paragraphes I et II ci-contre.

ART. 7. - La nature et le nombre des exercices imposés dans les compétitions par équipe sont fixés au paragraphe ci-après

#### COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Les équipes étant constituées de quatre athlètes, chacun doit exécuter, en trois essais, l'arraché et l'épaulé-jeté.

I. Compétitions ne comportant que des exercices olympiques

(Développé - Arraché - Épaulé-jeté)

	Mouche	Coq	Plume	Léger	Moyen	Mi-Lourd	Lourd-Léger	Lourd	Super Lourd
<i>Épreuves réservées aux athlètes non classés</i>									
Mouvements imposés : Arraché									
Performance d'accès en 4 <sup>e</sup> série	37,5	42,5	45	50	55	60	62,5	67,5	70
	50	55	60	65	70	75	77,5	82,5	85
<i>Épreuves réservées aux athlètes de 4<sup>e</sup> série</i>									
Mouvements imposés : Arraché + Epaulé Jeté									
Performance d'accès en 3 <sup>e</sup> série	105	112,5	122,5	135	145	152,5	160	167,5	172,5
	135	145	155	172,5	185	195	205	215	222,5
<i>Épreuves réservées aux athlètes de 3<sup>e</sup> série</i>									
Mouvements imposés : Arraché + Epaulé Jeté									
Performance d'accès en 2 <sup>e</sup> série	120	130	140	155	165	172,5	180	187,5	195
	150	160	170	190	205	215	225	235	245
<i>Épreuves réservées aux athlètes de 2<sup>e</sup> série</i>									
Mouvements imposés : Développé + Arraché + Epaulé Jeté									
Performance d'accès en 1 <sup>re</sup> série	205	220	235	260	277,5	295	307,5	325	335
	242,5	260	277,5	307,5	330	347,5	365	385	397,5
<i>Épreuves réservées aux athlètes de 1<sup>re</sup> série</i>									
Mouvements imposés : Développé + Arraché + Epaulé Jeté									
Performance d'accès en série nationale	235	252,5	267,5	297,5	317,5	335	352,5	370	382,5
	265	282,5	302,5	335	360	380	397,5	417,5	432,5
<i>Épreuves réservées aux athlètes de série nationale</i>									
Mouvements imposés : Développé + Arraché + Epaulé Jeté									
Performance d'accès en série internat.	265	282,5	302,5	335	360	380	397,5	417,5	432,5
	285	305	325	360	387,5	407,5	427,5	450	465
<i>Épreuves réservées aux athlètes de série internationale</i>									
Mouvements imposés : Développé + Arraché + Epaulé Jeté									
Performance d'accès en série mondiale	285	305	325	360	387,5	407,5	427,5	450	465
	317,5	340	365	402,5	432,5	455	477,5	500	517,5
<i>Épreuves réservées aux athlètes de série mondiale</i>									
Mouvements imposés : Développé + Arraché + Epaulé Jeté									

II. Compétitions ne comportant pas d'exercices olympiques

	Mouche	Coq	Plume	Léger	Moyen	Mi-Lourd	Lourd-Léger	Lourd	Super Lourd
<i>Épreuves réservées aux athlètes non classés</i>									
Mouvements imposés : Développé couché + Flexion de jambes									
Performance d'accès en 2 <sup>e</sup> degré	130	150	170	190	210	230	250	270	290
	160	180	200	220	240	260	280	300	320
<i>Épreuves réservées aux athlètes de 2<sup>e</sup> degré</i>									
Mouvements imposés : Développé couché + Flexion de jambes									
Performance d'accès en 1 <sup>er</sup> degré	160	180	200	220	210	260	280	300	320
	190	210	230	250	270	290	310	330	350
<i>Épreuves réservées aux athlètes de 1<sup>er</sup> degré</i>									
Mouvements imposés : Développé couché + Flexion de jambes									
Performance d'accès en degré national	190	210	230	250	270	290	310	330	350
	220	240	260	280	300	320	340	360	380
<i>Épreuves réservées aux athlètes de degré national</i>									
Mouvements imposés : Développé couché + Flexion de jambes									
Performance d'accès en degré internat.	220	240	260	280	300	320	340	360	380
	250	270	290	310	330	350	370	390	410
<i>Épreuves réservées aux athlètes de degré international</i>									
Mouvements imposés : Développé couché + Flexion de jambes									

C - NOMBRE D'ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET PAR ÉQUIPE A RÉSERVER DANS LA SAISON AUX ATHLÈTES ET AUX ÉQUIPES POUR BÉNÉFICIER DU FINANCEMENT FÉDÉRAL.

ART. 8. - Épreuves individuelles.

Sans tenir compte des compétitions comportant une épreuve internationale, le nombre minimum d'épreuves devant figurer dans le calendrier des compétitions fédérales est fixé comme suit :

A - Compétitions comportant des exercices olympiques

- a) Athlètes non classés : quatre ;
- b) Athlètes de 4<sup>e</sup> série : quatre ;
- c) Athlètes de 3<sup>e</sup> série : quatre ;
- d) Athlètes de 2<sup>e</sup> série : quatre dont une finale inter-comités (groupe) ;
- e) Athlètes de 1<sup>re</sup> série :
  - Cadets classés en 1<sup>re</sup> série Junior : cinq dont deux finales intergroupes (zone) et une finale nationale, Championnat de France ;
  - Juniors et Seniors : quatre dont deux finales intergroupes (zone).
- f) Athlètes de série nationale quatre dont une finale intergroupes (zone) commune avec une finale réservée aux athlètes de 1<sup>re</sup> série et une finale nationale : Championnat de France ;
- g) Athlètes de séries internationale et mondiale : deux dont une finale nationale, Championnat de France.

B - Compétitions ne comportant pas d'exercices olympiques

- a) Athlètes du 2<sup>e</sup> degré : quatre ;
- b) Athlètes du 1<sup>er</sup> degré :
  - Cadets classés en 1<sup>er</sup> degré junior : trois dont une finale nationale Championnat athlétique national ;
  - Juniors et Seniors : deux dont une finale nationale : Championnat athlétique national.

ART. 9. - Épreuves par équipes : le nombre minimum d'épreuves est fixé comme suit :

- équipes de clubs : trois, dont une finale intergroupes (zone) et une finale nationale Coupe de France des Clubs,

D - DÉNOMINATION DES COMPÉTITIONS.

ART. 10. - Les comités régionaux décident des appellations à donner aux compétitions réservées aux athlètes non classés, de 4<sup>me</sup> et de 3<sup>e</sup> série, du 2<sup>me</sup> et du 1<sup>er</sup> degré.

ART. 11. - Les conseils de régence des groupes et les conseils de régence des zones décident des appellations à donner aux compétitions réservées respectivement aux athlètes de 2<sup>e</sup> série et de 1<sup>re</sup> série ou de série nationale comportant une finale intergroupes (zone).

E - ADMISSION AUX ÉPREUVES DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES ET CLASSEMENT DES FINALISTES D'APRÈS LES CATÉGORIES D'ÂGE.

ART. 12. - Les comités régionaux décident des règles d'admission et du classement des finalistes d'après les catégories d'âge.

1. A toutes les épreuves (uniques, éliminatoires et finales) des compétitions individuelles réservées aux athlètes non-classés,

aux athlètes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> série, du 2<sup>e</sup> et du 1<sup>er</sup> degré.

2. Aux épreuves éliminatoires des compétitions individuelles réservées aux athlètes de 2<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup> série, aux athlètes des séries nationale, internationale et mondiale et de tous les degrés ainsi qu'aux épreuves éliminatoires de la Coupe de France des Clubs.

ART. 13. - Les conseils de régence des groupes décident des règles d'admission et du classement des finalistes d'après les catégories d'âge aux épreuves finales des compétitions individuelles réservées aux athlètes de 2<sup>e</sup> série.

ART. 14. - Les conseils de régence des zones décident des règles d'admission et du classement des finalistes d'après les catégories d'âge :

1. Aux épreuves finales des compétitions individuelles réservées aux athlètes de 1<sup>re</sup> série et de série nationale comportant une finale intergroupes (zone) ;
2. Aux épreuves finales intergroupes (zones) de la Coupe de France des Clubs sous réserve que soient constituées :
  - deux divisions : « Excellence », « Honneur » pour les équipes seniors ;
  - une seule division pour les équipes cadets-juniors.

ART. 15. - En ce qui concerne les autres épreuves, sont admis :

1. A la finale du championnat de France *Cadets - Juniors*, les athlètes Cadets qui ont réalisé au moins une performance de 1<sup>re</sup> série junior aux éliminatoires, les athlètes Juniors qui ont réalisé au moins une performance de série nationale junior.  
Sont sélectionnés au maximum cinquante-quatre finalistes dans chacune des deux catégories d'âge Cadets et Juniors.  
Un classement distinct est opéré entre les *Cadets* et les *Juniors*.
2. A la finale du championnat de France *Seniors*, les athlètes Seniors qui ont réalisé au moins une performance de série nationale senior aux éliminatoires.  
Sont sélectionnés au maximum quatre-vingt-dix finalistes.
3. A la finale nationale de la Coupe de France des Clubs, au maximum six équipes *Cadets - Juniors* en une seule division et six équipes *Seniors* dans chacune des deux divisions : « Excellence », « Honneur ».
4. A la finale du championnat athlétique national, les athlètes *Cadets* qui ont réalisé au moins une performance de 1<sup>er</sup> degré junior, les athlètes *Juniors* qui ont réalisé au moins une performance de degré national junior, les athlètes *Seniors* qui ont réalisé au moins une performance de degré national senior.  
Sont sélectionnés au maximum vingt-sept finalistes dans chacune des trois catégories d'âge : *Cadets, Juniors, Seniors*.

Sont sélectionnés au maximum vingt-sept finalistes dans chacune des trois catégories d'âge : *Cadets, Juniors, Seniors*.

5. Au Tournoi International Espoirs, les athlètes *Cadets* et *Juniors* et les athlètes *Seniors* de moins de vingt-deux ans qui ont réalisé au moins une performance de 1<sup>re</sup> série senior. Sont sélectionnés au maximum vingt-sept participants.
6. Au Mémorial Jean Dame, les athlètes *Cadets, Juniors* et *Seniors* qui ont réalisé au moins une performance 1<sup>re</sup> série internationale senior.

Sont sélectionnés au maximum vingt-sept participants.

7. Au championnat d'Europe et aux Jeux Méditerranéens, les athlètes *Cadets, Juniors* et *Seniors* qui ont réalisé au moins une performance de série internationale senior.

Sont sélectionnés au maximum neuf participants.

8. Au championnat du Monde, les athlètes *Cadets, Juniors* et *Seniors* qui ont réalisé au moins une performance de série mondiale senior.

Sont sélectionnés au maximum neuf participants.

F - CARACTÈRE SÉLECTIF DES ÉPREUVES (UNIQUES, ÉLIMINATOIRES, FINALES).

ART. 16. - Les comités régionaux décident quelles sont les épreuves uniques, éliminatoires ou finales des compétitions réservées aux athlètes non classés, aux athlètes de 4<sup>me</sup> et de 3<sup>e</sup> série et du 2<sup>e</sup> degré.

ART. 17. - Les conseils de régence des groupes inter-comités décident quelles sont les épreuves uniques, éliminatoires ou finales des compétitions réservées aux athlètes de 2<sup>e</sup> série.

ART. 18. - Les conseils de régence des zones intergroupes décident quelles sont les épreuves uniques, éliminatoires et finales des compétitions réservées aux athlètes de 1<sup>re</sup> série et des compétitions réservées aux athlètes de série nationale comportant une finale intergroupes (zones).

ART. 19. - En ce qui concerne les autres compétitions ne comportant pas d'épreuve internationale, le caractère sélectif des épreuves est fixé comme suit :

1. Le championnat de France comporte une épreuve éliminatoire et deux épreuves finales nationales, l'une étant réservée aux Cadets et aux Juniors, l'autre étant réservée aux Seniors.
2. Le championnat athlétique national comporte une épreuve éliminatoire et une épreuve finale nationale qui peut être déconcentrée suivant les catégories d'âge.
3. La Coupe de France des clubs comporte une épreuve éliminatoire régionale et une épreuve finale intergroupes (zone) qui est déconcentrée en autant d'implantations qu'il y a de divisions constituées dans les deux catégories d'âge, ainsi qu'une épreuve finale nationale déconcentrée en autant d'implantations qu'il y a de divisions constituées dans les deux catégories d'âge.

G - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES A CERTAINES COMPÉTITIONS.

Coupe de France des Clubs

ART. 20. - Les clubs peuvent engager autant d'équipes qu'ils veulent et faire figurer un étranger dans chaque équipe.

ART. 21. - La performance de l'équipe déterminant son classement est la différence entre le total des meilleures performances réalisées à chacun des deux mouvements (arraché et épaulé-jeté) et le double de la somme des poids de corps.

ART. 22. - Si un ou plusieurs athlètes d'une équipe ne peuvent exécuter les deux mouvements imposés, il est tenu compte, pour la détermination de la performance de l'équipe, de la performance réalisée dans un seul des deux mouvements.

ART. 23. - Les athlètes composant les équipes peuvent être indifféremment cadets, juniors ou seniors. Si l'un des coéquipiers est senior, l'équipe est une équipe Senior.

ART. 24. - Le classement des équipes engagées à la finale de chaque zone s'établit par catégories d'âge : catégorie *Cadet-Junior* et catégorie *Senior*, et pour chaque catégorie, par divisions : division unique pour la catégorie *Cadet-Junior*, divisions « Excellence », « Honneur », « Promotion » pour la catégorie *Senior*.

ART. 25. - A la suite des résultats de la finale intergroupes, un classement des clubs est établi par zone, d'après le total des meilleures performances réalisées par une équipe *Cadet-Junior* et par une équipe *Senior* d'un même club, qui ont été engagées à la finale, au besoin dans des divisions différentes.

Le résultat du classement désigne le club qui reçoit jusqu'à la finale intergroupes de la saison suivante le challenge de la zone dont il relève et qui est matérialisé par une coupe.

Les quatre challenges mis en jeu pour la première fois en 1971 reçoivent le nom que leur donnent les conseils de régence au cours de leur réunion préparatoire de la saison 1970-1971.

La détention du challenge pendant trois saisons consécutives ou non emporte attribution définitive au club détenteur.

ART. 26. - Suivant les résultats des finales intergroupes (zones) les meilleures équipes *Cadets-Juniors* et les meilleures équipes *Seniors* sont sélectionnées au championnat de France des Clubs, d'après les dispositions de l'article 15 ci-dessus.

ART. 27. La composition des équipes engagées à une épreuve peut être modifiée à l'épreuve suivante.

ART. 28. - A la suite des résultats de la finale nationale est établi un classement national des clubs d'après le total des meilleures performances réalisées par une équipe *Cadet-Junior* et par une équipe *Senior* d'un même club, qui ont été engagées à la finale nationale, au besoin clans des divisions différentes.

Le résultat du classement désigne le club qui reçoit le challenge national jusqu'au classement de la saison suivante.

La détention du challenge pendant trois saisons consécutives ou non emporte attribution définitive au club détenteur.

Le challenge mis en jeu en 1971 reçoit l'appellation « Challenge Jean Dame ».

\*\*\*

#### **Règlements administratifs**

ART. 29. - Les vingt-trois comités régionaux sont rassemblés par groupes et par zones comme il est dit ci-dessous.

A chaque groupe et à chaque zone sont affectés respectivement un agent de liaison et un agent de coordination désignés pour la durée de la saison sportive, sauf décision modificative du Bureau Fédéral.

ZONE NORD-OUEST (agent de coordination : MAIER).  
Groupe I (agent de liaison : MAIER).  
Picardie, Haute-Normandie.  
Groupe II (agent de liaison : MALLET).  
Bretagne, Basse-Normandie.

ZONE CENTRE-OUEST (agent de coordination : PATERNI).

Groupe I (agent de liaison : PATERNI).  
Île-de-France, Flandres.  
Groupe II (agent de liaison : DEMATS).  
Anjou, Poitou, Orléanais.

ZONE NORD-EST (agent de coordination : MICHON).

Groupe I (agent de liaison : MICHON).  
Champagne, Bourgogne.  
Groupe II (agent de liaison : NOIRIEL).  
Alsace, Lorraine, Franche-Comté.  
Groupe III (agent de liaison : COMBET).  
Lyonnais, Auvergne.

ZONE SUD (agent de coordination : GERBER).

Groupe I (agent de liaison : GERBER).  
Provence, Côte d'Azur.  
Groupe II (agent de liaison : BONHOURE).  
Dauphiné-Savoie, Languedoc.  
Groupe III (agent de liaison : DINI).  
Pyrénées, Guyenne, Limousin.

ART. 30. - Toutes les décisions relatives à l'organisation administrative des compétitions fédérales, telle qu'elle est disposée à l'article 2, b, ci-dessus appartiennent :

- I. Aux comités de direction des comités régionaux, en ce qui concerne les épreuves mentionnées à l'article 12 ci-dessus.
- II. Aux conseils de régence des groupes, en ce qui concerne les épreuves mentionnées à l'article 13 ci-dessus.
- III. Aux conseils de régence des zones, en ce qui concerne les épreuves mentionnées à l'article 14 ci-dessus.
- IV. Au Bureau Fédéral en ce qui concerne les épreuves mentionnées à l'article 15 ci-dessus.

ART. 31. Le contrôle de l'admissibilité des athlètes aux épreuves des compétitions individuelles est assuré au moyen de fiches personnelles des athlètes classés dont le service appelle les dispositions des articles 32 à 35 ci-dessous.

ART. 32. - Est établi un fichier national qui groupe l'ensemble des fiches personnelles des athlètes classés.

Le fichier national est divisé en quatre sous-fichiers qui sont tenus et servis :

- I. Par le C.T.R. ou à défaut, par le secrétaire régional, pour les athlètes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries et des 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> degrés ;
- II. Par l'agent de liaison pour les athlètes de 2<sup>me</sup> série ;
- III. Par l'agent de coordination pour les athlètes de 1<sup>re</sup> série ;
- IV. Par le Directeur Technique National pour les athlètes de la série nationale, internationale et mondiale et des degrés national et international.

ART. 33. - Outre le sous-fichier qui incombe réglementairement à chacun des responsables ci-dessus désignés, les trois autres sous-fichiers peuvent être tenus et servis selon ce qu'en décident les comités régionaux, les conseils de régence des groupes, les conseils de régence des zones, le Bureau Fédéral.

ART. 34. - Les fiches personnelles tenues et servies aux niveaux des comités, des groupes, des zones, du territoire sont classées par comité régional et par série et degré.

ART. 35. - Le service des fiches personnelles est assuré à mesure que parviennent aux responsables des sous-fichiers les résultats des diverses épreuves de chaque compétition qui sont transmis dans les cinq jours sous la forme d'un exemplaire de la feuille de match établi par duplication.

ART. 36. - Sont publiés les résultats :

- I. Des épreuves intergroupes (zone) et nationales dans le Bulletin Fédéral ;
- II. Des épreuves régionales et inter-comités (groupe) dans les bulletins régionaux ou interrégionaux.

ART. 37. - Sont chargés des opérations administratives nécessaires à l'organisation des épreuves dont ont à connaître de l'admission des participants les comités régionaux, les conseils de régence (groupes et zones) le bureau fédéral ainsi qu'il est dit aux articles 12 à 15 ci-dessus :

- I. Les bureaux des comités régionaux ;
- II. Les bureaux exécutifs des conseils de régence des groupes ;
- III. Les bureaux exécutifs des conseils de régence des zones ;
- IV. Le secrétariat du Bureau Fédéral assisté du Directeur Technique National.

ART. 38. - Les conseils de régence (groupes et zones) et les bureaux exécutifs des conseils de régence sont composés comme il est dit aux articles 49 et 50 ci-dessous.

ART. 39. - Les opérations administratives nécessaires à l'organisation des épreuves dont il est fait mention à l'article 37 ci-dessus comprennent notamment :

- la mise à la disposition des participants des installations et du matériel nécessaires au déroulement des épreuves, ainsi que des personnels d'assistance (arbitres, secrétaire, etc.) ;
- le pesage des participants, le contrôle de la licence fédérale, du certificat médical, du consentement écrit des parents ou tuteurs des mineurs. Toutefois, la licence fédérale n'est pas exigée pour les compétitions réservées aux athlètes non classés de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> série, des titulaires de la licence A.S.S.U. comportant le timbre de la M.N.S. ;
- le service des feuilles de match sur les imprimés réglementaires obtenus du secrétariat fédéral et leur transmission aux responsables des sélections, des sous-fichiers et de la publication des résultats ;
- la convocation des athlètes ou des équipes admis à disputer les épreuves et donc, préalablement, leur sélection si c'est nécessaire ;
- le déplacement des participants et des personnels d'assistance, ainsi que leur hébergement éventuel ;
- la remise des récompenses aux participants ;
- l'admission des spectateurs invités et payants.

\*\*\*

#### **Règlements financiers**

ART. 40. - Les frais relatifs aux compétitions fédérales sont assumés par les comités régionaux, ou par les conseils de régence (groupes et zones) ou par le bureau fédéral, en ce qui concerne les épreuves dont ces instances ont à connaître de l'admission des participants ainsi qu'il est dit aux articles 12 à 15 ci-dessus.

ART. 41. - Les frais assumés sont ceux qu'entraînent les opérations mentionnées à l'article 39 ci-dessus, ainsi que la réunion des conseils de régence qui doit se tenir au moins deux fois par an.

ART. 42. - Toutes les décisions relatives au financement des opérations nécessaires à l'organisation des épreuves appartiennent :

- I. Aux comités de direction des comités régionaux, en ce qui concerne les épreuves mentionnées à l'article 12 ci-dessus ;
- II. Aux conseils de régence des groupes, en ce qui concerne les épreuves mentionnées à l'article 13 ci-dessus ;
- III. Aux conseils de régence des zones en ce qui concerne les épreuves mentionnées à l'article 14 ci-dessus ;
- IV. Au bureau fédéral en ce qui concerne les épreuves mentionnées à l'article 15 ci-dessus.

ART. 43. - Sont chargés des opérations comptables relatives au paiement des frais dont la prise en charge a été décidée comme il est dit à l'article 40 ci-dessus, et en ce qui les concerne respectivement : les trésoriers des bureaux régionaux, les trésoriers des conseils de régence de groupes et de zones, le trésorier du Bureau Fédéral.

ART. 44. - Les trésoriers des bureaux régionaux, les trésoriers des conseils de régence de groupes et de zones, reçoivent du trésorier fédéral avant l'ouverture de la saison sportive, un avis de crédit les informant de la subvention qui sera mise à leur disposition pour toute la durée de la saison.

ART. 45. - Ladite subvention est mise à la disposition des trésoriers concernés dès réception et vérification des comptes rendus de la réunion des comités régionaux, des conseils de régence de groupes et de zones au cours de laquelle ont été prises les dispositions relatives aux opérations administratives et financières qui leur incombent, d'après les articles 37 et 42 ci-dessus.

ART. 46. - Le versement de ladite subvention est de plus subordonnée à la justification de l'utilisation

de la subvention attribuée au titre de la saison sportive écoulée (1969-1970).

ART. 47. - Les comités régionaux et les conseils de régence de groupes et de zones qui n'ont pas satisfait aux prescriptions de l'article 45 ci-dessus au plus tard dans le mois suivant l'ouverture de la saison 1970-1971 et aux prescriptions de l'article 46 ci-dessus au plus tard dans le mois précédant l'ouverture de la saison 1970-1971, perdent leur droit à la subvention fédérale.

ART. 48. La subvention revenant aux conseils de régence des groupes et aux conseils de régence des zones est versée à un compte postal ou bancaire spécial ouvert au nom du trésorier du bureau du conseil de régence.

**Dispositions communes aux Règlements techniques, administratifs et financiers**

**I. Constitution des conseils de régence**

ART 49. Les décisions relevant de l'autorité des conseils de régence de groupes et de zones et notamment celles édictées aux articles 13, 14, 17, 18, 30 et 42 ci-dessus, sont prises en ce qui les concerne :

A. - Conseils de régence des groupes : par deux membres du comité de direction et par deux entraîneurs fédéraux de préférence non membres du comité de direction de chacun des comités régionaux composant les groupes.

Les quatre représentants des comités régionaux sont élus au vote secret, pour la durée d'une saison sportive :

- soit par l'Assemblée Générale desdits comités régionaux ;

- soit par le comité directeur régional.  
Les conseillers techniques et l'agent de liaison sont membres de droit des conseils de régence, non électeurs.

B. - Conseils de régence des zones : par les membres des conseils de régence des groupes composant les zones.

II. Constitution des bureaux exécutifs des conseils de régence, non électeurs.

ART. 50. - Les dispositions résultant des décisions des conseils de régence qu'il y a lieu de prendre au sujet des règlements techniques administratifs et financiers dont l'application relève de leur autorité, sont confiées, en ce qui les concerne :

A. - Bureaux exécutifs des groupes à trois membres élus au vote secret par les conseils de régence qui les nomment en qualité de président, de secrétaire et de trésorier du conseil de régence. Le trésorier doit de préférence être domicilié dans la même localité que l'agent de liaison, et il ne doit pas être trésorier d'un comité régional.

L'agent de liaison est membre de droit du bureau, non éligible.

B. - Bureaux exécutifs des zones à trois membres élus au vote secret par les conseils de régence qui les nomment en qualité de président, de secrétaire et de trésorier du conseil de régence. Le trésorier doit de préférence être domicilié dans la même localité que l'agent de coordination et il ne doit pas être trésorier d'un comité régional et d'un bureau de conseil de régence de groupe.

L'agent de coordination est membre de droit du bureau, non éligible.

**Annexe à la réglementation des compétitions fédérales**

**CALENDRIER DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES**

**Saison Sportive 1970-1971**

**I. Compétitions ne comportant que des épreuves régionales (Épreuves uniques, Éliminatoires, Finales)**

DATES DES ÉPREUVES					Nombre minimum d'épreuves imposées	Niveau et Degré sélectif des épreuves	Performance exigée de qualification	Nombre maximum de qualifiés
Mini et Maxi Palmarès	Non classés	4 <sup>me</sup> série	3 <sup>me</sup> série	2 <sup>me</sup> degré				
Décisions Des Clubs					4	Décisions Des Clubs	Décisions Des Clubs	Décisions Des Clubs
	Décisions Des Comités				4	Décisions Des Comités	Décisions Des Comités	Décisions Des Comités
		Décisions Des Comités			4	Décisions Des Comités	Décisions Des Comités	Décisions Des Comités
			Décisions Des Comités		4	Décisions Des Comités	Décisions Des Comités	Décisions Des Comités
				Décisions Des Comités	4	Décisions Des Comités	Décisions Des Comités	Décisions Des Comités

**II. Compétitions comportant des épreuves inter-Comités (groupes)**

DATES DES ÉPREUVES 2 <sup>me</sup> série	Niveau et degré sélectif Des épreuves	Performance exigée De qualification	Nombre maximum De qualifiés
Décision des Conseils de Régence des groupes	Deux épreuves uniques Une éliminatoire comités Une finale groupe	Décision des Conseils de Régence des groupes	Décision des Conseils de Régence des groupes

**III. Compétitions comportant des épreuves intergroupes (zones)**

DATES DES ÉPREUVES		Niveau et Degré sélectif des épreuves	Performance exigée de qualification	Nombre maximum de qualifiés
1 <sup>re</sup> série	Série nationale			
Décision des Conseils de Régence des Zones		Deux éliminatoires Comités Deux finales Zone	Décision des Conseils de Régence des Zones	Décision des Conseils de Régence des Zones
	Décision des Conseils de Régence des Zones	Une éliminatoire Comité Une finale Zone	Décision des Conseils de Régence des Zones	Décision des Conseils de Régence des Zones

**IV. Compétitions comportant une épreuve nationale**

DATES DES ÉPREUVES				Niveau et Degré sélectif des épreuves	Performance exigée de qualification			Nombre maximum de qualifiés
Championnat de France	Coupe de France des Clubs	Championnat athlétique national	Jeux de France *		Cadets	Juniors	Seniors	
27 et 28-3-71				Éliminatoires Comités	Décision du Comité Régional			Décision du Comité Régional
17 et 18-4-71				Finale Territoire	1 <sup>re</sup> série Junior	Série Nationale Junior		54 Cadets et 54 Juniors
8 et 9-5-71				Finale Territoire			Série Nationale Senior	90 Seniors
	23 et 24-1-71			Dernières Éliminatoires Comité	Suivant résultats des éliminatoires précédentes			Décision du Comité Régional
	13 et 14-3-71			Finales Zones	Suivant résultats des éliminatoires Comités			Décision du Conseil de Régence de Zone
	22 et 23-5-71			Finale Territoire	Suivant résultats des Finales Zones			6 équipes Cadets - Juniors 12 équipes Seniors
		3 et 4-4-71		Éliminatoires Comités	Décision du Comité Régional			Décision du Comité Régional
		12 et 13-6-71		Finale Territoire	1 <sup>er</sup> degré Junior	Degré Nat. Junior	Degré Nat. Senior	27 Cadets 27 Juniors 27 Seniors
			14-7-71	Finale Territoire	Suivant résultats des éliminatoires Interrégionales			80 Cadets

(\*) *Jeux de France* : Compétition relevant de l'autorité du Comité Olympique Français, organisée par la F.F.H.C. (Comité de Direction et Comités Régionaux, inclus dans les Comités Olympiques Régionaux). Disputée en trois épreuves successives : éliminatoires régionales, éliminatoires interrégionales, finale nationale, et réservée aux Cadets licenciés ou non-licenciés F.F.H.C., sur deux mouvements : arraché, épaulé-jeté.

**Les Clubs ou Comités, désireux d'organiser les Championnats de France 1971 sont priés de faire parvenir leur candidature à la F.F.H.C. pour**

**LE 15 SEPTEMBRE 1970, AU PLUS TARD**

**Championnat de France Juniors : 17 et 18 avril 1971**

**Championnat de France Seniors : 8 et 9 mai 1971**

**V. Compétitions comportant une épreuve internationale**

DATES DES ÉPREUVES					Niveau et Degré sélectif des épreuves	Performance de qualification exigée			
Tournoi International Espoirs	Mémorial Jean Dame	Championnat d'Europe	Championnat Du Monde	Jeux Mediter-ranéens		Cadets	Juniors	Seniors (- 22 ans)	Seniors
28 et 29-11-70					Epreuve unique à Lille	1 <sup>re</sup> série Senior	1 <sup>re</sup> série Senior	1 <sup>re</sup> série Senior	
5 et 6-6-71					Epreuve unique En France	d°	d°	d°	
	5 et 6-2-71				Epreuve unique En France	Série internationale Senior			
		6-6-71			Repêchage	Série internationale Senior			
		20-au 30-6-71			Finale (Sofia)	Série internationale Senior			
			20-8-71		Repêchage	Série internationale Senior			
			18- au 26-9-71		Finale (Lima)	Série mondiale Senior			
				20-8-71	Qualification	Série internationale Senior			
				9 au 16-10-71	Finale (Izmir)	Série internationale Senior			



**RESULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS**

disputée les 1, 2 et 3 Mai 1970 à Lille

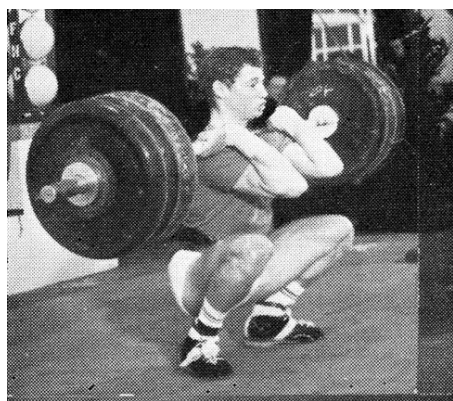
Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Coqs</b>						
1. ERMACORA.....	55 k 500	Vaillante Saint-Quentin	82,500	80, -	100, -	262 k 500
2. CHAVIGNY J.-Cl.....	55 k 600	Et. Club Orléanais	82,500	75, -	102,500	260 k
<b>Poids Plumes</b>						
1. FRANZIL.....	57 k 300	Rueil Athlétic Club	85, -	85, -	110, -	280 k
<b>Poids Légers</b>						
1. DELVALLEZ Daniel .....	66 k 600	A.S.P.T.T. Lille	110, -	100, -	130, -	340 k
2. CHAVIGNY R.....	66 k 600	Et. Club Orléanais	100, -	105, -	125, -	330 k
3. ROIG .....	67 k 300	A. Sète Multisports	105, -	95, -	125, -	325 k
<b>Poids Moyens</b>						
1. LARDIN .....	73 k 400	A.S. Chem. Vénissieux	107,500	105, -	132,500	345 k
2. DELVALLEZ Didier .....	73 k 500	A.S.P.T.T. Lille	110, -	95, -	132,500	337 k 500
3. INDELICATO .....	74 k 700	Halt. Club Nice	102,500	100, -	127,500	330 k
4. DESPECHE .....	74 k 100	Union Athl. Tarbes	97,500	100, -	130, -	327 k 500
4. DULICE.....	75 k	V.G.A. Saint-Maur	105, -	95, -	127,500	327 k 500
N. cl. LAGARRIGUE .....	75 k	Ph. Halt. Cl. Carmaux	95, -	105, -	0, -	—
N. cl. LELAIDIER .....	74 k 500	Gauloise de Montbéliard	100, -	0, -	—	—
N. cl. BEIS .....	74 k 600	P.U.C.	0, -	—	—	—
<b>Poids Mi-Lourds</b>						
N. cl. DEMON .....	82 k	Halt. Club Villefranche	107,500	100, -	0, -	—
<b>Poids Lourds-Légers</b>						
1. CADARS .....	85 k 400	Ph. Halt. Cl. Carmaux	95, -	120, -	140, -	355 k
2. BAILLET .....	85 k 900	Stade Auxerrois	110, -	105, -	135, -	350 k
<b>Poids Lourds</b>						
1. DATTENY.....	105 k	Union Haubourdinoise	122,500	105, -	140, -	367 k 500



RESULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

disputée les 1, 2 et 3 Mai 1970 à Lille

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Coqs</b>						
1. MEURAT.....	56 k	AS. Lille Inter-Entr.	90, -	92,500	110, -	292 k 500
2. FOUGERET.....	55 k 500	Sp. Club Didone	87,500	82,500	112,500	282 k 500
3. MY.....	56 k	Stade Munic. Montrouge	87,500	85, -	105, -	277k 500
4. DECONNINCK.....	56 k	C.O.S. Faches-Thumesnil	90, -	80, -	105, -	275 k
<b>Poids Plumes</b>						
1. LEGUY.....	59 k 700	A.S. Pompiers Nantes	105, -	95, -	130, -	330 k
2. NOURRY.....	60 k	Vaillante Saint-Quentin	97,500	87,500	122,500	307 k 500
3. BOUREAU.....	59 k 400	U.S. Tours	100, -	87,500	117,500	305 k
4. EYRAUD.....	59 k 800	A.S. Chem. Véniissieux	95, -	90, -	117,500	302 k 500
<b>Poids Légers</b>						
1. TAURAN.....	67 k 300	Athl. Club Romanais	120, -	112,500	147,500	380 k
2. ROUCHEL.....	67 k 500	Cl. Halt. Lunéville	105, -	107,500	130, -	342 k 500
3. FRANÇOIS.....	67 k	Sp. Prépa. Olympique	105, -	97,500	127,500	330 k
<b>Poids Moyens</b>						
1. TERME.....	75 k	Athl. Club Montpellier	122,500	137,500	152,500	412 k 500
2. BARROY.....	73 k 900	A.S. Préfecture Police	120, -	125, -	155, -	400 k
3. BLANQUIE.....	73 k 400	A.S.P.T.T. Strasbourg	120, -	120, -	145, -	385 k
4. TROLONG.....	74 k 200	U.S. Toul	110, -	117,500	147,500	375 k
5. KAMINSKI.....	75 k	P.U.C.	117,500	112,500	135, -	365 k
6. FAYARD.....	74 k 800	U.S. Crest.	110, -	110, -	142,500	362 k 500
7. COMBET.....	74 k 700	A.S. Chem. Véniissieux	110, -	105, -	135, -	350 k
N. cl. MALLET.....	75 k	C.O.S. Faches-Thumesnil	122,500	0, -	—	—
<b>Poids Mi-Lourds</b>						
1. ROLLIN.....	82 k	A.S. Préfecture Police	142,500	125, -	162,500	430 k
2. St-MARTORY.....	82 k 500	C.O.S. Faches-Thumesnil	142,500	125, -	152,500	420 k
3. WILCZEWSKI.....	79 k 700	St. Ste-Barbe Gd-Combe	130, -	115, -	150, -	395 k
4. DEMONSEL.....	82 k 200	A. S. Électricité Lille	125, -	117,500	150, -	392 k 500
5. PAUTOT.....	82 k 200	Gaul. Montbéliard	115, -	115, -	155, -	385 k
N. cl. AUBER.....	80 k	St. Porte Norm. Vernon	145, -	120, -	0, -	—
<b>Poids Lourds-Légers</b>						
1. STEINER.....	89 k 900	A.S. Préfecture Police	155, -	140, -	175, -	470 k
2. GOURRIER.....	88 k 400	V.G.A. Saint-Maur	140, -	145, -	180, -	465 k
3. DECUGNIÈRES.....	89 k 600	Société Montmartroise	135, -	127,500	165, -	427 k 500
4. CAZEAUX.....	89 k 300	Cl. Cult. St-Médard	140, -	125, -	160, -	425 k
3. ZAGO.....	87 k 900	M.J.C. Chambéry	130, -	105, -	140, -	375 k
<b>Poids Lourds</b>						
1. FOULETIER.....	108 k 800	A.S. Chem. Véniissieux	165, -	145, -	180, -	490 k
2. DELPUECH.....	106 k 200	Athl. Club Montpellier	135, -	137,500	160, -	432 k 500
3. HABIERA.....	99 k	Cl. Halt. Creil	137,500	132,500	160, -	430 k
4. REMY.....	108 k 400	Halt. Club Nice	132,500	120, -	170, -	422 k 500
<b>Poids Super-Lourds</b>						
1. LÉVECQ.....	110 k 200	Sp. CL Loos	155, -	132,500	190, -	477 k 500
2. MICHON.....	110 k 200	Cl. Cult. Reims	150, -	140, -	185, -	475 k



Le « léger » CHAVIGNY.  
Un an d'haltérophilie  
et déjà 2° au Championnat de France

CENTRE DE VACANCES SPORTIVES

(dernier appel)

Il reste des places disponibles au Centre de Vacances Sportives de l'ue d'Oléron, soit :

1° - neuf chambres de quatre lits à Fort Panorama du 13 au 31 Juillet ;

2° - deux chambres de quatre lits et neuf lits en chambre collectives à Bonnemie du 23 Juillet au 31 Août.

Je précise que j'ai pu obtenir une participation de l'Etat de 50 % des frais de voyage et de 7 F par jour sur le prix de la pension journalière de 17 F pour les licenciés à la F.F.H.C.

Les entraîneurs et athlètes, mariés ou célibataires désireux de profiter de cette formule attrayante de « libre service » d'entraînement doivent adresser leur demande d'admission au secrétariat fédéral en indiquant la période de leur séjour.

C. Taillefer

Dans nos

**COMITÉS  
RÉGIONAUX**

**COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE**

**Coupe d'Île-de-France 2<sup>e</sup> série  
par équipes (7 hommes : 535 k)**

1<sup>er</sup> S.C. Neuilly I. - Cozeret J.-C., Guémar, Pintasilgo, Perelmann, Duchamp, Mené, Dariotis = 2.180 k.

2<sup>e</sup> S.A. Montmartroise. - Bretagne, Laving, Le-grand M., Alfonso, Muller, Ruffinel, Costedoat = 2.150 k.

3<sup>e</sup> S.A. Enghien. - Courtois, Poncet, Fourrier J.-P., Cosson, Fouilleul, Artaux, Camtuel = 2.067 k 500.

4<sup>e</sup> U.S. Métro Tr. - David, Dener, Debureaux, Ferreira, Ricoul Cl., Ehlé, Georget = 2.055 k.

5<sup>e</sup> Paris U.C. - Bordet, Parageau, Bertrand, Jacoby, Beis, Fritz, Kahabèche = 2.002 k 500.

6<sup>e</sup> S.C. Neuilly II. - Vial, Cozeret M., Leduc, Ghoumari, Lebreton, Capitaine, Colinet = 1.955 k.

7<sup>e</sup> C.S.M. Pantin. - Aner R., Pontello, Pradal, Aner F., Lévesque, Pardonnet, Lebailly = 1.915 k.

8<sup>e</sup> S.M. Montrouge. - Bary, Bully, Le Gloanec, Le Gras, Rousseaux, Chouteau, Devred = 1.900 k (un des athlètes de ce Club a fait un zéro à l'épaulé-jeté).



**MAÎTRE  
TAILLEUR  
DES  
ATHLÈTES  
et des Sportifs**

« à présent style effilé »



à Polyclète

le génie  
de sculpter le Doryphore  
et à Malian

l'art  
d'habiller les athlètes

LES PLUS BELLES  
DRAPERIES  
AUX RICHES COLORIS  
COUPE MODERNE BASÉE  
SUR VOTRE MORPHOLOGIE  
TRAVAIL GRANDE MESURE  
ARTISANALE  
COSTUMES  
PURE LAINE PEIGNÉE  
DEPUIS 6 00 F 00



**G. MALIAN**

33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9<sup>e</sup>  
Tél. : 874 35-02

OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE



**RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU TOURNOI DES CLUBS**

disputée les 18 et 19 Avril 1970

Noms des concurrents	Poids de corps	Arraché deux bras	Épaulé jeté	Total	Performances nettes
<b>Division « EXCELLENCE » à Romans</b>					
1 <sup>er</sup> : A.S. Cheminots Vénissieux					
DESCHAMPS.....	81 k	110, -	140, -	250 k	1365 k 500
LARDIN.....	73 k	102,500	130, -	232 k 500	
MULLER.....	67 k	102,500	125, -	227 k 500	
MICOLLET.....	85 k	122,500	145, -	287 k 500	
				977 k 500	
2 <sup>e</sup> : Athlétic Club Montpellier					
PARE.....	71 k 300	80, -	105, -	185 k	1333 k 900
DELPUECH.....	106 k	135, -	150, -	285 k	
TERME.....	78 k	137,500	160, -	297 k 500	
BELEN.....	56 k 500	85, -	105, -	190 k	
				957 k 500	
3 <sup>e</sup> : Union Sportive Toul					
MELIN.....	71 k 300	92,500	117,500	210 k	1328 k 500
THOUVENIN.....	75 k	92,500	117,500	210 k	
TROLONG.....	75 k 900	115, -	145, -	260 k	
HOUIN.....	77 k 300	112,500	135, -	247 k 500	
				927 k 500	
4 <sup>e</sup> : Club Culturiste Saint-Médard-en-Jalles					
SAYNAC.....	73 k 300	95, -	120, -	215 k	1314 k 100
BOINOT.....	66 k 300	75, -	100, -	175 k	
DUPAU.....	64 k 200	100, -	125, -	225 k	
CAZEAUX.....	92 k 900	132,500	160, -	292 k 500	
				907 k 500	
5 <sup>e</sup> : Stade Porte Normande Vernon					
BERTIN.....	72 k	85, -	115, -	200 k	1305 k
RENAULT B.....	88 k	100, -	137,500	237 k 500	
AUBER.....	79 k 500	117,500	155, -	272 k 500	
RENAULT A.....	78 k	107,500	122,500	230 k	
				940 k	
6 <sup>e</sup> : Haltérophile Club Nice					
LOPEZ.....	82 k 700	120, -	145, -	265 k	1290 k
INDELICATO.....	75 k 600	92,500	120, -	212 k 500	
BULGARIDHES.....	66 k 400	80, -	117,500	197 k 500	
REMY.....	107 k 800	120, -	160, -	280 k	
				955 k	
<b>Division « HONNEUR », à Amiens</b>					
1 <sup>er</sup> : Athlétic Club Romanais					
TAURAN.....	66 k 500	105, -	142,500	247 k 500	303 k
PAYEN.....	61 k 600	85, -	105, -	190 k	
BERRUYER.....	61 k 400	87,500	112,500	200 k	
EYBERT.....	72 k 700	85, -	105, -	190 k	
				827 k 500	
2 <sup>e</sup> : La Gauloise de Montbéliard					
PAUTOT.....	84 k	112,500	150, -	262 k 500	281 k 300
BEUCLER.....	65 k 300	92,500	120, -	212 k 500	
GIROD.....	61 k 300	90, -	115, -	205 k	
ZENNER.....	61 k	62,500	80, -	142 k 500	
				822 k 500	
3 <sup>e</sup> : A.S.P.T.T. Strasbourg					
GAERTNER.....	67 k 500	82,500	105, -	187 k 500	277 k 100
ULRICH.....	69 k 500	97,500	122,500	220 k	
BLANQUIE.....	74 k 500	115, -	145, -	260 k	
RUFFENACH.....	52 k 400	62,500	75, -	137 k 500	
				805 k	
4 <sup>e</sup> : Association Saint-Jean Nogent-le-Rotrou					
LETOURNEUR.....	74 k 800	110, -	142,500	252 k 500	267 k 900
PLOT.....	74 k 900	105, -	125, -	230 k	
DIQUET.....	58 k 700	70, -	90, -	160 k	
RIGOT.....	68 k 800	80, -	100, -	180 k	
				822 k 500	

Noms des concurrents	Poids de corps	Arraché deux bras	Epaulé jeté	Total	Performances nettes
<b>5<sup>e</sup> : Union Athlétique Tarbaise</b>					
DIGNAN .....	56 k 500	80, -	110, -	190 k	
LATRILLE .....	65 k 800	80, -	112,500	192 k 500	
PETITJEAN .....	77 k 100	95, -	115, -	210 k	
DESPECHE.....	73 k 900	95, -	120, -	215 k	
				<u>807 k 500</u>	260 k 900
<b>6<sup>e</sup> : Amiens Sporting Club</b>					
MAIER .....	76 k 400	122,500	152,500	275 k	
HORUS.....	68 k 700	97,500	0, -	97 k 500	
GRICOURT .....	68 k 900	87,500	105, -	192 k 500	
DELPUECH .....	64 k 500	70, -	97,500	167 k 500	
				<u>732 k 500</u>	173 k 500
<b>Division « PROMOTION » à Reims</b>					
<b>1<sup>er</sup> : Judo Club Perpignan</b>					
CASASAYAS.....	79 k 300	100, -	125, -	225 k	
ASPART.....	61 k 400	95, -	120, -	215 k	
DUCHAND .....	59 k 300	65, -	87,500	152 k 500	
CAPARROS.....	60 k 600	80, -	105, -	185 k	
				<u>777 k 500</u>	256 k 300
<b>2<sup>e</sup> : Étudiants Club Orléanais</b>					
MILLET.....	89 k	100, -	127,500	227 k 500	
CHAVIGNY .....	57 k 200	80, -	105, -	185 k	
BARGE .....	77 k 200	85, -	120, -	205 k	
BELLEVILLE .....	72 k 200	95, -	130, -	225 k	
				<u>842 k 500</u>	251 k 300
<b>3<sup>e</sup> : Sporting Club Navis Grenoble</b>					
BALBO .....	71 k 800	70, -	95, -	165 k	
DURAND.....	75 k 200	107,500	132,500	240 k	
BORTOT.....	66 k 600	90, -	110, -	200 k	
GOMEZ.....	77 k 600	97,500	130, -	227 k 500	
				<u>832 k 500</u>	250 k 100
<b>4<sup>e</sup> : Celtique de Montdidier</b>					
DUPUIS.....	79 k 800	100, -	135, -	235 k	
GARET .....	73 k 400	82,500	110, -	192k500	
MARGALLET .....	74 k 500	90, -	120, -	210 k	
BATICLE .....	67 k 500	82,500	110, -	192 k 500	
				<u>830 k</u>	239 k 600
<b>5<sup>e</sup> : Stade Auxerrois</b>					
ARCHENAUULT .....	72 k 500	72,500	105, -	177 k 500	
PICARD .....	78 k 400	95, -	115, -	210 k	
HUGUES .....	63 k 600	85, -	110, -	195 k	
BAILLET.....	85 k 600	110, -	130, -	240 k	
				<u>822 k 500</u>	222 k 300
<b>6 : Maison des Jeunes de Chambéry</b>					
CHEVALIER .....	75 k 500	95, -	120, -	215 k	
ZAGO .....	86 k 300	0, -	140, -	140 k	
TOUR.....	82 k 500	102,500	135, -	237 k 500	
TOUCHARD.....	87 k 900	87,500	115, -	202 k 500	
				<u>795 k</u>	130 k 600
<b>Division « JUNIORS » à Clermont-l'Hérault</b>					
<b>1<sup>er</sup> : La Gauloise de Montbéliard</b>					
BRÉTIGNIER .....	86 k 700	97,500	125, -	222 k 500	
LELAIDIER .....	75 k 500	100, -	125, -	225 k	
FOUREL.....	65 k 500	77,500	105, -	182 k 500	
HUM.....	60 k 200	70, -	90, -	160 k	
				<u>790 k</u>	214 k 200
<b>2<sup>e</sup> : Clermont-Sports</b>					
BRUN P.....	74 k 800	90, -	110, -	200 k	
COLLADOS .....	57 k	75, -	100, -	175 k	
REBOUL .....	64 k 700	65, -	95, -	160 k	
VERDIER .....	61 k 200	65, -	95, -	160 k	
				<u>695 k</u>	179 k 600

**CHAMPIONNATS DE GUYENNE**

**Juniors**

*Poids Mouches.* - 1<sup>er</sup> Bonnet (Jeunes St-Augustin, Bordeaux) : 162 k 500 - 2<sup>e</sup> Cosnard D. (Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles) : 142 k 500.

*Poids Coqs.* - 1<sup>er</sup> Dufau (Jeunes Saint-Augustin Bordeaux) : 180 k - 2<sup>e</sup> Tardy (Jeunes St-Augustin Bordeaux) : 175 k.

*Poids Plumes.* - 1<sup>er</sup> Jacob (Jeunes St-Augustin Bordeaux) : 240 k.

*Poids Légers.* - 1 Dalché (Jeunesses Laïques Républic. Marmande) : 247 k 500 - 2<sup>e</sup> Nuniez (Monrepos Olymp. Floirac) : 237 k 500 - 3<sup>e</sup> Drouillet (Jeun. Laïques Républicaines Marmande) 207 k 500.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> Benedet (Jeunesses Laïques Républic. Marmande) : 257 k 500.

*Poids Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Neycensas (Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles) : 257 k 500.

*Poids Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Marchenay (Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles) : 205 k.

**Seniors**

*Poids Coqs.* - 1<sup>er</sup> Aufrère (Union Athlétique Cubzac) : 187 k 500.

*Poids Plumes.* - 1<sup>er</sup> Demanes (Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles) : 240 k.

*Poids Légers.* - 1<sup>er</sup> Dupau (Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles) : 327 k 500 - 2<sup>e</sup> Laporte (Monrepos Olympique Floirac) : 240 k - 3<sup>e</sup> Cantinole (Jeunesses Laïques Républicaines Marmande) : 225 k.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> Saynac (Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles) : 297 k 500 - 2<sup>e</sup> Conilh (Jeunesses Laïques Républicaines Marmande) : 290 k.

*Poids Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Ortiz (A.S. Préparation Olymp. Midi Bardeaux) : 330 k.

*Poids Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Cazeaux (Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles) : 427 k 500.

*Poids Lourds.* - 1<sup>er</sup> Duverger (Union Athlétique Cubzac) : 252 k 500 - 2<sup>e</sup> Vironneau (Union Athlétique Cubzac) : 252 k 500.

*Poids Super-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Segonzac (A.S. Préparation Olympique Midi Bordeaux) : 427 k 500.

\*\*\*

**COMITE DU POITOU**

**Résultats de la Coupe**

**Poitou - Charentes Juniors**  
disputée le 8 Mars 1970 à La Rochelle  
Salle de l'Institut Culturiste Rochelais

Classement d'après la Table Roudet :

*Institut Culturiste Rochelais.* - Gendron : 241 pts - Ledeuil : 284 pts - Rousseau : 232,5 pts. - Total : 798 points.

*Haltérophile Club Rochelais.* - Moulinec : 152,5 pts - Gobin : 215 pts - Normandin : 215 pts - Total : 778 points.

*S.A.S. Niortais.* - Maudet J.-L. : 305 pts - Puyraveau : 225 pts - Baudouin : 231 pts. - Total : 761 points.

*Institut Culturiste Rochelais n° 2.* - Bouchet : 234 pts - Bourdassol : 229 pts - Moiseau : 259 pts. - Total : 722 points.

*C.S.A.C. Châtellerault.* - Lachaud : 235 pts - Rangier : 207 pts - Roche : 217 pts. - Total : 659 points.

*Sculptural Club Niortais.* - Fouillet : 227 pts - Guillier : 207 pts - Ragueneau : 205 pts. - Total : 639 points.

*A.H.C. Rochelais.* - Neveu : 204 pts - Marius : 229 pts - Cellérier : 196 pts. - Total : 629 points.

## Nos joies, nos peines...

### Naissances

Le Comité d'Auvergne nous fait savoir que Bernard Paquet, l'excellent Poids Lourd-Léger de la Montluçonnaise est l'heureux père d'un petit garçon.

Nous apprenons également la naissance, au foyer de l'entraîneur et athlète du Club Haltérophile de Libercourt : Czaplicki, d'une petite fille prénommée Valérie.

Nos compliments aux heureux parents et vœux de bonheur aux bébés.

### Mariages

Notre ancien Champion de France et d'Europe Jean Debuf a marié son fils Jean avec Mlle Monique Martin.

La cérémonie a été célébrée le 30 Mars en l'église de Lambersart.

Nous sommes heureux de lui présenter nos plus vives félicitations et adressons nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Le Club « La Mulhouse » a le plaisir de nous faire part du mariage de son athlète Jean-Louis Grunewald avec Mlle Yvonne Kaufmann.

L'Association Sportive de Monaco nous annonce le mariage de Christian Casanova avec Mlle Françoise Bonavita.

A ces jeunes époux, nous présentons nos vœux les plus sincères.

### Vœux de rétablissement

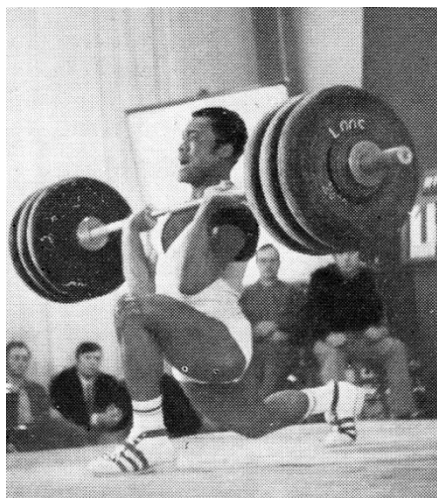
Nous apprenons que M. Huppert, Président du Club Sportif de Montois-la-Montagne a été victime d'un grave accident de la circulation. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

### Nécrologie

Le 6 Avril dernier, René Zensen, Athlète et Entraîneur de l'A.O.C. Petite-Rosselle, victime d'un accident au fond de la mine où il travaillait, était mortellement blessé.

Nous présentons nos plus vives condoléances à la famille, au Club, au Comité de ce sympathique haltérophile qui ne laisse que des regrets. Il avait su, grâce à son dévouement et à son travail, gagner l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

René Zensen était âgé de 28 ans.



Un bel épaulé en fente de TAURAN, avec une charge de 150 k.

Tentative de record  
... malheureusement manquée au jeté

Noms des concurrents	Poids de corps	Arraché deux bras	Epaulé jeté	Total	Performances nettes
<b>3<sup>e</sup> : A.S. Domfrontaise</b>					
RUGEL.....	66 k	67,500	97,500	165 k	
DELAUNAY.....	65 k 700	67,500	90, -	157 k 500	
PRUD'HOMME.....	83 k	92,500	122,500	215 k	
ROULLIN.....	82 k 300	85, -	115, -	200 k	
				737 k 500	142 k 300
<b>4<sup>e</sup> : Club Sportif d'Alençon</b>					
CHANDAVOINE.....	64k 800	65, -	90, -	155 k	
TRIBOTTE.....	65 k 600	65, -	90, -	155 k	
LEFROU D.....	72k200	85, -	115, -	200 k	
LEFROU P.....	68 k 600	70, -	92,500	162 k 500	
				672 k 500	130 k 100
<b>5<sup>e</sup> : Haltéro Club Palavas-les-Flots</b>					
RUIZ.....	69 k 200	75, -	95, -	170 k	
GUY A.....	60 k 700	65, -	95, -	160 k	
GUY D.....	68 k 900	70, -	95, -	165 k	
GAYRAUD.....	63 k 300	60, -	90, -	150 k	
				645 k	120 k 800
<b>6<sup>e</sup> : Union Sportive de la Cotonnière de Moislains</b>					
ZNATCHKO.....	71 k 600	57,500	75, -	132 k 500	
KOWALCZUCK.....	58 k 600	62,500	82,500	145 k	
PAEZ.....	59 k 200	77,500	100, -	177 k 500	
VANÈGUE.....	59 k	65, -	90, -	155 k	
				610 k	113 k 200

## Stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

C.R.E.P.S. de Strasbourg du 3 au 8 Février 1970  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

CASIER.....	A.S.P.T.T. Nancy
LELAIDIER.....	La Gauloise de Montbéliard
RUFFENACH Patrick.....	A.S.P.T.T. Strasbourg
JUNG Robert.....	U.S. Petite-Rosselle

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré

BARTHEN Jean-Paul.....	U.S. Petite-Rosselle
DEMSKI.....	A.S.P.T.T. Nancy
DUPUIT André.....	Club Culturiste de Reims
FISCHER Guy.....	A.S.P.T.T. Nancy
GAERTNER Jean-Pierre.....	A.S.P.T.T. Strasbourg
JUNG Roland.....	U.S. Petite-Rosselle
KLEIN Charles.....	Club Sportif Montois-la-Montagne
KORMANN Gérard.....	M.J.C. Andlau
FUSIL Roland.....	Club Haltéroph. Charleville Mézières
LAMBERT Michel.....	Alliance Sportive Sainte-Savine
LEFEVRE Jean-Pierre.....	Club Culturiste de Reims
PAUTOT Gilbert.....	La Gauloise de Montbéliard
SCHIVI Jean-Paul.....	A.S.P.T.T. Nancy
TISSSET Didier.....	Club Haltéroph. Charleville Mézières
POINSIGNON Alain.....	U.S. Wittenheim
SERKIZ Jean.....	Troyes Omnisports
DESCARNONCLE Maurice.....	Troyes Omnisports

C.R.E.P.S. de Voiron du 7 au 13 Février 1970  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

CARCEL Marc.....	A.S.P.T.T. Vienne
CATARINETTI Roland.....	A.S.P.T.T. Vienne
FAURE Henry.....	A.S.C.E.A. Pierrelatte
LEPLAT Roger.....	A.S.C.E.A. Pierrelatte
DE BELVAL Georges.....	Jeune France de Bourgoin-Jallieu
MUNOZ Robert.....	Stade Sainte-barbe Grand-Combe

Nîmes du 19 au 21 Février 1970  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

BEDOS Serge.....	Comité Chemin Bas Avignon Nîmes
DELVAS Daniel.....	Comité Chemin Bas Avignon Nîmes
GIROS Jean.....	M.J.C. Servian
WILCZEWSKI Gérard.....	Stade Sainte-barbe Grand-Combe
CIANTAR Daniel.....	AS. Municipale Nîmes

# Partie

## Officielle

### PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION

#### et des PRÉSIDENTS des COMITES RÉGIONAUX

du 11 Avril 1970

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Ammar, J. Asso, R. Baillet, J. Bertholet, J.-P. Burucoa, R. Coret, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguiaire, C. Favrou, R. Gerber, R. Gourhand, L. Guillier, R. Lévecq, J.-P. Mangin, B. Moulin, P. Parot, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM. R. Auber : Président du Comité des Flandres, A. Coret : Président du Comité de Champagne, B. Renault : Président du Comité de Haute-Normandie, R. Tournier : Président du Comité d'Île-de-France, R. Poulain : Président de la Commission Sportive, MM. C. Taillefer, Directeur technique National, G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. H. Cazeaux, R. Keraudren, R. Moreau, Di Césaire : (Président du Comité de Lorraine).

En déclarant la séance ouverte, le Président rappelle que, lors de la dernière réunion du 31 Janvier, il avait souhaité un prompt rétablissement à deux membres malades.

En ce qui concerne M. Cazeaux, son état s'améliore quant à M. Jean Dame, la triste nouvelle de sa mort est connue de tous et il demande à son intention quelques instants de recueillement.

Puis, M. Bovi remercie M. Auber qui, malgré une très récente opération, a tenu à être aujourd'hui parmi ses collègues.

Avant que ne commencent les délibérations, le Président demande au Comité cc Direction de se prononcer sur les deux cas suivants qu'il n'a pas voulu trancher seul, avant la réunion

1) Remplacement à cette réunion de M. Lebret, Président du Comité de Bretagne, à sa demande, par M. Maier, agent de coordination de sa zone.

2) Demande de M. Coret, nouvellement élu Président du Comité de Champagne en remplacement de M. Chorques démissionnaire, de se faire assister de l'agent de coordination de sa zone M. Michon.

Le Comité de Direction n'émet aucune opposition en ce qui concerne le Comité de Bretagne mais, pour la Champagne, il ne peut accepter deux représentants par Comité.

Le Président en profite pour dire que la place des agents de coordination peut se concevoir au Comité de Direction, comme celle de MM. Taillefer et Lambert, et demande à ses collègues s'ils seraient d'accord pour les laisser ultérieurement assister aux réunions sans toutefois prendre part aux décisions.

Le Comité de Direction donne avis favorable à cette suggestion mais à condition de ne convoquer les agents de coordination qu'en fonction de l'ordre du jour.

Le Président annonce la démission de M. Firmin de toutes ses fonctions au sein de la Fédération. Sa démission est acceptée.

M. Firmin ayant également démissionné de la Présidence du Comité du Languedoc, est remplacé à celle-ci par M. Beauverger.

LEROUGE Jean-Jacques .....	A.S. Municipale Nîmes
MOUMARD Gérard .....	Comité Chemin Bas Avignon Nîmes
DELPUECH Jean-Claude .....	Athlétic Club Montpelliérain
BELEN Henri .....	Athlétic Club Montpelliérain
BENOIT Guy .....	Athlétic Club Montpelliérain
PLACIDE Albert .....	Athlétic Club Montpelliérain

#### Stages de week-end Montauban, Mars 1970 Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

DELMAS Bernard .....	Haltérophile Club de Montauban
CAUSSENARD Michel .....	Haltérophile Club de Montauban
FAURE André .....	Haltérophile Club de Montauban

#### Amiens du 2 au 7 Mars 1970 Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

CALCOEN Jean-Marie .....	Olympique Grande-Synthe
TERRENG Claude-Jacques .....	Cercle Halt. Musc. Creillois
BURKLE Roger .....	Club Léo-Lagrange Colombelles
BATICLE Bertrand .....	Celtique de Montdidier
MARCHAIS Alain .....	Union Sportive de Tours
BOUDET René .....	Club Léo-Lagrange Colombelles
FOUCHER Jean-Jacques .....	Maison des Jeunes d'Elbeuf
VINCENT Jacky .....	Amiens Sporting Club
GRAIN Dominique .....	Maison des Jeunes d'Elbeuf
LEFROU .....	Club Sportif d'Alençon
BENARD Henri .....	Amiens Sporting Club

#### Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré

GAURAT Jacques .....	E.S. Viry-Châtillon
LECOLLEN Michel .....	Maison des Jeunes d'Elbeuf
HORUS Michel .....	Amiens Sporting Club
PICHEROT Rémy .....	Maison des Jeunes d'Elbeuf
BAUDET Alain .....	Sporting Club du Val d'Oise Pontoise
BARDET Michel .....	A.S. Prépa. Olymp. Tours
HELLOCO Noël .....	Haltéroph. Club Léo-Lagrange Colombelles
MARGALLE Jean-Pierre .....	Celtique de Montdidier
PERRET Jean-Claude .....	École de Métiers E.D.F. Soissons-Cuffies

#### Aix-en-Provence du 9 au 13 Mars 1970 Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

MALINOWSKI Joseph .....	A. Saint-Jean-d'Aubusson
POVER José .....	Maison des Jeunes Monnaie Romans
INDELICATO Pierre .....	Haltérophile Club de Nice
VINCENT Emile .....	Haltérophile Club de Nice
SOL Guy .....	A.S. des Cheminots de Béziers
SAYNAC Daniel .....	Club Cult. Saint-Médard-en-Jalles
ARGIOLAS Victor .....	M.J.C. Cavaillon
BEAUVERGER André .....	A.S. des Cheminots de Béziers
BOUCARD Yves .....	Halt. Club Cult. Aix
ASENSI Christian .....	Haltérophile Club de Nice
CURETTI Francis .....	Association Sportive de Monaco
PARE Christian .....	Athlétic Club Montpelliérain
LATRILLE Jean-Pierre .....	Union Athlétique Tarbaise

#### Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré

DELPUECH Jean-Claude .....	Athlétic Club Montpelliérain
CHEVALLIER Pierre .....	M.J.C. Chambéry
PEJROLO Albert .....	Entente Sportive Saint-Martin-d'Hères
IZERABLE Jean .....	Union Gymnique Athlétique Péageoise
ZAGO Pierre .....	M.J.C. Chambéry
TAURAN Alexis .....	Athlétic Club Romains
WILCZEWSKI Gérard .....	Stade Sainte-barbe la Grand-Combe
DELVAS Daniel .....	Comité Chemin Bas Avignon Nîmes
GARCIA Alfred .....	Union Sportive Artistique Marine Toulon
SANCHEZ Maurice .....	Athlétic Club Montpelliérain
GROSSO .....	Association Sportive de Monaco
MARTY Guy .....	A.S. Decazeville
APPARUIT Jean-Marc .....	Comité Chemin Bas Avignon Nîmes
GALLEANO Robert .....	U.S. Cheminots de Marseille
DUDORET André .....	M.J.C. Chambéry
MALLEY Jean .....	A.S. Saint-Jean-d'Aubusson
SALIDU Noël .....	Boxing Club Briviste
SALIDU Albert .....	Boxing Club Briviste
GAIMO Daniel .....	Club Halt. Cult. Marignane
DUCCOURTIOUX .....	A.S. Saint-Jean-d'Aubusson
MONNERIE André .....	A.S. de Cadarache
TEYSSIER Denis .....	M.J.C. Avignon
MOUMARD Gérard .....	Comité Chemin Bas Avignon Nîmes
SARDA Yvon .....	Halt. Club Orange
ARMAND Yves .....	M.J.C. Avignon
BARTHELEMY André .....	M.J.C. Avignon
SEIGNOUR Aimé .....	H.C. Noves
PETRUCCI René .....	Haltérophile Club de Marseille
CHAPPIN Jean-Pierre .....	Club Héraclès
FEUILLADIEU Georges .....	M.J.C. Avignon

Strasbourg du 9 au 14 Mars 1970  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

BUATOIS Jean-Louis .....	A.S.P.T.T. Nancy
RIBEIRO Francis .....	Strasbourg Étudiants Club
CONE Gérard .....	A.S.P.T.T. Nancy
ARBOGAST René .....	S.A. Kœnigshoffen
ARCEN Michel .....	Les Bleus de Bar
ARCEN Patrice .....	Les Bleus de Bar
MELIN Gérard .....	U.S. Toul
STROH Gérard .....	Amitié Lingolsheim
SCHAEFFER Robert .....	S.A. Kœnigshoffen
REUTENAUER Auguste .....	Avenir de Durstel

C.R.E.P.S. de Montry du 23 au 28 Mars 1970  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

BOURSEAUD .....	Club Culturiste Avonnais
CAMTUEL .....	Société Athlétique d'Engnien
COMBE .....	A.S.P.T.T. Paris
DESCHAMPS .....	Étudiants Club Orléanais
FAUCHER .....	Rueil Athlétique Club
FRANZIL .....	Rueil Athlétique Club
GOUTHEUX .....	Paris Université Club
GUEREAU .....	Union Sportive de Méry-sur-Oise
LAMBERT .....	A.S.P.T.T. Paris
LEONARD .....	A.S.P.T.T. Paris
RIVIÈRE .....	Paris Université Club
BENADERETTE .....	Asnières Sports

Hyères du 23 au 27 Mars 1970  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

GAIN .....	Club Culturiste Physique Toulonnais
CHEVALEAU .....	Club Culturiste Physique Toulonnais
HUSSO .....	U.S. La Crau
COSTA .....	Omnisports Hyérois
GUENNOC .....	U.S. Artistique Marine Toulon
MORET .....	Club Sportif et Culturel Farledois
LABARCA .....	Club Sportif et Culturel Farledois
LE FOURN .....	U.S. La Crau
PHILIPPO .....	Club Culture Physique et Haltér. Hyérois

Toulouse du 23 au 28 Mars 1970  
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

CAVENTOU Serge .....	Haltéro Club Figeacais
SCHMITT Armand .....	M.J.C. Cahors
CYGANKIEWICZ Richard .....	Académie des Sports Decazeville
DABLANC Alain .....	M.J.C. Cahors
GUIBAUD Alain .....	Sports Olympique Révélois
LARRIEU André .....	Club Halt. Cult. Toulousain
COIN Eugène .....	M.J.C. Cahors
CADARS Bernard .....	Physic Haltéro Club

- ✓ N° 3 844 - Union Sp. Houlgataise (Basse-Normandie) ;
- ✓ N° 3 845 - Club Aynacois d'Haltérophilie et de Culturisme (Pyrénées).

Le Comité de Direction homologue également le changement de titre de l'Amicale des Anciens Élèves de Montdidier qui devient : Le Celtique de Montdidier.

**HOMOLOGATION DE RECORDS.** - Avant d'homologuer les records, le Président tient à faire une mise au point sur les records « Lourds » et « Super-Lourds ».

Il précise que la F.F.H.C. avait envisagé d'adopter la ligne de conduite de la F.H.I., c'est-à-dire que les records « Lourds » étant passés en « Super-Lourds », c'est dans la catégorie « Lourds » qu'ils devaient être établis.

Aucun record n'ayant été battu à un Poids de corps supérieur à 110 k, le Comité de Direction décide que les records seront enregistrés dans la catégorie dans laquelle ils ont été battus.

Une lettre de l'A.S. Cheminots de Vénissieux relative aux records par équipes sur 7 ou 9 catégories est ensuite examinée mais le Comité de Direction confirme sa décision du 31 Janvier.

Les records de France haltérophiles et culturistes sont ensuite homologués (Tableau annexé au présent procès-verbal).

**PLAN D'ACTION DE LA 2<sup>e</sup> SAISON SPORTIVE DU PLAN QUADRIENNAL.** - Avant d'attaquer la discussion du plan proprement dit, le Président donne connaissance du coût des compétitions suivant une évaluation qui a été faite afin de savoir ce que la trésorerie fédérale pourra prendre en charge.

Il donne un aperçu des sommes qu'il propose d'attribuer aux différentes compétitions.

Il est à noter que le Championnat des Comités ne pourra être financé par la Fédération mais il pourra être laissé à l'initiative des Comités.

En ce qui concerne le Tournoi des Clubs, M. Gourhand, Président de la Commission des Provinces, fait remarquer que sur 23 Comités consultés, sept seulement ont répondu.

Six Comités désirent conserver la formule actuelle : le Dauphiné-Savoie, la Côte d'Azur, la Picardie, le Limousin, le Lyonnais, la Basse-Normandie.

Un seul l'Île-de-France, est partisan de la formule proposée par la Commission Sportive.

M. Bovi soumet à l'approbation du Comité de Direction les différents articles de la réglementation des compétitions fédérales.

En ce qui concerne la Coupe de France des Clubs, M. Poulain explique que la formule de trois hommes, trois mouvements, a été retenue par la Commission Sportive parce qu'elle est simple.

M. Taillefer prévoit que le Congrès de Munich supprimera le développé et que nous devons dès maintenant, adopter la formule sur deux mouvements.

M. Poulain trouve, au contraire, qu'il n'est pas bon d'anticiper et qu'il faut tenir compte du développé tant que sa suppression n'est pas intervenue.

D'autre part, la question de savoir si un Junior peut faire partie de l'équipe anime la discussion.

Afin de départager les différentes personnes qui ont pris la parole, entre autres M.M. Tournier, Renault, Ammar, Maier, Moulin, Bertholet, le Président décide de faire voter pour ou contre le texte proposé par la Commission Sportive.

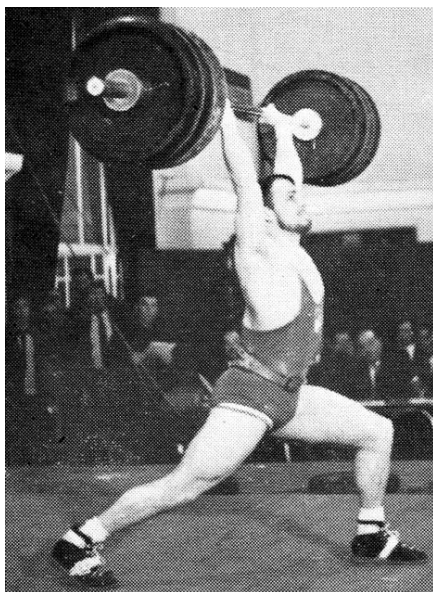
M. Chorques démissionnaire de son poste de Président du Comité de Champagne, est remplacé par M. André Coret.

M. Bovi félicite M. Beauverger et M. Coret de leur récente élection.

Le procès-verbal du Comité de Direction du 31 Janvier est ensuite approuvé à l'unanimité.

**DEMANDES D'AFFILIATION.** - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 835 - Sporting Club Notre-Dame à Strasbourg (Alsace) ;
- ✓ N° 3 836 - Union Sportive Ouvrière Dijonnaise (Bourgogne) ;
- ✓ N° 3 837 - Association Sportive des P.T.T. de Privas (Dauphiné-Savoie) ;
- ✓ N° 3 838 - Club Haltérophile de St-Baldolph (Dauphiné-Savoie) ;
- ✓ N° 3 839 - Association Sportive Vendinoise (Flandres) ;
- ✓ N° 3 840 - Haltérophile Cl. Hazebrouckois (Flandres) ;
- ✓ N° 3 841 - Foyer Socio-éducatif du Lycée Technique Durian (Île-de-Fr.) ;
- ✓ N° 3 842 - Association Sportive des P.T.T. Paris (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3 843 - Club Omnisports d'Amélie-les Bains - Palalda (Languedoc) ;



**L'ainé des frères DELVALLEZ**  
vainqueur de la catégorie Légers Juniors  
avec l'excellent total de 340 k.

— Sur 19 votants : 9 sont pour,  
10 sont contre.

Le vote porte ensuite sur une nouvelle formule du Tournoi.

La formule proposée 4 hommes sans obligation de Juniors, sur deux mouvements, est acceptée par 12 oui sur 19 votants.

Les autres voix sont réparties comme suit :

5 non 2 bulletins blancs.

La réglementation du Championnat de France des Comités n'est acceptée que s'il trouve un financement en dehors de la Fédération. Si celui-ci n'est pas assuré, un classement sera effectué d'après les résultats communiqués par les Comités Régionaux qui établiront la performance de leur équipe d'après les éliminatoires du Championnat de France en modifiant éventuellement les catégories.

En ce qui concerne le nombre minimum d'épreuves, celui-ci est modifié pour tenir compte du seul financement possible.

L'ensemble du plan étant ainsi accepté, il subira une nouvelle rédaction en fonction des modifications intervenues et sera publié au *Bulletin fédéral*, en annexe du procès-verbal du Comité de Direction.

Puis, le Président attire l'attention des membres présents sur la création des « Jeux de France » dont les premiers auront lieu en 1971.

Ils sont réservés aux jeunes âgés de 15 à 18 ans et se dérouleront dans huit zones. Les épreuves de sélection se disputeront d'abord à l'échelon départemental, ensuite à celui de l'académie.

Le C.O.F. devant créer dans chaque académie une Commission Mixte d'organisation des Jeux de France, la liste des Comités Régionaux lui a été envoyée à cet effet. Le Président demande à chaque Comité Régional de déléguer un représentant à ladite commission.

*Aide Financière.* - La répartition de l'aide financière fédérale entre les différentes compétitions étant acceptée par le Comité de Direction, le Président fera ultérieurement, probablement avec l'avis de la Commission des Finances, suivant les bases des critères retenus, la répartition entre les organisateurs.

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.* - Le Comité de Direction examine ensuite les vœux qui seront soumis à l'Assemblée Générale.

*CHAMPIONNAT DE FRANCE.* - La détermination de la qualification aux finales du Championnat de France n'ayant pas été arrêtée, c'est au Comité de Direction qu'il appartient de prendre position ; il décide d'admettre à la finale tous les athlètes ayant réalisé une performance de classe nationale en Juniors et en Seniors.

*Contrôle antidoping.* - Un contrôle antidoping sera effectué. Les modalités d'application vont être étudiées avec le médecin fédéral.

*Arbitrage au Championnat de France.* - Pour des raisons financières, il est décidé que les arbitres seront choisis parmi les dirigeants dont le remboursement est prévu. Une dérogation est toutefois admise pour les arbitres internationaux faisant partie du Jury d'Examen, qui seront dédommagés.

De plus, à partir d'aujourd'hui, les candidats à l'examen d'arbitre international qui auront échoué viendront en fin de liste et ne pourront concourir à nouveau que lorsque tous ceux qui sont en attente auront eu la possibilité de se présenter.

#### MATCHES INTER-NATIONS.

*Tournoi International « Espoirs ».* - Ce Tournoi qui aura lieu les 4, 5 et 6 Juin groupera des athlètes Juniors et Seniors de moins de 22 ans.

D'ores et déjà, la participation des Allemands est certaine. D'autres nations vont être sollicitées l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la Turquie. D'autre part, il sera demandé à la Grande-Bretagne de participer à ce Tournoi en remplacement du match Juniors prévu à cette même date.

*France « B ».* - Des contacts vont être pris avec la Fédération Autrichienne et également les Fédérations Espagnole et Italienne qui auront ainsi la possibilité de choisir l'une ou l'autre des compétitions qui leur sont proposées, ce match étant prévu fin Juin ou début Juillet.

#### COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

*Matériel.* - Le Directeur Technique demande que lui soit alloué un crédit pour la fabrication de mini-barres, ce qui est accordé dans la limite du crédit disponible après que le financement des prêts de barres soit assuré dans les conditions habituelles.

*Homologation de nominations d'arbitres.* - Les nominations suivantes sont homologuées, sur proposition des Comités Régionaux et après contrôle des procès-verbaux :

— *Arbitres Nationaux.* - MM. Gerber et Lucius (Provence) ; Slastan, Dumont et Zeller (Picardie) ; Kermanach (Haute-Normandie) ;

— *Arbitres Régionaux.* - MM. Bulher (Franche-Comté) ; Grodard (Champagne) ; Baillet (Bourgogne) ; Pruni, Gouin, Pasques (Pyrénées) ; Boutrou (Côte d'Azur).

— *Jurés Culturistes.* - MM. Menet-Haure et Schmidt (Pyrénées).

*Stages de Formation de Cadres.* - Le Directeur Technique donne connaissance des résultats obtenus par les participants aux stages de Strasbourg, Aix, Nîmes, Montry, Voiron, Toulouse, Amiens, Strasbourg, Montauban, Hyères.

Sur sa demande, une dérogation est accordée à l'athlète Benaderette pour l'obtention du diplôme d'entraîneur fédéral 1<sup>er</sup> degré, ce candidat étant handicapé physique.

Le Comité de Direction faisant confiance au Jury d'examen donne son accord à la délivrance des diplômes d'entraîneurs à l'issue des stages, sous réserve que les cas litigieux lui soient soumis.

*Lettre du Comité Olympique Français* invitant un athlète à participer à la prochaine session de l'Académie Olympique Internationale à Olympie (Grèce).

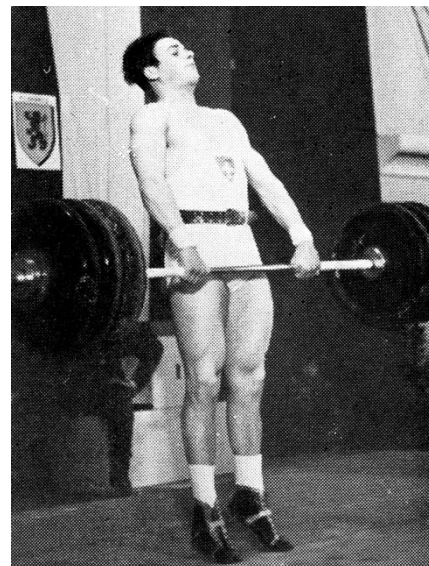
Le Comité de Direction donne avis favorable à ce déplacement. La désignation d'un haltérophile se fera après le Championnat de France.

*Lettre du Directeur de l'EN.S.E.P.S.,* demandant la désignation de deux personnes pour participer aux travaux des Commissions sur la Formation des Educateurs Physiques et Sportifs.

Sont chargés de représenter la Fédération :

- Commission : Formation par la voie des qualifications sportives d'Etat : M. Taillefer.
- Commission : Formation par la voie universitaire : M. Lambert.

*Mutuelle Nationale des Sports.* - En réponse à notre demande, la M.N.S. confirme que la garantie est accordée aux titulaires d'une licence A.S.S.U. portant le timbre de la M.N.S.



**Le plus jeune des frères DELVALLEZ.  
Un sérieux espoir.**



Elle nous propose également une assurance spéciale pour les Cadets mais les conditions ne paraissent pas avantageuses par rapport au surcroît de travail que ces dispositions entraîneraient il n'y sera donc pas donné suite.

*Lettre de l'Ordre de la Courtoisie Française* demandant de désigner le sportif le plus aimable de la Fédération.

Le Comité de Direction décide de ne donner aucune suite à cette proposition, par suite des frais qu'elle entraîne.

*Fédération Européenne Haltérophile.* - Le Président fait un bref compte rendu des réunions auxquelles il a assisté depuis la création de la Fédération Européenne.

Il explique qu'il a dû insister avec énergie pour que le français, qui en avait été exclu, soit considéré comme langue officielle et pour que le *Bulletin* soit rédigé en français, ce qui a eu pour conséquence que les Russes demandent qu'il soit également diffusé dans leur langue.

Deux réunions par an devant avoir lieu, en dehors du Championnat d'Europe, M. Bovi désire avoir l'avis du Comité de Direction au sujet de ces déplacements qui sont onéreux.

Le Comité de Direction estimant qu'il est nécessaire que la France soit représentée à la Fédération Européenne, lui donne son appui total.

*DIVERS.* - La séance touchant à sa fin, le Président donne la parole aux personnes qui auraient des questions à poser.

M. Tournier trouve qu'il serait beaucoup plus facile de contrôler le fonctionnement des clubs si les cotisations étaient versées aux Comités et non à la Fédération.

Il souhaite aussi que les prêts de barres soient demandés aux Comités qui les transmettront à la Fédération lorsqu'ils en auront vérifié l'utilité.

Ces deux questions seront mises à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 14 h 45, est levée à 20 h 15.

*Le Secrétaire Général,*  
L. GUILLIER.

*Le Président,*  
C. BOVI.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
<b>Records Haltérophiles Juniors</b>				
<b>Développé</b>				
Coq .....	Buatois : 88 k	Chavigny J.-Cl. : 92 k 500	5-4-70 à Tours	MM. Parot, Debroise, Serrano
Léger .....	Delvallez Dan. : 115 k	Delvallez Dan. : 117 k 500	1-3-70 à Bruxelles	MM. Winandy, Houte, Wittenbol
	Delvallez Dan. : 117 k 500	Delvallez Dan. : 120 k	4-4-70 à Lille	MM. Meese, Auber, Caesemaecker
Mi-Lourds .....	Gourrier : 128 k 500	Wilczewski : 132 k 500	28-2-70 à Grand-Combe	MM. Firmin, Ammar, Comamala
<b>Arraché</b>				
Coq .....	Cozeret : 83 k	Chavigny J.-Cl. : 83 k 500	5-1-70 à Tours	MM. Parot, Debroise, Serrano
<b>Total Olympique</b>				
Léger .....	Muller : 355k	Delvallez Dan. : 357 k 500 (120 + 105 + 132,5)	4-4-70 à Lille	MM. Meese, Auber, Caesemaecker
Mi-Lourds .....	Gourrier : 400 k	Wilczewski : 402 k 500 (132,5 + 117,5 + 152,5)	28-2-70 à Grand-Combe	MM. Firmin, Ammar, Comamala
<b>Records Haltérophiles Seniors</b>				
<b>Développé</b>				
Mouches.....	Curetti : 81 k	Moreau : 82 k 500	5-4-70 à Tournefeuille	MM. Nollet, Coret, Dini
<b>Arraché</b>				
Légers.....	Muller : 112 k 500	Tauran : 113 k	14-2-70 à St-Martin-d'Hères	MM. Firmin, Héral, Marchioni
Mi-Lourds.....	Terme : 140 k	Terme : 142 k	3-1-70 à Grand-Combe	MM. Héral, Comamala, Escouffet
Super-Lourds .....	Non encore établi	Michon : 148 k	15-2-70 à Avallon	MM. Larché, Astolfi, Lambert
<b>Records Culturistes Juniors</b>				
<b>Flexion des jambes</b>				
Coqs .....	Damato : 125 k	St-Cierge : 126 k 500	8-2-70 à Crest	M. Marchioni
	St-Cierge : 126 k 500	Cantonnet : 128 k 500	18-2-70 à Chaumont	M. Astolfi
<b>Total des deux mouvements</b>				
Lourds-Légers.....	Lapôtre : 265 k	Richaud : 282 k 500 (110 + 172,5)	12-3-70 à Marseille	M. Ammar
	Richaud : 282 k 500	Marius : 285 k (115 + 170)	22-3-70 à La Rochelle	M. Favrou
<b>Records Culturistes Seniors</b>				
<b>Flexion des jambes</b>				
Mouches .....	Mahroub : 152 k 500	Mahroub : 157 k 500	7-3-70 à Monaco	M. Asso
Légers.....	Ledroit : 195 k	Rouillé : 196 k	1-3-70 à La Rochelle	M. Favrou
<b>Total des deux mouvements</b>				
Mouches.....	Mahroub : 252 k 500	Mahroub : 260 k (102,5 + 157,5)	7-3-70 à Monaco	M. Asso

## Rapport d'activités pour 1969

Monsieur le Président,

Comme les années précédentes, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des activités fédérales de l'année 1969.

Vous constaterez quelques modifications dans sa présentation, conséquences de la réforme du système des compétitions. Ainsi, afin d'éviter des contestations, j'ai préféré ne pas mettre en parallèle le nombre des participants aux compétitions en 1968 ce qui, par ailleurs, n'aurait pas permis de comparaison exacte, le nom et la formule des compétitions étant changés dans bien des cas.

De plus, pour que cette lecture ne soit pas trop fastidieuse, j'ai essayé d'être aussi bref que possible tout en mentionnant avec exactitude les faits qui ont marqué cette année.

Les épreuves débutent le 11 Janvier par la Finale du Critérium National ouverte aux athlètes ayant réalisé aux éliminatoires une performance

minimum de 2° série pour les Juniors et de classe nationale pour les Seniors.

Elle se déroule dans trois villes de France : Poids Coqs, Plumes et Lourds à Perpignan, Légers et Lourds-Légers à Paris, Moyens et Mi-Lourds à Bourg-de-Péage. Elle réunit 15 Juniors et 26 Seniors.

A noter, chez les Seniors, le record de France de l'arraché de Terme.

Les 18 et 19 Janvier, Éliminatoires du Prix Régional de Printemps ouvertes aux Juniors non classés et 4° série et aux Seniors 4° série. Elles se disputent sur deux mouvements : l'arraché et l'épaulé-jeté et groupent 370 Juniors et 306 Seniors.

La Finale est disputée dans 20 Comités régionaux les 8 et 9 Février. Le nombre des participants s'élève à 328 : 192 Juniors et 136 Seniors.

Aux Éliminatoires du Prix Intergroupes réservées aux Juniors 2° et 3° séries et aux Seniors 2° série, on compte 58 Juniors et 187 Seniors. Elles ont lieu les 25 et 26 Janvier.

La Finale se déroule les 22 et 23 Février dans trois zones Nord-ouest à Laval. Nord-est à Besançon pour les Juniors et à Montbéliard pour les Seniors, zone sud à Cahors. Y participent quatre Poids Coqs, six Plumes, dix Légers, huit Moyens, cinq Mi-Lourds, un Lourd en Juniors et cinq Plumes, onze Légers, treize Moyens, sept Mi-Lourds, sept Lourds-Légers et trois Lourds en Seniors.

Les troisièmes éliminatoires du Tournoi des Clubs ont lieu les 15 et 16 Février dans les Comités.

A la Finale, le 15 Mars, 22 Clubs sont répartis dans quatre villes. A Maisons-Alfort pour la Division « Excellence », à Beauvais : Division « Honneur », à Strasbourg : Division « Promotion » ; à Auxerre pour les Juniors.



27 Juniors et 101 Seniors se présentent aux Éliminatoires du Prix Fédéral de Printemps réservées aux Juniors 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> série et aux Seniors 1<sup>re</sup> série.

La Finale a lieu le 29 Mars à Lunel, Amiens et Vernon. Les Juniors totalisent 17 athlètes : deux Poids Coqs, cinq Plumes, cinq Légers, deux Moyens, deux Mi-Lourds, un Lourd-Léger. En Seniors deux Poids Coqs, deux Plumes, trois Légers, deux Moyens, trois Mi-Lourds, trois Lourds-Légers, trois Lourds, soit : 18 athlètes.

Les Éliminatoires du Championnat de France groupent les 19 et 20 Avril 37 Juniors et 57 Seniors.

Les Finales prévues les 24, 25 et 26 Mai à Vichy, durent être avancées aux 10 et 11 Mai, le Centre International de Séjour n'étant pas libre à ces dates.

27 Juniors prirent part à la Finale des Juniors mais les catégories Lourds-Légers et Lourds ne comportaient que deux athlètes. La meilleure performance fut réalisée par Wilczewski qui réussit 370 k en Mi-Lourds. Les autres vainqueurs furent : Coqs : Buatois ; Plumes : Vanauyver ; Légers : Delvallez Daniel ; Moyens : Coussin ; Lourds-Légers : Baillet ; Lourds : Delobel.

Sur les 25 athlètes classés en Seniors, les vainqueurs furent : Poids Coqs, Meurat qui, avec 300 k, reste en dessous de ses possibilités ; en Poids Plumes, Leguy remporte un titre bien mérité qui le récompense des sacrifices que sa préparation lui a imposés ; Tauran, en Légers, mérite une mention spéciale car il a une activité professionnelle très fatigante ; en Moyens, Maier prend la première place sans difficultés ; lutte serrée en Mi-Lourds entre Auber et Rollin qui l'emporte de 10 k sur son adversaire ; match intéressant entre Gourrier et Steiner en Lourds-Légers les deux hommes sont à égalité à la fin du deuxième mouvement mais Gourrier l'emporte finalement ; en Lourds le titre revient à Foulletier qui devance Lévecq de 17 k 500 et Michon de 25 k, malgré un entraînement moins intensif depuis qu'il a ouvert un cabinet médical à Vénissieux.

Le Challenge National prévu les 10 et 11 Mai, réservé aux quatre Juniors et aux quatre Seniors ayant réalisé, dans chaque catégorie, la meilleure performance à la suite de ceux qui sont qualifiés pour la Finale du Championnat de France, dut être supprimée par suite de compressions budgétaires.

Il en est de même du Championnat des Comités qui devait avoir lieu les 7 et 8 Juin. Un classement national, d'après les résultats des Éliminatoires du Championnat de France fut effectué et tint lieu de Finale.

Division « Excellence » : 1<sup>er</sup> Île-de-France (1<sup>re</sup> équipe) ; division Honneur » : 1<sup>er</sup> Lorraine (1<sup>re</sup> équipe) ; division « Promotion » : 1<sup>er</sup> Lorraine (2<sup>e</sup> équipe).

Les 10 et 11 Mai, on dénombre 93 Juniors et 71 Seniors aux éliminatoires du Prix Inter-Comités de Printemps réservé aux Juniors 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries et aux Seniors, répartis dans huit groupes.

Le Premier Pas de Printemps, disputé dans les Comités régionaux les 14 et 15 Juin, est réservé aux non classés pour leur permettre d'accéder à la quatrième série. Cette épreuve ne comporte qu'un mouvement et rassemble 130 athlètes : 83 Juniors et 47 Seniors.

Après les vacances, la nouvelle saison débute par le Prix d'Encouragement d'Automne, les 4 et 5 Octobre. Y prennent part les athlètes non classés et 4<sup>e</sup> série. Cette épreuve groupe 289 Juniors et 161 Seniors.

Puis, vient le Prix Inter-Comités d'Automne, réservé aux 3<sup>me</sup> série, dont les éliminatoires se déroulent les 25 et 26 Octobre. 118 Juniors et 75 Seniors y participent.

La Finale a lieu les 22 et 23 Novembre huit groupes se partagent 113 Juniors et 70 Seniors, soit 183 athlètes.

Les 29 et 30 Novembre ont lieu les éliminatoires communes du Prix Fédéral, réservé aux athlètes de 1<sup>re</sup> série, et du Critérium National pour les athlètes de classe nationale.

22 Juniors et 14 Seniors prennent part à la première compétition et 4 Juniors et 16 Seniors à la seconde.

A la Finale, les 20 et 21 Décembre, on compte 14 Juniors et 7 Seniors au Prix Fédéral et 5 Juniors et 8 Seniors au Critérium National.

Les 29 et 30 Novembre a également lieu le Prix Régional d'Automne auquel participent 152 Juniors et 176 Seniors non classés et 4<sup>me</sup> série.

Dernière épreuve fédérale de l'année, le Prix d'Encouragement d'Hiver, rassemble les 20 et 21 Décembre, dans les Comités régionaux, 122 Juniors et 113 Seniors.

Malgré les décisions du Congrès de Mexico, le Calendrier culturiste se déroule comme prévu.

Le 5 Janvier, au Super-Palmarès Régional, 28 Juniors sont répartis sur six catégories (il n'y a pas de Lourds-Légers) et 51 Seniors sur sept catégories.

Onze Comités régionaux organisent, le 12 Janvier, la deuxième étape du Premier Pas Athlétique.

Le 2 Février, la Finale du Challenge National des Clubs est organisée par l'Association Sportive des Culturistes Havrais. C'est encore le Club Haltérophile et Culturiste Parisien qui remporte cette finale à laquelle ne sont présentes que sept équipes sur huit.

Le 16 Février, la deuxième étape du Prix d'Encouragement Athlétique se déroule dans quatorze Comités régionaux.

La Finale Inter-Comités du Super-Palmarès, nouvelle épreuve prévue le 2 Mars est supprimée, le Super-Palmarès Régional ne s'étant pas disputé selon le règlement aucune sélection n'était donc possible.

Le 16 Mars, troisième étape du Premier Pas Athlétique dans onze Comités. A l'issue de cette étape, on relève au classement général une participation de 135 Juniors et de 105 Seniors.

Le Critérium National Athlétique de Printemps rassemble, le 23 Mars, dans les Comités, 43 Juniors et 102 Seniors.

Le 13 Avril, on compte 227 participants à la deuxième session de Brevets Athlétiques.

Les Éliminatoires du Championnat de France Athlétique et du Championnat de France Culturiste ont lieu le 4 Mai, dans les Comités. 126 Juniors et 191 Seniors, répartis sur sept catégories, participent au Championnat Athlétique.

La troisième étape du Prix d'Encouragement Athlétique est organisée le 18 Mai dans douze Comités. Cette compétition ne comportait auparavant que deux étapes. Au classement général qui est établi à l'issue de cette étape, on note une participation de 126 Juniors et 193 Seniors.

Les Finales du Championnat de France Athlétique et du Championnat de France Culturiste sont organisées le 28 Juin, à La Rochelle, par M. Favrou. Sur les mouvements de force, quatre records

furent battus en Juniors et un record égalé en Seniors. En Juniors, la catégorie Lourds-Légers n'était pas représentée et on compte en tout dix participants dans six catégories.

En Seniors, les quatorze athlètes sélectionnés sont présents. Ledroit et Lechertier remportent le titre, chacun dans sa catégorie, pour la quatrième année consécutive.

La Finale du Championnat Culturiste réunit sept Juniors et seize Seniors. En Seniors, le titre revient à deux athlètes de la Clé des Bois : Lavoine, catégorie en dessous de 1 m. 68 et Texier, catégorie au-dessus de 1 m. 68

Suite aux décisions du Congrès de Mexico, une nouvelle orientation se dessine au début de la saison 1969-1970 qui est abordée avec différentes modifications, la Fédération Internationale ne reconnaissant plus les mouvements culturistes ; cependant, trois mouvements : flexion des jambes, développé couché et soulevé de terre sont ajoutés aux mouvements haltérophiles.

La F.F.H.C. ne conserve à son calendrier que quatre compétitions athlétiques et décide de ne pas s'occuper de la réglementation des épreuves plastiques mais, par contre, laisse aux Comités régionaux la liberté d'étoffer leur propre calendrier athlétique.

La première épreuve : le Prix d'Encouragement Athlétique, disputé les 6 et 7 Décembre 1969, rassemble dans douze Comités régionaux 113 Juniors et 166 Seniors. Y participent les athlètes classés jusqu'à la 3<sup>e</sup> série et jusqu'au 2<sup>e</sup> degré.

Cette année encore, l'activité internationale fut très réduite, la limitation des crédits attribués à ce chapitre en étant la cause principale.

Mais, dans le cadre des relations franco-allemandes, des matches eurent lieu au cours de stages.

Le 28 Juin, se dispute à Lörrach, le France - Allemagne A. Nos représentants sont : Beekhuizen, Leguy, Tauran, Terme, Rollin, Cazeaux, Foulletier. Le résultat n'est pas brillant : deux victoires pour la France, l'une en Plumes, l'autre en Légers ; cinq victoires pour l'Allemagne.

Le 6 Juillet, les « Espoirs » rencontrent l'équipe d'Allemagne à Hasloch. Cette fois, les rôles sont renversés. Cinq victoires à l'équipe française, contre deux à l'équipe allemande, en Coqs, Plumes, Légers, Lourds-Légers et Lourds. Y prennent part : Buatois, Schmidt, Delvallez, Coussin, Wilczewski, Baillet, Delpuech.

Le 31 Juillet se déroule France - Allemagne B à Vichy. Quatre victoires pour la France, avec Rouchel (Léger), Barroy (Moyen), Steiner (Lourd-Léger), Michon (Lourd). Quant aux autres représentants, Buatois (Coq) a 2 k 500 de moins que son adversaire ; Nourry (Plume) et Auber (Mi-Lourd) ayant fait un zéro dans un mouvement n'ont pas été classés.

Les Championnats du Monde et d'Europe se déroulèrent à Varsovie du 20 au 28 Septembre. Cinq athlètes y furent désignés à la suite du test de Thuir : Terme en Moyens, Steiner et Cazeaux en Lourds-Légers, Foulletier et Lévecq en Lourds.

Nous aurions souhaité un meilleur classement pour nos représentants mais les deux médailles d'Or de l'arraché de Terme et la médaille de Bronze de Foulletier, dans ce même mouvement, nous procurèrent une grande satisfaction.

L'année se termine par le Tournoi International par catégories et le France-Roumanie.

(à suivre)

**RAPPORT DU STAGE DE CADRES 1<sup>er</sup> DEGRÉ + PERFECTIONNEMENT  
HALTÉROPHILE**

au C.R.E.P.S. de Strasbourg du 9 au 14 Mars 1970

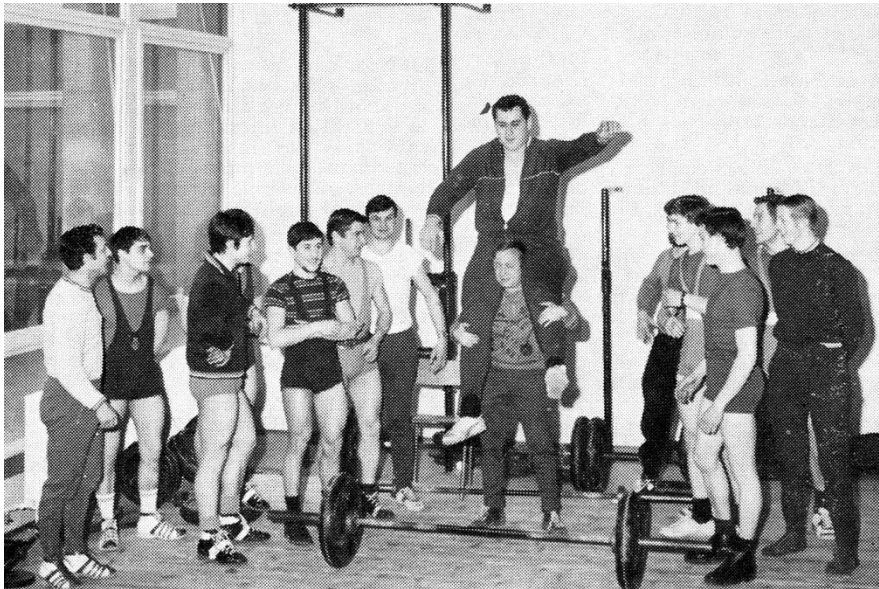
Quatorze athlètes d'Alsace et de Lorraine s'étaient donné rendez-vous au C.R.E.P.S. de Strasbourg pour suivre un stage de cadres. Si le niveau technique était dans l'ensemble très satisfaisant, le point faible demeurait : le côté pédagogique. Ceci provient bien entendu d'un manque de routine, qui pourra s'acquiescir par la pratique.

Comme d'habitude, une excellente ambiance a

régné au cours de ce stage qui a été marqué par l'esprit sportif, tel qu'on aimerait le trouver dans tous les clubs entre champions et débutants.

La traditionnelle soirée à la choucroute, passée ensemble au restaurant de « l'Ancienne Douane » a bien entendu été de rigueur.

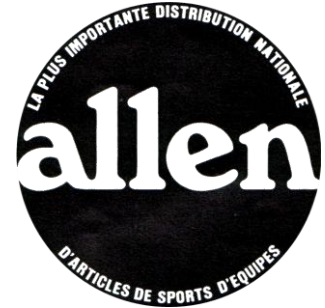
*Le C.T.R.,  
NOIRIEL Roland.*



Le super-Lourd BOHN (125 k), de l'Avenir Durstel, porté sur les épaules de BUATOIS (56 k), de l'A.S.P.T.T. de Nancy. (Photo Dietrich)

Comme les clubs  
de la FÉDÉRATION  
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-  
vous**



Conditions spéciales  
aux clubs et à leurs membres.  
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU  
PARIS 14<sup>e</sup> - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL  
PARIS 2<sup>e</sup> - 508.14.18 - 236.38.22

## HALTÉROPHILES

Entraînez-vous  
n'importe où

Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

## CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.

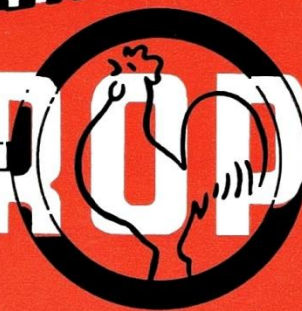
Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande

**LA ROUE FRANÇAISE**

Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)  
Téléph : 967.02.18

# HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

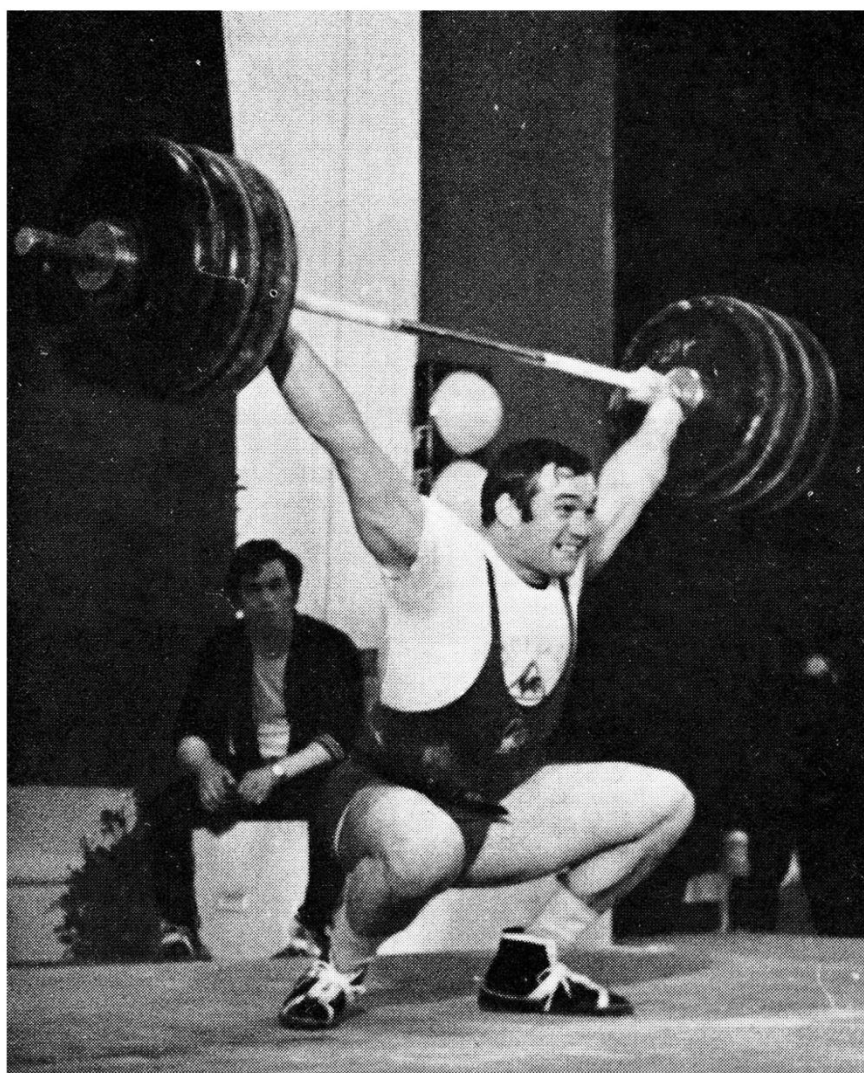
BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTÉROPHILE  
ET CULTURISTE

MENSUEL

25<sup>e</sup> ANNÉE

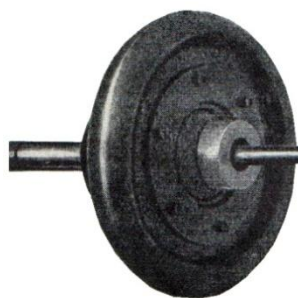
Juin  
1970

Le numéro : 1,50 F



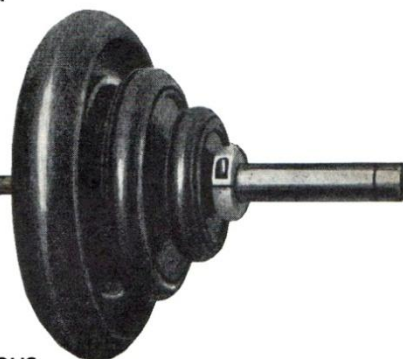
# HALTÉROPHILES

Entraînez-vous  
n'importe où



Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

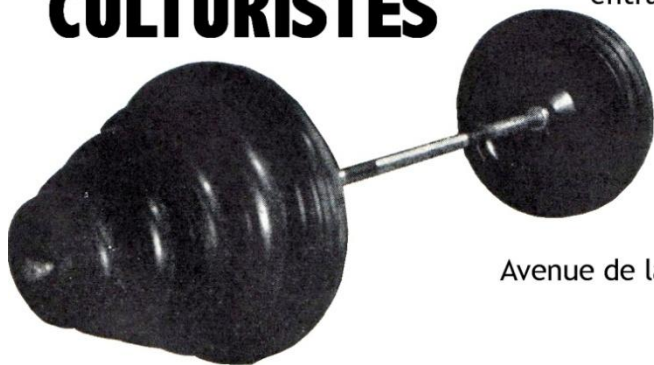
**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150



# CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70



Documentation sur demande  
**LA ROUE FRANÇAISE**

Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)  
Téléph : 967.02.18

## SOMMAIRE



Le Mot du Président.....	3
Classement National du Cham- pionnat de France .....	3 et 4
Championnat de France 1970 par G. Lambert .....	4 et 5
Nos Joies, nos Peines .....	5
Le développé par G. Lambert .....	6, 7, 8, 9 et 10
Tournoi des Clubs « Excellence » .....	10 et 15
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 Mai 1970 .....	11 et 12
Procès-verbal du Comité de Direction du 3 Mai 1970....	12, 13 et 14
Rapport d'activités 1969 (suite).....	14
Tournoi des Clubs « Juniors ».....	15
Dans nos Comités Régionaux .....	15



### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

*APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS*

**Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>**

— Téléphone : 700-42-28 —

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**  
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**  
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix**  
**Grand choix de Survêtements**

# ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18

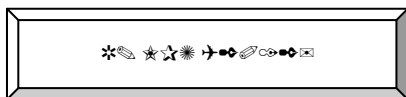
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

Sur notre page de couverture :

**Fred STEINER arrache ici 140 k.**

**Il s'est bien battu pour reprendre son titre de la catégorie Lourds-Légers.**



## Le mot du Président

Je vous disais, le mois dernier, ma conviction qu'il fallait maintenant s'occuper de notre élite et renouer les relations internationales.

En effet, depuis quelques années, non seulement nos athlètes n'ont pratiquement pas eu de compétitions internationales mais nos arbitres n'ont assisté à aucune grande confrontation, nos médecins n'ont eu aucun contact avec l'étranger.

Cet isolement est, bien entendu, néfaste au développement de notre sport.

Il a donc été décidé que nous profiterions de la proximité relative de l'implantation du prochain Championnat d'Europe pour rétablir les contacts à ces différents échelons.

C'est ainsi qu'une équipe complète de neuf hommes sera présente à Szombathely.

Les officiels seront au nombre de trois parmi lesquels notre représentant au Bureau de la Fédération Européenne qui prendra part au vote des statuts définitifs dont devra se doter cette Fédération au cours du Congrès qui se tiendra le 19 Juin.

Cinq autres personnes s'y rendront à des titres divers :

- un arbitre international, pour lui permettre d'étudier la façon dont travaillent ses col-

lègues et notamment l'arbitrage du développé. Il est, incontestablement, important et urgent que nos arbitres s'alignent sur les étrangers afin d'éviter que nos athlètes ne se sentent désemparés quand ils se trouvent face à des arbitres étrangers. L'attitude des arbitres allemands lors des derniers Championnats de France devant l'indulgence de nos propres arbitres était d'ailleurs significative ;

- le médecin fédéral, qui vient de mettre en place une commission médicale qui commence à fonctionner, pour lequel un échange de vues avec des confrères étrangers ne peut être que fructueux et nous aider à bénéficier de l'enseignement d'expériences que d'autres pays, disposant de moyens plus importants, ont pu réaliser ;
- le représentant de la France à la Commission Technique Européenne qui assistera à la réunion de cette Commission et dont la présence me paraît importante.

Lors de la création de la Fédération Européenne, il m'était apparu indispensable — et M. Jean Dame, qui était alors à mes côtés, m'y avait formellement engagé — de placer des Français dans les Commissions Européennes. Bien entendu, certains jugeront que ces dépenses seraient mieux employées au profit des athlètes, mais la France jouit d'un grand prestige dont elle ne peut

se désintéresser. Nous nous devons, par ailleurs, de prendre part aux décisions de ces Commissions, dans l'intérêt même de nos athlètes ;

- enfin, grâce à une bourse attribuée par la Direction de l'Éducation Physique et des Sports, deux de nos meilleurs techniciens se rendront à Szombathely.

Je viens d'apprendre, en outre, que quatre supporteurs forment le projet d'effectuer le déplacement en Hongrie.

Pour une fois, la France sera donc représentée à tous les niveaux et j'espère que ce petit groupe, formé d'athlètes, de dirigeants, de techniciens et de supporteurs formera une bonne équipe susceptible de donner confiance à l'athlète qui se présentera sur le plateau, entouré de ses camarades, avec, dans la salle, un petit noyau de spectateurs plus attentifs que les autres à leur prestation et qu'il sentira de tout cœur avec lui.

Nos espoirs, en grande compétition ont été bien souvent déçus..., qu'importe, nous continuons à espérer.

\*\*\*

A réception de ce bulletin, vous serez en vacances ou presque.

Je vous souhaite donc de bonnes vacances et espère vous retrouver, animés de la même foi et du même enthousiasme, au début d'Octobre, pour continuer ensemble l'œuvre entreprise.

C. Bovi.

# Classement National du Championnat de France

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 4 et 5 Avril 1970

## JUNIORS

### Poids Mouches (minima 205 k)

1. PHILIPPON (51,7) Union Haltéroph. Vichyssoise ..... 210 k

### Poids Coqs (minima 220 k)

1. CHAVIGNY J-C. (56) Étudiant Club Orléanais ..... 272 k 500
2. ERMACORA (55,5) Vaillante St-Quentin ..... 252 k 500
3. COLLINOT (55,8) Haltérophile Club Avallonnais ..... 242 k 500
4. ARCEN (54) Les Bleus de Bar ..... 227 k 500

### Poids Plumes (minima 235 k)

1. FRANZIL (58,4) Rueil Athlétic Club ..... 280 k
2. LUTIC (59,8) Stade Olympique Calais ..... 257 k 500
3. PAEZ (59,9) U.S. Cotonnière Moislains ..... 250 k
4. LEBLANC (58,9) Omnisports Municipal Lommois ..... 240 k
5. JACOB (59,4) Jeunes de St-Augustin ..... 240 k
6. JUNG Robert (59,5) U.S. Petite-Rosselle ..... 235 k

### Poids Légers (minima 260 k)

1. DELVALLEZ Daniel (67,4) A.S.P.T.T. Lille ..... 357 k 500
2. CHAVIGNY R. (66,5) Étudiants Club Orléanais ..... 322 k 500
3. ROIG (67,1) Ass. Sétoise Multisports ..... 320 k
4. PASSEMARD (65,5) Sporting Club Dijonnais ..... 292 k 500
5. BATICLE (66,8) Celtique de Montdidier ..... 292 k 500
6. WALT (66,2) Société Haltér. et Cult. Haguenau ..... 285 k
7. LEDUC (67,5) Sporting Club de Neuilly ..... 277 k 500
8. COZERET M. (67,2) Sporting Club de Neuilly ..... 272 k 500
9. GIMENO (67,1) Nantes Étudiants Club ..... 262 k 500
10. BOCQUENET (65,1) Sporting Club Dijonnais ..... 260 k
11. TISON (67,1) Club Sport. de La Patrotte Metz ..... 260 k
12. MELINAND (67,4) Haltéro Club de Villefranche ..... 260 k

### Poids Moyens (minima 277 k 500)

1. DELVALLEZ Didier (75) A.S.P.T.T. Lille ..... 360 k
2. LARDIN (73,2) A.S. Cheminots Vénissieux ..... 342 k 500
3. DESPECHE (74,8) Union Athlétique Tarbaise ..... 327 k 500
4. LAGARRIGUE (74,9) Physic. Halt. Club Carmaux ..... 325 k
5. INDELICATO (74,2) Haltérophile Club de Nice ..... 322 k 500
6. LELAIDIER (74,3) La Gauloise de Montbéliard ..... 320 k
7. DULICE G. (74,5) Vie au Grand Air à St-Maur ..... 320 k
8. BEIS (74,4) Paris Université Club ..... 317 k 500
9. MELIN (71,4) Union Sportive de Toul ..... 300 k
10. CAISSE (74,5) Sporting Club Dijonnais ..... 300 k
11. COFFIN (72,9) La Montluçonnaise ..... 295 k
12. VANDEVRAÏE (74,2) A.S.P.T.T. Lille ..... 292 k 500
13. GUITTARD (74,7) Union Haltér. Vichyssoise ..... 285 k
14. CAMTUEL (71) Société Athlétique Enghien ..... 280 k
15. YAÏCH (74,5) Judo-Club Perpignan ..... 280 k

### Poids Mi-Lourds (minima 295 k)

1. WILCZEWSKI (81,3) St. Ste-Barbe Grand-Combe ..... 385 k
2. DEMON (82,5) Haltéroph. Club de Villefranche ..... 342 k 500
3. COUSSIN (79,5) Etoile Sportive de Tavel ..... 335 k
4. HENRY C.L.P.M. Châlons-sur-Marne ..... 330 k

### Poids Lourds-Légers (minima 307 k 500)

1. LESTAVEL (84) Soc. Athlétique Montmartroise ..... 382 k 500
2. BAILLET (86,1) Stade Auxerrois ..... 372 k 500
3. CADARS (86,1) Physic Haltéro Club Carmaux ..... 355 k
4. KEMPA (81,3) Club Sportif de La Patrotte Metz ..... 332 k 500

### Poids Lourds (minima 325 k)

1. DATTENY (104,8) Union Haubourdinoise ..... 370 k

## SENIORS

### Poids Mouches (minima 242 k 500)

1. CURETTI (51,9) Association Sport. de Monaco ..... 255 k
2. MOREAU (51,8) Electr. Club Omnisport. St-Afrique ..... 252 k 500

### Poids Coqs (minima 260 k)

1. MEURAT (55,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises ..... 300 k
2. FOUGERET (55,9) Sp. Cl. St-Georges de Didonne ..... 290 k
3. MY (55,9) Stade Municipal de Montrouge ..... 287 k 500

4. DECONNINCK (56) C.O.S. Faches-Thumesnil.....	287 k 500
5. BEEKHUIZEN (55,9) Club Haltér., de Lunéville.....	272 k 500
6. BELEN (56) Athlétic Club Montpelliérain .....	267 k 500

**Poids Plumes** (minima 277 k 500)

1. LEGUY (59,9) A.S. Sapeurs-Pomp., de Nantes.....	320 k
2. BOURREAU (59,4) Union Sportive de Tours.....	315 k
3. EYRAUD (58,8) Ass. Sp. Cheminots de Vénissieux.....	312 k 500
4. NOURRY (60) Vaillante de Saint-Quentin.....	312 k 500
5. FULLA (59,5) Vie au Grand Air de St-Maur.....	302 k 500
6. LOTIN (60) C.O.S. Faches-Thumesnil.....	297 k 500
7. GIROD (60) La Gauloise de Montbéliard.....	295 k
8. ALFONSO (59,7) Société Athlét. Montmartroise.....	285 k
9. TIMONIER (60) La Gauloise de Vaise.....	285 k
9. MARCHAL (60) Club Haltérophile de Lunéville.....	285 k
11. CASANOVA (59,9) Associat. Sportive de Monaco.....	280 k
12. ANDRÉ (60) U.S. Cheminots Marseille.....	280 k
12. HARITCHELAR (60) C.S.N.M.P. Parisienne.....	280 k

**Poids Légers** (minima 307 k 500)

1. TAURAN (67,5) Athlétic Club Romains.....	375 k
2. ROUCHEL (67,2) Club Haltér., de Lunéville.....	350 k
3. FRANÇOIS (66,8) Sporting Club Prépa. Olymp.....	335 k
4. ULRICH (66,8) A.S.P.T.T. Strasbourg.....	332 k 500
5. LEDROIT (67,5) V.G.A. Saint-Maur.....	330 k
6. DUPAU (64,5) Club Cult. de St-Médard-en-Jalles.....	327 k 500
7. THIVENT (67,4) Mais. Jeunes et Cult. Avignon.....	320 k
8. FROCRAIN (67,5) Nantes Étudiants Club.....	320 k
9. LEBREC (67,5) Société de Gy mn. Angers.....	317 k 500
10. RADINOVIC (66,7) Haltérophile Club Villerupt.....	315 k
11. MASSIANI (67,5) Union Sp. Cheminots Marseille.....	315 k
12. PATIERNO (66,5) Union Sportive Wittenheim.....	312 k 500
13. BONHOURE (65,6) Entente Sp. St-Martin-d'Hères.....	307 k 500

**Poids Moyens** (minima 330 k)

1. TERME (74,6) Athlétic Club Montpelliérain.....	410 k
2. BLANQUIE (73,5) A.S.P.T.T. Strasbourg.....	392 k 500
3. BARROY (74,5) A.S. Préfecture de Police.....	387 k 500
4. TROLONG (74,8) Union Sportive de Toul.....	385 k
5. MALLET (75) C.O.S. Faches-Thumesnil.....	375 k
6. KAMINSKI (75) Paris Université Club.....	370 k
7. COMBET (74,7) A.S. Cheminots de Vénissieux.....	362 k 500
8. FAYARD (74,6) Union Sportive Crestoise.....	360 k

9. GINEYS (74,6) Haltérophile Club Lyonnais.....	347 k 500
10. DESCHARENTRES (73,3) Sporting Club (le Neuilly).....	345 k
11. ADJOUTE (75) Club Jeunes City Club Marseille.....	345 k
12. BRUNET (74,1) Espér. Etoile Réunies Carpentras.....	340 k
13. BEDETTI (72,9) Club Sp. Artistique Châtellerault.....	337 k 500
14. ZENSEN (74,8) Union Sportive Petite-Rosselle.....	337 k 500
15. DURAND (75) Sporting Club Navis Grenoble.....	332 k 500
10. RECCHIA (72,8) A.S. Montferrandaise.....	330 k

**Poids Mi-Lourds** (minima 347 k 500)

1. ROLLIN (82,5) A.S. Préfecture de Police.....	435 k
2. AUBER (79,5) Stade Porte Normande.....	427 k 500
3. SAINT-MARTORY (82,5) C.O.S. Faches-Thumesnil.....	420 k
4. DEMONSEL (82) A.S. Électricité de Lille.....	407 k 500
5. HENNUYER (82,3) A.S.P.T.T. Lille.....	407 k 500
6. PAUTOT (82,5) La Gauloise de Montbéliard.....	390 k
7. LARBI (79,3) Haltéroph. Club Gardannais.....	372 k 500
8. DESCHAMPS (81,7) A.S. Cheminots de Vénissieux.....	372 k 500
9. SCHIVI (80) A.S.P.T.T. Nancy.....	367 k 500
10. GOMEZ (78,9) Sport. Club Navis Grenoble.....	352 k 500
11. JACQUET (81) U.S. Métro Transports.....	350 k

**Poids Lourds-Légers** (minima 365 k)

1. GOURRIER (89) La Vie au Grand Air St-Maur.....	462 k 500
2. STEINER (88,8) A.S. Préfecture de Police.....	457 k 500
3. DECUIGNIÈRES (89,9) Soc. Athlét. Montmartroise.....	430 k
4. CAZEAUX (90) Club Cult. St-Médard-en-Jalles.....	427 k 500
5. ZAGO (86,3) Maison des Jeunes de Chambéry.....	407 k
6. MICOLLET (85,8) A.S. Cheminots Vénissieux.....	390 k
7. VILLEJOUBERT (85,9) A.S. Préfecture de Police.....	387 k 500
8. HOUIN (83) Union Sportive de Toul.....	372 k 500

**Poids Lourds** (minima 385 k)

1. FOULETIER (108,2) A.S. Cheminots Vénissieux.....	480 k
2. REMY (108) Haltérophile Club de Nice.....	435 k
3. HABIERA (98,3) Club Halt. Cultur. Creillois.....	420 k
4. DELPUECH (105,1) Athlétic Club Montpelliérain.....	420 k
5. CHAMBARD (97,7) A.S. Vélizy-Villacoulay.....	412 k 500

**Poids Super-Lourds** (minima 397 k 500)

1. LÉVEQCQ (110,5) Sport. Club Tête de Cheval Loos.....	470 k
2. MICHON ( ? ) Club Culturiste de Reims.....	450 k
3. SEGONZAC (113,4) A.S.P.O. Midi Bordeaux.....	427 k 500
4. BESNIER (111,2) Sporting Club de Neuilly.....	397 k 500

# Championnat de France 1970

Deux records de France battus, c'est maigre diront certains, c'est excellent diront d'autres... Ce n'est, en tout cas, pas en comptabilisant le nombre de records améliorés que l'on peut juger de la valeur d'un Championnat de France. Après avoir lu les commentaires généralement sévères de la presse à l'égard de ces Championnats 1970, j'ai comparé le palmarès 1970 à celui de l'année précédente ; le résultat n'est certes pas très encourageant car si la moyenne des résultats 1970 est supérieure à celle de 1969, elle l'est, en fait, si peu qu'elle correspond pratiquement à une stagnation.

Lorsque les héros sont fatigués, lorsque les « vedettes » marquent le pas, les regards se tournent vers leurs suivants immédiats, et plus particulièrement vers les Juniors..., alors presque inmanquablement l'espoir renaît.

Avant même que débutent les compétitions, notre attention est retenue par les excellents résultats obtenus au cours des éliminatoires par les frères Delvallez, l'aîné Daniel avec 357 k 500 en Léger Junior, et son cadet : Didier (18 ans) avec 360 k en catégorie Moyen. De même, le jeune Poids Coq Chavigny (Orléans), qualifié avec 272 k 500 nous laisse espérer un prochain renouveau de cette catégorie... Ces trois garçons, ne confirment pas leurs brillantes performances, tant il est vrai que la place de favori est difficile à tenir surtout par des garçons très jeunes. Par contre, les jeunes Ermacora, vainqueur de la

catégorie Poids Coq (Junior), avec 262 k 500 contre 260 k pour Chavigny, et Lardin, champion des Moyens (Junior) avec 345 k contre 337 k 500 pour Delvallez (Didier) révèlent de magnifiques qualités de lutteurs. Que dire encore de R. Chavigny, frère du Poids Coq qui, quelque 14 mois seulement après avoir fait ses débuts en haltérophilie s'attaque, sans aucun complexe, au détenteur du titre lequel a pourtant réussi 32 k 500 de plus que lui au cours des éliminatoires ? Que dire de ce même garçon qui arrache 105 k dans un style en flexion remarquable, qui améliore de 7 k 500 son meilleur total dès son premier essai à l'épaulé-jeté (330 k) et qui tente ensuite avec 135 k de gagner le titre des Légers. Que dire, sinon qu'il a déjà l'étoffe d'un champion avec lequel nos meilleurs Seniors devront bientôt compter !

La catégorie des Légers a donc produit les meilleurs résultats de ces Championnats Juniors avec Delvallez (340 k), Chavigny (330 k), mais aussi avec Roig (325 k) qui, quelque peu isolé, n'a malheureusement réussi qu'un seul essai par mouvement.

Moins exceptionnels sont les résultats de nos jeunes Poids Moyens, mais le grand nombre de qualifiés - huit - tous capables de dépasser les 330 k est très encourageant. Bien sûr, cette catégorie a collectionné le plus grand nombre de zéros de ces Championnats un zéro par mouvement (!) - mais la valeur très voisine de tous les concurrents explique

fort bien les risques que chacun d'entre eux a encourus.

Dans les autres catégories, les effectifs sont..., peu étoffés : un seul concurrent en Plumes, en Mi-Lourds et en Lourds, deux concurrents en Coqs et en Lourds-Légers ! Les minima plus élevés, cette année, ont opéré une sélection plus sévère. De plus, le passage dans la classe des Seniors de la majorité des lauréats de l'année précédente explique l'instabilité des palmarès.

Citons cependant la bonne performance et la régularité du Plume Franzil, champion de France avec 280 k. Citons encore le Lourd-Léger Cadars excellent dans les mouvements de détente et particulièrement à l'arraché avec 120 k.

Contrairement aux Juniors, les résultats des Seniors montrent par contre une inquiétante stabilité ainsi en Coqs, la moyenne des performances est identique à celle de l'année précédente les 7 k 500 perdus par Meurat - 292 k 500 au lieu de 300 k - sont rattrapés par les trois autres concurrents qui, tous gagnent 2 k 500 pour se départager les places suivantes. En Plumes, c'est le phénomène inverse : les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places sont obtenues avec 2 k 500 de moins que l'année dernière, mais le vainqueur Leguy réussit 10 k de plus avec l'excellent total de 330 k. Félicitons ici Leguy pour son comportement combatif et pour son très beau record à l'épaulé-jeté avec 132 k 500. Leguy paraît déjà capable d'amé-

liorer le record du total olympique en le portant très prochainement aux alentours de 340 k. Mais Leguy pourra-t-il rester Poids Plume, n'a-t-il pas intérêt à monter rapidement dans la catégorie supérieure ?

En Légères, l'absence de Muller, de Ledroit, des frères Fourrier est heureusement et en partie effacée par la très brillante performance du Réunionnais Tauran. Bien chaperonné par son patron, entraîneur et ami Moulin et par son C.T.R. Bonhoure, Tauran a trouvé un milieu favorable où ses qualités naturelles peuvent réellement s'exprimer ; le résultat présent ? 380 k (120 - 112,5 - 147,5) nouveau record de France du total ; quant à l'avenir immédiat, il apparaît très prometteur : Tauran peut, en effet, s'attaquer à chacun des records de sa catégorie, atteindre prochainement les 390 k, et se fixer comme objectif un chiffre rond : 400 k.

L'événement de la catégorie des Moyens est sans aucun doute l'abstention de l'inamovible champion de France Rolf Maier. Non sans hésitation, non sans regret, Rolf a décidé de laisser la place aux jeunes - bien qu'il soit encore lui-même un homme jeune malgré quelque 13 ans de compétition - et c'est en spectateur passionné qu'il suit le déroulement de la compétition. En fait, Maier pouvait encore, tout aussi bien, remporter le titre car Terme en bonne forme, mais sans réussite, ne peut mieux faire que 412 k 500 devançant Barroy second avec 400 k. Ces chiffres, d'un bon niveau, ne donnent pourtant pas la valeur réelle de ces deux hommes qui, tous deux, pourraient réussir 15 à 20 k de mieux : hors compétition, Terme n'a-t-il pas en effet épaulé 167 k 500, tentative contre le record de France - après être resté sur un 152 k 500 au premier essai ? N'a-t-il pas aussi tenté de battre le record du monde de l'arraché avec 145 k 500 après un troisième essai à 137 k 500 ?

Derrière ces deux hommes, j'ai beaucoup apprécié l'énergie, le courage, de Blanquie qui s'est battu comme un beau diable pour tenter de ravir la deuxième place à Barroy : après un 145 k au jeté, il a réussi deux très beaux épaulés avec 155 k et 157 k 500 malheureusement manqués au jeté. Avec Trolong, avec 375 k, Kaminski 365 k, Fayard 362 k 500, la catégorie des Poids Moyens possède encore

de très bons éléments qui, eux aussi, peuvent bien mieux faire.

Cinq Mi-Lourds qui atteignent ou dépassent 407 k 500 au cours des éliminatoires... c'est un véritable événement Hélas sur les cinq, il n'en reste plus que deux qui excèdent ce total lors des finales : le docteur Hennuyer a préféré s'abstenir par manque de préparation. Demonsel, sans réussite reste à son premier essai à chacun des mouvements et n'atteint que 392 k 500. Quant à Auber, avec 145 k au développé contre 142 k 500 pour Rollin et St-Martory, avec 120 k contre 125 k pour les deux mêmes hommes, il paraît bien armé pour tenter de conquérir le titre. Las, sans ressort, après les deux premiers mouvements il manque trois fois 155 k et laisse ainsi le champ libre à Rollin et St-Martory. Bon épaulé, mais mauvais jeteur, ce dernier reste sur un premier essai de 152 k 500 et laisse à victoire à Rollin qui jette 162 k 500 à son deuxième essai, épaulé ensuite magnifiquement et par deux fois 172 k 500 - tentative contre le record de France - mais manque malheureusement le jeté. Rollin conserve donc son titre avec le même total que l'année dernière : 430 k..., mais vaut déjà 15 k de plus. Quant à St-Martory, il confirme avec 420 k une excellente progression. Le jeune Wilczewski, Senior depuis quelques jours (il était encore Junior lors des éliminatoires) remporte une très méritoire troisième place avec l'excellent total de 395 k manquant de justesse les 400 k. Quant à Pautot, cinquième avec 385 k, il peut être félicité pour son bel épaulé de 160 k.

Déception en Lourd-Léger avec Gourrier qui, sans moral, sans influx, reste éloigné des performances que l'on pouvait espérer... Pas encore en grande forme, mais plein de hargne et de mordant, Steiner profite de la situation pour s'octroyer le titre avec 470 k contre 465 k. Derrière ces deux champions qui devront être plus brillants aux prochains Championnats d'Europe s'ils veulent obtenir un rang honorable, Decugnières exhibe des qualités physiques tout aussi excellentes que celles de ses deux vainqueurs et s'octroie la troisième place avec 427 k 500 devant Cazeaux, en petite forme, quatrième avec 425 k.

En Lourds, J.-P. Fouletier s'assure une victoire sans lutte avec 490 k et l'intérêt, dans cette catégorie, est soulevé par la magnifique lutte qui oppose les trois autres concurrents Rémy, Habiera et Delpuech. Rémy perd une partie de ses chances au développé où un seul essai (132,5) lui est accordé alors que Delpuech et Habiera réussissent tous leurs essais pour atteindre respectivement 135 et 137,5. Ces deux derniers exhibent de belles qualités à l'arraché où ils atteignent 137,500 et 132,500. Les deux hommes jettent tous deux 160 k et Delpuech l'emporte avec 432 k 500, contre 430 k pour Habiera. Rémy est le meilleur au jeté (170 k) mais il a perdu toutes ses chances à l'arraché. Avec Delpuech et Habiera, nous voyons donc apparaître deux sérieux Espoirs, deux très beaux gabarits qui, en s'étoffant, en prenant quelques kilos de muscles devraient rapidement se rapprocher de leur vainqueur J.-P. Fouletier.

Belle lutte entre Michon et Lévecq en Super-Lourds - mais peut-on appeler Super-Lourds des hommes qui pèsent 110 k et quelques centaines de grammes ? - les deux hommes manquent malheureusement chacun deux arrachés sur trois et si Michon possède un léger avantage - 2 k 500 - à l'issue de ce deuxième mouvement, il le perd dans le troisième mouvement malgré un très bel épaulé de 190 k malheureusement manqué au jeté. Lévecq emporte le titre dès son premier essai au jeté avec 190 k (477,5 contre 475), tente ensuite de battre le record avec 201 k 500, mais sans succès.

Les résultats de ces Championnats de France apparaissent assez médiocres en raison de la stagnation de la moyenne des performances. Les progressions de quelques athlètes tels Leguy, Tauran, St-Martory, Wilczewski, Habiera sans oublier celles de la plupart des athlètes Juniors sont d'autant plus évidentes. Tous ces garçons sont de solides espoirs qui, sans aucun doute, constitueront bientôt l'ossature de l'équipe de France. Quant à nos champions chevronnés, les prochains Championnats d'Europe leur donneront la possibilité de prouver que ce Championnat de France 1970, n'était qu'une étape intermédiaire dans leur préparation athlétique.

G. LAMBERT.



## Nos joies, nos peines...

### Vœux de rétablissement

L'entraîneur de l'A.S. Avenir de Durstel (Alsace) M. Rémy Kieffer Hermann, vient d'être victime d'un grave accident de la circulation.

Nous lui adressons tous nos vœux de prompt rétablissement.

\*\*\*

### Nécrologie

Nous apprenons le décès, à la suite d'un accident de moto, de Patrice Arcen, âgé de 18 ans, licencié au Club « Les Bleus de Ba ».

A la famille, au Club, au Comité de ce jeune athlète, nous présentons nos condoléances les plus sincères.

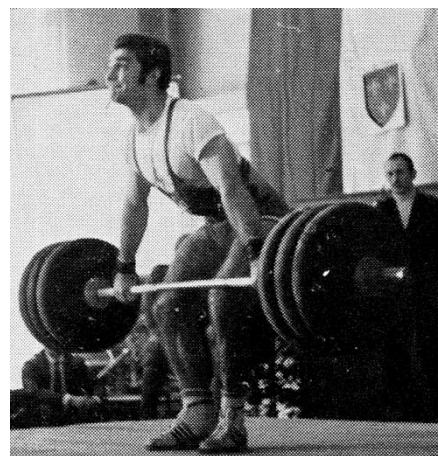
## AVIS IMPORTANT

### CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES JEUNES ATHLÈTES A L'I.N.S.

La Fédération vient d'être informée de l'octroi, pour l'année 1970-1971, d'un certain nombre de bourses destinées aux haltérophiles méritants, considérés comme espoirs nationaux ou internationaux.

En vue de présenter à la Direction de l'Éducation Physique et des Sports les demandes d'admission au Centre d'Enseignement des Jeunes Athlètes, les candidats intéressés voudront bien demander un formulaire à la Fédération dont ils devront ensuite me faire retour avant le 20 Juillet.

C. TAILLEFER.



Une belle attitude d'Aimé TERME au cours de sa tentative contre le Record du Monde de l'Arraché avec 145 k 500.

# LE DÉVELOPPÉ

par G. LAMBERT,

Entraîneur National

A terre... bon ! A terre... essay ! Chaque athlète qui vient de terminer un développé attend avec une pointe d'angoisse l'un ou l'autre de ces verdicts, sachant fort bien qu'il vient, une nouvelle fois, et dans la grande majorité des cas, d'enfreindre le règlement. Quant aux arbitres, constamment tiraillés entre un règlement insuffisamment précis et des interprétations plus ou moins fidèles de ce règlement, ils naviguent au jugé dans un océan de nuages ! Comment sommes-nous donc arrivés à une telle situation alors que le développé était, sans aucun doute, le mouvement le plus simple tant sur le plan du règlement que sur celui de la technique ?

Il semble bien que l'on doive imputer la confusion actuelle au manque d'autorité des arbitres internationaux des années 50 impressionnés sans doute par l'extraordinaire qualité musculaire des athlètes qu'ils devaient juger, influencés peut-être aussi par leur nationalité, ils accordèrent des mouvements qui, manifestement n'étaient pas conformes au règlement. Une nouvelle technique est ainsi née et s'est peu à peu généralisée malgré la réticence des arbitres nationaux et régionaux qui, face à la réprobation générale, durent se montrer de moins en moins rigoureux.

La transgression « tolérée » d'un règlement en entraînant d'autres et ce, d'autant plus aisément que ces transgressions vont dans le sens de la progression des performances, la technique du développé s'est encore transformée par étapes successives. Essayons ici de retracer les principaux stades de cette évolution qui, en partant du développé correct, passent par le développé cambré puis le développé lancé pour en arriver aujourd'hui au développé par temps de ressort.

— 1) *Le développé correct.* Simple poussée des bras sans intervention d'un mouvement quelconque du tronc ou des jambes, le corps restant droit. Ce mouvement est encore appelé développé militaire par les Anglo-Saxons (*Military Press*).

— 2) *Le développé cambré.* Le corps est droit dans la position du départ et se cambré pendant la poussée des bras. Plusieurs variantes sont apparues successivement ou simultanément :

- la cambrure est localisée à la courbure lombaire qui s'exagère ;
- la cambrure se répartit de la cheville aux épaules (technique plus efficace que la précédente et surtout moins dangereuse) ;
- position de départ et position finale sont plus ou moins cambrées, plus ou moins redressées.

Ce développé cambré avec ses variantes est évidemment plus efficace que le développé correct car le chemin à parcourir par la charge, pendant la poussée des bras est plus court. Le nombre de fibres musculaires qui interviennent dans ce mouvement est plus important que dans le développé correct (fibres supérieures et moyennes du grand pectoral).

Notons ici que plus la position du tronc s'incline, plus ces deux facteurs de progression prennent de l'importance.

— 3) *Le développé lancé.* En partant d'une position cambrée, l'athlète lance la charge vers le haut en se redressant le plus rapidement possible puis

revient immédiatement et très vite dans une position sensiblement plus cambrée que la précédente. Le corps se redresse ensuite en fin de geste.

Ce mouvement présente les avantages de la technique précédente mais les performances qu'il permet d'atteindre sont supérieures car au moment où les bras commencent leur action de poussée, la charge possède déjà une vitesse ascensionnelle.

— 4) *Le développé avec temps de ressort.* Ce mouvement est presque identique au développé lancé et seul le temps d'élan du départ est différent et..., plus efficace. La barre n'est pas seulement lancée par un redressement du buste, elle est propulsée par un temps de ressort du corps qui s'affaisse et s'étend dans un mouvement de faible amplitude extrêmement rapide.

Les avantages de ce mouvement sont expliqués par des lois physiologiques et mécaniques

☞ d'une part, tout muscle ou groupe de muscles que l'on étire réagit en se contractant (cette loi est exploitée par les lanceurs et ici par les haltérophiles) ;

☞ d'autre part, tout corps élastique reprend sa forme quand la force qui le déforme a cessé d'agir.

Cette deuxième loi, d'ailleurs très voisine de la précédente, s'applique ici à la barre à disques qui, après avoir été arquée à la fin de l'affaissement rapide du corps, reprend sa forme normale après l'extension du corps : en fin d'impulsion, les disques de la charge atteignent ainsi une vitesse verticale plus grande que celle du milieu de la barre ou, en d'autres termes, et comme la majeure partie de la charge se trouve au niveau des disques, la barre se déplace plus vite vers le haut que la ligne des épaules !

Cette propriété du métal-acier est d'autant mieux exploitée que l'appui de la charge sur les clavicles est plus rapproché du milieu de cette barre.

... que les centres de gravité des disques de chaque côté de la barre sont plus éloignés du centre de cette barre ;

... que la charge est plus lourde ;

... car dans ces trois cas, la flexion de la barre a plus d'amplitude.

Les grosses catégories profitent donc mieux de cette propriété de l'acier que les petites catégories.

Me référant à quelques chiffres, insuffisants sans doute pour faire une évaluation correcte, les techniques évoquées ont amené, par rapport au développé correct, les progressions de performance suivantes :

— développé cambré .....	5 % à 15 %
— développé lancé.....	15 % à 25 %
— développé avec temps de ressort .....	20 % à 50 %

Ces proportions dépendent évidemment de la qualité technique du geste réalisé, de l'importance de la charge levée et..., de l'arbitrage

En effet, si l'on reprend le texte de la dernière version du règlement imprimé en 1968 « tout appel du tronc par flexion ou extension » est considéré comme mouvement incorrect. Le développé lancé et le développé avec temps de ressort entrent donc dans cette catégorie bien que les séries de schémas qui accompagnent le texte du règlement, proposent le développé lancé comme « mouvement correct » !!!

Le développé avec temps de ressort, actuellement pratiqué par la grande majorité des athlètes et toléré par les arbitres est par contre qualifié, sur les séries de schémas et conformément au texte du règlement, de mouvement incorrect.

C'est donc un mouvement dit « incorrect » mais toléré dont nous allons essayer ici de mieux comprendre le mécanisme.

## POSITION DE DÉPART :

— cette position est précédée par l'épaulé au cours duquel les pieds doivent être systématiquement déplacés, qu'il s'agisse d'un épaulé debout ou en flexion afin d'éliminer ou de rattraper toute perte d'équilibre. Pendant cet épaulé, trouver si possible l'écartement habituel des pieds afin de ne pas avoir à les déplacer une nouvelle fois dans la position debout. Les genoux ne seront complètement étendus que lorsqu'une position équilibrée sera trouvée la claque de l'arbitre ne risque pas ainsi d'intervenir trop tôt

— *poids du corps et de la charge sur la plante des pieds.* Pendant le temps de ressort, la barre doit descendre puis remonter dans un plan vertical or, lorsque dans la position du départ ou pendant le temps de ressort, le poids du corps s'appuie sur les talons, la ligne des épaules revient vers l'avant pendant la phase de redressement et la charge est alors propulsée vers l'avant ;

— *articulation de la hanche (coxo-fémorale) partiellement en extension.* Les mouvements d'extension du fémur sur le bassin à partir de la position debout n'ont qu'une très faible amplitude chiffrée à 10°, 15° ou 20° selon les manuels d'anatomie. Le mouvement de temps de ressort étant en partie produit par cette extension, la position de départ doit préparer ce mouvement par un placement en très légère extension de cette articulation : le bassin se « rétroverse » donc partiellement en avançant sa partie inférieure (pubis) et en reculant sa région supérieure (os iliaques).

Certains athlètes qui contrôlent parfaitement ce mouvement de rétroversion du bassin, optent pour une position de départ debout normale (sans rétroversion) afin de bénéficier du maximum d'amplitude de ce mouvement pendant le temps de ressort. Par contre, d'autres athlètes se placent en rétroversion complète dès la position de départ..., et ne peuvent donc tirer profit de cette extension de la hanche pendant le temps de ressort ils compensent alors, dans bien des cas, le manque d'amplitude de l'affaissement du corps... par une flexion des genoux !!!

— *poitrine légèrement affaissée.*

Cette position prépare l'affaissement plus prononcé du thorax qui va s'effectuer pendant la première partie du temps de ressort. Une position trop affaissée enlèvera de l'amplitude à ce temps de ressort, alors qu'une position plus redressée produira l'effet inverse :



— coudes bien verrouillés.

L'angle des bras par rapport à la verticale doit dépasser 45° afin que la barre ne risque pas de glisser sur les clavicules pendant le temps de ressort. De plus, ce verrouillage très accentué favorise le relâchement des bras qui ne doivent commencer leur poussée qu'à la fin du temps de ressort.

Si j'ai consacré autant de lignes à cette position de départ, c'est qu'elle conditionne en grande partie l'efficacité, la réussite du geste qui va suivre, car bien des fautes techniques observées au cours du mouvement sont en effet imputables à une position de départ incorrecte.

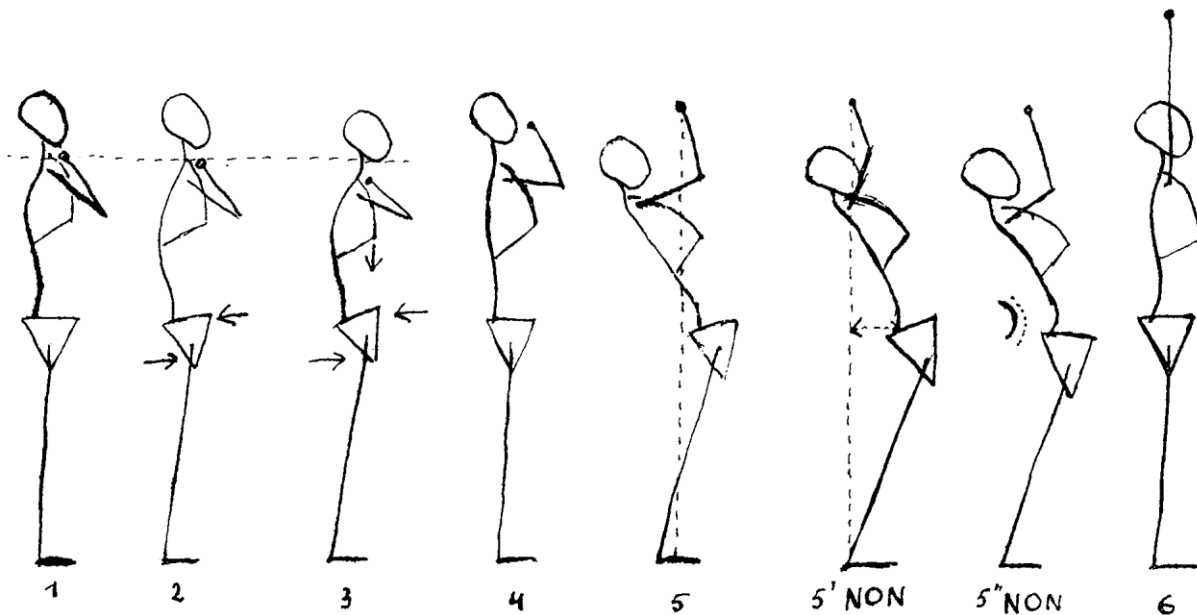
**LE TEMPS DE RESSORT.**

Presque entièrement expliqué dans les paragraphes précédents, le temps de ressort du développé est le produit d'une extension-flexion (rétroversion - antéversion) rapide des hanches et d'une flexion-extension du dos dans sa région dorsale (vertèbres qui supportent les côtes).

Visuellement, ce mouvement se traduit par un avancement - recul du haut des cuisses, par un affaissement - redressement du thorax. Les articulations concernées - hanches et articulations vertébrales dorsales - n'ayant qu'une faible possibilité de mouvement dans le sens du geste, la courbure lombaire contrariant le mouvement en se redressant quand la courbure dorsale se fléchit et inversement en se courbant quand cette courbure dorsale se redresse, le mouvement de va et vient des clavicules - (et de la barre) - ne peut avoir qu'une très faible amplitude : il est à peu près de 2 à 4 cm pour les athlètes raides, de 7 à 10 cm pour les athlètes *laxes*. Pour donner plus d'amplitude à leur « temps de ressort », nombreux sont aujourd'hui les haltérophiles qui, plutôt que de s'astreindre à un travail systématique d'assouplissement (fente, flexion du tronc, étirements passifs, etc.), fléchissent plus ou moins leurs genoux. De plus, nous observons, fréquemment, à la fin du temps de ressort « trop bien terminé » un haussement des talons. Cette dernière faute qui, incon-

testablement, rend le mouvement plus efficace, peut être éliminée en faisant intervenir la poussée des bras une fraction de seconde avant la fin de l'impulsion. En d'autres termes, l'impulsion du développé doit être incomplète pour rester, si l'on peut dire, dans les normes !

Rappelons encore que le déplacement de la barre doit s'effectuer dans un *plan vertical* pour le bon équilibre et l'efficacité de la suite du mouvement. L'entraîneur doit vérifier fréquemment la correction de ce déplacement en se plaçant de profil par rapport à l'athlète et en concentrant son attention sur le bout de la barre. Les épaules se haussent-elles en fin du temps de ressort ? On serait tenté de le croire puisque l'impulsion du développé s'apparente de plus en plus à celle du jeté. Toutefois, nous l'avons dit plus haut, le temps de ressort du développé n'est qu'une impulsion incomplète aussi observe-t-on des hausses d'épaules plus prononcées que chez les athlètes qui terminent « trop bien » leur impulsion en montant sur la plante des pieds. Ce haussement d'épaules est, en général, à peine perceptible chez la plupart des champions.



- 1) Position debout barre aux épaules.
- 2) Position préparatoire au temps de ressort, le bassin se rétroverse légèrement.
- 3) Temps de ressort : le bassin se rétroverse, la poitrine s'affaisse, la colonne vertébrale se fléchit.
- 4) Fin du temps de ressort et début de la poussée des bras.
- 5) Position cambrée correcte : le bassin reste rétroversé, la barre surplombe (presque) les vertèbres lombaires.
- 5') Position cambrée dangereuse : la barre est au-dessus de la ligne des épaules, la pression est trop forte sur les vertèbres lombaires.
- 5'') Position cambrée dangereuse : le bassin n'est pas rétroversé, la courbure lombaire s'exagère.

**LE PASSAGE**

**EN POSITION CAMBRÉE.**

La poussée des bras sur la barre intervient, nous l'avons vu, presque à la fin du redressement du temps de ressort et a, entre autre, pour effet d'annuler la vitesse ascendante du corps. Cette poussée doit s'effectuer sous l'angle le plus favorable, or, plus le buste s'incline vers l'arrière, plus le nombre des fibres musculaires des grands pectoraux sollicités dans cette action est important. L'athlète a donc tout intérêt à se cambrer et ce, d'autant plus, que la descente de la ligne des épaules permet d'ouvrir plus précocement l'angle des coudes. Pour ces deux raisons, - nombre de fibres musculaires en action et ouverture de l'angle du coude - l'athlète doit trouver

très rapidement et immédiatement après le temps de ressort, une position cambrée. Cela se traduit par une avancée *très rapide* du bassin en même temps que par une inclinaison des membres inférieurs vers l'avant et une inclinaison du buste vers l'arrière.

Le texte du règlement autorise un « léger retrait du corps » que l'on peut évaluer sur les schémas qui accompagnent ce règlement, à 30° (angle buste - verticale). Cette limitation imposée restreint, bien entendu, la progression des performances mais la plupart des athlètes, avec la complicité plus ou moins consciente des arbitres dépassent largement cet angle pour atteindre 45° et plus encore

Certaines positions, certains rythmes permettent en effet, de ne pas trop heurter le jugement des arbitres

- ainsi, le fait de conserver la tête droite pendant le passage en position cambrée permet-il de casser la ligne courbe du corps et... d'égarer l'évaluation des arbitres
- ainsi, faut-il revenir *très rapidement* d'une position trop cambrée vers une position moins cambrée afin que les images qu'en retiendront les arbitres restent à peu près admissibles, la vision très fugitive d'une mauvaise position étant effacée par celle de positions tenues plus longuement.

Étudions maintenant cette position cambrée afin d'essayer d'en limiter les effets traumatisants :

Lorsque la région supérieure du dos s'incline d'environ 40° à 45° vers l'arrière, ce qui, actuellement, est devenu très courant, les jambes s'inclinent d'environ 15° à 20° vers l'avant. Entre les chevilles et les épaules, le corps s'est donc courbé d'à peu près 55° à 65°. L'articulation de la hanche, si elle est suffisamment assouplie et si ses muscles fléchisseurs (droit - antérieur, psoas - iliaque) n'en limitent pas l'extension par des contractions parasites, peut absorber 20° environ de cet angle (visuellement cette extension de la hanche se traduit par une avancée du haut des cuisses et non par une avancée de la région supérieure du bassin). Les 35° à 45° restants, se répartiront donc entre les articulations intervertébrales et principalement entre celles de la région lombaire (au niveau du ventre) plus mobiles dans le sens de la flexion et de l'extension que celles de la région dorsale (thorax).

Toute extension d'une articulation vertébrale s'accompagne d'un aplatissement du disque intervertébral dans sa région postérieure et est limitée par le blocage des apophyses articulaires. Cette déformation et ces contacts peuvent devenir traumatisants si les pressions exercées sont très fortes... nous essayerons donc de limiter ces pressions, non pas en réduisant le poids de la charge mais en limitant les autres composantes de ces pressions qui sont les tensions musculaires (abdominaux) au niveau des articulations concernées. Or, ces tensions musculaires sont d'autant plus fortes que le plan vertical mené à partir des points d'appui sur la charge (les mains) est plus éloigné des articulations concernées (vertèbres). En d'autres termes, la verticale de la charge doit se rapprocher le plus possible des vertèbres lombaires ; dans la position cambrée, la charge ne doit donc pas surplomber la ligne des épaules mais celle-ci doit s'être quelque peu décalée vers l'arrière. Cela suppose que les coudes se soient engagés vers l'avant, position favorisée elle-même par une prise de mains relativement étroite. Ces descriptions très touffues se comprennent aisément après un rapide examen des schémas de la page 7.

De plus, l'entraîneur doit veiller à ce que les épaules soient le plus bas possible afin de favoriser l'ouverture de l'angle des coudes, la réussite du mouvement n'étant pratiquement assurée que lorsque cet angle dépasse les 90°.

La suite du mouvement est bien connue elle consiste en un retour du corps vers une position droite sur un rythme très contrôlé afin d'éviter de contrarier l'effort de poussée des bras. La majorité des haltérophiles chevronnés terminent d'ailleurs l'extension des coudes en position cambrée et se redressent ensuite lentement pour bien conserver leur équilibre.

#### L'AVENIR DU DÉVELOPPE.

Dans cet exposé, j'ai essayé de décrire les techniques couramment utilisées par les athlètes et les contradictions existant entre ces techniques et le règlement. Nous savons, hélas, combien ces contradictions ont alimenté de discussions stériles, ont provoqué de vaines polémiques, ont opposé des hommes, tous pourtant animés par un même idéal. Nous savons, encore, les innombrables injustices qu'elles ont engendrées, les rancœurs qu'elles ont soulevées particulièrement lorsque des athlètes sont éliminés d'une compétition pour laquelle ils s'étaient longuement et durement préparés. De multiples tentatives ont été faites pour rechercher des solutions mais n'ont, en quelque vingt ans, abouti qu'à de timides modifications du règlement

- « un léger retrait du tronc » est désormais autorisé ;
- l'écartement des pieds et la position de la tête sont libres.

Sur le plan international, le rôle du jury d'appel a été modifié pour supprimer toutes les contestations et raccourcir ainsi la durée des compétitions. Ce dernier but a, certes, été atteint mais à quel prix ? Toute décision, aussi injuste soit-elle, rendue par les arbitres est désormais irrévocable. Les athlètes lésés n'ont plus aucun recours, tout juste peuvent-ils compter sur l'influence qu'aurait les manifestations du public sur le jury d'appel pour que ce dernier remplace les arbitres fautifs.

Cette situation à laquelle certains s'adaptent bon gré mal gré devient, chaque année, plus intolérable... Où est-il le temps où, lorsqu'un haltérophile avait touché le plateau avec le genou au cours d'un épaulé en fente, il reconnaissait cette faute à la fin du mouvement en levant la main ? Ce simple geste qui symbolise tout l'esprit sportif, tout le fair-play a, hélas, aujourd'hui disparu !

Il faut donc réagir et trouver une solution qui assainisse notre sport.

Faut-il revenir vers une application plus stricte du règlement ?

Cette solution qui paraît évidemment la plus logique fut et est encore appliquée... elle suit généralement une réunion de commission d'arbitres.

Le résultat ?, les athlètes qui tirent immédiatement après cette réunion - généralement les haltérophiles des petites catégories - se voient durement sanctionnées, 60 % et plus encore de leurs tentatives étant refusées avec ce que cela implique d'éliminations précoces, de zéros. Effrayés eux-mêmes par l'aboutissement de leur sévérité, subissant, sans doute, l'influence des entraîneurs, des athlètes, de leurs protestations, les arbitres reviennent peu à peu, avec les catégories suivantes vers une conception de moins en moins stricte du règlement.

Les multiples tentatives pour un retour vers l'application stricte du règlement ayant échoué, une deuxième solution paraît s'imposer le règlement doit être calqué sur la technique telle qu'elle est actuellement pratiquée. Mais cette idée simple, logique, n'est pas facile à mettre en application car si l'article du règlement interdisant « tout appel du tronc » peut être aisément supprimé, si le degré d'inclinaison du buste vers l'arrière peut être limité à 30°, les difficultés d'appréciation subsistent. Ces modestes modifications, d'ailleurs implicitement admises par tous sont déjà largement dépassées : le temps de ressort qui devrait être limité à l'affaissement du thorax, se prolonge aujourd'hui par une flexion plus ou moins prononcée des genoux or, lorsque le mouvement est très rapidement exécuté, à partir de quel degré cette flexion devient-elle évidente : 5° - 7° - 10° - 15° - 20° ? De même, lorsque le buste s'incline rapidement vers l'arrière pour se redresser non moins vite, la même question se pose avec des angles de 40° - 45° - 50° !

Que faut-il donc faire ? Supprimer l'interdiction de fléchir les genoux ?, mais alors au lieu d'avoir trois mouvements olympiques différents, nous n'en aurions plus en fait que deux Faut-il laisser libre le degré de cambrure ?, mais alors les législateurs se verront moralement responsables de tous les accidents vertébraux que d'inévitables excès provoqueront. Non... La véritable solution de ce problème ne peut être trouvée que dans l'extraction comme la font les médecins après avoir tenté, sans succès, toutes les thérapies.

Cette solution ne peut évidemment pas faire l'unanimité car les haltérophiles particulièrement doués dans ce mouvement risquent de se voir temporairement ou définitivement relégués, leurs records, de même d'ailleurs que ceux du total des trois mouvements olympiques n'auront plus de signification, les bonnes vieilles habitudes seront heurtées.

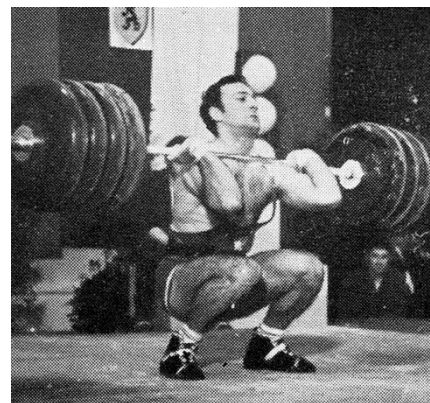
Mais que pèsent ces objections face aux multiples avantages que l'on en retirera, qu'il s'agisse du climat amical qui, rapidement, pourra s'instaurer entre athlètes et arbitres, qu'il s'agisse de l'esprit sportif, du fair-play, de la justice qui ne seront plus constamment bafoués ?

Cette suppression présente encore bien d'autres avantages que tous les éducateurs perçoivent sans doute comme moi-même les multiples dangers d'ordre physiologique que risquent d'entraîner les cambrures exagérées ou encore les positions mal contrôlées - par exemple, lorsque la barre surplombe directement la ligne des épaules en position cambrée - seront écartés... définitivement. Les risques de déformation osseuse chez les adolescents n'ayant pas bénéficié d'une formation musculaire suffisamment longue avant de pratiquer le développé seront également exclus.

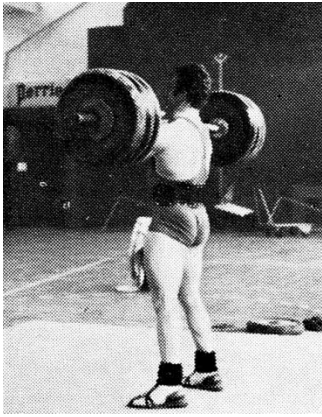
Bien sûr, cette solution extrême ne peut être décidée que par les instances supérieures, c'est-à-dire, par le congrès de la F.H.I. qui, tous les quatre ans, lors des jeux olympiques, peut modifier articles et règlement. Notre pays a déjà proposé par deux fois la suppression du développé lors des jeux de 1964 et 1968. Repoussée à Tokyo par 27 voix contre 7, cette proposition a obtenu 21 voix contre 29 à Mexico. La progression est donc sensible et laisse espérer la suppression prochaine de ce mouvement, soit : à Munich en 1972.

Mais nous ne sommes pas encore en 1972, de plus, cette suppression peut ne pas être adoptée... nous devons donc vivre et composer avec ce développé.

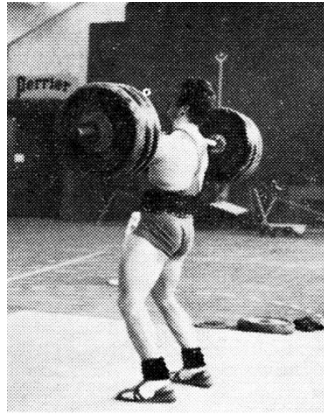
Je demande donc à tous les arbitres français, non pas d'appliquer le règlement tel qu'il est rédigé, mais de sanctionner les appels de genoux, comme nous en voyons sur les photographies illustrant ces pages, de sanctionner les cambrures exagérées, de sanctionner les décollements de talons au cours du temps de ressort. C'est un service qu'ils rendront à nos champions actuels ou futurs qui, en confrontation internationale, ne seront plus surpris par un arbitrage généralement plus strict que l'arbitrage français, c'est encore un service qu'ils rendront aux jeunes adolescents dont la formation osseuse n'est pas terminée.



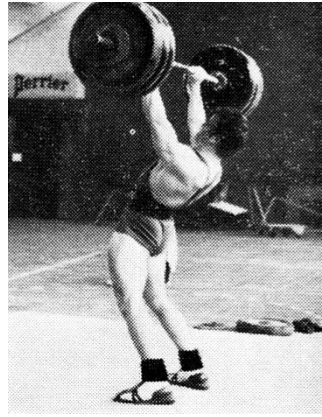
**La barre de match pour Pierre GOURRIER 185  
k... nettement manqués au jeté.**



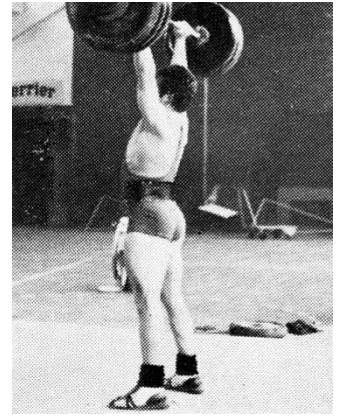
1



2



3

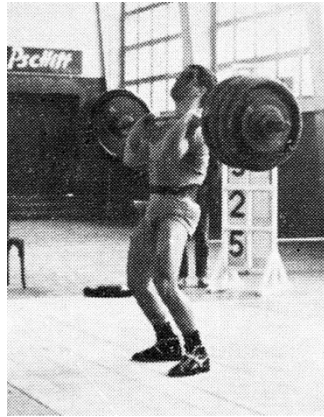


4

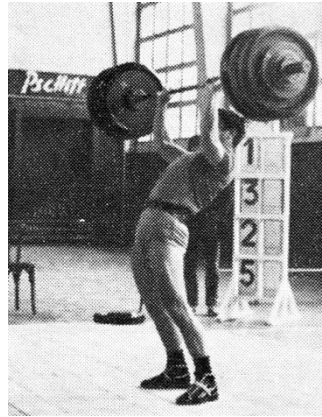
- Position de départ correcte, bassin légèrement rétroversé, coudes bien engagés.
- Temps de ressort localisé aux genoux..., ce mouvement est essai !
- Position cambrée efficace, la barre est en avant de la ligne des épaules, le bassin est bien rétroversé.



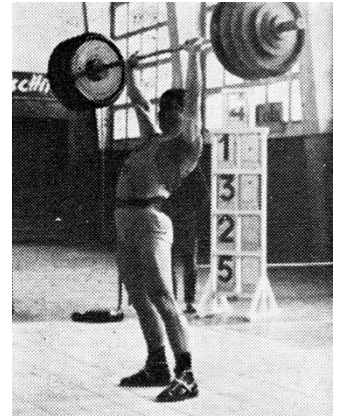
1



2

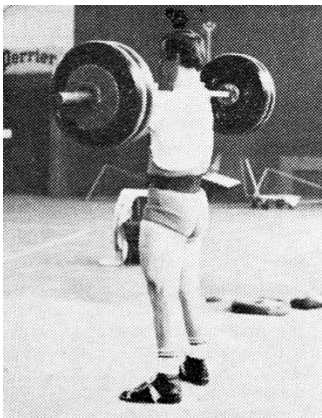


3

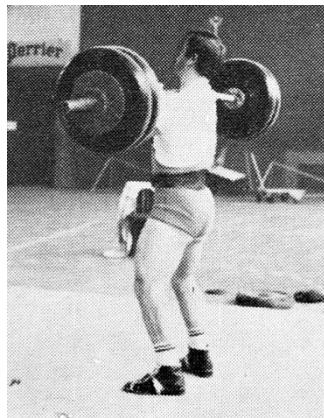


4

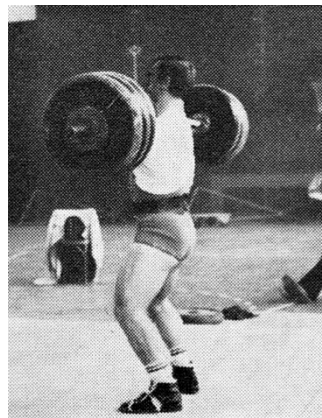
- Mêmes remarques que pour les photos précédentes.



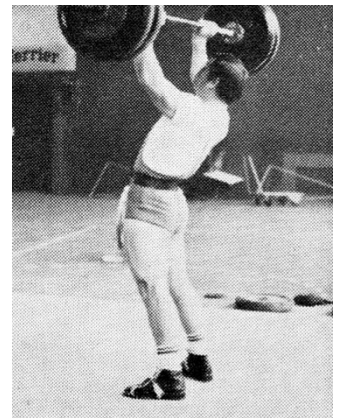
1



2

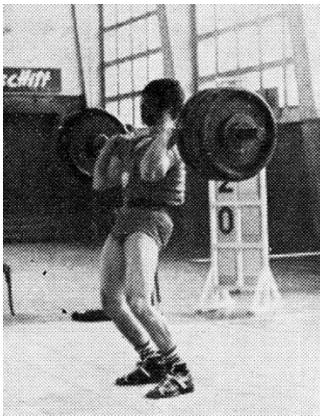


3

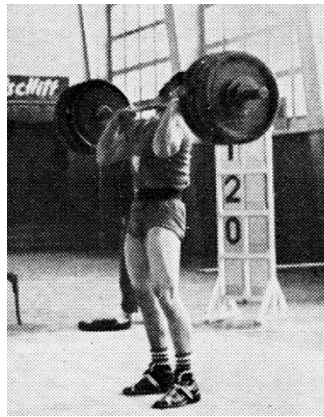


4

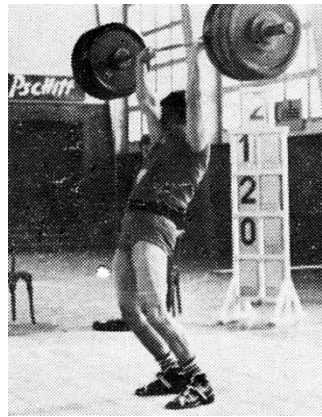
Le temps de ressort est ici un véritable appel de jeté. L'amplitude de la flexion des genoux est... proportionnelle au poids de la charge !  
(1<sup>er</sup>, essai en 2, 3 en 3)... Essai !



1

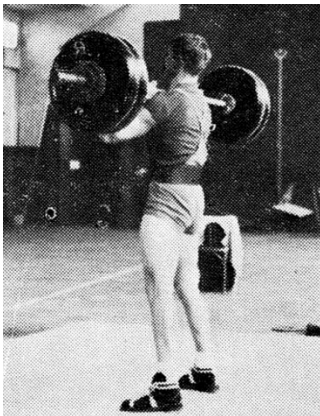


2

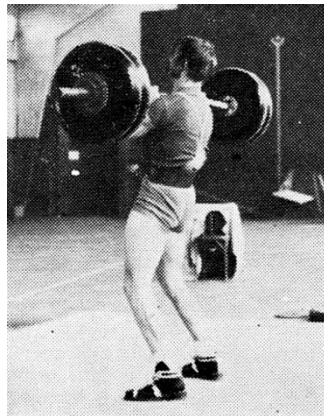


3

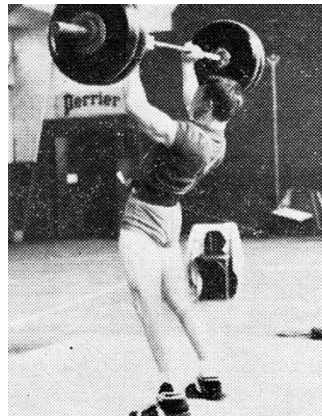
Ce mouvement est doublement mauvais pour flexion des genoux pendant le temps de ressort et pour nouvelle flexion pendant le passage du corps en position cambrée.



1



2



3

La flexion des genoux est ici encore très perceptible sur la photo., mais un arbitre, principalement le chef de plateau placé en face de l'athlète, peut se laisser tromper par la rapidité du geste car le degré de flexion ici est très faible.



**TOURNOI DES CLUBS  
(EXCELLENCE)**

disputé à Romans le 19 Avril 1970

C'est le dimanche 19 Avril que se sont affrontées les équipes de Nice, Vénissieux, Montpellier, Toul, Saint-Médard et Vernon dans le Tournoi des Clubs (Excellence).

La majorité des athlètes avait rejoint la veille la capitale de la chaussure, et ceux qui logeaient à l'hôtel Touvard s'étaient levés tôt et n'arrivaient pas à trouver dans le jeu du billard le calme intérieur.

Seule, l'arrivée triomphante de l'équipe de l'Athlétic Club Romanais, emmenée par son Président heureux, la coupe du vainqueur brandie par son boute-en-train : Berruyer, a décontracté pour un moment athlètes et dirigeants présents.

La lutte devrait être serrée entre ces équipes qui ont dans leur composition toutes chances de remporter le titre.

C'est devant de hautes personnalités de la ville, et de Roger Gerber, coordinateur de la zone Sud, et de plus de quatre cents personnes qui remplissaient le charmant foyer du théâtre (que j'avais eu le tort de trouver trop grand) que furent présentées les équipes, par le verbe facile mais quelque peu perturbé par la nuit blanche passée au volant de sa voiture, de l'organisateur Bernard Moulin.

Deux plateaux furent formés, le premier avec les deux athlètes de chaque équipe tirant le moins lourd.

Indelicato et Bulgaridhès pour Nice, Lardin et Muller pour Vénissieux, Paré et Belen pour Mont-

pellier, Melin et Thouvenin pour Toul, Sénac et Boinot pour Saint-Médard, Bertin et Renault Bernard pour Vernon.

Boinot débute la compétition et réussit ses trois essais à l'arraché pour terminer à 75 k.

80 k pour Bulgaridhès et Paré, 85 k pour Belen et Bertin alors que Indelicato, Melin et Thouvenin réussissent 92,5 k.

95 k pour Sénac et 100 k pour le toujours jeune Renault Bernard, précèdent les performances de Lardin et Muller 102,5 k.

L'épaulé-jeté se termine à 100 k pour Boinot, 105 k pour les deux Montpelliérains, 115 k pour Bertin, 117,5 k pour Bulgaridhès, Melin et Thouvenin.

Indelicato et Sénac assurent 120 k, l'ex-champion de France Muller se contente de 125 k alors que le Junior Lardin fait entrevoir de belles possibilités à 130 k.

La dernière barre de ce plateau est tirée par Bernard Renault qui, avec aisance, jette 137,5 k et étonne le public connaisseur.

Pendant le court entracte qui a lieu à la fin de ce premier plateau, l'équipe locale de l'A.C.R., composée de Tauran, Berruyer, Payen, Eybert, Prud'homme, fait une apparition sur l'estrade, ovationnée par son public.

Le silence se fait à nouveau dans la salle quand le protégé de Cazeaux, le Poids Léger Dupau, « tire » ses trois essais pour réaliser 100 k à l'arraché.

107,5 k pour Renault Alain, 110 k pour Deschamps qui précèdent les sociétaires de Toul : Houin et Trolong, qui, respectivement, arrachent 112,5 et 115 k ; le champion de France 1968, Auber, ne peut faire mieux que 117,5 k, s'étant blessé à une main.

Les Niçois, Lopez et Rémy, tirent 120 k tandis que Micollet, en bonne forme, place ses trois essais et termine à 122,5 k de même Cazeaux assure prudemment 132,5 k.

Les deux Montpelliérains, Delpuech et Terme, à l'aise dans ce mouvement qui ne voit aucune fausse note pour le premier cité : (120, 130, 135) alors que notre recordman d'Europe, athlète chéri du public Romanais, accroche à son premier essai pour ensuite maîtriser 130 et 137,5. Aimé est fort en ce moment, mais le rythme n'y est pas.

L'épaulé-jeté va décider du résultat final et les dernières barres tirées le seront dans le silence complet tout le monde est conscient de l'enjeu que le public sent dans l'activité fébrile des dirigeants et entraîneurs qui calculent les possibilités de leurs équipes et adversaires. Jean-Paul Foulletier venu avec Daniel Combet, manager Vénissieux, est pris dans l'ambiance.

Renault Alain reste sur son premier essai 122,5 k. Dupau, en net progrès, jette 125 k. Houin, dernièrement opéré d'un ménisque et malgré une apparence nonchalante cachant un moral de fer, assure 135 k pour son équipe ainsi que le volontaire Deschamps qui, avec 140 k, va permettre à Vénissieux de prendre une option sur la meilleure place du résultat final.

(suite page 15)

**Partie**

**Officielle**

**PROCÈS-VERBAL  
de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
tenue le Samedi 2 Mai 1970,  
Salle du Rouet,  
Foire Internationale de Lille**

L'Assemblée Générale débute par la vérification des pouvoirs des délégués présents des clubs.

En application de l'article 12 des statuts, les voix des associations non représentées sont réparties entre les délégués présents de chaque comité régional, afin qu'ils puissent les exprimer.

En déclarant l'Assemblée Générale ouverte, le Président salue la présence de M. Durry à qui il passe la parole.

M. Durry rappelle qu'il y a maintenant près de deux ans et demi, un matin à l'I.N.S., il prenait contact avec la famille de l'haltérophilie française et que, depuis, bien des événements se sont produits mais qu'il en est un, en particulier, auquel il est impossible de ne pas songer : le décès de M. Jean Dame.

M. Durry ne peut oublier l'homme qui, l'an dernier, était assis à sa gauche et il rappelle la personnalité du disparu, le chauvinisme un peu cocardier, mais combien sympathique, de cet homme pour qui le mot « France » voulait vraiment dire quelque chose.

M. Durry associe à son souvenir celui d'un autre sportif qu'il a bien connu : Émile Antoine également disparu et ajoute : « Mais les hommes se succèdent, d'autres prennent le flambeau et la vie continue ».

Puis, il appelle l'attention sur un fait qu'il trouve positif, l'augmentation du nombre des licenciés qui doit, à plus ou moins long terme, apporter des résultats.

Il évoque également l'existence, au sein de la Fédération, des discussions qui prouvent, en tout cas, qu'elle est un organisme vivant mais ce qui le frappe surtout, c'est le dévouement dont tous font preuve. Cette année, le Comité des Flandres et le Président Auber - malgré la grave opération chirurgicale qu'il vient de subir - sont à l'honneur, ainsi que tous les organisateurs, et l'organisation des Championnats s'avère un succès.

Il conclut en remerciant tous les dirigeants du concours qu'ils apportent à la cause de l'haltérophilie ainsi que de l'efficacité des travaux qui vont commencer.

Puis, le Président, à la demande de M. Auber, souffrant, accorde quelques instants à M. Herbaux, Conseiller Technique Régional des Flandres.

Celui-ci tient à remercier M. Bovi qui a donné aux Flandres l'occasion de faire le Championnat de France à Lille pour la première fois et, également, d'avoir réussi à rétablir la confiance en aplanissant les différends.

Ses remerciements vont ensuite au Directeur Technique qui a favorisé l'amélioration du niveau social de ses collègues.

La réussite étant basée sur l'union, il souhaite que l'entente continue pour mener à bien l'œuvre entreprise le succès de l'haltérophilie.

Reprenant la parole, le Président exprime sa satisfaction quant à la parfaite organisation de ces Championnats et tient à remercier les organisateurs des Flandres et de l'Île-de-France.

Puis, avant de prononcer son allocution il a l'agréable mission de remettre des distinctions.

*Médaille d'Or de la F.H.I.* - M. Bovi décerne la Médaille d'Or de la F.H.I. à un ancien du Comité des Flandres, qui en est le Trésorier depuis 1941, M. Jules Dejonghe.

Ce sont ensuite les médailles de la Reconnaissance de la F.F.H.C. que M. Bovi a le plaisir de remettre.

*Médaille d'Or de la F.F.H.C.* - M. Marcel Stres-ser.

*Médaille d'Argent de la F.F.H.C.* - MM. Arnaud, Astolfi, Auber, Blacher, Certeaux, Chartier, Dumont, Flick, Français, Houte, Marchioni, Paleotti, Pareau, Ravix, Renault, Urbain, Zensen (ce dernier à titre posthume).

*Médaille de Bronze de la F.F.H.C.* - MM. Bourgeois, Catarinetti, Chevalier, Clément, Cottineau, Hally, Hancart, Leens.

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA F.F.H.C. POUR L'ANNÉE 1969.** - Le Secrétaire Général présente le rapport d'activités de l'année 1969 qui a été expédié à tous les clubs et n'est l'objet d'aucun commentaire.

**RAPPORT FINANCIER.** - Le Trésorier commente les différentes rubriques du rapport financier qui a été remis aux membres présents.

M. Tournier souhaite le recevoir, à l'avenir, 15 jours avant l'Assemblée Générale, afin de pouvoir l'examiner.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.** - M. Collardey en donne lecture :

« Cette année, nous n'allons pas faire le compte rendu habituel, car en raison du retard dans l'établissement de la comptabilité 1969, il n'a pas été possible aux Commissaires aux comptes de vérifier les soldes des comptes avec la situation financière qui vous est présentée aujourd'hui par le Trésorier.

« Ces retards ont été, en partie, provoqués par l'organisation de la nouvelle comptabilité 1970 bâtie sur un système à fiches mis au point par la Société Fiduciaire de France, chargée par le Président de la refonte totale de la comptabilité.

« D'autre part, le Président a demandé à cette même Société Fiduciaire : un contrôle, une surveillance et l'établissement en fin d'exercice du bilan et du compte d'exploitation.

« Nous pensons qu'il y a là une solution aux problèmes de gestion et de contrôle pour lesquels nous avons demandé des changements profonds.

« Nous espérons et demandons que, grâce à cette nouvelle comptabilité, les comptes soient désormais terminés en temps voulu et communiqués avant l'Assemblée Générale, en même temps que le compte rendu annuel du Secrétaire Général ».

Signé : Les Commissaires  
aux Comptes,  
L. COLLARDEY - V. LEVELER.

\*\*\*

**ÉLECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.** - Le mandat des Commissaires aux Comptes MM. Collardey et Leveler est reconduit pour un an, à l'unanimité.

**ÉLECTION DE TROIS MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION.** - M. Bovi fait part du retrait de candidature de MM. Fiolle et Pichon.

Il reste donc huit candidats pour trois postes à pourvoir : MM. Auber, Bernier, Flick, Marra, Renault, Samblant, Tournier, Zeller.

Un vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

— Nombre de votants : 452 Suffrages, exprimés : 452 ; Majorité absolue : 227.

Sont élus :

M. R. Auber : 416 voix  
M. B. Renault : 281 voix

— Ont obtenu :

MM. Tournier : 213 voix  
Bernier : 196 voix  
Samblant : 142 voix  
Zeller : 62 voix  
Flick : 33 voix  
Marra : 13 voix

MM. Samblant et Flick s'étant désistés en faveur de M. Tournier, quatre candidats sont en présence au second tour.

**Élection du 3<sup>e</sup> membre du Comité de Direction (2<sup>e</sup> tour).**

— Nombre de votants : 448 ; Suffrages exprimés : 448.

Est élu : M. Bernier : 223 voix.

— Ont obtenu

M. Tournier : 214 voix  
M. Zeller : 11 voix

A l'annonce de ces résultats, M. Auber déclare vouloir se désister afin de ne pas se désolidariser de l'Île-de-France, M. Tournier n'étant pas élu.

Tout en regrettant cette déclaration spontanée, M. Bovi demande à M. Auber de réfléchir car il n'en tiendra compte que lorsqu'il aura reçu confirmation par lettre.

En accord avec l'Assemblée Générale, les questions à l'ordre du jour ont été examinées en attendant les résultats du premier et du second tour des élections.

**PLAN QUADRIENNAL PAR LE DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL.** - Ne voulant pas faire un exposé de l'esprit dans lequel ce plan a été conçu, le Directeur Technique en donne les modifications essentielles :

1) Faculté laissée à chaque Comité Régional de déterminer le nombre et la nature des mouvements qui seront imposés dans les compétitions ouvertes aux athlètes non classés, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries.

2) Élimination de l'obligation faite aux clubs qui engagent leurs équipes dans les épreuves de la Coupe de France des Clubs de faire figurer un Junior dans chacune de leurs équipes. Autrement dit, chaque club pouvant engager autant d'équipes de quatre hommes qu'il souhaite pourra présenter des équipes Seniors et des équipes Juniors complétées par des Cadets.

3) Création d'une catégorie d'âge Cadets, de 15 à 18 ans, au profit de laquelle les finales des compétitions réservées aux athlètes de série nationale et au-dessus comporteront un classement particulier.

4) Division du Championnat de France en deux finales séparées de trois semaines, l'une pour les Cadets et les Juniors, l'autre pour les Seniors.

Devant la pénurie de Juniors au Championnat de France, les résultats en régression ainsi que les performances, M. Houte demande qu'un Comité d'urgence pour les Jeux Olympiques soit constitué composé de MM. Gerber, Herbaux, Lambert, Maier, Paterni, ainsi que de trois à six dirigeants qui s'occuperaient de ce problème et en auraient la responsabilité technique et financière car il trouve que rien n'est prévu à ce sujet dans le plan.

M. Bovi lui répond que les membres du Comité de Direction auront à donner leur avis sur cette question dans leurs prochaines délibérations, mais que s'il n'y a que 18 Juniors, c'est parce que les minima ont été relevés.

Sur une question de M. Savonnière qui déplore la suppression du Championnat de France Militaire et le manque de possibilités d'entraînement des haltérophiles sous les drapeaux, une longue discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Durry, Taillefer, Bovi, Boureau.

M. Taillefer a constaté dans l'armée, depuis deux ans, une tentative de réforme et une plus large compréhension des activités physiques et sportives.

Les Commissions nationales composées d'officiers du S.I.E.P.S. et des représentants des Fédérations étudient un calendrier de recyclage des officiers des sports dans des stages de musculation et d'haltérophilie.

Par ailleurs, les officiers ont été invités à transformer les associations militaires en clubs affiliés aux Fédérations.

Le Directeur Technique espère que l'effectif du Bataillon de Joinville pourra être doublé ; de plus, il a obtenu que cinq ou six athlètes qui ne peuvent être admis à Joinville puissent être incorporés au 51<sup>me</sup> R.I. à Amiens où ils auront des facilités pour s'entraîner dans le club le plus proche ainsi qu'un régime alimentaire amélioré.

M. Bovi fait remarquer que la Fédération intervient régulièrement pour le rétablissement du Championnat de France Militaire ainsi que pour obtenir un entraîneur à Joinville.

#### **VEUX PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS AFFILIÉS.**

##### *Amiens Sporting Club.*

1) Que soit changé le titre de la Fédération, le mot « Culturiste » n'ayant pas à y figurer puisque la Fédération Internationale ne reconnaît plus cette appellation et que, de plus, la F.F.H.C. n'organise plus d'épreuves plastiques.

Après discussion, le Comité de Direction n'est pas opposé à l'appellation Fédération Française d'Haltérophilie et de Musculation.

M. Favrou n'est pas contre la suppression du terme « Culturiste » puisqu'il est déjà remplacé par le mot « Athlétique » dans les compétitions.

M. Moreau ne voyant pas l'utilité de ce changement, M. Taillefer explique que, devant le besoin sans cesse croissant des athlètes de tous les sports d'obtenir l'amélioration de leur technique et de leurs performances, on ne peut contester l'intérêt de la musculation.

D'autre part, si ce moyen ne nous permet pas d'obtenir une subvention plus importante, il est permis d'espérer une amélioration d'effectifs et des possibilités plus grandes en ce qui concerne les salles d'entraînement et les installations sportives.

2) Que les Comités Régionaux prennent le nom de « Ligue ».

On n'en voit pas l'utilité pour le moment, le changement d'appellation n'apporterait rien aux Comités Régionaux.

A M. Maier qui prétend qu'il n'y a presque plus de fédérations dont les Comités s'appellent ainsi, M. Durry affirme le contraire.

Aucune suite ne sera donc donnée à ce vœu pour le moment.

3) Que le Bulletin Fédéral soit distribué à chaque licencié, à son domicile.

Il est envisagé de revenir à l'ancien système, c'est-à-dire de ne l'envoyer qu'aux seuls abonnés.

M. Bovi déclare que c'est une question épineuse à laquelle il faut trouver une solution. Des ressources étant nécessaires au rétablissement du budget de fonctionnement qui est en déséquilibre, il propose de conserver le prix de la licence à 12 F

mais de supprimer le service du bulletin à tous les licenciés ; seuls, ceux qui le désireraient s'abonneraient. Cependant, un service gratuit du bulletin continuera d'être assuré aux clubs.

Après un échange de vues, il semble, que, de l'avis général, cette solution puisse être adoptée.

4) Que les athlètes soient reclassés par saison sportive, c'est-à-dire suivant le classement de la saison écoulée.

Cette question demande à être étudiée, divers cas pouvant se présenter qui nécessitent un examen approfondi avant qu'une décision définitive puisse être prise.

##### *Club Culturiste Haltérophile Creillois.*

1) Changement de titre de la Fédération (supprimer le mot « Culturiste »). Même réponse qu'à Amiens Sporting Club.

2) Que l'abonnement au bulletin reste inclus dans le prix de la licence. Même réponse qu'à Amiens Sporting Club.

##### *Stade de la Porte Normande.*

Que les athlètes soient reclassés par saison sportive. Même réponse qu'à Amiens Sporting Club.

##### *Club Athlétique Saint-Priest.*

Que le Bulletin Fédéral soit expédié au domicile de chaque abonné et que ne soient adressés aux clubs que les numéros retournés à la Fédération pour changement ou erreur d'adresse.

Même réponse qu'aux clubs précédents.

##### *Maison des Jeunes de Strasbourg.*

Que le Bulletin Fédéral soit expédié au domicile de chaque abonné et que le prix de la licence soit porté à 15 F si nécessaire.

Même réponse qu'aux clubs précédents.

La discussion est reprise en ce qui concerne le changement de titre. M. Bovi serait d'avis d'y réfléchir et de reporter ce vœu à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale mais l'ensemble des dirigeants paraît désirer que cette question soit résolue immédiatement.

Il est donc procédé à un vote.

Les délibérations ayant été longues, certains représentants des clubs se sont retirés pour pouvoir participer aux compétitions sportives qui allaient commencer. Le nombre des votants se trouve donc sensiblement diminué. Cependant le quorum de 274 voix, nécessaire pour une modification de statuts est atteint.

Nombre de votants : 297 ; Suffrages exprimés : 297.

Pour le changement de titre : 161 voix.

Contre le changement de titre : 136 voix.

Il est ensuite décidé de voter pour déterminer l'appellation de la Fédération mais cette fois le quorum de 274 voix n'est pas atteint.

Nombre de votants : 262 ; Suffrages exprimés : 232 ; Bulletins blancs : 30.

Pour : Fédération Française d'Haltérophilie et de Musculation (F.F.H.M.) : 225.

Pour : Fédération Française d'Haltérophilie (F.F.H.) : 7.

La décision ne peut être prise mais ce vote permet de connaître l'opinion générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h est levée à 13 h.

*Le Secrétaire Général,*  
L. GUILLIER.

*Le Président,*  
C. BOVI.

#### **PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION du 3 Mai 1970, à Lille**

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Ammar, J. Asso, R. Auber, R. Baillet, R. Bernier, J. Bertholet, J.-P. Buruoco, R. Coret, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguiaire, C. Favrou, R. Gerber, L. Guillier, R. Moreau, B. Moulin, P. Parot, B. Renault, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM. A. Coret, Président du Comité de Champagne, R. Tourmier, Président du Comité d'Île-de-France, A. Beauverger, Président du Comité du Languedoc, E. Ratier, Président du Comité du Limousin, G. di Césare, Président du Comité de Lorraine, J. Serrano, Président du Comité de l'Orléanais, R. Zeller, Président du Comité de Picardie.

M. J. Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

MM. C. Taillefer, Directeur Technique National et G. Lambert, Entraîneur National,

Excusés : MM. H. Cazeaux, R. Gourhand, J.-P. Mangin.

En déclarant la séance ouverte, le Président fait observer la présence de M. Auber et précise que sa démission ne sera enregistrée que lorsqu'il l'aura fait parvenir par écrit. En attendant, il considère que M. Auber réserve sa réponse.

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 11 Avril est ensuite approuvé à l'unanimité.

**DEMANDES D'AFFILIATION.** - Le Comité de Direction homologue l'affiliation du club suivant :

✓ N° 3 846 - Club Haltérophile de Chef-du-Pont (Basse-Normandie).

La demande d'affiliation d'un club militaire le Club Haltérophile B.A. 115, à Orange est examinée.

Le Président explique que c'est un club civil qui s'est formé dans une unité militaire, mais il n'est pas régi par la loi de 1901.

M. Taillefer fait savoir que cette question est à l'ordre du jour de la prochaine Commission Militaire.

M. Durry affirme que ce problème sera résolu avant la saison 1970-1971.

Le Président conclut qu'il faut laisser cette demande en instance.

**HOMOLOGATION DE RECORDS.** - Le Comité de Direction homologue les records de France haltérophiles (Tableau annexé au présent procès-verbal).

**ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU.** - Trois membres sont à élire, dont deux Vice-présidents.

M. Asso pose la candidature de MM. Gerber et Moulin à la Vice-présidence.

Après un vote à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 18 ; suffrages exprimés : 18.

— M. Gerber : 18 voix  
— M. Moulin : 18 voix

Par suite de l'élection de M. Moulin à la Vice-présidence, deux places de Membres du Bureau sont vacantes.

Trois candidats se présentent :

MM. Ammar, Fanguiaire, Parot.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 18 ; suffrages exprimés : 18.

— M. Fanguiaire : 15 voix

— M. Parot : 15 voix : sont élus.

M. Ammar a obtenu 6 voix.

**COMMISSION D'ARBITRAGE.** - Suite à la démission de M. Firmin, à la Présidence de la Commission d'Arbitrage, M. Bovi propose de le remplacer par M. Parot.

Ce choix est accepté à l'unanimité.

**MATCHES INTER-NATIONS.** - Le Directeur Technique apporte quelques précisions concernant le Tournoi International « Espoirs » qui doit avoir lieu au début de Juin.

Il confirme que le Conseiller Technique du Comité des Flandres s'est proposé pour organiser, dans le cadre des échanges franco-allemands, un stage en Novembre au cours duquel se déroulera une compétition qui pourrait absorber une ou deux équipes étrangères.

M. Bovi estime qu'il faut absolument s'occuper de l'élite et renouer des relations avec des nations étrangères afin d'étudier et de mettre sur pied un calendrier international. Il espère que la subvention concernant ce chapitre sera augmentée.

D'ores et déjà, est prévu un grand Tournoi Haltérophile : Le « Mémorial Jean Dame », en février, qui réunira, d'après les contacts qu'il a déjà pris, les plus grands noms de l'haltérophilie mondiale.

Reprenant l'idée émise par M. Houte, le Président propose que les techniciens de la Fédération, le Directeur Technique, l'Entraîneur National et les quatre agents de coordination se réunissent et fassent un rapport dans lequel seront consignées leurs impressions et les idées directrices qui se dégageront de leurs travaux.

En attendant, il invite tous ceux qui le désirent à lui communiquer leurs suggestions ou un programme.

Le Dr Durry demande à assister à cette réunion.

M. Durry fait remarquer que les Jeux de Munich vont venir très rapidement il faut donc agir vite mais l'important est d'établir une base de travail et de ne pas avoir une conception étroite. Dans une période d'austérité, il fallait choisir et il n'est pas facile de concilier le problème de la masse et celui de l'élite, mais c'est sur cette dernière que le public juge un sport.

**Cinquanteaire de la Fédération Haltérophile Internationale.** - Le Président explique que le Tournoi que la F.H.I. avait demandé à la Fédération Française d'organiser à l'occasion de son cinquanteaire n'aura pas lieu, faute de moyens financiers.

**BULLETIN FÉDÉRAL ET PRIX DE LA LICENCE.** - M. Bovi est d'avis de supprimer le service obligatoire du Bulletin et de laisser la liberté de s'abonner à ceux qui le désireront.

Le prix de la licence sera maintenu à 12 F.

Le Comité de Direction donne son accord sur ces deux points.

Ces mesures sont nécessaires pour réduire le déficit du fonctionnement. Cependant, il est admis d'accorder deux bulletins aux sociétés, au lieu d'un.

Après quelques échanges de vue concernant l'éventualité de publier un bulletin tous les deux mois ou tous les trois mois, dans un souci d'économie, il est décidé de le laisser paraître mensuellement mais d'en maintenir le nombre de pages à 16 au maximum, dans toute la mesure du possible.

**COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.** - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux et après contrôle des procès-verbaux.

**Arbitres Nationaux.** - MM. C. Bovi, L. Perrier, P. Savonnière. J. Wagner (Lorraine). A. Coret (Champagne).

**Arbitres Régionaux.** - MM. di Césare. Ch. Lintz (Lorraine).

**Constitution d'un Comité Départemental.** - Le Comité de Direction homologue la constitution du Comité Départemental du Morbihan en association déclarée suivant la loi de 1901.

**Demandes de prêts de barres.** - Le Comité de Direction donne avis favorable aux demandes présentées par les clubs suivants :

- Athlétic Club Châlonnais (Bourgogne) ;
- Club Haltérophile de Nevers (Bourgogne) ;
- Cercle Haltérophile Schweitzer (Champagne) ;
- A.S. du Foyer de Romilly-sur-Seine (Champagne) ;
- Club Sportif Farledoisi (Côte d'Azur) ;
- A.S.C.E.A. Pierrelatte (Dauphiné-Savoie) ;
- A.S. Prison-École de Loos (Flandres) ;
- Haltér. Club Hazebrouckois (Flandres) ;
- La Française de Besançon (Franche-Comté) ;
- Club Sportif Municipal du Pecq (Île-de-France) ;
- Maison des Jeunes et de la Culture de Narbonne -Languedoc) ;
- Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir (Languedoc) ;
- A.S. des Jeunes Tarasconnais (Provence) ;
- Maison des Jeunes et de la Culture de Cahors (Pyrénées) ;
- Arts et Sports de Cahors (Pyrénées).

**Commission Médicale.** - Le Dr Durey, Président de la Commission Médicale, ayant effectué un contrôle antidopage sur certains participants au Championnat de France, explique que pour désigner les athlètes, il a procédé à un tirage au sort portant sur les trois premiers de trois catégories.

En accord avec le Président Bovi, ce contrôle en est encore au stade de renseignements mais il propose une table ronde réunissant des membres du bureau médical du Ministère, des membres de la Commission Médicale de la F.F.H.C., des membres de la F.F.H.C., des biologistes et des membres de la Commission antidopage, afin que la Fédération statue sur les sanctions à appliquer aux athlètes dopés.

Puis, il rend compte, avec pourcentage à l'appui, des différentes affections qu'il a enregistrées en étudiant des dossiers qu'il a pu consulter à la Mutuelle Nationale des Sports, grâce à la compréhension du Directeur, M. Chaudet. Il a relevé très peu d'accidents par rapport à d'autres sports. Les affections les plus fréquemment retrouvées sont les affections lombaires, des genoux et des poignets. Cette étude fera l'objet d'un prochain article dans le bulletin fédéral.

Le Dr Durey termine en exposant les buts de la Commission Médicale : surveiller les athlètes, les conseiller, les orienter, les mettre en condition optimale pour réussir mais non pour en faire des surhommes.

**Présence des C.T.R. à l'Assemblée Générale.** - M. Moulin ayant constaté qu'il y avait peu de C.T.R. à l'Assemblée générale estime qu'ils devraient tous y assister.

Après un échange d'idées à ce sujet, M. Bovi décide d'adresser une lettre à tous les C.T.R. en leur disant qu'à l'avenir ils pourront y être présents.

**Lettre de M. Mangin** proposant certaines suggestions pour donner plus d'attrait au Bulletin fédéral.

1) Publier des articles consacrés à un champion français ou étranger en mettant l'accent aussi bien sur sa vie sportive que sur ses autres activités.

Le Comité de Direction décide que les articles devront parvenir aux agents de coordination qui les centraliseront.

Il sera demandé à M. Fulla de nous communiquer les informations reçues sur les athlètes étrangers.

2) Création d'une rubrique que l'on pourrait appeler « le baromètre de la forme des champions » dans laquelle le Directeur Technique pourrait, chaque mois et en quelques mots, faire le point sur la condition physique des cinq ou dix premiers athlètes nationaux.

M. Lambert estime que ça n'a pas d'intérêt si ces renseignements paraissent six semaines plus tard.

M. Renault suggère de confier aux C.T.R. le soin de publier chaque mois un article sur un sujet de leur choix.

M. Favrou pense qu'il serait plus intéressant de savoir dans quelles conditions s'entraîne l'élite.

En définitive, il est décidé de grouper ces deux questions.

3) Qu'à chaque réunion du Bureau ou du Comité de Direction, le Directeur Technique fasse en cinq minutes un bref résumé sur ce point.

Cette suggestion est retenue.

4) Il serait intéressant que chacun sache par qui il est dirigé et, dans ce but, on pourrait insérer chaque mois dans le bulletin fédéral un petit article biographique avec photographie, consacré à chaque membre du Comité de Direction.

Ceux qui le désirent sont conviés à envoyer les éléments qu'ils jugeront utiles pour répondre à cette question.

**Lettre de la Société Somms.** - Le Président donne connaissance du protocole d'accord proposé par la Maison Somms.

A la suite d'un échange de vues, le Comité de Direction décide d'accepter ce protocole pour trois ans, mais la Société Somms devra fournir au préalable un modèle des divers articles. Une restriction est toutefois demandée en ce qui concerne les Jeux Olympiques et les Jeux Méditerranéens auxquels les athlètes ne peuvent mettre de maillots ou survêtements portant une marque.

**Cotisation des Clubs.** - Suite à la proposition faite par M. Tournier à la dernière réunion du 11 Avril, le Comité de Direction accepte à l'unanimité que les cotisations des clubs soient adressées, à partir de la saison prochaine, aux Comités Régionaux qui les feront parvenir chaque mois à la Fédération.

**Demandes de prêts de barres.** - Il en sera de même pour les prêts de barres qui devront être demandés directement aux Comités Régionaux qui les transmettront à la Fédération lorsqu'ils les jugeront utiles.

**Lettre de la Préfecture de Paris.** - Le Président donne lecture d'une lettre par laquelle l'Administrateur, Chef du Bureau des Sports et de Gestion des Établissements Sportifs, fait connaître que, par délibération en date du 9 Mars 1970, le Conseil de Paris a décidé d'attribuer le nom de Jean Dame au Centre Sportif situé 17, rue Léopold-Bellan, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement.

**Désignation d'un athlète pour Olympie.** - Le Comité de Direction fait confiance au Président pour le choix de cet athlète.

**Jeux de France.** - Le Président rappelle qu'il en a été longuement fait état lors du dernier Comité de Direction et en retrace les grandes lignes.

Championnats de France 1971. - Le Président fait savoir que des propositions pour l'organisation de ces Championnats ont déjà été soumises par MM. Coret et Moulin.

Après discussion, il est décidé de demander aux

organisateurs éventuels d'assurer à la Fédération une recette de 6.000 F pour le Championnat Seniors et de 1.000 F pour le Championnat Juniors.

Le dépôt des candidatures est fixé au 15 Septembre, dernier délai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h est levée à midi.

*Le Secrétaire Général,*

L. GUILLIER.

*Le Président,*

C. BOVI.



Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
<b>Records Haltérophiles Seniors</b>				
<b>Épaulé et Jeté</b>				
Plumes .....	Leguy : 131 k	Leguy : 132 k 500	1-5-70 à Lille	MM. Meese, Burucoa, Ammar
<b>Total Olympique</b>				
Légers.....	Muller : 377 k 500	Tauran : 380 k (120 + 112,5 + 147,5)	2-5-70 à Lille	M.M. Coret, Astolfi, Ammar



## Rapport d'activités pour 1969 (suite)

Six Comités départementaux se sont constitués sous forme d'associations régies par la loi de 1901 ; ce sont ceux de Paris, Seine-Saint-Denis, Oise, Val-d'Oise, Gard, Somme.

A souligner la reconstitution du Comité Régional du Limousin.

Le nombre des clubs en 1969 est sensiblement le même que l'année précédente. On note que 50 nouveaux clubs ont été affiliés.

Quant au nombre des licences, il est passé de 9.869 en 1967-1968 à 11.134 en 1968-1969, soit une augmentation de 1.265 licences.

De nombreux stages d'athlètes et de perfectionnement eurent lieu durant cette année soit à l'I.N.S., soit dans les C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, Mâcon, Montry, Strasbourg, Toulouse, Voiron, Wattignies, ainsi que des stages de week-end à Amiens, Lyon, Nantes, Petite-Rosselle et dans différents C.R.E.P.S.

Ils permirent de délivrer 22 brevets d'entraîneurs fédéraux du 3<sup>e</sup> degré, 26 du 2<sup>e</sup> degré et 147 du 1<sup>er</sup> degré.

20 athlètes nationaux participèrent à Font-Romeu du 18 Août au 7 Septembre à un stage de présélection au Championnat du Monde. Les sélectionnés ont continué leur préparation à l'I.N.S. du 8 au 14 Septembre.

Les accords franco-allemands permirent, par ailleurs, de rassembler environ 160 jeunes, dans huit stages, dont quatre réservés aux « Cadets ». Fribourg du 23 Juin au 2 Juillet, Steinbach du 30 Juin au 9 juillet, Vichy du 28 Juillet au 6 Août, Soissons du 19 au 28 Août.

Les « Cadets », désignés d'après les résultats des Mini et Maxi-Palmarès se rendirent à Sète et à Hennef du 31 Mars au 8 Avril et à Mèze du 11 au 20 Août (des Juniors participèrent à ce stage) et du 21 au 30 Août.

Il faut souligner aussi l'effort fait pour développer la pratique de l'haltérophilie dans les écoles. Trois stages, réunissant 68 enseignants, furent organisés à l'I.N.S. du 17 au 22 Février, du 23 Février au 11, Mars et du 31 Mars au 5 Avril, qui

remportèrent un très vif succès et à l'issue desquels furent délivrés 45 brevets d'entraîneurs.

Dans l'armée se dessine également un mouvement très favorable au développement de l'haltérophilie et il faut espérer qu'il portera ses fruits très bientôt.

Des échanges de vue sur les méthodes de préparation à la compétition haltérophile appliquées en Allemagne et en France furent étudiées au cours d'un Colloque franco-allemand auquel prirent part une quinzaine de dirigeants et d'entraîneurs français du 20 au 24 Mars à Fribourg.

Des projets de compétitions par équipes avec des athlètes français et allemands y furent étudiés, ayant pour but de pallier le manque de compétitions internationales.

Trois postes de Conseillers Techniques Régionaux furent pourvus. D plus, dix élèves sont actuellement au Centre de Formation des Educateurs Sportifs, dont deux en 2<sup>e</sup> année, ce qui permet d'espérer des affectations dans les mois à venir.

Deux haltérophiles ont été admis au Centre d'Enseignement des Jeunes Athlètes.

L'équipement des clubs et des établissements scolaires s'est poursuivi bien que la fabrication du matériel ait subi en début d'année un certain retard. Par la suite, toutes les demandes en attente ont pu être satisfaites 39 prêts de barre ont été accordés.

A la suite des stages d'enseignants, nous avons fait mettre à leur disposition, par l'intermédiaire des C.T.R. et sous leur contrôle, des mini-barres d'initiation sportive utilisables dans leurs établissements.

La Fédération a fait un effort cette année, à titre d'essai, et distribué ainsi 90 mini-barres avec disques de départ ordinaires en caoutchouc et charge en disques d'acier complémentaire.

En ce qui concerne le Bulletin fédéral, le nouveau système mis en application au début de la saison 1968-1969, consistant en l'envoi du Bulletin à tous les licenciés n'a pas semblé être la solution idéale, un nombre considérable d'exemplaires étant revenus à la Fédération. Il a donc été décidé, pour la saison 1969-1970 de désigner un responsable par

club qui centraliserait les exemplaires et serait chargé de les distribuer aux licenciés. Cette formule ne semble pas recueillir l'unanimité des suffrages.

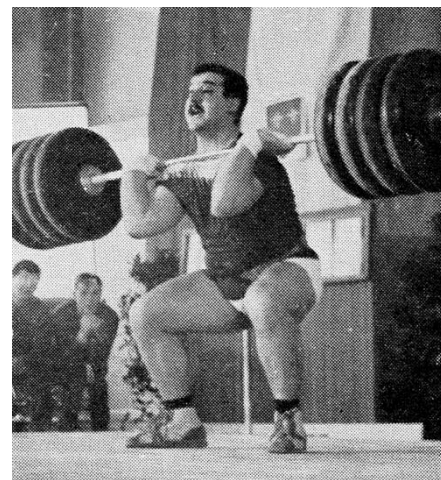
Le prix de la licence a été porté à 12 F. L'abonnement au Bulletin est passé à 15 F.

Avant de terminer, je veux aussi rappeler le transfert du siège social dans des locaux plus vastes, répondant mieux aux nécessités créées par l'intensification du travail qui peut, de ce fait, s'effectuer dans de meilleures conditions.

Il me reste la mission très agréable de remercier toutes les personnes qui, par leur dévouement, leurs compétences, leur amour de l'haltérophilie, ont contribué chacun à sa façon, à mettre sur pied cette importante refonte de notre Sport.

Qu'elles sachent que la reconnaissance de tous ceux qui aiment « l'Haltérophilie » leur est acquise. Mais je ne veux nommer personne, afin de ne pas commettre d'omissions, tant de bonnes volontés s'étant révélées.

*Le Secrétaire Général,*  
L. GUILLIER.



**Un bel épaulé du Super-Lourd MICHON (110 k 200) avec 190 k.**



**Tournoi des Clubs (Excellence)**

(suite de la page 10)

Micollet, Lopez. Trolong ne manquent pas de réussir 145 k ; le premier nommé complétant le résultat de 365 k pour l'équipe de M. Saroli — total ne pouvant pas être atteint par Montpellier qui prend la deuxième place avec les 150 k de Delpuech et 160 k de Terme qui donne le résultat suivant : 333,9 k.

La troisième place revient à la très bonne équipe de Toul : 328,5 k que Gérard Cazeaux a fait trembler un instant en tentant 175 k à son dernier essai, la barre verrouillée n'a pu être relevée par le chef de file de Saint-Médard qui remporte, avec 314,1 k la 4<sup>e</sup> place devant Vernon, 5<sup>e</sup> avec 305 k et Nice, 290 k.

Les organisateurs peuvent être heureux de cet après-midi réussi, tant sur le plan sportif que sur celui de l'organisation.

La compétition attrayante, disputée jusqu'au bout par de belles équipes a séduit le public romanais qui tend à devenir l'un des plus assidu et connaisseur de France, et il est incontestable qu'un championnat national organisé dans cette ville recevrait de sa part les faveurs que cela mérite.

*Le Conseiller Technique*

*Régional,*  
BONHORE Jean.

\*\*\*

**FINALE DU TOURNOI DES CLUBS**  
**Division « Juniors »**

C'est devant un très nombreux public, très sportif et très enthousiaste que s'est déroulée, samedi 18 Avril, dans la salle Maza, à Clermont-l'Hérault, la finale du Tournoi des Clubs « division Juniors ».

Vingt-huit concurrents rivalisèrent trois heures durant en force et technique afin de permettre à leur Club de conquérir le titre tant envié de Champion de France.

De très belles performances individuelles furent réussies en particulier Lelaïdier de Montbéliard, catégorie Mi-Lourd : 225 k (100 - 125) ; Collados de Clermont-Sports, catégorie Plume (16 ans 1/2) : 175 k (75 - 100) ; Páez de Moislains : 177 k 500 (77,500 - 100), etc.

Par équipes, la Gauloise de Montbéliard, Club haltérophile réputé, remporte le titre de Champion de France, devant Clermont-Sports, jeune équipe pleine d'avenir et Domfront, Alençon, etc.

Hors compétition, le jeune Wilczewski de la Grand-Combe, admirable de modestie, fit étalage de sa grande classe en totalisant 260 k : (110 - 150).

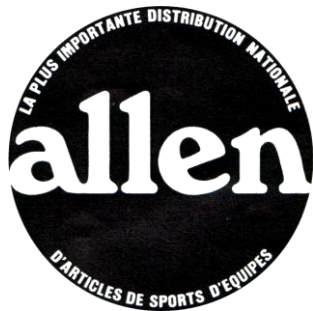
Avant de conclure, nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à l'organisation de ces Championnats, remarquablement réussie de l'avis de tous.

Pour la première fois, notre charmante petite ville a connu une compétition à l'échelon national et notre club local d'haltérophilie est très heureux d'avoir été l'un des instigateurs. Nous l'en félicitons.

Marc MICHEL.

Comme les clubs  
de la FÉDÉRATION  
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-  
vous**



Conditions spéciales  
aux clubs et à leurs membres.  
Catalogue franco sur demande.

**30, PL. DENFERT-ROCHEREAU**  
**PARIS 14<sup>e</sup> - 326.33.52**

**42, RUE ETIENNE-MARCEL**  
**PARIS 2<sup>e</sup> - 508.14.18 - 236.38.22**

*Dans nos*

**COMITÉS**  
**RÉGIONAUX**

**COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE**

**Rencontre Flandres - Île-de-France A et B**

17 Champions ou Finalistes du Championnat de France sur le plateau, 1 Record de France et 7 Records Régionaux des Flandres, c'est le bilan peu ordinaire des matches disputés à Asnières pour les équipes A et à St-Ouen pour les équipes B.

Si l'Île-de-France a deux victoires et un record de France par équipe régionale à son actif, les Flandres inscrivent 7 records régionaux à leur tableau.

Malheureusement, il leur manquait un homme en équipe B et certains de leurs athlètes étaient au-dessus de la limite de leur catégorie. Malgré cela, l'Île-de-France accepta sportivement qu'ils tirent pour leurs équipes.

Un dîner amical réunit les quatre équipes.

Il y fut démontré que le succès sans précédent de la saison ne fut possible que grâce aux liens d'amitié unissant les deux Comités, et à leur travail en équipe.

**Résultats**

**ÉQUIPES A**

1<sup>er</sup> Île-de-France : 3.232,5 k

(Record de France par équipe)

*Mouche* : Pace, 210 k - *Coq* : My, 280 k - *Plume* : Franzil, 282,5 k - *Léger* : François, 337,5 k - *Moyen* : Barroy, 395 k - *Mi-Lourd* : Rollin, 427,5 k - *Lourd-Léger* : Gourrier,

467,511 k - *Lourd* : Steiner, 445 k - *Super-Lourd* : Besnier, 387,5 k.

2<sup>e</sup> Flandres : 3.072,5 k

*Mouche* : Mocco, 225 k - *Plume* : Deconinck, 285 k - *Plume* : Meurat, 297,5 k - *Moyen* : Bouvin, 295 k - *Moyen* : Delvallez, 340 k - *Mi-Lourd* : Hennuyer, 400 k - *Lourd-Léger* : Saint-Martory, 400 k - *Lourd* : Lévecq, 475 k - *Super-Lourd* : Delcambre, 355 k.

**ÉQUIPES B**

1<sup>er</sup> Île-de-France : 2.825 k

*Mouche* : Auger, 202,5 k - *Coq* : Guipon, 232,5 k - *Plume* : Alfonso, 290 k - *Léger* : Le Gloanec, 275 k - *Moyen* : Deschaintres D., 330 k - *Mi-Lourd* : Kaminski, 380 k - *Lourd-Léger* : Decugnières, 430 k - *Lourd* : Chambard, 410 k - *Super-Lourd* : Passaro, 275 k

2<sup>e</sup> Flandres, 2.455 k

*Plume* : Bruyneel, 257,5 k - *Léger* : Joye, 245 k - *Léger* : Héras, 145 k - *Mi-Lourd* : Mallet, 370 k - *Mi-Lourd* : Vandembreden, 330 k - *Lourd-Léger* : Dewas, 357,5 k - *Lourd* : Rychter, 375 k - *Lourd* : Dattény, 375 k.

**Championnat d'Île-de-France par équipes**  
**(9 catégories)**

1<sup>er</sup> V.G.A. Saint-Maur

Auger, Wittmann, Fulla, Boulanger, Dulice M. Bouscaillou, Gourrier, Accambray. Brouzet : 2.635 k (record de France).

2<sup>e</sup> Rueil A.C.

Altesacchi, Piveteau, Winner, Jouan, Fouquet, Baptiste, Tarragnat, Dorothee, Passaro : 1.910 k.

**Challenge Triennal du Meilleur Club**  
**(Trophée Patrick Ricard)**

*Classement 1969-1970*

1<sup>er</sup> Montrouge : 88 pts - 2<sup>e</sup> Thumesnil : 83 - 3<sup>e</sup> Neuilly : 81 - 4<sup>e</sup> Montmartroise : 71 - 5<sup>e</sup> Engnien : 63 - 6<sup>mes</sup> Viry-Châtillon et A.S.P.T.T. Lille : 62 - 8<sup>e</sup> P.U.C. : 54 - 9<sup>e</sup> Rueil : 46 - 10<sup>e</sup> Maisons-Alfort : 45 - 11<sup>e</sup> St-Omer : 40 - 12<sup>mes</sup> Métro et St-Maur : 39 - 14<sup>e</sup> S.C.P.O. : 36 - 15<sup>e</sup> Grande-Synthe : 32 - 16<sup>e</sup> Pantin : 30 - 17<sup>mes</sup> Rosendaël et Lomme : 28 - 19<sup>e</sup> Loos : 27 - 20<sup>e</sup> A.S.P.P. : 24 - 21<sup>e</sup> Soignolles-en-Brie : 23 - 22<sup>mes</sup> Chatillon-sous-Bagneux, Meulan et Roubaix : 29 - 25<sup>e</sup> Boulogne-sur-Mer : 21 - 26<sup>e</sup> Vélizy-Villacoublay : 19 - 27<sup>e</sup> A.S.E. Lille : 18 - 28<sup>mes</sup> St-Pol, Haubourdin et A.S. Lille I.E. : 17 - 31<sup>e</sup> A.S.C.E.M. Le Bourget : 16 - 32<sup>mes</sup> Gonesse et C.S.N.M. Parisienne : 15 - 34<sup>e</sup> Lens : 13 - 35<sup>mes</sup> Calais, Etampes, Marquette, Harnes, Louvroil : 11 - 40<sup>mes</sup> Gagny et A.S. Simca Poissy : 9 - 42<sup>mes</sup> Villepinte - Vert-Galant, Villemoisson-sur-Orge, Massy, St-Médard, Béthune, Melun et Courbevoie : 7 - 49<sup>mes</sup> Libercourt, Champigny-sur-Marne et Villeneuve-Saint-Georges : 5 - 52<sup>mes</sup> Méry-sur-Oise et A.S. Mantes : 4 - 54<sup>e</sup> Thiriez : 3 - 55<sup>mes</sup> Montereau, Athis-Mons et Courrières : 2 - 58<sup>e</sup> Bagneux : 1.

# CONTINENT SPORTS

position assise

ETS LARGILLIER - 11, RUE PASTEUR 77 - BRIE-COMTE-ROBERT - TÉL. 405-05-97



# HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

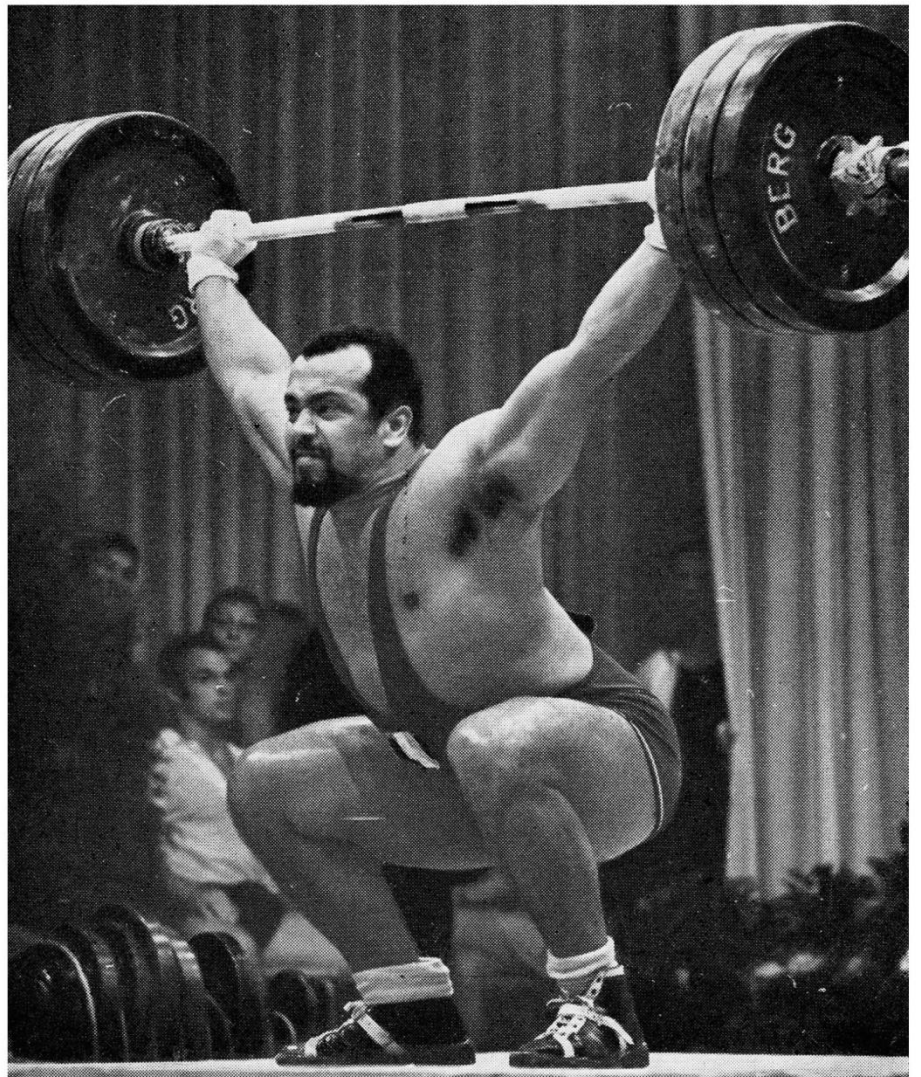
BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTÉROPHILE  
ET CULTURISTE

MENSUEL

25<sup>e</sup> ANNÉE

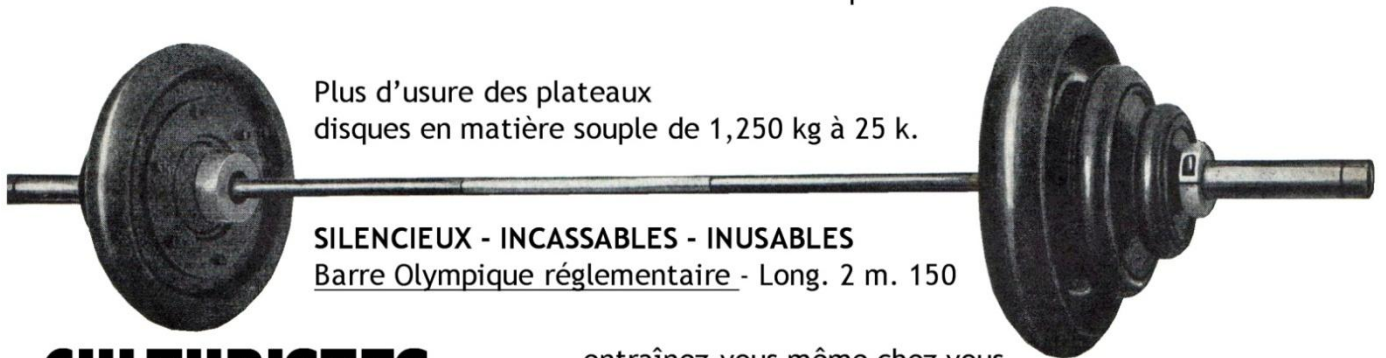
Juillet  
1970

Le numéro : 1,50 F



# HALTÉROPHILES

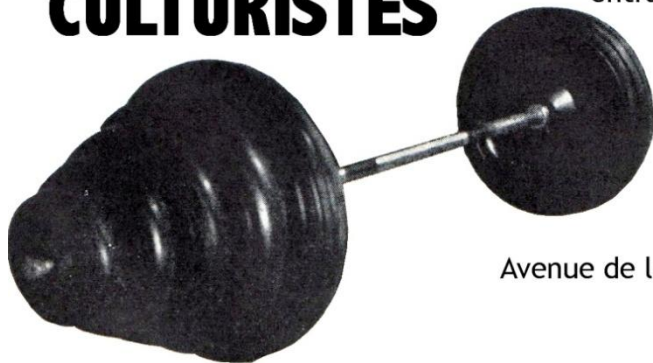
Entraînez-vous  
n'importe où



Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

# CULTURISTES



entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande  
**LA ROUE FRANÇAISE**  
Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)  
Téléph : 967.02.18

## SOMMAIRE



Le Mot du Président.....	3
Classement National du Prix Régional d'Automne .....	3, 4 et 5
Nos Joies, nos Peines .....	5
Tournoi International « Espoirs » .....	6-7
Un grand Champion haltérophile : Serge Reding, par G. Lambert .....	8 et 9
Avis importants .....	9
Résultats techniques de la Finale du Prix Inter-Comités de Printemps .....	10
Championnat de France Athlétique .....	11 et 12
Classement National du Critérium National Athlétique .....	13 et 14
Dans nos Comités Régionaux .....	15



### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

*APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS*

**Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>**

— Téléphone : 700-42-28 —

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**  
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**  
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix**  
**Grand choix de Survêtements**

# ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

*Sur notre page de couverture :*

**Jean-Paul FOULETIER,**

**... l'athlète français le mieux classé au Championnat d'Europe  
avec une 5<sup>e</sup> place et 507 k 500.**



## Le mot du Président

Je souhaitais, depuis un certain temps, vous entretenir des contacts que nous avons eus avec le Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports mais toujours, des problèmes d'une actualité plus pressante m'en avaient empêché.

Le 4 Juin dernier, j'ai assisté, en compagnie de M. Taillefer, à la réunion de la Commission Militaire Nationale au cours de laquelle un certain nombre de questions ont été abordées.

Tout d'abord, l'incorporation au Bataillon de Joinville dont certains ont déjà connaissance des changements apportés aux conditions d'admission à ce corps d'élite.

Les incorporations ne se feront plus, dorénavant, qu'au 1<sup>er</sup> Août de chaque année. Les athlètes admissibles, et dont l'incorporation ne coïnciderait pas avec cette date, devront donc demander à leur Bureau de recrutement un sursis d'incorporation. Ils devront, en outre, souscrire aux conditions suivantes :

- soumission aux directives d'entraînement et au programme de préparation aux compétitions, établis par l'entraîneur permanent de la section haltérophile du Bataillon de Joinville ;
- acceptation du régime des permissions, sur la base de deux autorisations d'absence du corps par mois (du vendredi soir au mardi matin) y compris les autorisations délivrées pour participer aux compétitions fédérales, inscrites au calendrier de la saison sportive, auxquelles seront appelés, de par leur qualification, les haltérophiles de l'E.I.S. ;
- obligation de suivre, pendant les deux mois faisant suite à la période d'instruction militaire, un peloton de formation de caporaux et caporaux-chefs, suivant un système d'instruction à mi-temps journalier ;
- obligation de suivre les cours de perfectionnement de connaissances générales ou professionnelles qui sont dispensés à l'École In

terarmées des Sports de Fontainebleau, en dehors de l'emploi du temps réglementaire ou conventionnel des activités militaires et sportives ;

- engagement aux compétitions et stages non prévus par la F.F.H.C. qui sont inscrits au programme des activités sportives de la section haltérophile par le Commandant du Bataillon de Joinville.

Ce serait donc une véritable équipe, homogène, dans laquelle aucun changement ne serait apporté pendant une année, ce qui permettrait au Commandant du Bataillon de lui prévoir des rencontres amicales avec des Clubs et, éventuellement, de la déplacer pour des démonstrations.

Ceux qui, tout en présentant les qualités requises, ne trouveraient pas leur place au Bataillon pourraient bénéficier des cinq affectations préférentielles qu'il est envisagé de nous accorder. Des pourparlers sont en cours avec une unité cantonnée à Amiens et au sein de laquelle les haltérophiles y bénéficieraient d'un régime privilégié qui leur permettrait de poursuivre leur progression.

Par ailleurs, des contacts plus étroits sont souhaités par le S.I.E.P.S. entre les différentes unités et les dirigeants de notre sport. C'est ainsi qu'est envisagée la création de Commissions Mixtes Militaires Régionales qui se réuniraient à l'initiative des militaires et au sein desquelles seraient appelés à siéger les responsables des Comités Régionaux.

Enfin, les Clubs militaires sont maintenant autorisés à se constituer en Associations régies par la loi de 1901 et pourront donc s'affilier à notre fédération.

Bien sûr, ces dispositions ne permettront pas de régler toutes les difficultés que rencontrent nos haltérophiles sous les drapeaux mais du moins aideront-elles à en résoudre certaines.

Nous n'avons, par contre, pas réussi à obtenir le rétablissement des Championnats de France Militaires Haltérophiles. Le S.I.E.P.S. estime, en effet, que le nombre d'haltérophiles sous les

drapeaux n'est pas suffisamment important pour justifier une telle organisation.

Espérons toutefois que nos efforts porteront un jour leurs fruits.

\*\*\*

Le Championnat d'Europe vient de prendre fin.

Il fut, dans l'ensemble, assez favorable puisque Leguy, Tauran et Rollin, dont c'étaient les débuts en grande compétition ont rempli leur contrat en réalisant, en ce qui concerne les deux premiers, leurs performances maximales.

La plus grande satisfaction nous fut donnée par Pierre Gourrier avec une médaille d'argent à l'épaulé-jeté, un record de France, dans ce mouvement, à 192 k 500 et une 7<sup>e</sup> place avec un total de 487 k 500. On peut espérer voir là l'indice d'un retour en forme de Gourrier, ce qui serait de bon augure pour le Championnat du Monde.

Nous avons également noté avec plaisir les 507 k 500 de Fouletier et sa 5<sup>e</sup> place, la meilleure obtenue par les Français.

Bien sûr, il y eut des déceptions, Barroy d'abord, éliminé au développé. Cet athlète est certainement, de tous les participants français, le plus émotif et, pour sa première grande confrontation internationale, il n'a pu surmonter son angoisse qui a entraîné son échec. Steiner, qui a été très moyen, mais dont on ne pouvait attendre mieux compte tenu de sa forme du moment. Enfin, Terme, dont on attendait beaucoup et qui fut pour nous la plus grande déception.

L'entraînement de Terme avait été perturbé par une tendinite rotulienne à laquelle s'ajoutait un problème lombaire. Son moral s'en était évidemment ressenti et cet athlète, déjà inquiet de nature, n'a pas abordé cette confrontation avec la confiance en soi si précieuse dans ce dur moment. Je pense qu'il ne faut pas chercher ailleurs les raisons de cette contre-performance bien inhabituelle chez lui.

Gageons qu'il ne tardera pas à retrouver forme et moral et que la saison prochaine, il ne manquera pas de renouveler les exploits auxquels il nous a habitués.

C. Bovi.



# Classement National du Prix Régional d'Automne

d'après les épreuves disputées dans les Comités Régionaux

## JUNIORS

### Poids Mouches

1.	DUPEYRAT (50,1) Ilets Sports Montluçon .....	45, -
2.	KNOKAERT (47) Haltérophile Club Palavas .....	42,5
3.	CHAUVET A. (50) Halt. Club Pt-St-Louis .....	42,5
4.	GOULIER (50,9) A.S. Gournay .....	42,5
5.	PEDERGNANA (50) Cercle Cult. et Haltér. Creillois.....	40, -
6.	TADDEI (48,7) A.A. Ajaccio .....	37,5
7.	ALVAREZ (52) Halt. Club Pt-St-Louis .....	37,5
8.	LEFEYRE (50,8), A.A. Couronnaise .....	35, -
9.	TERME P. (51,9) Stade Ste-Barbe Grand-Combe .....	35, -
10.	LOUARN (51,4) A.A. Couronnaise .....	32,5
11.	PANAY (53,4) Union Mâconnaise .....	32,5

### Poids Coqs

1.	FRANCESCHI (55) A.A. Ajaccio .....	55, -
2.	SERRA (55) U.S. Artistique Marine Toulon .....	55, -
3.	MARIMON (55) C.S. Alençon .....	50, -
4.	RANGIET (55,4) C.S.A. Châtellerauld .....	50, -
5.	CHAVET G. (56) Halt. Club Pt-St-Louis .....	50, -
6.	GARCIA (56) M.J.C. Cahors .....	47,5

7.	CHAUMET (55,6) M.J.C. Cahors .....	45, -
8.	MARIANI (55,8) U.S. Artistique Marine Toulon .....	45, -
9.	AUGUSTIN (53,8) Maison des Jeunes de Servian .....	42,5
10.	L'HOPITAL (55) Ilets Sports Montluçon .....	42,5
11.	CHALANCON (56) U.A. Valence .....	42,5
12.	MOULINEC (53,6) Club Halt. Cult. Rochelais.....	40, -
13.	AGEORGES (54,7) M.J.C. Cahors .....	40, -

### Poids Plumes

1.	SEUTEAU (59,4) Royan Océan Club .....	57,5
2.	MALIQUE (59,7) Étudiants Club Omnisport St-Afrique .....	57,5
3.	MARTINEZ (60) Union Sportive Ste-Tulle .....	57,5
4.	PAOLI (57,5) A.A. Ajaccio .....	55, -
5.	FOUILLET (58,9) S.C. Niortais .....	55, -
5.	MHEZABARBA (58,9) U.S. Ste-Tulle .....	55, -
7.	GUENNOC (59,1) U.S.A.M. Toulon .....	55, -
8.	GASTALDIN (59,6) U.S. Ste-Tulle .....	55, -
9.	GONZALEZ (59,7) Étud. Club Omnisport St-Afrique.....	55, -
10.	SUDRE (60) Ass. St-Jean-d'Aubusson .....	55, -
11.	LACHAUD J.-J. (56,2) C.S.A. Châtellerauld .....	52,5
12.	RENAUNT (58,2) A.A. Couronnaise.....	52,5

## Haltérophile Moderne n° 266 (07-1970)

13.	RICHARD (58) Vaillante St-Quentin .....	50, -
14.	BEULAGET (58,7) M.J.C. Cahors .....	50, -
15.	LEKINE (59,8) École de Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies .....	50, -
15.	QUEYAC (59,8) A.A. Couronnaise .....	50, -
17.	BABIN (56,8) Olympique Pontois .....	47,5
18.	SAEZ (59) U.S. Ste-Tulle .....	47,5
19.	PAILLER (59,3) Boxing Club Briviste .....	47,5
20.	BALLAN (57,5) Boxing Club Briviste .....	45, -
21.	CAMBON (58) M.J.C. Servian .....	45, -
21.	SALDO (58) U.S. Artistique Marine Toulon .....	45, -
23.	CAUCHY (58,3) A.A. Couronnaise .....	45, -
24.	COLONNA (59) A.A. Ajaccio .....	45, -
24.	LAVAUD (59) Red Star Limoges .....	45, -
26.	RAOUX (60) Halt. Club Pt-St-Louis .....	45, -
26.	DURANDO (60) Haltérophile Club de Nice .....	45, -
26.	TORRE (60) Haltérophile Club de Nice .....	45, -
29.	THIVEL (56,5) Union Mâconnaise .....	42,5
30.	LEDOUATAN (58,4) Club Halt. Cult. Rochelais .....	42,5
31.	GILSON (58,5) Royan Océan Club .....	42,5
32.	SANCHEZ (57) Red Star de Limoges .....	40, -
32.	BOUL'CH (57) A.A. Couronnaise .....	40, -
34.	OTTOBRINI (57) A.A. Ajaccio .....	37,5

### Poids Légers

1.	FONTAINE (63,9) Vaillante St-Quentin .....	75, -
2.	PILLON (65) Cercle Cult. Halt. Creillois .....	65, -
3.	PEYRACHE (65,4) Royan Océan Club .....	65, -
4.	VANÈGUE (67,2) U.S. Cotonnière de Moislains .....	65, -
5.	MAINBERTE (60,8) A.A. Couronnaise .....	60, -
6.	JUILLE (63) Ass. St-Jean-d'Aubusson .....	60, -
7.	GIACOMONI (65) A.A. Ajaccio .....	60, -
8.	NAPOLITANO (67,5) Frontignan Athl. Club .....	60, -
8.	BRUN (67,5) Club Omnisports Arlésien .....	60, -
8.	MOSNIER (67,5) C.H. Annonayen .....	60, -
11.	SIGNORET (61) M.J.C. Avignon .....	57,5
12.	GOFFART (62,6) Stade Auxerrois .....	57,5
13.	ANDRIEU (63) Halt. Club de Figeac .....	57,5
14.	GARCIA François (64) Halt. Club Avallonnais .....	57,5
15.	BECQUET (66,4) U.A. Tarbaise .....	57,5
16.	BESLIN (60,4) Maison des Jeunes Elbeuf .....	55, -
17.	SERRANO (63,5) U.A. Tarbaise .....	55, -
18.	ALLIBERT (67,5) A.S. Bédarrides .....	55, -
19.	RICAUD (63,7) U.A. Tarbaise .....	52,5
20.	GAUDRON (65,3) Institut Culturiste Rochelais .....	52,5
21.	ESCAFFRE (67,4) Halt. Club Cannes .....	52,5
22.	ROCHE (60,2) C.S.A. Châtellerauld .....	50, -
23.	SAVALL (61,3) Frontignan Athlétic Club .....	50, -
24.	PALPACUER (63) Stade Ste-Barbe la Grand-Combe .....	50, -
25.	MAUDET (63,4) S.A.S. Niortais .....	50, -
26.	BONNEAUD (63,5) S.A.S. Niortais .....	50, -
27.	ROUSSEL (65,1) S.C. Niortais .....	50, -
28.	PAULINO (65,4) A.S. Harfleur .....	50, -
29.	VODICKA (66) Stade Ste-Barbe Grand-Combe .....	50, -
30.	COLONNA J.-P. (67,3) A.A. Ajaccio .....	50, -
31.	BONCEHR (67,5) Halt. Club Pt-St-Louis .....	50, -
31.	LONGCHAMP (67,5) Union Gymn. Athl. Péageoise .....	50, -
31.	PECHON (67,5) Halt. Club de Nice .....	50, -
34.	MESPOULET (61) Royan Océan Club .....	47,5
35.	FIQUET (62) U.S. Cheminots de Marseille .....	45, -
36.	MARTRE (2,8) Étud. Club Omnisport. St-Afrique .....	45, -
37.	VICTORIA (65) M.J.C. Servian .....	45, -
38.	CIANEL (67) Club Omnisports Arlésien .....	45, -
39.	GALETON (66,9) Royan Océan Club .....	42,5
40.	COMBES (61,5) M.J.C. Servian .....	40, -
41.	MAUPETIT (61,9) S.A.S. Niortais .....	40, -
42.	BIDART (63) A.S.S.U. .....	37,5

### Poids Moyens

1.	NUMIEZ (69,6) M.O.F. Guyenne .....	65
2.	REMY (70) Frontignan Athl. Club .....	65, -

### Poids Mouches

1.	GALLIEN M. (51,4) Club Halt. et Cult. Rochelais .....	55, -
2.	BARTHELEMY (51,5) Maison des J. et Cult. Avignon .....	55, -
3.	OZANNE (45) Royan Océan Club .....	50, -

### Poids Coqs

1.	NAULIN (55,3) Royan Océan Club .....	62,5
2.	GUENG (55) Halt. Club de Nice .....	60, -
3.	MORE (55,4) La Bigorraise .....	60, -
4.	SARDA (54,6) Cercle Halt. Pays d'Olmes .....	57,5
5.	DENIS-LUTAIRD (52,7) Union Athlétique Cognac .....	52,5
6.	CADILLON (53,6) Union Athlétique Cognac .....	50, -
7.	AMEIL (55,5) M.J.C. Servian .....	50, -
8.	VINCIGUERRA (54) Assoc. Athlétique Ajaccio .....	47,5

3.	MERLIN (70,1) U.S. Artistique Marine Toulon .....	65, -
4.	ESTRABAUD (72) Frontignan Athl. Club .....	65, -
5.	GATOUX (73) Halt. Club Creillois .....	65, -
6.	CHIRARDINI (74) Halt. Club de Nice .....	65, -
7.	DABLANC (72) M.J.C. Cahors .....	62,5
8.	PUYRAVEAU (72,3) S.A.S. Niortais .....	62,5
9.	CHAIGNEAU (73,8) Halt. Club de Nice .....	62,5
10.	GOURDET (68,5) U.A. Cognac .....	60, -
11.	NOLLEAU (69,2) Olympique Pontois .....	60, -
12.	NEUVEUX (69,3) A. Halt. Cult. Rochelaise .....	60, -
13.	ARCE (70) La Bigorraise .....	60, -
14.	FAROU (73,5) U.S. Artistique Marine Toulon .....	60, -
15.	VAUTIER (73,6) A.S.A.N. Le Havre .....	60, -
16.	TRANCHANT (74,5) Maison des Jeunes d'Elbeuf .....	60, -
17.	HAMONEAU (69,2) U.A. Tarbaise .....	57,5
18.	BOUCHET (70,3) Institut Culturiste Rochelais .....	57,5
19.	BERNARD (71,8) La Montluçonnaise .....	57,5
20.	COSSUE (68,6) Union Mâconnaise .....	55, -
21.	DELADERRIERE (69,5) Boxing Club Briviste .....	55, -
22.	CZARMKI (70) Stade Ste-Barbe la Grand-Combe .....	55, -
22.	GILLIET (70) S.C. Niortais .....	55, -
24.	PONTIER (70,5) U.S. Ste-Tulle .....	55, -
25.	TANGUY (71,2) A.S.A.N. Le Havre .....	55, -
26.	GARCIA (72) Clermont-Sports .....	55, -
27.	ZNATCHKO (72,1) U.S. Cotonnière Moislains .....	55, -
28.	CREPS (73) U.S. Ste-Tulle .....	55, -
29.	SOULAIRAC (74) Clermont-Sports .....	55, -
30.	ZAWADZKI (74,5) Halt. Club Avallonnais .....	55, -
31.	CALDIÉS (75) M.J.C. Servian .....	55, -
32.	MICHELIS (70,6) U.S. Ste-Tulle .....	52,5
33.	BRANDON (70,5) Maison des Jeunes de Servian .....	50, -
34.	MIGRAN (72,4) Olympique Pontois .....	50, -
35.	ZICHALAK (75) Stade Ste-Barbe la Grand-Combe .....	50, -
36.	OLIVERAS (70) A.S.S.U. .....	47,5
37.	BERTRAND (67,8) Institut Cult. Rochelais .....	45, -
38.	RUIZ (71) La Bigorraise .....	45, -
39.	FERNANDEZ (68) A.S.S.U. .....	37,5

### Poids Mi-Lourds

1.	LANGLET (80,4) A.S. Préparation Olympique Tours .....	75, -
2.	DEVILLEE (76) Maison des Jeunes d'Elbeuf .....	65, -
3.	BONIOL (78) Club Omnisports Arlésien .....	65, -
4.	AUGERE (79,3) Union Sportive Riomoise .....	65, -
5.	SOULIGNAC (81,5) Clermont-Sports .....	65, -
6.	ALESSANDRI (77,5) A.A. Ajaccio .....	62,5
6.	TEALE (77,5) Halt. Club Cannes .....	62,5
8.	JOUBERTON (82,2) U.S. Riomoise .....	62,5
9.	BUSCA (76) A.S. Bédarrides .....	60, -
10.	FAVIER (77) Club Omnisports Arlésien .....	60, -
11.	FABRE (77,1) U.S. Artistique Marine Toulon .....	60, -
12.	ARNOUX (79) A.S. Bédarrides .....	60, -
13.	LECLERC (80) Ass. St-Jean-d'Aubusson .....	60, -
14.	SAY (76,5) A.S.S.U. .....	50, -
15.	SENCE (82) Boxing Club Briviste .....	50, -
16.	BOUVELLE (78,1) E.D.F. Soissons-Cuffies .....	47,5

### Poids Lourds-Légers

1.	RICHAUD (87) Club Omnisports Arlésien .....	85, -
2.	MARTINEZ (87) Club Omnisports Arlésien .....	80, -
3.	BERTHELOT (85,6) A.A. Couronnaise .....	70, -
4.	BIXQUET (86) Halt. Club Pt-St-Louis .....	62,5
5.	LABACHE (87) Stade Ste-Barbe Grand-Combe .....	57,5
6.	KERISIT (84) École de Métiers E.D.F. Soissons-Cuffies .....	52,5

### ÉTRANGER

### Poids Léger

1.	DOMINGUEZ J. (63,9) U.S. Riom .....	65, -
----	-------------------------------------	-------

## SENIORS

### Poids Plumes

1.	COEX (57,4) Red Star Limoges .....	70, -
2.	MAUREL (58,5) A.S. Loisirs Bréguet Toulouse .....	65, -
3.	MINGUEZ (59,5) Frontignan Athlétic Club .....	65, -
4.	MARSELLI (59,6) A.A. Ajaccio .....	65, -
5.	CIMAVILLA (58,4) Haltérophile Club Creillois .....	60, -
5.	GOBIN (58,4) Club Halt. Cult. Rochelais .....	60, -
7.	LEMOINE (58,5) La Montluçonnaise .....	55, -
8.	FRADET (59,3) A.A.C. Rochelaise .....	55, -
9.	AUFRÈRE (56,1) Union Athlétique Cubzac .....	50, -
10.	OUATTARA (57,2) A.S. Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuff. ....	50, -
11.	TRANQUART (58,9) Maison des Jeunes Elbeuf .....	50, -
12.	GONZALES (60) La Bigorraise .....	50, -
13.	GALLIEN J.-C. (56,4) Club Halt. Cult. Rochelais .....	45, -

**Poids Légers**

1.	ARGIOLAS (65) Maison des Jeunes et Cult. Cavaillon .....	77,5
2.	CORTINO (60,5) A.S. Augustin-Normand Le Havre .....	75, -
3.	BOURG (62,7) Haltérophile Club de Nice .....	75, -
4.	LAURENT (67,5) Espér., et Etoile Réunies Carpentras .....	75, -
5.	BOUCHEZ (66,1) Halt. Club Creillois .....	72,5
6.	MAURY (67,5) École Villefrancoise Arts Martiaux .....	72,5
7.	MASSIAS (66,3) Union Sportive Riom .....	70, -
8.	DUCOURTIOUX (67,5) Ass. St-Jean-d'Aubusson .....	70, -
8.	CARANOVE (67,5) Union Athlétique Valence .....	70, -
10.	PELLETIER (62,5) Royan Océan Club .....	67,5
11.	TERRENG (61,1) Haltérophile Club Creillois .....	65, -
12.	JOBIN (63) Halt. Club Nice .....	65, -
13.	CHAMBARD (63,2) Halt. Club Nice .....	65, -
14.	PIEL (63,6) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau .....	65, -
15.	VEGA (64,4) Union Athlétique Tarbaise .....	65, -
16.	CURNIER (64,5) Union Sportive Ste-Tulle .....	65, -
17.	BERMONGA (65) Club Sportif Alençon .....	65, -
18.	GIRARD (66,5) Halt. Club Creillois .....	65, -
19.	MONNIER (66,8) Club Sportif Alençon .....	65, -
20.	REDING (67) Haltéro Club Figeac .....	65, -
21.	PERRIN-RUIZ (67,5) Ailes Sp. Sud-Aviat Marignane .....	65, -
21.	CHALANCON L. (67,5) Union Athlétique Valence .....	65, -
23.	BOUMIEU (62,7) Toulouse Haltéro Club .....	62,5
24.	CHAMPIN (64,1) Club Sportif Cheminots du Mans .....	62,5
25.	MEZERETTE (64,2) Club Sportif Cheminots du Mans .....	62,5
26.	CASCIANO (64,6) S.A.S. Niort .....	62,5
27.	CRÉPON (65,6) Arts et Sports Cahors .....	62,5
28.	TOCQUAINE (67,5) Union Athlétique Valence .....	62,5
28.	MEGNANT (67,5) Union Athlétique Valence .....	62,5
30.	GUIBAUD (60,2) Stade Olympique Révélois .....	60, -
31.	DANDY (62) Club Omnisports Arlésien .....	60, -
32.	FAURE (62,7) Halt. Club Marignane .....	60, -
33.	FLOUCAT (64,2) Club Halt. et Cult. Toulouse .....	60, -
34.	DEMANET (65,2) Vaillante Saint-Quentin .....	60, -
35.	LAVERGNE (65,5) Ass. St-Jean-d'Aubusson .....	60, -
35.	LONGUEMARE (65,5) A.S.A.N. Le Havre .....	60, -
37.	ODIN (66) Avenir Sportif Bédarrides .....	60, -
38.	VALLES (67) Haltérophile Club Toulouse .....	60, -
39.	GROSLE (67,5) M.C. Elbeuf .....	60, -
40.	GUILLEBAUD (65) Ilets Sports Montluçonnais .....	57,5
41.	BERRANTE (67,5) Royan Océan Club .....	57,5
42.	MAUGER (63,3) Amicale Sportive Harfleur .....	55, -
43.	JOANNIS (63,6) Stade Auxerrois .....	55, -
44.	MENARD (64,4) Institut Cult. Rochelais .....	55, -
45.	CASTAGNON (65) La Bigorraise .....	55, -
46.	DAZI (65,4) Ilets Sports Montluçon .....	55, -
47.	BATTAGLIERO (66) Club Omnisports Arlésien .....	55, -
48.	SOULARD (66,4) Royan Océan Club .....	55, -
49.	CHASSAGNE (66,5) La Montluçonnaise .....	55, -
50.	DESOUCHES (66,8) C.C.H.C. .....	55, -
51.	JOURDAN (67) Club Omnisports Arlésien .....	55, -
52.	RICARD (67,4) Frontignan Athlétique Club .....	55, -
53.	LEVEQUE (66,4) Union Athlétique Cognac .....	52,5
54.	TARDIEU (67,5) Club Omnisports Arlésien .....	52,5
55.	CAMPION (61,4) A.H.C. Rochelaise .....	50, -
56.	MOITOU (62,2) Sport Athlétique Souchéen Niort .....	50, -
57.	BALLET (65) Amicale St-Jean-d'Aubusson .....	50, -
58.	POUILLOT (67,5) Club Omnisports Arles .....	50, -
59.	GONDRAN (64) Etoile et Espér. Réunies Carpentras .....	45, -
60.	JARDON (65) Club Omnisports Arlésien .....	45, -

**Poids Moyens**

1.	HEBRARD (72,2) Toulouse Olympique Aviation-Club .....	95, -
2.	DUPAU (74) Boxing Club Briviste .....	80, -
3.	JEANJEAN (75) Haltérophile Club Palavaisien .....	77,5
4.	JAURERE (68,4) M.J.C. Cahors .....	75, -
5.	DUPUY (70,1) Union Athlétique Cubzaguaise .....	75, -
6.	HODICQ (72,1) Amiens Sporting Club .....	75, -
7.	MAGNAT (73,5) Amicale St-Jean-d'Aubusson .....	75, -

8.	GOMEZ (73,7) Cercle Haltérophile Pays d'Olmes .....	75, -
9.	LARRIEU (74,4) Club Halt. Cult. Toulousain .....	75, -
10.	VELILLA (72) Club Omnisports Arlésien .....	72,5
11.	HARTMANN (73) Ilets Sports Montluçonnais .....	72,5
12.	BENOIT (69,5) Athlétique Club Montpellier .....	70, -
13.	AVENARD (70,7) A.S. Prépa. Olymp. Midi Bordeaux .....	70, -
14.	FERRANDIER (71) Sport Athlét. Souchéen Niort .....	70, -
14.	GILBERT (71) Haltérophile Club Mazan .....	70, -
16.	VAILLANT (71,9) A.S. Prépa. Olymp. Midi Bordeaux .....	70, -
17.	GAIGNON (72,4) Club Sport. Cheminots Le Mans .....	70, -
18.	MORA (74) La Bigorraise .....	70, -
18.	SAUVAIRE (74) Halt. Club Palavaisien .....	65, -
18.	PRADEAU (74) Red Star Limoges .....	70, -
21.	VASSY (69) Halt. Club Orange .....	67,5
22.	BOUILLEAU (71) Union Athlétique Cognac .....	67,5
23.	TROUVATELLO (75) Halt. Club Nice .....	67,5
24.	BODIN (68,5) Union Athlétique Cubzac .....	65, -
25.	VIDAL (68,6) Union Sportive Riom .....	65, -
26.	REZÉ (68,7) C.H.C. Rochelais .....	65, -
27.	FUILLE (72,5) Ass. St-Jean-d'Aubusson .....	65, -
28.	BASSALADE (73,7) Halt. Club Palavaisien .....	65, -
29.	SARDA (74) Halt. Club Orange .....	65, -
30.	LACURE (75) La Bigorraise .....	65, -
31.	SAUREL (71) Halt. Club Mazanais .....	62,5
32.	IMBERT (70) Club Omnisports Arlésien .....	60, -
33.	TRINH (72,5) Club Omnisports Arlésien .....	60, -
34.	RICAUD (70) La Bigorraise .....	57,5
35.	MATEU (68) Toulouse Haltérophile Club .....	55, -
36.	FOITEAU (68,7) C.H.C. Rochelais .....	55, -
37.	LOPEZ (69,7) Cercle Halt. Pays d'Olmes .....	55, -
38.	ROUSSEAU (70,3) C.H.C. Rochelais .....	55, -
39.	BARDAY (70,8) Union Mâconnaise .....	50, -

**Poids Mi-Lourds**

1.	FAUP (78,4) A. Amicale Petit-Couronne .....	90, -
2.	BOILLAUD (81) H.A.C. ....	87,5
3.	TEYSSIER (79,2) M.J.C. Avignon .....	85, -
4.	CARRIÈRE (82,5) Club Omnisports Arlésien .....	85, -
5.	BOYER Y. (78) Halt. Club Orange .....	82,5
6.	ARMAND (77,8) M.J.C. Avignon .....	75, -
7.	ROUSSEL (78,5) A.H.C. Rochelaise .....	75, -
8.	PELTIER (79,3) Ilets Sports Montluçonnais .....	75, -
9.	SALIDU (80) Boxing Club Briviste .....	75, -
10.	MAHE (75,4) Évreux Athlétique Club .....	70, -
11.	LEROY (76,1) Halt. Club Creil .....	70, -
12.	FOURNIE (78,1) Union Athlétique Tarbaise .....	70, -
13.	DALLA BARBA (82) Haltéro Club Toulouse .....	70, -
14.	LEGAY (75,7) Club Nautique et Athlétique Rouen .....	65, -
15.	BARBESIER (80) Club Omnisports Arlésien .....	60, -
16.	BEDOT (82) Club Omnisports Arlésien .....	60, -
17.	QUAIREL (80) Club Omnisports Arlésien .....	55, -
18.	LOPEZ (78,2) A.H.C. Rochelaise .....	50, -

**Poids Lourds-Légers**

1.	LEGENDRE (83) Évreux Athlétique Club .....	82,5
2.	MOLAY (88) Évreux Athlétique Club .....	80, -
3.	ROUSSELOT (85) Club Omnisports Arlésien .....	77,5
4.	RAYNAUD (86) Boxing Club Briviste .....	70, -
5.	SCHMITT (85) Maison des Jeunes et Culture Cahors .....	65, -
6.	FADARONI (90) Haltérophile Club de Nice .....	60, -
7.	KIRASTIMMIDOS (83,2) Club Halt. Cultur. Rochelais .....	55, -
8.	MARTIN-RAGET (89) Club Omnisports Arlésien .....	55, -

**Poids Lourds**

1.	CASTANG (98) Club Omnisports Arlésien .....	87,5
2.	CHAMPIOT R. (90,4) Club Cultur. Haltér. Châteauroux .....	80, -

*ÉTRANGER*

**Poids Moyens**

1.	COTTO (69,2) Union Sportive Riom .....	80, -
----	--	-------



**Nos joies, nos peines...**

**Naissances**

M. Robert Magnaldo, le dévoué Secrétaire de l'Haltérophile Club de Nice, a la Joie d'annoncer la venue au monde à Nice, le 4 Mai 1970, de son troisième enfant - une petite fille - qui a reçu le prénom de Elisabeth.

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur au bébé.

Nous apprenons la naissance d'une petite Cécile, petite-fille de M. Bertholet, le sympathique et dynamique Président du Comité du Dauphiné-Savoie.

Nos félicitations aux parents, M. et Mme Molard, et aux heureux grands-parents. Tous nos vœux de bonheur au bébé.

**Nécrologie**

Le Club Athlétique de Saint-Priest a la douleur de faire part du décès, survenu à la suite d'une longue et inexorable maladie, de la mère de leur sympathique camarade Marcel Vigne.

A lui et sa famille, nous présentons nos bien sincères condoléances.

**TOURNOI INTERNATIONAL « ESPOIRS » DE LA VILLE DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE**

Jeudi 4 Juin 1970

Noms des concurrents	Nations	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Moyens</b>						
1. RABCZEWSKI .....	Pologne	73,7	140, -	115, -	155, -	410, -
2. FAUCHER .....	France	71,6	100, -	105, -	132,500	337,500
3. DELVALLEZ Daniel .....	France	72,7	115, -	100, -	120, -	335, -
4. BROWN .....	Grande-Bretagne	74,9	95, -	90, -	125, -	310, -
N. cl. DELVALLEZ Didier .....	France	74,5	0, -	—	—	—
<b>Poids Lourds-Légers :</b>						
1. ZEBROWSKI .....	Pologne	89,4	125, -	130, -	160, -	415, -
2. MAYR .....	Allemagne	82,5	125, -	105, -	142,500	372,5
3. POINSIGNON .....	France	88,4	107,500	110, -	140, -	357,500
4. DAVIS .....	Grande-Bretagne	85,6	112,500	92,500	130, -	335, -

*Arbitres : MM. Dini, Ammar (France) ; J. Lear (Grande-Bretagne).*

**TOURNOI INTERNATIONAL « ESPOIRS » DE LA VILLE DE NÎMES**

Vendredi 5 Juin 1970

Noms des concurrents	Nations	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Légers</b>						
1. RUM .....	Pologne	67,2	110, -	110, -	140, -	360, -
2. SCHRAUT .....	Allemagne	65, -	100, -	102,500	132,500	335, -
3. CHAVIGNY .....	France	66,6	100, -	100, -	125, -	325, -
4. DUPAU .....	France	63,5	105, -	95, -	120, -	320, -
5. SCHMIDT .....	France	65,5	95, -	90, -	120, -	305, -
6. RUSH .....	Grande-Bretagne	66, -	90, -	82,500	112,500	285, -
N. cl. ROIG .....	France	69,3	0, -	—	—	—
<b>Poids Lourds</b>						
1. DELPUECH .....	France	106,2	130, -	145, -	160, -	435, -
2. HERWIG .....	Allemagne	98,3	142,500	112,500	155, -	410, -
3. DATTENY .....	France	104,9	125, -	107,500	145, -	377,500
4. WILKOSZ .....	Allemagne	95,8	135, -	100, -	132,500	367,500
N. cl. MOCZULSK .....	Pologne	101,7	abandon	—	—	—

*Arbitres : MM. Firmin, Baixas et Dini.*

**TOURNOI INTERNATIONAL « ESPOIRS » DE LA VILLE DE HYÈRES**

Samedi 6 Juin 1970

Noms des concurrents	Nations	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Coqs</b>						
1. CHAVIGNY .....	France	56, -	82,500	82,500	102,500	267,500
2. ONIRK .....	Allemagne	55,8	80, -	80, -	95, -	255, -
3. ERMACORA .....	France	55, -	75, -	72,500	97,500	245, -
4. STONE .....	Grande-Bretagne	55,6	65, -	67,500	92,500	225, -
5. ADAMS .....	Grande-Bretagne	51,6	55, -	62,500	80, -	197,500
<b>Poids Plumes</b>						
1. WASZILISZAN .....	Pologne	60, -	115, -	100, -	130, -	345, -
2. NOURRY .....	France	59,8	100, -	82,500	122,500	305, -
3. COZERET .....	France	58,7	80, -	90, -	110, -	280, -
4. DENNIS .....	Grande-Bretagne	60, -	75, -	80, -	100, -	255, -
5. GOLZENLEUCHTER .....	Allemagne	58, -	80, -	77,500	95, -	252,500
<b>Poids Mi-Lourds</b>						
1. STEPAC .....	Pologne	82,3	150, -	127,500	155, -	432,500
2. WILCZEWSKI .....	France	82,1	120, -	115, -	155, -	390, -
3. MILSER .....	Allemagne	80, -	120, -	112,500	152,500	385, -
4. PAUTOT .....	France	81,8	120, -	110, -	145, -	375, -
5. COUSSIN .....	France	81,6	112,500	110, -	135, -	357,500
6. HOLLAND .....	Grande-Bretagne	80,7	105, -	100, -	127,500	332,500
7. DEMON .....	France	82,5	100, -	95, -	130, -	325, -

*Arbitres : MM. Dini, Tarable et Paléotti.*



Un match franco-allemand a été organisé le 3 Juin 1970, à Avignon, à l'intention des stagiaires qui n'avaient pas été retenus pour le grand Tournoi International.

Les résultats suivants ont été enregistrés :

Noms des concurrents	Nations	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Plumes :</b>						
1. BUATOIS .....	France	58,5	92,5	82,5	110, -	285, -
2. FRANZIL .....	France	57,1	80, -	85, -	115, -	280, -
<b>Poids Léger :</b>						
1. WAMUS.....	Allemagne	65,8	92,5	82,5	115, -	290, -
<b>Poids Moyens :</b>						
1. POPIOLEK.....	Allemagne	73,2	110, -	110, -	140, -	360, -
2. LARDIN.....	France	74,5	110, -	105, -	135, -	350, -
3. GINEYS .....	France	75, -	107,5	105, -	130, -	342,5
4. DULICE .....	France	73,2	105, -	92,5	120, -	317,5
5. INDELICATO .....	France	74, -	100, -	92,5	120, -	312,5
6. LELAIDIER .....	France	75, -	100, -	90, -	115, -	305, -
N. cl. DESPECHE.....	France	73,3	0, -	—	—	—
<b>Poids Lourds :</b>						
1. BEER.....	Allemagne	107,6	112,5	130, -	150, -	392,5

*Arbitres : MM. Roux, Chaix, Lucius (Provence).*

R. LPZ 2012 (2019)

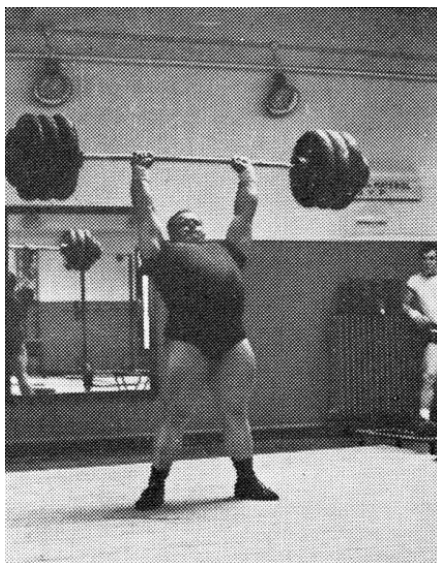


Les participants au Tournoi International, photographiés au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, en compagnie de leurs dirigeants, des techniciens et des arbitres.

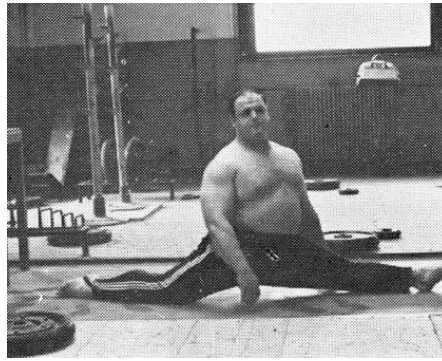
## Un grand champion haltérophile... Serge REDING

Le silence est complet dans la salle d'haltérophilie de l'I.N.S. Tous les regards convergent vers l'un des plateaux d'entraînement. Très détendu malgré l'attention que lui portent les quelque vingt personnes présentes, Serge Reding se concentre quelques secondes avant d'épauler, puis de développer, à la claque, une barre..., bien chargée. Cette barre est poussée une première fois avec une facilité et une correction déconcertantes. Deuxième claque..., la barre reprend le même chemin à un rythme presque aussi rapide... Reding a-t-il fini son effort ? Non, il a descendu la barre aux épaules et attend une troisième claque. La barre monte encore une fois ! Un bref instant de stupeur suit cet effort, puis les visages s'éclairent, les rires fusent en même temps que les applaudissements ; chacun prend enfin conscience qu'il vient d'assister à un exploit exceptionnel. Pensez donc, la barre était chargée à 200 k !... Cela « vaut » plus que l'exploit du monde de Reding (215 k), plus que le record actuel de 216 k, cela « vaut » au moins 220 k, peut-être 222 k 500 et pourquoi pas 225 k !, (huit jours plus tard, Reding portera le record du monde à 217 k 500 au cours des Championnats de Belgique).

Nullement surpris par l'enthousiasme qu'il suscite, souriant avec simplicité et bonhomie aux commentaires flatteurs qui l'accompagnent, Serge Reding n'a pas, c'est une certitude, « la grosse tête ». A 28 ans, après 11 ans de pratique haltérophile, il a trouvé un équilibre qui lui permet d'apprécier sainement ses possibilités, qui lui permet, avec l'aide d'un entraîneur dévoué et clairvoyant, M. Dupont, de se préparer avec acharnement aux prochaines luttes de titans que sont les Championnats d'Europe et les Championnats du Monde. Il sait que ses chances sont sérieuses, et malgré sa taille moyenne - 173 cm - il ne craint pas d'affronter les grands gabarits parmi lesquels le Soviétique Alexeev, avec ses 188 cm et son récent record de 607 k 500, figure en bonne place.



Un final de développé avec 200 k..., 3<sup>e</sup> répétition.



**Malgré un 80 cm de tour de cuisse, Serge REDING a conservé une excellente souplesse qui lui permet de faire le grand écart.**

Mais quel est donc le secret de sa réussite ? Reding est-il plus doué que les autres, a-t-il trouvé de nouvelles méthodes de travail, a-t-il un régime alimentaire particulier, ses conditions de vie sont-elles meilleures que celles des autres ?

Autant de questions, autant de réponses !

Il semble bien que les dons exceptionnels de Reding ne se soient révélés que très progressivement au fil des ans : bien préparé par quelques années de gymnastique, Reding fait ses premiers pas en haltérophilie à 17 ans alors que, déjà Lourd-Léger, son poids de corps commençait à le gêner sur les agrès. Deux à trois mois après ses débuts, il réalise un premier et modeste total de... 230 k (70 - 70 - 90). L'année suivante, il participe aux Championnats de Belgique et termine 4<sup>e</sup> de la catégorie Lourd-Léger avec 315 k. Cette importante progression n'a encore rien d'extraordinaire, mais cette même année, Serge Reding porte son meilleur total à 387 k 500 tout en atteignant le poids de corps de... 105 k. Ici, nous pouvons le constater, Reding révèle un don exceptionnel à fabriquer du muscle, du muscle fort, bien sûr, mais aussi du muscle souple puisque aujourd'hui encore, malgré un poids de corps de 130 k, il est capable de faire le grand écart. Il est d'ailleurs vraisemblable que sans cette grande souplesse, Serge Reding ne pourrait pas exploiter avec autant d'efficacité toute sa masse musculaire sans risquer constamment la rupture ligamentaire, tendineuse ou musculaire. La courbe de progression de Reding se poursuit ensuite suivant un parcours assez accidenté, le service militaire, les quelques inévitables déceptions au cours des grands Championnats, quelques crises d'ordre affectif venant freiner son accession au tout premier plan de l'élite mondiale.

En 1962, il atteint 457 k 500, 485 k en 1964, 520 k en 1965 au poids de corps de 116 k, 555 k en 1968, 570 k en 1969 et enfin il vient récemment de battre deux records du monde, celui du développé avec 217 k 500, celui du jeté avec 222 k 500 tout en atteignant le fabuleux total de 600 k ! Cette succession de performances est jalonnée par de solides bagarres au cours desquelles il remporte de nombreuses médailles dont les plus prestigieuses furent acquises aux jeux de 1968 (médaille d'argent) et aux Championnats d'Europe et du Monde 1969 (5 médailles d'or, 1 d'argent).

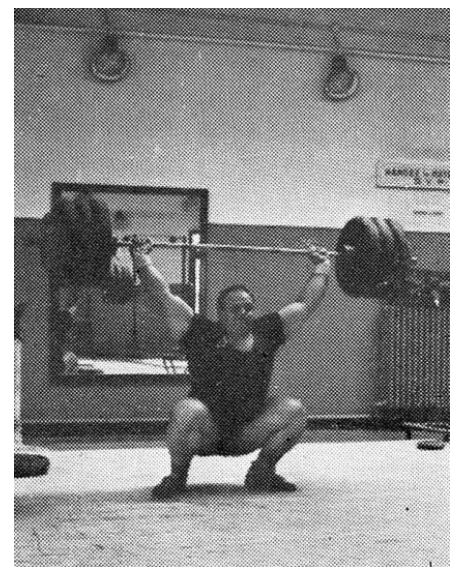
Bien sûr, toutes ces performances ne sont pas venues sans efforts ; Serge Reding s'entraîne très dur, il possède au plus haut degré cette qualité sans laquelle tout sportif, aussi doué soit-il, ne peut accéder aux plus hauts honneurs : la persévérance.

Le programme d'entraînement de Reding comporte des périodes de préparation à la compétition divisées elles-mêmes en cycles de trois semaines, des périodes de travail foncier où la quantité de travail est recherchée et des périodes de repos relatif.

Pendant les périodes de préparation à la compétition, Reding s'entraîne cinq fois par semaine à raison de trois séances lourdes et deux séances légères. Pendant les séances lourdes, deux mouvements olympiques sont travaillés avec des charges en gamme montante (doublé ou triplé). Exemple pour le développé : 10 k, 75 k, 110 k, 130 k, 150 k, 170 k, 190 k, 200 k.

Les exercices de musculation suivent ce travail technique ; Serge Reding se montre ici très éclectique dans son choix : les « squats » les développés couchés et assis au banc incliné, les élévations du buste (abdominaux) sont utilisés ainsi que l'autres exercices moins classiques tels que : les répulsions aux barres parallèles avec charge accrochée à la ceinture (40 k), les exercices à la poulie (travail du triceps), les développés couchés avec prise très serrée, la barre étant descendue sur le nez (travail du triceps), les tractions de bras en prise d'arraché (travail d'isométrie sous trois angles différents pour rechercher des sensations), etc., chacun de ces exercices est pratiqué une, deux, ou trois fois par semaine suivant l'importance qui lui est accordée dans le programme de travail.

Pour chaque cycle de trois semaines, les charges levées (mouvements olympiques), attei-



Serge REDING vient d'opter pour l'arraché en flexion après plus de 10 ans de fente.

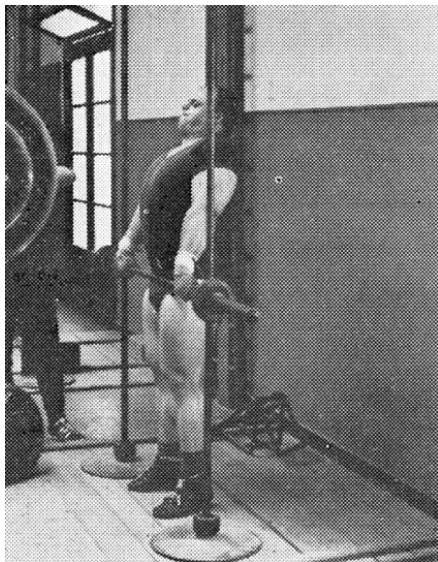
Les résultats sont déjà probants : 155 k à l'entraînement (sur cette photo) et 165 k en compétition.

gnent environ 80 % du maximum pendant la première semaine, 90 à 95 % pendant la deuxième semaine, puis de nouveau sont plus légères pendant la dernière semaine qui précède un test ou une compétition.

Pendant les périodes de travail foncier, périodes éloignées des compétitions (en Février ou en Mars par exemple), Serge entretient sa technique avec des charges relativement moins lourdes et utilise des mouvements éducatifs. Il réalise les exercices de musculation en série de cinq, afin d'atteindre un tonnage plus important (jusqu'à 18 tonnes). Les charges qu'il utilise se passent de commentaires :

	Séries de 5	Maximum
Squat.....	260 k	320 k
Squat (clavicule) .....		280 k
Développé (derr. nuque) .....	130 k	160 k
Développé couché .....	170 k	200 k
Développé incliné .....	160 k	180 k
Soulevé de terre .....		350 k

Pour ses exercices abdominaux, Reding fait des séries de 15 répétitions d'élévations du buste (pieds fixés) avec un poids de 5 k derrière la nuque.



Un exercice d'isométrie pour les bras, les épaules..., et les mollets.

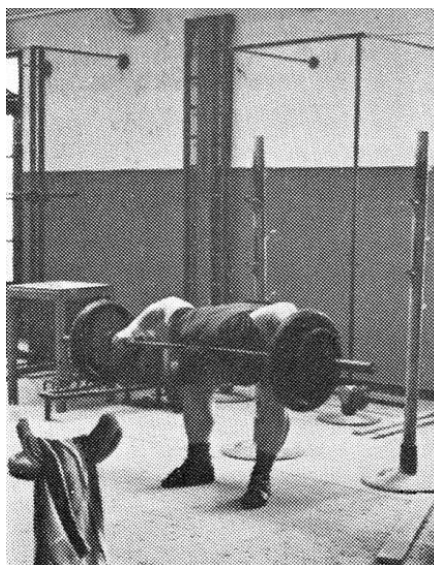
Le programme d'entraînement de Reding comporte donc quelques innovations telles qu'une variété assez importante d'exercices mais il n'est pas, dans son ensemble, révolutionnaire..., le principal mérite de ce programme ne réside donc pas dans son originalité mais dans la manière dont il est appliqué. Reding et son entraîneur Dupont n'ont pas la prétention d'avoir découvert des « secrets d'entraînements ». Le seul secret, c'est la continuité dans l'effort, c'est la canalisation et la mobilisation de toute l'énergie en vue d'objectifs bien déterminés. Serge sait que son sort est envié par un certain nombre de ses collègues de travail qui ne voient que les agréments retirés de ce succès sportif : la notoriété, les déplacements dans tous les pays du Monde. Mais les déplacements sont rarement des voyages d'agrément, et l'entraînement intensif impose de nombreux sacrifices : « Tu sais, Jo, me dit Serge, beaucoup de mes collègues vont au bal, au spectacle, moi je suis

obligé de m'en passer si je veux récupérer ». Nombreux sont ceux, même s'ils appartiennent au milieu sportif, qui estiment que ces sacrifices sont logiques et normaux de la part d'un athlète aussi doué que Reding mais qui ne songent pas un seul instant, à s'imposer une discipline semblable, prétendant, à tort ou à raison, ne pas posséder les mêmes aptitudes. Cette « catégorie spéciale » dans laquelle l'ont classé nombre de ses collègues, voisins, amis. Serge en souffre incontestablement. Il connaît donc bien le prix qu'il faut payer pour atteindre à la gloire, ô combien éphémère, d'un champion sportif.

Il est courant d'entendre dire, actuellement, que pour parvenir au plus haut niveau de la hiérarchie d'un sport, quel qu'il soit, il faut être placé dans des conditions de vie privilégiées. Mais est-on vraiment privilégié lorsque, après une journée de travail, on s'entraîne ensuite de 18 h 30 à 21 h 30, lorsque, après le repas du soir, on ne peut se coucher avant 23 h, 23 h 30 et que l'on dispose de moins de 8 heures de sommeil ? Certes, le travail de bibliothécaire qu'accomplit Reding n'est pas très pénible, certes, cette fonction lui permet de satisfaire son violon d'Ingres : la lecture ; certes Reding peut manger « surabondamment » (2 à 3 fois la ration alimentaire d'un individu normal) au restaurant - après un accord passé avec son comité olympique - certes encore, il obtient facilement l'autorisation de ses employeurs pour assister à des stages, à des compétitions, mais ce ne sont là que de très petits avantages face à ceux qu'obtiennent bien des athlètes dits « amateurs ».

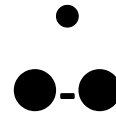
Manifestement non, Reding n'est pas un athlète privilégié, et après 11 ans d'haltérophilie, il possède toujours la foi qui « soulève les montagnes », il continue à échafauder des projets d'avenir dans lesquels reviennent fréquemment les chiffres de 610 k, de 630 k, de 1972, de 140 k de poids de corps, dans lesquels le nom de Alexeev est prononcé comme un leitmotiv. Serge Reding est encore un athlète neuf, plein d'enthousiasme ; il est un bel exemple, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour nombre d'athlètes chevronnés qui se résignent trop tôt à la stagnation, ou pis encore à l'abandon.

G. LAMBERT.



REDING utilise cet exercice de flexion du tronc avec des charges relativement modérées.

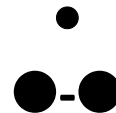
## AVIS IMPORTANTS



### AUX LICENCIES

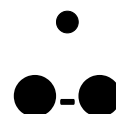
Le Comité de Direction, réuni à Lille le 3 Mai 1970, a pris la décision de supprimer, à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 1970, le service du bulletin fédéral rattaché aux licences.

Les licenciés désireux de continuer à le recevoir devront donc prendre un abonnement personnel dont le montant annuel est de 15 F à verser préalablement au C.C.P. de la Fédération n° 1304-82 PARIS.



### AUX CLUBS ET AUX COMITES

Le Comité de Direction, réuni à Lille le 3 Mai 1970, a décidé qu'à partir de la prochaine saison sportive, c'est-à-dire la saison 1970-1971, les cotisations des clubs ne devront plus être adressées directement à la Fédération mais au C.C.P. de leur comité régional, à charge pour lui de reverser mensuellement à la Fédération le montant des cotisations encaissées, accompagné de la liste des clubs correspondants à ce versement.



### CHAMPIONNATS

#### DE FRANCE 1971

Il est rappelé que les candidats éventuels à l'organisation des Championnats de France 1971, Cadets - Juniors et Seniors sont invités à se faire connaître avant le 15 Septembre 1970 dernier délai. Les conditions financières figurent au procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 3 Mai 1970, publié dans le bulletin du mois de Juin.

# Résultats Techniques de la Finale du Prix Inter-Comités de Printemps

disputée par groupes de Comités les 18 et 19 Avril 1970

**GROUPE NORD-OUEST** (Picardie, Haute et Basse-Normandie) :

**JUNIORS.** - *Poids Plumes* : 1) Galland (58,7), Amiens Sporting Club : 150 k - *Poids Légers* : 1) Aubry (62,7), Alençon Sporting Club : 142,5 k - *Poids Moyens* : 1) Tronchet (69,3), Amiens Sporting Club : 162,5 k - *Poids Lourds-Légers* : 1) Zanot (87,7), Cercle Haltéro-Cult. Creillois : 210 k.

**SENIORS.** - *Poids Plumes* : 1) Fanech (59,2), Haltérophile Club Compiégnois : 157,5 k - *Poids Légers* : 1) Bonnot (66,5), Cercle Halt. Cult. Creillois : 187,5 k ; 2) Terreng (62,9), Cercle Halt. Cult. Creillois : 185 k - *Poids Moyens* : 1) Garret (74,9), Celtique Montdidier : 200 k ; 2) Dumuret (74,8), Halt. Club Compiégnois : 190 k - *Poids Mi-Lourds* : Myaux (83), Halt. Club Compiégnois : 205 k - *Poids Lourds* : 1) Dotto (90,9), E.D.F. Soissons-Cuffies : 215 k.

**GROUPE CENTRE-OUEST** (Anjou, Bretagne, Poitou, Orléanais) :

**JUNIORS.** - *Poids Coqs* : 1) Caillaud (54,7), A.H.C. Rochelais : 137,5 k ; 2) Lachaud (55,8), C.S.A. Châtellerauld : 127,5 k - *Poids Plumes* : 1) Seureau (58,5), Royan Océan Club : 137,5 k ; 2) Fouillet (59,4), S.C. Niort : 132,5 k - *Poids Légers* : 1) Lebahr (65,8), Club Athl. Lorientais : 167,5 k ; 2) Legall (66,5), Athl. Club St-Servan : 155 k ; 3) Loiseau (63,7), Union Méan Penhoet : 152,5 k - *Poids Moyens* : 1) Rousseau (71,5), Inst. Cult. Rochelais : 162,5 k ; 2) Berger (73,2), Club Athl. Lorientais : 157,5 k ; 3) Deschamps (71,3), A.S. Prépa. Olymp. Tours : 147,5 k - *Poids Lourds* : 1) Moizeau (91,9), Inst. Cult. Rochelais : 182,5 k.

**SENIORS.** - *Poids Coqs* : 1) Duchon (55,8), Ring Chartrain : 147,5 k - *Poids Légers* : 1) Ayrault (67,3), S.A.S. Niortais : 185 k ; 2) Méry (60,6), U.S. Tours : 182,5 k ; 3) Gérard (65,3), Stade Croisicais : 177,5 k - *Poids Moyens* : 1) Grit (68,6), Stade Croisicais : 197,5 k ; 2) Ferrandier (69,9), S.A.S. Niortais : 182,5 k ; 3) Marchais (70,3), U.S. Tours : 182,5 k ; 4) Bati-fof (70,7), Ring Chartrain : 182,5 k - *Poids Lourds-Légers* : 1) Millot (81,4), U.S. Tours : 192,5 k.

**GROUPE NORD-OUEST** (Champagne, Bourgogne) :

**JUNIORS.** - *Poids Coqs* : 1) Decombe (56), Club Cult. Reims : 132,5 k - *Poids Plumes* : 1) Cantonnet (58,3), E.C.A. Chaumontaise : 155 k ; 2) Dolat (59,6), M.J.C. Aix-en-Othe : 137,5 k ; 3) Morisson (59), Stade Auxerrois : 132,5 k ; 4) Duloquin A. (59,8), Cl. Cult. Reims : 130 k - *Poids Légers* : 1) Gouet (65,3), Alliance Sainte-Savine : 135 k - *Poids Moyens* : 1) Gauthier (73), Stade Auxerrois : 165 k.

**SENIORS.** - *Poids Plumes* : 1) Ménétrier (59,2), E.C.A. Chaumontaise : 162,5 k - *Poids Légers* : 1) Jacquelin (65,7), Sport. Club Dijonnais : 187,5 k ; 2) Dupuit (65,3), Club Cult. Reims : 182,5 k - *Poids Moyens* : 1) Paynot (72), Alliance Sainte-Savine : 205 k ; 2) Bour (74), Alliance Sainte-Savine : 187,5 k ; 3) Soupoux (72,9), Stade Auxerrois : 180 k - *Poids Mi-Lourds* : 1) Irmann (76,8), Union Mâconnaise : 220 k ; 2) Chahory (81), Stade Auxerrois : 202,5 k.

**GROUPE EST** (Alsace, Lorraine) :

**JUNIORS.** - *Poids Mouches* : 1) Zill (50,1), Soc. Athl. Kœnigshoffen : 125 k - *Poids Coqs* : 1) Meyer (54,9), Soc. Athl. Colmarienne : 115 k - *Poids Plumes* : 1) Laroue (60), U.S. Petite-Rosselle : 160 k ; 2) Felici (59,1), A.S. Jœuf : 145 k - *Poids Légers* : 1) Weber (64,3), U.S. Petite-Rosselle : 142,5 k - *Poids Moyens* : 1) Borentz (71,6), U.S. Petite-Rosselle : 160 k - *Poids Mi-Lourds* : 1) Dentler (81,6), Soc. Athl. Kœnigshoffen : 182,5 k ; 2) Distinguer (77,8), S. E.C. : 170 k - *Poids Lourds-Légers* : 1) Arbogast (87), Soc. Athl. Kœnigshoffen : 172,5 k - *Poids Lourds* : 1) Jung R. (103,6), U.S. Petite-Rosselle : 180 k.

**SENIORS.** - *Poids Plumes* : 1) Kencker (60), U.S. Petite-Rosselle : 160 k ; 2) Bernauer (56,2), Soc. Athl. Colmarienne : 152,5 k ; 3) Denis (59,3), A.S. Jœuf : 145 k - *Poids Légers* : 1) Kuntzer (64,4), U.S. Petite-Rosselle : 180 k - *Poids Moyens* : 1) Bensch (73,3), Soc. Athl. Colmar : 195 k - *Poids Lourds* : 1) Hans (95), Soc. Athl. Pfaffenhoffen : 242,5 k.

**GROUPE SUD-OUEST** (Pyrénées, Limousin, Guyenne) :

**JUNIORS.** - *Poids Mouches* : 1) Piques (51), C.O. St-Afrique : 100 k - *Poids Coqs* : 1) Garcia (55,9), M.J.C. Cahors : 125 k ; 2) Dufau (54), Jeunes de Saint-Augustin : 120 k - *Poids Plumes* : 1) Chanard (56,3), A. St-Jean-d'Aubusson : 135k - *Poids Légers* : 1) Durand (66,6), A. Saint-Jean-d'Aubusson : 167,5 k ; 2) Cygankiewicz (67,5), A.S. Decazeville : 165 k, 3) Coulon (64,7), C.O. Saint-Affrique : 150 k - *Poids Moyens* : 1) Caventou (70,2), Halt. Club Figeacois : 170 k.

**SENIORS.** - *Poids Moyens* : 1) Cambon (74,8), A.S. Decazeville : 190 k ; 2) Salidu (71,9), Boxing Cl. Briviste : 187,5 k - *Poids Mi-Lourds* : 1) Pruni (76,9), Toulouse Bréguet : 195 k - *Poids Lourds* : 1) Pasques (93,8), Toulouse Haltéro-Club : 215 k.

**GROUPE SUD** (Languedoc, Dauphiné-Savoie) :

**JUNIORS.** - *Poids Coqs* : 1) Collomb (54,7), Jeune France de Bourgois : 122,5 k ; 2) Augustin (56), Maison des Jeunes de Servian : 122,5 k - *Poids Plumes* : 1) Cablat (58,9), Athl. Club Montpelliérain : 157,5 k ; 2) Bergeret (59,8), Jeune France de Bourgois : 145 k ; 3) De Khil (58), Union Gymnique Athlétique Péageoise : 132,5 k - *Poids Légers* : 1) Azzi (67,5), Etoile Sportive de Tavel : 162,5 k ; 2) Chaudier J.-L. (66), Union Sportive de Crest : 155 k. 3) Chaudier A. (66,9), Union Sportive de Crest : 150 k - *Poids Moyens* : 1) Bedos (71,8), Comité Chemin Bas Avignon Nîmes : 185 k ; 2) Monnier (72,9), Athlétique Club Romanais : 160 k ; 3) Jaillon (71), U.S. Crest : 152,5 k.

**SENIORS.** - *Poids Plumes* : 1) Minguez (59), Frontignan Athl. Cl. : 160 k - *Poids Légers* : 1) Balp (67), Clermont-Sports : 180 k - *Poids Moyens* : 1) Arnoldi (71,2), Entente Sportive Saint-Martin-d'Hères : 195 k ; 2) Eybert J. (74,4), Athl. Club Romanais : 192,5 k - *Poids*

*Mi-Lourds* : 1) De Belval (77), Jeune France de Bourgois : 205 k.

**GROUPE SUD-EST** (Provence, Côte d'Azur) :

**JUNIORS.** - *Poids Mouches* : 1) Delansay (51), A.S.E.M. Ste-Tulle : 110 k - *Poids Coqs* : 1) Serra (55,9), U.S. Artistique Marine Toulon : 140 k ; 2) Mariani (55,4), U.S. Artistique Marine Toulon : 117,5 k - *Poids Plumes* : 1) Signoret (59,9), M.J.C. Avignon : 145 k ; 2) Guennoc (59,6), U.S. Artistique Marine Toulon : 142,5 k ; 3) Hugues (58,7), A.S. Bédarrides : 130 k ; 4) Chanlieu (59), A.S.E.M. Sainte-Tulle : 117,5 k - *Poids Légers* : 1) Latty (64,3), U.S. Cheminots Marseille : 130 k ; 2) Gastaldin (61,9), U.S. Ste-Tulle : 125 k - *Poids Moyens* : 1) Michel (74,6), U.S. La Crau : 162,5 k ; 2) Merlin (72,9), U.S. Artistique Marine Toulon : 160 k ; 3) Faron (74,1), U.S. Artistique Marine Toulon : 160 k ; 4) Arnaud (70), A.S.E.M. Sainte-Tulle : 155 k - *Poids Mi-Lourds* : 1) Demerle (76,3), A.S.E.M. Sainte-Tulle : 152,5 k - *Poids Lourds* : 1) Grand Maître (98,6), U.S. Cheminots Marseille : 160 k.

**SENIORS.** - *Poids Plumes* : 1) Paolini (59,4), Halt. Club Orange : 147,5 k - *Poids Légers* : 1) Oudin N. (65,2), A.S. Bédarrides : 190 k - *Poids Moyens* : 1) Durbano (72,5), Haltérophile Club Nice : 180 k - *Poids Mi-Lourds* : 1) Vincent (82,4), Haltérophile Club de Nice : 220 k ; 2) Boyer (77,1), Haltérophile Club Orange : 195 k - *Poids Lourds-Légers* : 1) Carrière (84,9), Club Omnisports Arlésien : 190 k.

**MAITRE  
TAILLEUR  
DES ATHLÈTES  
et des Sportifs**

...à présent style effilé...!



*à Polyclète*

le génie  
de sculpter le Doryphore

*et à Malian*

l'art

d'habiller les Athlètes

LES PLUS BELLES  
DRAPERIES  
AUX RICHES COLORIS  
COUPE MODERNE BASÉE  
SUR VOTRE MORPHOLOGIE  
TRAVAIL GRANDE MESURE  
ARTISANALE  
COSTUMES  
PURE LAINE PEIGNÉE  
DEPUIS 600 F 00



**G. MALIAN**

33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9<sup>e</sup>

Tél. : 874 35-02

OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERME SAMEDI DIMANCHE



# Championnat de France Athlétique 1970

## FINALE

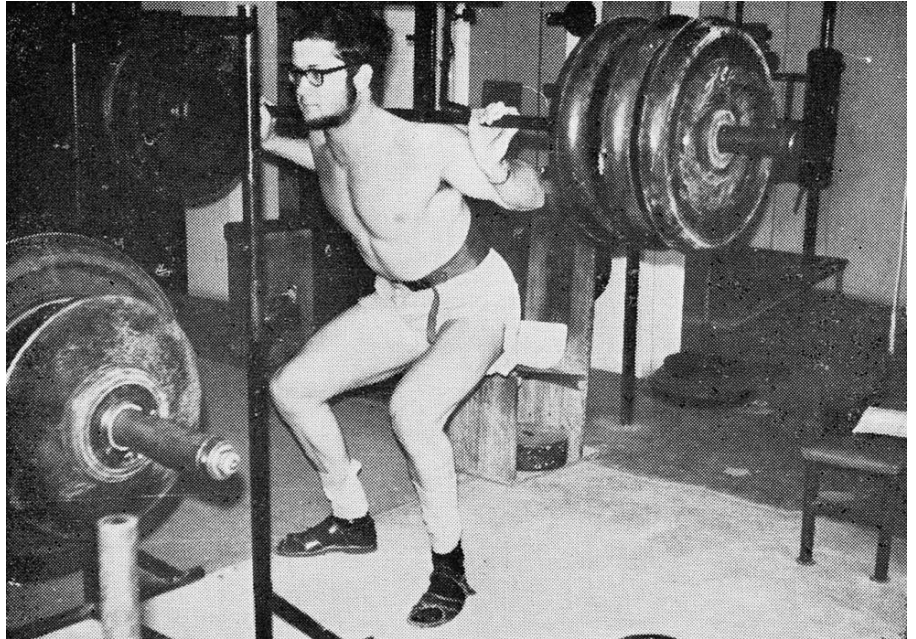
C'est à Niort (Deux-Sèvres) que s'est disputée la Finale du Championnat de France Athlétique le 13 Juin. Parfaitement organisée par le jeune et dynamique Club « Le Sculptural Club Niortais », animé par Michel Rouillé, cette Finale 1970 a connu un beau succès. Les épreuves se sont déroulées dans un climat sympathique particulièrement propice à de bonnes performances.

Rappelons que les finalistes avaient dû réaliser des minima de Classe Nationale pour obtenir leur sélection. Cette dure, mais nécessaire imposition avait permis la qualification de 9 Juniors et de 22 Seniors. Si les 9 Juniors se sont présentés à la Finale, 3 Seniors se sont abstenus.

Dans l'ensemble, malgré l'étouffante chaleur, de très bonnes performances ont été réalisées et plus particulièrement, devons-nous mentionner les deux records de France battus.

En Juniors, le Poids Coq Rochelais, Jean-Luc Martin, a dépossédé le Lensois Neusy du record de la Flexion de jambes en réussissant 137 k 500. Le Senior Garcia de l'H.C. Marignane, quant à lui, s'appropriait celui du total en Plumes avec 272 k 500.

Outre ces records, il convient de noter, en Juniors, les performances du Mi-Lourd Humbert, meilleur performeur des moins de 20 ans avec un total de 317 k 500, et celle du Coq Neusy totalisant 227 k 500. En Senior, la meilleure performance a été réalisée par Marc Lechertier, 370 k au total, mais les 150 k au développé-couché et le total de 332 k 500 du Poids Moyen Denivet sont également à relever comme les 210 k de Ornème en Flexion de jambes et les 230 k de Datteny au même mouvement.



Le Poids Mi-Lourd Junior Rochelais, Christian HUMBERT : 317 k 500 au total, meilleure performance Junior de la Finale.

R

Autre remarque intéressante, plusieurs des finalistes ont participé au dernier Championnat de France haltérophile, à savoir : Jean-Claude Chavigny, Daniel Delvallez et Philippe Datteny, ce dernier venant tout juste de passer Senior.

D

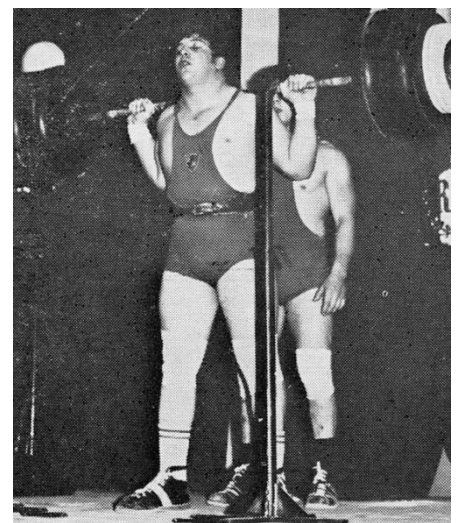
DATTENY,

Enfin, nous n'oublierons pas de mentionner les mérites du Lourd-Léger André Monnerie qui, à 45 ans, réussit de bien belles « barres », 162 k 500 au développé-couché et 185 k en flexion de jambes, lui permettant de garder le contact avec ses 2 rivaux, Reine et Raghouber.

Les titres de Champion de France 1970 sont donc attribués aux Juniors : Neusy, Chavigny Roland Delvallez et Humbert ; aux Seniors : Mahroub, Mahauda, Garcia. Fourdinier, Denivet, Lechertier, Reine et Datteny. Ils se sont imposés face à de valeureux adversaires, les obligeant, dans la plupart des cas, à se livrer totalement.

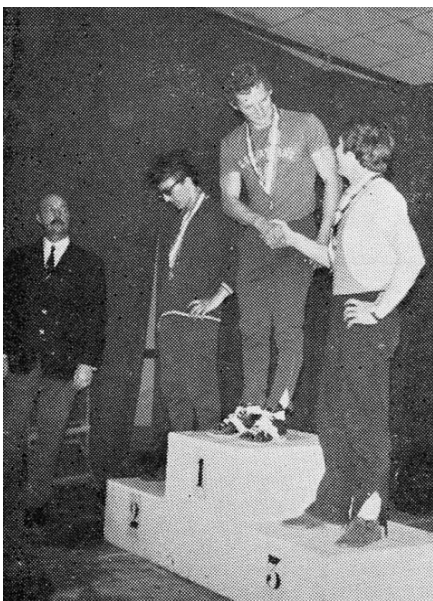
Je ne veux pas terminer ce compte rendu sans remercier et féliciter les athlètes pour leur tenue irréprochable, leur magnifique esprit sportif et leur obéissance aux règles d'une nécessaire discipline. Les arbitres l'ont souligné avec satisfaction, l'arbitrage ne leur posa aucun problème, tous les athlètes exécutant parfaitement les mouvements conformément au règlement. Bravo, Messieurs !

Claude FAVROU



Champion de France Haltérophile Poids Lourd Junior, s'est également imposé et a remporté le titre de Champion de France Athlétique en Poids Lourd Senior.

Il soulève ici 230 k à la flexion de jambes.



Le vainqueur, R. CHAVIGNY et CREPIN (3<sup>e</sup>) se serrent sportivement la main. A gauche, DUBOIS (2<sup>e</sup>).

**RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE**

disputé le 13 Juin 1970 à Niort

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Clubs	Développé-couché	Flexion sur jambes	TOTAL
<b>JUNIORS</b>					
<b>Poids Coqs :</b>					
1. NEUSY .....	55,6	Club Athlétique Lens	95, -	132,500	227,500
2. MARTIN.....	54,5	Inst. Cult. Rochelais	80, -	137,500	217,500
3. CHAVIGNY J.-C.....	55,9	Étudiants Club Orléans	90, -	127,500	217,500
<b>Poids Légers :</b>					
1. CHAVIGNY R.....	66,9	Étudiants Club Orléans	102,500	162,500	265
2. DUBOIS.....	63,2	Club Athl. Saint-Priest	110, -	150, -	260
3. CREPIN .....	64,7	Halt. Club Boulogne	87,500	165, -	252,500
<b>Poids Moyens :</b>					
1. DELVALLEZ Daniel.....	73	A.S.P.T.T. Lille	107,500	170, -	277,500
2. VANDEVRAYE.....	73	A.S.P.T.T. Lille	117,500	155, -	272,500
<b>Poids Mi-Lourds :</b>					
1. HUMBERT.....	76,2	Inst. Cult. Rochelais	127,500	190, -	317,500
<b>SENIORS</b>					
<b>Poids Mouches :</b>					
1. MAHROUB .....	51,6	As. Sportive Monaco	97,500	152,500	250
<b>Poids Coqs :</b>					
1. MAHAUDA.....	55,9	A.S. Vélizy-Villacoublay	95, -	135, -	230
<b>Poids Plumes :</b>					
1. GARCIA .....	59,9	H.C. Marignane	110, -	162,500	272,500
2. SALASSA .....	59,2	Foyer de Romilly	120, -	150, -	270
<b>Poids Légers :</b>					
1. FOURDINIER .....	65,8	Halt. Club Boulogne	125, -	170, -	295
2. PIQUET .....	67,5	Electr. Club Montluçon	120, -	165, -	285
3. ROCH .....	63,4	A.S. Montferrandaise	110, -	170, -	280
<b>Poids Moyens :</b>					
1. DENIVET .....	69,5	Club Sp. Meaux	150, -	182,500	332,500
2. LERUS .....	73,9	S.A. Montmartroise	160, -	167,500	327,500
3. PLOYARD.....	74,6	Union Haubourdinoise	142,500	172,500	315
4. MARTIN .....	72,7	A.S. Montferrandaise	130, -	165, -	295
<b>Poids Mi-Lourds :</b>					
1. LECHERTIER .....	79,4	C. Halt. Cult. Parisien	170, -	200, -	370
2. ORNEME .....	81,1	C. Halt. Cult. Parisien	155, -	210, -	365
3. BARON .....	80,1	Union Haubourdinoise	137,500	200, -	337,500
4. BOURDET.....	82,5	Soc. Gymnast. Angers	145, -	185, -	330
<b>Poids Lourds-Légers :</b>					
1. REINE .....	88,7	Halt. Club Grenoble	165, -	195, -	360
2. RAGHOUBER.....	84,7	C. Halt. Cult. Parisien	170, -	185, -	355
3. MONNERIE .....	88,2	A.S.C.E.A. Cadarache	162,500	185, -	347,500
<b>Poids Lourds :</b>					
1. DATTENY.....	104,6	Union Haubourdinoise	150, -	230, -	380

**384 participants au Critérium National Athlétique**

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'enregistre une participation record au Critérium National Athlétique disputé sur les 2 mouvements, développé-couché et flexion de jambes. Organisée dans 14 Comités, cette épreuve a intéressé 384 athlètes à savoir 141 Juniors et 243 Seniors, prouvant ainsi que nos compétitions se disputant sur des mouvements non olympiques intéressent les athlètes et ont parfaitement leur place dans le programme fédéral annuel.

Je regrette, toutefois, que la formule de la transformation des performances en points ne puisse être appliquée, car elle reflète la valeur intrinsèque des concurrents.

Ainsi, un athlète, classé à la dixième place dans le classement par catégorie peut parfaitement avoir réalisé, intrinsèquement, une meilleure performance que les lauréats d'une autre catégorie.

Une autre constatation désagréable, l'établissement des classements nationaux est un véritable « casse-tête chinois ». Les feuilles de résultats sont, le plus souvent, très mal rédigées quand elles ne sont pas illisibles, les noms des clubs ne sont pas libellés en toutes lettres obligeant le secrétariat à des recherches faisant perdre énormément de temps. Dirigeants, soyez assez aimables, adressez des résultats complets, bien clairs et parfaitement rédigés.

... (Suite page 15)

# Classement National du Critérium National Athlétique

d'après les résultats des Épreuves disputées dans les Comités Régionaux  
le 1<sup>er</sup> Mars 1970

## JUNIORS

### Poids Mouches

1.	GIRAUD (49,4) Beauceti Club .....	150, -
2.	MAURIN (52) Avenir Sportif Bédarrides.....	150, -
3.	VERNE (50) Centre Athlétique Dracénois .....	147,500
4.	FABRE Jean (50) Gym. Club Sorguais .....	145, -
5.	DELANSAY (51) A.S. École Métiers Sainte-Tulle.....	142,500
6.	DESBONNET (52) Union Halluinoise .....	142,500
7.	LAMDA (46,8) Olympique Grande-Synthe.....	130, -
8.	FABRE Patrick (40) Gymn. Club Sorguais .....	105, -
9.	GILLE (45) Gymn. Club Sorguais.....	105, -
9.	JULLIEN (45) Gymn. Club Sorguais .....	105, -
11.	SANCHEZ Union Sportive Sainte-Tulle .....	95, -
12.	WALL (45) Gymn. Club Sorguais.....	90, -

### Poids Coqs

1.	CAILLAUD (55,3) As. Haltérophile Cult. Rochelaise .....	197,500
2.	PIGEON (54,5) Union Sportive du Velay.....	182,500
3.	CHARGUERON (54,4) A.S. Montferrandaise .....	177,500
4.	DUPONT (56) Stade Olympique de Calais .....	177,500
5.	GIOACCHINO (54,5) Centre Athlétique Dracénois.....	160, -
6.	LAUGIER (55) Gymnase Club Sorguais.....	155, -
7.	FAUCHER (55,7) Club Haltérophile de Boulogne.....	155, -
8.	LAMDA (53,4) Olympique Grande-Synthe.....	150, -
9.	MARIMON (55,7) Club Sportif Alençon .....	145, -
10.	MARECHAL (55,8) Haltéro-Club Aix-en-Provence.....	145, -
11.	LEROUX (56) Saint-Nazaire Omnisports .....	140, -
12.	BERREHAIL (54,6) Centre Cult. Chartreux Marseille.....	132,500
13.	MEZZARGA (55) Beauceti Club .....	127,500
14.	GRIMALDI (55) M.J.C. Salon .....	110, -
15.	FARUDJA (53) M.J.C. Salon .....	105, -

### Poids Plumes

1.	BERMEJO (59) Union Halluinoise .....	210, -
2.	FOUILLET (58,2) S.C. Niortais.....	202,500
3.	DUBOIS (60) Club Culture Physique Toulonnais .....	200, -
4.	LEVEQUE (57,6) Club Halt. Cult. Rochefortais .....	195, -
5.	BOURGEON (59) A.S. Montferrandaise.....	190, -
6.	LACAZE ( ) Union Athlétique Tarbaise.....	190, -
7.	SIGNORET (60) M.J.C. Avignon .....	185, -
8.	CHAUVET (58) Avenir Sportif Bédarrides.....	177,500
9.	RUIZ (58,2) Saint-Nazaire Omnisports .....	177,500
10.	DROUIN (59,2) Club Sportif Alençon .....	175, -
11.	SAMOUN (58,6) Centre Cult. Chartreux Marseille.....	170, -
12.	LE DREAU (59) Halt. Club Servannais .....	170, -
13.	COSTA (60) Omnisports Hyérois.....	165, -
14.	GUGLIELMI (60) Halt. Club Nice.....	160, -
15.	MHEZABARBA ( ) Union Sportive Sainte-Tulle .....	160, -
16.	LEMAITRE (56,5) Club Sportif Alençon .....	157,500
17.	BEULAGET ( ) M.J.C. Cahors.....	157,500
18.	BARI (58,9) La Gauloise de Montbéliard.....	155, -
19.	GASTALDIN ( ) Union Sportive de Tuile.....	147,500
20.	PECHIER (58) M.J.C. Salon .....	140, -
21.	HUGUES (57,6) Avenir Sportif Bédarrides.....	132,500
22.	LERDA (59) Halt. Club Aix-en-Provence.....	132,500
23.	CHANLIEU ( ) A.S. École Métiers Sainte-Tulle.....	130, -
24.	SAEZ ( ) Union Sportive Sainte-Tulle.....	127,500
25.	GARCIA ( ) M.J.C. Cahors .....	90, -

### Poids Légers

1.	CREPIN A. (65,9) Halt. Club Boulogne.....	245, -
2.	RAT (63) Club Omnisports Arlésien .....	225, -
3.	LUTIC (62,3) Stade Olympique de Calais .....	222,500
4.	RICORD (65) Club Cult. Phys. Toulon .....	215, -
5.	RENACO (63,6) U.S. Cheminots Marseille .....	212,500
6.	DELAUNAY (64,8) Société Sportive Domfrontaise .....	212,500
7.	GIL (66) Centre Cult. Chartreux Marseille.....	210, -
8.	RECENA (66,2) A.S. Prépa. Olymp. Midi-Bordeaux.....	195, -
9.	DUCLOS (62) U.S. Cheminots Marseille.....	190, -
10.	CHÈNE (66,4) La Gauloise de Montbéliard .....	190, -
11.	CHIVET (66,8) Halt. Club Boulogne .....	190, -
12.	HUBINEAU (65,5) Cercle Cult. Nantais .....	187,500
13.	MOUETTE (61,2) Club Sportif Alençon .....	185, -
14.	DETREZ (61,3) Stade Olympique de Calais .....	185, -
15.	TOSELLI (64,5) Centre Athlétique Dracénois .....	182,500
15.	WISNIESKI (64,5) Union Sportive Houlgataise .....	182,500
17.	BOISSEAU (65) Stade Croisicais.....	180, -
18.	TRIBOTTE (65,7) Club Sportif Alençon .....	180, -
19.	TONARSLI (64,2) U.S. Cheminots Marseille.....	177,500
20.	SETBON (67,5) Halt. Club Aix-en-Provence.....	177,500

21.	FAIT (63) Halt. Club Aix-en-Provence .....	172,500
22.	MARTINEZ ( ) Union Sportive Sainte-Tulle .....	172,500
23.	LAURENT (62) Union Sportive Tropézienne .....	172,500
24.	CHANDAVOINE (64,5) Club Sportif Alençon .....	172,500
25.	CUBIZOLLES (66,7) A.S. Montferrandaise .....	172,500
26.	BRUN (67) Club Omnisports Arlésien.....	170, -
27.	FORETS (67,4) Club Sportif Alençon.....	170, -
28.	VANHOUTTE (61,5) A.S. Électricité de Lille.....	167,500
29.	REDONDO (61,3) Olympique Grande-Synthe .....	165, -
30.	FIQUET (61,6) Union Sport. Cheminots Marseille .....	155, -
31.	ROMANI (65) Avenir Sportif Bédarrides .....	155, -
32.	JOUVAUD (63) Halt. Club Aix-en-Provence .....	152,500
33.	DURANDO (60,5) Halt. Club Nice.....	150, -
34.	ALLEMAND (65) Halt. Club Aix-en-Provence.....	150, -
35.	GALAND (65) A.S.E.M. Marseille.....	147,500
36.	ALIBERT (67,5) Avenir Sportif Bédarrides.....	145, -
37.	CIANELL (67) Club Omnisports Arlésien.....	140, -
38.	GAL (63,2) Club Halt., et C.P. Manosque.....	135, -
39.	DESSOUTTER (64) Hall. Club Aix-en-Provence.....	125, -
40.	RAOUX (62) M.J.C. Avignon.....	117,500
41.	FERRERO (66,5) Beauceti Club.....	110, -

### Poids Moyens

1.	VERHEN (71,2) Union Halluinoise .....	280, -
2.	LEFROU D. (72,2) Club Sportif Alençon .....	255, -
3.	NUNIEZ (69,7) Monrepos Olympique Floirac.....	250, -
4.	LAPRÈLE (68,6) Institut Culturiste Rochelais .....	240, -
5.	ROUSSEAU (70,9) Institut Culturiste Rochelais .....	237,500
6.	BERNARD (75) M.J.C. Salon.....	235, -
7.	JETTE (73,7) Club Sp. Municip. Plessis-Robinson .....	232,500
8.	MICHEL (72,8) Union Sportive du Velay .....	225, -
9.	HADZIC (73,5) Centre Athlétique Dracénois .....	225, -
10.	SIMONET (71) Union Sportive du Velay .....	220, -
11.	BOURDASSOL (71,1) Institut Culturiste Rochelais.....	220, -
12.	ROUTIER (72,8) Olympique Grande-Synthe.....	220, -
13.	CHAIX (71) Avenir Sportif Bédarrides.....	212,500
14.	CARON (68,4) Halt. Club Boulogne.....	205, -
15.	GIRARDINI (75) Haltérophile Club de Nice .....	205, -
16.	BONNIOL (74) Club Omnisports Arlésien .....	200, -
17.	LEFROU P. (68,3) Club Sportif Alençon .....	195, -
18.	JARRIX (69,7) A.S. Montferrandaise .....	195, -
19.	DEPAUL (70) A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	195, -
20.	DELGUERRA (71,5) U.S. Cheminots Marseille.....	192,500
21.	RAIMONDO (72) Maison des Jeunes et Cult. Avignon.....	192,500
22.	ARNAUD (69,6) A.S. École Métiers Sainte-Tulle.....	180, -
23.	SETBON (67,6) Haltér. Club Aix-en-Provence.....	177,500
24.	GABORIT (68,5) Club Athlétique Choletais.....	175, -
25.	BACULARDW (71) Maison des Jeunes et Cult. Salon .....	175, -
26.	REBOLLE (68,1) Saint-Nazaire Omnisports .....	170, -
27.	CRESPO ( ) Union Sportive Sainte-Tulle .....	155, -
28.	DENIEL (68,4) Beauceti Club .....	147,500
29.	PONTIER ( ) Union Sportive Sainte-Tulle.....	145, -
30.	MANENT ( ) Union Sportive Sainte-Tulle.....	137,500
31.	BOURGEOISAT (72) C. Cult. Chartreux Marseille.....	135, -
32.	MICHELIS ( ) Union Sportive Sainte-Tulle.....	130, -
33.	CARRENO (75) Maison Jeunes et Culture Avignon.....	122,500

### Poids Mi-Lourds

1.	HUMBERT (77,4) Institut Culturiste Rochelais.....	317,500
2.	MARCHENAY (82,5) Cercle Cult. St-Médard-en-Jallieu.....	235, -
2.	RIVET (82,5) Monrepos Olympique Floirac.....	235, -
4.	PRODHOMME (82) Société Sportive Domfrontaise .....	225, -
5.	MAUVAIS (77,5) La Gauloise de Montbéliard.....	205, -
6.	FAVIER (79) Club Omnisports Arlésien .....	200, -
7.	MESNAULT (82,5) Club Sportif Alençon .....	192,500
8.	ZARATIN (80) Union Sportive Sainte-Tulle .....	190, -
9.	DEMERLE (80) A.S. École Métiers Sainte-Tulle .....	185, -

### Poids Lourds-Légers

1.	RICHAUD (87) Club Omnisports Arlésien .....	282,500
2.	VILLE (88) C.C. Chartreux Marseille .....	277,500
3.	GILIBERTO (86) Haltérophile Club de Nice .....	225, -
4.	MARTINEZ (87) Club Omnisports Arlésien .....	195, -
5.	PIZOT (85) Sporting Club Cogolinois .....	142,500

### Poids Lourds

1.	GRANDMAITRE (101,5) U.S. Cheminots Marseille .....	240, -
----	--	--------

SENIORS

Poids Mouches

1.	MAHROUB (40) Association Sportive de Monaco	257,500
2.	FRAGASSI (51,5) C.C.C. Marseille	177,500
3.	ROKOTOMALALA ( ) M.J.C. Marignane	162,500
4.	MIRA (50,2) E.P. Manosque	142,500

Poids Coqs

1.	SERPAGGI (56) Centre Cult. Chartreux Marseille	232,500
2.	LONG ( ) M.J.C. Cahors	212,500
3.	GAMBERO (56) La Gauloise de Montbéliard	205, -
4.	LOPEZ (55) M.J.C. Salon	197,500
5.	PAYA (56) Club Athlétique Nantais	175, -
6.	PECHIEE (53) M.J.C. Salon	160, -
7.	SICARD (54) Beauceti Club	137,500

Poids Plumes

1.	GARCIA (58,5) M.J.C. Marignane	252,500
2.	FAYARD (59,8) Haltér. Club Villefranche	247,500
3.	MANFREDI (59,8) Cercle Cult. Phys. Toulon	237,500
4.	MISSAKIAN (59,9) Sport. Club Munic. Plessis-Rob.	230, -
5.	BERINGUER (57) E.P.M. Manosque	225, -
6.	BERTHEL (59,7) Union Méan Penhoet	222,500
7.	HEIN (59) Institut Culturiste Rochelais	220, -
8.	CLAYETTE (60) R.S. Champigny	220, -
9.	DIGNAN ( ) Union Athlétique Tarbaise	215, -
10.	AGION (59,5) Ass. Halt. Cult. Rochelaise	212,500
11.	DUPOUX (60) Etoile Sport., des Borquettes	210, -
11.	GIRARD (60) Sport. Athlét. Souchéen - Niort	210, -
13.	PENA ( ) Club Halt. et Cult. Toulousain	205, -
14.	LATTY (60) Union Sport. Cheminots Marseille	197,500
15.	BACH (59,3) Club Sportif Plessis-Robinson	192,500
16.	BOUDET (60) Cl. Halt. Léo-Lagrange Colombelles	180, -
17.	LESAIGLE (59,6) Société Gymnastique Angers	175, -
18.	AUFRERE (60) E.P.M. Manosque	167,500
19.	LAURENT (59,7) Saint-Nazaire Omnisports	162,500
20.	PATE (59,1) Amical Club Soissons	160, -

Poids Légers

1.	ROUILLE (66,7) Sporting Club Niortais	297,500
2.	FROMNTEAU (66,8) C.C. Argonvillois	287,500
3.	ROCH (65,5) A.S. Montferrandaise	282,500
4.	BOILON (67,4) A.S. Montferrandaise	280, -
5.	LATRILLE ( ) Union Athlétique Tarbaise	280, -
6.	PINELLI (63) Club Halt. Cult. Toulon	275, -
7.	MARIE (66) Club Halt. Cult. Toulon	270, -
8.	WARNER (66,4) Société Athlétique Montmartroise	260, -
9.	LESCURE (65,9) C.C. St-Médard-en-Jalles	257,500
10.	TIMONIER (63,5) La Gauloise de Montbéliard	255, -
11.	THIVENT (66,6) M.J.C. Avignon	250, -
12.	DELACROIX (66,7) Union Halluinoise	250, -
13.	MENARD (64,7) Institut Cultur. Rochelais	247,500
14.	TONNEAU (67,5) Institut Cultur. Rochelais	245, -
15.	FARRUGIA (65,5) Stade Olympique de Calais	242,500
16.	BUSSON (67,3) Saint-Nazaire Omnisports	242,500
17.	VEGA ( ) Union Athlétique Tarbaise	240, -
18.	LAPORTE (62,8) Monrepos Olympique Floirac	232,500
19.	JAGOURD (62,3) Union Méan Penhoet	230, -
20.	DE LUCA (64) Sporting Club Cogolinois	227,500
21.	GARCIA (67,5) Club Athlétique Mantes-la-Ville	225, -
22.	LEFEBVRE ( ) Club Halt. Colt. Toulousain	225, -
23.	DELOR ( ) Club Halt. Cult. Toulousain	225, -
24.	DERVAUX (66) Union Haubourdinnoise	220, -
25.	LEFEVRE ( ) M.J.C. Cahors	220, -
26.	MARTELLI (67,5) Club Athlétique Nantais	215, -
27.	CABOCHE (61,8) Halt. Club Boulogne	212,500
28.	DANOY (62) Club Omnisports Arlésien	212,500
29.	REBILLARD (63) M.J.C. Marignane	207,500
30.	FAURE J.-M. (61,5) Union Sp. Cheminots Marseille	205, -
31.	MARION (63) Société Gymnastique Angers	205, -
32.	BERMOUGA (65,1) Club Sportif Alençon	205, -
33.	LECLANCHE (66) Saint-Nazaire Omnisports	205, -
34.	CURNIER (67,5) Union Sportive Sainte-Tulle	205, -
34.	GAIMO (67,5) M.J.C. Marignane	205, -
34.	CORTESI (67,5) Sporting Club Cogolinois	205, -
37.	LEGALL J.-C. (66,5) Saint-Nazaire Omnisports	202,500
38.	MEZERETTE (65,5) Club Sportif Chem. Le Mans	200, -
39.	LACANAU (66) Gymnaste Club Sorguais	200, -
40.	ANDRÉ (67) Olympique Grande-Synthe	200, -
41.	BECCARIA (61) Union Sport. Chem. Marseille	197,500
42.	BORE (65,2) Société Gymnastique Angers	197,500
43.	BULIDAN (66) Omnisports Hyérois	197,500
44.	MASSIANI (67,5) Union Sport. Chem. Marseille	195, -
45.	RUIZ (65) Centre Cult. Chartreux Marseille	192,500
46.	LENEVE (61,8) Club Athl. Choletais	192,500
47.	NOGUÉS (67) A.S. Bouguenais Rézé	192,500
48.	MORINIERE (62,8) Club Athl. Choletais	190, -
49.	GUIEN (64) Halt. Club Aix-en-Provence	190, -
50.	FOUCAT ( ) Cercle Halt. Colt. Toulousain	190, -
51.	MEHAT (63,5) Cercle Cult. Nantais	185, -
52.	AMATO (67) M.J.C. Marignane	185, -

52.	HEIMSTRA (67) U.S. Tropézienne	185, -
54.	TARDIEU (66) Club Omnisports Arlésien	180, -
55.	HELISTERN (65) Sporting Club Cogolinois	177,500
56.	GRANDJEAN (65,8) Foyer Rural Saint-Germain	175, -
57.	JOURDAN (67,5) Club Omnisports Arlésien	165, -
58.	MASSU (66,5) Halt. Club Aix-en-Provence	162,500
59.	GHERNAIA (67) Centre Cult. Chartreux Marseille	162,500
60.	VICENS (64,6) Club Omnisports Arlésien	160, -
61.	BOUISSEAU (65,5) M.J.C. Avignon	157,500
62.	CARDINAL (67) Centre Cult. Chartreux Marseille	147,500
63.	ROUSSEL (67,2) M.J.C. Avignon	142,500
64.	FOUILLY (62) Club Omnisports Arlésien	135, -
65.	JARDON (64) Club Omnisports Arlésien	135, -
66.	DUBOIS (67,5) Club Athlétique Saint-Priest	127,500
67.	BASSERAS (63) Halt. Club Aix-en-Provence	122,500
68.	CORTESI (62) Sporting Club Cogolinois	120, -

Poids Moyens

1.	PLOYARD (72,8) Union Haubourdinnoise	317,500
2.	BARON (75) Union Haubourdinnoise	310, -
3.	VERHOLLE (73,4) Union Halluinoise	300, -
4.	MARTIN (72) A.S. Montferrandaise	295, -
5.	GAONACH (70,7) A.S. Montferrandaise	295, -
6.	FOUCAUD (73,5) A.S. Prépa. Olymp. Midi-Bordeaux	282,500
7.	TRUC (74) Halt. Club Aix-en-Provence	280, -
8.	MAUBERT (69) Stade Olympique Calais	270, -
9.	VERSINI (71,5) Halt. Club Nice	270, -
10.	BOIRON (73,7) Union Sportive du Velay	270, -
11.	DUPUY (69,5) Club Athl. Mantes-la-Ville	267,500
12.	BOUCETTA (71,5) Halt. Club Nice	265, -
13.	LABROUCHE (71,4) C.S.M. Plessis-Robinson	262,500
14.	LAMOUREUX (73,4) Amical Club de Soissons	260, -
15.	RAMPAL (74) Centre Cult. Chartr. Marseille	260, -
16.	BEAUDET (73,9) A.S. Prépa. Olymp. Midi-Bordeaux	257,500
17.	DEVROE (74) Sporting Club Cogolinois	257,500
18.	LIMONTURE (70,6) Société Gymnastique Angers	255, -
19.	SIGNARDIE (73,7) Club Halt. Cult. Rochefortais	255, -
20.	LAMOUCHE (74,5) Clé des Bois	255, -
21.	GRIHAULT (74,8) Athlétic Club Servannais	255, -
22.	LARRIERE ( ) Club Halt. Cult. Toulonnais	250, -
23.	JUAN (70) M.J.C. Avignon	247,500
24.	TOGNI (71) Centre Cult. Physique Toulon	245, -
25.	VELILLA (73) Club Omnisports Arlésien	245, -
26.	BRUGERE (74,6) Centre Athlétic Dracénois	245, -
27.	CHASTAN (74) U.S. Cheminots Marseille	242,500
27.	NAOUMENTO (74) A.S. Electricité de Lille	242,500
29.	MERCAGGI (68) Centre Cult. Chartr. Marseille	240, -
30.	POUSSIER (73,6) Saint-Nazaire Omnisports	240, -
31.	GARCIA ( ) Centre Halt. Cult. Toulousain	240, -
32.	SCIUTTI (73) Halt. Club de Nice	235, -
33.	ROUGER (73,1) SI. Cl. Municip. Plessis-Robinson	230, -
34.	ARMAND (75) M.J.C. Salon	230, -
35.	MARIANI (71,2) U.S. Cheminots Marseille	227,500
36.	PETRUCCI (70) Halt. Club Marseille	226, -
37.	ROUILLARD (72,5) Union Méan Penhoet	225, -
38.	GAINON (73) Club Sportif Cheminots Le Mans	225, -
39.	BRIANTAIS (74,1) Centre Athlétique Choletais	225, -
40.	GOUCY (74,2) Union Méan Penhoet	225, -
41.	MAZU (75) Etoile Sportive des Borquettes	225, -
42.	CHAIGNAUD (69,7) Monrepos Olympique Floirac	220, -
43.	ROUILLOT (71) Club Omnisports Arlésien	220, -
43.	TALNEAU (74,3) Cercle Culturiste Nantais	220, -
44.	ROUILLARD (74,4) Union Méan Penhoet	217,500
45.	LEMAITRE (72,5) Cl. Halt. Léo-Lagr. - Colombelles	215, -
46.	LADOVA (72) Beauceti Club	210, -
47.	GARRUS (73) Centre Athlétique Dracénois	210, -
48.	SIPOS (74,4) Centre Athlétique Choletais	207,500
49.	BORE (71,5) Société Gymnastique Angers	205, -
50.	MAURIN (71) M.J.C. Avignon	202,500
51.	BATTAGLIERO (69) Club Omnisports Arlésien	200, -
52.	DISCALA (70) U.S. Cheminots Marseille	200, -
53.	GELIBERT (72,5) M.J.C. Marignane	200, -
54.	CROISE (73,5) Club Sportif Alençon	200, -
56.	GUERINI (70) Amical Club Soissons	197,500
56.	LEBACLE (70,4) Centre Athlétique Choletais	195, -
57.	DOUMAIN (71,2) U.S. Cheminots Marseille	195, -
58.	LEGOUILLOU (75,6) Club Sportif Alençon	195, -
59.	GIRARDOT (73) E.P.M. Manosque	192,500
60.	DOUMAIN P. (73,5) U.S. Cheminots Marseille	187,500
61.	COUSIN (70,5) Athlétic Club Soissons	185, -
62.	BATBY (69,7) A.S. Prépa. Olymp. Midi-Bordeaux	180, -
63.	IMBERT (72) Club Omnisports Arlésien	180, -
64.	DABLAN ( ) M.J.C. Cahors	180, -
65.	ROZAGAC (72,5) La Gauloise de Montbéliard	175, -
66.	ODOT (68,7) Athlétic Club Soissons	172,500
67.	RAOUST (71) Club Omnisports Arlésien	170, -
68.	MASSABOT (74) Club Omnisports Arlésien	170, -
69.	MAUREL (70) Halt. Club Aix-en-Provence	165, -
70.	TRINIT (72) Club Omnisports Arlésien	165, -
71.	FERRANDO (68) Omnisports Hyérois	130, -

(à suivre)



(suite de la page 12)

Pour revenir à des considérations sportives, il me paraît intéressant de donner le classement toutes catégories, aux points, des meilleurs Juniors et des meilleurs Seniors.

**Classements toutes catégories**

**aux points**

**JUNIORS.** - 1<sup>er</sup> Humbert, I.C. Rochelais : 27,5 - 2<sup>e</sup> Crépin. H.C. Boulogne : 22 - 3<sup>e</sup> Caillaud, A.H.C. Rochelaise : 19,5 - 4<sup>e</sup> Lefrou, C.S. Alençon : 19 - 5<sup>e</sup> Nuniez, M.O.F. : 18..., et Bermejo, Halluin : 18 - 7<sup>e</sup> Rat, Arles : 17 - 8<sup>e</sup> Lutic, S.O. Calais ; Fouillet, S.C. Niortais ; Richaud, Arles : 16,5 - 11<sup>e</sup> Laprèle, I.C. Rochelais et Dubois, Toulon : 16.

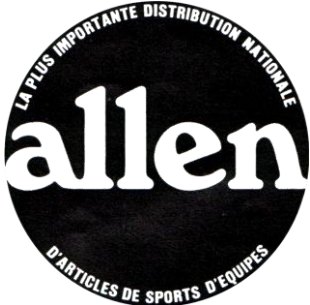
**SENIORS.** - 1<sup>er</sup> Mahroub, A.S. Monaco : 35,5 - 2<sup>e</sup> Ornème, C.H.C. Parisien : 33,5 - 3<sup>e</sup> Rouillé, S.C. Niortais ;..., et Ployard, Union Haubourdinoise : 31,5 - 5<sup>e</sup> Éloïse, S.A. Montmartroise : 31,5 - 6<sup>e</sup> Baron, Union Haubourdinoise : 30 - 7<sup>e</sup> Fromenteau, C.C. Argonvillois ;..., et Bourdet, S.G. Angers : 29,5 - 9<sup>e</sup> Roch, A.S. Montferrandaise 28,5 - 10<sup>e</sup> Verholle, Halluin, Latrille, U.A. Tarbaise ;..., et Boilon, A.S. Montferrandaise : 28.

C. FAVROU.



Comme les clubs de la FÉDÉRATION FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-vous**



Conditions spéciales aux clubs et à leurs membres. Catalogue franco sur demande.

**30, PL. DENFERT-ROCHEREAU  
PARIS 14<sup>e</sup> - 326.33.52**

**42, RUE ETIENNE-MARCEL  
PARIS 2<sup>e</sup> - 508.14.18 - 236.38.22**



**Dans nos**

**COMITÉS  
RÉGIONAUX**

**COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE**

**Records d'Île-de-France au 30 Juin 1970**

**Juniors :**

*Développé.* - *Poids Mouches* : Cozeret J.-C. : 70 - *Poids Coqs* : Cozeret J.-C. : 77,5 - *Poids Plumes* : Franzil : 90 - *Poids Légers* : Fourrier J.-C. : 105 - *Poids Moyens* : Dulice G. : 105 - *Poids Mi-Lourds* : Gourrier : 128,5 - *Poids Lourds-Légers* : Lestavel : 125 - *Poids Lourds* : Beretti : 125 - *Poids Super-Lourds* : Passaro : 85.

*Arraché.* - *Poids Mouches* : Cozeret J.-C. : 77,5 - *Poids Coqs* : Cozeret J.-C. : 83 - *Poids Plumes* : Franzil : 87,5 - *Poids Légers* : Fourrier J.-C. : 100 - *Poids Moyens* : Faucher : 105 - *Poids Mi-Lourds* : Gourrier : 126 - *Poids Lourds-Légers* : Lestavel : 115 - *Poids Lourds* : Chala : 115 - *Poids Super-Lourds* : Passaro : 85.

*Épaulé-jeté.* - *Poids Mouches* : Cozeret J.-C. : 97,5 - *Poids Coqs* : Cozeret J.-C. : 105 - *Poids Plumes* : Franzil : 115 - *Poids Légers* : Fourrier J.-C. : 140 - *Poids Moyens* : Faucher : 135 - *Poids Mi-Lourds* : Gourrier : 159,5 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 147,5 - *Poids Lourds* : Chala : 160,5 - *Poids Super-Lourds* : Passaro : 115.

*Total olympique.* - *Poids Mouches* : Cozeret J.-C. : 245 - *Poids Coqs* : Cozeret J.-C. : 260 - *Poids Plumes* : Franzil : 287,5 - *Poids Légers* : Fourrier J.-C. : 345 - *Poids Moyens* : Dulice G. : 327,5 - *Poids Mi-Lourds* : Gourrier : 400 - *Poids Lourds-Légers* : Lestavel : 382,5 - *Poids Lourds* : Chala : 382,5 - *Poids Super-Lourds* : Passaro : 285.

**Seniors :**

*Développé.* - *Poids Mouches* : Desmaret : 67,5 - *Poids Coqs* : My : 95 - *Poids Plumes* : Fulla : 115 - *Poids Légers* : Ledroit : 12 - *Poids Moyens* : Barroy : 132,5 - *Poids Mi-Lourds* : Paterni : 152,5 - *Poids Lourds-Légers* : Steiner : 167,5 - *Poids Lourds* : Steiner : 155 - *Poids Super-Lourds* : Besnier : 137,5.

*Arraché.* - *Poids Mouches* : Wittmann : 70 - *Poids Coqs* : My : 87,5 - *Poids Plumes* : Henry : 96,5 - *Poids Légers* : Muller : 110 - *Poids Moyens* : Terme : 135 - *Poids Mi-Lourds* : Paterni : 135 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 150 - *Poids Lourds* : Steiner : 140 - *Poids Super-Lourds* : Besnier : 122,5.

*Épaulé-jeté.* - *Poids Mouches* : Wittmann : 87,5 - *Poids Coqs* : My : 115 - *Poids Plumes* : Fulla : 130,5 - *Poids Légers* : Ledroit : 147,5 - *Poids Moyens* : Barroy : 160 - *Poids Mi-Lourds* : Paterni : 171,5 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 192,5 - *Poids Lourds* : Steiner : 175 - *Poids Super-Lourds* : Beer : 152,5.

*Total olympique.* - *Poids Mouches* : Wittmann : 222,5 - *Poids Coqs* : My : 292,5 - *Poids Plumes* : Fulla : 327,5 - *Poids Légers* : Muller : 362,5 - *Poids Moyens* : Terme : 412,5 - *Poids Mi-Lourds* : Paterni : 450 - *Poids Lourds-Légers* : Steiner : 487,5 - *Poids Lourds* : Steiner : 462,5 - *Poids Super-Lourds* : Besnier : 410.

**CHALLENGE NATIONAL  
DE L'UNION SPORTIVE  
DES CHEMINOTS FRANÇAIS  
D'HALTÉROPHILIE**

C'est au C.R.E.P.S. de Boulouris-sur-Mer que se sont réunis cette année tous les hommes forts que groupe l'Union Sportive des Cheminots Français pour disputer les 25 et 26 Mai 1970 leur Challenge National.

L'organisation des responsables de la Méditerranée fut appréciée des visiteurs venus de tous les coins de France et les « Haltéros » profitèrent des circonstances pour donner le meilleur d'eux-mêmes et mettre à mal plusieurs records U.S.C.F. dont certains risquent de durer longtemps.

En dehors des brillants résultats obtenus individuellement par les Champions des différentes régions, une lutte sévère s'est livrée dans chaque catégorie pour l'obtention des points nécessaires au classement général du Challenge national.

Celui-ci fut attribué, pour la onzième fois, à la Région Méditerranée qui bénéficiait notamment de son homogénéité et des victoires individuelles de Pecoul, Cravea, Spano et d'un esprit d'équipe remarquable.

La compétition, au cours de laquelle l'ensemble des concurrents avait fait preuve d'une sportivité exemplaire, devait se terminer d'une façon tout à fait chaleureuse par une excellente réception présidée par la Municipalité de Saint-Raphaël et M. Isard, Président de l'Amicale R.M. représentant l'U.S.C.F., entouré de MM. Giniez, Fanguiaire et Guibert.

Après de vifs remerciements adressés par M. Isard à tous les promoteurs de cette réunion, M. Queyroux faisait état de sa satisfaction à M. le Maire de Saint-Raphaël, à M. le Directeur du C.R.E.P.S., et remettait à tous les athlètes, avec le concours de M. Gerber, Entraîneur National de la F.F.H.C., les diverses récompenses.

\*\*\*

**Résultats techniques**

*Poids Coqs.* - 1<sup>er</sup> Pecoul (R.M.) : 245 k ; 2<sup>e</sup> Delion (Métro) : 215 k.

*Poids Plumes.* - 1<sup>er</sup> Leblanc (Nord) 250 k ; 2<sup>e</sup> Cravea (R.M.) : 240 k ; 3<sup>e</sup> Arveller (Métro) : 235 k ; 4<sup>e</sup> Longuet (Ouest) : 230 k ; 5<sup>e</sup> Colangelo (R.M.) : 225 k ; 6<sup>e</sup> Grandvoynnet (S.E.) : 225 k ; 7<sup>e</sup> Berguin (N.) : 165 k.

*Poids Légers.* - 1<sup>er</sup> Maubert (N.) 322 k 500 ; 2<sup>e</sup> Galand (S.E.) : 295 k ; 3<sup>e</sup> Passemard (S.E.) : 295 k ; 4<sup>e</sup> Davia (Métro) : 247 k 500 ; 5<sup>e</sup> Bresson (Est) : 250 k ; 6<sup>e</sup> Quittard (S.O.) : 240 k ; 7<sup>e</sup> Jacquet (Métro) : 232 k 500 ; 8<sup>e</sup> Gellert (R.M.) : 225 k ; 9<sup>e</sup> Fiquet (R.M.) : 155 k.

*Poids Moyens.* - 1<sup>er</sup> Séry (Est) : 325 k ; 2<sup>e</sup> Macériez (Métro) : 295 k ; Piètre (R.M.) : 270 k ; 4<sup>e</sup> Vella : 242 k 500 ; 5<sup>e</sup> Pierret (Nord) : 207 k 500 ; 6<sup>e</sup> François (Nord) : 207 k 500 ; 7<sup>e</sup> Bans (S.O.) : 180 k.

*Poids Mi-Lourds.* - 1<sup>er</sup> Jacquet (Métro) : 350 k ; 2<sup>e</sup> Vincent (R.M.) : 280 k.

*Poids Lourds-Légers.* - 1<sup>er</sup> Dudoret (S.E.) : 342 k 500 ; 2<sup>e</sup> Ortiz (S.O.) : 320 k ; 3<sup>e</sup> Liéger (R.M.) : 292 k 500 ; 4<sup>e</sup> Derer (Métro) : 290 k ; 5<sup>e</sup> Bernard (R.M.) : 270 k.

*Poids Lourds.* - 1<sup>er</sup> Spano (R.M.) : 340 k ; 2<sup>e</sup> Delobel (N.) : 340 k ; 3<sup>e</sup> Goïn (S.O.) : 292 k 500.

# CONTINENT SPORTS



position assise

ETS LARGILLIER - 11, RUE PASTEUR 77 - BRIE-COMTE-ROBERT - TÉL. 405-05-97



# HALTÉROPHILE MODERNE

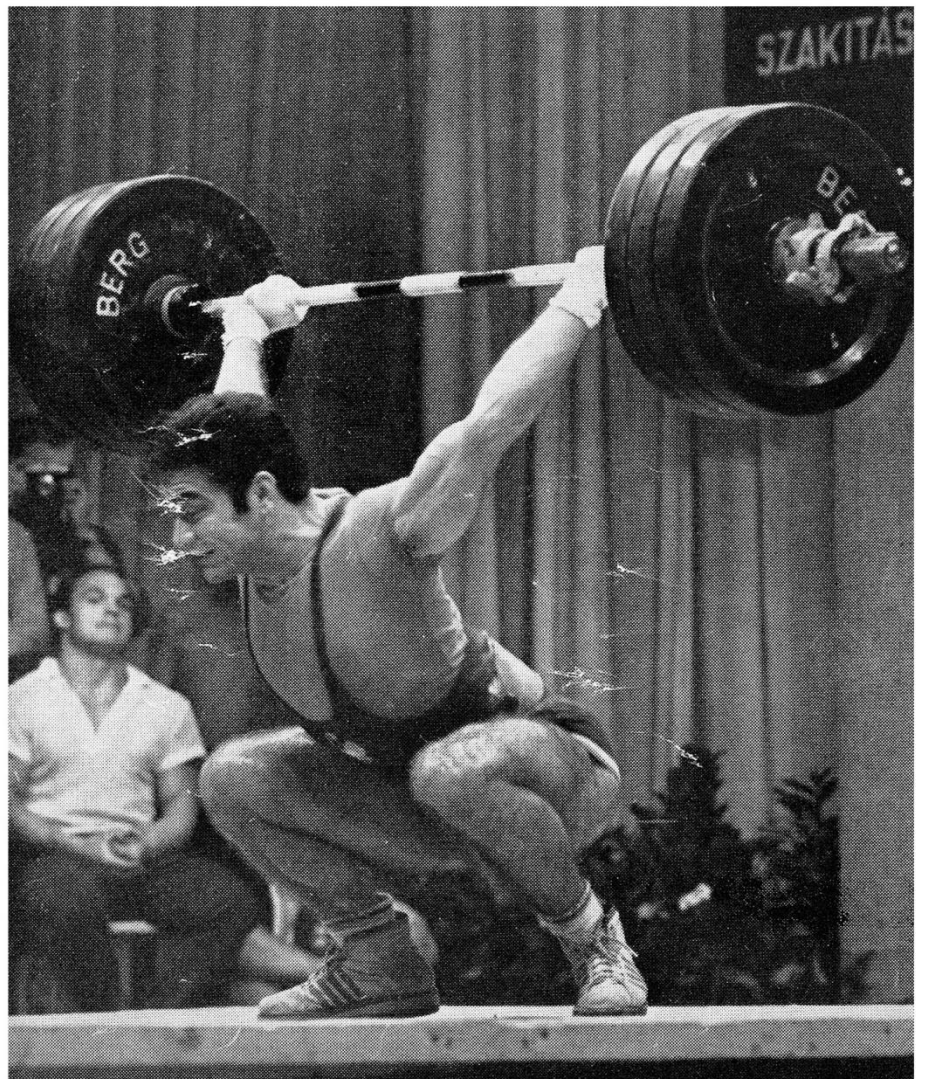


Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTEROPHILE  
ET CULTURISTE

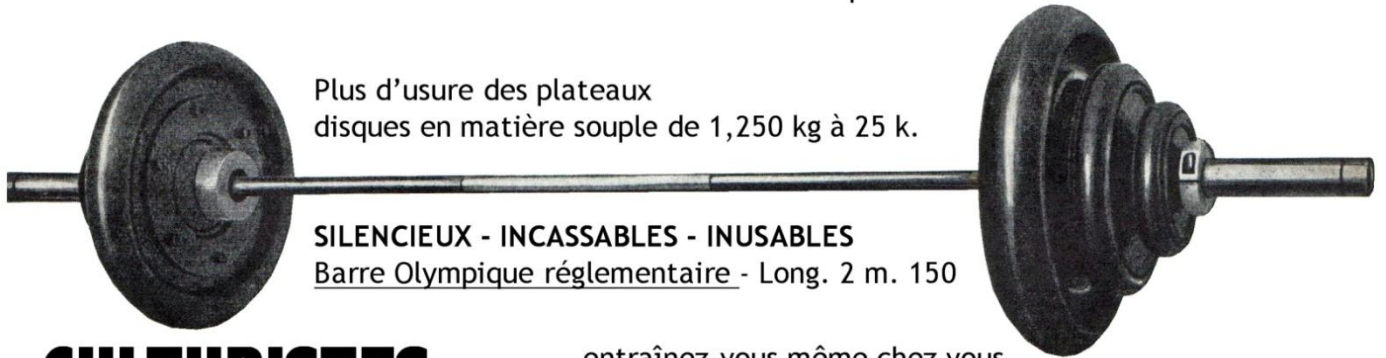
MENSUEL  
25<sup>e</sup> ANNÉE  
Août-Septembre  
1970

Le numéro : 1,50 F



# HALTÉROPHILES

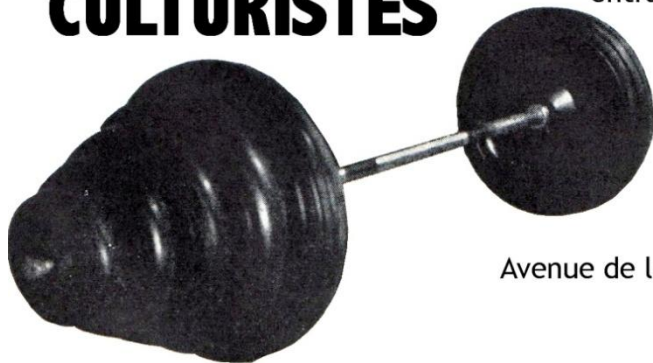
Entraînez-vous  
n'importe où



Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

# CULTURISTES



entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.

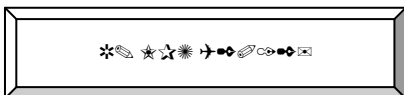
Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande  
**LA ROUE FRANÇAISE**  
Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)  
Téléph : 967.02.18

## SOMMAIRE



Le Mot du Président.....	3
Les Championnats d'Europe 1970.....	3, 4, 5 et 6
Classement National du Critérium National Athlétique (éliminatoires) .....	7
Nos Joies, nos Peines .....	7
Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 11 Juillet 1970 .....	8, 9 et 10
Stages de formation de cadres de la F.F.H.C. ....	10
La Commission de Culture Physique communique, par Claude FAVROU .....	10 et 11
Liste des records du Monde .....	12
Liste des records d'Europe .....	13
Dans nos Comités Régionaux .....	14
Stage franco-allemand .....	14



### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

*APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS*

**Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>**

— Téléphone : 700-42-28 —

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**  
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**  
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix**  
**Grand choix de Survêtements**

# ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

## Fournisseur de l'équipe de France

*Sur notre page de couverture :*

Décidément, la chance n'est pas avec « Aimé ».

C'est encore le record du Monde de l'arraché - 145 k 500 - qu'il tient ici à bout de bras au cours du Championnat d'Europe à Szombathely mais hélas..., un peu trop à l'arrière, il ne pourra se relever avec la charge.

## Le mot du Président

Malgré l'inter-saison et la période des vacances, l'activité de notre Fédération ne s'est pas complètement arrêtée.

Ces trois derniers mois ont vu, en effet, l'organisation de quatre stages franco-allemands, deux en France et deux en Allemagne, qui ont permis à quatre-vingts athlètes français de se rendre à Aix-en-Provence, Vichy, Hennef ou Herzogenhorn.

L'organisation de ces stages a d'ailleurs rencontré de grandes difficultés du fait de nos amis allemands mais je pense que nos stagiaires ont malgré tout été satisfaits.

Une innovation, due à l'heureuse initiative de notre Directeur Technique et dont je vous avais entretenu il y a quelques mois, a vu le jour cet été : le Centre de Vacances sportives de l'île de l'Oléron où une cinquantaine d'athlètes ont séjourné entre le 13 Juillet et le 31 Août, certains avec leur famille. Cette formule, qui ne semblait pas avoir suscité l'engouement au départ, s'est vite révélé un succès puisque nous avons dû refuser des inscrip-

tions. Je crois pouvoir affirmer que tous les participants ont été enchantés de leur séjour et que cette formule doit être, non seulement poursuivie, mais intensifiée pour l'année prochaine en ce qui concerne la capacité d'hébergement.

Que notre Directeur Technique soit ici félicité et remercié du mal qu'il s'est donné pour la mise en œuvre de cette nouveauté.

Dans le même temps se tenait, aux environs de Lyon, un stage de préparation au Championnat du Monde auquel furent admis des athlètes de classe internationale, soit une dizaine d'athlètes. Tous prirent part à une compétition organisée en Suisse à Le Locle, le 22 Août, rencontre qui devait également servir de test pour les qualifiés au Championnat du Monde.

A l'issue de cette compétition, et après avoir pris l'avis des membres du Comité de Direction, il fut décidé que Terme compléterait la sélection pour cette grande confrontation.

Nous y aurons donc trois représentants : Terme, Gourrier, Fouletier.

Le mois de Juillet a vu également, très exceptionnellement, une réunion du Comité de Direction.

Vous n'ignorez pas que notre préoccupation essentielle, pour la prochaine saison, est le problème de notre élite. Il fallait donc, sans tarder, établir un avant-projet, prendre des contacts pour l'élaboration du calendrier international afin que tout soit en place au début de la saison et puisse être examiné, début Octobre, par le Comité de Direction pour décision définitive.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre. C'est pourquoi, contrairement aux habitudes, et bien que cela ait perturbé les vacances de certains, j'ai été dans l'obligation de tenir cette réunion à cette période inhabituelle.

Une nouvelle saison commence. Je n'ai pas la prétention de croire que tout sera parfait, la perfection n'étant d'ailleurs pas de ce monde, j'espère simplement qu'elle nous permettra de noter certaines améliorations et nous apportera quelques sujets de satisfaction.

C. BOVI.

# Les Championnats d'Europe 1970

par Roger GERBER

Au cours des Championnats d'Europe et du Monde successifs, nous pensions avoir vu des résultats sensationnels, presque impossibles à dépasser.

Il n'en est rien. L'haltérophilie progresse sans cesse, de nouvelles vedettes apparaissent et les records les plus fantastiques passent tous les ans de vie à trépas.

Les épreuves se sont déroulées dans la Salle des Fêtes - vaste de 1.000 places avec sièges en gradins - d'où la visibilité était parfaite. Les vestiaires, bien que convenables manquaient de confort, et les athlètes avaient quatre plateaux à leur disposition pour s'échauffer avant et entre les essais.

Le nombre d'officiels hongrois était suffisant, chacun connaissait bien son rôle et tous ne méritent qu'éloges. Il y eut bien quelques longueurs, mais je pense que la responsabilité ne leur incombe pas. On ne peut que féliciter l'organisation technique.

Je ne peux malheureusement accorder les mêmes louanges aux arbitres qui officièrent. Si certains firent preuve d'une compétence incontestable, d'autres montrèrent de très graves lacunes.

Évidemment, les fautes les plus nombreuses concernèrent surtout et toujours le développé.

Notre Président de la Commission des Arbitres, M. Parot, fut certainement le meilleur. Son intégrité fut exemplaire.

Athlètes et dirigeants de toutes les délégations - à part ceux de Hongrie - vécurent toute la durée du Championnat au régime « étudiants ».

Les repas étaient pris en commun dans un restaurant où chaque pays avait, sur sa table, son fanion aux couleurs nationales.

Le Docteur Durey s'ingénia à fournir une alimentation qui, dans l'ensemble, devait convenir à tout le monde.

Proche de l'hébergement dans un gymnase aménagé de quelques plateaux et de nombreuses barres, les athlètes terminèrent leur préparation. Certains s'entraînèrent jusqu'à la veille du match sous la direction de notre Directeur Technique : M. Taillefer.

La délégation officielle de la F.F.H.C. comprenait : MM. Bovi, Duverger, Parot, Dr Durey, ces trois derniers pour le temps nécessaire à leur mission, et M. Taillefer. Les athlètes : Leguy, Tauran, Terme, Barroy, Rollin, Steiner, Gourrier et Fouletier. Elle était accompagnée par Mme Bovi, MM. Lambert, Bonheure et moi-même, tous quatre à titre privé.

Notre Président, M. Bovi, peut être fier de son équipe, le comportement de l'ensemble de la délégation, le climat amical qui régna entre athlètes et dirigeants aida à décaler un départ assez tendu.

Cet esprit nouveau n'a pas passé inaperçu et nos athlètes y ont été très sensibles. À la veille des Championnats du Monde, nous pouvons être assurés que chacun de nos représentants (Terme, Gourrier, Fouletier) se surpassera désormais pour le plus grand bien de notre Fédération.

*Mouches* : La salle était pleine lorsqu'à 17 h 30 le défilé des délégations, drapeau en tête, commença. Les athlètes se présentèrent en survêtement de différentes couleurs, le nom de leur nation inscrit fièrement sur leur poitrine. Ce cérémonial, toujours impressionnant, précède les discours de bienvenue. Malheureusement, nos athlètes « coincés » à Vienne ne purent défiler.

Une grande personnalité hongroise ouvrait les XXIX<sup>e</sup> Championnats et les Mouches s'alignèrent sur le plateau pour la présentation individuelle.

Sept hommes étaient en présence. Les chiffres réalisés sont : 275 pour le Tchécoslovaque Pochol

qui se classe 7<sup>e</sup>, 290 pour le Bulgare Mustafov, 6<sup>e</sup> et 295 pour le Roumain Hortopan, 5<sup>e</sup>. Smalcerz (Pologne) aurait dû, lui, être à la 2<sup>e</sup> place, il n'était pas dans un bon jour, totalisant 320 avec uniquement le minimum des essais : trois.

Krishishin (U.R.S.S.) faisait cavalier seul. Il donna une belle démonstration de style et d'assurance réalisant successivement 105, 110 et 112,500 au développé ; 92,500 et 97,500 à l'arraché ; 122,500, 127,500 et 130, s'adjugeant au passage deux records du Monde : 130 à l'épaulé-jeté et 340 k au total.

Le chiffre de 340 n'est peut-être pas hors de portée de l'un ou de l'autre de ces athlètes. Holzreiter (Hongrie) qui totalisa 327,500 peut espérer davantage s'il peut assurer un meilleur développé. Le Russe Smetanin, en se classant 3<sup>e</sup> avec 325 réalisés de la façon suivante : 100 + 100 + 125 lutte simplement pour la 2<sup>e</sup> place.

*Coqs* : Bombe surprise de dernière minute. Nowak (Pologne) se présente en Coq. Il pèse juste 56 k. Je le sens courageux mais tout de même assez anxieux.

Les vedettes d'un plateau de 13 athlètes hormis Nowak, sont les Hongrois Foldi et Nagy, le Russe Belenkov, le Bulgare Kirov et le 2<sup>e</sup> Polonais Szoltysek.

Le match eut donc lieu entre Foldi et Nowak qui ne se firent aucun « cadeau », il y eut un outsider de classe en la personne du 2<sup>e</sup> Polonais.

En fait, Szoltysek est très loin d'avoir l'expérience et la maîtrise des deux vieux renards Foldi et Nowak, mais l'an prochain, il doit être extrêmement dangereux.

Voici le match des cinq premiers :

Kirov débute à 107,500 suivi de Nowak et Szoltysek à 110 k. Szoltysek manque ses deux premiers essais et termine sur cette charge. Belenkov (U.R.S.S.) reste sur un unique essai à 112 k 500. Kirov, après un échec à 112 k 500 réalise cette barre à son 3<sup>e</sup> essai.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE

disputé à Szombathely (Hongrie) du 20 au 28 Juin 1970

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Mouches - Samedi 20 Juin 1970.</b>						
1. KRISHISHIN V. ....	51 k 500	U.R.S.S.	112,500	97,500	130, -	340 k
2. HOLZREITER S. ....	52 k	Hongrie	110, -	92,500	125, -	327 k 500
3. SMETANIN V. ....	51 k 800	U.R.S.S.	100, -	100, -	125, -	325 k
4. SMALCERZ Z. ....	51 k 700	Pologne	105, -	92,500	122,500	320 k
5. HORTOPAN I. ....	51 k 500	Roumanie	95, -	87,500	112,500	295 k
6. MUSTAFOV M. ....	51 k 800	Bulgarie	90, -	87,500	112,500	290 k
7. POCHOL B. ....	51 k 900	Tchécoslovaquie	80, -	82,500	112,500	275 k
<b>Poids Coqs - Dimanche 21 Juin 1970.</b>						
1. FOLDI I. ....	55 k 900	Hongrie	127,500	105, -	140, -	372 k 500
2. NOWAK M. ....	56 k	Pologne	110, -	110, -	142,500	362 k 500
3. SZOLTYSEK V. ....	55 k 500	Pologne	110, -	107,500	135, -	352 k 500
4. BELENKOV R. ....	55 k 500	U.R.S.S.	112,500	100, -	135, -	347 k 500
5. KIROV A. ....	55 k 600	Bulgarie	112,500	102,500	132,500	347 k 500
6. PROHL K. ....	55 k 600	Tchécoslovaquie	100, -	107,500	130, -	337 k 500
7. NURIKIAN N. ....	55 k 500	Bulgarie	105, -	100, -	125, -	330 k
8. RUSU V. ....	55 k 800	Roumanie	102,500	95, -	130, -	327 k 500
9. FIAT Z. ....	55 k 500	Roumanie	105, -	87,500	125, -	317 k 500
10. GLIUSSON B. ....	56 k	Suède	97,500	97,500	115, -	310 k
11. Mc NIVEN J. ....	55 k 600	Grande-Bretagne	90, -	80, -	110, -	280 k
N. cl. NAGY R. ....	55 k 800	Hongrie	107,500	107,500	0, -	—
<b>Poids Plumes - Lundi 22 Juin 1970.</b>						
1. KUCHEV M. ....	59 k 200	Bulgarie	132,500	107,500	142,500	382 k 500
2. WOJNOWSKI J. ....	59 k 400	Pologne	115, -	120, -	142,500	377 k 500
3. BENEDEK J. ....	59 k 400	Hongrie	120, -	115, -	140, -	375 k
4. TREBICKI H. ....	59 k 400	Pologne	117,500	107,500	145, -	370 k
5. BECKER H. ....	59 k 500	Allemagne Est	120, -	105, -	140, -	365 k
6. TANTI P. ....	59 k	Italie	110, -	105, -	142,500	357 k 500
7. PITTNER K. ....	59 k 300	Autriche	115, -	105, -	137,500	357 k 500
8. BADESCU V. ....	59 k 700	Roumanie	112,500	105, -	137,500	355 k
9. HALLEBRANDS J. ....	59 k	Tchécoslovaquie	102,500	100, -	132,500	335 k
10. LEGUY S. ....	59 k 500	France	107,500	92,500	127,500	327 k 500
11. ALMAU I. ....	59 k 500	Espagne	102,500	95, -	117,500	315 k
12. MALEC V. ....	58 k 400	Yougoslavie	90, -	90, -	110, -	290 k
<b>Poids Légers - Mardi 23 Juin 1970.</b>						
1. BASZANOWSKI W. ....	67 k 400	Pologne	140, -	130, -	162,500	432 k 500
2. BAGOCS J. ....	67 k	Hongrie	140, -	125, -	167,500	432 k 500
3. KACZMAREK Z. ....	67 k 200	Pologne	140, -	122,500	165, -	427 k 500
4. HEKEL O. ....	67 k 200	Tchécoslovaquie	135, -	130, -	160, -	425 k
5. FITZI B. ....	67 k 400	Roumanie	137,500	115, -	150, -	402 k 500
6. FABER W. ....	66 k 900	Allemagne - Est	122,500	117,500	152,500	392 k 500
7. MATEOS F. ....	66 k 400	Espagne	122,500	115, -	150, -	387 k 500
8. LEGEL W. ....	66k 600	Autriche	127,500	110, -	147,500	385 k
9. TAURAN A. ....	66 k 700	France	120, -	112,500	147,500	380 k
10. KANARIS F. ....	66 k 300	Grèce	110, -	85, -	120, -	315 k
N. cl. BARENTSEN V. ....	66 k 700	Danemark	0, -	—	—	—
N. cl. SILVINO A. ....	66 k 800	Italie	0, -	—	—	—
<b>Poids Moyens - Mercredi 24 Juin 1970.</b>						
1. KURENTOV V. ....	74 k 400	U.R.S.S.	152,500	137,500	175, -	465 k
2. SZARVAS G. ....	74 k 600	Hongrie	140, -	135, -	177,500	452 k 500
3. SZMIRNOV J. ....	74 k 500	U.R.S.S.	145, -	135, -	165, -	445 k
4. BIKOV J. ....	73 k 400	Bulgarie	137,500	127,500	165, -	430 k
5. JENSEN L. ....	74 k 700	Norvège	140, -	130, -	160, -	430 k
6. RUCHE U. ....	74 k 800	Allemagne Ouest	140, -	127,500	162,500	430 k
7. ISOVITS F. ....	74 k 600	Autriche	137,500	127,500	160, -	425 k
8. DAHLSTRÖM L. ....	74 k 800	Suède	132,500	130, -	160, -	422 k 500
9. FORSSMANN R. ....	74 k 200	Suède	140, -	115, -	160, -	415 k
10. FLOROV R. ....	73 k 700	Bulgarie	130, -	122,500	160, -	412 k 500
11. PICHLER L. ....	74 k 100	Autriche	135, -	120, -	155, -	410 k
12. LAUDANI S. ....	74 k 400	Italie	140, -	110, -	157,500	407 k 500
13. RESNAK J. ....	74 k 400	Tchécoslovaquie	135, -	120, -	152,500	407 k 500
14. SPIROU P. ....	73 k 600	Grèce	135, -	105, -	155, -	395 k
15. NEARCHOS N. ....	75 k	Grande-Bretagne	125, -	107,500	145, -	377 k 500
16. JOHANSEN F. ....	74 k 600	Danemark	120, -	115, -	140, -	375 k
17. OUTERS P. ....	74 k 200	Belgique	122,500	97,500	140, -	360 k
N. cl. DITTRICH W. ....	74 k 400	Allemagne Est	150, -	135, -	0, -	—
N. cl. BARROY M. ....	74 k 900	France	0, -	—	—	—
N. cl. TERME A. ....	74 k 200	France	0, -	—	—	—
<b>Poids Mi-Lourds - Jeudi 25 Juin 1970.</b>						
1. IVANTCHENKO G. ....	81 k 100	U.R.S.S.	162,500	140, -	185, -	487 k 500
2. HORVATH G. ....	82 k 200	Hongrie	155, -	135, -	182,500	472 k 500
3. SOCHANSKI S. ....	82 k	Pologne	150, -	140, -	175, -	465 k
4. BETTEMBOURG H. ....	82 k 400	Suède	162,500	130, -	170, -	462 k 500

**Haltérophile Moderne n° 267 (08-09-1970)**

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Mi-Lourds (suite)</b>						
5. SOPOV A.....	82 k	Bulgarie	142,500	135, -	175, -	452 k 500
6. KAILAJARVI J.....	82 k 300	Finlande	142,500	127,500	175, -	445 k
7. AVELLAN J.....	81 k 600	Finlande	120, -	137,500	185, -	442 k 500
8. TURCATO D.....	81 k 200	Italie	150, -	120, -	165, -	435 k
9. ROLLIN R.....	82 k 200	France	140, -	125, -	165, -	430 k
10. SKUDRIK J.....	82 k 200	Tchécoslovaquie	142,500	125, -	162,500	430 k
11. KNEISSEL W.....	82 k 200	Allemagne Ouest	135, -	122,500	167,500	425 k
12. ZUTTERMAN T.....	82 k	Belgique	125, -	120, -	152,500	397 k 500
13. KREBS F.....	80 k 400	Danemark	130, -	115, -	150, -	395 k
14. BLOAMENDAAL A.....	81 k 700	Hollande	122,500	110, -	145, -	377 k 500
N. cl. OZIMEK N.....	81 k 900	Pologne	157,500	147,500	0, -	—
<b>Poids Lourds-Légers - Vendredi 26 Juin 1970</b>						
1. KANGASNIEMI R.....	89 k 300	Finlande	177,500	160, -	192,500	530 k
2. KOLOTOV V.....	89 k 800	U.R.S.S.	170, -	157,500	200, -	527 k 500
3. JOHANSSON B.....	89 k 200	Suède	177,500	157,500	190, -	525 k
4. ARNOLD K.....	88 k 800	Allemagne Est	177,500	140, -	187,500	505 k
5. TOTH G.....	89 k 700	Hongrie	162,500	147,500	190, -	500 k
6. VAN LERBERGHE J.....	88 k 200	Belgique	165, -	145, -	180, -	490 k
7. GOURRIER P.....	89 k	France	150, -	145, -	192,500	487 k 500
8. ORSZAG P.....	89 k 200	Tchécoslovaquie	157,500	130, -	177,500	465 k
9. STEINER A.....	89 k 400	France	152,500	132,500	175, -	460 k
10. CARLO D.....	89 k 800	Italie	155, -	125, -	160, -	440 k
11. DETTER L.....	89 k 100	Autriche	140, -	135, -	160, -	435 k
12. GORDILLO J.....	89 k 100	Espagne	140, -	117,500	167,500	425 k
13. TSOUKAS S.....	89 k 300	Grèce	145, -	120, -	150, -	415 k
14. HELLMAN I.....	86 k	Yougoslavie	122,500	115, -	150, -	387 k 500
15. RIET D.....	89 k	Hollande	115, -	110, -	140, -	365 k
<b>Poids Lourds - Samedi 27 Juin 1970.</b>						
1. TALTS J.....	103 k 200	U.R.S.S.	195, -	152,500	215, -	562 k 500
2. KRAICHEV A.....	107 k 200	Bulgarie	180, -	150, -	195, -	525 k
3. HANZLIK J.....	106 k 800	Hongrie	177,500	150, -	190, -	517 k 500
4. KANGASNIEMI Kauko.....	102 k 800	Finlande	165, -	160, -	190, -	515 k
5. FOULETIER J.-P.....	108 k 500	France	172,500	145, -	190, -	507 k 500
6. WU G.....	109 k 700	Allemagne Ouest	180, -	147,500	180, -	507 k 500
7. LINDROOS M.....	109 k 700	Finlande	157,500	155, -	192,500	505 k
8. ROERSCH G.....	107 k 400	Allemagne Ouest	165, -	140, -	190, -	495 k
9. STREJCEK R.....	107 k 200	Tchécoslovaquie	157,500	142,500	185, -	485 k
10. VEZZANI R.....	102 k 500	Italie	162,500	135, -	180, -	477 k 500
11. TERDINA A.....	107 k 200	Autriche	152,500	142,500	182,500	477 k 500
12. TAUSCHL H.....	108 k	Autriche	155, -	140, -	180, -	475 k
<b>Poids Super-Lourds - Dimanche 28 Juin 1970.</b>						
1. ALEXEEV V.....	135 k 600	U.R.S.S.	217,500	170, -	225, -	612 k 500
2. LAHDENRANTA K.....	140 k 400	Finlande	192,500	172,500	212,500	577 k 500
3. RIEGER M.....	122 k 100	Allemagne Est	192,500	162,500	210, -	565 k
4. JOHANSSON O.....	117 k 900	Suède	190, -	145, -	195, -	530 k
5. PAVLASEK P.....	146 k 800	Tchécoslovaquie	180, -	155, -	187,500	522 k 500
6. ATANASOV I.....	125 k 900	Bulgarie	190, -	130, -	190, -	510 k

Foldi commence à 115 qu'il réussit avec désinvolture. Immédiatement, le public comprend qu'il y aura une grande performance. Pour Nowak, les jeux sont faits après deux échecs à 115, il enregistre 110 k. Foldi catapulte 122,500 et 127,500 - record du monde non homologable, l'athlète pesant 56 k 500. 17 k 500, le handicap est lourd pour Nowak.

A l'arraché, le Bulgare Kirov est définitivement distancé. Il réussit 97,500 et 102,500. Belenkov (U.R.S.S.), comme au développé, reste sur un seul essai valable : 100 k. Foldi, qui ne veut pas se laisser distancer dans ce mouvement réalise 100 et 105, échouant de peu à 107,500. Duel polonais pour la Médaille d'Or. Finalement avec 110 k, Nowak s'approprie le record d'Europe et Szoltysek - 107,500 - la Médaille d'Argent au bénéfice du poids de corps devant le Tchécoslovaque Prohl.

A l'épaulé-jeté, Nowak paraît légèrement supérieur. Foldi, prudent, sûr de son avance, démarre à 130, charge que réussit également le Russe Belenkov. Kirov, lui, termine sur son premier essai à 132 k 500 et son total de 347 k 500 le classe 5°.

Toujours aussi malchanceux, Belenkov, avec 135 et 347,500, ne prend seulement que la 4° place. Avec 135 et 352,500, le jeune espoir polonais Szoltysek assure à la Pologne une magnifique Médaille de Bronze.

135, 140, Foldi s'envole définitivement vers une victoire amplement méritée : 372 k 500 (nouveau record du Monde), la joie éclate au sein du public hongrois.

Après 137,500 et 142,500, Nowak ne doutant de rien, tire et manque 150,500 (record du Monde) au 3° essai, qui n'ont pas paru tout de même au-dessus de ses moyens actuels - 362,500 et la Pologne place deux hommes sur le podium : 2° et 3°.

Le 6° homme de ce match passionnant fut le Tchécoslovaque Profil qui totalisa 337,500. Cet athlète en détente peut dépasser nettement les 350. Le Bulgare Nurikian se classe 7° avec 330 manquant beaucoup d'essais dans chaque mouvement. Nous retrouvons ensuite à la 8° place avec 327,500, le Roumain Rusu. Après lui, c'est la chute pour atteindre, dans les quatre dernières

places, les chiffres de 317,500 pour le Roumain Fiat, 310 pour le Suédois Giliusson, et 280 pour l'Anglais Mc Niven.

*Plumes* : C'est maintenant aux Plumes et la France prend le premier contact avec son sympathique athlète Leguy. Le spectacle s'annonce de qualité.

Après la présentation des 12 athlètes, la barre est chargée à... 90 k pour le Yougoslave Malec. Suit une succession de tentatives au cours desquelles notre représentant réalise 102,500 et 107,500, échouant de fort peu à 110 k. La barre monte à 112,500 pour le Roumain Badescu et 115 pour Becker (Allemagne de l'Est). Pittner (Autriche) et Wojnowski (Pologne), tous heureux dans leurs tentatives. Tanti (Italie) manque cette charge par deux fois et reste à 110 k. Même réussite à 117,500 pour le Polonais Trebicki. Le Hongrois Benedek doit attendre soit essai pour réaliser 120 k tandis que Pittner et Wojnowski manquent très nettement et par deux fois cette même charge. Avec aisance, Kuchev pousse 122,500. Encouragé par ce résultat, il réalise

127,500 et demande 132,500 pour son 3<sup>e</sup> essai (record du Monde : 131 k 500 par Foldi)

Le Bulgare se concentre plus longuement, la barre est bien propulsée, mais la cambrure est exagérée : deux lampes blanches pour une rouge (M. Parot), record du Monde battu avec 133 k.

A l'issue du premier mouvement, Kuchev est donc en tête avec 132 k 500 devant Benedek et Becker assez loin avec 120 k.

A l'arraché, le rythme de la compétition est plus rapide. Le Yougoslave Malec est le premier tireur, il réussit son premier essai à 90 mais manque ses essais suivants à 95. Même mésaventure pour notre athlète Leguy à 92,500, puis deux échecs à 97,500. Almau (Espagne) arrache 90, 95 mais échoue à 97,500. Malgré toute sa volonté, Hallebrand manque son 2<sup>e</sup> essai à 100 mais il se reprend bien, s'accroche et parvient à maintenir cette charge à son 3<sup>e</sup> essai. Après ces préliminaires, quatre hommes terminent à 105 : Tanti (Italie), Pittner (Autriche), Becker (Allemagne de l'Est) et Badescu (Roumanie), tous avec des fortunes diverses le plus souvent ne réalisent qu'un unique essai.

Viennent ensuite Trebicki (Pologne) : 107,500 ; Kuchev (Bulgarie) : 107,500 et Benedek (Hongrie) : 115. Mais dans ce mouvement, la palme revient au très jeune espoir polonais Wojnowski, pour son étonnante aisance à 115 et surtout à 120, nouveau record d'Europe.

A l'issue des deux premiers mouvements, le classement des cinq premiers s'établit comme suit : 1<sup>er</sup> Kuchev : 240 - 2<sup>e</sup> Benedek : 235 - 3<sup>e</sup> Wojnowski : 235 - 4<sup>e</sup> Trebicki : 225 et 5<sup>e</sup> Becker : 225.

Connaissant la valeur de Kuchev au jeté, il semble être capable de conserver sa première place. Tandis que la 2<sup>e</sup> promet d'être chaudement disputée. Benedek est en bonne position et chez lui, mais Wojnowski surprend.

Avec 135, pour son premier essai, Becker est le premier des cinq leaders à se présenter au plateau. Le jeune Allemand de l'Est, bon technicien, épaule et jette cette charge. Il est bientôt suivi par Trebicki, Kuchev et l'Italien Tanti qui, tous trois tirent 137,500 d'une façon remarquable. A 140, Benedek ne peut finir le jeté. Il reprend cette charge et contrôle bien son mouvement.

Wojnowski effectue une belle démonstration de style avec 142,500 au premier essai faisant ainsi honneur à la très bonne école polonaise. Avec 142,500 au 2<sup>e</sup> essai, Trebicki, Tanti et Kuchev se mettent également en évidence. Tandis que Becker échoue et avec 365 k occupe la 5<sup>e</sup> place.

Trebicki, Tanti et Kuchev pour leur troisième essai tirent 145. Seul, le Polonais réalise cette charge et avec 370, se place en 4<sup>e</sup> position. Tanti reste 6<sup>e</sup> avec 357,500, quant à Kuchev avec 382,500, il occupe provisoirement la tête, grâce surtout à son développé record.

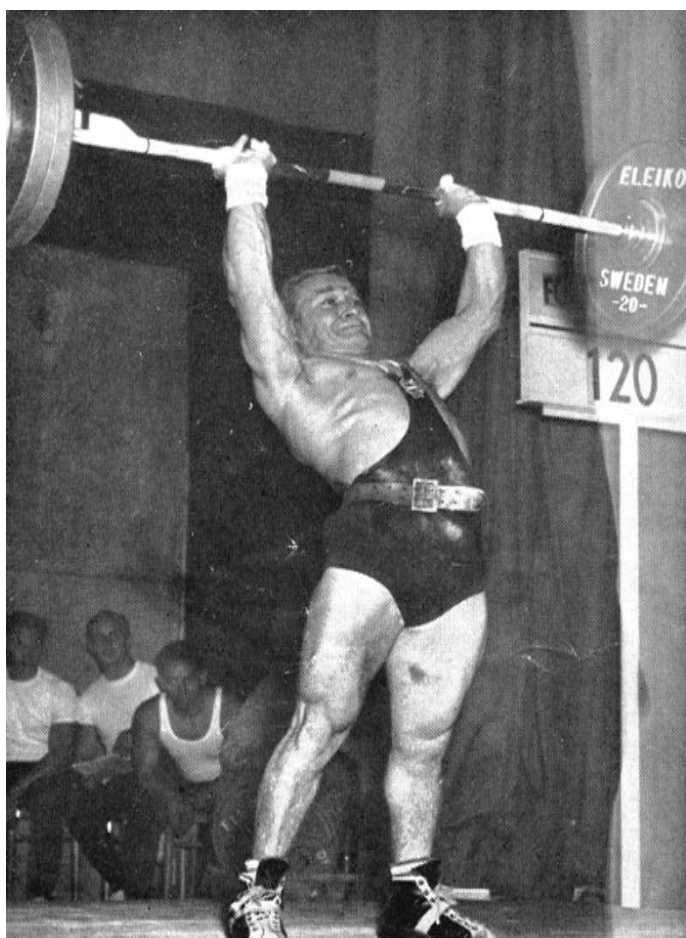
Deux hommes restent encore en lice. L'espoir Wojnowski et le Hongrois Benedek : 150,500 à la barre et dès lors les deux beaux athlètes ne jouent que la 2<sup>e</sup> place et le record du Monde (150 par Nowak - Pologne). Le Polonais est le premier à monter sur le plateau, malgré un bel effort, il manque son 2<sup>e</sup> essai.

Assuré d'obtenir la 3<sup>e</sup> place avec 375, Benedek tente de ravir au blond Polonais la Médaille d'Argent. Acclamé par son public, il paraît réellement capable de faire cette performance. Nerveux, mais volontaire, Benedek assure solidement sa prise, tire mais ne peut maintenir la charge. C'est fini pour lui. Wojnowski prend la même charge mais ses derniers espoirs de battre le record du Monde s'envolent avec un essai malheureux.

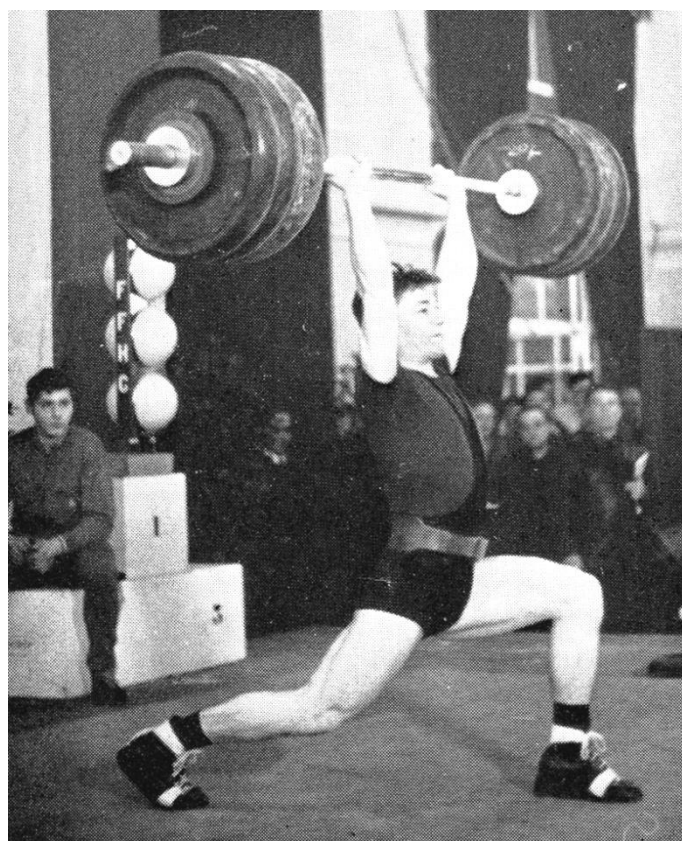
Héros de cette compétition, Wojnowski se classe 2<sup>e</sup> avec 377,500.

Derrière ces cinq magnifiques athlètes, l'Italien Tanti obtient la 6<sup>e</sup> place au bénéfice du poids de corps sur Pittner (Autriche), 357,500 ; 8<sup>e</sup> Badescu (Roumanie), 355 ; 9<sup>e</sup> Hallebrand (Tchécoslovaquie), 100 ; 10<sup>e</sup> Leguy (France), etc.

Assez nettement distancé par ces grands champions, notre compatriote Leguy n'en a pas moins réalisé une excellente performance pour son tout premier Championnat d'Europe.



**FOLDI, plus heureux que l'année dernière à Varsovie enlève, de fort belle manière, le titre des Poids Coqs.**



**Notre petit Poids Plume LEGUY qui, pour sa première grande compétition a fait montre d'un beau sang-froid et a parfaitement rempli son contrat.**



# Classement National du Critérium National Athlétique

d'après les résultats des Épreuves disputées dans les Comités Régionaux

le 1<sup>er</sup> Mars 1970 (Suite du n° 266)

## Poids Mi-Lourds

1.	ORNEME (81,8) Centre Halt. Cult. Parisien.....	347,500
2.	BOURDET (82) Société Gymnastique Angers.....	325
3.	ÉLOÏSE (75,5) Société Athlét. Montmartroise.....	315
4.	SALDUCCI (77) Centre Cult. Phys. Toulon.....	305
5.	BLANCHARD (77,5) Stade Olympique Calais.....	302,500
6.	SANSANO (76) Centre Cult. Phys. Toulon.....	300
7.	MANDAT (80) Centre Cult. Phys. Toulon.....	300
8.	DESCHAMPS P. (82,4) A.S. Cheminots Vénissieux.....	300
9.	ORTIZ (82,5) A.S. Prépa. Olymp. Midi-Bordeaux.....	292,500
10.	SEILER (79,4) C.C. Argonville.....	290
11.	LATRILLE ( ) Centre Halt. Cult. Toulousain.....	290
12.	REMY ( ) Union Athlét. Tarbaise.....	290
13.	ORTUNO (82,4) Halt. Club Aix-en-Provence.....	280
14.	MONDINO (82,5) Cercle Cult. Physique Toulon.....	280
15.	DINI ( ) Centre Halt. Cult. Toulousain.....	280
16.	BOUCARD (80) Halt. Club Aix-en-Provence.....	277,500
17.	CALCOEN (79) Olympique Grande-Synthe.....	275
18.	WEISS (82) Club Omnisports Arlésien.....	275
18.	DROUX (82) Athlétic Club Soissons.....	275
20.	DAMIAN (82,6) Centre Cult. Chartreux Marseille.....	275
21.	GUERY (80,7) Centre Cult. Nantais.....	270
22.	GAIN (80) Centre Cult. Phys. Toulon.....	265
23.	GOMIS (82,5) Centre Athl. Mantes-la-Ville.....	265
24.	VENTO (82,3) M.J.C. Marignane.....	262,500
25.	CHIAVASSA (82) U.S. Marseille.....	260
26.	CARRIÈRE (82,5) Club Omnisports Arlésien.....	257,500
27.	PETITJEAN ( ) Union Athlétique Tarbaise.....	255
28.	GALLEANO (81,6) U.S. Cheminots Marseille.....	252,500
29.	TEYSSIER (78,6) M.J.C. Avignon.....	250
30.	RAGUENET (82,5) La Gauloise de Montbéliard.....	245
31.	FARGIER (80,6) Centre Cult. Chartr. Marseille.....	242,500
32.	KASSAPIAN (80,8) C.C. Argonville.....	242,500
33.	BERNARD (81) Club Athlétique Nantais.....	240
34.	PERRAULT (78,8) Soc. Gymnastique Angers.....	235
35.	FATICA (76,1) A.S. Prépa. Olymp. Midi-Bordeaux.....	230
36.	GAUTHERON (81) Foyer Rural Saint-Germain.....	230
37.	FOURNIE ( ) Union Athlétique Tarbaise.....	230
38.	ILLIARES (77) A.S. Bouguenais Bèze.....	225
39.	LELAN (77,6) Stade Croisicais.....	225
40.	MARTHON (81,5) Athlétic Club Soissons.....	225
41.	MORGANDI ( ) Union Athlétique Tarbaise.....	225

42.	PEDRONO (75,8) Club Athlétique Nantais.....	220
43.	FAUGERAS (77,5) A.S. Montferrandaise.....	210
44.	MILLET (79) M.J.C. Salon.....	210
45.	CRISSOVELONIS (76,6) E.P.M. Manosque.....	205
46.	LEGUILLOU (75,6) C.S. Alençon.....	195
47.	BRETAGNE (76,5) E.P.M. Manosque.....	195
48.	BARBESIER (82,6) Club Omnisports Arlésien.....	190
49.	PARDELLI (77) E.P.M. Manosque.....	187,500
50.	QUAIREL (79) Club Omnisports Arlésien.....	185
51.	BROUSSEAU (81,6) Club Athlétique Choletais.....	185
52.	BEDOT (82,6) Club Omnisports Arlésien.....	185
53.	PEREZ (78) C.A. Draguignan.....	182,500
54.	GALATOIRE (75,5) U.S. Houlgate.....	170
55.	BROUSSEK (75) M.J.C. Avignon.....	172,500
56.	BARTOLO (79) Sporting Club Cogolinois.....	167,500
57.	SOBRA (81,6) M.J.C. Avignon.....	157,500

## Poids Lourds-Légers

1.	BOUDOYAN (91,2) M.J. Gerland.....	337,500
2.	RAGHOUBER (88) C.H.C. Parisien.....	330
3.	PECQUEUX (89,4) S.O. Calais.....	317,500
4.	SANDON (83,4) H.C. Oyonnax.....	312,500
5.	PERRAUD (87,9) Stade Croisicais.....	302,500
6.	LOPEZ (83) Halt. Club de Nice.....	287,500
7.	NANDIN (85) A.S.E. Lille.....	277,500
8.	COUTANT (91,6) S.G. Angers.....	265
9.	ROUSSELOT (87) Club Omnisports Arlésien.....	260
10.	DANJOU (88,8) Olympique Grande-Synthe.....	260
11.	ANDRÉ ( ) Club Halt. Cult. Toulousain.....	260
12.	BACHELET (88) C.C.P.H. Toulon.....	250
13.	ROLLAND (88,5) Union Sportive du Velay.....	250
14.	PIERRUGUES (87) Sporting Club Cogolinois.....	227,500
15.	FERNANDEZ (88) Club Omnisports Arlésien.....	155
16.	MARTIN (89) Club Omnisports Arlésien.....	150

## Poids Lourds

1.	VALENTIN (100) Club Halt. Léo-Lagr. - Colombelles.....	315
2.	EYMAS (97) M.J.C. Avignon.....	295
2.	CASTANG B. (97) Club Omnisports Arlésien.....	295
4.	PASCAL (95) U.S. Cheminots Marseille.....	277,500
5.	PERSICO (95) Halt. Club de Nice.....	245
6.	SALERNO (108) M.J.C. Marignane.....	225
7.	FONTANELLI (91) M.J.C. Marignane.....	205

## Nos joies, nos peines...

### Naissance

Le Stade Olympique de Calais nous fait part de la naissance du petit Pascal Maubert, fils du sympathique entraîneur et athlète de ce Club.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur au bébé.

### Mariages

Nous avons appris le mariage de notre sympathique Champion Fred Steiner, avec Mlle Josiane Bernardi ;

Celui de l'excellent Poids Plume de l'Etoile et Espérance Réunies de Carpentras Henri Amier avec Mlle Renée Gondran ;

Celui du Poids Coq Daniel Charrie, du Stade Auxerrois, avec Mlle Yolande Roux.

A tous ces athlètes et à leurs charmantes épouses, nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur.

### Nécrologie

L'excellent athlète Gérard Saint-Martory nous a fait part de la perte cruelle qu'il vient de subir en la personne de son jeune frère Michel âgé de 20 ans, tué dans un accident de la route.

Michel était Champion de France A.S.S.U. 1969, catégorie Poids Légers, et recordman des Pyrénées Juniors.

Que Gérard Saint-Martory, toute sa famille et le Comité des Pyrénées, trouvent ici l'expression de nos condoléances attristées.

## AVIS IMPORTANT

Il est rappelé que le montant

annuel de l'abonnement

au Bulletin Fédéral

est de 15 F à verser à :

F.F.H.C.

C.C.P Paris 1304-82.

# Partie

## Officielle

### PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ de DIRECTION du 11 Juillet 1970

Présents : MM. G. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Ammar, J. Asso, R. Auber, R. Baillet, J. Bertholet, R. Bernier, J.-P. Burucoa, R. Coret, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguière, R. Gerber, L. Guillier, R. Moreau, B. Moulin, P. Parot, G. Souchet, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM. A. Coret, Président du Comité de Champagne et C. Taillefer, Directeur Technique National.

Excusés : MM. H. Cazeaux, C. Favrou, R. Gourhand, J.-P. Mangin, B. Renault, R. Tournier (Président du Comité de l'Île-de-France).

En donnant la liste des excusés, le Président s'excuse lui-même auprès des Présidents des Comités Régionaux du retard apporté à leur information.

Puis il soumet à l'approbation le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction tenu à Lille le 3 Mai 1970. Approuvé à l'unanimité.

En ouvrant la séance, M. Bovi informe ses collègues que M. Auber n'a finalement pas démissionné et qu'ils auront donc le plaisir de le retrouver parmi eux.

Il déplore par contre d'avoir à enregistrer la démission de M. Guillier lequel, conformément aux instructions d'une circulaire ministérielle, doit se démettre de ses fonctions de Secrétaire Général et de sa qualité de membre du Comité de Direction.

Les membres présents sont donc contraints d'accepter cette démission tout en la regrettant. M. Guillier restera toutefois membre des Commissions dont il fait actuellement partie.

IL est décidé de pourvoir aussitôt à son remplacement.

M. Bovi propose la candidature de M. Mangin au poste de Secrétaire Général. Cette proposition recueille l'approbation de tous.

M. Mangin est donc élu Secrétaire Général à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre du Bureau.

Une seule candidature se manifeste, celle de M. Raymond Ammar. M. Burucoa propose M. Auber qui décline cet honneur et l'élection donne les résultats suivants :

Votants : 17 - Bulletins nuls : 1 - Suffrages exprimés : 16.

Obtiennent :

- M. Raymond Ammar ..... 14 voix  
- M. Roland Auber (non candidat) ..... 2 voix

M. Raymond Ammar est élu.

**SECRETARIAT FÉDÉRAL** - Le Président informe ses collègues de la décision qu'il a récemment prise de nommer Mme Sourd responsable administrative du Secrétariat Fédéral.

**DEMANDES D'AFFILIATION** - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs suivants :

- ✓ N° 3847-La Gauloise de Basse Terre (Guadeloupe) ;
- ✓ N° 3 848 -Club Sportif Municipal d'Épinay (Île-de-France) ;

✓ N° 3 849 - Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Fosses (Île-de-France).

Le Comité de Direction homologue également le changement de titre du Culturiste Club de Lyon qui devient : Haltéro Culturiste Club de Lyon.

**HOMOLOGATION DE RECORDS** - Le Comité de Direction homologue les records de France haltérophiles et culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

Un record par équipe de Club, présenté par le Comité de Champagne est laissé en instance pour complément d'information, le Comité du Lyonnais ayant fait une objection quant à la participation de l'un des équipiers.

Un record par équipe de Comité Régional est, pour la première fois, soumis à l'homologation.

Il est décidé, qu'à l'avenir, de tels records pourront être établis.

**PROGRAMME INTERNATIONAL** - Le Président rappelle tout d'abord qu'à la suite de la réunion du Comité de Direction du 3 Mai 1970 au cours de laquelle les membres présents, reprenant l'idée qu'il avait lui-même émise, avaient souhaité que soit reprise une politique de l'élite une commission de techniciens s'était aussitôt tenue, que cette commission s'était à nouveau réunie à Paris le 13 Mai sous sa présidence, qu'à l'issue de cette dernière, une expérience avait été mise en place - sans doute trop hâtivement - et qu'il fut dans l'obligation de prendre la décision que, seul, M. Taillefer assurerait la direction de l'Équipe de France au Championnat d'Europe.

Il donne ensuite connaissance d'une lettre conjointe de MM. Lambert et Paterni, d'une lettre personnelle de M. Lambert et d'une lettre de M. Poulain, Président de la Commission Sportive et pense qu'il importe que cette question soit définitivement réglée avant le début de la saison. Chacun, se ralliant à la proposition de M. Bovi, estime que le problème de l'élite doit être étudié par le Directeur Technique, dans le cadre de la mission qui lui est dévolue.

Il est demandé à M. Taillefer de soumettre à la prochaine réunion du Comité de Direction, début Octobre, un programme qu'il aura élaboré après avoir pris l'avis des techniciens et du Président de la Commission Sportive.

M. Taillefer est d'accord et se propose de réunir les cinq Entraîneurs Nationaux et le Président de la Commission Sportive le 4 Septembre prochain.

**Championnat d'Europe** : M. Bovi rappelle les résultats et, tout en déplorant le manque de réussite de certains se félicite du bon comportement des autres.

**Sélection pour le Championnat du Monde** : Deux sélectionnés : MM. Gourrier et Fouletier qui, seuls, ont réalisé les minima exigés. MM. Bovi et Taillefer les accompagneront.

**Matches internationaux 1970-1971** - Le Président fait part des contacts qu'il a eus au cours des Championnats d'Europe et des propositions qui lui ont été faites :

NOVEMBRE 1970. - Tournoi International des Espoirs en France. Plusieurs nations sont intéressées. Il conviendra donc de déterminer le nombre de participants possible.

DÉCEMBRE 1970. - Italie - France « A » en Italie sur 7 hommes.

Les Italiens accepteraient, à la rigueur, de doubler certaines catégories.

24 JANVIER 1971. - Bulgarie - France Juniors, à Sofia.

FÉVRIER 1971. - Mémorial Jean Dame à Paris.

De très nombreux pays européens sont enthousiasmés par ce Mémorial et enverraient leurs meilleurs athlètes.

Une réunion du Bureau de la Fédération Européenne se tiendrait à Paris à cette occasion.

DÉBUT MAI 1971. - Pologne - France Juniors, en Pologne.

FIN MAI DÉBUT JUIN 1971. - France - Italie B.

JUILLET - AOUT 1971. - Des athlètes français seraient peut-être invités en Pologne et en Russie pour y suivre des stages.

Les dirigeants russes ne demandent aucune contrepartie mais les dirigeants polonais souhaitent la réciprocité.

DÉCEMBRE 1971. - France - Grèce.

Le Président fait alors savoir qu'avant de se rendre en Hongrie, il avait demandé une entrevue au Directeur des Sports afin d'attirer à nouveau son attention sur la pauvreté des crédits qui nous sont alloués au titre des compétitions internationales et sur la nécessité de conclure de telles rencontres en vue des prochains Jeux Olympiques. Il n'a pu, évidemment, obtenir aucune assurance formelle si ce n'est celle que, dans la mesure du possible, et à condition de ne rien demander de plus sur les autres chapitres, l'impossible serait fait pour nous permettre de réaliser un calendrier international décent.

Les membres du Comité de Direction enregistrent avec plaisir cet effort envisagé.

### COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

*Lettre de M. Favrou* demandant l'autorisation, pour les Culturistes licenciés à la F.F.H.C. de prendre une licence à la Fédération Internationale de Culture Physique, pour leur permettre de participer aux concours plastiques organisés par celle-ci.

Le Comité de Direction ne s'oppose pas à cette formule dans la mesure où cette Fédération amateur n'a pas, dans ses règlements, les mêmes mouvements que ceux régis par notre Fédération.

*Lettre de la Fédération Britannique* proposant un match sur les mouvements athlétiques en Grande-Bretagne.

Un accord de principe est donné. Il appartiendra à M. Favrou d'en étudier les modalités.

*Lettre de M. Favrou* proposant le programme athlétique élaboré par la Commission de Culture Physique.

Ce programme est approuvé à l'unanimité. Le règlement des compétitions ne figurant pas au calendrier fédéral sera diffusé aux délégués culturistes. Une copie sera adressée aux Présidents des Comités Régionaux et aux Membres du Comité de Direction.

*Nomination d'Aimé Terme en qualité de C.T.R. de l'Académie de Nice* - Les membres, saisis de cette affaire, sont unanimes à estimer que Terme étant à l'origine de nombreuses et difficiles démarches qui ont été entreprises et qui ont finalement abouti, ne peut revenir sur sa demande et que sa mutation à Nice doit être maintenue.

*Stage de formation de cadres* - Le Directeur Technique communique les résultats des stages de formation de cadres qui se sont tenus à Nice, à Toulouse, à Fontainebleau et à Lille, ces deux derniers étant réservés aux militaires.

**Haltérophile Moderne n° 267 (08-09-1970)**

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
<b>Records haltérophiles Seniors</b>				
<b>Développé</b>				
<i>Super-Lourds</i> .....	Non établi	Lévecq : 155 k	3-5-70 à Lille	MM. Serrano, Marchioni, Coret
<b>Épaulé-jeté</b>				
<i>Lourds-Lég</i> .....	Gourrier : 190 k 500	Gourrier : 192 k 500	26-6-70 à Szombathely	MM. Kolodchewski, Poliri, Rauvanto
<i>Super-Lourds</i> .....	Non établi	Lévecq : 190 k	3-5-70 à Lille	MM. Serrano, Marchioni, Coret
<b>Total olympique</b>				
<i>Super-Lourds</i> .....	Non établi	Lévecq : 477 k500 (155 + 132,5 + 190)	3-5-70 à Lille	MM. Serrano, Marchioni, Coret
<b>Records par équipe de Comité sur 9 hommes</b>				
	Non établi	Île-de-France : 3.232 k 500	23-5-70 Asnières	MM. Roussaux, Leveler, Tournier
<b>Records culturistes Juniors</b>				
<b>Développé couché</b>				
<i>Lourds-Lég</i> .....	Rosier : 122 k 500	Marchenay : 125 k	10-5-70 à Bordeaux	MM. Lapeyre, Laffourcade
<b>Flexion de jambes</b>				
<i>Coqs</i> .....	Cantonnet : 128 k 500	Martin : 130 k	10-5-70 à La Rochelle	M. Raveraud
<i>Coqs</i> .....	Martin : 130 k	Martin : 137 k 500	13-6-70 a Niort	MM. Cuvelier, Moreau, Merveille
<i>Légers</i> .....	Delvallez Dan. : 170 k	Crépin : 171 k	31-5-70 à Boulogne	MM. Cuvelier, Watel
<b>Total des deux mouvements</b>				
<i>Coqs</i> .....	Neusy : 210 k	Martin : 212 k 500 (82,5 + 130)	10-5-70 à La Rochelle	M. Raveraud
<i>Lourds-Lég</i> .....	Marius : 285 k	Marius : 305 k (125 + 180)	10-5-70 à La Rochelle	M. Raveraud
<b>Records culturistes Seniors</b>				
<b>Développé couché</b>				
<i>Mouches</i> .....	Mahroub : 102 k 500	Mahroub : 103 k 500	4-7-70 à Monaco	M. Favrou
<b>Flexion de jambes</b>				
<i>Mouches</i> .....	Mahroub : 157 k 500	Mahroub : 160 k	4-7-70 à Monaco	M. Favrou
<b>Total des deux mouvements</b>				
<i>Coqs</i> .....	Mahroub : 245k	Mahauda : 247 k 500 (100 + 147,5)	17-5-70 à Paris	MM. Rigaud, Pichon
<i>Plumes</i> .....	Meurat : 255 k	Garcia : 260 k (110 + 150)	16-5-70 à Arles	MM. Ammar, Monnerie
<i>Plumes</i> .....	Garcia : 260 k	Garcia : 267 k 500 (112,5 + 155)	16-5-70 à Arles	MM. Ammar, Monnerie
<i>Plumes</i> .....	Garcia : 267 k 500	Garcia : 272 k 500 (110 + 162,5)	13-6-70 à Niort	MM. Cuvelier, Moreau, Merveille

*Demandes de prêts de barres.* - Le Comité de Direction donne avis favorable aux demandes de prêts de barres présentées par les Clubs suivants :

- Club Haltérophile Saint-Baldolph (Dauphiné-Savoie).
- S. du Lycée Lillebonne (Haute-Normandie).

*Commission Militaire Nationale Haltérophile.* - M. Bovi rappelle brièvement les différents sujets abordés au cours de cette réunion dont une large diffusion a déjà été assurée dans le Bulletin Fédéral.

*Subvention médicale.* - Le Président avise ses collègues qu'une subvention médicale doit nous parvenir incessamment.

Il relate, à cette occasion, le comportement du Dr Durey, médecin fédéral, au Championnat d'Europe, à Szombathely, et chacun se félicite des services du Docteur dont les athlètes ont apprécié l'intérêt de tous les instants qu'il leur a manifesté.

*Fédération Européenne et Fédération Internationale Haltérophile.* - M. Bovi fait un bref compte

rendu de la réunion du Bureau et du Congrès de la Fédération Européenne Haltérophile, tenue à Szombathely, qui n'a expédié que des affaires courantes, aucun grand problème n'étant à l'ordre du jour, ainsi que du Congrès d'information de la Fédération Internationale.

*Candidature au poste de Vice-président de la Fédération Internationale Haltérophile.* - M. Bovi remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui ont témoignée en le désignant comme candidat à ce poste.

Il les informe d'une demande de subvention exceptionnelle qu'il a sollicitée auprès du Directeur des Sports pour faire face aux dépenses occasionnées par la représentation de la France à la Fédération Européenne et, éventuellement à la Fédération Internationale, et pour laquelle il a obtenu satisfaction.

*Lettre de la F.S.G.T.* faisant état de la levée de sanction qui avait été prise à l'encontre de l'athlète Jacquemin du Comité de Bourgogne.

Les membres du Comité de Direction se déclarent d'accord sur les termes de cette lettre et bonne note est prise de la levée de sanction.

*Lettre du Comité National des Sports* relative à un projet de loi concernant les concours de pronostics et un projet de loi tendant à la création de sociétés d'expansion sportive.

Ces questions demandant une étude approfondie, un questionnaire sera adressé à tous les membres du Comité de Direction qui seront invités à y répondre par écrit.

*Comité d'Alsace.* - De graves dissensions s'étant manifestées au sein du Comité d'Alsace, M. Bovi avait chargé M. Asso, Vice-président de la F.F.H.C., de le représenter à l'Assemblée Générale de ce Comité.

A la suite de la relation de cette affaire par M. Asso, le Comité de Direction se déclare d'accord pour qu'un blâme soit adressé à M. Trompeter.

*Désignation d'un athlète pour Olympie.* - M. Bovi informe ses collègues qu'il a désigné Gérard Saint-Martory pour répondre à cette invitation.

*Lettre de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports* faisant part de l'organisation, en 1971, de stages franco-québécois.

En raison de la participation financière élevée demandée aux stagiaires français pour se rendre au Québec il ne sera pas donné suite à cette proposition.

Lettre de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports donnant avis favorable au changement

de titre de notre Fédération dans la mesure où la nouvelle dénomination reflétera mieux notre activité réelle.

M. Bovi rappelle qu'à la suite du vœu d'intention émis au cours de l'Assemblée Générale, il avait demandé au Directeur des Sports de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance, ouverte à 15 heures est levée à 18 heures.

*Le Président,*  
C. BOVI.

## Stage de formation de Cadres

Cahors - Stage de week-end - Avril et Mai 1970  
*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré*

CRÉPON .....	Arts et Sports de Cahors
MENET HAURE .....	Club Haltéro Culturiste Toulousain
JORDAN .....	Maison des Jeunes et de la Culture de Cahors
DEO .....	Club Athlétique des Fontaines
SEMIRROT .....	Arts et Sports de Cahors
DESCHAMPS .....	Arts et Sports de Cahors
CALMEJANE .....	Arts et Sports de Cahors
VIALOLES .....	Arts et Sports de Cahors

Nice - du 11 au 15 Mai 1970  
*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré*

BULGARIDHES .....	Haltérophile Club de Nice
CASANOVA .....	AS. Monaco
DURBANO .....	Haltérophile Club de Nice
SICCARDI .....	Haltérophile Club de Nice
GILIBERTO .....	haltérophile Club de Nice
CHAMBARD .....	Haltérophile Club de Nice
PALEOTTI .....	Haltérophile Club de Nice

C.R.E.P.S. Bordeaux-Talence - Avril, Mai et Juin 1970  
*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré*

ORTIZ .....	A.S.P.O.M. Bordeaux
JACOB .....	Jeunes de Saint-Augustin
DEMANES .....	Cercle Culturiste Saint-Médard-en-Jalles
REBEYREN .....	Jeunesse Laïque Républicaine Marmande
TARDY .....	Jeunes de Saint-Augustin
FATICA .....	A.S.P.O.M. Bordeaux
DUFAU .....	Jeunes de Saint-Augustin
ESCORNE .....	A.S.P.O.M. Bordeaux
COUVENT .....	M.J.C. de Pavillac
MARC .....	Cercle Culturiste Saint-Médard-en-Jalles
LESCURE .....	Cercle Culturiste Saint-Médard-en-Jalles
MARCHENAY .....	Cercle Culturiste Saint-Médard-en-Jalles

E.I.S. de Fontainebleau - Avril, Mai 1970  
*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré*  
Stage réservé au personnel enseignant de l'E.I.S.

MANDRICK  
BERNARDIN  
RATTE  
FAIVRE  
ARNOULT  
BARBET  
LOTTON

*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré*

CHACHAY  
DESSAINT

*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3<sup>e</sup> degré*

BOURREAU  
EYRAUD

C.R.E.P.S. de Wattignies - du 8 au 12 Juin 1970  
*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré*

Stage réservé aux militaires de la 2<sup>e</sup> région

JEANNEAU  
HENRY  
DELEBARRE  
MARTEL  
ZANOTTI  
LANSUY  
EVRARD  
DEVENDER  
BRISBARRE  
MUNDT

*Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré*

RENAUDIN  
MANOUVRIER J.-Marie  
DELATTRE  
GASSE

.....

### La Commission de Culture Physique communiqué par Claude FAVROU

Dans la perspective de mettre au point le programme athlétique de la saison prochaine, les délégués culturistes régionaux étaient invités à se réunir au siège de la Fédération le samedi 20 Juin. Nous nous sommes retrouvés : MM. Guillier, secrétaire général fédéral, Rigaud, Létang remplaçant M. Hamon et moi-même. Évidemment, c'est peu, mais nos collègues absents peuvent avancer l'excuse, parfaitement recevable, des gros frais qu'entraîne un voyage à Paris.

Les responsabilités quant à l'élaboration du programme 1970-1971 ne sont donc assumées que par, une petite minorité. Si, éventuellement, ce programme ne satisfait pas tout le monde, nous espérons qu'il sera tenu compte de la bonne volonté de ceux qui l'ont élaboré.

En fait, à l'exception de quelques détails, il n'a pratiquement rien été modifié des principes appliqués durant la saison 1969-1970. Douze épreuves sont inscrites au programme proposé en comprenant celles inscrites au calendrier fédéral, à savoir : les éliminatoires et la finale du Championnat athlétique.

Les compétitions prévues se disputent à l'échelon régional et seul le Championnat de France comporte une finale nationale. Elles sont seulement proposées par la commission de culture physique. Les responsables régionaux doivent cependant tenir compte de l'article 8 de la réglementation des compétitions fédérales en ce qui concerne les épreuves ne comportant pas d'exercices olympiques.

Toutefois, nous relevons dans cette réglementation qu'aucune compétition n'est prévue pour les athlètes d'un niveau inférieur au 2<sup>e</sup> degré, les plus nombreux. Il ne peut s'agir que d'un oubli et des précisions seront demandées à ce sujet.

Par ailleurs, le nombre des athlètes classés au-dessus du 2<sup>e</sup> degré étant encore très insuffisant pour justifier de leur réserver des compétitions particulières, il paraît plus rationnel, dans l'immédiat d'inclure dans les mêmes épreuves tous les athlètes classés 2<sup>e</sup> degré et au-dessus comme précédemment.

Sauf en ce qui concerne les 2 phases du Championnat national, le calendrier n'indique pas de dates fixes, mais seulement le mois durant lequel l'épreuve doit être organisée, les résultats régionaux devant être transmis au cours du mois suivant.

Afin d'éviter de trop nombreux calculs, le barème des épreuves se disputant aux points est modifié, les points étant attribués en fonction du total et non plus du mouvement. Les résultats généraux nationaux ne pouvant pas être publiés par le *bulletin fédéral*, ils seront transmis aux responsables des comités ayant organisé la compétition en cause de façon à être éventuellement publiés dans le bulletin régional du comité intéressé, tout au moins pourra-t-il être publié dans ce bulletin régional le classement des athlètes du comité intéressé.

Malgré le très petit nombre de présents, plusieurs autres sujets furent traités au cours de la réunion.

J'attirais particulièrement l'attention sur le bilan très positif de la saison malgré qu'elle fût perturbée durant tout le premier trimestre.

En effet, sur le plan de la participation, jamais les compétitions athlétiques n'avaient obtenu un tel succès, 400 participants, en moyenne, à chacune des épreuves.

Ce bilan est particulièrement significatif quand il s'agit du Championnat de France dont les éliminatoires ont été organisées dans 18 Comités pour plus de 450 concurrents.

Parmi eux, un certain nombre de nos champions haltérophiles et, en particulier les Delvallez et Datteny, champions de France, Roland Chavigny 2<sup>e</sup> à Lille et vainqueur à Niort, son frère Jean-Claude, second à Lille et 3<sup>e</sup> à Niort. Outre les haltérophiles, des athlètes d'autres disciplines ont manifesté leur intérêt par la participation et nous relevons en particulier et avec sympathie le nom de Bernard Castang, recordman de France du décathlon et rugbyman de talent.

Ne devons-nous pas comprendre ces motifs de satisfaction comme la confirmation évidente de l'intérêt que suscitent nos épreuves athlétiques. Encore peut-on raisonnablement estimer que cet intérêt se manifestera beaucoup plus largement dans l'avenir lorsque l'attention de la masse de tous les pratiquants de la musculation aura été éveillée.

Nous ne comprenons pas la position réticente de la commission technique de la F.I.H. estimant les mouvements athlétiques dangereux.

Pourquoi une flexion de jambes serait-elle plus dangereuse dans le cadre d'une compétition que dans celui de l'entraînement ?

Cependant, si la Fédération entend soutenir l'impulsion donnée à la discipline athlétique et lui permettre l'essor prévu, il importe qu'elle consente quelques sacrifices administratifs.

J'ai voulu prendre à ma charge des tâches de secrétariat que je suis, déjà incapable d'assumer avec toute la diligence nécessaire, il me deviendra rapidement impossible de répondre à ces exigences administratives pourtant impératives dans la perspective d'entretenir l'enthousiasme amorcé si favorablement.

J'estime qu'en ma qualité de responsable de cette activité fédérale, il me serait beaucoup plus aisé d'œuvrer utilement si j'étais débarrassé des tâches de secrétariat.

Abordant le sujet des concours culturistes, je tenais avant tout à adresser les plus vifs remerciements à M. Asso qui a pris la courageuse initiative d'organiser la finale du Championnat de France culturiste à Monaco le 4 Juillet.

Cependant, nous ne pouvons pas demander de tels efforts chaque année à M. Asso.

D'un autre côté, nous savons qu'il ne peut pas être question de détourner les culturistes de leurs objectifs plastiques, nous n'en avons d'ailleurs jamais eu l'intention, au contraire puisque nous n'avons jamais cessé de chercher à solutionner ce problème.

La solution, nous pensons l'avoir trouvée avec les propositions de Serge Nubret. Ce champion culturiste bien connu vient de prendre la tête d'un mouvement de culture physique amateur ne s'intéressant qu'à l'organisation de concours plastiques.

Je ne pense pas avoir outrepassé mes droits et devoirs en m'engageant auprès de Serge Nubret à

recommander aux culturistes licenciés à la F.F.H.C. d'adhérer à son mouvement amateur, à condition que les épreuves athlétiques soient totalement exclues de son programme, condition admise avec empressement, Serge Nubret s'engageant également à conseiller aux culturistes intéressés par les épreuves athlétiques de prendre licence à la F.F.H.C.

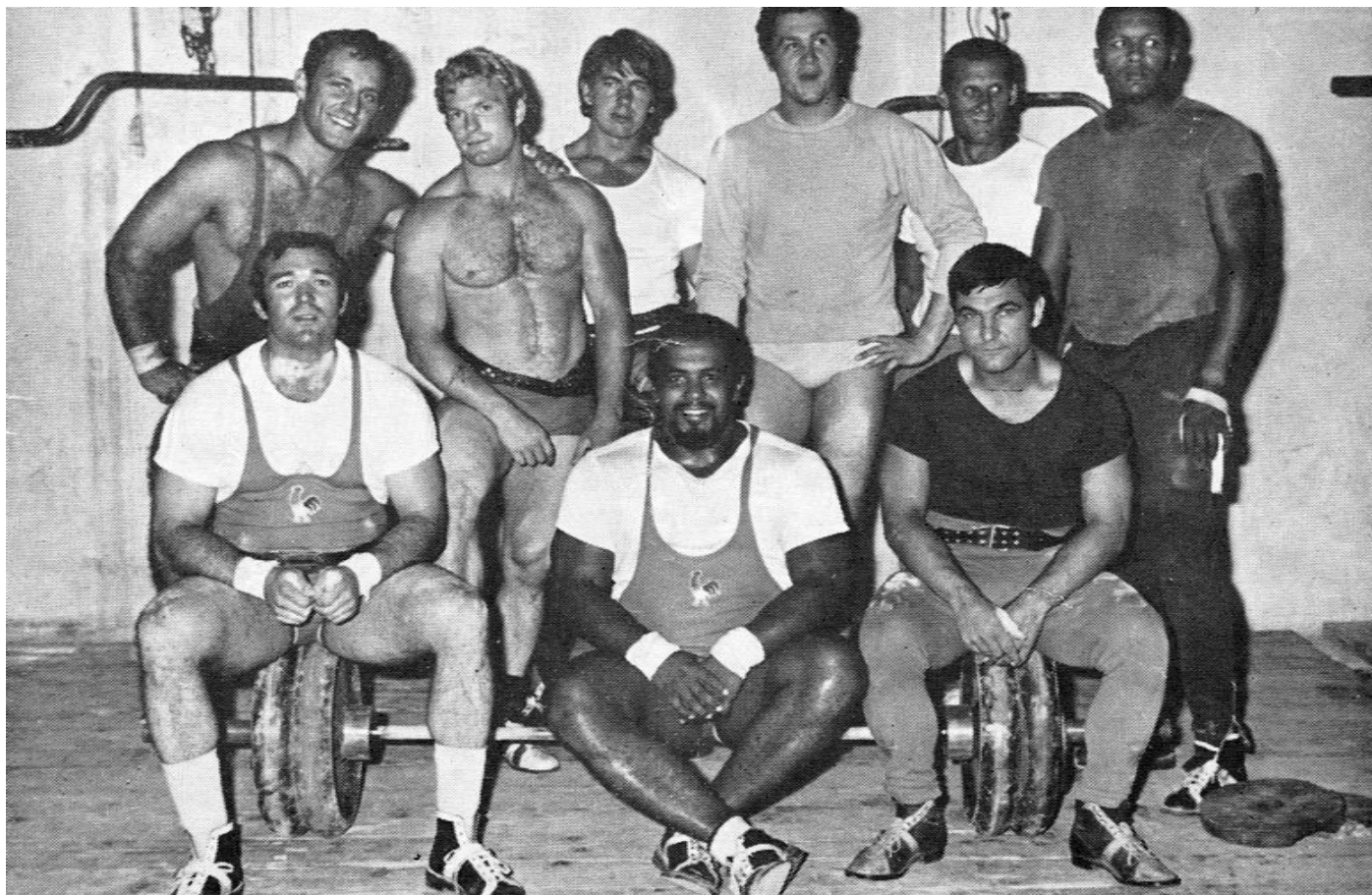
Ces accords conviennent d'autant mieux à la situation que j'ai accepté le poste de secrétaire général du mouvement, ce qui me permettra de coordonner ses activités avec celles de la Fédération.

Nous nous sommes entretenus ensuite du sujet concernant le changement de titre de la Fédération pour admettre que la suppression du terme culturiste ne nous désoblige pas, étant entendu qu'aucune épreuve ne correspond plus complètement aux caractéristiques culturistes.

Ce qui nous importe, c'est de permettre aux culturistes licenciés à la Fédération d'exprimer leurs qualités athlétiques et sportives par le truchement de compétitions correspondant à leurs objectifs athlétiques et matérialisant les résultats de leur entraînement spécifique.

Pour terminer, la requête de la Fédération Britannique proposant l'organisation d'un nouveau match franco-britannique à Londres sur les mouvements athlétiques, est accueillie avec sympathie et il sera demandé au Comité Directeur Fédéral de faire un effort en acceptant cette offre.

En levant la séance de cette mini-réunion, chacun se réjouissait de voir une certaine stabilité s'installer à la Fédération quant à la place occupée par la Section Culture Physique Athlétique.



Les stagiaires de LIMONEST et le Directeur Technique, au cours d'un entraînement, ont posé à votre intention.

De gauche à droite assis sur la barre : STEINER, FOULETIER, BARROY.  
Debout derrière : GOURRIER, ROLLIN, WILCZEWSKI, CADARS, TAILLEFER, HABIERA.

Liste des Records du Monde  
(Homologués au 1<sup>er</sup> Août 1970)

JUNIORS

Développé à deux bras :

<i>Mouches</i>	Vasil	Australie	97,500	27-11-69
<i>Coqs</i>	Kenkichi Ando	Japon	115, -	27-10-69
<i>Plumes</i>	Kenkichi Ando	Japon	125, -	16- 4-70
<i>Légers</i>	Dehnavi	Iran	140, -	23- 9-69
<i>Moyens</i>	Galkin	U.R.S.S.	147,500	4- 4-70
<i>Mi-Lourds</i>	Dreshsler	U.S.A.	150, -	16- 5-70
<i>Lourds-Lég.</i>	Dorrzapf	Allem. Ouest	162,500	14- 2-70
<i>Lourds</i>	Kraichev	Bulgarie	185, -	19- 4-70
<i>Super-Lds</i>	Mang	Allem. Ouest	200,500	3- 1-70

Arraché à deux bras :

<i>Mouches</i>	Koji Miki	Japon	100, -	19- 8-66
<i>Coqs</i>	Kazumasa Mirai	Japon	108,500	27-10-69
<i>Plumes</i>	Masao Kato	Japon	118, -	22- 9-69
<i>Légers</i>	Trabulsi	Liban	125, -	23- 9-69
<i>Moyens</i>	Trabulsi	Liban	137,500	30- 5-70
<i>Mi-Lourds</i>	Dorrzapf	Allem. Ouest	140, -	17-10-68
<i>Lourds-Lég.</i>	Dorrzapf	Allem. Ouest	147,500	14- 2-70
<i>Lourds</i>	Kraichev	Bulgarie	150, -	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Mang	Allem. Ouest	160,500	3- 1-70

Epaulé et Jeté à deux bras :

<i>Mouches</i>	Imamura	Japon	122, -	24-10-66
<i>Coqs</i>	Ichinoseki	Japon	137,500	29-10-63
<i>Plumes</i>	Masao Kato	Japon	150, -	4- 7-69
<i>Légers</i>	Kato	Japon	162,500	7-12-69
<i>Moyens</i>	Galkin	U.R.S.S.	167,500	4- 4-70
<i>Mi-Lourds</i>	Holbrook	U.S.A.	177,500	18- 5-68
<i>Lourds-Lég.</i>	Komisarov	U.R.S.S.	183, -	24- 8-69
<i>Lourds</i>	Kraichev	Bulgarie	195, -	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Mang	Allem. Ouest	210,500	3- 1-70

Total olympique :

<i>Mouches</i>	Sasaki	Japon	95	+	95	+	115	=	305, -	6- 6-65
<i>Coqs</i>	Kenkichi	Japon	115	+	107,5	+	135	=	357,5	15- 3-70
<i>Plumes</i>	Kenkichi	Japon	125	+	112,5	+	142,5	=	380, -	16- 4-70
<i>Légers</i>	Dehnavi	Iran	140	+	120	+	165	=	425, -	11- 7-70
<i>Moyens</i>	Sunami	Japon	137,5	+	130	+	162,5	=	430, -	17-11-68
<i>Mi-Lourds</i>	Shopov	Bulgarie	142,5	+	135	+	175	=	452,5	25- 6-70
<i>Lourds-Lég.</i>	Dorrzapf	Allem. Ouest	152,5	+	145	+	177,5	=	475, -	29- 3-69
<i>Lourds</i>	Kraishev	Bulgarie	180	+	150	+	195	=	525, -	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Mang	Allem. Ouest	200	+	160	+	210	=	570, -	3- 1-70

SENIORS

Développé à deux bras :

<i>Mouches</i>	Krishishin	U.R.S.S.	113,500	16-12-69
<i>Coqs</i>	Foldi	Hongrie	125, -	21- 6-69
<i>Plumes</i>	Kutchev	Bulgarie	135, -	3- 7-70
<i>Légers</i>	Katsura	U.R.S.S.	145,500	28- 7-66
<i>Moyens</i>	Kurentsov	U.R.S.S.	161,500	16- 5-69
<i>Mi-Lourds</i>	Bettembourg	Suède	175,500	10- 5-70
<i>Lourds-Lég.</i>	Poltoratsky	U.R.S.S.	182, -	25- 4-70
<i>Lourds</i>	Yakubovsky	U.R.S.S.	195, -	25- 4-70
<i>Super-Lds</i>	Alexeev	U.R.S.S.	219,500	28- 6-70

Arraché à deux bras :

<i>Mouches</i>	Smetanin	U.R.S.S.	102,500	20- 9-69
<i>Coqs</i>	Miki Koji	Japon	113,500	15-11-68
<i>Plumes</i>	Miyake	Japon	125,500	28-10-69
<i>Légers</i>	Baszanowski	Pologne	136, -	23- 9-69
<i>Moyens</i>	Ohuchi	Japon	145, -	18- 6-67
<i>Mi-Lourds</i>	Ohuchi	Japon	152,500	25- 9-69
<i>Lourds-Lég.</i>	Kangasniemi	Finlande	161, -	16-11-69
<i>Lourds</i>	Utsar	U.R.S.S.	165, -	26- 4-70
<i>Super-Lds</i>	Landeranta	Finlande	176,500	1970

Epaulé et Jeté à deux bras :

<i>Mouches</i>	Krishishin	U.R.S.S.	130, -	20- 6-70
<i>Coqs</i>	Nassiri	Iran	150, -	13-10-68
<i>Plumes</i>	Miyake	Japon	153, -	28-10-69
<i>Légers</i>	Baszanowski	Pologne	170,500	23- 9-69
<i>Moyens</i>	Kurentsov	U.R.S.S.	187,500	16-10-68
<i>Mi-Lourds</i>	Ivantchenko	U.R.S.S.	191,500	18-12-69
<i>Lourds-Lég.</i>	Kolotov	U.R.S.S.	201, -	26- 6-70
<i>Lourds</i>	Talts	U.R.S.S.	215, -	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Alexeev	U.R.S.S.	225,500	28- 6-70

Total olympique :

<i>Mouches</i>	Krishishin	U.R.S.S.	112,5	+	97,5	+	130	=	340, -	20- 6-70
<i>Coqs</i>	Foldi	Hongrie	127,5	+	105	+	140	=	372,5	21- 6-70
<i>Plumes</i>	Miyake	Japon	122,5	+	125	+	152,5	=	400, -	28-10-69
<i>Légers</i>	Baszanowski	Pologne	140	+	135	+	170	=	445, -	23- 9-69
<i>Moyens</i>	Kurentsov	U.R.S.S.						=	482,5	31- 8-68
<i>Mi-Lourds</i>	Ivantchenko	U.R.S.S.	165	+	150	+	185	=	500, -	24- 4-70
<i>Lourds-Lég.</i>	Kolotov	U.R.S.S.	175	+	157,5	+	200	=	532,5	25- 4-70
<i>Lourds</i>	Talts	U.R.S.S.	195	+	152,5	+	215	=	562,5	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Alexeev	U.R.S.S.	217,5	+	170	+	225	=	612,5	28- 6-70

**Liste des Records d'Europe**  
(Homologués au 1 Août 1970)

**JUNIORS**

**Développé à deux bras :**

<i>Mouches</i>	Berlesov	U.R.S.S.	96, -	20- 8-69
<i>Coqs</i>	Krishishin	U.R.S.S.	112,500	20- 1-66
<i>Plumes</i>	Wasylyszin	Pologne	115, -	20- 8-68
<i>Légers</i>	Ambrozi	Hongrie	130, -	24- 5-69
<i>Moyens</i>	Galkin	U.R.S.S.	147,500	4- 4-70
<i>Mi-Lourds</i>	Kochiev	U.R.S.S.	144,500	25-11-67
<i>Lourds-Lég.</i>	Dorrapf	Allem. Ouest	162,500	14- 2-70
<i>Lourds</i>	Kraichev	Bulgarie	185, -	19- 4-70
<i>Super-Lds</i>	Mang	Allem. Ouest	200,500	3- 1-70

**Arraché à deux bras :**

<i>Mouches</i>	Egervari	Hongrie	85, -	21- 6-69
<i>Coqs</i>	Gulyaev	U.R.S.S.	100,500	5- 8-66
<i>Plumes</i>	Gulyaev	U.R.S.S.	109,500	12-11-66
<i>Légers</i>	Nashenkin	U.R.S.S.	119, -	24- 5-69
<i>Moyens</i>	Selenniakh	U.R.S.S.	125,500	25-12-68
<i>Mi-Lourds</i>	Dorrapf	Allem. Ouest	140, -	17-10-68
<i>Lourds-Lég.</i>	Dorrapf	Allem. Ouest	147,500	14- 2-70
<i>Lourds</i>	Kraichev	Bulgarie	150, -	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Mang	Allem. Ouest	160,500	3- 1-70

**Épaulé et Jeté à deux bras :**

<i>Mouches</i>	Berlesov	U.R.S.S.	120, -	20- 8-69
<i>Coqs</i>	Zajac	Pologne	125,500	5-10-69
<i>Plumes</i>	Fitzi	Roumanie	135, -	1962
<i>Légers</i>	Kaczmarek	Pologne	153, -	28- 5-66
<i>Moyens</i>	Galkin	U.R.S.S.	167,500	4- 4-70
<i>Mi-Lourds</i>	Komisarov	U.R.S.S.	170,500	25-11-68
<i>Lourds-Lég.</i>	Komisarov	U.R.S.S.	183, -	23- 8-69
<i>Lourds</i>	Kraichev	Bulgarie	195, -	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Mang	Allem. Ouest	210,500	3- 1-70

**Total olympique :**

<i>Mouches</i>	Krishishin	U.R.S.S.	297,5	1964
<i>Coqs</i>	Krishishin	U.R.S.S.	325,5	20- 1-66
<i>Plumes</i>	Fitzi	Roumanie	110 + 102,5 + 137,5 = 350, -	17- 7-62
<i>Légers</i>	Florov	Bulgarie	122,5 + 122,5 + 150 = 395, -	20- 8-68
<i>Moyens</i>	Belayev	U.R.S.S.	422,5	25-12-68
<i>Mi-Lourds</i>	Shopov	Bulgarie	142,5 + 135 + 175 = 452,5	25- 6-70
<i>Lourds-Lég.</i>	Dorrapf	Allem. Ouest	475, -	29- 3-69
<i>Lourds</i>	Kraichev	Bulgarie	180 + 150 + 195 = 525, -	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Mang	Allem. Ouest	570, -	3- 1-70

**SENIORS**

**Développé à deux bras :**

<i>Mouches</i>	Krishishin	U.R.S.S.	113,500	16-12-89
<i>Coqs</i>	Foldi	Hongrie	125, -	21- 6-69
<i>Plumes</i>	Kutchev	Bulgarie	135, -	3- 7-70
<i>Légers</i>	Katsura	U.R.S.S.	145,500	28- 7-66
<i>Moyens</i>	Kurentsov	U.R.S.S.	161,500	16- 5-69
<i>Mi-Lourds</i>	Bettembourg	Suède	175,500	10- 5-70
<i>Lourds-Lég.</i>	Poltoratsky	U.R.S.S.	182, -	25- 4-70
<i>Lourds</i>	Yakubovsky	U.R.S.S.	195, -	25- 4-70
<i>Super-Lds</i>	Alexeev	U.R.S.S.	219,500	28- 6-70

**Arraché à deux bras :**

<i>Mouches</i>	Smetanin	U.R.S.S.	102,500	20- 9-69
<i>Coqs</i>	Nowak	Pologne	110, -	21- 6-70
<i>Plumes</i>	Wojnowski	Pologne	120, -	22- 6-70
<i>Légers</i>	Baszanowski	Pologne	136, -	23- 9-69
<i>Moyens</i>	Terme	France	143,500	13-12-69
<i>Mi-Lourds</i>	Belayev	U.R.S.S.	150,500	24- 2-68
<i>Lourds-Lég.</i>	Kangasniemi	Finlande	161, -	16-11-69
<i>Lourds</i>	Utsar	U.R.S.S.	165, -	26- 4-70
<i>Super-Lds</i>	Landeranta	Finlande	176,500	1970

**Épaulé et Jeté à deux bras :**

<i>Mouches</i>	Krishishin	U.R.S.S.	130, -	20- 6-70
<i>Coqs</i>	Vakhonin	U.R.S.S.	141, -	18- 6-67
<i>Plumes</i>	Nowak	Pologne	150, -	12-10-64
<i>Légers</i>	Baszanowski	Pologne	170,500	23- 9-69
<i>Moyens</i>	Kurentsov	U.R.S.S.	187,500	16-10-68
<i>Mi-Lourds</i>	Ivantchenko	U.R.S.S.	191,500	18-12-69
<i>Lourds-Lég.</i>	Kolotov	U.R.S.S.	201, -	26- 6-70
<i>Lourds</i>	Talts	U.R.S.S.	215, -	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Alexeev	U.R.S.S.	225,500	28- 6-70

**Total olympique :**

<i>Mouches</i>	Krishishin	U.R.S.S.	112,5 + 97,5 + 130 = 340, -	20- 6-70
<i>Coqs</i>	Foldi	Hongrie	127,5 + 105 + 140 = 372,5	21- 6-70
<i>Plumes</i>	Shanidze	U.R.S.S.	392,5	24- 8-68
<i>Légers</i>	Baszanowski	Pologne	140 + 135 + 170 = 445, -	23- 9-69
<i>Moyens</i>	Kurentsov	U.R.S.S.	482,5	31- 8-68
<i>Mi-Lourds</i>	Ivantchenko	U.R.S.S.	165 + 150 + 185 = 500, -	24- 4-70
<i>Lourds-Lég.</i>	Kolotov	U.R.S.S.	175 + 157,5 + 200 = 532,5	25- 4-70
<i>Lourds</i>	Talts	U.R.S.S.	195 + 152,5 + 215 = 562,5	27- 6-70
<i>Super-Lds</i>	Alexeev	U.R.S.S.	217,5 + 170 + 225 = 612,5	28- 6-70

Dans nos

**COMITÉS  
RÉGIONAUX**

**COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE**

**Championnat interdépartemental  
d'Île-de-France par équipes**

*(7 hommes, du Coq au Lourd)*

L'homogénéité du département des Hauts-de-Seine, lui permit de se classer premier des huit départements de l'Île-de-France, devant celui de la Seine Saint-Denis, qui eut le mérite de présenter une équipe complète, mais dont un des équipiers fit malheureusement un zéro à l'épaulé-jeté.

Au cours de cette compétition, le Poids Coq My, battit deux records d'Île-de-France à l'épaulé-jeté avec 115 k et au total avec 292 k 500.

**Résultats**

**1<sup>er</sup> Hauts-de-Seine : 2.127 k 500**

*Coq : My (Montrouge) : 292,5 - Plume : Wener (Rueil) : 167,5 - Léger : Peignot (Montrouge) : 300 - Moyen : Faucher (Rueil) : 307,5 - Mi-Lourd : Mené (Neuilly) : 320 - Lourd-Léger : Rachel (Montrouge) : 345 - Lourd : Besnier (Neuilly) : 395.*

**2<sup>e</sup> Seine-Saint-Denis : 1.780 k**

*Coq : Lévesque (Pantin) : 242,5 - Plume : Noël (Le Bourget) : 240 - Léger : Aner F. (Pantin) : 220 - Moyen : Desayes (Villepinte) : 245 - Mi-Lourd : Lebaillly (Pantin) : 190 - Lourd-Léger : Cascarino de Bourget) : 320 - Lourd : Aner (Pantin) : 322,5.*

**AVIS IMPORTANT**

**aux Clubs**

**et aux Comités**

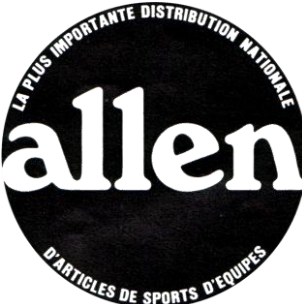


Ainsi qu'il en a été décidé par le Comité de Direction au cours de sa réunion du 3 Mai 1970, il est rappelé que les cotisations annuelles des Clubs, les demandes d'affiliation et les demandes de prêt de barre doivent être adressées aux Comités Régionaux.

En ce qui concerne les demandes d'affiliation, il est précisé aux Comités que le versement des droits d'admission ne doit pas être porté sur l'état mensuel des versements réservé aux seules cotisations mais doivent être adressés en même temps qu'est transmise la demande, ceci afin de ne pas différer l'examen du dossier par le Bureau Fédéral ou le Comité de Direction, seuls les dossiers complets étant présentés à l'homologation.

Comme les clubs de la FÉDÉRATION FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

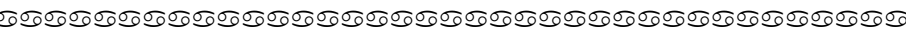
**équipez-vous**



Conditions spéciales aux clubs et à leurs membres. Catalogue franco sur demande.

**30, PL. DENFERT-ROCHEREAU  
PARIS 14<sup>e</sup> - 326.33.52**

**42, RUE ETIENNE-MARCEL  
PARIS 2<sup>e</sup> - 508.14.18 - 236.38.22**



Les difficultés de dernière heure, relatées ci-contre par les stagiaires ne leur ont, en tout cas, pas fait perdre le sourire.



**STAGE FRANCO-ALLEMAND**

**EN ALLEMAGNE**

Le départ d'Avignon eut lieu le 24 Juillet à 0 h 16. Après 18 heures de train, nous arrivons à Pentenhauserr, un petit village de Bavière et cela malgré quelques difficultés dues à un changement d'itinéraire. Après nous être restaurés - un peu trop copieusement selon certains - et reposés, nous rencontrons nos homologues allemands. Nous étions au total 26 Français et allemands divisés en 3 groupes.

Le programme comportait différentes activités sportives réparties entre chaque groupe (entraînement en salle, gymnastique, natation, athlétisme).

Vers la fin de notre séjour, nous reçûmes la visite de Rudolph Mang. Cette force de la nature fut aussitôt assaillie de photographes et chasseurs d'autographes amateurs. Ce jour-là, nous sommes allés à Munich, visiter la ville et en particulier les futures installations olympiques en construction. Les deux derniers jours n'eurent rien de particulier. Le stage prenait fin. Et c'est avec de bons souvenirs que nous avons pris le train du retour avec pour bagages beaucoup d'enseignements précieux, de nombreux amis et surtout le souhait de pouvoir recommencer l'année suivante, un nouveau stage.

*Les Stagiaires.*





**CONTINENT SPORTS**

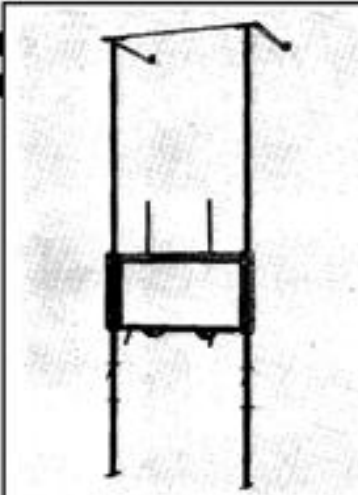
*position assise*

**ETS LARGILLIER - 11, RUE PASTEUR 77 - BRIE-COMTE-ROBERT - TÉL. 405-05-97**

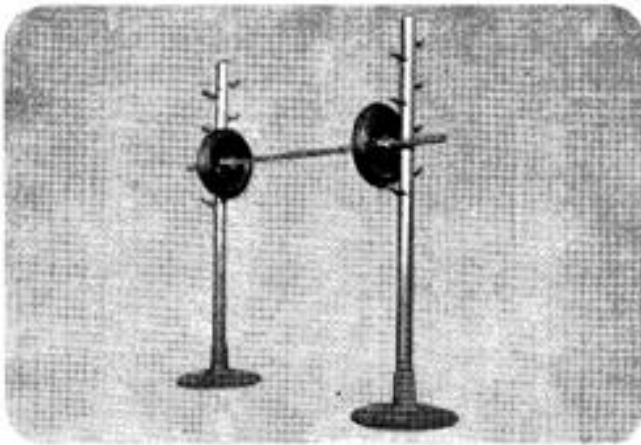




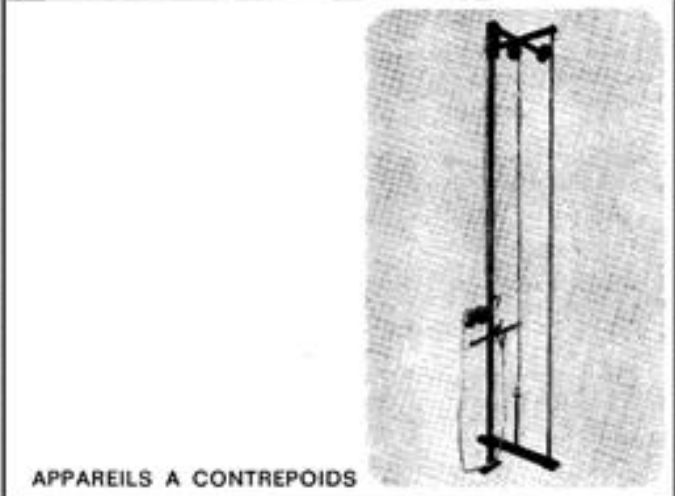
**GÉNERALE  
D'ÉQUIPEMENT SPORTIF**  
DÉP. 15 B. P. 105 92 - NANTERRE



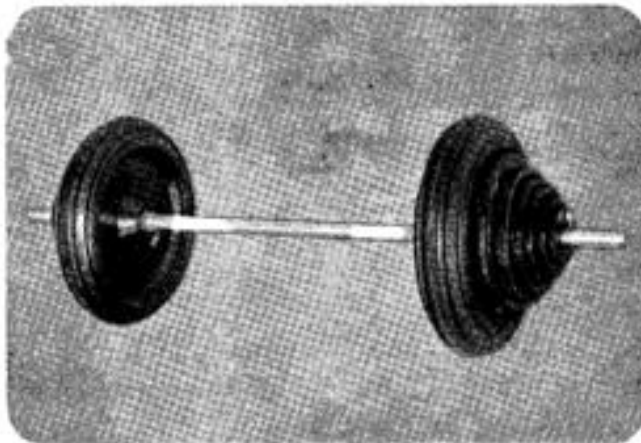
PRESSE VERTICALE



REPOSE BARRE A TAQUETS



APPAREILS A CONTREPOIDS



BARRE A DISQUES CAOUTCHOUC



**KESSLER**  
GRENOBLE



**THOMASSON**  
LYON



**VILLEROY**  
PARIS

LE GROUPE FRANÇAIS  
DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

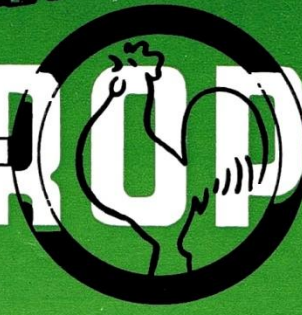
Documentation sur demande à : GÉNERALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉP. 15  
BOITE POSTALE 105 92 - NANTERRE



NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

N° DÉP. : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

# HALTÉROPHILE MODERNE

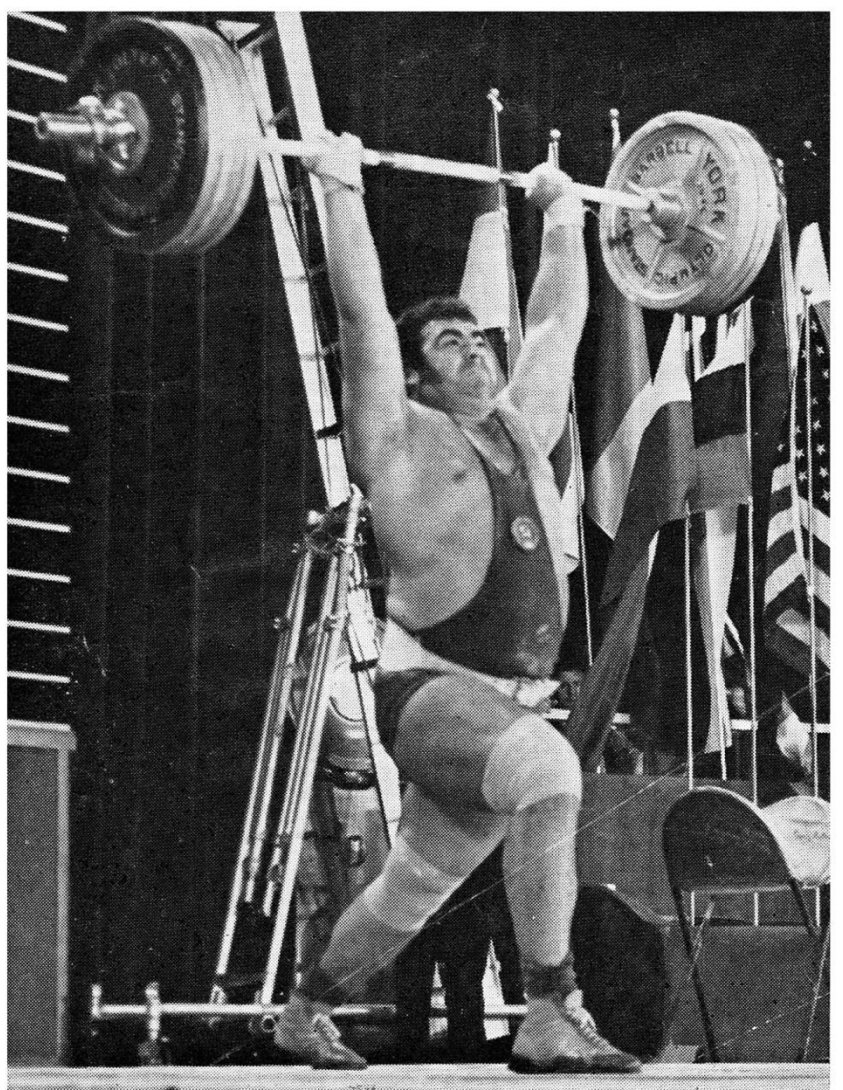


Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTÉROPHILE  
ET CULTURISTE

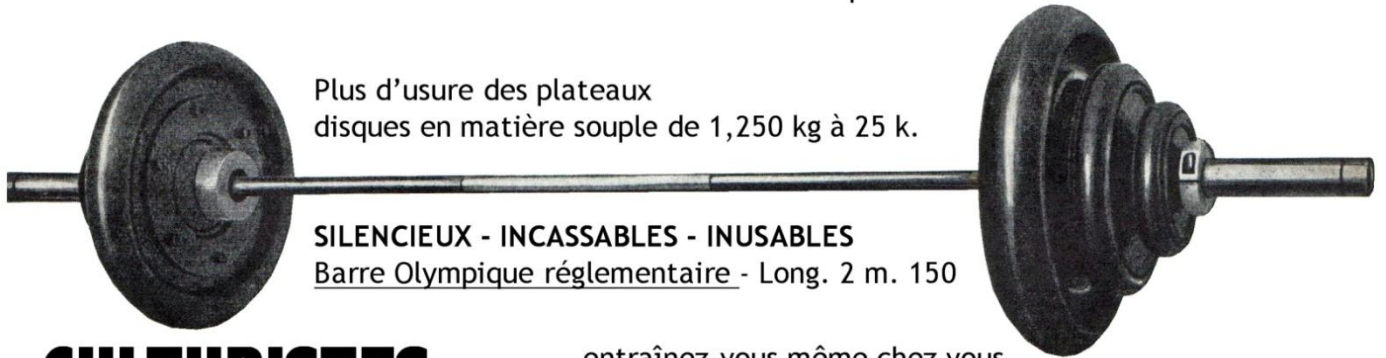
MENSUEL  
25<sup>e</sup> ANNÉE  
Octobre  
1970

Le numéro : 1,50 F



# HALTÉROPHILES

Entraînez-vous  
n'importe où

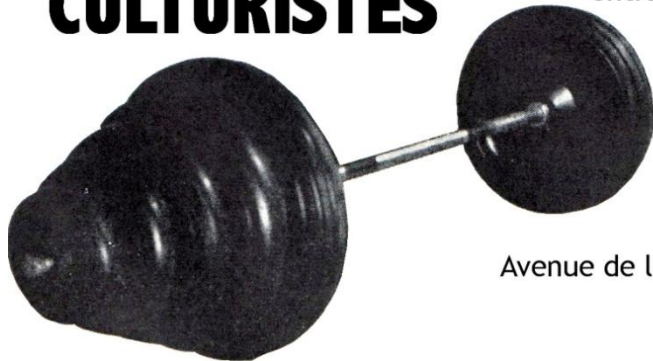


Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

# CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande  
**LA ROUE FRANÇAISE**  
Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)  
Téléph : 967.02.18

## SOMMAIRE



Le Mot du Président .....	3
Championnat du Monde d'Haltérophilie 1970, par C. TAILLEFER .....	3, 6 et 7
Résultats techniques du Championnat du Monde Haltérophile 1970.....	4 et 5
Un nouveau grand champion : Kolotov, par G. LAMBERT .....	8 et 9
Les Championnats d'Europe 1970, par R. GERBER.....	10 et 11
Activités internationales .....	11 et 12
Stages de formation de Cadres de la F.F.H.C. (rectificatif) .....	12
Nos Joies, nos Peines .....	12
Classement National du Championnat de France Athlétique .....	13, 14 et 15
Dans nos Comités Régionaux.....	15



Société de Groupages Routiers sur toute la France.  
Service rapide de livraisons à domicile.  
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

## S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

**14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois**  
Tél. : 858.05.30

**TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.**

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**  
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**  
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix**  
**Grand choix de Survêtements**

# ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

**Fournisseur de l'équipe de France**

Sur notre page de couverture :

ALEXEEV, l'homme le plus fort du monde,

remporte le titre de Champion du Monde des Super-Lourds avec le total  
fabuleux de 612 k 500.

(Photo Kirkley).

## Le mot du Président

J'avais pris, pour thème de mon Mot le Championnat du Monde Haltérophile qui s'est tenu à Columbus du 12 au 20 Septembre dernier mais, en prenant connaissance du compte rendu de ce Championnat par M. Taillefer, qui paraît dans ce Bulletin, j'ai découvert que nous avions traité le même sujet et que nous en tirions les mêmes conclusions.

Je ne laisse donc subsister que son texte.

Je voudrais néanmoins dire ma satisfaction du fait que chacun de nos trois athlètes engagés ait remporté une médaille dans un mouvement individuel.

Je tiens à les en féliciter bien que les performances sur le total ne soient pas les meilleures qu'ils auraient pu réaliser. Mais il est évident que dans une compétition d'une telle importance, les athlètes ne sont pas placés dans les conditions les plus favorables et qu'il faut quelquefois improviser selon les circonstances.

Ce que je rapporte surtout de ces Championnats, c'est une opinion renforcée de l'importance, pour nos athlètes, d'avoir des contacts internationaux de plus en plus nombreux et une participation accrue pour augmenter nos chances de succès et voir les participants français, dans l'avenir, s'illustrer plus brillamment encore dans les grandes confrontations.

Ceci est l'objectif essentiel sur lequel porteront désormais tous nos efforts.

Je me proposais, depuis un certain temps déjà, de faire le point de nos effectifs en techniciens, cette question n'étant peut-être pas connue de tous.

Notre Fédération dispose, à l'heure actuelle, de deux Conseillers Techniques Départementaux, douze Conseillers Techniques Régionaux, quatre Entraîneurs Nationaux, agents de coordination des zones, un Entraîneur National et un Directeur Technique National soit vingt techniciens.

Treize Comités sont donc maintenant pourvus d'un C.T.R. ou d'un C.T.D. et, je me plais à le reconnaître, - à quelques exceptions près, et pour des raisons diverses -, ces Comités ont connu un nouvel essor.

Bien sûr, dix Comités restent à pourvoir, Il nous faut espérer que les dix garçons actuellement en scolarité au centre de Formation d'Éducateurs Sportifs viendront, en 1971 et 1972, grossir les rangs des vingt techniciens déjà en place permettant ainsi de voir tous nos Comités bénéficier de l'aide précieuse d'un technicien qualifié dont ils ont tant besoin.

Je crois que notre Directeur Technique et notre Entraîneur National peuvent être félicités et remerciés de l'effort qu'ils ont fait tant pour la préparation de ces Éducateurs que pour la surveillance qu'ils exercent sur leur travail tout au long de leur scolarité.

Tout ce travail fourni pour et par nos techniciens dont le bénéfice n'est pas encore très apparent portera, j'en suis persuadé, ses fruits d'ici quelques années.

C. BOVI.

---

## Championnats du Monde d'Haltérophilie 1970

Colombus - U.S.A.  
12-20 Septembre 1970

Un Philippin, un Indonésien, sur le premier podium des Championnats du Monde d'Haltérophilie, ce n'est assurément pas banal. Même pas dans cette catégorie des « Mouches », créée pourtant en 1968 pour satisfaire les Fédérations d'Extrême-Orient qui s'étaient crues fortes d'un grand nombre d'athlètes de petite taille. Depuis deux ans, en effet, titres et records étaient raflés - noblesse oblige - par les Russes en bonne compagnie de suivants polonais et hongrois, comme il se doit.

Mais à Columbus, le 12 Septembre 1970, une décision du Bureau de la F.H.I. est venue perturber la montée attendue sur le podium. Et pas seulement chez les « Mouches », puisque le sacre des trois catégories suivantes allait subir de pareils dérangements. Au point qu'arrivé au mitan des Championnats, on était tenté de dire des médaillés : « Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient atteints ». De quoi ? De ce virus du sport contemporain identifié dans un laboratoire de l'« Ohio State University » : l'amphétamine. A croire que le podium engendrait une contagion dévastatrice puisque à la suite des contrôles anti dopants opérés sur les neuf premiers gagnants de l'Or, de l'Argent et du Bronze, en « Mouches », « Coqs », « Plumes », huit se trouvaient disqualifiés (quatre Polonais, deux Hongrois, un Russe, un Japonais) et qu'un troisième Hongrois clôturerait, en « Légers » la liste éliminatoire.

Cependant, si la décision de disqualification fut bien accueillie de la majorité des représentants des fédérations engagées, du moins celles de l'Europe de l'Ouest, le déclassement des dopés au profit des concurrents suivants fut sévèrement jugé, au motif que ceux-ci, n'ayant pas été soumis au contrôle, ne pouvaient être blanchis de tout soupçon.

En somme, il a fallu attendre le cinquième jour de la compétition pour que les contrôles quotidiens se révèlent négatifs. Ce qui ferait croire que les responsables des fédérations mises en cause aient tenu pour certain de faire fléchir le Bureau Interna-

tional ; ce qu'ils ont tenté, avec véhémence, allant jusqu'à menacer de boycotter les Championnats en retirant leurs équipes.

Cependant, tout ce bruit, aux aigres relents de scandale, n'oblitéra pas une évidence troublante. En effet, la comparaison établie entre les performances des Championnats d'Europe (Hongrie du 20 au 29 Juin 1970) et celles de ces Championnats du Monde, réalisées par ceux des trois premiers concurrents ayant participé aux deux compétitions, dans les catégories « Moyens » à « Super-Lourds » exonérées de toute disqualification, révèle qu'à Columbus, pour douze athlètes (dont onze des pays incriminés) :

- Sept ont réalisé une performance supérieure (soit + 7 k 500, + 12 k 500 + 17 k 500, + 10 k, + 2 k 500; + 10 k) ;
- Trois ont réalisé une performance égale ;
- Deux ont réalisé une performance inférieure (soit - 2 k 500 ; - 5 k).

Si donc l'on tient pour assuré que ces douze haltérophiles n'étaient pas dopés aux Championnats du Monde, on est en droit de se demander à quoi sert réellement le doping.

La maîtrise des moyens techniques, tactiques, la possession des éléments physiques, psychiques, dont le faisceau constitue la « forme », que presque tous ces concurrents ont excellemment montrée à Columbus, semble démontrer qu'une préparation conduite avec toutes les ressources de la technique moderne n'a pas besoin d'un apport de produits interdits pour que soient atteintes des performances exceptionnelles. A condition bien évidemment que soient constituées les bases économiques, professionnelles, sociales supportant les nécessaires sélections préalables à la formation des équipes engagées. Ce qui n'est, certes, pas le cas de la grande majorité des pays représentés aux grandes confrontations internationales.

Le nôtre en fait partie, hélas ! Alors, il est probable que les fédérations haltérophiles, sous ces rapports, peu privilégiées, tendront de plus en plus à profiter de l'occasion que leur offre désormais le classement des concurrents à chacun des trois mouvements imposés, pour tenter de placer dans le tiercé des médailles un « spécialiste » du développé, de l'arraché ou de l'épaulé-jeté. Ce qui est plus facile que de jouer gagnant ou même placé dans le classement au total olympique.

C'est la carte qu'ont jouée les haltérophiles français aux Championnats d'Europe et du Monde de 1969 et 1970, d'où ils ont pu rapporter quelques médailles. Columbus a donné l'Or à Terme, à Gourrier et à Foulétier le bronze qui aurait pu - sans guère plus de peine - être l'Argent si une surveillance médicale avait pu leur être assurée efficacement avant leur engagement. Dommage. Peut-être l'année prochaine...

Pour conclure ce commentaire général des Championnats du Monde 1970, il faut bien souligner leur médiocre organisation.

Logés par deux dans les chambres de trois immenses bâtiments qui, sur le magnifique campus de l'Université d'État de l'Ohio, servent habituellement à l'hébergement d'une partie des quarante-cinq mille étudiants de l'Université, entraîneurs et athlètes ont été totalement isolés du comité d'organisation dont aucune information ne leur est pratiquement parvenue pendant tout le séjour. Un service de transport par autobus, très irrégulier - il a même été suspendu, sans raison, pendant deux jours - a obligé souvent les équipes à se rendre par auto-stop, à la salle d'entraînement, ou d'en revenir. Le matériel insuffisant et de médiocre qualité a souvent dû être complété par des emprunts de disques à d'autres équipes.

Par contre, les deux salles de compétition - l'une plus vaste ayant été réservée aux dernières catégories - méritent une appréciation des plus flatteuses.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DU MONDE HALTÉROPHILE

disputé à Columbus (Ohio) - États-Unis - du 12 au 20 Septembre 1970

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Mouches</b>						
1. DEL ROSARIO S.....	51 k 800	Philippines	97,500	95, -	130, -	322 k 500
2. SMALCERZ Z.....	51 k 400	Pologne	102,500	90, -	125, -	317 k 500
3. DEPTHIOS C.....	51 k 600	Indonésie	95, -	85, -	127,500	307 k 500
4. VASIL G.....	51 k 800	Australie	90, -	82,500	117,500	290 k
5. ZARAGA J.....	51 k	Venezuela	92,500	80, -	105, -	277 k 500
N. cl. KRISHISHIN V.....	51 k 600	U.R.S.S.	112,500	92,500	0, -	—
N. cl. EL HALIM A.....	51 k 600	R.A.U.	95, -	0, -	127,500	342 k 500
N. cl. MISTAFOV M.....	52 k	Bulgarie	0, -	—	127,500	330 k
N. cl. HORIKOSHI.....	51 k 800	Japon	0, -	—	125, -	330 k
<b>Disqualifiés :</b>						
HOLCZREITER S.....	52 k	Hongrie	120, -	95, -	130, -	322 k 500
SZOLTYSEK W.....	51 k 800	Pologne	100, -	102,500	125, -	317 k 500
SMETANIN V.....	51 k 800	U.R.S.S.	105, -	100, -	127,500	307 k 500
<b>Poids Coqs</b>						
1. NASSIRI M.....	56 k	Iran	115, -	100, -	147,500	362 k 500
2. ANDO K.....	56k	Japon	112,500	105, -	135, -	352 k 500
3. BAEZ F.....	56 k	Porto-Rico	115, -	90, -	130, -	335 k
4. KIROV A.....	55 k 800	Bulgarie	105, -	95, -	127,500	327 k 500
5. ONO H.....	56 k	Japon	102,500	100, -	125, -	327 k 500
6. Mc KENZIE P.....	55 k 600	Grande-Bretagne	107,500	92,500	125, -	325 k
7. GILIUSSON B.....	55 k 800	Suède	95, -	100, -	117,500	312 k 500
8. CURIEL H.....	55 k 800	Antilles	92,500	87,500	120, -	300 k
9. LINDEBORG R.....	55 k 200	Antilles	100, -	87,500	110, -	297 k 500
10. PIEDRA A.....	56 k	Venezuela	97,500	85, -	112,500	295 k
11. Mc NIVEN J.....	56k	Grande-Bretagne	87,500	75, -	105, -	267 k 500
<b>Disqualifiés :</b>						
FOLDI I.....	56 k	Hongrie	120, -	105, -	137,500	362 k 500
TREBICKI H.....	56 k	Pologne	115, -	107,500	135, -	357 k 500
<b>Poids Plumes</b>						
1. BENEDEK J.....	59 k 800	Hongrie	120, -	115, -	147,500	382 k 500
2. KUCHEV M.....	59 k 600	Bulgarie	130, -	107,500	142,500	380 k
3. TANTI P.....	60 k	Italie	120, -	107,500	145, -	372 k 500
4. CHUNG K.-W.....	59 k 400	Grande-Bretagne	107,500	102,500	130, -	340 k
N. cl. MIYAKE Y.....	59 k	Japon	120, -	0, -	—	—
N. cl. YANG M.-S.....	60 k	Corée	115, -	0, -	—	—
N. cl. PITTNER K.....	60 k	Autriche	0, -	—	—	—
<b>Disqualifiés :</b>						
NOWAK M.....	59 k 800	Pologne	127,500	115, -	150, -	392 k 500
WOJNOWSKI J.....	59 k 800	Pologne	117,500	120, -	147,500	385 k
MIYAKE Yoschijuki.....	59 k 200	Japon	120, -	117,500	145, -	382 k 500
<b>Poids Légers</b>						
1. KACZMAREK Z.....	67 k 400	Pologne	140, -	132,500	167,500	440 k
2. BASZANOWSKI W.....	67 k 400	Pologne	137,500	135, -	165, -	437 k 500
3. DEHNAVIN.....	66 k 600	Iran	135, -	125, -	160, -	420 k
4. ONO Y.....	66 k	Japon	132,500	125, -	157,500	415 k
5. WON S.-H.....	66 k 800	Corée	125, -	120, -	165, -	410 k
6. SILVINO A.....	67 k 400	Italie	132,500	122,500	155, -	410 k
7. RAUSCHER D.....	67 k 200	Allemagne de l'Ouest	125, -	117,500	150, -	392 k 500
8. LEGEL W.....	67 k	Autriche	127,500	115, -	145, -	387 k 500
9. LOPEZ V.....	66 k 200	Porto-Rico	105, -	115, -	145, -	365 k
10. NEWTON G.....	67 k 200	Grande-Bretagne	122,500	107,500	132,500	362 k 500
11. OWEN I.....	66 k 400	Grande-Bretagne	105, -	107,500	135, -	347 k 500
<b>Disqualifié :</b>						
BAGOCS J.....	67 k	Hongrie	140, -	125, -	167,500	432 k 500
<b>Poids Moyens</b>						
1. KURENTOV V.....	75 k	U.R.S.S.	152,500	130, -	180, -	462 k 500
2. JENSEN L.....	74 k 600	Norvège	147,500	142,500	165, -	455 k
3. SZARVAS G.....	74 k 800	Hongrie	140, -	132,500	172,500	445 k
4. DITTRICH W.....	74 k 400	Allemagne de l'Est	150, -	127,500	165, -	442 k 500
5. BIKOV Y.....	73 k 800	Bulgarie	140, -	130, -	170, -	440 k
6. SUNAMI T.....	74 k 600	Japon	137,500	132,500	170, -	440 k
7. KURKO A.....	74 k 200	Finlande	150, -	125, -	160, -	435 k
8. TRABULSI M.....	72 k 600	Liban	132,500	140, -	160, -	432 k 500
9. TERME A.....	73 k 800	France	120, -	142,500	160, -	422 k 500
10. LAUDANI S.....	74 k 800	Italie	142,500	117,500	162,500	422 k 500
11. FUJISHIRO S.....	73 k 800	Japon	125, -	132,500	157,500	415 k

**Haltérophile Moderne n° 268 (10-1970)**

Noms des concurrents		Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
12.	FORSSMANN R.....	74 k 600	Suède	142,500	112,500	157,500	412 k 500
13.	LEE C.-S.....	74 k	Corée	135, -	120, -	155, -	410 k
14.	DAHLSTRÖM L.....	75 k	Suède	127,500	125, -	157,500	410 k
15.	MONSANT F.....	73 k 800	Venezuela	130, -	115, -	155, -	400 k
N. cl.	RUCHE U.....	74 k 600	Allemagne de l'Ouest	135, -	0, -	—	—
N. cl.	LOWE F.....	75 k	U.S.A.	135, -	0, -	—	—
N. cl.	ROSADI I.....	74 k	Indonésie	110, -	0, -	—	—
N. cl.	ISOVITS F.....	74 k 800	Autriche	0, -	—	—	—
<b>Poids Mi-Lourds</b>							
1.	IVANTCHENKO G.....	81 k 800	U.R.S.S.	165, -	150, -	190, -	505 k
2.	OZIMEK N.....	81 k 600	Pologne	160, -	140, -	182,500	482 k 500
3.	RIGERT A.....	82 k	U.R.S.S.	152,500	147,500	182,500	482 k 500
4.	KARCHUT M.....	81 k 800	U.S.A.	155, -	142,500	182,500	480 k
5.	BAKOS K.....	82 k 400	Hongrie Japon	155, -	145, -	180, -	480 k
6.	OHUCHI M.....	81 k	U.S.A.	150, -	145, -	175, -	470 k
7.	PULEO J.....	82 k 200	Bulgarie	147,500	137,500	172,500	457 k 500
8.	SHOPOV A.....	82 k 400	Italie	147,500	135, -	172,500	455 k
9.	TURCATO D.....	81 k 800	Finlande	150, -	130, -	172,500	452 k 500
10.	KAILAJARVI J.....	82 k 400	Porto-Rico	145, -	130, -	175, -	450 k
11.	PAGAN A.....	82 k 200	Brésil	142,500	130, -	160, -	432 k 500
12.	ALMEIDA L.....	82 k 400	Canada	142,500	120, -	165, -	427 k 500
13.	MARSDEN B.....	82 k	Brésil	135, -	117,500	167,500	420 k
14.	MICHI K.....	79 k 400	Belgique	132,500	125, -	150, -	407 k 500
15.	ZUTTERMAN T.....	81 k	Porto-Rico	127,500	120, -	150, -	397 k 500
16.	ACOSTA P.....	82 k	Hongrie	115, -	127,500	150, -	392 k 500
N. cl.	HORVATH G.....	82 k 400	Finlande	157,500	0, -	—	—
N. cl.	AVELIAN J.....	82 k 200	Allemagne de l'Ouest	130, -	0, -	—	—
N. cl.	KUCERA W.....	82 k 200	Suède	0, -	—	—	—
N. cl.	BETTEMBOURG H.....	82 k 400	U.R.S.S.	0, -	—	—	—
<b>Poids Lourds-Légers</b>							
1.	KOLOTOV V.....	89 k 600	U.R.S.S.	175, -	160, -	202,500	537 k 500
2.	GRIPPALDI P.....	88 k 200	U.S.A.	160, -	140, -	190, -	490 k
3.	TOTH G.....	89 k 400	Hongrie	160, -	142,500	187,500	490 k
4.	VAN LERBERGHE J.....	89 k 800	Belgique	165, -	142,500	180, -	487 k 500
5.	GOLAB M.....	89 k 800	Pologne	165, -	140, -	180, -	485 k
6.	DORRZAPF R.....	89 k 800	Allemagne de l'Ouest	150, -	145, -	175, -	470 k
7.	CIANCIO N.....	87 k 800	Australie	152,500	135, -	170, -	457 k 500
8.	GOURRIER P.....	89 k 200	France	135, -	142,500	180, -	457 k 500
9.	BASSAM B.....	89 k 600	R.A.U.	140, -	140, -	175, -	455 k
10.	MARSTAD P.....	90 k	Norvège	142,500	125, -	170, -	437 k 500
11.	GAUDIN C.....	90 k	Porto-Rico	137,500	120, -	170, -	427 k 500
12.	SANTAVY R.....	89 k 800	Canada	137,500	125, -	162,500	425 k
N. cl.	NAGY F.....	89 k 800	Hongrie	160, -	0, -	—	—
N. cl.	DE CARLO D.....	89 k 600	Italie	0, -	—	—	—
N. cl.	KIDAYEV A.....	89 k 200	U.R.S.S.	0, -	—	—	—
N. cl.	HOLBROOK R.....	86 k 800	U.S.A.	0, -	—	—	—
<b>Poids Lourds</b>							
1.	TALTS Y.....	107 k 600	U.R.S.S.	200, -	155, -	210, -	565 k
2.	KRAICHEV A.....	108 k 400	Bulgarie	187,500	152,500	195, -	535 k
3.	BEDNARSKI H.....	109 k	U.S.A.	182,500	147,500	200, -	530 k
4.	KANGASNIEMI K.....	102 k 400	Finlande	187,500	160, -	197,500	525 k
5.	VEZZANI R.....	105 k 200	Italie	175, -	150, -	200, -	525 k
6.	DEAL G.....	109 k 800	U.S.A.	182,500	150, -	190, -	522 k 500
7.	LINDROOS M.....	110 k	Finlande	165, -	150, -	190, -	505 k
8.	FOULETIER J.-P.....	108 k 400	France	165, -	152,500	185, -	502 k 500
9.	WU G.....	109 k	Allemagne de l'Ouest	175, -	145, -	180, -	500 k
10.	CHAIM T.....	108 k	Brésil	175, -	137,500	177,500	490 k
11.	HANCOCK D.....	104 k 800	Grande-Bretagne	160, -	135, -	185, -	480 k
12.	HAFEZ G.....	108 k 200	R.A.U.	170, -	130, -	180, -	480 k
13.	PHILLIPS P.....	109 k 800	Australie	162,500	135, -	170, -	467 k 500
14.	MORRIS P.....	110 k	Canada	142,500	122,500	170, -	435 k
15.	PHILLIPS H.....	99 k 600	Panama	145, -	122,500	152,500	420 k
N. cl.	BEINHOFFER L.....	104 k 800	Allemagne de l'Ouest	180, -	0, -	—	—
N. cl.	REKUSTAD F.....	110 k	Norvège	167,500	0, -	—	—
N. cl.	SILVA J.....	108 k 100	Porto-Rico	137,500	0, -	—	—
<b>Poids Super-Lourds</b>							
1.	ALEXEEV V.....	136 k 200	U.R.S.S.	215, -	170, -	227,500	612 k 500
2.	REDING S.....	128 k 400	Belgique	215, -	160, -	215, -	590 k
3.	LAHDENRANTA K.....	138 k 200	Finlande	195, -	172,500	210, -	577 k 500
4.	DUBE J.....	144 k 400	U.S.A.	207,500	165, -	205, -	577 k 500
5.	RIEGER M.....	123 k 800	Allemagne de l'Est	190, -	165, -	200, -	555 k
6.	ATANASOV I.....	130 k 600	Bulgarie	205, -	135, -	200, -	540 k
7.	JOHANSSON O.....	119 k	Suède	190, -	140, -	190, -	520 k
N. cl.	PATERA K.....	140 k 200	U.S.A.	207,500	0, -	—	—
N. cl.	MANG R.....	126 k	Allemagne de l'Ouest	200, -	0, -	—	—

◆ Théâtres luxueux, climatisés dont la scène supportait le plateau, les 3.800 et 4.600 places ont été occupées par un public remarquablement sportif, enthousiaste et discipliné.

Un dernier mot sur l'arbitrage. Ni meilleur, ni pire qu'à l'accoutumée, il a comporté, à Colombus, son lot habituel de décisions incohérentes, partisans qui ont marqué la plupart des séances de chances et de malchances, réparties au petit bonheur, comme dans une loterie.

**Mouches :**

Très belles performances de Holczreiter au développé : 120 k et au total : 342 k 500 qui ne seront pas homologués au palmarès des records du monde, par suite de la disqualification du Hongrois.

Quant au recordman et tenant du titre européen et mondial, Krishishin, son élimination à l'épaulé-jeté est troublante, consécutive de toute évidence, à une brusque et violente indisposition qui l'a précipité, vomissant et titubant vers les toilettes à mi-parcours du match. Ne serait-ce pas un défectueux « réglage » du doping ?

**Coqs :**

Duel passionnant entre l'ancien et le nouveau (depuis le 26 Juin) recordman du Monde. Nassiri, qui avait pris sur son concurrent direct, Foldi, 5 kg de retard au développé, y en avait ajouté 5 autres à l'arraché, fait jeu égal avec le Hongrois au troisième mouvement et le coiffe au poteau, au bénéfice du poids de corps après une seconde pesée. Courageux en diable, mordant, teigneux comme pas un vers la fin du match, le petit Iranien n'aurait pas eu à se donner tant de peine s'il avait su que son rival allait être disqualifié.

**Plumes :**

Double surprise chez les « Miyake brothers ». Le prestigieux Yoschinobu est éliminé à l'arraché, à 5 kg de son record mondial, et Yoschijuki est disqualifié. Écarté aussi, pour la même raison, le Polonais Wojnowski, l'Italien Tanti, qui fait un match remarquable (sept essais réussis sur neuf) en atteignant l'excellent total de 372 k 500 se voit attribuer, surpris mais combien heureux, la médaille de bronze perdue par le Japonais. Deux hommes ont tenté de ravir à Miyake le record du monde de l'épaulé-jeté mais en vain, Nowak avec 155 k et Wojnowski avec 157 k 500. Tant vaut-il, d'ailleurs, qu'ils n'aient pas réussi car se serait ajoutée à l'amertume de la disqualification celle du refus de l'homologation.

**Légers :**

Colombus marquerait-il le déclin du légendaire Baszanowski ? Cinq essais manqués, sauvé de l'élimination par une décision complaisante au développé (avec 137 k 500), l'aristocrate de l'haltérophilie polonaise - et mondiale ? - n'a pas paru avoir, comme déjà à Szombathely, en Juin dernier, la redoutable efficacité technique qu'il avait montrée l'an dernier encore à Varsovie. Il est vrai que son élève et adorateur Kaczmarek lui a porté aux U.S.A. de rudes coups, marquant aussi par rapport aux derniers championnats d'Europe une progression de 12 k 500, pour atteindre l'excellent total de 440 k.

**Moyens :**

Match marqué surtout par l'apparition inattendue - et redoutable pour nous - du Norvégien Jensen. Classé 5<sup>e</sup> à Szombathely avec 430 k (et 130 à l'arraché), absent des derniers Championnats du Monde, ce presque inconnu scandinave n'a-t-il pas réussi 455 k et gagné 1 deuxième place sur le po-

dium. Et surtout, 142 k 500 à l'arraché, laissant à Terme la Médaille d'Or au seul bénéficiaire du poids de corps. Quelle bataille pour la conquête de cette breloque Coincé entre Jensen et le Libanais Trablusi (recordman Junior) qui était plus léger que lui, Terme a dû se battre comme jamais encore peut-être pour faire monter le tricolore au mât de Colombus. 140 en 1969, 142 k 500 en 1970, ce sera - au moins - 145 qu'il faudra en 1971 pour ajouter une troisième Médaille d'Or à sa collection. Mais il faudrait aussi une vingtaine de kg de plus au développé pour que Aimé ait quelque chance d'être classé aux prochains Championnats du Monde ce n'est pour lui, je crois, qu'affaire d'intelligence technique. Donc pas impossible.

Remarquons par contre la régulière régression du prestigieux Kurentsov qui, avec 462 k 500, contre 465 à Szombathely et 467 k 500 à Varsovie, semble s'éloigner de plus en plus du fabuleux record qu'il avait établi à Mexico avec 482 k 500. Serait-ce pour le blond Soviétique le chant du cygne ?

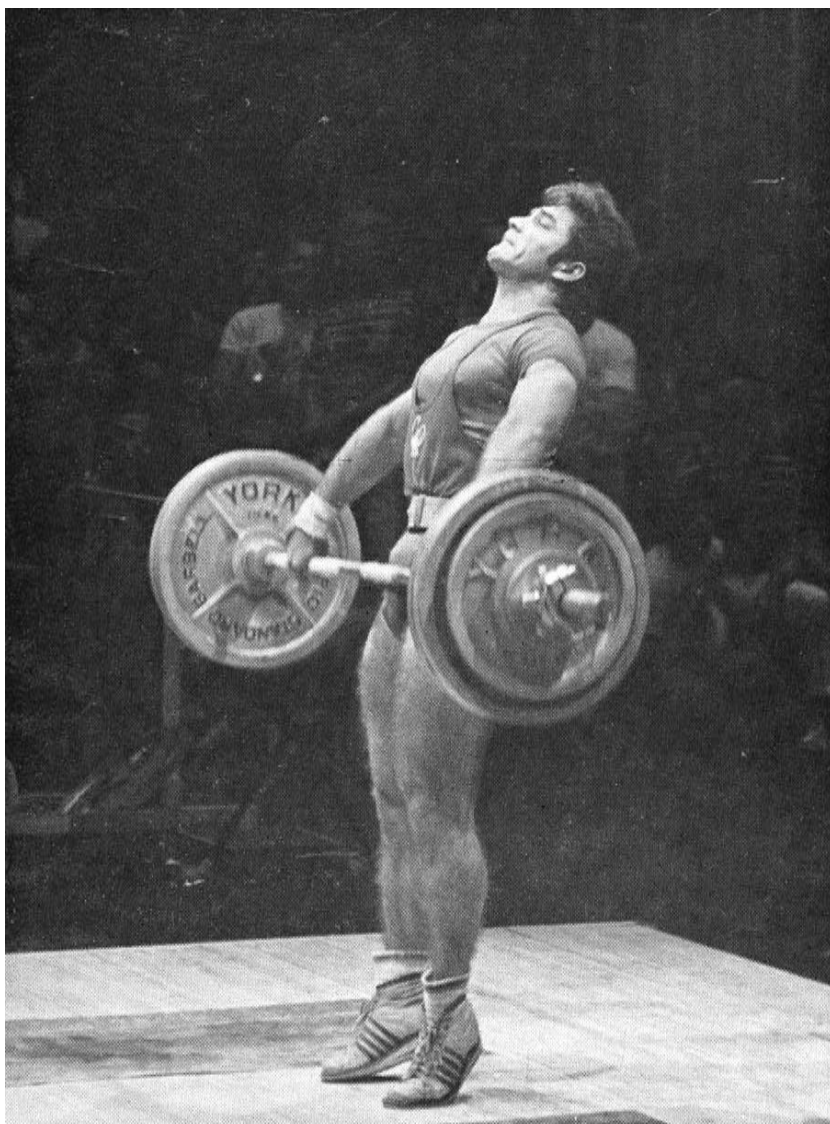
**Mi-Lourds :**

Après la première salve tirée la veille, c'est ce jour-là que l'artillerie lourde Soviétique a réellement commencé à marteler les Championnats du

Monde. Et quels dégâts Mais aussi quels artilleurs Déjà très remarqué à Szombathely où il était précédé de son récent exploit extraordinaire des Championnats d'U.R.S.S., l'imperturbable Ivantchenko a superbement confirmé, à Colombus, la classe exceptionnelle qu'on lui prêtait. Huit essais réussis avec une maîtrise, une aisance rares, perçant à travers une technique parfaite et une puissance de concentration que n'ont même pas paru entamer les quatre cérémonies de remise des médailles dont il fut la vedette, pour atteindre le total-record de 505 k, c'est le premier grand exploit de ces Championnats.

Et déjà dans les coulisses de la scène, s'avançaient des prédictions qu'il y a quelques années à peine, les augures les plus illuminés auraient hésité à faire dans cette catégorie Ivantchenko ? 515 à Munich, au moins, est-il approuvé, et même 520, et peut-être 525.

Trois éliminations sont à remarquer : le Hongrois, Horvath, Médaille d'Argent à Szombathely, à 135 k à l'arraché (après avoir manqué deux fois 162 k 500 au développé), le Finlandais Avelian aussi à l'arraché, et le recordman du Monde du développé, Bettembourg (176 k 500) à son mouvement favori, avec 167 k 500.



Une très belle photo de TERME avec les 142 k 500 oui lui ont permis de s'octroyer une nouvelle fois la Médaille d'Or de l'arraché.

(Photo Kirkley)



### Lourds-Légers :

En rien différent d'Ivanchenko, si ce n'est qu'il paraît moins « robot », Kolotov écrase littéralement ses adversaires : (47 k 500 d'écart avec le second classé Grippaldi !). En passant, l'époustouflant Soviétique a, au demeurant, établi trois nouveaux records 161,500 à l'arraché, 202,500 à l'épaulé-jeté, 537,500 au total olympique. On voit rarement mieux ! Mais il paraît que Kolotov était, à l'issue du match, mécontent de lui, déclarant qu'il était venu à Columbus pour faire... 550 k, tout simplement ! On peut dire en tout cas que l'aisance extraordinaire avec laquelle il a réussi huit essais sur neuf fait supposer une réserve qui ne devrait pas l'amener loin des 550 d'ici peu.

Pour nous, ce jour-là fut, en dépit d'une Médaille de Bronze, pas du tout négligeable, celui des occasions manquées. Celles de deux Médailles d'Argent à l'arraché d'abord, où avec un très moyen - pour lui - 145 k, Gourrier aurait dû souffler la 2<sup>e</sup> place à Dorrzapp à l'épaulé-jeté ensuite, où avec un plus difficile sans doute mais non impossible 190 k, Gourrier aurait pu prendre la place de Grippaldi sur le podium. Et enfin, la condition physique et le mordant de Szombathely assuraient à Gourrier ce 18 Septembre 1970, une troisième Médaille d'Argent - la plus belle - celle du total. Occasions manquées, sûrement, perdues, sans doute car quand se reproduira un Championnat du Monde, comme celui de cette année, d'où sont absents trois « témoins » comme Kangasniemi, Johansson, Arnold, où un Soviétique est éliminé, et où deux redoutables concurrents s'affaissaient soudainement ?

Une contracture persistante depuis deux mois, une volonté de vaincre émoussée moins peut-être par une préparation consécutivement insuffisante que par des soucis personnels, il n'en a pas fallu plus pour que Pierrot laisse passer une si belle chance. Qu'il méritait de saisir, pourtant.

### Lourds :

525 kg en 1968, 497 k 500 en 1969, 507 k 500 au mois de Juin de cette année, 502 k 500 à Columbus ; c'est une ligne en dents de scie que dessinent les performances de Fouletier depuis deux ans. Ligne très différente assurément de celle qu'il se proposait de projeter jusqu'à Munich, lorsque ayant réalisé une incroyable progression de quelque soixante kilos en moins de deux ans, le sous-lieutenant Lyonnais quittait, au lendemain de Mexi-

co, le bataillon de Joinville et ses compagnons olympiques avec qui il s'était entraîné tous les jours des vingt mois précédents. Mais il lui a fallu, depuis lors, affronter bien des difficultés ; et ce n'est pas un moindre mérite de mener de pair un cabinet médical - qui ne connaît pas simplement un succès d'estime - et un entraînement haltérophile.

Blessé lors du premier entraînement, à son arrivée à Columbus, souffrant encore tout au long du match, Fouletier a néanmoins profité du trou qui s'ouvrait soudain à l'arraché et y plaçant une hargne superbe, en a retiré une Médaille de Bronze. Il fallait le faire

Très résolu dans ses intentions, Jean- Paul a quitté Columbus décidé à recomposer son emploi du temps quotidien afin de combler - m'a-t-il assuré - la différence avec son record personnel avant cinq mois et pour repartir de cette plateforme vers..., une marche du podium de 1971. Pour peu qu'il s'en donne la peine et qu'on l'y aide, il en est capable.

Mais il n'y a pas de temps à perdre, car derrière le Champion du Monde incontesté de cette année, un Talts qui, à 565 k, ne paraît pas à son summum, monte régulièrement et à pas de géant, un Bulgare qui vient de porter à 535 k le record mondial des Juniors Kraichev, progressent trois hommes qui ont ajouté une vingtaine de kilos à leurs performances de Varsovie : Deal, Vezzani et Kangasniemi, et Bednarski reste un excellent second en dépit de la contre-performance de cette année.

### Super-Lourds :

Tous ceux qui avaient observé leurs derniers entraînements annonçaient que l'affrontement entre Alexeev, Reding et Patera serait une lutte de titans, au-delà des 600 k. Hélas, le combat fut faussé dès le développé par l'élimination du géant américain pas par l'arbitrage mais à la suite d'une chute à l'épaulé du second développé qui provoqua une entorse de la cheville droite. Le même accident devait d'ailleurs éliminer quelques minutes après le colossal Junior d'Allemagne : Mang.

Dès lors, le match triangulaire se trouvait ramené à un duel entre le Russe et le Belge. Mais Reding manquant son premier et son troisième essai restait à 215 k au développé et à l'arraché, il donnait un frisson d'inquiétude à tous ses amis en ne réussissant que 160 k à son troisième essai. Il accusait alors 10 k de retard sur son rival. Dès lors, les jeux étaient faits ; Alexeev ne pouvait plus être dépassé,

ni même rattrapé. 217 k 500 pour assurer le match, et 227 k 500 pour confirmer, superbement, sa supériorité en améliorant le record du monde que Reding lui avait ravi un mois plus tôt. Cependant, ce dernier, courroucé à cause des six essais nuls qui venaient de marquer ses progressions en match, faisait charger 228 k. Il les épaulait fort bien et les manquait - de peu - au jeté. Dommage.

Nous lui avons offert de prendre sa revanche à Paris, à l'occasion du Mémorial Jean Dame. Il a promis d'être là, et un peu là ! Mais il lui faudra s'efforcer, dans l'avenir, de se libérer de l'obsession dont l'enveloppe constamment la hautaine et désinvolte assurance d'Alexeev. En possession de très puissants moyens physiques, Serge se doit de reprendre confiance dans ses atouts en se concentrant sur sa préparation, à l'abri des Sirènes (politiques ?) dont les chants flatteurs risqueraient de l'écartier du chemin de l'apothéose.

Que dire en conclusion ? A propos de nos trois représentants ; qu'ils ont fort bien tiré leur épingle du jeu ? Sans doute, si l'on juge leur prestation à la mesure du trophée que chacun a rapporté de Columbus, compte tenu des imperfections, des insuffisances de leur préparation à cette confrontation « au sommet », à laquelle j'ai dit dans le prologue de ce compte rendu qu'il avait manqué, et dans une large mesure, une efficace surveillance médicale.

Mais il est significatif, semble-t-il, d'un état d'esprit collectif - ou presque - que les trois Médailles françaises aient été gagnées à l'arraché. Reflétant ce qui paraît être, chez nous, une trop large primauté de la technique, une excessive prédominance du style sur la condition physique.

La base de nos méthodes d'entraînement n'est pas à reconsidérer. Ce qui est à revoir, pour chacun des athlètes qui peuvent prétendre à une qualification internationale, c'est l'application qui en est faite. Ce n'est pas chose aisée, mais c'est possible. Pour ce faire, et pour bien d'autres choses, il va falloir multiplier les confrontations de nos « stylistes » avec des adversaires qui le sont moins, mais qui les surclassent par ailleurs. Ainsi en tireront-ils, mieux que par des conseils et des directives d'entraînements, des leçons très explicites et profitables. C'est une du genre que Terme, Gourrier et Fouletier ont tirée de leur engagement à Columbus. Ils l'ont dit tout net ; je veux les croire.

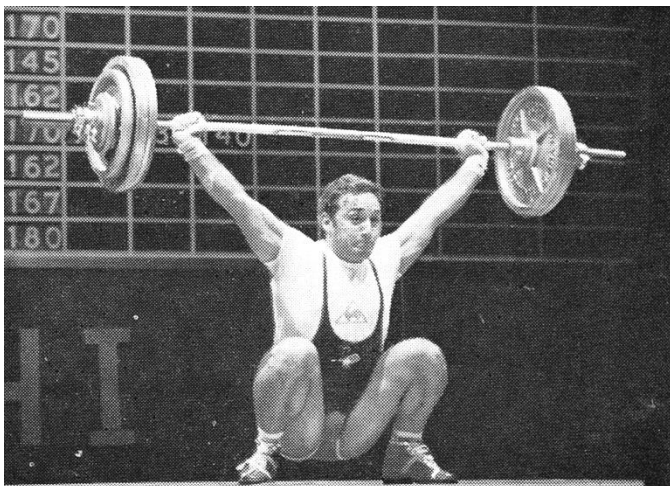
Et c'est ce commentaire final qui servira, tout naturellement, à introduire le texte de la décision prise par le Comité Directeur de la Fédération, le 10 Octobre, dans le dessein de mettre en œuvre une action de fond destinée à améliorer la représentation française dans les grandes compétitions internationales.

Il s'agit d'un programme à appliquer dès l'ouverture de la saison sportive en cours, qui semble répondre au mieux aux besoins.

Ceux qui l'ont étudié, mis au point, adopté ne craignent qu'une chose. Qu'il ne puisse être réalisé totalement, faute de moyens financiers. Car il reste, hélas, à en obtenir le support budgétaire, ce qui ne va pas être facile lors du prochain examen, par l'autorité de tutelle, de la demande de subvention annuelle de la F.F.H.C.

Faudra-t-il, à peine engagé, le remodeler à la dimension restreinte de sa réalisation effective. C'est à craindre. Tout ce que je puis dire c'est que, pour ma part, je m'efforcerai, avec toute l'âpreté qu'il y faudra, d'en sauvegarder l'essentiel.

C. TAILLEFER,  
Directeur Technique National.

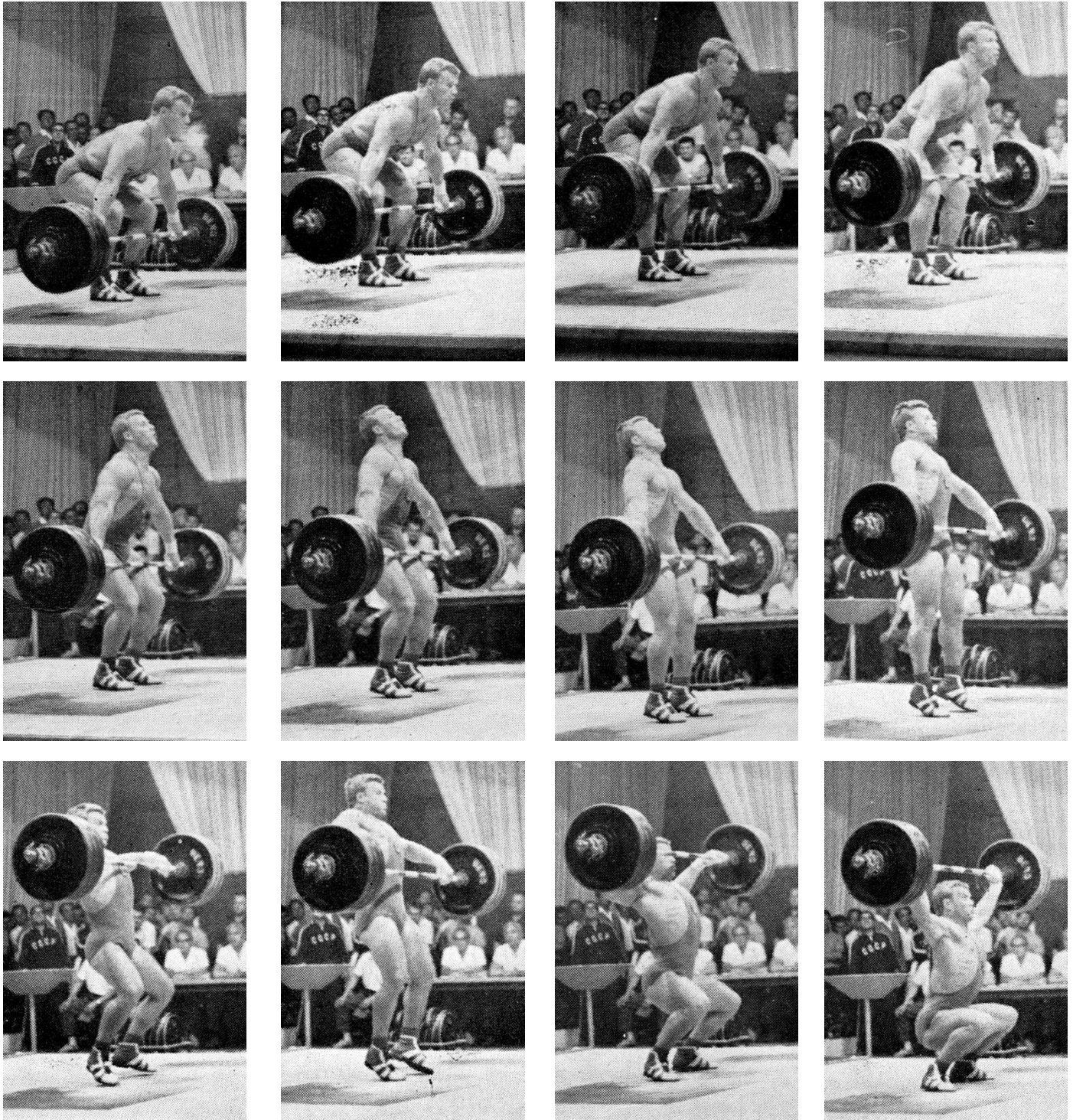


**142 k 500 à l'arraché.**

**Pierre GOURRIER**  
remporte  
la médaille de Bronze  
du mouvement  
derrière KOLOTOV  
et DORZAPP.

(Photo Kirkley).

# Un nouveau grand



537 k 500 (175 - 160 - 202,500). Tel est le fabuleux record établi par un homme de 90 k, le Soviétique Kolotov, au cours des derniers Championnats du Monde.

Cette performance couronne l'étonnante progression des Champions de cette catégorie dont Talts, Kangasniemi, Johansson et enfin Kolotov furent ou sont encore les plus brillants représentants. Longtemps en retrait par rapport à celles des catégories inférieures, les performances des Lourds-Légers sont enfin à parité à tel point même que les 537 k 500 placent Kolotov en tête d'un classement inter-catégorie des Championnats de Colombus.

En effet, la table de cotation donne les positions suivantes :

	KILOS	POINTS
1) Kolotov ( <i>Lourd-Lég.</i> )	537,500	887
2) Ivantchenko ( <i>Mi-Lourd</i> )	505	883,5
3) Kasmarek ( <i>Lourd</i> )	440	880
4) Baszanowski ( <i>Léger</i> )	437,500	875

Sans doute, le record de Kolotov n'est-il pas encore intrinsèquement le meilleur, mais il s'approche de très près du record des records, celui des Poids Moyens :

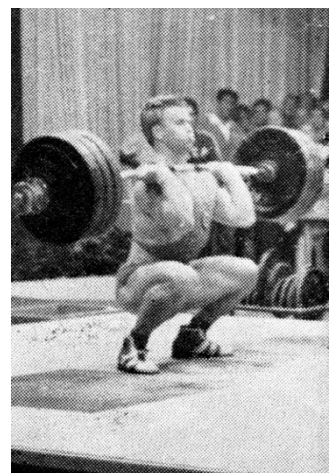
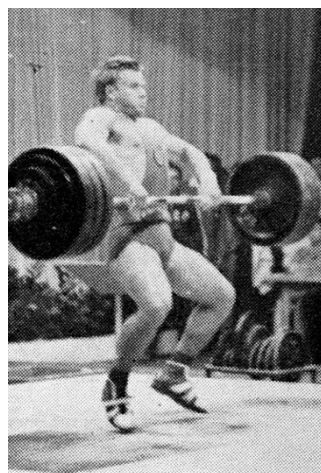
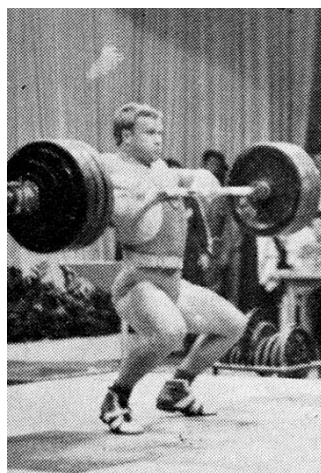
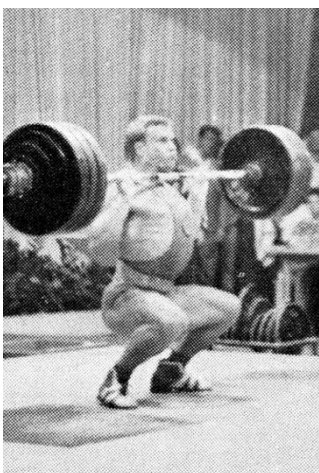
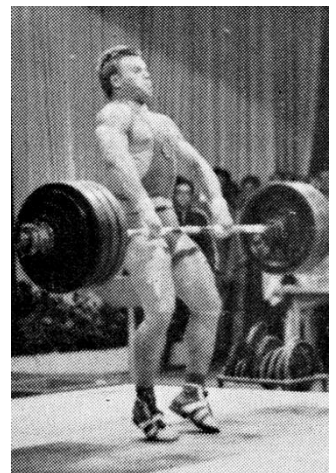
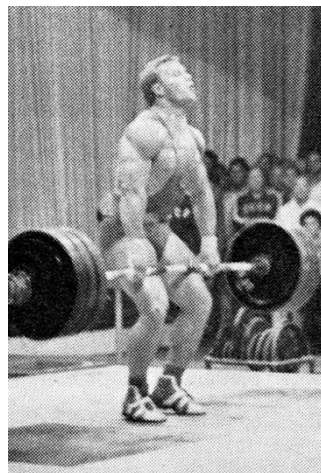
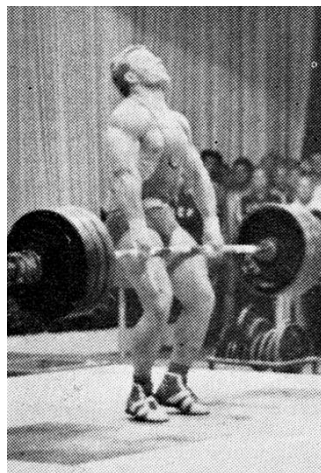
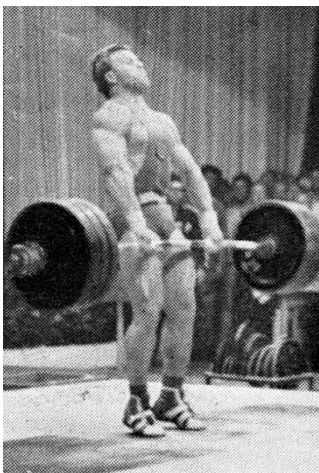
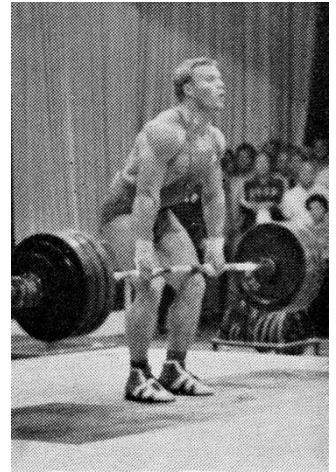
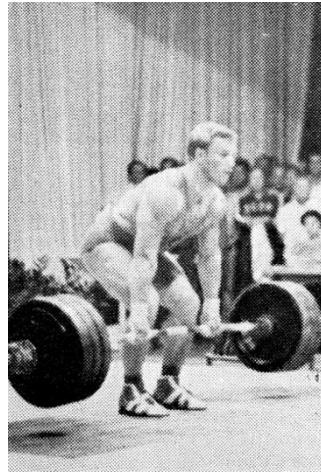
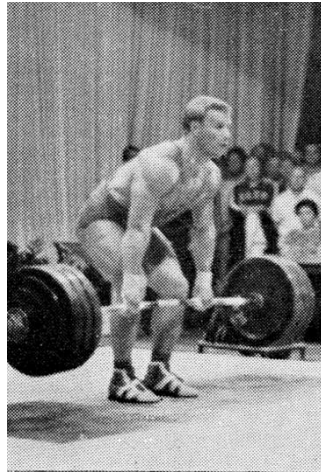
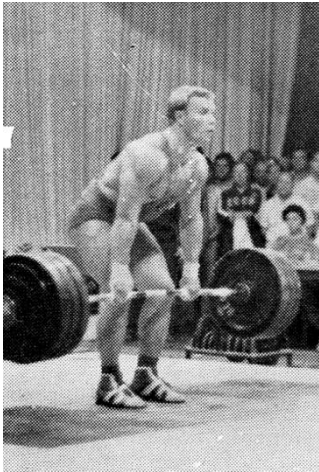
	KILOS	POINTS
1) <i>Moyen</i> (Kurentsov)	482,500	899
2) <i>Léger</i> (Baszanowski)	445	890
3) <i>Lourd-Lég.</i> (Kolotov)	537,500	887
4) <i>Mi-Lourd</i> (Ivantchenko)	505	883,5

... et distance assez nettement celui des autres catégories

	KILOS	POINTS
5) <i>Plume</i> (Miyake)	400	866
6) <i>Coq</i> (Foldi)	372,500	843
7) <i>Lourd</i> (Talts)	565	816
8) <i>Mouche</i> (Krishishin)	340	809

Ayant situé la valeur de Kolotov par rapport à celle des champions des autres catégories, les photographes illustrant ses mouvements d'arraché et d'épaulé-jeté, seront, sans aucun doute, observées avec beaucoup d'intérêt. On y découvre un athlète extrêmement puissant si bien proportionné que l'image ne révèle pas le poids de corps ni même la catégorie à laquelle il appartient.

# Champion... KOLOTOV



Ayant croisé de nombreuses fois Kolotov dans les couloirs de l'hôtel où était également hébergée la délégation française au Championnat d'Europe, j'avoue avoir été particulièrement impressionné par la force, par la musculature mais aussi par le calme de cet athlète.

Ce calme, Kolotov semble ne jamais s'en départir, même lorsqu'il tente, réussit ou manque des charges décisives pour la suite de la compétition.

Ce calme, je l'ai même jugé excessif au cours de l'exécution de certains mouvements où le changement de rythme qui doit suivre l'extension du corps m'a paru insuffisant : ainsi, sur les photo-robots de son arraché (152 k 500), si la technique du tirage

paraît en tous points excellente, la chute sous la charge est nettement freinée par une exagération de la résistance des jambes sur le sol (photos 10 à 12).

Cette faute technique est ici sanctionnée, malgré un effort de tirage très suffisant par un échec de la tentative. Cette faute, Kolotov ne la commet pas à l'épaulé ou il se révèle particulièrement brillant..., c'est un épaulé de la trempe d'un Kurentsov et l'effort de relèvement ne constitue pour lui qu'une simple formalité tant est importante la réserve de puissance de ses membres inférieurs.

Malgré la restriction faite à propos de la technique de son arraché observée ici à l'occasion des Championnats d'Europe, les chiffres réalisés par

Kolotov sont bien équilibrés : 175 - 160 - 202 k 500..., les quelque 15 k qui séparent son arraché de son développé sont, compte tenu de l'évolution technique de ce mouvement, tout à fait logiques et la relation entre les chiffres de l'arraché et du jeté se situe à peu près dans la moyenne.

Kolotov est donc par ses qualités physiques, par son comportement, par ses performances, un haltérophile bien équilibré et s'il me fallait traduire son nom en français, je penserais tout naturellement à..., « Colosse »

Georges LAMBERT.

# Les Championnats d'Europe 1970

par Roger GERBER (suite)

## Légers :

Parmi les douze hommes en présence, nous retrouvons avec grand plaisir le Champion Polonais Baszanowski qui, au cours de la saison 1969-1970, a amélioré le record mondial du total olympique avec 445 k. Cette performance extraordinaire en fait le favori logique malgré la présence du Hongrois Bagocs que nous savons en grande forme.

Avec ces deux superbes athlètes, nous trouvons Kaczmarek (Pologne), Hekel (Tchécoslovaque), Fitz (Roumanie), tous candidats à plus de 400 k..., et notre compatriote Tauran, qui doit sous peu atteindre cette performance.

Baszanowski, Kaczmarek et Bagocs se mettent dès le départ en vedette en poussant 135 et 140 avec une aisance et une efficacité remarquables.

Avec 142 k 500, Kaczmarek propulse la barre vers l'arrière et doit la laisser retomber. Bagocs remporte, au bénéfice du poids de corps, la Médaille d'Or du développé devant Kaczmarek et Baszanowski tous ex-æquo avec 140 k.

Derrière ces trois hommes, le solide Roumain Fitz réussit uniquement son premier essai à 137 k 500. En gros progrès, Hekel prend, avec 135, l'avantage sur l'Autrichien Legel : 127 k 500, l'Espagnol Mateos : 122 k 500, l'Allemand de l'Est Faber : 122 k 500 et Tauran : 120 k. Tandis que Silvino (Italie) et Barentsen (Danemark), après trois échecs successifs, le premier à 122 k 500 et le second à 112 k 500 quittent la compétition.

Après quelques minutes d'entracte, les performances réalisées à l'arraché viennent confirmer l'excellent niveau d'ensemble, malgré le peu d'effectif de cette catégorie sept athlètes atteignent ou dépassent les 115 k.

Notre compatriote Tauran est aussi heureux jusqu'au développé, il réussit en effet ses deux premiers essais avec 107 k 500 et 112 k 500. Bien que la barre soit tirée à bonne hauteur, Alex ne peut contrôler son 3<sup>e</sup> essai à 115 k alors que Mateos et Fitz terminent sur ce total.

Faber (Allemagne de l'Est) assure ensuite un très beau mouvement à 117 k 500.

Seuls, quatre hommes restent maintenant en course à 122 k 500. Kaczmarek et Hekel tentent leur premier essai et réussissent sans la moindre difficulté.

Bagocs, malgré toute sa volonté et son énergie semble un peu dérouté dans le 2<sup>e</sup> mouvement olympique. A 125 k, il perd l'équilibre à sa première tentative, tire insuffisamment à la seconde, mais parvient à s'accrocher à la troisième, ouf !, il a évité un beau zéro. Mais sa position de leader est maintenant assez compromise.

Hekel assure ensuite un très beau mouvement à 127 k 500 (2<sup>e</sup> essai), Kaczmarek n'a pas de réussite et par deux fois échoue à 127 k 500.

Baszanowski et Hekel restent maintenant seuls en course : 130 k. Le Polonais se dirige calmement vers la barre et dans un mouvement très coulé, arrache cette charge qui, malheureusement, retombe devant. Hekel réussit et prend provisoirement la première place au classement de l'arraché.

Baszanowski dispose encore de deux essais tel une mécanique de grande précision, il arrache 130 k sans donner l'impression de forcer. Après une telle démonstration, il demande 135 k malgré sa grande facilité dans le tirage, il ne peut maintenir son 3<sup>e</sup> essai et donne ainsi à la Pologne sa première Médaille d'Or.

En jetant 147 k 500 à son 2<sup>e</sup> essai, notre ami Tauran épaule son propre record de France avec 380 k et occupe la 9<sup>e</sup> place. Bravo Alex !

Les essais succèdent aux essais et la barre se trouve à 162 k 500 pour le premier essai de Baszanowski et Bagocs. Les deux hommes s'assurent cette charge.

Kaczmarek demande 165 k : son mouvement est étonnant de facilité.

Après les échecs à 167 k 500 (2<sup>e</sup> essai) de Baszanowski et Bagnes, la situation est la suivante :

1<sup>er</sup> Baszanowski : 432 k 500 ;  
2<sup>e</sup> Bagocs : 427 k 500 ;  
3<sup>e</sup> Kaczmarek : 427 k 500.

La bagarre promet d'être chaude dans les dernières barres, Baszanowski échoue assez nettement sur son 3<sup>e</sup> essai à 167 k 500.

Cette charge est décisive pour le Hongrois. Après une longue préparation, Bagocs vérifie sa prise, redresse la tête puis, brutalement, épaule la charge, il marque un temps d'arrêt et jette. L'athlète a beaucoup de mal à maintenir cette lourde charge, bras tendus au-dessus de la tête. Son mouvement soulève déjà l'enthousiasme du public hongrois qui comprend parfaitement l'importance des derniers essais. Le signal « à terre » que le chef de plateau ne donne pas, déclenche un chahut indescriptible. Confusion, le soigneur hongrois monte sur le plateau au moment où Bagocs laisse retomber la barre.

— Deux lampes rouges pour une blanche.

Cette décision déchaîne le public qui siffle, hurle, vocifère, exprimant bruyamment sa désapprobation. Nous avons l'impression de nous retrouver dans l'ambiance de matches de catch.

Nouvelle décision des arbitres :

— Deux lampes blanches pour une rouge.

Cette décision a été nettement influencée par les réactions d'un public survolté.

Bagocs reprend la tête. Protestations de certains membres du Bureau Européen et une réunion est prévue dès la fin de la compétition.

Cet intermède n'a duré pas moins d'une demi-heure et Kaczmarek fait son apparition sur le plateau avec, sur la barre, 172 k 500 (record du monde : 170 k 500).

Visant ainsi titre et record par deux fois, il épaule la charge mais manque le jeté.

Il se place 3<sup>e</sup> avec 427 k 500 et montre par son étonnante progression qu'il pourra très bientôt rivaliser pour les titres avec son ami Baszanowski.

Le jeune Tchécoslovaque Hekel se classe avec un excellent total de 425 k. La progression de cette catégorie est donc extrêmement nette. Fitz, 5<sup>e</sup> avec 402 k 500, Faber, 6<sup>e</sup> avec 392 k 500 et l'Espagnol Mateos qui souleva l'enthousiasme du public par son comportement un peu « Don Quichotte », 7<sup>e</sup> avec 387 k 500.

Décision de dernière minute du Bureau Européen :

1<sup>er</sup> Baszanowski : 432 k 500 ;  
2<sup>e</sup> Bagocs : 427 k 500 ;  
3<sup>e</sup> Kaczmarek : 427 k 500.

Sage décision.

## Moyens :

La compétition des Moyens va revêtir pour nous un tout autre aspect car les deux Français : Terme et Barroy ont de fortes chances de trouver un classement honorable.

Les résultats obtenus par le groupe « A » celui des « moins forts » ne favorisent pas nos couleurs. En effet, notre compatriote Barroy n'a décidément pas de chance car, compte tenu de la bonne forme qu'il avait montrée dans les séances d'entraînement précédant le match, il pouvait réellement partir à 122 k 500 au développé. Après trois échecs sur cette charge, ce garçon sérieux, le cœur gonflé redevient un simple spectateur.

1<sup>er</sup> Jensen (Norvège) : 430 k ;  
2<sup>e</sup> Dahlström (Suède) : 422 k 500 ;  
3<sup>e</sup> Forsman (Suède) : 415 k ;  
4<sup>e</sup> Florov (Bulgarie) : 412 k 500 ;  
5<sup>e</sup> Pichler (Autriche) : 410 k

A 17 h 30, les douze sélectionnés du groupe « B » se présentent sur le plateau. Le recordman du monde, Kurentsov, est le favori logique de cette catégorie. Mais Szarvas (Hongrie), Dittrich (Allemagne de l'Est) et le 2<sup>e</sup> Soviétique : Smirnov, peuvent lui donner du fil à retordre.

Dès les premiers essais du développé, nous constatons que le niveau est assez haut puisque Terme commence le premier à 120 k. Surprise de grande taille, l'élimination de notre espoir n° 1 : Terme ne peut, en effet, contrôler son équilibre et, par trois fois, laisse retomber la barre. Tous nos espoirs d'un classement s'envolent avec cet échec.

Nous ne sommes pas près d'oublier cette journée !

Au développé, sept hommes atteignent et dépassent 140 k. Kurentsov réussit 147 k 500 et 152 k 500 dans un style de grande classe. Dittrich parvient à pousser 150 k. Smirnov reste sur son premier essai à 145 k. Tandis que Huser (Allemagne de l'Ouest) réalise ses trois essais : 135 - 140 - 145 k.

Derrière ces quatre hommes, le Finlandais Kurko est ex-æquo avec le Hongrois Szarvas et l'Allemand de l'Ouest Kliche avec 140 k. Tandis que Bikov (Bulgarie) et Isovits (Autriche) se partagent la 8<sup>e</sup> place du plateau « B » avec 137 k 500.

Avant de rentrer dans le détail de l'arraché, deux autres athlètes : Zieleck (Allemagne de l'Est) et Aho (Finlande) à 135 k trouvent la même mésaventure que Terme.

Sur les douze concurrents de ce groupe « B », neuf restent en course.

Kurentsov, pourtant en petite forme, arrache 130 - 135 et 137 k 500 alors que trois autres concurrents : Dittrich, Smirnov et Szarvas réalisent 135 k.

Loin d'être découragé par son échec, Terme prend réellement conscience de ses possibilités et s'attaque hors compétition au record du Monde. Le jury lui accorde deux essais.

— 146 k sur la barre. Une intense résolution se dessine sur son visage. Nos cœurs battent et nos encouragements internes sont superflus. « Mémé » converse rageusement avec la charge. Avec une vitesse prodigieuse, la barre arrive à bout de bras, hélas !, Terme résiste, mais la barre tombe derrière. Le 2<sup>e</sup> essai n'aura pas la valeur du premier. Avec les derniers pas de Terme sur le plateau, une belle Médaille d'Or nous échappe.

A l'issue des deux premiers mouvements, le classement s'établit comme suit :

- 1<sup>er</sup> Kurentsov : 290 k,
- 2<sup>e</sup> Dittrich : 285 k,
- 3<sup>e</sup> Smirnov : 285 k,
- 4<sup>e</sup> Szarvas : 275 k.

Deux autres athlètes : Huser (Allemagne de l'Ouest) et Kurko (Finlande) rejoignent le groupe, déjà important des éliminés.

Il semble d'ores et déjà que Kurentsov doit gagner ce Championnat tandis que la 2<sup>e</sup> place promet d'être chaudement disputée. Dittrich est en bonne position mais ses deux adversaires les plus proches : Smirnov et Szarvas sont supérieurs dans le 3<sup>e</sup> mouvement olympique.

Smirnov réussit 165 k à son premier essai, il doit maintenant surveiller Dittrich qui démarre également à 165 k. L'Allemand de l'Est manque ses trois essais et abandonne la compétition. En jetant 170 k, le Soviétique Kurentsov est déjà hors de portée (460 k).

Avec ses deux essais manqués sur 170 k, Smirnov totalise 445 k. Szarvas fait charger la barre à 172 k 500 pour tenter d'obtenir la Médaille d'Argent. Il amène la charge sur les clavicules et jette.

Kurentsov conserve son titre de Champion d'Europe avec un total relativement faible pour lui : 465 k. Le Hongrois Szarvas se classe 2<sup>e</sup> avec 452 k 500 devant le 2<sup>e</sup> Soviétique Smirnov : 445 k, Bikov (Bulgarie) 5<sup>e</sup> ..., avec 430 k !

A la lumière de ces résultats, nous ne pouvons que regretter le manque de réussite de nos compatriotes.

Cette catégorie a donc été particulièrement meurtrière pour nous et pour beaucoup : 25 athlètes au départ et 17 à l'arrivée !

(à suivre).

## Partie

### Officielle

#### ACTIVITÉS INTERNATIONALES

I. PRINCIPES DIRECTEURS  
DU PLAN SAISONNIER 1970-1971

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ DE DIRECTION  
DU 10 OCTOBRE 1970

Création d'une phalange d'élite.

Les moyens d'action qu'il paraît nécessaire de mettre en œuvre pour améliorer la représentation française dans les grandes compétitions internationales, sont offerts aux athlètes dont les performances réalisées dans des épreuves-tests et l'aptitude au perfectionnement confirmée progressivement, justifieront l'entrée, le maintien dans une phalange d'élite qui leur accordera des privilèges et impliquera, en contrepartie, des devoirs particuliers.

Division en trois groupes.

Cette phalange est divisée en trois groupes : Espoirs internationaux, Internationaux, Elite mondiale (ces deux derniers groupes constituant le « Club France ») qui sont ouverts :

1. - Espoirs internationaux : aux athlètes ayant réalisé au minimum une performance de 1<sup>re</sup> série SENIOR. Toutefois n'y seront définitivement admis que les athlètes, classés en 1<sup>re</sup> série SENIOR, qui auront réalisé une performance de série nationale SENIOR au plus tard douze mois après leur admission.

Les performances d'accès en 1<sup>re</sup> série et série nationale SENIOR, appelées, sont les suivantes

Mouches	Coqs	Plumes	Légers	Moyens
242,5	260	277,5	307,5	330
265	282,5	302,5	335	360
Mi-Lourds	Lds-Lég.	Lourds	Super-Lds	
347,5	365	385	397,5	
380	397,5	417,5	432,5	

2. - Club France.

a) Internationaux : aux athlètes ayant réalisé au minimum une performance de série internationale SENIOR, réajustée quelque peu pour certaines catégories, ainsi qu'aux athlètes classés premiers à la finale précédente du Championnat de France, ou, à défaut, aux éliminatoires de cette compétition.

Mouches	Coqs	Plumes	Légers	Moyens
280	305	325	360	390
Mi-Lourds	Lds-Lég.	Lourds	Super-Lds	
415	435	465	490	

b) Elite mondiale : aux athlètes ayant réalisé au minimum une des performances ci-après, correspondant aux performances moyennes des concurrents classés cinquièmes aux derniers Championnats d'Europe.

Mouches	Coqs	Plumes	Légers	Moyens
295	320	360	395	425
Mi-Lourds	Lds-Lég.	Lourds	Super-Lds	
450	480	510	535	

#### II. DIRECTION DES TROIS GROUPES DE LA PHALANGE D'ÉLITE

Le directeur technique national assume devant le Comité de Direction la responsabilité de la direction des trois groupes de la phalange d'élite. Il est assisté, en cas de besoin, comme il est dit ci-après (moyens d'action et directives d'application).

#### III. CRITÈRE D'ACCÈS ET DE PROGRESSION

Les performances qui déterminent l'accès et le maintien dans les trois groupes, ainsi que le passage de l'un à l'autre et la progression des athlètes, comme, à l'occasion, leur sélection dans les compétitions internationales autres que le Championnat du Monde doivent être réalisées, pendant la saison écoulée ou la saison en cours, dans les compétitions fédérales ou bien dans des compétitions, préalablement agréées par l'autorité fédérale et arbitrées par des juges soumis à l'agrément du Comité Régional.

La composition des trois groupes de la phalange d'élite est susceptible d'être revue à tout instant elle est, de plus, révisée chaque année au 1<sup>er</sup> Octobre.

#### IV. SÉLECTIONS AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

La commission sportive prend les décisions relatives aux admissions aux compétitions internationales et, éventuellement, aux épreuves de repêchage de ces compétitions. En cas d'urgence, ces décisions sont prises par le Président de la Fédération, le Directeur Technique National et le Président de la Commission Sportive.

#### V. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

a) Sélection à la finale du Championnat de France.

Sont admis d'office, sans préjudice de la performance réalisée aux éliminatoires

— Les Cadets et Juniors qui ont confirmé leur admission dans le groupe des Espoirs internationaux par une performance de série nationale SENIOR, réalisée depuis l'ouverture de la saison, dans les conditions définies ci-dessus (III. Critère d'accès et de progression).

— Les athlètes des groupes Internationaux et Élite mondiale qui ont participé à une compétition internationale dans le courant de la saison et y ont réalisé une performance de série internationale.

b) Participation à des compétitions non fédérales.

Il est recommandé aux dirigeants de Clubs de ne pas faire participer les athlètes des trois groupes à des compétitions non fédérales s'ils estiment que leur engagement à des épreuves de l'espèce perturbe leur préparation aux compétitions internationales qui leur sont réservées.

#### VI. MOYENS D'ACTION ET DIRECTIVES D'APPLICATION

Les moyens d'action sont les compétitions internationales, les stages (perfectionnement et préparation), les affectations préférentielles militaires et professionnelles, le contrôle médical. S'y ajoutent les allocations de perfectionnement pour les athlètes du Club France.

A. - Compétitions (sur 9 catégories).

1. Groupe « Espoirs internationaux », athlètes de moins de 22 ans :

- des tournois internationaux par catégorie ;
- des matches internationaux.

Direction et encadrement : le D.T.N. assisté de C.T.R., à tour de rôle.

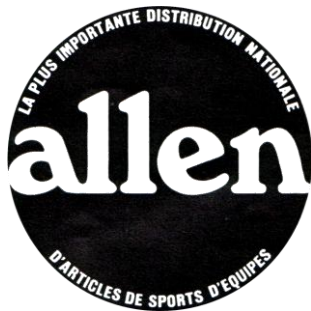
2. Club France.

a) Groupe « Internationaux ».

- un tournoi international par catégorie, en France (Mémorial Jean Dame) ;

Comme les clubs  
de la FÉDÉRATION  
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-  
vous**



Conditions spéciales  
aux clubs et à leurs membres.  
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU  
PARIS 14<sup>e</sup> - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL  
PARIS 2<sup>e</sup> - 508.14.18 - 236.38.22

- des matches internationaux « A » ;
- des matches internationaux « B » ;
- les Championnats d'Europe, en Bulgarie, en 1971 fin Juin et les Jeux Méditerranéens début Octobre en Turquie ; pour 1971.

Direction et encadrement : le D.T.N. assisté des cinq Entraîneurs nationaux, simultanément (Mémorial Jean Dame) ou à tour de rôle, dont deux ensemble aux Championnats d'Europe et aux Jeux Méditerranéens.

b) Groupe « Elite mondiale ».

- un Tournoi international par catégorie, en France (Mémorial Jean Dame) ;
- des matches internationaux A à l'étranger ;
- les Championnats d'Europe et les Jeux Méditerranéens ;
- les Championnats du Monde, fin Septembre (Pérou) ;
- des Tournois internationaux à l'étranger, sur invitation.

Direction et encadrement : comme groupe « Internationaux ».

B. - Stages.

1. Des stages de week-end, pour les trois groupes, mais séparément, par comité ou groupes de comités suivant les effectifs à rassembler, toutes les trois ou quatre semaines.

Direction et encadrement : les agents de liaison et les C.T.R. pour le groupe « Espoirs internationaux », les agents de coordination pour les deux groupes du Club France.

2. Deux stages nationaux d'oxygénation (montagne) et (mer) pour le Club France.

Direction et encadrement : le D.T.N. assisté d'un entraîneur national.

3. Un stage franco-allemand, début Août réservé aux Espoirs internationaux.

Direction et encadrement : un entraîneur national assisté de C.T.R.

4. Un stage national de préparation aux Championnats d'Europe ouvert aux sélectionnés.

Direction et encadrement : le D.T.N. assisté des deux entraîneurs nationaux délégués aux Championnats d'Europe.

5. Un stage national de préparation aux Championnats du Monde et aux Jeux Méditerranéens ouvert aux sélectionnés, par périodes successives.

Direction et encadrement : le D.T.N. assisté d'un entraîneur national.

L'entraîneur national Lambert coordonne la technique de préparation aux compétitions internationales.

I. ALLOCATIONS  
DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF

Perçoivent, par parts égales, une allocation annuelle, versée en trois fois, tous les athlètes du club France.

II. AFFECTATIONS PRÉFÉRENTIELLES

Les athlètes du groupe Espoirs internationaux et du Club France sont prioritaires en ce qui concerne les incorporations au Bataillon de Join-

ville, où ils sont soumis, entre autres réglementations, au régime des permissions mis en vigueur le 1<sup>er</sup> Août 1970, soit deux absences de fin de semaine par mois, les deux autres week-ends étant occupés par un entraînement dirigé par l'entraîneur national Lambert.

De plus, le D.T.N. s'attachera, en liaison avec les agents de coordination, à résoudre les difficultés que peuvent rencontrer les athlètes, sur le plan de la

préparation à la haute compétition, du fait de leurs obligations professionnelles.

III. CONTRÔLE MÉDICAL.

Le docteur Durey, président de la commission médicale de la Fédération s'efforcera de mettre en place un système de surveillance et de contrôle en vue d'améliorer la condition physique et psychique des athlètes.

**Stage de formation de Cadres**

*Rectificatif aux résultats publiés dans le Bulletin fédéral n° 267*

E.I.S. de Fontainebleau, Avril - Mai 1970

MANDRICK ..... a obtenu le 2<sup>e</sup> degré et non le 1<sup>er</sup> degré.  
BERNARDIN ..... a obtenu le 2<sup>e</sup> degré et non le 1<sup>er</sup> degré.

C.R.E.P.S. de Wattignies, du 8 au 12 Juin 1970

JEANNEAU ..... a obtenu le 2<sup>e</sup> degré et non le 1<sup>er</sup> degré.  
RENAUDIN ..... a obtenu le 3<sup>e</sup> degré et non le 2<sup>e</sup> degré.

**Nos joies, nos peines...**

**Naissances**

Le Comité d'Auvergne a la joie d'annoncer la naissance du petit Laurent, fils de M. Robert Lefrançois, Président de l'A.S. Montferrandaise et membre du Comité d'Auvergne.

Le Club Athlétique St-Priest nous fait part de la naissance, le 24 Juillet dernier, de Michel Gonzalès, fils de leur champion et recordman d'Haltérophilie ;

... et de Isabelle Mauchamp, née le 11 Septembre, fille de l'ex-champion régional haltérophile Jean-Louis Mauchamp et dévoué membre du Club.

La Société de Gymnastique « Hanau » de Pfaffenhoffen est heureuse d'annoncer la naissance d'un petit Félice, 2<sup>e</sup> fils de l'excellent athlète Georges Yung et parent de notre champion Fred Steiner.

Nous adressons les félicitations d'usage aux heureux parents et nos vœux de bonheur aux bébés.

**Mariages**

Le Club Sportif d'Alençon a le plaisir de faire part du mariage de son athlète Gérard Douet, ex-champion de Normandie des Légères, Arbitre régional et Trésorier du Comité de Basse-Normandie, avec Mlle Chantal Lamache.

La Société de Gymnastique « Hanau » de Pfaffenhoffen a eu décidément beaucoup de joies puisqu'elle nous annonce le mariage de leur sympathique Athlète et Entraîneur Gérard Betzler, champion d'Alsace Junior 1970 avec Mlle Gaby Erbs ;

..., et celui de l'Athlète Marc Sattler avec Mlle Marianne Gink.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

**Distinctions**

Le Club Athlétique Rosendaël nous fait savoir que M. Sylvain Lefèvre, champion de France des Lourds-Légères Juniors en 1957, 1958 et 1959,

recordman de France Junior des trois mouvements et du total olympique à cette même période, recordman du Monde Junior au développé en 1959 a reçu la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

Nos sincères félicitations au valeureux récipiendaire.

**Nécrologie**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la perte cruelle que vient de subir M. Robert Thoumine, dévoué Secrétaire du Comité de Basse-Normandie, Entraîneur et Athlète du Club Sportif d'Alençon, en la personne de son père décédé subitement.

Le Club Athlétique de St-Priest a la douleur de faire part du décès de M. Victor Demessine beau-père de M. Georges Hamon, Vice-président du Comité du Lyonnais et Membre de la Commission Nationale de Culture Physique

..., et de Mme Ros, mère de l'Athlète et Trésorier-adjoint du Club Mariano Ros.

A ces familles si douloureusement éprouvées, nous adressons nos condoléances attristées.

**TOURNOI INTERNATIONAL  
DES ESPOIRS**

**à LILLE**

**les 28 et 29 Novembre 1970**

**avec la participation  
d'athlètes allemands, anglais,  
italiens, grecs, bulgares.**

## Classement National du Championnat de France Athlétique

## JUNIORS

## Poids Mouches

1.	DEPUTTE (49,3) Stade Béthunois Omnisports	157,500
2.	VERNE (50,5) Club Athl. Dracénois	147,500
3.	DELANSAY (51,2) A.S.G.M. Ste-Tulle	147,500
4.	DUPEYRAT Bernard (51,5) Ilets Sport Montluçon	147,500
5.	DITOMMASO (49) Sporting Club Navis	115, -
6.	BECHARD (43,9) Sporting Club Navis	102,500
7.	BOVET Daniel (48,5) Union Sportive Toul	90, -
8.	MILITO (44) Halt. Club de St-Chamas	80, -

## Poids Coqs

1.	NEUSY J.-P. (55) Club Athl. Lensois	235, -
2.	CHAVIGNY J.-C. (56) Étudiants Club Orléanais	220, -
3.	MARTIN 55) Institut Culturiste Rochelais	212,500
4.	MAGNARD Michel (56) La Montluçonnaise	202,500
5.	PIGEON Guy (54,5) Union Sportive du Velay	200, -
6.	CAILLAUD (55,1) A.H.C. Rochelaise	200, -
7.	CHARGUERON Guy (54,2) A.S. Montferrandaise	180, -
8.	COIFFARD (53) Ailes Sport. Bouguenais-Rézé	167,500
9.	SERRA (56) Union Sport. Artist. Marine Toulon	155, -
10.	LASTRE Martial (52,4) A.S.M. Nîmes	152,500
11.	DEJOURS Dominique (56) St-Nazaire Omnisports	150, -
12.	GRIMALDI (56) M.J.C. Salon	140, -
13.	GUGLIELUCCI (53) Halt. Club de St-Chamas	122,500
14.	FARUDJA (55,1) M.J.C. Salon	107,500

## Poids Plumes

1.	LENGLART (56,4) Club Athl. Lensois	217,500
2.	BERNEJS Jules (58,6) Union Halluinoise	217,500
3.	TARET (59) M.J.C. Mons-en-Barœul	205, -
4.	FOUILLET (58,7) Sporting Club Niortais	200, -
5.	LEVEQUE (59,1) C.H.C. Rochefortais	195, -
6.	BOURGEOIN Michel (59,5) A.S. Montferrandaise	195, -
7.	SIGNORET (60) M.J.C. Avignon	192,500
8.	BALLESTER Manuel (57,4) H.C. Marseillan	190, -
9.	GUENNOC (58,5) Union Sp. Artist. Marine Toulon	185, -
10.	CORNEGLIO Patrice (57,9) Union Sportive Toul	182,500
11.	BERTHON Gérard (59,7) Union Sportive du Velay	182,500
12.	LEFEVRE Michel (59,8) A.S.P.T.T. Nancy	165, -
13.	LEMAITRE Serge (56,2) Club Sportif Alençon	162,500
14.	BERGERET (60) Jeune France de Bourgoin-Jallieu	162,500
15.	MAURICE (57) Sporting Club Navis	160, -
16.	MARIMON Daniel (56,5) Club Sportif Alençon	155, -
17.	TORRE (60) Halt. Club Nice	150, -
18.	ROMAIN J.-C. (56,3) A.S.C. Biterrois	142,500
19.	LERDA J.-C. (58) H.C.C. Aix	142,500
20.	MICHEL (59,4) A.S.P.T.T. Privas	142,500
21.	BERNABEU (58,3) Sporting Club Navis	135, -
22.	BATTESTI (57,8) Halt. Club de St-Chamas	117,500
23.	ARNAUD Alain (58) Halt. Club de St-Chamas	112,500

## Poids Légers

1.	CHAVIGNY Roland (67) Étudiants Club Orléanais	262,500
2.	CREPIN Alain (65,4) Halt. Club de Boulogne	257,500
3.	DUBOIS Guy (61,7) Club Athl. St-Priest	255, -
4.	GREZY Laurent (67,5) Étudiants Club Orléanais	245, -
5.	DEBERT (66,5) Alliance Sportive Sainte-Savine	235, -
6.	MENAGER Pierre (67,5) Stade Croisicais	225, -
7.	RAT (64,2) Club Omnisport. Arlésien	220, -
8.	RICORD (66) C.C.P.H. Toulon	220, -
9.	RENACO Pierre (61,9) Union Sp. Chem Marseille	212,500
10.	LATTY Gérard (66) Union Sp. Cheminots Marseille	212,500
11.	DUCLOS Patrick (62) Union Sp. Chem. Marseille	207,500
12.	PAOLUCCI Joseph (61,3) Club Athl. Lensois	205, -
13.	PARDO Roger (60,5) Halt. Club Marseillan	200, -
14.	ROCHE (61,8) A.H.C. Rochelaise	200, -
15.	TOSELLI (65) Club Athl. Dracénois	200, -
16.	GUILHOT (65,4) Halt. Club de St-Chamas	200, -
17.	HUBINEAU (66,5) Cercle Cult. Nantais	200, -
18.	COLLOMB (67,3) Jeune France de Bourgoin-Jallieu	197,500
19.	REQUENA Michel (60,9) H.C. Marseillan	195, -
20.	PERRIER (63) Halt. Club de Grenoble	195, -
21.	ROUSSEL (67,5) Sporting Club Niortais	195, -
22.	MONPARLER Michel (63,8) A.S.C. Biterrois	192,500
23.	FIQUET P. (60,8) Union Sp. Chemin. Marseille	190, -
24.	MOREAU (64,2) C.H.C. Rochefortais	190, -
25.	MOSNIER (65,8) Club Halt. Annonéen	190, -
26.	GENDRON (66,8) Institut. Cult. Rochelais	190, -
27.	TONARELLI J.-C. (67,1) Union Sp. Chem Marseille	190, -
28.	BERTRAND (66,4) Institut Culturiste Rochelais	187,500
29.	DROUIN Serge (60,7) Club Sportif Alençon	195, -
30.	FORTOUL T.-L. (64) H.C.C. Aix	185, -
31.	WISNIESKI J.-J. (64) Union Sportive Houllgataise	185, -
32.	GONZALEZ (61,2) A.S.P.T.T. Vienne	182,500
33.	BOISSEAU Christian (65,7) Stade Croisicais	187,500
34.	FAIT Laurent (67) H.C.C. Aix	182,500
35.	MARTINEZ (61,6) A.S.C.M. Sainte-Tulle	177,500

36.	MIALOT Guy (64) La Montluçonnaise	177,500
37.	LAURENT (63) U.S. Tropézienne	175, -
38.	GIORGELLI (67) H.C. Nice	175, -
39.	COSTA (65) Omnisports Hyérois	172,500
40.	CHARLES (65,9) Sporting Club Navis	172,500
41.	BOQUIS (63) Club Athl. Dracénois	170, -
42.	CLAVAUD Alain (65) La Gauloise de Vaise	170, -
43.	MOITRIER Bernard (65,2) Union Sportive Toul	170, -
44.	BRUN Serge (66) Club Omnisports Arlésien	170, -
45.	CHANDAVOINE Patrick (64,2) Club Sp. Alençon	165, -
46.	JOUVAUD Dominique (63) H.C.C. Aix	162,500
47.	GALINDO J.-Rémy (64,1) Halt. Club St-Chamas	162,500
48.	RICOULEAU (64,6) Ailes Sport. Bouguenais-Rézé	162,500
49.	MHEZABARBA (62) A.S.E.M. Sainte-Tulle	160, -
50.	GASTALDIN (62,5) A.S.E.M. Sainte-Tulle	150, -
51.	CIANEL (67) Club Omnisports Arlésien	150, -
52.	VOYRIN (64) Club Halt. Orangeois	135, -
53.	VENTURE (64,5) Halt. Club de St-Chamas	127,500

## Poids Moyens

1.	DELVALLEZ Daniel (70,4) A.S.P.T.T. Lille	285, -
2.	VANDEVRAVE (74,4) A.S.P.T.T. Lille	277,500
3.	LEFROU Dominique (73,1) Club Sportif Alençon	260, -
4.	VERHELLES Daniel (73,8) Union Halluinoise	257,500
5.	ARMAND J.-P. (71,2) Halt. Club Marseillan	255, -
6.	CHAMBON (72,5) A.S.P.T.T. Privas	250, -
7.	COFFIN Patrice (73,6) La Montluçonnaise	235, -
8.	MICHEL Lucien (74,1) Union Sportive du Velay	235, -
9.	LAPRÈLE (68) Institut Culturiste Rochelais	230, -
10.	AZZI Rabah (68,5) Etoile Sportive de Tavel	230, -
11.	MELIN Gérard (72,4) Union Sportive de Toul	230, -
12.	EYBERT F. (74,7) Athl. Club Romanais	225, -
13.	GUILLO (68,2) A.H.C. Rochelaise	220, -
14.	SIMONET Bruno (72) Union Sportive du Velay	220, -
15.	RAYMONDO (72) M.J.C. Avignon	217,500
16.	VERINE Christian (71,2) Club Sportif Alençon	215, -
17.	DELGUERRA Jean (71,1) Union Sp. Ch. Marseille	212,500
18.	BECART Daniel (73,4) Stade Béthunois Omnisport	210, -
19.	BONNIOL (75) Club Omnisports Arlésien	210, -
20.	MICHEL (73,7) Union Sportive Crauroise	205, -
21.	JARRIX Michel (69,4) A.S. Montferrandaise	202,500
22.	ARNAUD (70) A.S.C.M. Sainte-Tulle	202,500
23.	LEFROU Patrick (68) Club Sportif Alençon	200, -
24.	SETBON J.-C. (69) H.C.C. Aix	197,500
25.	VADOT (68,9) H.C. Grenoble	195, -
26.	MENARD (74,8) Club Cuit. Indrais	195, -
27.	TREMAUX J.-P. (72,2) Athl. Club Chalon/Saône	185, -
28.	MERLIN (70,8) Union Sp. Artist. Marine Toulon	180, -
29.	BARRE (71,4) Club Athl. Choletais	180, -
30.	BACULARD (70,2) M.J.C. Salon	175, -
31.	CAVALLI (71) Halt. Club Grenoble	175, -
32.	RICHEZ (75) Club Halt. Orangeois	175, -
33.	FARON (70) Union Sp. Artist. Marine Toulon	170, -
34.	CIRRE (74,8) A.S.E.M. Sainte-Tulle	165, -
35.	LALLEMENT J.-F. (69) A.S.P.T.T. Nancy	160, -
36.	ESNOL Gurro (73) Halt. Club St-Chamas	157,500
37.	BELTRAND (70) B.A. 115 Orange	145, -
38.	VILLE-VIEILLE (74) Club Halt. Orangeois	137,500

## Poids Mi-Lourds

1.	HUMBERT (77,4) Institut Culturiste Rochelais	320, -
2.	DELVALLEZ Didier (76,1) A.S.P.T.T. Lille	287,500
3.	BAYLE Claude (81,4) H.C. Marseillan	272,500
4.	WATTEL Alain (75,9) Club Halt. Boulonnais	262,500
5.	MEUROU Philippe (76,7) Union Sportive Toul	242,500
6.	CLÉMENT Henry (75,8) H.C. Marseillan	240, -
7.	BATTESTINI (77,7) A.S.P.T.T. Privas	227,500
8.	LAGASSE (75,5) Alliance Sportive Sainte-Savine	299,500
9.	VERZELLE Didier (77) Club Athl. Lensois	220, -
10.	LOQUEN (77,7) A.H.C. Rochelaise	207,500
11.	ZARATIN (77,6) A.S.E.M. Sainte-Tulle	195, -
12.	FAVIER (78) Club Omnisport. Arlésien	195, -
13.	DEMERLE (76,5) A.S.E.M. Sainte-Tulle	190, -
14.	BADEY Bruno (78,9) Athl. Club Chalon/Saône	190, -
15.	MANZONE (78) Halt. Club de Nice	185, -
16.	BOYER Guy (80) Halt. Club de St-Chamas	165, -

## Poids Lourds-Légers

1.	MARIUS (86,9) A.H.C. Rochelaise	305, -
2.	RICHAUD (99) Club Omnisports Arlésien	280, -
3.	FIGUIÈRE (89) Club Sportif Pertuisien	275, -
4.	MARCHENAY Alain (85,2) Cl. Cult. St-Médard-en-J.	255, -
5.	MARTINEZ (86) Club Omnisports Arlésien	200, -
6.	PIZOT (87,5) Sporting Club Cogolinois	177,500

## Poids Lourds

1.	DATTENY (104,4) Union Haubourdinoise	385, -
2.	GANDMAITRE (98,1) Union Sp. Chem. Marseille	262,500

SENIORS

Poids Mouches

1. MÀHROUB (40,1) A.S. Monaco .....	250, -
-------------------------------------	--------

Poids Coqs

1. MAHAËJDA (55,5) A.S. Vélizy-Villacoublay .....	250, -
2. SERPAGGI Claude (55,3) Cl. Cuit. Chartr. Marseille .....	247,500
3. BERENGUER Roger (56) A.S. H. Cult. Ph. Manosque .....	227,500
4. PAYAT (56) Club Athl. Nantais .....	215, -
5. LOPEZ (54,5) M.J.C. Salon .....	195, -
6. CARPETANO (56) C.A. Dracenois .....	190, -
7. PETIOT Jean (54,7) Athl. Club Chalon/Saône .....	177,500
8. GIMENEZ Lucien (53,3) Sp. Cl. Châtillon/Seine .....	175, -
9. THEBAULT (55,9) Institut Cuit. Rochelais .....	162,500
10. FRANÇOIS (56) Omnisports Hyérois .....	160, -

Poids Plumes

1. SALASSA (60) A.S. Foyer Romilly .....	270, -
2. GARCIA (59,7) Halt. Club Marignane .....	267,500
3. FAYARD M. (59,3) Halt. Club Villefranche .....	247,500
4. FANECH Halt. Club Compiègneois .....	240, -
5. MANFREDI (60) C.C.P.H. Toulon .....	237,500
6. MISSAKIAN (58,6) Cl. Sp. Munic. Plessis-Robinson .....	225, -
7. BLANCO (58,8) Sport. Club Châtillon .....	225, -
8. CHAVANE Maurice (59,6) Sp. Cl. Châtillon/Seine .....	225, -
9. HEIN (59,2) Institut Culturiste Rochelais .....	215, -
10. GIRARD (60) Sporting Club Niortais .....	215, -
11. HERAUD (60) Sporting Club Niortais .....	210, -
11. GODFROY (60) C.C.P.H. Toulon .....	210, -
13. BRUYNEEL H. (59,2) A.S.P.T.T. Lille .....	205, -
14. GAZAIX J.-M. (59,1) Stade Ste-Barbe Grand-Combe .....	200, -
15. TALIN C. (60) A.S.P.T.T. Lille .....	200, -
16. NEUSY J.-M. (59,9) Club Athlét. Lens .....	197,500
17. BACH (58,6) Club Sport. Munic. Plessis-Robinson .....	192,500
18. HEGERAT Georges (60) La Montluçonnaise .....	185, -
19. RENAULT (57,7) Cercle Cult. Indrais .....	175, -
20. BRUNEL J.-P. (59,2) A.S.P.T.T. Lille .....	172,500
21. GUGLIEMI (60) Halt. Club Nice .....	172,500
22. MARTIN (60) Soc. Gymnast. Angers .....	155, -
23. BOMBARDE Joël (56,1) Club Halt. Cult. Nevers .....	145, -
24. MOLLE (57) B.A. 115 Orange .....	142,500

Poids Légers

1. ROCHE Lucien (65) A.S. Montferrandaise .....	287,500
2. FOURDINIER R. (66,5) Halt. Club Boulogne/Mer .....	285, -
3. LESCURE Michel (66,6) Cercl. Cult. St-Médard-en-J. ....	280, -
4. PIQUE Daniel (67,5) E.C. Montluçonnaise .....	280, -
5. FROMENTEAIJ (67) Club Cult. Argonvillois .....	275, -
6. MARIE Claude (67,4) Halt. Club Marignane .....	272,500
7. PINELLI (64) Halt. Club de Nice .....	270, -
8. CARETTE (67,5) Union Haubourdoise .....	270, -
9. DELACROIX J.-C. (67,5) Union Halluinoise .....	265, -
10. ZUCARELLI (66) Halt. Club de Grenoble .....	262,500
11. THIVENT Claude (67,4) M.J.C. Avignon .....	257,500
12. LAMBERT (67,5) Alliance Sportive Sainte-Savine .....	257,500
13. WARNER (66,2) Société Athl. Montmartroise .....	255, -
14. PERONI Gérard (67,2) O.S. Agathois .....	255, -
14. PIETRI Jacques (67,2) Union Sp. Chem. Marseille .....	255, -
16. MENARD (65,5) Institut Culturiste Rochelais .....	250, -
17. THIMONIER A. (64,3) La Gauloise de Vaise .....	245, -
18. CHABAUD J.-P. (65,4) M.J.C. Mons-en-Barceul .....	245, -
19. GRIT R. (67,5) Stade Croisicais .....	245, -
20. BUSOND D. (67,5) St-Xazaire Omnisports .....	242,500
21. MASSIACH (67) Club Athl. Dracenois .....	240, -
22. JUAN Jacques (67,5) M.J.C. Avignon .....	240, -
23. PETIT Daniel (60,3) Sp. Cl. Châtillon/Seine .....	237,500
24. FERNANDES Armand (66,3) Union Sp. Ouvr. Dijon .....	235, -
25. MARTHELY (67,2) Centre Cult. Nantais .....	230, -
26. GERARD J.-L. (65,3) Stade Croisicais .....	227,500
27. DERVAUX Alain (64,5) Union Haubourdoise .....	225, -
28. LEGRAND (65) Centre Athl. Nantais .....	225, -
29. THIBAUD J. (66) Union Sp. Cheminots Marseille .....	225, -
30. JAGOURD J. (63) Union Mean Poët .....	222,500
31. LUC André (65,7) Union Sportive de Toul .....	222,500
32. BECCARIA G. (60,1) Union Sp. Chem. Marseille .....	220, -
33. FAURE J.-M. (62,4) Union Sp. Chem. Marseille .....	215, -
34. BOUKO R. (63) A.S.P.T.T. Nancy .....	212,500
35. MARION (65,2) Soc. Gymnastique Angers .....	212,500
36. DUPOUX (60,4) Etoile Sport. des Bormettes .....	210, -
37. DANOY A. (64) Club Omnisports Arlésien .....	210, -
38. CABUCHE (64,5) Halt. Club Boulogne .....	210, -
39. BERMOUGA T. (66) Club Sportif Alençon .....	210, -
40. DE SAINT-AUBER (66) Union Sp. Chem. Marseille .....	207,500
41. HABARY (V) Alliance Sportive Sainte-Savine .....	207,500
42. LEGAL J.-C. (67,3) Saint-Nazaire Omnisports .....	207,500
43. TARDIEU G. (65) Club Omnisports Arlésien .....	205, -
44. LECLANCHE C. (65,1) Saint-Nazaire Omnisports .....	205, -
45. CURNIER (65,2) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	205, -
46. REVOL (60,7) C.H. Annonéen .....	197,500
47. REBILLARD (63,5) Halt. Club Marignane .....	197,500

48. MIELET Roger (62,2) A.S.P.T.T. Lille .....	195, -
49. BOULARD (63,8) S.G. Angers .....	195, -
50. GUIEU J.-P. (65) H.C.C. Aix .....	195, -
51. BARREAU (61,5) Centre Cult. Indrais .....	190, -
52. CINGLANT (63,5) Alliance Sp. Sainte-Savine .....	190, -
53. BOUDET René (62,4) Cl. Léo-Lagrange Colombelles .....	185, -
54. SALVATOR (63,5) Cercle Halt. Annonéen .....	185, -
55. AMATO (66,8) Halt. Club Marignane .....	185, -
56. NOGUES (67,5) A.S. Bouguenais-Rézé .....	185, -
57. MANSUY A. (62,1) Union Sportive de Toul .....	182,500
58. RAOUST-GUIGUET (66) Club Omnisports Arlésien .....	180, -
59. JOURDAN Michel (67,5) Club Omnisports Arlésien .....	167,500
60. ALOS Vincens (65,5) Club Omnisports Arlésien .....	160, -
61. FOULLY Pierre (63,5) Club Omnisports Arlésien .....	150, -
62. RAVEL Roger (67) Halt. Club St-Chamas .....	147,500
63. JARDON Roger (65) Club Omnisports Arlésien .....	145, -
64. VALENTIN (66) B.A. 115 Orange .....	132,500
65. AMILRETTE (66) B.A. 115 Orange .....	130, -

Poids Moyens

1. DENIVET (70,7) Club Sportif de Meaux .....	335, -
2. PLAYARD (74,7) Union Haubourdoise .....	327,500
3. BELLANGER (74,4) Club Halt. Cult. Parisien .....	322,500
4. LERUS (75) Soc. Athl. Montmartroise .....	322,500
5. MARTIN Léandre (73,3) A.S. Montferrandaise .....	312,500
6. VERHALLE André (73,9) Union Halluinoise .....	312,500
7. FOUCAUD J.-P. (74,6) A.S. Prépa. Ol. Midi-Bordeaux .....	295, -
8. CHASSAING Serge (75) E.C. Montluçonnaise .....	295, -
9. GAONACH Jacques (71,2) A.S. Montferrandaise .....	290, -
10. CHOUKROUN (74) Courbevoie Sports .....	290, -
11. MERIGUET Jean (74,4) La Gauloise de Vaise .....	290, -
12. BAZIN Léon (72,8) Club Halt. Oyonnax .....	287,500
13. DUBOIS R. (70,4) C. Athl. St-Priest .....	285, -
14. VERSINI (68) Halt. Club de Nice .....	282,500
15. JAUME Michel (75) C.A. Vasseur .....	282,500
16. EYBERT (74,4) Athl. Club Romanais .....	280, -
17. PETIT Marcel (69,9) Sp. Cl. Châtillon/Seine .....	277,500
18. TRUC Michel (75) H.C.C. Aix .....	277,500
19. LIMONTURE (70,2) Soc. Gymn. Angers .....	272,500
20. BELLEVILLE J.-Marc (72,5) Etud. Club Orléanais .....	272,500
21. LABROUCHE (69,3) Club Sp. Munic. Plessis-Rob. ....	270, -
22. BOIRON Michel (72,2) Union Sportive du Velay .....	270, -
23. CAGULLIN (72,9) A.S.P.T.T. Lille .....	270, -
24. RAMAL (73,1) Club Cult. Marseille .....	270, -
25. RAGOT (73,6) Sporting Club Niortais .....	270, -
26. SERRIZ (72) Troyes Omnisports .....	267,500
27. BRUNET J.-Pierre (74,8) Esp. et Et. Réun. Carpentras .....	267,500
28. BOUCETTA (69) Halt. Club de Nice .....	265, -
29. BEAUDET (73,6) A.S. Prép. Olymp. Midi-Bordeaux .....	265, -
30. CHASTAN Alain (72) Union Sp. Chem. Marseille .....	262,500
31. DEVROE (75) Sporting Club Cogolinois .....	262,500
31. GROUSOULUN (75) Club Halt. Annonéen .....	262,500
31. ROUAULT Francis (75) Union Sp. Chem. Marseille .....	262,500
34. VIALA Bernard (69,2) Athl. Club Montpelliérain .....	260, -
35. DEBEVERE (70,7) A.S. Electricité Lille .....	255, -
36. MASSIANI Yvan (67,6) Union Sp. Chem. Marseille .....	252,500
37. TONNEAU (69,8) Institut Cult. Rochelais .....	252,500
38. NUNIEZ A. (68,7) Monrepos Olympique Floirac .....	250, -
39. KLEIN J. (71) Club Cult. Reims .....	250, -
40. BOUDRY (74,8) Club Athl. Lenois .....	250, -
41. NAOUMENKO (72,5) A.S. Electricité de Lille .....	247,500
42. POUSSIER B. (73,5) St-Nazaire Omnisports .....	247,500
43. BRUGIERE (74,6) Club Athl. Dracenois .....	247,500
44. DOUMAIN Jacques (71) Union Sp. Chem. Marseille .....	245, -
45. MARIANI Christian (72,2) Union Sp. Ch. Marseille .....	245, -
46. WASSY (69) Halt. Club Orangeois .....	240, -
47. CHEVALEAU (73) C.C.P.H. Toulon .....	240, -
48. VALILLA Marcel (73,1) Club Omnisports Arlésien .....	240, -
49. THOUMINE Robert (74) Club Sportif Alençon .....	240, -
49. DEWEULF (74) A.S. Electricité de Lille .....	240, -
51. COHEN J.-Pierre (75) Union Sp. Chem. Marseille .....	240, -
52. BARGE J.-C. (74) Etudiants Club Orléanais .....	235, -
53. MANTELIN (72) Cercle Halt. Annonéen .....	232,500
54. PELLER André (70,8) Union Sp. Chem. Marseille .....	230, -
55. MONREAL Louis (70) Athl. Club Montpelliérain .....	227,500
56. DISCALA Roland (70,1) Union Sp. Chem. Marseille .....	227,500
57. EMMENEGER (71,6) H.C. Hazebrouck .....	225, -
58. PEDRONO (74,8) Centre Athl. Nantais .....	222,500
59. MANGRAN E. (75) Club Cult. Reims .....	222,500
60. FANGUIZIE Albert (68) Union Sp. Chem. Marseille .....	220, -
61. PATTEDOIE (71,8) A.H.C. Rochelaise .....	220, -
62. GIRA (74,5) A.S.E.M. Sainte-Tulle .....	217,500
63. BATTAGLIERO Ch. (69) Club Omnisports Arlésien .....	215, -
64. CONE Gérard (72) A.S.P.T.T. Nancy .....	215, -
65. BRIANTAIS (72,1) Club Athlét. Choletais .....	215, -
66. MAZU (72,4) Etoile Sp. des Bormettes .....	215, -
67. DOUMAIN Pierre (73) Union Sp. Chem. Marseille .....	215, -
68. BRIALON (75) Cercle Halt. Annonéen .....	215, -
69. LEBACLE (72,2) Club Athl. Choletais .....	212,500
70. MAITRE-JEAN Roger (69,8) Athl. Club Chalon/S. ....	210, -



71. POITRIMOL (71) Alliance Sportive Ste-Savine .....	210, -
72. BORE (72) Soc. Gymn. Angers .....	210, -
73. DAVID (68,3) Union Mean Penôët .....	207,500
74. SAVONNIERE G. (68,5) Union Sportive de Toul .....	205, -
75. SARDA (73) Club Halt. Orange .....	205, -
76. REMY G. (74,3) Union Sportive de Toul .....	205, -
77. ROMANETTO (68) A.S.P.T.T. Vienne .....	202,500
78. BOYER Yves (75) A.S.E.M. Ste-Tulle .....	202,500
79. BULIDON (68,7) Omnisports Hyérois .....	200, -
80. QUAIREL J.-M. (74) Club Omnis. Arlésien .....	200, -
81. MAUREL Daniel (71) H.C.C. Aix .....	195, -
82. ARMAND Roger (74) M.J.C. Salon .....	190, -
82. RIVERON Lucien (74) H.C.C. Aix .....	190, -
84. IMBERT H. (74,5) Club Omnisports Arlésien .....	190, -
85. GALATOIRE Maurice (73,9) Union Sp. Houlgataise .....	182,500
86. DEMBSKI R. (74,6) A.S.P.T.T. Nancy .....	182,500
87. MARTRA (68,3) Hall. Club de St-Chamas .....	175, -
88. MASSABOT Phil. (74,5) Club Omnis. Arlésien .....	175, -
89. MESNIL (71) B.A. 115 Orange .....	150, -

**Poids Mi-Lourds**

1. LECHERTIER (79,6) Club Halt. Cult. Parisien .....	370, -
2. BARON (81,3) Union Haubourdoise .....	352,500
3. ORNEME (81) Club Halt. Cult. Parisien .....	342,500
4. BOURDET (81,6) Soc. Gymn. Angers .....	330, -
5. DUBUS (78,5) Institut Culturiste Rochelais .....	315, -
6. SANDORF Pierre (82,3) Club Halt. Oyonnax .....	307,500
7. MOUDAT (80) C.C.P.H. Toulon .....	300, -
8. DESCHAMP Pierre (81,4) A.S. Cheminots Vénissieux .....	297,500
9. SANSANO (78) C.C.P.H. Toulon .....	295, -
10. SCHIVI J.-Paul (80,5) A.S.P.T.T. Nancy .....	295, -
11. GUERY (82) Cercle Cult. Indrais .....	295, -
12. TROLONG P. (76,5) Union Sportive de Toul .....	292,500
13. ORTUNO François (82) H.C.C. Aix .....	292,500
14. WEISS Jacques (82,5) Club Omnis. Arlésien .....	292,500
15. GIAT Philippe (77) A.S. Montferrandaise .....	290, -
16. GUILLARD Hervé (81,4) Etoile Sportive de Tavel .....	290, -
17. DROUX E.D.F. Soissons-Cuffies .....	290, -
18. CANTENYS J.-C. (76,1) Institut Cultur. Rochelais .....	275, -
19. BOUCARD Yves (79,6) H.C.C. Aix .....	272,500
20. MARTIE Gérard (76,8) Sp. Ci. Châtillon/Seine .....	270, -
21. PAEFFER (81) Alliance Sportive Ste-Savine .....	270, -
22. ROUSSEL (81,5) A.H.C. Rochelaise .....	270, -
23. GALLEANO Robert (82,4) Un. Sp. Chem. Marseille .....	270, -
24. CHIAVASSA Yves (80) Union Sp. Ch. Marseille .....	265, -

25. VENTO Lily (82,2) H.C. Marignane .....	265, -
26. CANTENYS M. (77,5) Institut Culturiste Rochelais .....	262,500
27. VIAL (77) Alliance Sportive Sainte-Savine .....	260, -
28. LEMAITRE Roger (78,4) Cl. Léo-Lagr. Colombelles .....	252,500
29. TEISSIER (79) M.J.C. Avignon .....	252,500
30. CLEMENT S. (79,8) Stade Croisicais .....	242,500
31. FATICA R. (75,6) A.S. Prépa. Olymp. Midi-Bordeaux .....	240, -
32. LLINARES (78,2) A.S. Bouguenais-Rézé .....	240, -
33. LANDROIT (79,5) Centre Athl Nantais .....	240, -
34. LELAN P. (75,9) Stade Croisicais .....	232,500
35. THOUVENIN F. (76,7) Union Sportive de Toul .....	230, -
36. LEFOURN (80) Union Sportive Crauroise .....	227,500
37. DRAVET Jacques (80,9) Halt. Club de St-Chamas .....	227,500
38. RHE (78) Cercle Halt. Cult. Rochefortais .....	225, -
39. NASI J.-M. (79) Club Halt. Orange .....	225, -
40. SIPOS (76,1) C.A. Choletais .....	222,500
41. LENNERT F. (78,1) Club Halt. Cult. Nevers .....	220, -
42. GEORGET (77) A.H.C. Rocheiaise .....	212,500
43. BARBESSIER J.-L. (79,5) Club Omnis. Arlésien .....	210, -
44. GRAC (80) Halt. Club de Nice .....	210, -
45. YVAN Daniel (81) H.C.C. Aix .....	210, -
46. LEVY (80,4) A.H.C. Rochelaise .....	207,500
47. DUFOUR (79,8) A.H.C. Rochelaise .....	200, -
48. BEDOT Louis (82) Club Omnisports Arlésien .....	195, -
49. DESCOTIS (80) Sporting Club Cogolinois .....	190, -
50. BARTOLO (78) Sporting Club Cogolinois .....	170, -
51. BUSCA (76) Avenir Sportif de Bédarrides .....	150, -

**Poids Lourds-Légers**

1. RAGHOUBER (87) Club Halt. Cult. Parisien .....	350, -
2. MONNERIE André (90) A.S.C.A. Cadarache .....	340, -
2. REINE (90) Halt. Club de Grenoble .....	340, -
4. THARSIS (85) Club Cult. Reims .....	322,500
5. GUILLIANI (87,3) Courbevoie Sports .....	315, -
6. BROUTIN (88,7) Union Haubourdoise .....	310, -
7. CASIER B. (89) A.S.P.T.T. Nancy .....	310, -
8. PAQUET Bernard (87,3) La Montluçonnaise .....	307,500
9. METGE Gérard (85,3) A.S.C. Biterrois .....	305, -
10. MILLET Gérard (89,5) Étudiants Club Orléonais .....	305, -
11. PERRAUD Michel (88,8) Stade Croisicais .....	300, -
12. LAFFITTE J.-J. (85) Etudiants Club Orléonais .....	297,500
13. GEORGER (88,2) Club Cult. Chartreux Marseille .....	292,500
14. ROUSSELOT (83,5) Club Omnis. Arlésien .....	277,500
15. NANDIN (85,8) A.S. Électricité de Lille .....	277,500

(à suivre)



**MAITRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs**  
 ...à présent style effilé...  
 ☆  
**à Polyclète**  
 le génie de sculpter le Doryphore  
**et à Malian**  
 l'art d'habiller les Athlètes



**LES PLUS BELLES DRAPERIES AUX RICHES COLORIS COUPE MODERNE BASÉE SUR VOTRE MORPHOLOGIE TRAVAIL GRANDE MESURE ARTISANALE COSTUMES PURE LAINE PEIGNÉE DEPUIS 600 F 00**

☆

**G. MALIAN**

33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9<sup>e</sup>  
 Tél. : 874 35-02  
 OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERME SAMEDI DIMANCHE

**Dans nos**

**COMITÉS RÉGIONAUX**

**RECORDS DE PICARDIE D'HALTÉROPHILIE**

**Juniors**

**DÉVELOPPÉ.** - *Mouches* : Daubigny : 45 k ; *Coqs* : Ermacora : 85 k ; *Plumes* : Nourry : 96 k 500 ; *Légers* : Nourry : 97 k 500 ; *Moyens* : Leroux : 105 k ; *Mi-Lourds* : Dupuis : 110 k ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 125 k ; *Lourds* : Delonchamps : 102 k 500 *Super-Lourds* : à établir.

**ARRACHE.** - *Mouches* : Senet : 55 k ; *Coqs* : Ermacora : 80 k ; *Plumes* : Páez : 85 k ; *Légers* : Gricourt : 92 k 500 ; *Moyens* : Margalle : 99 k ; *Mi-Lourds* : Dupuis : 107 k 500 ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 110 k ; *Lourds* : Leriche : 100 k ; *Super-Lourds* : à établir.

**ÉPAULÉ-JETÉ.** - *Mouches* : Senet : 72 k 500 ; *Coqs* : Ermacora : 102 k 500 ; *Plumes* : Nourry : 110 k ; *Légers* : Baticle : 120 k ; *Moyens* : Margalle : 124 k ; 500 *Mi-Lourds* : Dupuis : 140 k ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 150 k ; *Lourds* : Delonchamps : 120 k ; *Super-Lourds* : à établir.

**TOTAL OLYMPIQUE.** - *Mouches* : Daubigny : 160 k ; *Coqs* : Ermacora : 262 k 500 ; *Plumes* : Nourry : 282 k 500 ; *Légers* : Baticle : 297 k 500 ; *Moyens* : Margalle : 310 k ; *Mi-Lourds* : Dupuis : 357 k 500 ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 375 k ; *Lourds* : Habiera : 297 k 500 ; *Super-Lourds* : à établir.

**Seniors**

**DÉVELOPPÉ.** - *Mouches* : à établir ; *Coqs* : Dupont : 82 k 500 ; *Plumes* : Nourry : 105 k ; *Légers* : Nourry : 105 k ; *Moyens* : Maier : 147 k 500 ; *Moyens* (2<sup>e</sup> performance) : Horus : 107 k 500 ; *Mi-Lourds* : Maier : 137 k 500 ; *Mi-Lourds* (2<sup>e</sup> performance) : Dupuis : 117 k 500 ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 127 k 500 ; *Lourds* : Habiera : 140 k 500 ; *Super-Lourds* : Caron : 95 k.

**ARRACHE.** - *Mouches* : à établir ; *Coqs* : Zengarli : 80 k ; *Plumes* : Nourry : 92 k ; *Légers* : Nourry : 97 k 500 ; *Moyens* : Maier : 130 k ; *Moyens* (2<sup>e</sup> performance) : Horus : 97 k 500 ; *Mi-Lourds* : Maier : 127 k 500 ; *Mi-Lourds* (2<sup>e</sup> performance) : Dupuis : 105 k ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 110 k ; *Lourds* : Habiera : 132 k 500 ; *Super-Lourds* : Caron : 105 k.

**ÉPAULÉ-JETÉ.** - *Mouches* : à établir ; *Coqs* : Dupont : 95 k ; *Plumes* : Nourry : 125 k ; *Légers* : Nourry : 125 k ; *Moyens* : Maier : 166 k 500 ; *Moyens* (2<sup>e</sup> performance) : Horus : 130 k ; *Mi-Lourds* : Maier : 167 k 500 ; *Mi-Lourds* (2<sup>e</sup> performance) : Dupuis : 145 k ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 147 k 500 ; *Lourds* : Habiera : 160 k ; *Super-Lourds* : Caron : 125 k.

**TOTAL OLYMPIQUE.** - *Mouches* : à établir ; *Coqs* : Zengarli : 255 k ; *Plumes* : Nourry : 320 k ; *Légers* : Nourry : 317 k 500 ; *Moyens* : Maier : 432 k 500 ; *Moyens* (2<sup>e</sup> performance) : Horus : 335 k ; *Mi-Lourds* : Maier : 430 k ; *Mi-Lourds* (2<sup>e</sup> performance) : Dupuis : 362 k 500 ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 382 k 500 ; *Lourds* : Habiera : 430 k ; *Super-Lourds* : Caron : 325 k.



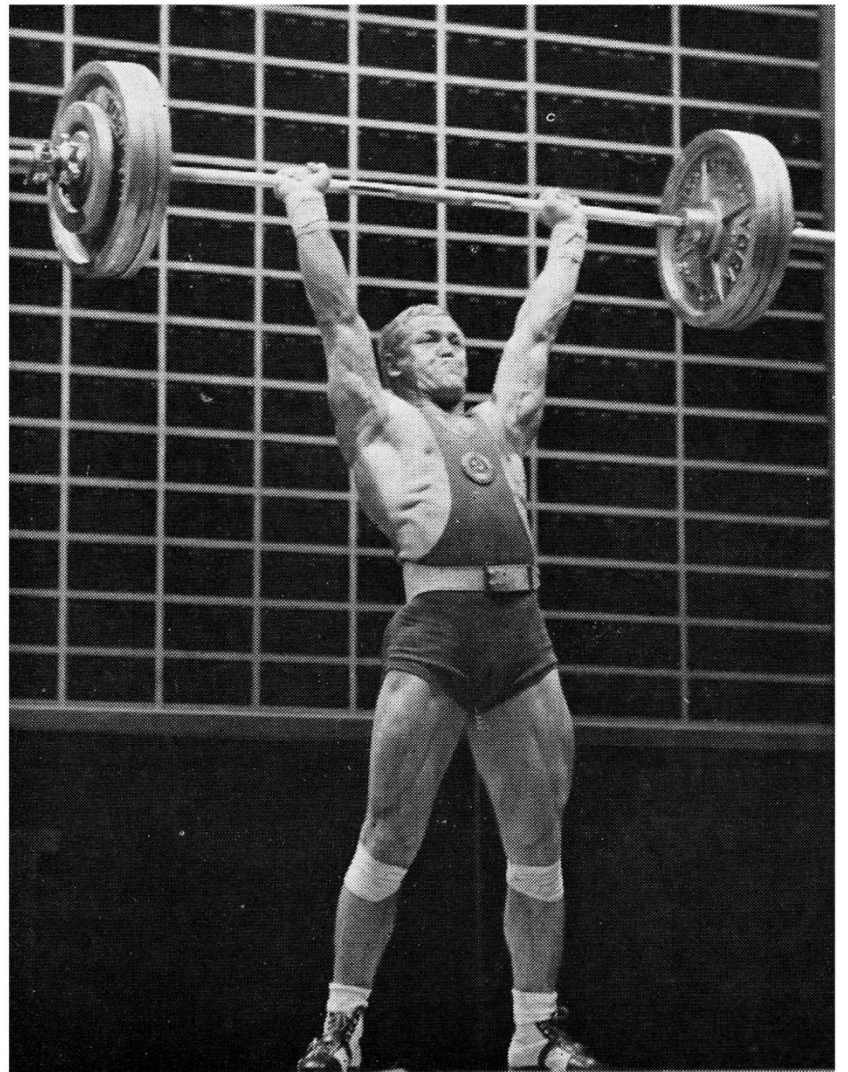
# HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTEROPHILE  
ET CULTURISTE

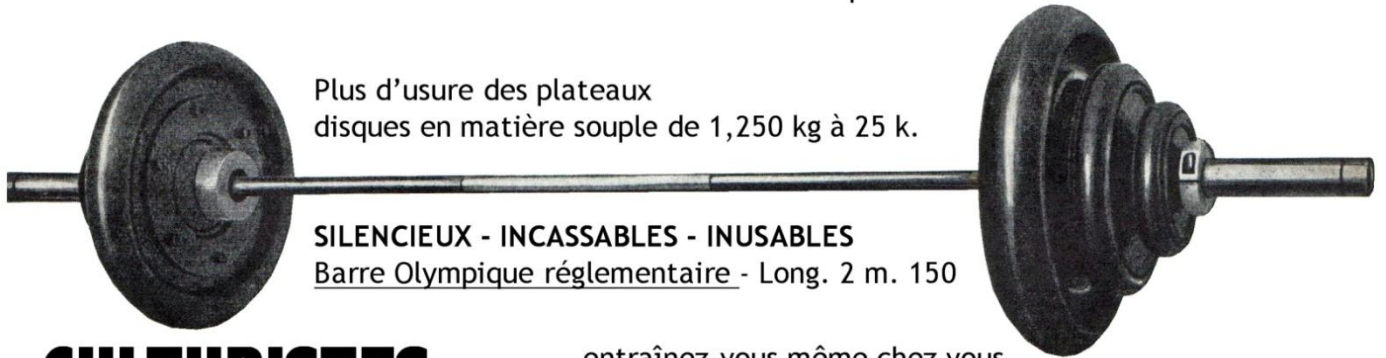
MENSUEL  
25<sup>e</sup> ANNÉE  
Novembre  
1970

Le numéro : 1,50 F



# HALTÉROPHILES

Entraînez-vous  
n'importe où

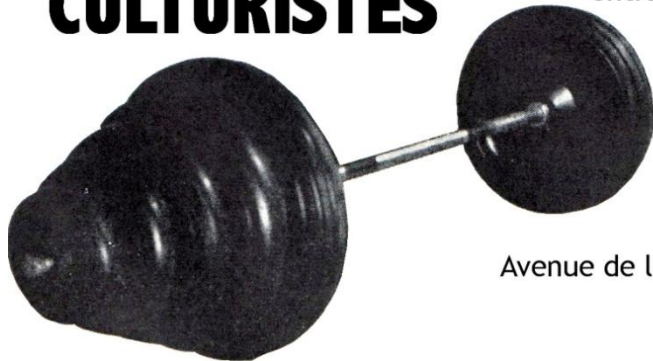


Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

# CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande  
**LA ROUE FRANÇAISE**  
Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)  
Téléph : 967.02.18

## SOMMAIRE



Le Mot du Président .....	3
Compétitions offertes aux Scolaires et aux Universitaires, par C. TAILLEFER .....	3, 4, 5, 6 et 7
L'arraché et l'épaulé -jeté d'Ivanchenko .....	8 et 9
Les Championnats d'Europe 1970 (fin) par R. GERBER .....	10 et 11
Classement National du Championnat de France Athlétique (fin) .....	12
Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C. ....	12
Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 10 Octobre 1970 .....	12, 13 et 14
Additif au Règlement tech- nique international .....	14



Société de Groupages Routiers sur toute la France.  
Service rapide de livraisons à domicile.  
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

## S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois  
Tél. : 858.05.30

**TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.**

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons  
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine  
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1<sup>er</sup> Choix  
Grand choix de Survêtements

# ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2<sup>e</sup>)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

**Fournisseur de l'équipe de France**

Sur notre page de couverture :

**IVANTCHENKO, Champion du Monde des Poids Mi-Lourds avec 505 k qui  
constituait à Colombus, un nouveau record du monde.**

(Photo Kirkley).



## Le mot du Président

La saison 1970-1971 vient de débiter sous de meilleurs auspices que la précédente puisque, grâce à la compréhension et la bonne volonté de tous, le calendrier est unanimement suivi.

Chacun a pu, dès le mois de Mai, prendre connaissance de la réglementation des compétitions fédérales et constater que peu de changements avaient été apportés par rapport à l'année dernière.

Je crois toutefois bon d'en rappeler les grandes lignes : accentuation de la décentralisation et action en faveur de l'élite.

L'accentuation de la décentralisation se traduit par la latitude laissée aux Bureaux des Comités Régionaux d'organiser les compétitions réservées aux athlètes non classés, de 4<sup>e</sup>, et de 3<sup>e</sup> séries, aux Conseils de Régence

des Groupes celles des 2<sup>e</sup> séries et aux Conseils de Régence des zones celles des 1<sup>re</sup> séries.

La Fédération doit évidemment être tenue au courant de ces compétitions et c'est pour cette raison qu'il est demandé aux organes responsables d'adresser les résultats au fur et à mesure de leur déroulement.

Cela ne représente pas, je crois, un gros travail pour chacun et permettra, en cas d'un quelconque litige, d'avoir en main les éléments nécessaires à la décision.

En ce qui concerne l'action en faveur de l'élite, un programme international beaucoup plus important que les précédents a été mis sur pied. C'est ainsi qu'il est envisagé d'offrir à nos meilleurs athlètes, avec des Tournois ou

des Matches « Espoirs » A et B une dizaine de rencontres dans l'année.

Parallèlement, des stages au niveau des Groupes et des Zones, moins onéreux et d'un accès plus facile pour nos athlètes, que les stages nationaux, les prépareront à toutes ces compétitions.

Bien sûr, la réalisation de ce programme international est tributaire de l'aide que voudra bien nous apporter la Direction de l'Éducation Physique et des Sports dans ce domaine, mais il est permis d'espérer, à l'approche des Jeux Olympiques de Munich que l'effort nécessaire pourra être fait.

Nous voici donc arrivés à la stabilité en ce qui concerne nos compétitions fédérales et, sauf quelques modifications de moindre importance qui s'avèreraient indispensables, il n'est plus question, dans un proche avenir, d'en changer les grandes options.

C. BOVI.

## Communiqués de la Direction Technique

### COMPÉTITIONS OFFERTES AUX SCOLAIRES ET AUX UNIVERSITAIRES

(Saison 1970-1971)

Dans les actions de prospection de masse à engager entre 1969 et 1973, le Plan Quadriennal de la F.F.H.C. fait une place prioritaire à l'attraction des jeunes adolescents scolarisés.

Les moyens qui, au cours de la saison sportive écoulée (1969-1970), ont été mis en œuvre dans cette direction ont comporté :

- l'organisation à l'I.N.S. de deux stages et d'un colloque réservés au personnel enseignant d'E.P.S. ;
- la mise à la disposition des enseignants ayant suivi deux stages de l'espèce en 1969 de cent « mini-barres » ;
- la réforme des compétitions A.S.S.U., d'haltérophilie ;
- l'ouverture de compétitions fédérales (non classés et 4<sup>e</sup> série) aux scolaires titulaires de la seule licence A.S.S.U.

Sans affirmer que les résultats positifs enregistrés à l'issue de l'année scolaire 1969-1970 s'inscrivent dans une relation de cause-à-effet, on doit remarquer avec une certaine satisfaction que le nombre des engagements au Challenge du Nombre (épreuve scolaire et universitaire), pratiquement constant jusqu'à l'année dernière, a plus que doublé et que celui des brevets A.S.S.U. délivrés dans les établissements scolaires s'est élevé à 300 % par rapport aux années précédentes. Par contre, la participation des scolaires non licenciés à la F.F.H.C. aux épreuves fédérales semble avoir été excessivement rare.

Les résultats acquis dans le domaine du sport scolaire appellent une persévérance soutenue dans l'action entreprise l'an dernier.

Les mêmes moyens seront mis en œuvre au cours de la saison et de l'année scolaire 1970-1971. Étant observé :

- que le nombre des « mini-barres » à mettre à la disposition des enseignants

des deux stages de 1970 sera porté à deux cents (distribués prochainement) ;

- que la réforme des compétitions A.S.S.U. a abouti à la décision de la Commission Centrale du 28 Septembre d'exclure le développé des épreuves scolaires et universitaires qui comportaient encore cet exercice (4<sup>e</sup> degré et degré supérieur des brevets et championnats d'académie et de France)

- que les compétitions fédérales ouvertes aux scolaires non licenciés à la F.F.H.C. sont étendues aux épreuves réservées aux athlètes de 3<sup>e</sup> série.

Les cadres techniques nationaux et régionaux de la F.F.H.C. ont donc reçu des instructions formelles pour que soient intensifiées les interventions auprès des Secrétaires régionaux de l'A.S.S.U., et maintenus des contacts fréquents avec les professeurs et maîtres d'E.P.S. dont la participation aux stages fédéraux est un élément présomptif de volonté de coopération et qui ont reçu ou qui vont recevoir des mini-barres, en vue de faire participer un plus grand nombre d'adolescents scolarisés aux diverses épreuves du calendrier A.S.S.U. et à celles du calendrier fédéral qui leur sont offertes.

En ce qui concerne les épreuves du calendrier F.F.H.C. ouvertes aux titulaires de la seule licence A.S.S.U., il me paraît bon de présenter un extrait des instructions et directives techniques que j'ai adressées le 12 Août 1970 aux quatre agents de coordination, par lesquelles il leur est prescrit de veiller tout particulièrement : à ce que les Enseignants en cause engagent leurs élèves aux compétitions fédérales de niveau régional qui sont ouvertes aux titulaires de la licence A.S.S.U.

En conséquence, les participants scolaires à ces épreuves devront, de préférence, être engagés concurremment avec les participants fédéraux, dans le dessein de les motiver plus efficacement par leur intégration dans le milieu fédéral. Toutefois, le but de ces engagements aux compétitions de la F.F.H.C. étant d'y amener le plus grand nombre possible de scolaires non licenciés dans nos clubs, il conviendra d'éviter les réticences possibles des parents à les autoriser à se déplacer à leurs frais, pendant le week-end, pour participer à une compétition dépourvue de la sanction officielle de leur établissement scolaire. À cet effet, après en avoir convenu avec le professeur responsable, les épreuves fédérales pourront comprendre

une séance spéciale, organisée dans l'école ou dans le club le plus proche, le jeudi après-midi précédant ou suivant le jour prévu dans le calendrier du Comité Régional. Un classement unique sera alors opéré de tous les participants et, éventuellement, le diplôme de la F.F.H.C. remis aux scolaires au même titre que les fédéraux.

En ce qui concerne les épreuves du calendrier A.S.S.U., je crois utile :

1. de présenter ci-après par zone et par académie, les noms et adresses des professeurs et maîtres d'Éducation physique et Sportive qui ont participé à un des stages ou au colloque « Musculation et Haltérophilie » en indiquant le niveau du brevet d'entraîneur fédéral qui, éventuellement, leur a été délivré, ainsi que le nombre de mini-barres qui leur ont été attribuées ;
2. de rappeler, principalement pour les Comités Régionaux qui sont dépourvus de G.T.E. que les noms et adresses des secrétaires régionaux de l'A.S.S.U. figurent dans le « Bulletin fédéral » n° 258 (Novembre 1969, pages 17 et 18) ;
3. de reproduire le programme et les Règlements des compétitions A.S.S.U. applicables à l'année scolaire en cours.

Les agents de coordination, de par la délégation de mes attributions qui leur a été faite, sont chargés, à l'occasion de la mission itinérante qu'ils ont à assurer chaque mois dans leur zone d'affectation, de provoquer, s'il en est besoin, la réunion des commissions mixtes régionales de l'A.S.S.U., pour que soient prises les dispositions nécessaires à l'organisation des compétitions scolaires et universitaires et de veiller à la réalisation de leur programme.

Les Présidents des Comités Régionaux dépourvus de C.T.R. sont donc invités à solliciter le concours des agents de coordination afin d'établir les relations nécessaires avec les personnels de l'Enseignement d'E.P.S. du secteur scolaire et ceux qui sont affectés à l'A.S.S.U.

Il est important enfin de signaler que les académies de Montpellier, Bordeaux, Nantes et Poitiers constituent depuis le 1<sup>er</sup> Octobre les quatre académies-pilotes de la réorganisation de l'A.S.S.U.

C. TAILLEFER.

**Haltérophile Moderne n° 269 (11-1970)**

**ZONE CENTRE-OUEST**

Nom et affectation des enseignants d'E.P.S.	Degré du Brevet fédéral délivré aux stagiaires	Mini-barres distribuées	Nom et affectation des enseignants d'E.P.S.	Degré du Brevet fédéral délivré aux stagiaires	Mini-barres distribuées
<b>Académie de Paris</b>			<b>Académie d'Orléans</b>		
<i>(Stagiaires 1969)</i>			<i>(Stagiaires 1969)</i>		
— LIGER Jacques .....	1 <sup>er</sup>		— BOSSUAT Joseph Lycée Agricole Bourges		
— TERRANOVA François .....	2 <sup>e</sup>		— MARTIN Michel .....	1 <sup>er</sup>	
Lycée Technique d'Argenteuil			— LIBERT J.-Claude .....	2 <sup>e</sup>	2
— DELBART Jean-Pierre .....	1 <sup>er</sup>		Lycée Technique Branly Dreux		
— C.E.S. Mantes-la-Jolie			— DESCHAMPS Georges .....	2 <sup>e</sup>	2
— COLLET Guy .....	2 <sup>e</sup>		C.E.C. Lucé (28)		
Lycée Colbert Paris X <sup>e</sup>			— BELLEVILLE .....	3 <sup>e</sup>	2
— BARGE Patrick .....	3 <sup>e</sup>		4, rue Saint-Carne Orléans		
— C.R.E.P.S. Montry			<i>(Stagiaires 1970)</i>		
— NIDZGORSKI Adam .....	1 <sup>er</sup>		— LAFFITTE J.-Jacques .....	3 <sup>e</sup>	
Lycée Sainte-Croix Neuilly		2	Lycée B.-Franklin Orléans		
— PICAUVET Gérard .....	3 <sup>e</sup>		— MENEAU Guy .....	1 <sup>er</sup>	
Sciences Politiques Paris			C.E.T. Gien (45)		
— DELAVIER Michel .....	3 <sup>e</sup>		<i>(Colloque 1970)</i>		
C.I. Paris			— BELLEVILLE, Orléans		
— HOULOU .....			— BOSSUAT, Bourges		
C.E.S. Conflans			— MARTIN, Saint-Amand		
— SAYAGH Georges .....			<b>Académie de Nantes</b>		
C.E.S. Bara Palaiseau			<i>(Stagiaires 1969)</i>		
— CHEYROUSE Paul .....	2 <sup>e</sup>		— VAILLANT Joseph .....		en attente
Charenton			C.E.S. Carcouet Nantes		
— BLANC Paul .....	1 <sup>er</sup>		— THEPOT Yves .....	3 <sup>e</sup>	en attente
Lycée G.-Fauré Paris			C.E.S. V.-Hugo Nantes		
— GREBILLE Denis .....	2 <sup>e</sup>		— PUVIS Pierre .....	3 <sup>e</sup>	en attente
Fac. Lettres Nanterre			C.E.S. V.-Hugo Nantes		
— NOCQ Michel .....	2 <sup>e</sup>		— LEBERRE René .....		en attente
Fac. Lettres Nanterre			Cité Tech. Cholet		
<i>(Non stagiaire 1969)</i>			— SAUVAGE Main .....	3 <sup>e</sup>	en attente
— PERRIN .....		2	Lycée Chevrollier Angers		
Arts et Manuf Châtenay-Malabry			— FALCONE Henri .....		en attente
— PAULHAC, Paris-XXe .....		2	Cité Tech. Cholet		
<i>(Stagiaires 1970)</i>			— DUBOIS Richard .....	1 <sup>er</sup>	en attente
— LE DREAU Pierre .....	1 <sup>er</sup>		C.E.S. Chantenay		
Chambre de Commerce Paris			— ATTARD Paul .....		en attente
— GRIBICHE Kada .....			Lycée Polyvalent Segré		
C.E.T. Saint-Ouen			— MARTINEZ Gérard .....		en attente
— LAIGRE Dominique .....			Mortagne-sur-Sèvre		
Lycée Charlemagne Palaiseau			— BROSETTA Alain .....	1 <sup>er</sup>	1
— PROCHASSON Michel .....	1 <sup>er</sup>		École Normale Savenay		
Lycée Buffon Paris			— NOUHAUD Roland .....		
<i>(Colloque 1970)</i>			C.E.S. Chantenay		
— NIDZGORSKI .....			<i>(Stagiaires 1970)</i>		
Lycée Sainte-Croix Neuilly			— DUBOIS Richard .....	2 <sup>e</sup>	
— PONS .....			Lycée Technique Rézé		
Paris			— LAGRENÉE Eric .....	1 <sup>er</sup>	
— PICAUVET .....			Lycée Technique Saumur		
Saint-Pol Paris			<b>Académie de Poitiers</b>		
— SAYAGH			<i>(Stagiaires 1969)</i>		
C.E.S. Palaiseau			— DUPORTE J.-Paul .....		
— SOUFFLET .....			Lycée Fromentin La Rochelle		
Paris			— FERRANDIER Michel .....	3 <sup>e</sup>	2
— TERRANOVA .....			C.E.T. Saint-Jean-d'Angély		
Lycée Technique Argenteuil			— AIRAULT Marc .....	3 <sup>e</sup>	2
<b>Académie de Lille</b>			Lycée Technique Niort		
<i>(Stagiaires 1969)</i>			— BAUDET Jean-Paul .....		
— DELTON Francis .....	3 <sup>e</sup>		Lycée Fromentin La Rochelle		
Lycée Marcq-en-Barœul			— LAPOIRE James .....		
— BERNARD Jean-Pierre .....	1 <sup>er</sup>		Lycée Mixte Pons		
Lyc. Mixte Montreuil-sur-Mer (62)			<i>(Stagiaires 1970)</i>		
— BURGOS René .....			— OCTAVIUS Yves .....	1 <sup>er</sup>	
Prison Centrale Lille			C.E.S. Thouars		
<i>(Colloque 1970)</i>			— AIRAULT Marc .....		
— BURGOS .....			Lycée Technique Niort		
Loos			— FERRANDIER Michel .....		
— DELTON .....			C.E.T. Saint-Jean-d'Angély		
Marcq-en-Barœul					

ZONE NORD-EST

ZONE NORD-OUEST

Nom et affectation des enseignants d'E.P.S.	Degré du Brevet fédéral délivré aux stagiaires	Mini-barres distribuées
<b>Académie de Strasbourg</b>		
<i>(Stagiaires 1969)</i>		
— JEANDEMANGE André ..... C.E.G. Remilly		
— BROC Roger ..... Lycée Jean-Moulin Forbach		2
— KUGLER Armand ..... Lycée Sarrebourg	1 <sup>er</sup>	2
<i>(Non stagiaire 1969)</i>		
— GUILLET, Strasbourg.....		1
— MULLER, Thann.....		1
<i>(Stagiaires 1970)</i>		
— MARONNEAU Henri..... J.O. Strasbourg	1 <sup>er</sup>	
<i>(Colloque 1970)</i>		
— MESSMER.....		
— C.R.E.P.S. Strasbourg		
— JEANDEMANGE..... C.E.G. Remilly		
— BROC..... Lycée J.-Moulin Forbach		
— EUCAT..... Enseignement Sup. Strasbourg		
— MARONNEAU..... J.O. Strasbourg		
— LAKERMANCE, Mulhouse.....		
— KUGLER, Lycée Sarrebourg.....		
<b>Académie de Reims</b>		
<i>(Stagiaires 1969)</i>		
— CAILLET Jean-Pierre, Reims.....	1 <sup>er</sup>	2
<i>(Non stagiaire 1969)</i>		
— CLAUDEL, Reims.....		2
— NONNET Guy, C.R.E.P.S. Reims.....		3
<i>(Stagiaires 1970)</i>		
— DAMIANI Robert.....	2 <sup>e</sup>	
— C.R.E.P.S. Reims		
— AUVERGNE André.....	2 <sup>e</sup>	
— C.E.T. Chaumont		
— COUPAT Georges.....	1 <sup>er</sup>	
— Assistant départ. Chaumont		
— NONNET Guy.....		
— C.R.E.P.S. Reims		
— DELMAS Raymond.....		
— Lycée Tech. et Moderne Reims		
— BIAVA Guy.....	1 <sup>er</sup>	
— Secteur extrascolaire Saint-Dizier		
<i>(Colloque 1970)</i>		
— DAMIANI.....		
— C.R.E.P.S. Reims		
<b>Académie de Lyon</b>		
<i>(Stagiaires 1969)</i>		
— NALON Bernard.....	3 <sup>e</sup>	3
— C.E.S. Villefranche		
— NAWROT Jacques.....	1 <sup>er</sup>	
— Centre F.P.A. Saint-Priest		
— BONNIN Michel, Lyon.....	1 <sup>er</sup>	
<i>(Non stagiaires 1969)</i>		
— MARZUOLLI, Lyon.....		
<i>(Stagiaires 1970)</i>		
— GUILLHEM Francis.....		
— C.E.S. Louis-Amiot Bourg		
— DARROU Jean-Claude.....		
— C.E.S. Saint-Symphorien-Ozon		
— METGY André.....		
— Lycée Technique Oyonnax		
<i>(Colloque 1970)</i>		
— NALON.....		
— C.E.S. Villefranche		
— BONIN, Lyon.....		

Nom et affectation des enseignants d'E.P.S.	Degré du Brevet fédéral délivré aux stagiaires	Mini-barres distribuées
<b>Académie de Rennes</b>		
<i>(Stagiaires 1969)</i>		
— TESSIER François.....	2 <sup>e</sup>	2
— Rennes		
— KERAVAL J.-Claude.....		
— Lycée Mixte - Vitré		
<i>(Stagiaires 1970)</i>		
— TAPONNIER Pierre.....		
— C.R.E.P.S. Dinard		
— PLAGUE J.-Claude.....		
— C.R.E.P.S. Dinard		
<b>Académie d'Amiens</b>		
<i>(Stagiaires 169)</i>		
— TOURNEBISE J.-Marie.....	3 <sup>e</sup>	2
— C.E.S. Nogent-sur-Oise (60)		
— GLADIEUX Michel.....	1 <sup>er</sup>	
— C.E.T. Saint-Amand (80)		
— HELLO Yves.....	2 <sup>e</sup>	
— C.E.G. Beauvais (60)		
— GILLES J.-Jacques.....	2 <sup>e</sup>	
— Saint-Quentin (02)		
— OMEST Gérard.....	2 <sup>e</sup>	2
— Saint-Maximin (60)		
— GARRET J.-Louis.....	3 <sup>e</sup>	2
— Montdidier (80)		
<i>(Stagiaires 1970)</i>		
— PIGNOL Jean.....		
— C.E.T. Bât. Amiens		
— WALET Jackie.....		
— C.E.T. Bât. Bacouel (80)		
— DUPHIL J.-Pierre.....		
— C.E.T. La Ferte-Milon (02)		
— PERAT Jean-Luc.....		
— Maître Auxiliaire Anor (59)		
— GLADIEUX Michel.....		
— C.E.S. Mixte - Bohain (02)		
— SURAY Michel.....		
— C.E.S. Lefèvre - St-Quentin (02)		
— FATOUX René.....		
— Cité Scolaire Amiens		
— BIANCHI Gérard.....		
— C.E.S. Roisel (80)		
— GUIBBERT Luc.....		
— Enseignement Sup. Amiens		
<i>(Colloque 1970)</i>		
— GLADIEUX.....		
— Saint-Amand		
— BLIN.....		
— C.E.S. Escarbotin		
— GUIBBERT.....		
— Amiens		

ZONE SUD

Nom et affectation des enseignants d'E.P.S.	Degré du Brevet fédéral délivré aux stagiaires	Mini-barres distribuées
<b>Académie de Grenoble</b>		
<i>(Stagiaires 1969)</i>		
— MANZO René.....	2 <sup>e</sup>	
— C.E.T. Tourmon		
— KUHN Jean-Claude.....	1 <sup>er</sup>	
— Bourgoin (38)		
<i>(Stagiaires 1970)</i>		
— BRENIER André.....	1 <sup>er</sup>	
— C.E.T. Tourmon		
— BALESTRA Raoul.....	1 <sup>er</sup>	
— C.E.T. La Ravoire		

<b>Académie de Toulouse</b> (Stagiaires 1970)				
—	DUVAL Gérard.....			1 <sup>er</sup>
	Ecole Primaire Bagnères			
—	CASTAGNON René.....	1 <sup>er</sup>		
	Lycée V.-Duruy Bagnères			
—	CHATEAU Pierre.....			
	C.R.E.P.S. Toulouse			
	VIGUIE Jacques.....	1 <sup>er</sup>		
	Professeur I.R.E.P.S. Toulouse			
—	NOGARO Marc.....			
	I.R.E.P.S. Toulouse			
—	ARRIAT Serge.....	1 <sup>er</sup>		
	I.R.E.P.S. Toulouse			
—	TUYARET J.-Claude.....		2 <sup>e</sup>	
	C.E.S. Desaix Tarbes			
	(Colloque 1970)			
—	TUYARET.....			
	Tarbes			
—	VIGUIE.....			
	Toulouse			
<b>Académie de Marseille</b> (Stagiaires 1970)				
—	CARRIÈRE Christian.....	1 <sup>er</sup>		
	Lycée Technique Arles			
—	FLON Jacques.....			1 <sup>er</sup>
	Secteur extra-scolaire Digne			
—	DRAVET Jacques.....	1 <sup>er</sup>	3	
	C.E.G. Saint-Chamas			
—	MASSOTTE Jean.....			
	Lycée Corderie Marseille			
—	DELAIRE Robert.....			
	C.E.T. Arles			
—	BERTIN Pierre.....			
	ECOLE E.D.F. Sainte-Tulle			
<b>Académie de Montpellier</b> (Stagiaires 1969)				
—	COLO Georges.....	1 <sup>er</sup>	6	
	Lycée A.-Daudet Nîmes			
—	MICHEL Marc.....		3	
	Lycée Clermont-l'Hérault			
	(Stagiaires 1970)			
—	ALBERT Stéphane.....	1 <sup>er</sup>		
	C.E.T. Garçons Béziers			
—	COLO Georges.....		2 <sup>e</sup>	
	Lycée Technique Nîmes			

**COMPÉTITIONS A.S.S.U.  
D'HALTÉROPHILIE**

(Circulaire D/SR n 8 1970-71 du 5-10-70 aux  
Secrétaires régionaux A.S.S.U.)

**I. Programme et Règlements généraux.**

Les épreuves suivantes seront organisées :

Le Mini et le Maxi-Palmarès de musculation (particulièrement dans les académies où les établissements seront dotés de mini-barres à disques) ;

- le Challenge du Nombre ;
- les Brevets ;
- le Critérium National ;
- les Championnats d'académie et de France.

Ces compétitions sont obligatoires dans les associations sportives d'établissements qui ont obtenu le prêt de barres à disques de la F.F.H.C.

Sauf au Mini et au Maxi-Palmarès et au Challenge du Nombre où cette pièce ne sera pas exigée, tous les concurrents devront être titulaires d'une licence A.S.S.U. validée pour l'année scolaire 1970-71. Ils devront être en outre âgés de plus de 16 ans au 1<sup>er</sup> Janvier 1971. Aucune exception n'étant admise à cette règle.

Toutes les épreuves seront organisées dans les catégories de poids suivantes (à l'exclusion des Mini et Maxi-Palmarès) :

Poids Mouches.....	moins de 52 k (inclus)
Poids Coq.....	de 52 k (exclus) à 56 k (inclus)
Poids Plume.....	de 56 k (exclus) à 60 k (inclus)
Poids Léger.....	de 60 k (exclus) à 67 k 500 (inclus)
Poids Moyen.....	de 67 k 500 (exclus) à 75 k (inclus)
Poids Mi-Lourd.....	de 75 k (exclus) à 82 k 500 (inclus)
Poids Lourd-Léger.....	de 82 k 500 (exclus) à 90 k (inclus)
Poids Lourd.....	de 90 k (exclus) à 110 k (inclus)
Poids Super-Lourd.....	plus de 110 k (exclus)

Toutes les compétitions de Championnat seront organisées :

- le mercredi pour les universitaires,
  - le jeudi pour les scolaires,
- ... (dans les catégories suivantes : cadets 2<sup>e</sup> année, Juniors, Seniors, jusqu'aux Championnats d'académie inclus).

Cependant, la Commission mixte pourra prendre toutes mesures utiles pour donner à la compétition régionale, le maximum d'intérêt et par

exemple, faire disputer le titre académique en groupant les Juniors et les Seniors, ou en groupant les scolaires et les universitaires.

Le Championnat de France rassemblera les Juniors et les Seniors scolaires d'une part, et les Juniors et les Seniors universitaires d'autre part, au sein d'une catégorie d'âge unique « Juniors - Seniors ».

Aucun cadet, même surclassé ne pourra participer à la compétition nationale individuelle.

**II. Mini et maxi-palmarès de musculation.**

Le Mini-Palmarès est réservé aux Cadets 2<sup>e</sup> année.

Le Maxi-Palmarès est réservé aux Cadets 2<sup>e</sup> année qui ont déjà participé à une épreuve au moins du Mini-Palmarès.

Le Mini et le Maxi-Palmarès comportent chacun une épreuve unique organisée par les commissions mixtes régionales dans les centres et au sein des établissements scolaires où le nombre des engagés sera de 15 au moins :

- au cours du dernier mois du second trimestre de l'année scolaire pour le Mini-Palmarès,
- au cours du premier mois du troisième trimestre de l'année scolaire pour le Maxi-palmarès.

Les concurrents sont divisés en sept catégories de poids de corps :

Poids Moustiques.....	moins de 48 k
Poids Mouches.....	de 48 k à 52 k
Poids Coqs.....	de 52 k à 56 k
Poids Plumes.....	de 56 k à 60 k
Poids Légers.....	de 60 k à 67 k 500
Poids Moyens.....	de 67 k 500 à 75 k
Poids Lourds.....	au-dessus de 75 k

Le *Mini-Palmarès* comporte les exercices suivants :

1. Tirage de bras (prise de mains large). Cet exercice consiste à amener la barre du sol jusqu'à la position finale bras tendus au-dessus de la tête, en un mouvement continu, sans que l'engin prenne contact avec le corps de l'exécutant, les jambes pouvant se fléchir après le tirage des bras et l'extension dorsale.
2. Rowing debout. En position debout, tête et dos appuyés au mur, talons écartés du mur d'une longueur de pied maximum, barre appuyée sur les cuisses, bras tendus. Cet exercice consiste à amener la barre à hauteur du menton, sans aucun élan, le dos restant en contact avec le mur.

L'athlète a droit à trois essais par exercice la progression est celle du règlement technique des compétitions fédérales de la F.F.H.C.

Le *Maxi-Palmarès* comporte les exercices suivants

1. Arraché (règlement technique de la Fédération Internationale d'Haltérophilie).
2. Épaulé libre : cet exercice consiste à élever la barre et à la poser sur les clavicules en un mouvement continu, sans que l'engin prenne contact avec le corps de l'exécutant, les jambes pouvant se fléchir après le tirage des bras et à l'extension dorsale.

Comme pour le Mini-Palmarès, l'athlète a droit à trois essais par exercice. La progression est celle du règlement technique des compétitions fédérales F.F.H.C. La performance est le total le plus élevé des deux exercices imposés au Mini et au Maxi-Palmarès.

Les résultats du Mini et du Maxi-Palmarès seront transmis au Secrétariat régional le 1<sup>er</sup> Juin pour un classement individuel pour l'académie.

**III. Challenge du nombre.**

Cette épreuve de propagande pourra être organisée à l'intérieur de toutes les Associations sportives affiliées à l'A.S.S.U. Elle devra l'être obligatoirement dans celles qui ont obtenu l'attribution d'une barre à disques.

Le Challenge du Nombre est ouvert aux Cadets 2<sup>e</sup> année, aux Juniors et aux Seniors. Un seul exercice est imposé : l'épaulé-jeté.



Le classement par académie s'effectue au quotient : somme des points marqués par les participants, divisée par l'effectif de l'établissement (élèves nés en 1955 et antérieurement à l'exception de ceux exemptés d'éducation physique par le médecin de l'établissement).

Il sera constitué 3 divisions : Excellence, Honneur, Promotion.

Les établissements sont placés respectivement et dans un ordre dégressif dans ces divisions, chaque division comprenant au maximum 4 établissements, les 3 établissements qui, à l'échelon national auront obtenu la première place dans chacune des divisions, se verront attribuer un fanion A.S.S.U.

Les participants marquent 1, 2 ou 3 points suivant que la meilleure performance qu'ils ont réalisée est au moins égale aux minima figurant dans le tableau ci-dessous :

CATÉGORIES	1 <sup>er</sup> DEGRÉ épaulé-jeté	2 <sup>e</sup> DEGRÉ arraché et ép.-jeté	3 <sup>e</sup> DEGRÉ arraché et ép.-jeté	4 <sup>e</sup> DEGRÉ arraché et ép.-jeté	DEGRÉ SUP. arraché et ép.-jeté
<i>Mouches</i> .....	37 k 500	82 k 500	105 k	120 k	135 k
<i>Coqs</i> .....	45 k	95 k	112 k 500	130 k	145 k
<i>Plumes</i> .....	47 k 500	100 k	122 k 500	140 k	155 k
<i>Légers</i> .....	57 k 500	105 k	135 k	155 k	172 k 500
<i>Moyens</i> .....	62 k 500	120 k	145 k	165 k	185 k
<i>Mi-Lourds</i> .....	67 k 500	135 k	152 k 500	172 k 500	195 k
<i>Lourds-Lég.</i> .....	75 k	140 k	160 k	180 k	205 k
<i>Lourds</i> .....	77 k 500	150 k	167 k 500	187 k 500	215 k
<i>Super-Lourds</i> .....	80 k	170 k	182 k 500	195 k	222 k 500

Vous fixerez vous-même la date à laquelle les résultats devront vous être adressés, étant entendu que les classements régionaux devront parvenir au siège central de l'A.S.S.U. le 8 Mai 1971 au plus tard.

Les résultats que vous recevrez devront faire apparaître :

- l'effectif de l'établissement tel qu'il est défini ci-dessus,
- le nombre de participants,
- le nom, le poids et la performance des concurrents ayant réussi l'épreuve.

Le classement régional que vous nous transmettez devra comporter pour chaque établissement le nombre de points obtenus, l'indication de l'effectif, le nombre de participants, et son classement au quotient des listes nominatives restant en votre possession).

CATÉGORIES	POIDS DE CORPS	1 POINT	2 POINTS	3 POINTS
<i>Mouches</i> .....	moins de 52 k	22 k 500	37 k 500	52 k 500
<i>Coqs</i> .....	de 52 k à 56 k	25 k	42 k 500	57 k 500
<i>Plumes</i> .....	de 56 k à 60 k	27 k 500	45 k	62 k 500
<i>Légers</i> .....	de 60 k à 67 k 500	30 k	50 k	67 k 500
<i>Moyens</i> .....	de 67 k 500 à 75 k	32 k	55 k	72 k 500
<i>Mi-Lourds</i> .....	de 75 k à 82 k 500	35 k	60 k	80 k
<i>Lourds-Légers</i> .....	de 82 k 500 à 90 k	37 k 500	62 k 500	82 k 500
<i>Lourds</i> .....	de 90 k à 110 k	40 k	67 k 500	87 k 500
<i>Super-Lourds</i> .....	plus de 110 k	42 k 500	70 k	92 k 500

Un classement national sera opéré et une coupe sera attribuée au meilleur établissement.

**IV. Brevets.**

Les brevets sont attribués aux concurrents qui réussissent la performance minimale, indiquée dans le tableau ci-dessous, dans les exercices imposés pour chacun des brevets.

Dans tous les centres disposant de barres à disques, le personnel enseignant pourra organiser des sessions à la seule condition de prévenir huit jours à l'avance le secrétariat régional du jour, de l'heure et du lieu de la session.

Au cours de celle-ci, seront seuls décernés les brevets du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degré.

Votre commission organisera d'autre part, aux dates et lieux qu'elle déterminera des sessions où seront décernés les brevets des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> degrés.

**V. Le Critérium national.**

Le Critérium sera organisé par les commissions mixtes régionales dans les centres où le nombre des engagés le justifiera, un mois environ avant les championnats d'académie, et suivant le même règlement. Les concurrents devront être au moins titulaires du brevet du 2<sup>e</sup> degré. Deux exercices sont imposés aux participants, l'arraché et l'épaulé-jeté.

Les résultats établis dans l'ordre des performances par catégories de poids devront être transmis à l'A.S.S.U., avant le 8 Mars 1971 et faire notamment apparaître très exactement le poids de corps de chaque participant.

Un classement national sera établi dans chacune des catégories de poids. Le concurrent obtenant la première place dans chacun des classements recevra une breloque « en cas d'ex-æquo à la performance » le poids de corps sera pris en considération, le concurrent le moins lourd l'emportant sur son rival.

Aucun crédit pour remboursement de frais de déplacement n'est prévu pour cette épreuve.

**VI. Championnats d'Académie.**

Les Championnats d'Académie seront ouverts aux haltérophiles titulaires du brevet du 2<sup>e</sup> degré au moins, et engagés dans les délais réglementaires.

Ils seront organisés au plus tard le 4 Mars 1971, les résultats devront parvenir à l'organisme central, avant le 8 Mars dernier délai. Dans chaque catégorie de poids, les titres seront attribués aux concurrents ayant obtenu le meilleur résultat à l'arraché, à l'épaulé-jeté et au total le plus élevé dans l'ensemble des deux mouvements imposés (la note 0 dans un des deux mouvements est éliminatoire).

**VII. Remboursement des frais de déplacement aux Championnats d'Académie de sports individuels.**

Les Académies qui disposent d'un crédit (toujours faible) auront toute latitude pour procéder au mieux au remboursement de leurs concurrents dans les strictes limites de ce crédit.

**VIII. Championnats de France.**

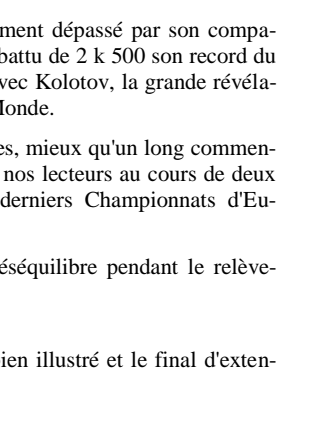
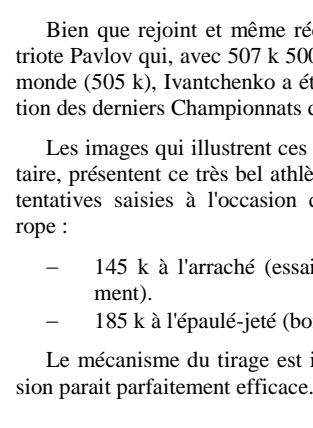
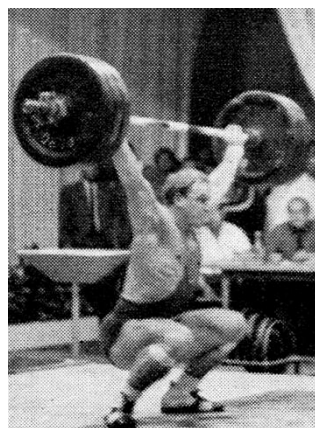
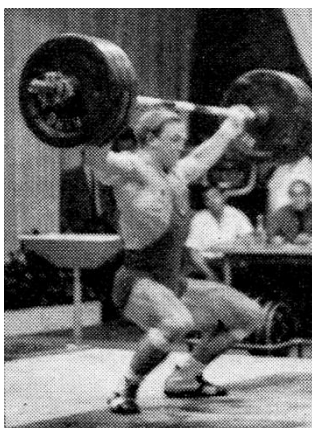
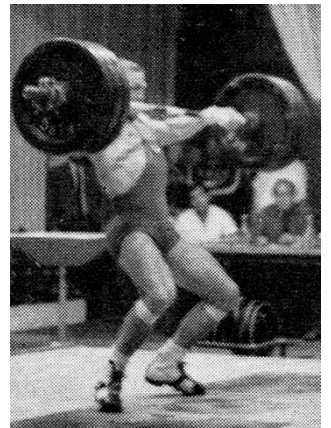
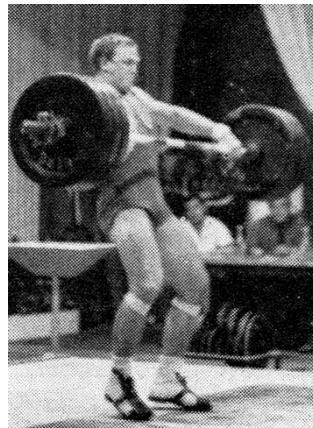
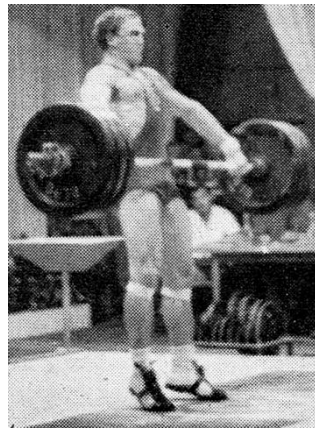
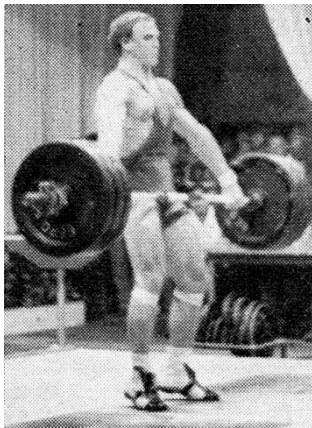
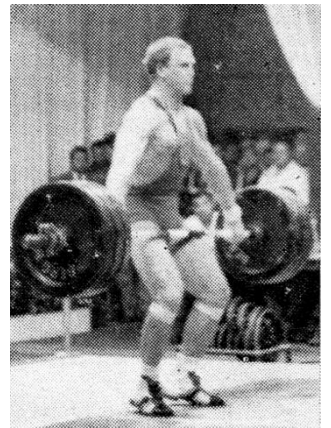
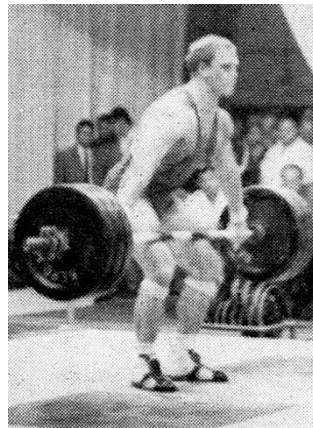
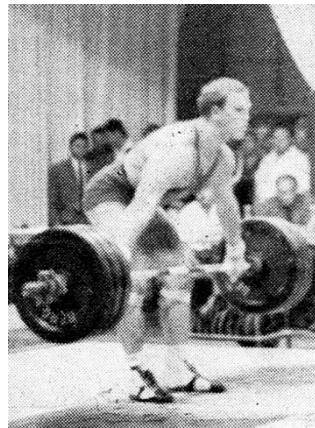
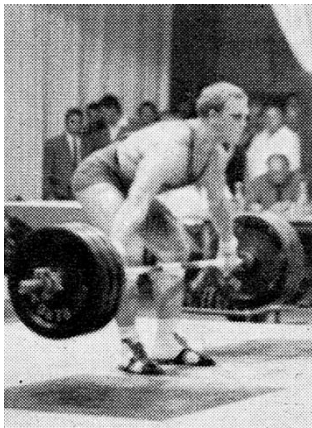
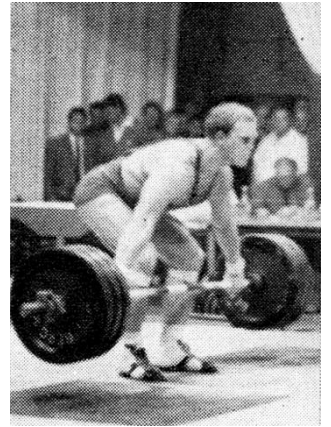
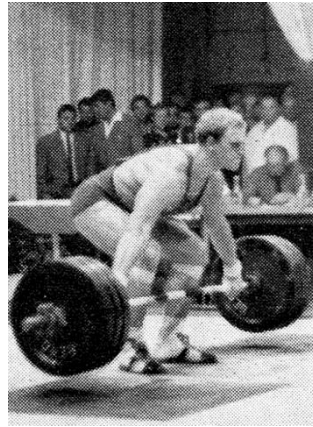
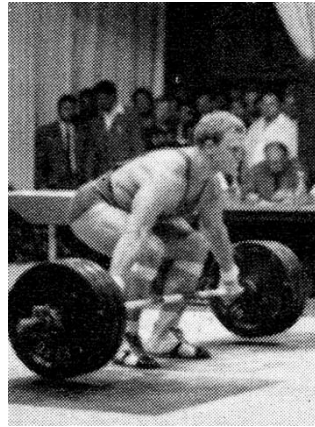
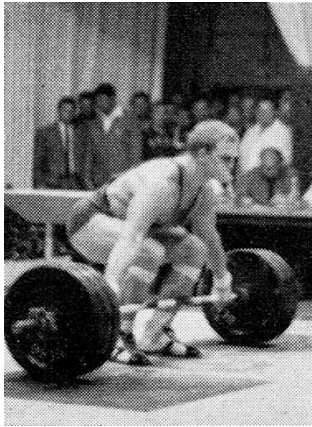
Ils seront organisés les 3 et 4 Avril 1971 en un lieu qui vous sera indiqué ultérieurement. Les meilleurs concurrents des épreuves régionales seront invités, soit à la compétition scolaire, soit à la compétition universitaire dans leurs catégories de poids respectives, mais au sein d'une catégorie unique « Junior - Senior ».

Un concurrent qualifié pour les Championnats de France dans une catégorie de poids déterminée, disputera le Championnat dans cette catégorie. S'il accuse à la pesée un poids supérieur à la limite, il est battu par forfait et perd tout droit éventuel au remboursement de ses frais de déplacement.

Cl. PINEAU.

**UN MATCH**  
**FRANCE - ITALIE**  
 « A »  
**se disputera**  
**à Saint-Etienne**  
**le 19 Décembre 1970**

# L'arraché et l'épaulé-



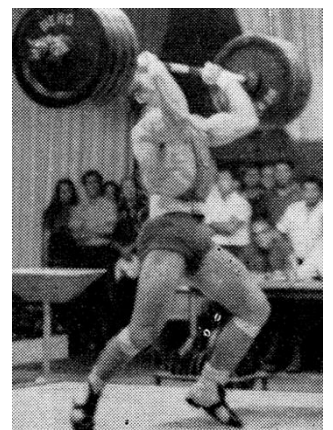
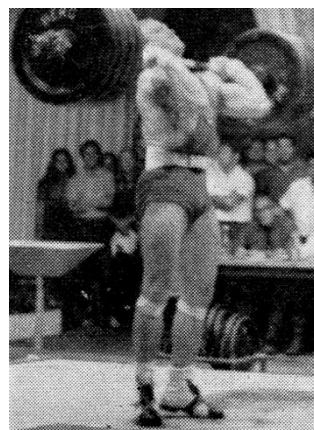
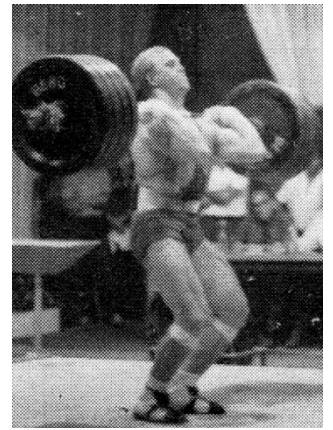
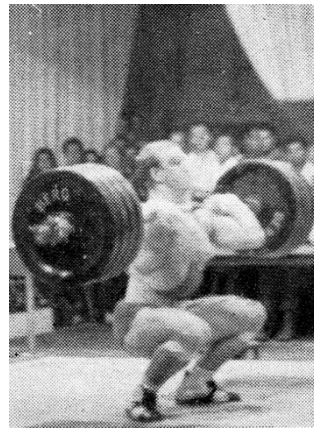
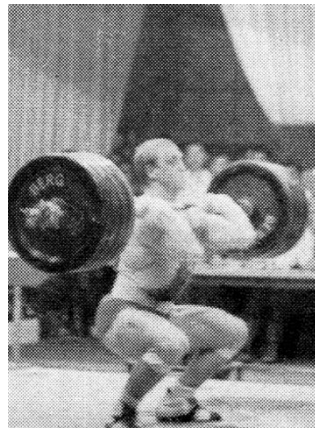
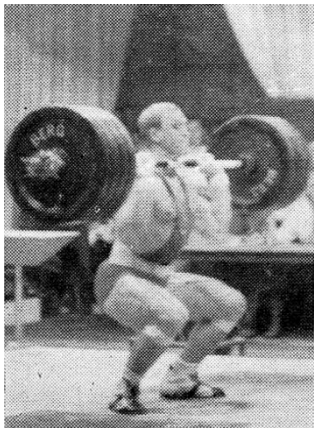
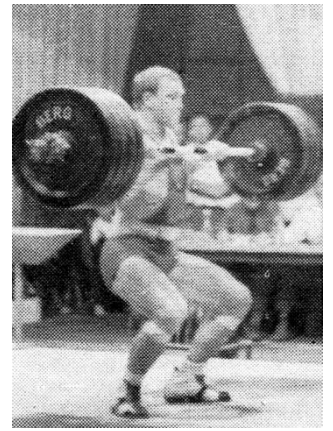
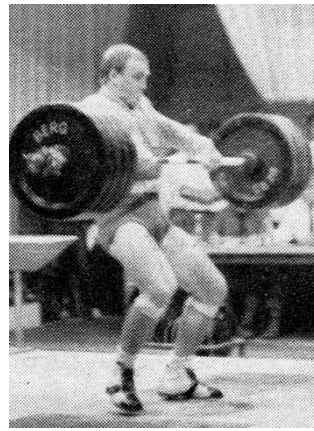
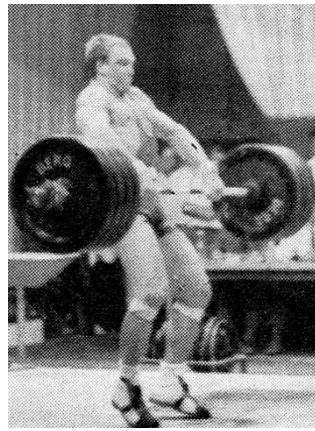
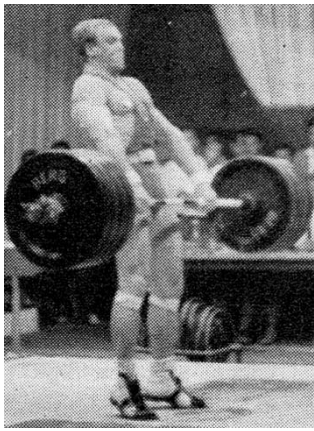
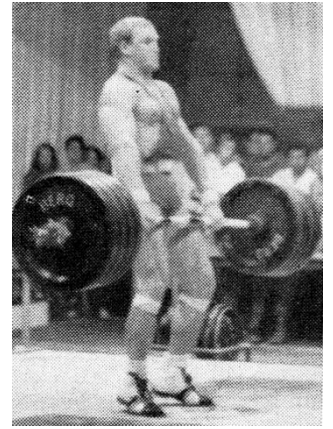
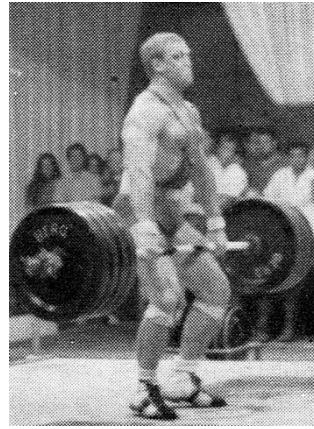
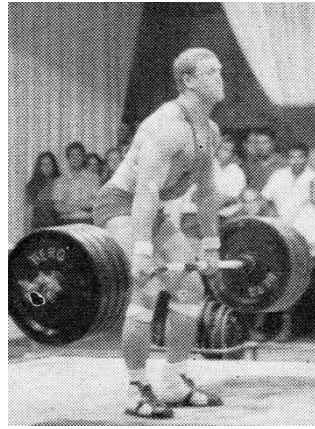
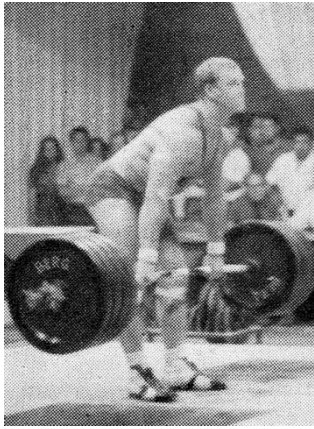
Bien que rejoint et même récemment dépassé par son compatriote Pavlov qui, avec 507 k 500, a battu de 2 k 500 son record du monde (505 k), Ivantchenko a été, avec Kolotov, la grande révélation des derniers Championnats du Monde.

Les images qui illustrent ces pages, mieux qu'un long commentaire, présentent ce très bel athlète à nos lecteurs au cours de deux tentatives saisies à l'occasion des derniers Championnats d'Europe :

- 145 k à l'arraché (essai : déséquilibre pendant le relèvement).
- 185 k à l'épaulé-jeté (bon).

Le mécanisme du tirage est ici bien illustré et le final d'extension paraît parfaitement efficace.

# jeté d'Ivantchenko



Il est regrettable que ces images ne laissent apparaître que bien imparfaitement l'harmonie du développement musculaire de ce magnifique Poids Mi-Lourd et surtout ne laissent pas soupçonner l'extrême lenteur de tous les gestes qui précèdent et qui suivent l'effort haltérophile.

Mais Ivantchenko est-il, naturellement, d'un calme olympien ? Ce calme n'est-il pas, au contraire, volontairement recherché pour mieux contrôler une trop forte émotivité, pour freiner une trop forte et inutile dépense d'énergie liée à cette émotivité ?

Je pense que tous les athlètes nerveux qui ne cherchent pas à éliminer les gestes inutiles, à réprimer leur rythme cardiaque pourraient s'inspirer du comportement d'Ivantchenko et améliorer ainsi leur self-control.

# Les Championnats d'Europe 1970

par Roger GERBER <sup>(fin)</sup>

## Mi-Lourds :

Malgré un comportement honorable, notre compatriote Rollin ne réalise pas son objectif : ravir le record de France (450 k) à son entraîneur Paterni.

Performance qui permet à l'ex-recordman du Monde du développé, de terminer si souvent aux toutes premières places dans les grandes compétitions internationales.

Disons tout de suite que son total de 430 k avec, uniquement, trois essais (140 + 125 + 165) ne donne pas la réelle valeur de cet athlète.

Rollin laisse donc la première place du plateau « B » à l'Italien Turcato qui totalise 435 k. Il n'était pas dans un bon jour et cela existe également en haltérophilie.

Quelques heures après le plateau des « moins forts », nous assistons en spectateur à la deuxième partie de cette catégorie : huit athlètes sont présentés et tous ont réalisé, au cours de l'année, une performance égale ou supérieure à 450 k.

Fort de son récent record du Monde avec 500 k, Ivantchenko reste notre grand favori.

Dès le premier mouvement, le Soviétique prend la tête au bénéfice du poids de corps avec 162 k 500 sur le Suédois Bettembourg. Le troisième est le Polonais Ozimek, lequel, en réussissant ses trois essais : 150, 155, 157 k 500, a pris l'avantage sur le Hongrois Horvath resté sur son premier essai à 155 k.

Ozimek fait figure, dès le deuxième mouvement, de vainqueur possible, car débutant à 140, il assure 145 puis 147 k 500, prenant sur les deux mouvements, un léger avantage sur le Soviétique Ivantchenko : 305 k contre 302 k 500.

Les deux leaders dominent assez nettement leurs suivants immédiats, mais ces derniers n'en réalisent pas moins des performances de valeur. Ainsi, Bettembourg se place 3<sup>e</sup> avec 292 k 500, Sochanski, 290 k et Horvath, qui a fait une très grosse impression devant son public, totalise également 290 k.

Le titre va donc se jouer entre ces deux hommes.

En manquant 175 k à son premier essai, Sochanski perd une partie de ses chances. Très énergique, le jeune Polonais reprend cette charge qui lui permet d'atteindre l'excellent total de 465 k.

Le jeune Polonais reste l'objectif premier du Suédois Bettembourg qui décide de tirer 177 k 500. Au deuxième essai, la situation devient pour lui assez sérieuse, car il manque sa tentative. Il semble quelque peu démoralisé car, en effet, la réalisation de cette performance ne peut lui apporter qu'un maigre avantage et surtout plus l'espoir d'une médaille.

Contrarié, sans doute par son échec, Bettembourg manque son épaulé et reste ainsi derrière le Polonais avec un total de 462 k 500.

Avec 180 k, Ozimek et Avelian (Finlande) effectuent leur premier essai. Tous deux réussissent à épauler cette charge mais manquent le jeté.

Ozimek reparaît à nouveau sur le plateau pour s'attaquer une nouvelle fois aux 180 k : nouvel échec.

A 182 k 500, Ivantchenko ne trouve pas une conclusion favorable - Essai. Encouragé par l'échec

du Soviétique, Horvath (Hongrie) pousse également 182 k 500. Après un très beau jeté, le Hongrois réalise 472 k 500 et occupe provisoirement la première place.

Ivantchenko et Ozimek s'affrontent une nouvelle et dernière fois avec 182 k 500. Le Soviétique tire cette charge avec facilité et reprend la tête du classement avec 485 k.

Ozimek décide de tirer cette charge pour battre le Russe au poids de corps. Son épaulé est une nouvelle fois aussi aisé que les deux précédents... mais il ne peut maintenir le jeté. Éliminé de la compétition, Ozimek donne à la Hongrie la deuxième place au classement des nations.

Avec 185 k, Avelian donne une médaille d'Argent à la Finlande et Ivantchenko termine sa compétition sur un succès total.

Derrière, ces quatre hommes : Ivantchenko, 487 k 500 - Horvath, 472 k 500 - Sochanski, 465 k - Bettembourg, 462 k 500 - le jeune Bulgare, Sopov se classe 5<sup>e</sup> avec 452 k 500 devant l'ex-recordman du Monde de l'arraché, le Finlandais Kailajarvi, 6<sup>e</sup> avec 445 k et le futur recordman du Monde de l'épaulé jeté, le 2<sup>e</sup> Finlandais : Avelian, 7<sup>e</sup> avec 442 k 500.

Derrière ces hommes le niveau de performance retombe et cela nous fait d'autant plus regretter le classement de notre ami Rollin (9<sup>e</sup>) lequel, avec un facteur chance, aurait pu obtenir la 6<sup>e</sup> place.

## Lourds-Légers :

Pour la première fois depuis le début de ces Championnats, nous trouvons salle comble à notre arrivée. Le public hongrois qui était resté presque indifférent les jours précédents, s'est enfin déplacé massivement pour soutenir et acclamer son athlète local, Toth.

Nos deux champions français Steiner et Gour-

rier vont, en effet, se mesurer avec les meilleurs représentants mondiaux. Si l'on se reporte aux performances réalisées cette saison, les intentions de nos compatriotes et surtout de Gourrier pourraient être très ambitieuses..., mais l'extraordinaire progression des leaders de cette catégorie est telle, qu'ils vont essayer de donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'obtenir un classement des plus honorable.

Quinze athlètes parmi lesquels, le Finlandais Kangasniemi, le Suédois Johansson et le Russe Kolotov font figure de favoris. La compétition promet donc d'être particulièrement chaude.

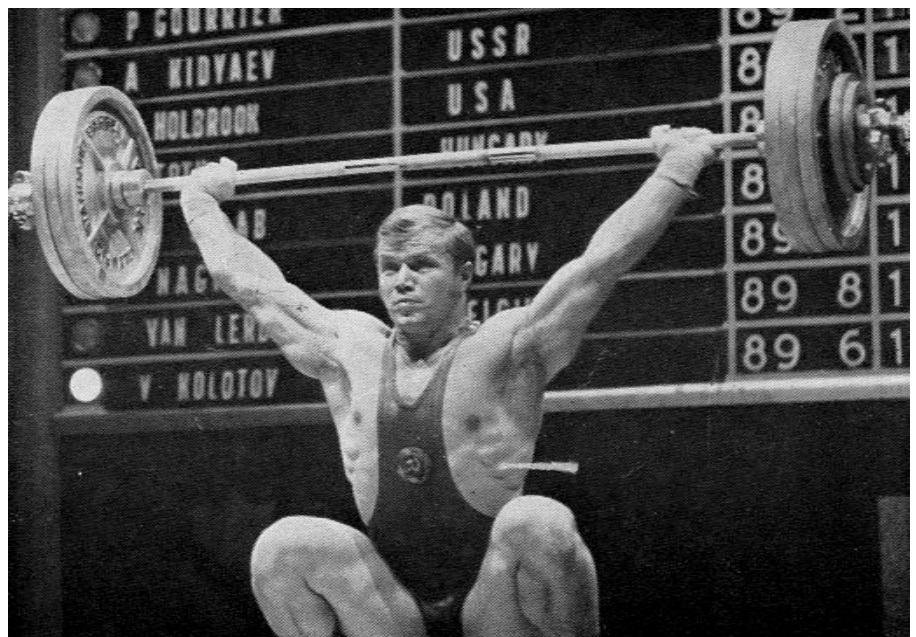
Moins d'une demi-heure après le premier essai du Hollandais Riet avec 115 k, Gourrier effectue son premier essai à 142 k 500 - trois lampes blanches. À 147 k 500, Steiner propulse sa barre vers l'avant et ne peut la retenir - essai - son 2<sup>e</sup> essai est parfaitement correct et recueille trois lampes blanches. Avec 150 k, Gourrier met toute son énergie et parvient à pousser la charge, mais manque très nettement 155 k. Steiner qui n'a pas retrouvé la forme de son record de France totalise 152 k 500.

A l'issue du premier mouvement, Steiner occupe la 9<sup>e</sup> place et Gourrier la 10<sup>e</sup>.

Le développé donne déjà le ton d'une extraordinaire bataille et le classement s'établit comme suit :

1<sup>er</sup> : Arnold (Allemagne de l'Est), 2<sup>e</sup> : Johansson et 3<sup>e</sup> : Kangasniemi avec 177 k 500, classement au bénéfice du poids de corps. Encadré par ces trois admirables athlètes, Kolotov : 170 k, Van Lerberghe (Belgique) : 165 k et Toth : 162 k 500 sont passés un peu inaperçus.

Le champion finlandais fait, dans le deuxième mouvement olympique, une belle démonstration de ses énormes qualités physiques, tirage et passage sont particulièrement efficaces. Kangas-



KOLOTOV, qui s'est octroyé le titre de Champion du Monde des Lourds-Légers avec 47 k 500 d'avance sur son suivant immédiat, en même temps que trois records du Monde. (Photo Kirkley).

niémi réalise ainsi 152,500, 157,500 et 160 k et avec 337 k 500 (177 + 160), il prend la tête du classement sur les deux premiers mouvements. Mais le match n'est pas encore joué car Johansson n'a que 2 k 500 de retard. Gourrier et Steiner réalisent respectivement 145 k et 132 k 500.

Avec 185 k pour son premier essai, Kangasniémi est le premier des leaders à se présenter sur le plateau. Le Finlandais, très calme est un excellent tacticien : il épaulé et jette la charge à la perfection. Il est bientôt suivi par Gourrier et Toth qui, tous deux, réalisent cette même performance.

Quatre athlètes enregistrent 190 k. Gourrier, Kangasniémi, Johansson pour leur 2<sup>e</sup> essai et Toth pour son 3<sup>e</sup> et dernier mouvement.

Kolotov effectue une belle démonstration dès son premier essai à 192 k 500 et s'installe ainsi en 3<sup>e</sup> position au classement général avec 520 k.

Ne tenant compte de rien, Kangasniémi conserve sa progression prudente et avec 192 k 500 et un total de 530 k, s'installe ici en tête.

L'Allemand de l'Est, Arnold, tire également cette charge mais il se déséquilibre et tombe vers l'arrière.

Gourrier, le recordman de France, assuré d'une médaille après l'échec d'Arnold, reste, maintenant avec Kolotov et Johansson, les seuls en compétition.

La barre est toujours chargée à 192 k 500, soit 2 k de plus que son propre record de France. Nerveux, mais volontaire, Gourrier assure solidement sa prise, tire, reprend une bonne position et jette magnifiquement. Il manifeste sa grande joie et donne à la France sa toute première médaille.

Johansson a encore un essai à 195 k pour tenter de battre le Finlandais au poids de corps. Il monte sur le plateau au milieu des acclamations et encouragements du public, puis se dirige vers le plateau lorsque le calme est rétabli. Johansson est vraiment un modèle de sculpture et sa plastique a conquis l'assistance. Son épaulé est parfait, dans le jeté il perd l'équilibre, tente de se déplacer pour rattraper la barre, mais celle-ci retombe lourdement sur le plateau.

Le recordman du Monde, Kolotov, reste maintenant le seul qualifié. Ce magnifique athlète possède des dons exceptionnels. Assuré de sa 3<sup>e</sup> place, après son premier essai à 192 k 500, Kolotov fait charger la barre à 201 k, pour tenter d'améliorer le record du Monde et prendre la 2<sup>e</sup> place au Suédois Johansson.

Très calme, Kolotov se dirige sans hâte vers cette lourde charge. Rapidement sous la barre, il se relève sans difficulté et jette sans vaciller sous les acclamations d'un bon public - nouveau record du Monde - Kolotov donne l'impression de ne pas être à la limite de ses possibilités.

205 k sont ensuite chargés sur la barre, nous croyons qu'il s'agit là d'un effort désespéré du Russe en vue de prendre la première place.

En fait, son effort est valable, car Kolotov épaulé ce monstre de charge. Le relèvement est extrêmement pénible et à mi-course, il ne peut continuer son effort. Il reste 2<sup>e</sup> avec 527 k 500 laissant la victoire à Kangasniémi.

Derrière ces deux hommes, Johansson se classe 3<sup>e</sup> avec 525 k, le puissant Allemand de l'Est Arnold 4<sup>e</sup> avec 505 k, Toth 5<sup>e</sup> avec 500 k. Tandis que la dernière place d'honneur revient au Belge Van Lerberghe avec 490 k.

Dans cette extraordinaire bataille, nos deux représentants n'ont certes pas obtenu le classement qu'ils pouvaient légitimement ambitionner. Gourrier prend la 7<sup>e</sup> place et Steiner la 9<sup>e</sup> avec un total très inférieur pour lui : 460 k.

Quel que soit le résultat final, Gourrier donne à la France une admirable médaille d'argent et un magnifique record.

### Lourds :

Quatorze concurrents se présentent sur le plateau et nous reconnaissons le Soviétique Talts, grand favori de cette catégorie, ainsi que les champions tels le Bulgare Kraichev et le Finlandais Kangasniémi, frère du champion olympique des Lourds-Légers, et celui qui remporte toutes les faveurs du public, l'enfant du pays, le Hongrois Hanzlik.

Le niveau exceptionnellement élevé des concurrents mérite que l'on s'attarde sur les meilleures performances.

Classé 8<sup>e</sup>, Roersch (Allemagne de l'Ouest) réalise un bon total de 495 k avec uniquement un essai par mouvement. Lindroos (Finlande) avec 505 k se classe 7<sup>e</sup>. Fouletier avec un excellent jeté à 190 k prend une bonne revanche, sur l'Allemand de l'Ouest Wu, au bénéfice du poids de corps et avec 507 k 500 se trouve dans une bonne 5<sup>e</sup> place au classement général. Vexé, sans doute par la résistance de l'Allemand, notre Docteur aura à cœur de prouver aux prochains Championnats du Monde qu'il peut encore atteindre les 525 k.

Nous arrivons maintenant au match des vedettes avec des athlètes parfaitement proportionnés, il semble que l'ère des grosses différences et surtout des mastodontes soit terminée, et cela grâce à la création des Super-Lourds.

Talts débute son concours avec 185 et 195 k au développé. Puis, après avoir arraché 152 k 500, il termine sur son 2<sup>e</sup> essai : 215 k à l'épaulé-jeté qui lui assure une très large victoire et lui permet au passage d'améliorer deux records du Monde : 215 et 562 k 500.

Son total est réellement extraordinaire pour un homme de 103 k.

Assez nettement distancé par ce grand champion, la deuxième place revient au jeune Bulgare Kraichev, authentique espoir de dix-neuf ans qui fit tomber une belle série de records du Monde junior - 147 puis 150 k à l'arraché - 195 k à l'épaulé-jeté et 525 k aux trois mouvements.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, Kraichev ne semble pas à la limite de ses moyens physiques. Avec son total record, il bouleverse l'âge de l'apprentissage haltérophile et nos conceptions toutes particulières.

Le seul point piquant de cette catégorie réside dans l'attribution de la médaille de bronze car Kangasniémi et Hanzlik ne peuvent prétendre qu'à la 3<sup>e</sup> place du podium après les exploits de Talts et Kraichev.

Les deux candidats réussissent 190 k à leur 2<sup>e</sup> essai et les positions sont les suivantes :

Hanzlik : 517 k 500 - Kangasniémi : 515 k.

Un court moment s'écoule avant que le Finlandais ne s'attaque à « sa barre de match » : 195 k. Son tirage est presque une merveille, mais le relèvement est nettement pénible. Kangasniémi se place, fléchit les jambes, se redresse, jette, mais

ne peut tenir cette dernière essai et avec 515 k occupe la 4<sup>e</sup> place.

Ainsi assuré de monter sur le podium, Hanzlik longuement acclamé par son public abandonne son 3<sup>e</sup> essai.

Si le leader semble creuser une avance confortable, si les records sont loin de se stabiliser, le niveau d'ensemble de cette catégorie progresse également.

### Super-Lourds :

Sur le vu de leurs performances précédentes, nous espérons assister au duel de titans Alexeev - Reding. Les seuls hommes au monde à avoir dépassé les 600 k sur les trois mouvements. Malheureusement, le forfait du Belge nous priva de l'intérêt majeur de cette rencontre.

Six Super-Lourds envahissent le plateau pour la présentation au public. Souriant et surtout décontracté par l'absence de Reding, Alexeev est, dès le premier instant, le point de mire des spectateurs et vainqueur certain de cette catégorie. Car rien ne s'oppose à la solide réalité que représente l'énorme puissance du Soviétique.

S'assurant la médaille d'Or du développé dès son premier essai avec 200 k, Alexeev demande 219 k à son 2<sup>e</sup> essai toujours souriant et presque sans concentration, il pousse cette charge comme en se jouant sous les acclamations d'un public admiratif. Après les formalités de contrôle, la barre accuse 219 k 500, ce qui représente l'actuel record du monde. Bien loin déjà, nous trouvons dans l'ordre : Rieger (Allemagne de l'Est), Landenranta (Finlande) avec 192 k 500, Johansson (Suède) et Atanasov (Bulgarie) avec 190 k.

En arrachant 170 k, Alexeev prend un avantage décisif sur les deux mouvements 387 k 500 (217 k 500 + 170 k) contre 365 k (192 k 500 + 172 k 500) à son suivant immédiat, le Finlandais Landenranta qui s'attribue, toutefois, avec 172 k 500, la médaille d'Or de ce mouvement.

Désormais, le match est virtuellement joué et c'est pourtant dans le dernier mouvement que la supériorité du Soviétique se manifeste d'une façon éclatante.

Alexeev entre en lice à 210 k. Seuls, l'Allemand de l'Est et le Finlandais restent encore dans le jeu. Avec une dérisoire facilité, le Soviétique expédie l'énorme charge au-dessus de la tête.

Unique tireur en fente de ce splendide plateau, Rieger effectue une belle démonstration de ce style avec 210 k à son 3<sup>e</sup> essai. Tandis que Landenranta se met une nouvelle fois en évidence en réalisant pour son ultime essai 212 k 500. Mis probablement en appétit par ce petit hors-d'œuvre qui lui assure au passage le titre, le Soviétique demande 225 k 500. Il se dirige résolument vers cette charge record et, avec l'étonnante vitesse d'exécution qui le caractérise, il réussit un nouvel exploit : deux nouveaux records du Monde, 225 k 500 à l'épaulé-jeté et surtout 612 k 500 au total.

Mais Alexeev ne veut pas en rester là. Il demande pour son 3<sup>e</sup> essai 230 k. L'entraîneur et dirigeant soviétique n'est pas d'accord et notre grand champion reste sur sa faim.

Encadré sur le podium par Landenranta (577 k 500) et Rieger (565 k), Alexeev salue le public enthousiaste qui ne lui cache pas une admiration délirante.

# Classement National du Championnat de France Athlétique

(Fin)

## Poids Lourds-Légers

16.	CARRIÈRE (84) Club Omnisports Arlésien.....	275, -
17.	MOUNIER J. (86) Club Cult. Reims.....	275, -
18.	DOREY Raymond (83,8) Athl. Club Chalons/Saône.....	270, -
19.	SAIDI A. (84) Athl. Club Montpelliérain.....	270, -
20.	BERNARD (83) C. Athl. Nantais.....	267,500
21.	ROLAND Gérard (88,3) Union Sportive du Velay.....	257,500
22.	LECŒUR (90) Société Gymnastique Angers.....	235, -
23.	LEBOURGEOIS Jacq. (88,2) Cl. L.-Lagr. Colombelles.....	220, -
24.	MOURER R. (90) A.S.P.T.T. Nancy.....	210, -
25.	MARTIN-RAGET (89) Club Omnisport Arlésien.....	150, -

## Poids Lourds

1.	YMGA (92,4) Club Halt. Cult. Parisien.....	322,500
2.	ANDREUCCI G. (91,5) La Gauloise de Vaise.....	305, -
3.	PASCAL L. (91) Union Sport. Chem. Marseille.....	300, -
4.	CASTANG (97,5) Club Omnisport Arlésien.....	300, -
5.	SPANO Jean (98) Union Sp. Chem. Marseille.....	300, -
6.	EYMAS Noël (98) M.J.C. Avignon.....	290, -
7.	PAGNOTTA (92,5) A.S.C. Biterrois.....	280, -
8.	BEN MOHAMED (102,8) Club Halt. et Cult. Nevers.....	275, -
9.	FAYE Raymond (91,1) Club Halt. et Cult. Nevers.....	250, -

## LISTE DES COMITES RÉGIONAUX DE LA F.F.H.C.

### Comité d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin) :

Président : M. Marcel Stresser, 7, rue des Fourmis - 67, Strasbourg.

### Comité d'Anjou (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée) :

M. Jean-Paul Demats, 12, Allée Henri-Christien - 44, Nantes.

### Comité d'Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)

Secrétaire : M. Roger Morand, Allée des Mies, Bât. C 2 - 03, Vichy.

### Comité de Bourgogne (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) :

Président : M. Roland Baillet, 25, rue des Migottes - 89, Auxerre.

### Comité de Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Morbihan) :

Président : M. Raymond Lebreton, 30, rue Albert-Camus - 35, St-Servan-sur-Mer.

### Comité de Champagne (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) :

Président : M. André Coret, 76, rue Jean-Racine - 51, Reims.

### Comité de Côte d'Azur (Alpes-Maritimes, Corse, Monaco, Var) :

Président : M. Joseph Asso, 27, rue Basse - Monaco.

### Comité Dauphiné-Savoie (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie) :

Président : M. Jean Bertholet, Chemin Thiers - Grand-Châtelet - 38, Grenoble.

### Comité des Flandres (Nord, Pas-de-Calais) :

Président : M. Daniel Denicourt, 14, rue de l'Église - 55, Marcq-en-Barœul.

### Comité de Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort) :

Secrétaire : M. Alain Arnoux, 1, route d'Abbévillers - 90, Beaucourt.

### Comité de Guyenne (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées) :

Président : M. Jean-Pierre Burucoa, 59, avenue Jeanne-d'Arc - 33, Bègles.

### Comité d'Île-de-France (Essonne, Seine, Hauts-de-Seine, Seine-St-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines) :

Président : M. Raymond Tournier, 12, rue de l'Abbé-Grandjean - 92, Fontenay-aux-Roses.

### Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) :

Président : M. Bernard Beauverger, Établis. Beauverger, Boîte Postale 29 - 34, Béziers.

### Comité du Limousin (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne) :

Président : M. Édouard Ratier, 7, rue de Limoges - 87, Toulouse.

### Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) :

Président : M. Georges Di Césaire, 7, rue du Capitaine-Willoum - 54, Labry.

### Comité du Lyonnais (Ain, Loire, Rhône) :

Président : M. Roger Gourhand, 101, Gde-Rue de la Croix-Rousse - 69, Lyon.

### Comité de Basse-Normandie (Calvados, Orne, Manche, Sarthe) :

Secrétaire : M. Robert Thoumine, rue de Bellevue - 61, Damigny.

### Comité de Haute-Normandie (Eure, Seine-Maritime) :

Président : M. Bernard Renault, 14, rue Valentin-Gaumont - 27, Vernon.

### Comité de l'Orléanais (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Loiret) :

Secrétaire : M. Jean Zidaric, 82, rue Hatton - 45, St-Privé-St-Mesmin.

### Comité de Picardie (Aisne, Oise, Somme) :

Secrétariat du Comité : 52, rue Watteau - 80, Amiens.

### Comité du Poitou (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne) :

Président : M. Robert Moreau, 5, rue de Constantine - 16, Cognac.

### Comité de Provence (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse) :

M. le Président du Comité de Provence, 148, rue St-Pierre - 13, Marseille.

### Comité des Pyrénées (Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées) :

Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération - 31, Blagnac.

.....

## Nos joies, nos peines...

### Nécrologie

Les dirigeants et athlètes de l'Athlétique Club Trélazéen ont la douleur de faire part du décès de leur camarade Louis Prigent, Trésorier du Club.

Décédé à la suite d'une brève mais implacable maladie, il sera regretté par tous les amis du Comité d'Anjou.

Que la famille de M. Louis Prigent, l'Athlétique Club Trélazéen et le Comité d'Anjou trouvent ici l'expression de nos condoléances attristées.

## Partie

### Officielle

### PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ de DIRECTION

du 10 Octobre 1970

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Auber, R. Baillet, R. Bernier, J. Bertholet, R. Coret, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguiaire, C. Favrou, R. Gerber, R. Gourhand, R. Léveq, J.-P. Mangin, R. Moreau, B. Moulin, P. Parot, B. Renault.

Assistaient à la réunion : MM. A. Coret, Président du Comité de Champagne, D. Denicourt, Président du Comité des Flandres, R. Tournier, Président du Comité de l'Île-de-France, R. Zeller, Président du Comité de Picardie, R. Poulain, Président de la Commission Sportive, A. Durey, Président de la Commission Médicale, C. Taillefer, Directeur Technique National, G. Lambert, R. Maier, J. Michon et M. Paterni, Entraîneurs Nationaux.

Excusés : MM. J. Asso, J.-P. Burucoa, H. Cazeaux, G. Souchet, M. Stresser, E. Flick, Président du Comité d'Alsace et R. Lebreton, Président du Comité de Bretagne.

Le Président ouvre la séance en faisant remarquer la présence des Présidents de Commissions et des Entraîneurs Nationaux invités par lui conformément à la latitude qui lui a été laissée à ce sujet par les Membres du Comité de Direction.

Il indique que M. Durry, excusé, a toutefois demandé que soient transmises aux athlètes engagés au Championnat du Monde ses sincères félicitations. Il souhaite ensuite la bienvenue à M. Daniel Denicourt, récemment élu Président du Comité des Flandres en remplacement de M. Auber, démissionnaire.

M. Bovi explique enfin l'absence des deux représentants du Comité d'Alsace, retenus dans leur Comité par une importante réunion à laquelle M. Stresser avait d'ailleurs souhaité voir déléguer un Membre du Comité de Direction, vœu qui n'a pu être satisfait en raison de l'importance de notre propre réunion.

Le Procès-verbal du Comité de Direction du 11 Juillet 1970 est approuvé à l'unanimité.

Avant d'aborder la prochaine question à l'ordre du jour, M. Mangin, nouveau Secrétaire Général, remercie ses collègues de la confiance unanime qu'ils ont bien voulu lui témoigner et les assure qu'il s'efforcera de s'en montrer digne.

/

**DEMANDES D’AFFILIATION.** - Le Comité de Direction homologue l’affiliation des Clubs suivants :

- ✓ N° 3 850 - A.S. des Sapeurs-Pompiers de Laval (Bretagne) ;
- ✓ N° 3 851 - Grenoble Université Club (Dauphiné-Savoie) ;
- ✓ N° 3 852 - A.S. d’Haltérophilie de Poissy (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3 853 - Club Laïque Omnisport et Cheminots d’Achères (Île-de-Fr.) ;
- ✓ N° 3 854 - Centre Sportif et Culturel de Saint-Estève (Languedoc) ;
- ✓ N° 3 855 - Cercle Halt. Ansois (Lyonnais) ;
- ✓ N° 3 856 - Cercle Culturiste Haltérophile Montargois (Orléanais) ;
- ✓ N° 3 857 - Les Jeunes Carnutes (Orléans) ;
- ✓ N° 3 858 - Club d’Activités Sportives du Bourg (Provence) ;
- ✓ N° 3 859 - Haltéro-culturiste Club de Lyon (Lyonnais).

C’est en effet par erreur, consécutive à une similitude d’intitulé, que le Comité de Direction avait enregistré un simple changement de titre lors de sa réunion du 11 Juillet.

Le Comité de Direction homologue également le changement de titre de l’Association Sportive Culturelle Simca qui devient : Association Sportive et Culturelle Chrysler-France.

**HOMOLOGATION DE RECORDS.** - Le Comité de Direction homologue les records de France Haltérophiles (Tableau annexé au présent procès-verbal).

Le 11 Juillet dernier, le Comité de Direction avait décidé de laisser en instance un record de France par équipe de Club sur 9 hommes présenté à l’homologation par le Club Culturiste de Reims, en raison d’une opposition formulée par le Président du Comité du Lyonnais motivée par la participation d’un athlète, licencié en début de saison à l’Haltérophile Club de Villefranche-sur-Saône et pour lequel aucune demande de transfert n’avait été présentée par le Comité de Champagne.

Les Membres présents délibèrent longuement avant de se prononcer estimant que, si le processus réglementaire n’a effectivement pas été respecté, la bonne foi du Club Culturiste de Reims et celle du Président du Comité de Champagne ne peut être mise en doute, l’athlète ayant produit une autorisation écrite de son Club. Toutefois, un certain nombre de Membres craignent que l’homologation de ce record ne crée un précédent. Il est donc décidé de recourir au vote à bulletins secrets qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants	: 18
Pour l’homologation	: 6
Contre	: 12

Le record n’est donc pas homologué.

M. Bovi fait remarquer, à cette occasion, l’inconvénient de ne pas posséder un code sportif et administratif valable et propose au Comité de

Direction de demander aux Membres de la Commission Sportive de bien vouloir se charger d’en établir un nouveau.

M. Poulain se déclare prêt, avec l’aide des Membres de sa Commission, à assumer cette tâche.

Le Comité de Direction confie donc à la Commission Sportive la préparation du projet qui lui sera ensuite soumis.

**Mini-barres.** - Le Président évoque le problème des mini-barres. Il estime, en effet, que certaines modalités de l’action en faveur des enseignants sportifs recyclés dans les stages organisés par la F.F.H.C. n’ont pas été, jusqu’ici, clairement définies et souhaite que cette lacune soit comblée.

Après un échange de vues, il est admis que ce matériel, appartenant à la Fédération, doit être attribué par l’autorité fédérale qui se trouve sur place. C’est donc le Président du Comité Régional intéressé qui, sur proposition du C.T.R., décidera de l’attribution des mini-barres aux enseignants sportifs.

**Principes directeurs du plan saisonnier 1970-1971.** - Après une très longue discussion ce plan, présenté par M. Taillefer, subit quelques modifications et est définitivement adopté tel qu’il a été publié dans le Bulletin Fédéral du mois d’Octobre 1970.

**CALENDRIER INTERNATIONAL.** - Compte tenu des réponses reçues depuis les propositions retenues par le Comité de Direction du 11 Juillet, le Calendrier International devra être remanié. Sont donc seules conclues avec certitude, les rencontres suivantes :

- 28-29 Nov. 1970 : Tournoi International des Espoirs à Libercourt et Marquette ;
- 19 Déc. 1970 : Match France-Italie « A » à Saint-Etienne.
- 13-14 Févr. 1971 : Mémorial Jean-Dame à Paris ;
- 5 Juin 1971 : Italie-France « B » en Italie.

En ce qui concerne les autres matches, les pourparlers sont toujours en cours mais leur réalisation dépendra évidemment essentiellement de l’aide financière que voudra bien nous accorder le Secrétariat d’État à la Jeunesse et aux Sports pour notre programme international.

**Championnats de France 1971 Cadets - Juniors.** - Étaient candidats à l’organisation : le Cercle Haltérophile Creillois, le Foyer des Jeunes de Romilly, le Comité de Bretagne à Saint-Malo, le Comité Départemental du Gard à Nîmes. Ce dernier ne pouvant souscrire aux conditions financières demandées, a été éliminé d’office.

Le vote, à bulletins secrets, a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 13	<u>voix</u>
- Cercle Haltérophile et Culturiste Creillois .....	12

- Comité de Bretagne .....	1
- Foyer des Jeunes de Romilly .....	0

Les Championnats de France Cadets - Juniors seront donc organisés par le Cercle Haltérophile et Culturiste Creillois.

**Seniors.** - Étaient candidats : le Comité de Champagne à Reims, l’Athlétic Club Romanais, le Comité de Bretagne à Saint-Malo.

Le vote, à bulletins secrets, a donné les résultats suivants :

1 <sup>er</sup> tour : .....	<u>voix</u>
- Athlétic Club Romanais .....	6
- Comité de Champagne .....	5
- Comité de Bretagne .....	2

2 <sup>e</sup> tour :	
- Athlétic Club Romanais .....	7
- Comité de Champagne .....	6

C’est donc l’Athlétic Club Romanais qui aura la charge d’organiser la Finale du Championnat de France Seniors 1971.

**Finale de la Coupe de France des Clubs.** - Quelques candidatures se sont déjà manifestées.

Le Comité de Direction est d’avis qu’il convient d’en susciter d’autres et de demander des propositions financières.

**Jeux de France.** - Certains Membres du Comité se sont émus de ce que les éliminatoires des Jeux de France ne semblent pas être imposées à une même date dans tous les Comités Régionaux. Des informations seront demandées au C.O.F. à ce sujet.

**Financement des compétitions fédérales.** - Le projet de financement des compétitions fédérales de la saison 1970-1971, soumis par le Président, est adopté.

**Contrôle anti-dopage.** - Le Dr Durey donne lecture de l’avant-projet de contrôle anti-dopage établi pour la partie qui le concerne.

Les Membres présents donnent ensuite leur avis sur les modalités d’application de ce projet et les sanctions à envisager. Compte tenu des différentes suggestions émises, un avant-projet complet sera mis en forme et soumis à qui de droit pour avis avant d’être présenté à nouveau devant un prochain Comité de Direction pour adoption définitive.

**COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.**

**Centre d’Enseignement des Jeunes Athlètes.** - Le Directeur Technique souhaite que la Fédération apporte son aide à un jeune espoir international qui n’est plus en mesure, en raison des nouvelles conditions financières imposées aux candidats, de rejoindre le Centre d’Enseignement des Jeunes Athlètes auquel il avait été admis.

Le Comité de Direction déplore cette situation

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
<b>Records Haltérophiles Seniors</b>				
<b>Développé</b>				
Super-Lourds .....	Lévecq : 155 k	Lévecq : 158 k 500	4-7-70 Saint-Maur	MM. Houte, Auber, Pichon
<b>Records par équipes de Clubs</b>				
	A.S. Cheminots de Vénissieux : 2502 k 500	V.G.A. Saint-Maur : 2635 k	31-5-70 Paris	MM. Roussaux, Ricoul, Billiard, Pichon, Durr, Humbert

mais estime, tout en le regrettant, ne pouvoir y trouver une solution d'une part, faute de crédits, d'autre part, en raison du précédent que cela ne manquerait pas de créer. Toutefois, une nouvelle démarche sera tentée auprès de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports.

*Concours de pronostics et création de sociétés d'expansion sportive.* - Le Comité examine la réponse à donner au C.O.F.

*Culture Physique.* - Lors du Comité de Direction du 11 Juillet, M. Ammar avait émis le vœu que trois jurés culturistes soient exigés pour qu'un record culturiste soit valable. M. Bovi avait alors souhaité que cette question soit examinée en présence de M. Favrou.

M. Favrou est d'avis que ce serait hautement souhaitable mais malheureusement irréalisable. Il rappelle, en effet que, pour les compétitions athlétiques, à l'exception du Championnat National, un seul juré culturiste est requis. Il paraît donc impossible de pénaliser des athlètes qui s'attaqueraient à des records en dehors de cette unique compétition, de même que le nombre de jurés culturistes est insuffisant pour en imposer trois à chaque épreuve athlétique.

Le Comité de Direction se rend à ces raisons et accepte que soit reconduit l'actuel règlement.

*Compétitions réservées aux athlètes d'un niveau inférieur au 2° degré.* - M. Favrou fait remarquer que la réglementation des compétitions fédérales de la saison 1970-1971 n'a rien prévu pour les athlètes d'un niveau inférieur au 2° degré. Il est donc décidé que les compétitions offertes aux athlètes de ce niveau seront laissées à l'initiative des Comités Régionaux.

*Classement des compétitions athlétiques.* - M. Bovi fait savoir que le classement des compétitions athlétiques, donnant à M. Favrou un travail considérable auquel il a de plus en plus de mal à faire face, sera désormais établi par le Secrétariat Fédéral.

*Match France - Grande-Bretagne.* - Le Comité de Direction confirme son accord à la conclusion de ce match.

*Homologation de nominations d'arbitres.* - Les nominations suivantes sont homologuées après contrôle (des procès-verbaux

*Arbitres Régionaux.* - MM. Martin (Bretagne), Peyret (Dauphiné-Savoie), Huyghe (Flandres), Deschaintres (Île-de-France), Drivet (Picardie).

*Arbitres Nationaux.* - M.M. Paterni (Île-de-France), Micollet (Lyonnais).

*Arbitres Internationaux 2° catégorie.* - MM. Samblant (Île-de-France), Astolfi (Champagne), Baixas (Languedoc), Marchioni (Dauphiné-Savoie), Ammar (Provence), Dini (Pyrénées), Paléotti (Côte d'Azur), Bovi (Lorraine), Duverger (Île-de-France).

*Stages de formation de Cadres.* - Le Directeur Technique National communique les résultats des stages de formation de cadres qui se sont tenus à Lyon, Aynac et Boyarville.

*Récompense de la F.F.H.C.* - M. Bovi informe ses collègues que des médailles de la Reconnaissance de la F.F.H.C. ont été attribuées comme suit :

Or : MM. Proton et Saroli.

Argent : MM. Luquet, Masseur. Paya.

Bronze : MM. Caradot, Alex.

Tous membres du Comité du Lyonnais.

*Homologation de constitution d'un Comité Départemental.* - Le Comité de Direction homologue la constitution du Comité Départemental du Lot.

*Démission d'un C.T.R.* - Le Président donne lecture de la lettre de démission, pour raisons personnelles, de M. Jacques Schimmel, de son poste de Conseiller Technique Départemental de l'Académie de Rouen.

*A.S.S.U.* - MM. Duverger, Taillefer et Mangin sont reconduits dans leurs fonctions de délégués à la Commission Centrale de l'A.S.S.U. pour l'année scolaire 1970-1971.

*Aide Financière à un C.T.D.* - Pour les mêmes raisons que celles exposées à propos du Centre d'Enseignement des Jeunes Athlètes, le Comité de Direction regrette de ne pouvoir réserver une suite favorable à la demande d'aide présentée par un Conseiller Technique Départemental auquel l'installation dans son Académie d'affectation pose des problèmes d'ordre financier.

*Désignation d'un athlète pour Olympie.* - Le Président rappelle que Gérard Saint-Martory avait été désigné pour bénéficier de ce voyage auquel il a été contraint de renoncer suite au décès de son jeune frère. Jean-Claude Delpuech, contacté ensuite, ne pouvant se libérer, c'est finalement Patrick Trolong qui a effectué le déplacement.

*Subvention médicale.* - Le Dr Durey s'étant déclaré favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle prise sur le budget médical, pour l'organisation par le Dr Cohen, du contrôle médical des athlètes de la Zone Sud, le Comité de Direction donne son accord sous certaines conditions qui seront précisées au Dr Cohen.

*Délégation de pouvoirs.* - Le Président informe les Membres présents de la reconduction, jusqu'en 1972, de la délégation ministérielle de pouvoir à notre Fédération.

Congrès de la Fédération internationale et Bureau de la Fédération Européenne à Colombus. - M. Bovi informe ses collègues du déroulement de ces deux réunions.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne avis favorable aux demandes de prêts de barres présentées par les Clubs suivants :

- A.S. Sapeurs-Pompiers de Laval (Bretagne) ;
- Union Mâonnaise (Bourgogne) ;
- Maison des Jeunes et de la Culture de Mons-en-Barœul (Flandres) ;
- Cercle Haltérophile Ansois (Lyonnais) ;
- Union Sportive Ouvrière Dijonnaise (Bourgogne) ;
- Club Aynacois Haltérophile et Culturiste (Pyrénées) ;
- Club Sportif et Culturel de Saint- Estève (Languedoc) ;
- Club Haltérophile Annonéen (Dauphiné-Savoie) ;
- A.S. du Lycée Tech. Dorian, Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 15 h 15 est levée à 20 h.

Le Président.  
C. BOVI.

Le Secrétaire,  
J.-P. MANGIN.

**ADDITIF**

## au Règlement Technique International

Page 34, ajouter au Paragraphe 4 :

### BANDAGES

(a) *Caoutchouc.* - Les bandages ou supports de caoutchouc ou de caoutchouc substituant sont interdits.

(b) *Poignets.* - Des bandages de gaze ou de crêpon médical peuvent être portés avec une largeur maximum de 8 cm et une longueur maximum de 1 mètre.

Les bandages de poignets faits de cuir ou d'autre matériel rigide sont interdits.

(c) *Genoux.* - Des bandages de gaze ou de crêpon médical peuvent être portés avec une largeur maximum de 8 cm et une longueur maximum de 2 mètres.

Comme alternative, une genouillère élastique avec une longueur maximum de 20 cm peut être portée.

Les deux portés ensemble sont interdits.

(d) *Corps.* - Les bandages autour du corps sont interdits.

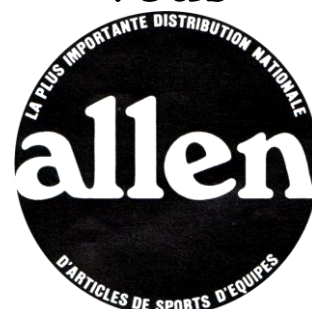
Des sparadraps sur des blessures aux muscles peuvent être appliqués par les docteurs officiels de la F.H.I. de service.

(e) *Mains.* - Les sparadraps aux doigts, aux pouces ou à l'intérieur de la main sont interdits.

S'il y a une blessure aux mains, les sparadraps peuvent être appliqués par les docteurs officiels de la F.H.I. de service.

Comme les clubs  
de la FÉDÉRATION  
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-  
vous**



Conditions spéciales  
aux clubs et à leurs membres.  
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU  
PARIS 14<sup>e</sup> - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL  
PARIS 2<sup>e</sup> - 508.14.18 - 236.38.22



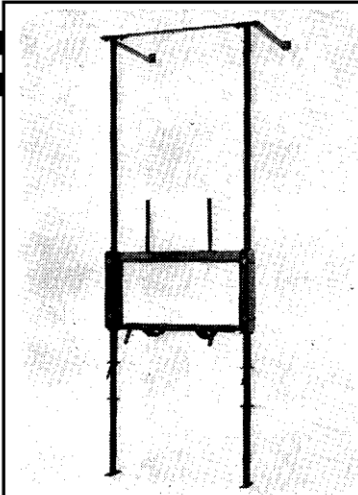
**CONTINENT SPORTS**

*position assise*

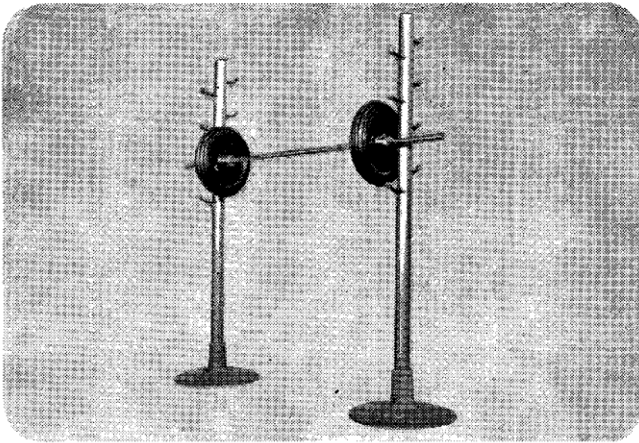
**ETS LARGILLIER - 11, RUE PASTEUR 77 - BRIE-COMTE-ROBERT - TÉL. 405-05-97**



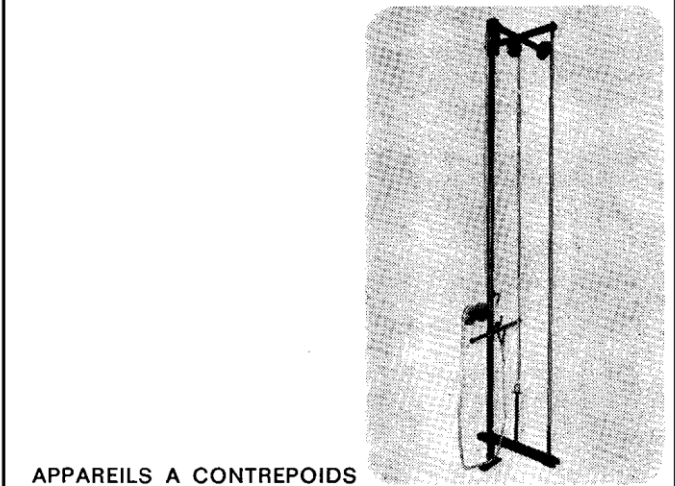
**GÉNÉRALE  
D'ÉQUIPEMENT SPORTIF**  
DÉP. 15 B. P. 105 92 - NANTERRE



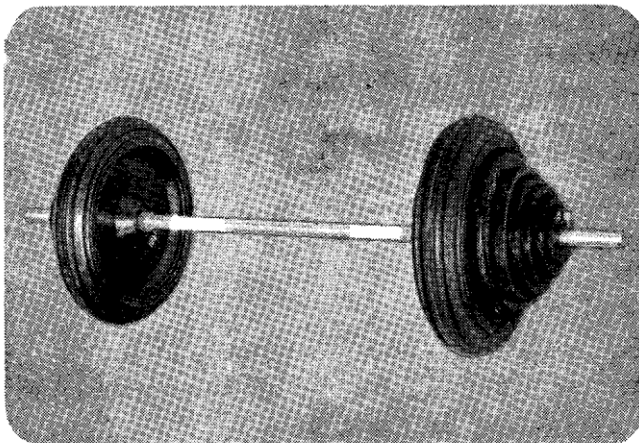
PRESSE VERTICALE



REPOSE BARRE A TAQUETS



APPAREILS A CONTREPOIDS



BARRE A DISQUES CAOUTCHOUC



**KESSLER**  
GRENOBLE



**THOMASSON**  
LYON



**VILLEROY**  
PARIS

LE GROUPE FRANÇAIS  
DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

Documentation sur demande à : GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉP. 15  
BOÎTE POSTALE 105 92 - NANTERRE



NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

N° DÉP. : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

# HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

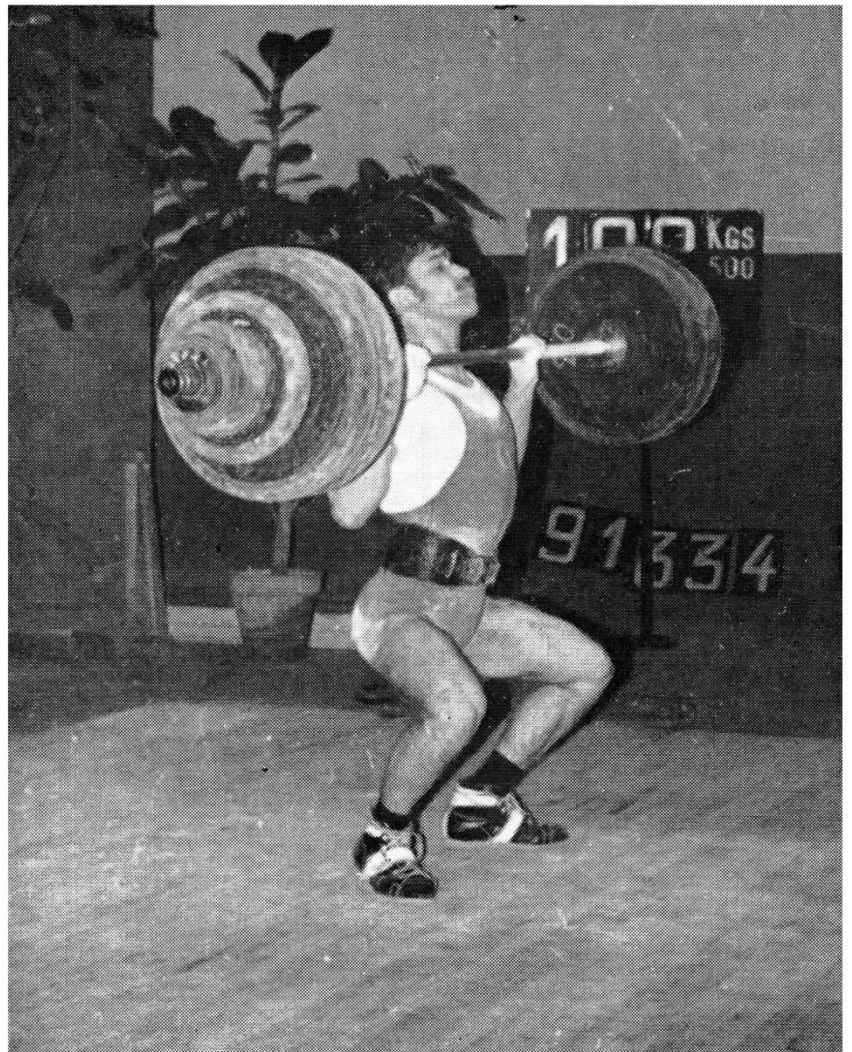
BULLETIN OFFICIEL  
DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE HALTÉROPHILE  
ET CULTURISTE

MENSUEL

25<sup>e</sup> ANNÉE

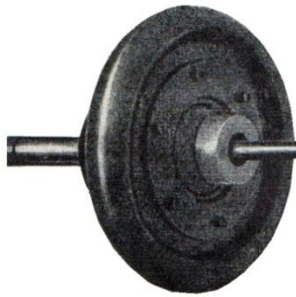
Décembre  
1970

Le numéro : 1,50 F



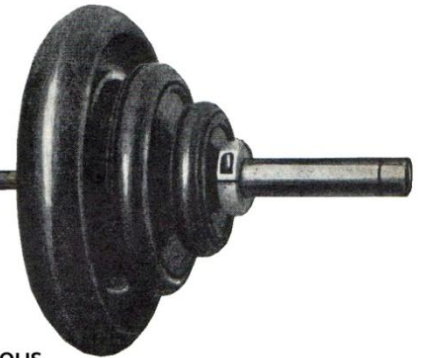
# HALTÉROPHILES

Entraînez-vous  
n'importe où



Plus d'usure des plateaux  
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

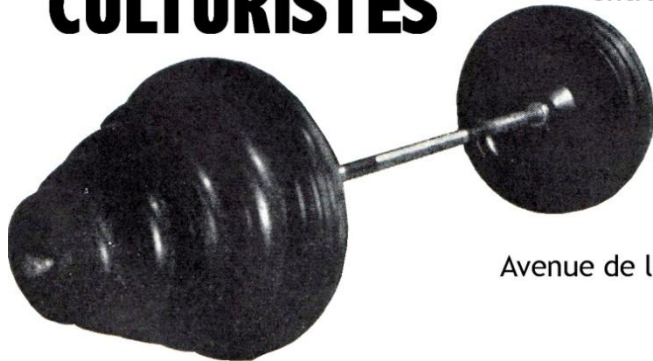
**SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES**  
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150



# CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous  
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.  
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70



Documentation sur demande  
**LA ROUE FRANÇAISE**

Avenue de la République \_ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)  
Téléph : 967.02.18

## SOMMAIRE



Le Mot du Président .....	3
Bilan d'ouverture de la saison 1970-1971 .....	3, 4 et 5
Préparation à l'examen du diplôme d'État de Conseiller Sportif .....	5 et 6
Le Débutant Haltérophile, par G. Lambert .....	6, 7 et 10
Jan Talts, par G. Lambert .....	8 et 9
Nouvelles internationales.....	11 et 12
Stages de Formation de Cadres de la F.F.H.C. ....	12
Informations administratives .....	12 et 13
Nos Joies, nos Peines.....	14
Liste des records de France Culturistes .....	14
Dans nos Comités Régionaux.....	15



Société de Groupages Routiers sur toute la France.  
Service rapide de livraisons à domicile.  
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

## S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

**14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois**  
Tél. : 858.05.30

**TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.**

### CLUBS QUI ORGANISEZ

*Pensez à bien équiper votre salle !*

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

*APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS*

**Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI<sup>e</sup>**

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Le Poids Plume Junior Serge FRANZIL qui s'est brillamment illustré au cours du Tournoi International des Espoirs de Lille en portant à 120 k 500 le record de France de l'épaulé-jeté que détenait FONTAINE (118 k) depuis 1960.

## Le mot du Président

Il est beaucoup question actuellement des « Jeux de France » auxquels la presse et la radio veulent bien faire une large publicité. Bien entendu, notre Fédération participera à ces Jeux et nos dirigeants ont déjà été invités à prendre les contacts nécessaires avec les organismes locaux qui ont été mis en place après consultation de toutes les Fédérations intéressées.

En ce qui nous concerne, il n'est évidemment pas facile de faire une grande épreuve de masse en raison des installations et du matériel particulier que requiert la pratique de notre sport.

En outre, notre action dans le secteur scolaire n'est pas encore suffisamment développée pour qu'il nous soit possible d'abaisser la limite en deçà de 15 ans. Ces Jeux de France sont donc réservés, pour notre part, aux athlètes Cadets - âgés de 15 à 18 ans - licenciés ou non à notre Fédération, qui participeront sur deux mouvements : l'arraché et l'épaulé-jeté.

Nous espérons toutefois vivement enregistrer à cette occasion un nombre important de participants.

Un Tournoi International des Espoirs s'est disputé les 28 et 29 Novembre dernier. Les résultats vous sont connus. S'ils n'ont pas toujours été ceux que l'on pouvait espérer sur le plan des performances - mais en ce tout début de saison, on ne pouvait guère attendre mieux -, si cette rencontre a été perturbée par la défection de certaines équipes étrangères, il n'en a pas moins, j'en suis persuadé, pleinement atteint son but essentiel à savoir : permettre à des jeunes athlètes de prendre contact avec une compétition importante comparée à celles auxquelles ils sont accoutumés.

Il ne faudrait cependant pas minimiser la réussite de certains, dont notre Directeur Technique National relate le bon comportement dans son compte rendu.

\*\*\*

Je terminerai en adressant à chacun de vous mes vœux les plus sincères. Que cette année vous apporte bonheur et santé, et, pour nos athlètes, toute la réussite qu'ils peuvent espérer sur le plan sportif.

C. BOVI.

◆ l'opération. Un stage franco-allemand avait donc été prévu au C.R.E.P.S. de Lille, du 27 Novembre au 6 Décembre, devant permettre d'engager au Tournoi Espoirs vingt Français et autant d'Allemands auxquels s'ajouteraient, en dehors du stage, huit Anglais, quatre Italiens, deux Grecs, trois Bulgares et trois Belges. Et que complèteraient, dans l'épreuve de sélection une quinzaine d'athlètes internationaux.

La Fédération Allemande - pour la seconde fois cette année - se montrait incapable de tenir ses engagements, elle annonçait le 20 Novembre qu'elle annulait le stage. Grâce à la bienveillance de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, le déplacement et le groupement en stage des athlètes français étaient néanmoins assurés sans frais pour la F.F.H.C. Au total, et en raison de quelques autres défections, le Tournoi International Espoirs a opposé dix-neuf Français, quatre Anglais, deux Italiens, deux Grecs et, hors compétition, les trois Bulgares arrivés avec 48 heures de retard, après l'engagement le 28 Novembre des deux catégories (Coqs et Lourds-Légers) dans lesquelles ils devaient participer.

Le tableau ci-après donne les résultats des deux manifestations de Libercourt et de Marquette.

Que peut-on en retenir ?

En ce qui concerne les Espoirs Internationaux :

Un Poids Coq de 18 ans et demi, Jean-Claude Chavigny, a réalisé d'excellentes performances, en améliorant deux records de France Junior : 95 k au développé et 277 k 500 au total, échouant de peu, à 85 k et k 110 k 500 à l'arraché et à l'épaulé-jeté qui auraient constitué deux autres records de France.

Un Poids Plume, Franzil, a battu le record de France Junior de l'épaulé-jeté avec 120 k 500 et obtenu le bon total de 290 k. Un autre, Cozeret, récemment monté des Coqs, a réalisé 292 k 500. On devrait les voir progresser largement, plus tard, dans la catégorie des Légers. Quant à la performance de Buatois, obtenue en dépit d'une technique rudimentaire, elle peut être inscrite en Coq, ce qui n'est pas mal du tout.

Dans les Légers, une déception : Rolland Chavigny, bien inférieur à ses meilleures performances des deux premiers mouvements, a échoué à l'épaulé-jeté. Mais n'avait-il pas, la veille, trop joyeusement fêté le mariage d'un de ses frères ? Schmidt n'a pas tenu non plus les promesses de ses derniers entraînements, et Dupau, « égaré » en cours de route à Paris est resté loin de ses meilleurs résultats.

En Moyens, Daniel Delvallez qui avait porté à 132 k 500 le record de France Junior de l'épaulé-jeté, huit jours plus tôt, a réalisé un total inférieur de 5 k à son record personnel, ce qui n'est pas si mal, tant s'en faut. Lardin, qui a amélioré de 15 k son meilleur total, a révélé à 19 ans, d'excellentes qualités physiques. Sa toute récente adoption tu style en flexion et une amélioration technique devraient le faire progresser dans les prochains mois. Quant à Vaugin, éperdu de trac, il a vraiment besoin de s'aguerrir en compétition.

Chez les Mi-Lourds, Wilczewski, dont le détachement évoque le prestigieux Ivantchenko, a réalisé une performance inférieure de 12 k 500 à celle du dimanche précédent, obtenue à une épreuve fédérale. Deux compétitions à une semaine d'intervalle et un long voyage (Nîmes - Lille) ne pouvaient faire espérer mieux. Renault, Mi-Lourd depuis peu, a obtenu un gain de 32 k 500 sur son meilleur total en catégorie Moyen. C'est de très bon augure, surtout à 80 k de poids de corps. Quant à Didier Delvallez, pesé à 75 k 300 avant l'engagement des Moyens (ce qui est inexpli-

## Communiqués de la Direction Technique

### ACTIVITÉS INTERNATIONALES

#### BILAN D'OUVERTURE DE LA SAISON 1970-1971

Il serait excessif de penser, comme l'a écrit Pierre Fulla dans « l'Équipe », à propos du Tournoi International ESPOIRS des 28 et 29 Novembre : « l'avenir de l'haltérophilie française va un peu dépendre de ce qui se passera ce soir, à Libercourt et demain à Marquette ».

Certes, une compétition internationale - ou nationale, mais bien moins nettement - présage les résultats futurs des athlètes qui y sont engagés. Par le fait qu'exprimant au moment de l'affrontement un état, de supériorité ou d'infériorité, relativement à celui qu'a défini un affrontement antérieur, elle permet de juger si les concurrents ont progressé ou non. En projetant dans l'avenir le bilan qui en résulte, on peut alors supputer celui qui sera fait lors de la prochaine compétition et même les bilans qui résulteront des compétitions ultérieures, plus ou moins lointaines, si l'on dispose des résultats de plusieurs épreuves antérieures, concernant les mêmes athlètes. Mais il ne peut s'agir que de simples présomptions du devenir sportif d'un nombre forcément restreint de concurrents.

Vouloir induire de quelques supputations ainsi composées l'avenir d'un sport témoignerait d'une prétention pour le moins très téméraire. Car pour évaluer l'avenir d'un sport, il faut appuyer son jugement de preuves, de motifs issus de données très diverses, complexes : il est nécessaire de raisonner à partir de bien d'autres probabilités que les vraisemblances qui résultent exclusivement de compétitions internationales, et surtout d'une seule, considérée isolément, même si elle intéresse des athlètes classés, souvent d'après des critères élémentaires, donc insuffisants, dans les « Espoirs Internationaux ».

Là n'est pas mon propos dont j'ai cru devoir éloigner quelque peu l'introduction dans le dessein de préciser aux lecteurs haltérophiles de l'article en cause de « l'Équipe » l'exacte interprétation et la seule, qu'il y a lieu de donner à la double épreuve des 28 et 29 Novembre 1970.

Les deux manifestations de Libercourt et Marquette ont visé deux objectifs. Premièrement, réunir le plus possible de jeunes haltérophiles d'un niveau que l'on peut estimer à moins de vingt-deux ans, chargé d'espérances, du point de vue de la haute compétition. Deuxièmement, faire affronter entre eux ceux des haltérophiles susceptibles d'être sélectionnés en équipe A et en équipe B, à l'occasion de deux prochains matches internationaux, dont la qualification dans l'une ou l'autre équipe appelait des arguments mieux appropriés que des performances contrôlées datant parfois de plus de six mois.

Il s'agissait donc de faire le bilan d'ouverture de la saison 1970-1971 des « Espoirs Internationaux », et de préparer les deux matches A et B qui constitueraient le même bilan pour les athlètes du « Club France », tels que la décision du comité directeur du 10 Octobre dernier a défini ces deux groupes de la phalange d'élite de la F.F.H.C. Étant observé, toutefois, que le match B, prévu en même temps que le match A, le 19 Décembre, avait dû être reporté au 31 Janvier et proposé à d'autres adversaires, du fait du désistement de la fédération italienne.

Rapproché du bilan d'ouverture de la saison en cours, le bilan de clôture, établi à la suite du Tournoi International Espoirs, du match B et du championnat d'Europe, prévus en Juin, et complété éventuellement par les Jeux Méditerranéens, ferait alors apparaître la situation annuelle de notre élite nationale.

Mais il fallait pouvoir répondre au but des manifestations des 28 et 29 Novembre sans que soient engagés les frais du déplacement et du rassemblement des quelque soixante-quinze athlètes français et étrangers qui paraissent nécessaires pour que soient atteints les buts de ◆

RÉSULTATS TECHNIQUES DU TOURNOI INTERNATIONAL DES ESPOIRS

disputé à Libercourt et Marquette les 28 et 29 Novembre 1970

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Coqs :</b>						
1. CHAVIGNY .....	56 k	France	92,500	80, -	105, -	277 k 500
2. REVOLTA.....	51 k 050	Grande-Bretagne	65, -	72,500	92,500	230 k
N. Cl. BELEN .....	55 k 550	France	75, -	0, -	—	—
<b>Hors compétition :</b>						
PETROV.....	?	Bulgarie	100, -	95, -	127,500	322 k 500
ZLATINE .....	?	Bulgarie	100, -	75, -	120, -	295 k
<b>Poids Plumes :</b>						
1. COZERET .....	59k	France	87,500	85, -	120, -	292 k 500
2. FRANZIL .....	58k 500	France	85, -	85, -	120, -	290 k
3. BUATOIS .....	57 k	France	92,500	80, -	105, -	277 k 500
4. DENNIS.....	60 k	Grande-Bretagne	85, -	82,500	110, -	277 k 500
<b>Poids Légers :</b>						
1. PALLARA.....	67 k 500	Italie	125, -	110, -	135, -	370 k
2. PERRIN .....	65 k 900	Grande-Bretagne	125, -	95, -	137,500	357 k 500
3. SCHMIDT .....	66 k 900	France	110, -	100, -	125, -	335 k
4. STEFANOUDAKIS .....	67 k 400	Grèce	100, -	105, -	130, -	335 k
5. DUPAU .....	62 k 200	France	100, -	95, -	120, -	315 k
N. Cl. CHAVIGNY R .....	67 k	France	100, -	100, -	0, -	—
N. Cl. VANAUTRYVER .....	63 k 600	France	0, -	—	—	—
<b>Poids Moyens :</b>						
1. DELVALLEZ Daniel .....	74 k 800	France	125, -	105, -	140, -	370 k
2. LARDIN .....	75 k	France	110, -	110, -	135, -	355k
N. Cl. VAUGIN .....	72 k 200	France	0, -	—	—	—
<b>Poids Mi-Lourds :</b>						
1. JAKOVOU .....	81 k 500	Grèce	150, -	120, -	150, -	420 k
2. WILCZEWSKI .....	82 k 200	France	127,500	105, -	150, -	382 k 500
3. RENAULT.....	80 k	France	127,500	110, -	135, -	372 k 500
4. DELVALLEZ Didier.....	75 k 100	France	115, -	100, -	140, -	355 k
<b>Poids Lourds-Légers :</b>						
1. RIZEGATO .....	89 k 500	Italie	135, -	125, -	150, -	410 k
2. CADARS .....	88 k 800	France	105, -	125, -	155, -	385 k
3. POINSIGNON .....	89 k 500	France	115, -	100, -	152,500	367 k 500
N. Cl. LESTAVEL.....	85 k 600	France	125, -	0, -	—	—
<b>Hors compétition :</b>						
DIMO .....	90 k	Bulgarie	0, -	—	—	—
<b>Poids Lourds :</b>						
1. STRANGE.....	104 k 800	Grande-Bretagne	142,500	115, -	155, -	412 k 500
2. DATTENY .....	106 k	France	135, -	112,500	142,500	390 k

◆ cable, il n'a pas tenu ce qu'on pouvait en attendre récemment la compétition de la semaine précédente (et un manque d'assurance en match) explique peut-être cela.

Deux Lourds-Légers ont montré de sérieuses aptitudes à une prochaine et importante progression. Cadars, dix-huit ans, récemment passé dans cette catégorie, qui avait, une semaine auparavant, ravi à Michon le record de France Junior de l'arraché, avec 131 k. Un riche complément à la nourriture du restaurant universitaire de Toulouse devrait lui faire prendre les deux ou trois kilos de muscles qui lui manquent pour pouvoir « pousser » lourd. Poinsignon qui épaulé presque debout les barres qu'il jette, devrait adopter la flexion..., et « faire des cannes ». Combattif en diable, c'est de la belle graine de champion, en poids Lourd, comme Cadars.

Le seul Poids Lourd, Datteny, vingt ans, a réalisé plus de 30 k de progression depuis le Championnat de France 1970. Manquant de peu les 400 k, il a révélé des qualités physiques que son style médiocre - exécrable au développé - ne lui permet pas d'utiliser à plein. Mais il ne pourra s'élever

très haut que si on lui trouve un emploi mieux adapté à un entraînement suivi.

En ce qui concerne les participants à l'épreuve de sélection, pas de performances sensationnelles. Il faut dire que la plupart ne s'étaient pas préparés en vue de cette épreuve organisée hâtivement.

Des performances encourageantes, toutefois, en ce début de saison, peu propice, traditionnellement à la réalisation d'exploits. Leguy, passé en Légers depuis peu, devrait atteindre les 380 k au Championnat de France. Barroy et Rollin n'ont pas recueilli les fruits de leur habituel entraînement, consciencieux et efficace, repris, il est vrai, depuis à peine un mois, à l'issue de la convalescence du premier et du congé annuel du second.

Trois autres ont réalisé de bonnes performances : Blanquie, qui a amélioré son record personnel du total de 2 k 500, à 73 k 900 de poids de corps. Demonsel qui atteint son meilleur total. Lévecq qui aurait pu, avec un peu plus de réussite et une meilleure technique - accéder aux 500 k. Souhaitons qu'il ne s'agisse pour eux que d'un tremplin.

Une seule déception, Saint-Martory, qui avait réalisé pourtant 410 k neuf jours auparavant. Une erreur de tactique l'a éliminé à l'épaulé-jeté.

Il devra toutefois revoir son développé s'il tient à écarter les risques certains d'une élimination dans les compétitions internationales.

Quant aux autres, Fougeret, Eyraud, Auber, Hennuyer, les deux premiers dont l'entraînement est gêné par leurs occupations professionnelles, n'ont pas causé de surprise ni dans un sens ni dans l'autre.

Que dire pour conclure ? Que des stages de perfectionnement, réservés aux Espoirs internationaux et aux athlètes du « Club France », beaucoup plus fréquents, que des compétitions internationales plus nombreuses, mieux réparties dans la saison et d'une plus grande capacité de participation, devraient accélérer la progression de nos meilleurs éléments, à l'approche de Munich et élever le niveau des jeunes qui entrent dans la carrière internationale.

J'ai écrit, à la fin du compte rendu des Championnats du Monde de Columbus que ceux qui ◆

RÉSULTATS TECHNIQUES DU TEST DE SÉLECTION

disputé à Libercourt et Marquette les 28 et 29 Novembre 1970

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<b>Poids Coqs :</b>						
FOUGERET .....	56 k	Royan Océan Club	85, -	77,500	110, -	272 k 500
<b>Poids Plumes :</b>						
EYRAUD .....	59 k 600	A.S. Chemin. Vénissieux	90, -	90, -	115, -	295 k
<b>Poids Légers :</b>						
LEGUY .....	66 k 900	A.S. Sap.-Pompiers Nantes	110, -	102,500	140, -	352 k 500
<b>Poids Moyens :</b>						
BARROY .....	77 k 100	A.S.P.P. Paris	125, -	120, -	155, -	400 k
BLANQUIE .....	73 k 900	A.S.P.T.T. Strasbourg	127,500	115, -	152,500	395 k
<b>Poids Mi-Lourds :</b>						
ROLLIN .....	82 k 500	A.S.P.P. Paris	140, -	125, -	162,500	427k 500
AUBER .....	79 k 700	Stade Porte Norm. Vernon	135, -	115, -	150, -	400 k
HENNUYER .....	82 k 300	A.S.P.T.T. Lille	127,500	122,500	150, -	400 k
SAINT-MARTORY .....	81 k 200	C.O.S. Faches-Thumesnil	145, -	120, -	0, -	-
<b>Poids Lourds-Légers :</b>						
DEMONSEL .....	88 k	A.S. Électricité Lille	140, -	122,500	162,500	425 k
<b>Poids Super-Lourds :</b>						
LÉVECQ .....	110 k 500	Sp. Club Tête Cheval Loos	160, -	137,500	192,500	490 k

◆ ont étudié ce programme ne craignent qu'une chose : qu'il ne puisse être réalisé totalement, faute de moyens financiers. Je serai fixé le 16 Décembre, à l'issue de la discussion du budget fédéral de 1971. Mais faudrait-il avoir d'autres craintes ? Celles de voir les stages, même moins nombreux que ceux que l'on souhaiterait, refusés par ceux-là qui se sont plaints le plus sèchement de ce que l'élite nationale était délaissée depuis trois ans. Deux de ces stages, organisés à Poitiers et à Lille, dans le courant du mois de Novembre grâce à des crédits prélevés sur d'autres secteurs d'activité, ont dû être annulés faute de stagiaires.

Il faut, certes, que s'installe le nouveau système de ces stages de week-end, ouverts par groupes de deux ou trois comités régionaux, dont, qui plus est, l'organisation et les admissions peuvent être perturbées par les grèves - hélas fréquentes - du service postal.

Il n'empêche que des athlètes, parmi les plus titrés, ont préféré, les 14 et 15 Novembre, le repos du week-end à l'entraînement qu'il leur était demandé de suivre en commun avec de jeunes Espoirs.

C'est là faire fi, avec trop de désinvolture, d'une offre qu'ils s'étaient lamentés de ne pas recevoir, et

des devoirs que l'on est en droit d'exiger des « vedettes ».

Si, là comme ailleurs, ne s'instaure pas entre les cadres techniques, les athlètes, les dirigeants locaux et régionaux, une ferme volonté d'œuvrer en étroite et loyale coopération, à l'abri de contingences étroites, de rivalités de clocher, de préoccupations égoïstes, comment pouvons-nous espérer voir se lever et mûrir bientôt les moissons dont quelques-uns prennent tant de peine à semer le grain.

C. TAILLEFER,  
Directeur Technique National.



**Préparation à l'examen du Diplôme d'État de conseiller sportif**

(Option Haltérophilie)

Depuis que m'a été confiée la Direction Technique de la F.F.H.C., j'ai constaté que se présentent aux sessions annuelles de l'examen du Diplôme d'État de Conseiller Sportif première et deuxième parties, quelques haltérophiles, presque tous titulaires d'un brevet d'entraîneur fédéral. Il s'agit de candidats libres, par opposition aux candidats scolarisés à l'issue d'un concours, au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs, qui suivent à l'I.N.S. en deux années depuis 1968, les cours préparatoires à cet examen qui leur permet de recruter comme agents contractuels des cadres techniques et pédagogiques de la Jeunesse et des Sports comme tels, nommés Conseillers Techniques d'Haltérophilie et de Musculation.

Or, l'imprécision du programme de l'examen tel qu'il est défini par l'arrêté du 10 Mai 1967, l'insuffisance des informations données par les services académiques et départementaux de la Jeunesse et des Sports n'ont dirigé jusqu'à cette année vers cet examen qu'un très petit nombre de candidats :

quatre par exemple en 1969 dans l'option haltérophilie. De plus, l'absence de toute préparation des candidats libres avait entraîné un déchet considérable aux trois dernières sessions annuelles auxquelles j'ai pris part en qualité d'examineur.

En ce qui concerne les haltérophiles, presque tous, quand ce n'est pas tous comme en 1969 ont chuté à l'écrit, ne pouvant de ce fait se présenter à l'oral ni à l'épreuve de pédagogie pratique, pièce maîtresse de l'examen que nos bons entraîneurs de club devraient pourtant affronter sans trop de mal.

J'ai donc organisé, du mois de Décembre 1969 au mois de Mai 1970, une préparation par correspondance des candidats à l'examen de Conseiller Sportif. Sur seize inscrits à la préparation, sept l'ont effectivement suivie et se sont présentés aux épreuves. Les résultats ont été satisfaisants dans l'ensemble : sur les cinq candidats à l'examen de la première partie, quatre ont réussi sur les deux candidats de 2<sup>e</sup> partie, par contre, aucun succès. La préparation, il est vrai, n'a pu être conduite comme je l'espérais au moment où elle a été engagée, du fait de l'impossibilité de disposer d'un athlète de la F.F.H.C. qui devait être recruté par l'Autorité de Tutelle et affecté à la direction des Études de l'I.N.S. Cet agent, licencié en philosophie, aurait dû

en effet prendre en charge la préparation aux épreuves écrites de l'examen.

L'admission au Bataillon de Joinville, le 1<sup>er</sup> Décembre 1970, d'un haltérophile de classe internationale Junior, qui a poursuivi jusqu'au mois de Septembre dernier des études universitaires, Jean-Claude Delpuech, devrait permettre, en lui confiant une partie de la préparation par correspondance, de reprendre dès le mois de Janvier le système de cours expérimenté cette année.

Je demande à tous les entraîneurs de club que cette proposition intéresserait de s'inscrire le plus tôt possible en m'adressant leur demande.

La possession du diplôme d'État de Conseiller Sportif ne garantit pas le recrutement du titulaire en qualité de Conseiller Technique d'Haltérophilie, l'assurance d'une nomination de l'espèce n'étant donnée qu'aux titulaires ayant suivi la scolarité de deux ans au Centre de Formation des Educateurs Sportifs de l'I.N.S.

Toutefois, dans la mesure où la F.F.H.C. pourrait obtenir la création de postes budgétaires complémentaires à ceux qui sont créés dans le cadre du C.F.E.S., il pourrait être envisagé de recruter des Conseillers Sportifs non scolarisés à l'I.N.S. en

qualité de Conseillers Techniques Départementaux. De plus, les Municipalités sont susceptibles d'être intéressées par des Conseillers Sportifs à l'occasion de la création de postes de moniteurs municipaux chargés de l'Éducation physique et sportive des élèves de l'enseignement primaire.

C. TAILLEFER.

## Le débutant Haltérophile

par Georges LAMBERT,

*Entraîneur National*

Le présent article, paru dans le numéro 104 de la revue « Éducation physique et Sport » (Juillet-Août 1970), s'adresse principalement aux enseignants d'E.P.S. Toutefois, les informations qu'il apporte en matière d'initiation peuvent également aider et orienter le travail de nos moniteurs de club.

L'HALTÉROPHILIE...

POUR QUOI FAIRE ?

Il y a quelques années, le mot « haltérophilie » évoquait encore pour la grande majorité du public, le bateleur de foire aux gros muscles noués, spécialisé dans les tours de force. Le sport haltérophile n'ayant qu'une faible audience en France - environ 10.000 licenciés - cette fausse perception risquait de rester vivace longtemps encore malgré les quelques rares émissions de télévision qui lui ont été consacrées.

Les lanceurs d'abord, puis les décathloniens, les sauteurs, et enfin les coureurs de vitesse nous ont considérablement aidé à faire évoluer cet état d'esprit, lorsqu'ils introduisirent systématiquement les exercices de musculation dans leur plan d'entraînement. On découvrit alors que les qualités d'un lanceur ressemblent à celles d'un sauteur, que la préparation physique d'un coureur de vitesse est comparable à celle d'un sauteur.

Quelques sceptiques crurent alors que la musculation à base d'haltérophilie ne serait qu'une « mode », qu'un engouement passager..., les années passèrent et cette « mode » persiste, s'enracine, devient de jour en jour plus indispensable.

Faut-il encore, pour renforcer cette affirmation citer tel champion olympique du 100 m plat qui se relève de la position accroupie (squat) avec 180 kilos ; tel lanceur qui épaulé 195 k, tel sauteur en hauteur qui « arrache » plus de 100 k ?

Les exemples sont désormais si nombreux qu'ils tendent à établir une règle et plusieurs de mes collègues entraîneurs nationaux s'adressent aujourd'hui en ces termes à leurs athlètes : « si tu veux réaliser telle performance dans ta spécialité, il te faudra au moins atteindre 'x' kgs à l'arraché, 'y' kgs en squats ».

L'haltérophilie n'est donc plus aujourd'hui, à l'étranger comme en France, un sport réservé à une poignée de spécialistes c'est aussi un « sport d'assistance », propre à renforcer des groupes musculaires, à améliorer des qualités physiques, à préparer des athlètes, des rameurs, des lutteurs, des gymnastes, des volleyeurs, etc.

Ce rôle déjà important de l'haltérophilie peut et doit être encore élargi. L'éducation physique et les autres Sports n'offrent pas en effet un choix très important d'exercices renforçant les muscles des

gouttières vertébrales et les muscles fixateurs des omoplates ; deux des mouvements haltérophiles - l'arraché et l'épaulé - peuvent donc être introduits dans les leçons d'E.P.S. et assurer très efficacement ce développement musculaire. Tous les garçons qui auront ainsi renforcé leur colonne vertébrale avant et pendant la période de croissance qui précède la puberté se verront sérieusement prémunis contre toutes les déformations vertébrales ultérieures.

Mais il me semble déjà entendre les protestations de certains de mes collègues pour qui l'image de l'haltérophilie est restée celle que nous évoquons au début de cet article.

Comment peut-on faire soulever des charges à des garçons de 12 ans ?, ne risque-t-on pas de provoquer une hypertrophie musculaire nuisible à la croissance ?

Pour obtenir un développement musculaire important, chacun sait qu'il faut s'entraîner très sérieusement et très longtemps et bien que l'haltérophilie soit, sans aucun doute, l'un des moyens les plus rapides de provoquer une transformation de l'apparence physique de ses pratiquants, elle n'échappe pas à cette règle. Les dangers - si danger il y a - d'un développement musculaire exagéré peuvent donc être repoussés dans un avenir lointain

Cependant, quel que soit l'âge, le gabarit, la robustesse des garçons qu'il est chargé de former, l'éducateur doit savoir s'entourer d'un certain nombre de précautions.

### PRÉCAUTIONS A PRENDRE

Dans toute manipulation de charges, qu'il s'agisse de mouvements haltérophiles, d'exercices de musculation, de manutention, de lever-porter avec un camarade, les courbures normales de la colonne vertébrale doivent être conservées, ou redressées mais jamais inversées ou exagérées afin que les pressions se répartissent harmonieusement sur toute la surface de chacun des disques intervertébraux.

Cette recommandation prend plus de valeur quand on sait que dans l'exécution de certains mouvements, les pressions qui s'exercent au niveau des vertèbres lombaires peuvent être, en raison de bras de levier défavorable et donc de fortes tensions musculaires, dix fois plus importantes que la charge déplacée

Toutefois, en prenant la précaution d'utiliser, pendant les premières séances d'apprentissage, des charges très inférieures aux réelles possibilités des élèves, le danger que présenterait telle ou telle position fautive est inexistant...

Il faudra donc attendre que ces positions se corrigent pour utiliser des charges plus lourdes, donc plus efficaces pour provoquer un certain développement musculaire.

Un travail abdominal en position courte doit accompagner chaque séance de musculation haltérophile afin d'assurer une bonne statique de la colonne vertébrale et du bassin. Ce travail de compensation doit être systématiquement réalisé, particulièrement par les garçons très jeunes afin que la tonicité des muscles abdominaux équilibre celle des muscles lombaires ; tout risque d'accentuation de la courbure lombaire est ainsi évité.

### ORDRE DE L'ENSEIGNEMENT DES TROIS MOUVEMENTS OLYMPIQUES

Traditionnellement et depuis les Jeux olympiques de 1928, les compétitions d'haltérophilie se déroulent sur les trois mouvements olympiques :

développé, arraché, épaulé-jeté. Pendant cette longue période, l'exécution de ces mouvements a considérablement évolué. La technique dite « en flexion » pour les mouvements de détente que sont l'arraché et l'épaulé, écartant peu à peu celle de la fente. Le développé considéré à l'origine, comme le mouvement de force par excellence s'est, lui, aussi, transformé pour devenir un mouvement lancé, un mouvement de détente. Cette dernière évolution que beaucoup de nos anciens préfèrent appeler « dégradation » ne s'est pas faite sans heurts, l'évolution technique précédant toujours celle des règlements : aujourd'hui encore, la technique généralement admise par la plupart des arbitres n'est pas conforme au règlement. Quelques retours en arrière pour une application plus stricte des règlements ont été tentés..., ils ont conduit à de multiples injustices ! Face à ce hiatus la Fédération Française d' Haltérophilie a proposé la suppression de ce mouvement du programme des compétitions internationales au cours des congrès des Jeux de Tokyo puis de Mexico. Repoussé une première fois par 29 voix contre 7, une deuxième fois par 27 voix contre 21, ce vœu sera renouvelé aux prochains Jeux de Munich avec, si l'on suit la progression précédente, une forte chance de succès.

On comprendra donc pourquoi nous conseillons de repousser l'enseignement du développé en fin de progression et ce d'autant plus fermement que la pratique précoce de ce mouvement, par des garçons insuffisamment musclés, risque d'accroître sensiblement la courbure lombaire si un travail compensateur (abdominaux) n'est pas systématiquement réalisé. Ces considérations ont été retenues par la Fédération Française d' Haltérophilie qui, actuellement, organise des compétitions réservées aux débutants sur un seul mouvement : « l'arraché ». Lorsque ces débutants ont atteint un certain niveau de performance (quatrième série) ils tirent alors sur deux mouvements : « arraché + épaulé-jeté » (quatrième et troisième séries). Pour ces garçons, le développé n'apparaît dans les compétitions que plus tard - quelques mois au moins après leur début - lorsqu'ils ont atteint les performances leur permettant d'accéder en deuxième série.

Parallèlement à la Fédération, l'A.S.S.U. a transformé son système de brevets pour le rendre comparable à celui des compétitions fédérales.

(Pour la saison 1970-1971, les Championnats de France scolaires et universitaires seront organisés sur deux mouvements : arraché et épaulé-jeté.)

Ainsi par ces systèmes de compétition et de brevets, la F.F.H.C. et l'A.S.S.U. incitent-elles les moniteurs de clubs, les enseignants d'E.P.S. à adopter l'ordre suivant pour enseigner l'haltérophilie : arraché, épaulé-jeté, développé.

### INITIATION

Dès sa première séance d'initiation, le débutant doit avoir la satisfaction de réaliser un mouvement complet même si ce mouvement est très médiocre dans son exécution : nous lui enseignerons donc un mouvement simplifié : « l'arraché debout » par lequel la barre est amenée du sol jusqu'à bout de bras tendus au-dessus de la tête, en un seul temps, sans déplacement des pieds.

La prise de mains est figurée sur la barre (craie, ruban adhésif).

La position des pieds est figurée sur le sol.

Après plusieurs démonstrations, les explications suivantes peuvent être résumées en même temps que mimées.



**POSITION DE DÉPART :**

Dos plat ;

Bras tendus ;

Ligne des épaules légèrement en avant de la barre.

**EXÉCUTION DU MOUVEMENT :**

Amener la barre à bout de bras en accélérant le mouvement.

Le dos reste plat.

La barre se déplace dans un plan vertical.

**PRINCIPALES FAUTES À CORRIGER :**

Dos rond au départ ou en cours de mouvement ;

Trajectoire de la barre en arc de cercle ;

Traction prématurée des bras avant l'extension complète du dos et des jambes.

**CHARGES À UTILISER :**

Environ 10 k pour des garçons de 12 ans.

Environ 10-15 k pour des garçons de 13 - 14 ans.

**NOMBRE DE RÉPÉTITIONS :**

20 à 30 répétitions en 4 à 6 séries.

Ce nombre de répétitions par série sera diminué par la suite, lorsque le mouvement sera exécuté correctement. Les charges utilisées seront alors plus lourdes.

**NOMBRE DE GARÇONS PAR BARRE :**

Trois à quatre. Un nombre plus élevé de garçons par groupe de travail provoquerait une rotation trop lente et le rythme de travail serait insuffisant.

**ÉDUCATIFS POUR CORRIGER LES PRINCIPALES FAUTES :**

Il est parfois difficile, pour quelques-uns de nos élèves, de sentir la position correcte du dos au départ du mouvement.

Les correctifs suivants pourront faciliter cette prise de conscience pour ceux à qui une pression de la main sur le dos rond n'aurait pas suffi.

1° L'élève étant debout, placer un bâton contre son dos dans l'axe de la colonne vertébrale, lui faire incliner le dos vers l'avant, sans qu'il perde les contacts avec le bâton.

2° Placer un bâton, horizontalement, au niveau du pubis ; coincer le bâton entre le ventre et les cuisses en inclinant le buste vers l'avant (45°) et en fléchissant les genoux.

3° Surélever la barre à 30 cm, 35 cm ou même 40 cm du sol ; plus la barre est haute, plus faible est le degré de flexion des différents segments et notamment celui du dos. La hauteur de la barre est ramenée à la normale (22,5 cm), directement ou progressivement quand la position du dos est devenue correcte.

La traction prématurée des bras, faute extrêmement fréquente chez les débutants, peut être éliminée par l'éducatif suivant : Position de départ identique à celle de l'arraché ;

Faire un soulevé de terre rapide et terminer en sautant verticalement bras tendus vers le bas.

Ce mouvement permet également de mieux faire sentir le rythme du mouvement.

L'attrait essentiel des sports individuels résidant, pour le débutant, comme d'ailleurs pour l'athlète chevronné, par la possibilité de tester fréquemment ses capacités physiques, il semble évident qu'en bridant nos aspirants haltérophiles pendant leurs toutes premières séances d'initiation, on leur interdit momentanément cette satisfaction. Nous devons donc varier le travail pour pallier cet inconvénient. Nous enseignerons donc le plus tôt possible un deuxième mouvement à technique simplifiée l'épaulé debout, ainsi que des exercices préparatoires à la flexion et à la fente. De plus, des exercices de musculation complètent ces séances d'initiation.

**EXERCICES**

**EPAULÉ DEBOUT A TECHNIQUE SIMPLIFIÉE.**

La barre est amenée du sol jusqu'aux clavicules en un seul temps. Toutes les recommandations faites pour l'arraché debout, ainsi que les éducatifs, sont valables pour ce mouvement, les seules différences sont les suivantes :

- La prise de mains est plus serrée (largeur des épaules) ;
- La barre est amenée sur les clavicules et non au-dessus de la tête ;
- Les charges utilisées sont d'environ 30 % supérieures.

**EXERCICES PRÉPARATOIRES POUR LES ARRACHÉS ET LES EPAULÉS EN FENTE ET EN FLEXION**

- Étude des différentes positions avec un bâton ;
- Flexions - extensions des jambes avec charges très légères maintenues à bout de bras au-dessus de la tête (arraché en flexion) ;
- Même exercice barre sur les clavicules (épaulé en flexion).

Pour ces deux exercices, et bien que les charges utilisées soient très légères, donc sans danger, veiller à ce que la courbure lombaire ne s'inverse pas.

Dans ce cas, utiliser des chaussures de ville (talons plus hauts) ou si cela est insuffisant, des planchettes placées sous les talons et dont l'épaisseur (2 cm à 5 cm) dépendra de la souplesse des chevilles des élèves.

- Exercice de relèvement de la position de fente par poussée de la jambe avant, barre (très légère) ou bâton à bout de bras ou sur les clavicules (arraché et épaulé en fente) ;
- Position debout, un bâton tenu à bout de bras tendus vers le bas, décoller les pieds du sol sans aucun élan et tomber dans les différentes positions de fente ou de flexion, d'arraché ou d'épaulé.

Pendant cette période d'initiation, les deux techniques, fente et flexion sont donc enseignées et l'option pour l'une ou l'autre de ces techniques est déterminée par les aptitudes des élèves à prendre telle ou telle position plus ou moins correctement. Je ne cache pourtant pas ici ma très nette préférence pour la technique « en flexion » qui permet grâce à une position plus basse de réception de la barre à bout de bras (arraché) ou sur les clavicules (épaulé) de lever des charges sensiblement plus lourdes. De plus, la position des membres reste symétrique pendant tout le mouvement..., le développement musculaire sera donc, lui aussi, symétrique. Enfin, aucune flexion latérale ni torsion, si légère soit-elle de la colonne vertébrale n'est à craindre.

Lorsqu'un débutant ne peut adopter la « flexion » dès l'initiation, soit par manque de

souplesse des chevilles, des hanches ou des épaules, soit pour insuffisance de force musculaire des membres inférieurs, soit encore par manque de coordination ou d'équilibre, il peut opter momentanément pour la « fente » tout en travaillant ses points faibles afin de reprendre cette « flexion » dans les semaines ou les mois à venir.

**TRAVAIL DE MUSCULATION**

Le répertoire des exercices est vaste mais nous ne retiendrons pour accompagner chaque séance d'initiation qu'un maximum de quatre exercices :

Un exercice de traction et un de répulsion pour les membres supérieurs ;

Un exercice pour les membres inférieurs ;

Un pour les abdominaux.

Les charges seront assez légères de façon à permettre dix répétitions par série. Progressivement le nombre de séries sera porté à deux puis trois, tandis que les charges seront ajustées aux réelles possibilités des élèves. Par la suite, le poids des charges et le nombre de séries seront augmentés tandis que le nombre de répétitions sera diminué.

**EXEMPLE D'UNE SÉRIE D'EXERCICES**

**ROWING DEBOUT**

Position debout, barre à bout de bras tendus vers le bas, prise de mains serrée et en pronation, amener la barre sous le menton sans élan du corps par une élévation des coudes.

**DÉVELOPPÉ COUCHÉ**

Allongé sur le dos sur un banc, barre à bout de bras tendus vers le haut, descendre la barre sur la poitrine et la repousser vers le haut.

**SQUATS**

Flexion extension des membres inférieurs barre sur la nuque ou sur les clavicules, pieds à plat sur le sol.

Si pendant le mouvement, la courbure lombaire s'inverse, surélever les talons de l'élève de 2 cm à... 8 cm.

**ABDOMINAUX**

Couché sur le dos, pieds fixés, jambes en crochets, amener le front sur les genoux en « enroulant » le dos.

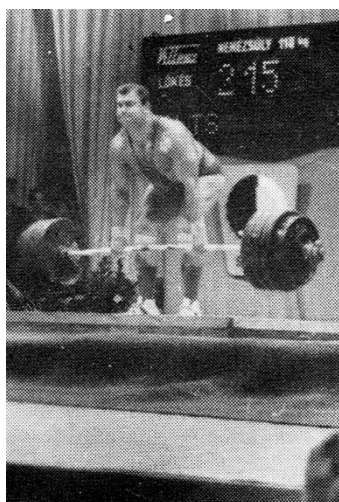
Dérouler le dos pour se coucher.

L'initiation à l'haltérophilie peut très bien ne pas être accompagnée par des exercices de musculation et les enseignants qui consacrent vingt minutes de l'une de leur leçon d'E.P.S. à l'étude de l'arraché ou de l'épaulé, se dispensent de ce travail d'assistance ; toutefois, ces exercices de musculation accélèrent la progression, améliorent les sensations musculaires, et sont en outre, bien accueillis par les élèves pour qui une amélioration rapide de l'apparence physique n'est pas l'un des moindres avantages de la musculation.

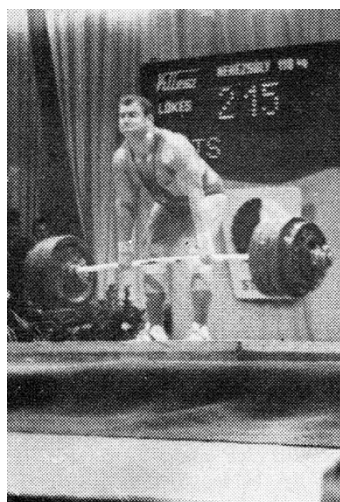
En début de progression, les techniques rudimentaires de l'arraché debout et de l'épaulé debout ont été enseignées. Ces techniques permettent au débutant, dès que son dos reste plat et que la barre se déplace à peu près dans le plan vertical de tester sa valeur. Il est alors temps de lui enseigner une technique plus élaborée avant qu'il acquière un semblant d'automatisme.

La suite de l'initiation est donc un perfectionnement des techniques déjà enseignées en même ♦

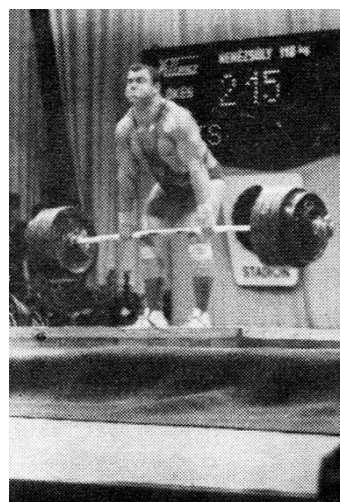
(Suite page 10)



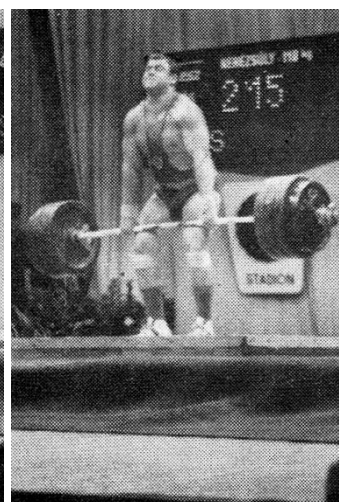
1



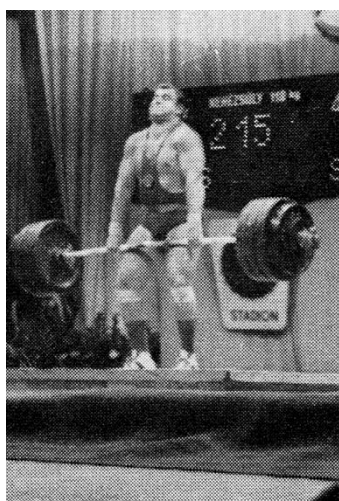
2



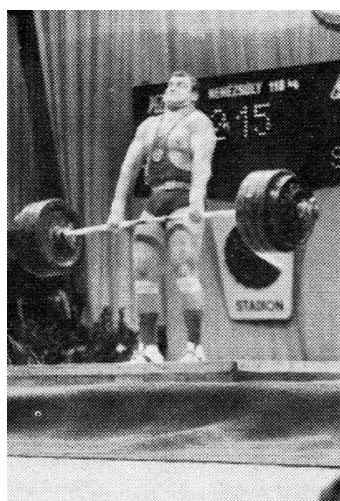
3



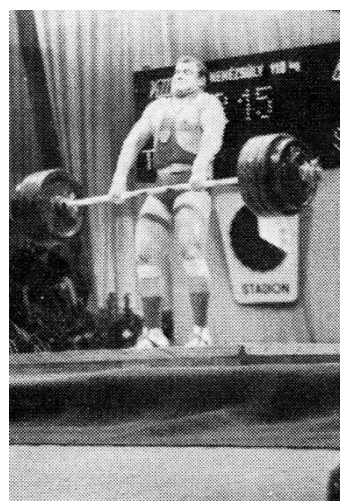
4



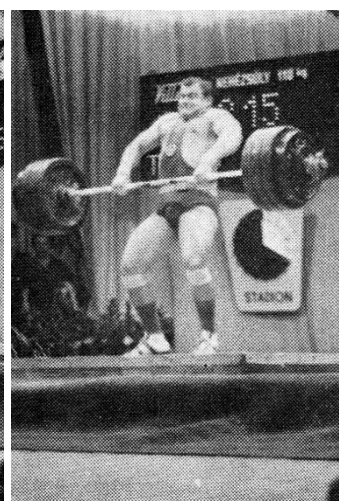
5



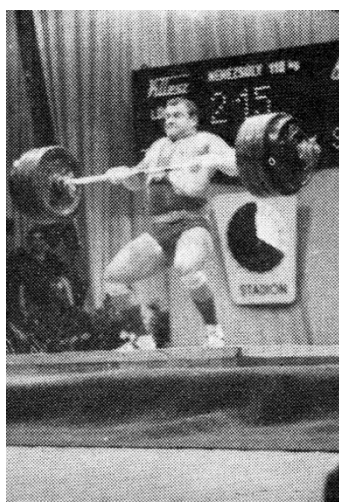
6



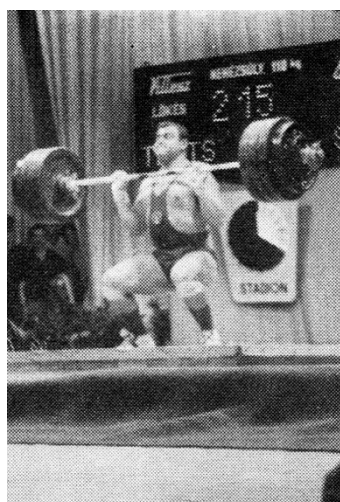
7



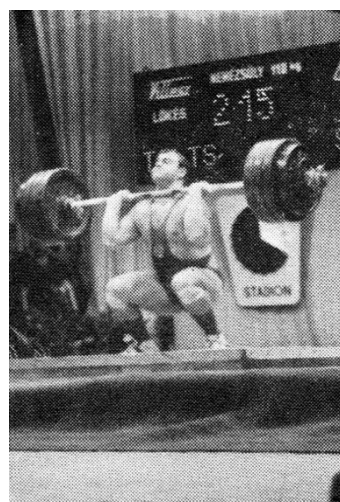
8



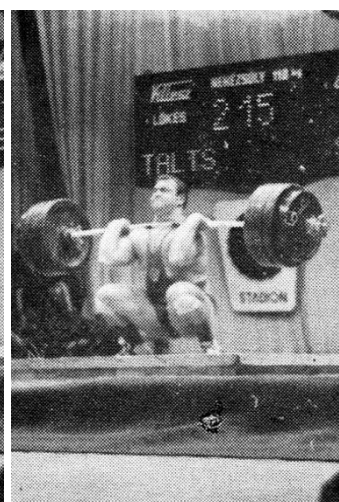
9



10



11

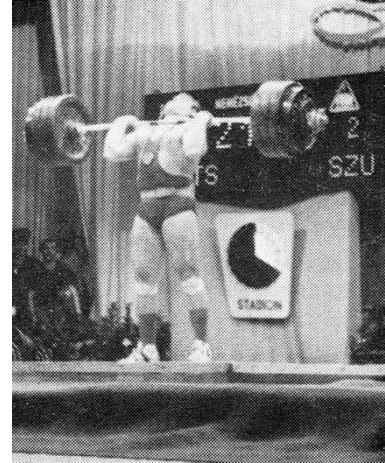


12

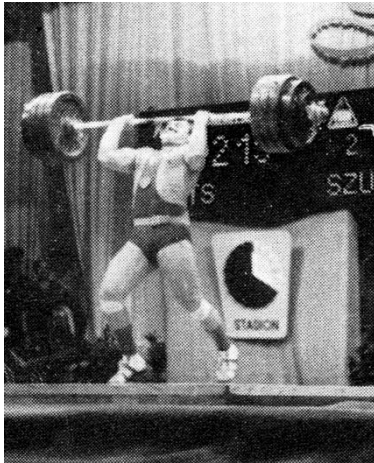
# TALTS



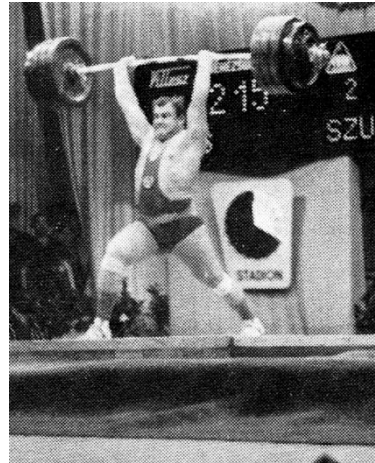
13



14



15



16

Heureux bénéficiaire en 1969 à Varsovie, de l'application d'un règlement qui priva l'Américain Bednarski d'un titre de Champion du Monde, le Soviétique, Jan Talts est, cette année, le Champion incontesté de la catégorie des Lourds : vainqueur à Szombathely des Championnats d'Europe avec 562 k 500 puis à Colombus des Championnats du Monde avec 565 k, Talts dispose actuellement d'une confortable avance sur ses suivants immédiats. Peut-on en déduire qu'avec son record de 565 k (200 - 155 - 210), il approche les limites de ses propres possibilités et, plus encore, celles de la catégorie qu'il domine actuellement ?

Certainement pas et plusieurs arguments peuvent étayer cette affirmation :

- Talts n'a pas réalisé toutes ses meilleures performances le même jour, lesquelles l'amèneraient à 570 k.
- Talts n'a pas encore atteint la limite de sa catégorie et de plus, il a gagné quelque 17 k de poids de corps en très peu de temps : de 90 k en Septembre 1968, il est passé à 99 k 600 en Septembre 1969, à 103 k 200 en Juin 1970 et enfin à 107 k 600 en Septembre 1970.

Cette prise de poids très rapide ne peut être rentable à 100 %, des tissus adipeux venant inévitablement s'ajouter au développement musculaire.

Ce gain de poids s'est traduit principalement par un important accroissement de la force, par une amélioration de la stabilité de l'athlète sous les charges mais aussi par une relative stagnation des qualités de détente ainsi les performances du développé sont-elles passées de 160 k en 1968 à 180 k en 1969 puis à 200 k en 1970, alors que celles de l'arraché n'ont pratiquement pas changé 150 k en 1968 pour 155 k en 1969 et 1970

Talts retrouvera-t-il le dynamisme qui fut le sien dans la catégorie des « Lourds-Légers », ce qui lui permettrait alors d'équilibrer son arraché par rapport à son épaulé (165 k au lieu de 155 k) ? Talts parviendra-t-il à atteindre la limite de sa catégorie sans être gêné par des tissus adipeux inutiles ?

Sans pouvoir être vraiment affirmatif, je pense qu'on peut pronostiquer une nouvelle et impressionnante progression de Talts car, sauf à l'arraché, ses performances sont loin de se stabiliser. Talts atteindra et dépassera vraisemblablement les 580 k si, toutefois, sa position de leader largement détaché de ses adversaires immédiats ne l'incite pas à relâcher son entraînement.

Pourtant et malgré la valeur de Talts, la comparaison du record du total des Lourds-Légers (537 k 500) avec celui des Lourds (565 k) ne laisse apparaître qu'une différence de 27 k 500, différence qui, à ce niveau, sépare normalement les catégories les

unes des autres lorsque l'écart du poids de corps est de... 7 k 500. L'écart étant ici de 20 k, ce n'est pas à 580 k, ni même à 600 k que nous amène la table des équivalences mais à..., 615 k.

Un homme de 110 k parviendra-t-il un jour à atteindre une telle performance, le raisonnement mathématique est-il compatible avec la résistance articulaire, tendineuse, organique de l'homme, le système nerveux d'un homme peut-il être aussi efficace lorsqu'il doit animer un corps de 90 k ou de 110 k ?

Je serais tenté de répondre par l'affirmative à toutes ces questions encore que la très inégale répartition des athlètes dans les différentes catégories laisse beaucoup moins de chance de découvrir des sujets d'élite dans les catégories extrêmes.

Qu'il soit ou non le Poids Lourd qui, le premier, franchira le cap des 600 k, Talts peut être comparé à un pionnier qui débroussaille un terrain encore inexploré et auquel nul n'en doute, viendront se joindre d'autres hommes animés d'une même ardeur, d'une même ambition, d'une même foi.

Ci-joint, quelques photo-robots prises en Juin 1970, à Szombathely et qui illustrent l'excellente technique de Talts, avec une charge record de 215 k.

G. LAMBERT.

(Suite de la page 7)

◆ temps qu'un apprentissage de gestes nouveaux :

- Arraché en flexion et en fente.
- Epaulé en flexion et en fente.
- Jeté.
- Développé.

### PERFECTIONNEMENT DE LA TECHNIQUE DU SOULEVÉ DE TERRE (TIRAGE)

LE TIRAGE étant la première phase commune à tous les mouvements haltérophiles il m'apparaît nécessaire d'en rappeler la technique :

#### 1° POSITION PRÉPARATOIRE.

Gros orteils engagés sous la barre, tibias en contact avec la barre, bras dans un plan vertical, épaules basses. Les articulations des chevilles, genoux et hanches sont plus ou moins fléchies suivant la morphologie de l'athlète et la largeur de la prise des mains (celle-ci correspond à peu près à la largeur des épaules pour le développé et l'épaulé-jeté, tandis que pour l'arraché, celle-ci est plus variable avec, pour moyenne la distance qui sépare les coudes écartés). Une prise de mains dite « crochétée » est recommandée : (le pouce est coincé entre la barre et les dernières phalanges de l'index et du majeur).

#### 2° POSITION DE DÉPART.

Les épaules s'engagent légèrement en avant de la barre au moment où commence l'effort (ainsi, le bassin se rapproche de la trajectoire de la barre).

#### 3° SOULEVÉ JUSQU'AU NIVEAU DES GENOUX.

Bras et dos conservent à peu près la même inclination, la barre frôle les tibias en progressant dans un plan vertical, les genoux s'étendent mais ne doivent pas se tendre complètement. (Cette première phase du mouvement doit être contrôlée et même freinée. Elle prépare à l'effort qui va suivre.)

#### 4° L'AVANCÉE DES GENOUX.

Lorsque la barre a dépassé le niveau des genoux, ceux-ci s'engagent en dessous et en avant de la barre en conservant le même degré de flexion (ainsi, le bassin se rapproche-t-il encore de la trajectoire de la barre). La barre glisse le long des cuisses.

Ce mouvement s'accompagne d'une translation du poids du corps sur la plante des pieds avec un très léger décollement des talons.

#### 5° L'EXTENSION COMPLÈTE DU CORPS.

Chevilles, genoux et hanches s'étendent simultanément en même temps que se haussent les épaules, ceci produit une nette accélération de la charge. En finale d'extension, le tronc est légèrement incliné vers l'arrière.

Qu'il s'agisse de l'épaulé, du développé (épaulé debout), de l'arraché et de l'épaulé en fente ou en flexion, les phases qui suivent le soulevé de terre possèdent plusieurs points communs :

a) Les pieds se déplacent simultanément dès que le corps a atteint la position d'extension complète.

b) Les bras agissent énergiquement pendant le déplacement des pieds et jusqu'à ce que la barre soit sur les clavicules (épaulé) ou à bout de bras

(arraché). Cette action des bras va entretenir partiellement la vitesse acquise par la charge mais surtout accélérer la chute du corps sous la barre.

Cette technique de tirage est enseignée globalement au cours d'un épaulé debout ou d'un arraché, mais rares sont les élèves qui, d'emblée, réalisent correctement cette technique.

Nous avons alors recours à des mouvements éducatifs.

*Le premier mouvement éducatif doit faire sentir l'avancée des genoux au-delà du plan de la barre.* Avec une barre légère, faire un soulevé de terre puis descendre la barre au niveau du tendon quadriceps au-dessus de la rotule. La barre est en contact avec les cuisses, les genoux sont légèrement fléchis (plus ou moins suivant la morphologie de l'élève), les épaules sont engagées en avant du plan vertical de la barre.

Faire une ou plusieurs séries de répétitions en glissant la barre le long des cuisses jusqu'à la position suivante barre à mi-cuisses, poids du corps sur la plante des pieds (talons légèrement décollés du sol), angle de flexion des genoux sans changement, lignes des épaules et barre dans un même plan vertical.

*Le deuxième mouvement éducatif est composé de l'éducatif précédent que l'on prolonge par un saut, véritable extension complète et dynamique des chevilles, des genoux et du dos.* Les bras restent tendus vers le bas et les épaules se haussent.

*On enchaîne cet éducatif avec l'épaulé debout :* l'élève fait deux ou trois sauts puis, sans lâcher la barre, deux ou trois épaulés debout en partant de la même position de départ.

*Barre sur le sol au départ de l'éducatif suivant :* l'élève exécute un soulevé à un rythme très lent pour mieux contrôler son mouvement puis lorsque la barre dépasse le niveau des rotules, engage ses genoux vers l'avant et saute.

*Enchaîner ensuite ce dernier éducatif avec l'épaulé debout :* deux sauts sont suivis par deux épaulés debout.

L'apprentissage de L'ARRACHE et de L'ÉPAULÉ, en flexion et en fente se fait globalement, et les exercices préparatoires préconisés au début de l'initiation ne sont repris que si telle ou telle phase correspondante du geste est mal exécutée. Les charges utilisées, dans ce cas, doivent atteindre et même dépasser les 50 % du maximum du mouvement global afin que les sensations musculaires soient très comparables à celles du mouvement global.

Exemple :

Un élève arrache 50 k, mais le rythme de sa chute sous la charge en position fléchie est trop lent. Pour corriger cette faute technique, il doit répéter cette dernière phase du mouvement olympique en partant de la position debout ; sans aucun élan et avec une charge de 20 à 30 k.

Le JETÉ est également enseigné globalement.

Le jeté debout (la fente est ici remplacée par une légère flexion des genoux) et le jeté sans impulsion (charge légère, 30 à 40 % du maximum) sont utilisés si, l'impulsion, d'une part, ou la chute en position de fente, d'autre part, sont mal réalisées.

Le DÉVELOPPÉ, premier des mouvements olympiques dans l'ordre d'exécution des compétitions, est étudié à la fin de la période d'apprentissage. Une ceinture de 10 cm - largeur maximum autorisée par le règlement - est recommandée afin de préserver les vertèbres lombaires.

L'étude du mouvement global est entreprise et les mouvements préparatoires suivants peuvent être utilisés en cas d'insuccès.

Développé sans temps d'élan au départ du mouvement, avec une avancée rapide puis un retrait du bassin pendant l'exécution du mouvement (venir toucher un objet léger placé à 15 ou 20 cm en avant du bassin afin de matérialiser cette avancée).

Exécution du mouvement global avec une exagération du temps de ressort au départ du mouvement.

Même mouvement, plantes des pieds posées sur une planchette, talons dans le vide (le poids surplombe ainsi la plante des pieds et se déplace mieux dans un plan vertical).

Dans cette courte étude sur l'apprentissage des trois mouvements olympiques, j'ai conscience de n'avoir pas développé tous les moyens qui s'offrent à l'éducateur pour enseigner l'haltérophilie. De plus, la plupart des exercices sont décrits si sommairement qu'un certain nombre d'entre eux ne seront peut-être bien compris que par les enseignants préalablement informés, tant il est vrai qu'une bonne démonstration remplace avantageusement toute description écrite ou orale. Enfin, et bien que l'haltérophilie permette de développer rapidement presque tous les groupes musculaires, les activités compensatrices visant à harmoniser le développement des qualités physiques n'ont pas été évoquées.

M'adressant ici à des enseignants d'E.P.S., je ne doute pas que ces lacunes soient aisément comblées et les collègues désireux de compléter leurs connaissances par un travail pratique et une information théorique plus complète pourront participer à des stages organisés par la F.F.H.C. (« Stages de musculation et d'haltérophilie » organisés à l'I.N.S. par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste pendant les vacances à l'intention des enseignants d'E.P.S. licenciés sportifs ou non. Adresser les demandes d'inscription F.F.H.C., 51, rue Vivienne, Paris-2°)

L'Haltérophilie est un sport dont la technique est simple les jeunes sont motivés par le gain rapide de force et par le développement musculaire qu'ils acquièrent c'est un sport que l'enseignant soucieux de bien préparer ses élèves à une activité sportive tout en leur élevant solidement le rachis, ne devrait pas négliger et pourtant, l'haltérophilie n'occupe pas encore aujourd'hui la place qui lui revient dans les activités d'E.P.S. ni même dans les programmes d'examen des futurs professeurs et maîtres.

Un important effort est actuellement entrepris par la F.F.H.C. qui, non seulement, prend à sa charge les stages de recyclage des enseignants, mais assure la répartition d'un matériel adapté aux possibilités physiques des élèves.

Ce double et louable effort est, faute de moyens, très insuffisant mais il constitue l'amorce d'un mouvement qui, je l'espère, fera pénétrer profondément l'haltérophilie dans les milieux scolaires et universitaires.

G. LAMBERT.

**Nouvelles**

**Internationales**

**Records d'Europe et du Monde**

**Juniors**

*Poids Moyens.* - Développé : 150 k 500 et 155 k 500 par Galkin (U.R.S.S.) le 21 Août 1970 à Blankenburg - Épaulé-jeté : 170 k 500 par Galkin (U.R.S.S.) le 21 Août 1970 à Blankenburg - Total olympique : 155 + 125 + 160 = 440 k et 155 + 125 + 170 = 450 k par Galkin (U.R.S.S.) le 21 Août 1970 à Blankenburg.

*Poids Mi-Lourds.* - Développé : 150 k 500 par Naniev (U.R.S.S.) le 22 Août 1970 à Blankenburg - Total olympique : 142 k 500 + 135 + 172 k 500 = 455 k par Shopov (Bulgarie) le 17 Septembre 1970 à Colombus.

*Poids Lourds.* - Développé : 185 k 500 et 187 k 500 par Kraichev (Bulgarie) le 19 Septembre 1970 à Colombus - Arraché : 150 k 500 par Konovalov (U.R.S.S.) le 22 Août 1970 à Blankenburg et 152 k 500 par Kraichev (Bulgarie) le 19 Septembre 1970 à Colombus - Total olympique 187,500 + 152,500 + 190 = 530 k et 187,500 + 152,500 + 195 = 535 k par Kraichev (Bulgarie) le 19 Septembre 1970 à Colombus.

**Seniors**

*Poids Mi-Lourds.* - Développé : 176 par Bettembourg (Suède) le 21 Août 1970 à Falun - Épaulé-jeté : 192 k 500 par Avelian (Finlande) le 10 Octobre 1970 à Sundbyberg - Total olym-

pique 165 + 150 + 190 = 505 k par Ivantchenko le 17 Septembre 1970 à Colombus et 170 + 145 + 192,500 = 507 k 500 par Pavlov (U.R.S.S.) le 11 Octobre 1970 à Kharkov.

*Poids Lourds-Légers.* - Arraché : 161 k 500 par Kolotov (U.R.S.S.) le 18 Septembre 1970 à Colombus - Épaulé-jeté : 202 k 500 par Kolotov (U.R.S.S.) le 18 Septembre 1970 à Colombus - Total olympique : 175 + 160 + 200 = 535 k par Kolotov le 18 Septembre 1970 à Colombus et 175 + 160 + 202,500 = 537 k 500 par Kolotov (U.R.S.S.) le 18 Septembre 1970 à Colombus.

*Poids Lourds.* - Développé : 200 k par Talts (U.R.S.S.) le 19 Septembre 1970 à Colombus et 200 k 500 par Kuzin (U.R.S.S.) le 1<sup>er</sup> Novembre 1970 à Moscou - Arraché : 165 k 500 par Kangasniemi (Finlande) le 25 Octobre 1970 à Lahti - Total olympique : 200 + 155 + 210 = 565 k par Talts (U.R.S.S.) le 19 Septembre 1970 à Colombus.

*Poids Super-Lourds.* - Épaulé-jeté 227 k 500 par Alexeev (U.R.S.S.) le 20 Septembre 1970 à Colombus.

**Records du Monde**

**Juniors**

*Poids Moyens.* - Arraché : 140 k par Trabulsi (Liban) le 16 Septembre 1970 à Colombus.

**Seniors**

*Poids Mouches.* - Développé : 100 k 500 par Aung Gyi (Birmanie) le 27 Août 1970 à Rangoon.

**DÉCISIONS DU BUREAU ET DU CONGRES DE LA F.I.H.**

en date des 9 et 10 Septembre 1970

**Appel par les États-Unis au sujet de R. Bednarski.**

Le congrès a voté en faveur de l'appel. Ceci veut dire que les résultats officiels pour la catégorie Poids Lourd dans les Championnats du Monde 1969 qui ont pris place à Varsovie sont comme suit :

1 <sup>er</sup> R. Bednarski				
États-Unis.....	182,5	160	212,5	555
2 <sup>e</sup> Y. Talts				
U.R.S.S.....	180	155	212,5	547,5
3 <sup>e</sup> K Kangasniemi				
Finlande.....	162,5	155	190	507,5

Les points de l'équipe sont aussi changés comme suit :

1<sup>er</sup> U.R.S.S. : 38 - 2<sup>e</sup> Pologne : 25 - 3<sup>e</sup> Hongrie : 25 - 4<sup>e</sup> Japon : 22 - 5<sup>e</sup> États-Unis : 21.

**Disques de 25 kilos.**

Les disques de 25 kilos seront reconnus à condition que leur diamètre n'excède pas les 45 centimètres réglementaires. Nous espérons qu'ils remplaceront, éventuellement les disques de 20 kilos. Tous les fabricants de barres ont été avisés.

**Appel final pour un athlète.**

L'appel final pour un athlète sera au signal de deux minutes sur le chronomètre. Avant cela, l'athlète peut faire changer le poids de la barre ♦



Cette photo, prise au cours d'un stage qui s'est tenu à Vichy cet été ne reflète-t-elle pas la camaraderie et la bonne humeur qui y ont régné ?

© R. L. R. 2012 (2019)

◆ mais pas après. Pour le troisième essai, il ne peut faire changer le poids de la barre qu'une fois entre le premier appel et l'appel final.

L'entraîneur peut venir au speaker et lui faire part verbalement de la demande de changement, afin de gagner le temps qui serait nécessaire pour écrire le changement sur une carte.

Si un athlète demande un changement de poids avant le signal de deux minutes et qu'il prend lui-même le poids plus élevé, le chronomètre sera arrêté pendant que le poids de la barre sera changé.

Immédiatement après le changement de poids complété, le chronomètre remarquera jusqu'à la fin des trois minutes.

Si un athlète demande un changement de poids mais suit un autre athlète, il recevra les trois minutes normales quand son tour arrivera.

## Informations

### Administratives

#### Rappel du Règlement

#### MUTATIONS

Les licences sont renouvelables chaque année au moment de la nouvelle année sportive.

L'année sportive part du 1<sup>er</sup> Octobre.

En cours d'année, toute demande de changement de société, résultant d'un changement de région, justifiée par une raison majeure, sera transmise à la Fédération, avec l'avis consultatif des Comités régionaux intéressés et de la société quittée par l'athlète.

Tout athlète désirant changer de club doit :

- 1) avoir l'autorisation du club quitté ou avoir signifié à son ancien club, au plus tard le 30 Septembre, son intention d'y cesser la pratique de l'Haltérophilie ou de la Culture Physique ;
- 2) signer, entre le 1<sup>er</sup> et le 31 Octobre, une nouvelle demande de licence pour le club de son choix. Un athlète ne peut, en aucun cas, signer plus d'une demande de licence ;
- 3) dans le cas de transfert interrégional, le nouveau Comité régional sollicite l'autorisation de transfert au Comité régional quitté ;
- 4) les mineurs devront joindre à l'appui de leur demande de transfert l'autorisation de leurs parents.

Les Comités régionaux ne sont tenus que de signifier les oppositions à la mutation dans la huitaine. En cas d'opposition, le litige peut être soumis à l'arbitrage de la F.F.H.C.

A défaut d'opposition dans le délai de la huitaine, la licence sera accordée au titre du nouveau club.

Tout athlète qui n'aura pas rempli en temps voulu les formalités nécessaires sera qualifié d'office pour la société pour laquelle il était qualifié la saison précédente.

L'athlète qui n'est qualifié pour aucune société, c'est-à-dire qui n'a pas encore signé de demande de licence, peut, à quelque date que ce soit, opter pour une société.

## Stage de formation de Cadres

Lyon du 21 au 22 Février, 7 au 8 Mars et 21 au 22 Mars

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

GINEYS Roland.....	Haltérophile Club de Lyon
COURTOIS Marc-Yves .....	M.J.C. Montluel
THIMONIER André.....	La Gauloise de Vaise
MOLINA Jean-Pierre .....	M.J.C. Montluel
GOUJON Pierre.....	Indépendante de Vaulx-en-Velin
JULIEN-LAMBROT Robert .....	Haltéro Culturiste Club de Lyon
MIRALLES Joseph.....	Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien
QUENTIN Christian.....	Club Athlétique de Saint-Priest
TIRANTE.....	Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien
GEOFFRAY J.-Claude.....	Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien
AUROY Georges.....	Alouette des Gaules Bourg
GRAUSI Christian .....	Haltérophile Club de Villefranche

Stage Militaire à Lyon du 15 au 20 Juin

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

COUTURET Daniel  
SCALART Louis  
JOSEPH Jean  
BODIN Georges

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré

BOURGEOIS Jean-Marie  
PLICHON Bernard  
BOURGEOIS Hilaire  
COURIVAUD Michel

Stage de week-end à Aynac du 4 au 5 Juillet, 18 au 19 Juillet et 25 au 26 Juillet

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

JANOT.....	Club Aynacois d'Haltérophilie
MAUZIÈRE.....	Club Aynacois d'Haltérophilie
SABOT.....	Club Aynacois d'Haltérophilie
BEYNES.....	Club Aynacois d'Haltérophilie
LAVASTROU.....	Club Aynacois d'Haltérophilie

Stage du 13 au 18 Juillet à Boyarville

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

DUMURET.....	Haltérophile Club Compiégnois
PAQUET.....	Ilets Sports Montluçonais
CHAZELLE.....	Omnium Sportif Club Stéphanois
CAILLEUX.....	La Force Noyonnaise
DELPECH.....	Amiens Sporting Club
SENET.....	Amiens Sporting Club
GALLAND.....	Amiens Sporting Club
FANECH.....	Haltérophile Club Compiégnois
ARTAUD.....	Société Athlétique d'Enghien
AUGERE.....	Union Sportive Rimoise
CARPENTIER.....	Union Sportive Cotonnière de Moislains

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2<sup>e</sup> degré

DELVALLEZ.....	A.S.P.T.T. de Lille
THIMONIER.....	Association Sportive des Cheminots de Véniessieux
DESCHAMPS.....	Association Sportive des Cheminots de Véniessieux
QUENTIN.....	Club Athlétique de Saint-Priest
REMY.....	Alouette des Gaules Bourg
IGOLEN.....	Haltérophile Culturiste Club Arbeslois
SANDON.....	Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien

Pézenas, du 30 Octobre au 3 Novembre 1970

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1<sup>er</sup> degré

ROIG Jacques.....	Association Sétoise Multisports
DAURAT Bernard.....	Stade Sainte-barbe - La Grand-Combe
ADELINO Richard.....	Frontignan Athlétique Club
FERRARI Henri.....	Frontignan Athlétique Club
RIVIER Édouard.....	Athlétique Club Marvejols
PASTOR Richard.....	Athlétique Club Montpelliérain
AUBRESPY Jacques.....	Athlétique Club Montpelliérain
RUIZ Joseph.....	Club Omnisports - Amélie-les-Bains

Lavelanet, des 1<sup>er</sup> au 2 Octobre, 27 au 28 Octobre et 7 au 8 Novembre 1970

VALERO.....	Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes - Lavelanet
LATRILLE.....	Club Haltérophile et Culturiste Toulousain
VERDIER.....	Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes - Lavelanet
ALLIEU.....	Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes - Lavelanet
LAVILLAT.....	Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes - Lavelanet
LOUBES.....	Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes - Lavelanet
ANDRÉ.....	Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes - Lavelanet

**Accord N 14 entre :**

**LA FÉDÉRATION FRANÇAISE  
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE  
et LA MUTUELLE NATIONALE  
DES SPORTS**

La MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS, Société de Secours Mutuels des Sportifs, garanti dans le cadre de ses statuts et règlements, pour l'année 1970-1971, par l'intermédiaire de la FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE, 51, rue Vivienne, Paris (2<sup>me</sup>),

... tous les licenciés (pratiquants et dirigeants) de cette dernière.

**INDIVIDUELLE**

**I. Activités garanties :**

Toutes les activités ressortant de la pratique des Poids et Haltères et de la Culture physique, tant au cours des entraînements ou compétitions qu'au cours des déplacements pour se rendre aux lieux d'exercice de ces activités et en revenir par la voie normale directe.

**II. Prestations.**

- 1) *Remboursement des frais* médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (ces derniers limités à 90 jours)
  - Assurés sociaux (bénéficiaires) et adhérents de régime de prévoyance similaire, en complément des prestations servies et jusqu'à concurrence de 100 % du tarif de la Sécurité Sociale.
  - Non Assurés sociaux, ou organismes similaires, jusqu'à concurrence de 200 % du tarif de la Sécurité Sociale.

2) *Incapacité permanente :*  
Capital libératoire ..... F 40.000,00  
ou Rente annuelle de ..... F 2.400,00  
... suivant le degré d'invalidité - sans franchise.

3) *Décès :*  
Indemnité de ..... F 20.000,00  
aux ayants droit.

4) *Trajet :*  
Mêmes indemnités et prestations pour les accidents survenant au cours des déplacements - aller et retour - pour se rendre aux lieux d'exercice des activités et en revenir par la voie directe (Art. 415 - I du Code de la S.S.).

En aucun cas, une indemnité journalière n'est attribuée aux blessés qui n'ont pas cotisé spécialement à cet effet. (Cf. paragraphe VII « Prestations complémentaires »).

**III. Cotisation unitaire :**

F 3,10 par licencié.

**IV. Étendue de la garantie :**

La garantie s'étend aux territoires métropolitains et d'Outre-mer, ainsi qu'à l'étranger. Cette garantie fait l'objet d'une Convention d'assistance réciproque avec la MUTUALIDAD GENERAL DEPORTIVA pour l'Espagne et avec la SPORTASS en ce qui concerne l'Italie (Cf. Circulaire annexe).

**V. Responsabilité civile :**

En application des dispositions des arrêtés ministériels des 5 Mai et 6 Juillet 1962. la M.N.S.

procure automatiquement aux Dirigeants de la Fédération, des Ligues Régionales ou Comités Régionaux, Départementaux, des Sociétés et aux Clubs ou Sections (dans le cas des Clubs omnisports), une garantie en responsabilité civile (engagée en vertu des articles 1382 à 1386 du Code Civil) auprès d'une Compagnie d'Assurances, dans les limites suivantes :

Police n° 194979

- Dégâts corporels : sans limite de somme.

- Dégâts matériels : F 1.000.000,00

La garantie ci-dessus ne sera acquise à l'étranger que dans la mesure où un même sinistre en territoire français aurait été pris en charge par les assureurs.

La Police souscrite par la M.N.S. auprès d'une Compagnie d'Assurances (Police n° 194979) stipule que ladite Compagnie décharge expressément l'État, les Départements, les Communes et leurs Représentants, de toute responsabilité civile en ce qui concerne tous les risques éventuels et, notamment, les conséquences de dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens par le fait, soit des épreuves ou de leurs effets, soit d'un accident au cours ou à l'arrivée des épreuves. Les fonctionnaires, les agents, les militaires de tous genres, qui participent au service d'ordre, seront considérés comme tiers et ce, suivant les dispositions de la circulaire n° 70/149 du 17 Mars 1970 de la Police Nationale Sécurité Publique (Cf. Attestation ci-après).

H. R. SPRINKS et C<sup>ie</sup>

**ATTESTATION**

*Nous, soussignés, H. R. SPRINKS et C<sup>ie</sup>, Représentants généraux, en France, de la Compagnie ALLIANCE, attestons par la présente, assurer les Clubs adhérents à la Mutuelle Nationale des Sports contre les risques de Responsabilité Civile, contre les risques énoncés dans la circulaire n° 70/149 du 17 Mars 1970 de la Police Nationale Sécurité Publique, à en-tête objet : assurances à souscrire par organismes sollicitant concours personnels Police Nationale.*

Fait à Paris, le 15 Avril 1970

Pour valoir ce que de droit.

**VI. Départ et fin de garantie :**

Du 1<sup>er</sup> Octobre 1970 au 30 Sept. 1971.

La garantie est liée à la période de validité de la licence. Par la suite, cette garantie est automatiquement reconduite, sous réserve du renouvellement de la licence dans le premier mois de la nouvelle saison.

**VII. Prestations complémentaires :**

Les adhérents qui désirent recevoir des Prestations complémentaires *en cas de perte de salaires (ou primes)*, doivent verser une cotisation supplémentaire dont l'effet se termine avec la validité de la licence, (même en cas de versement tardif dans la saison) mais cet effet n'est jamais rétroactif et part du lendemain du versement de ladite cotisation.

Pour une cotisation supplémentaire de :

F 6,00 7,50 11,25 15,00 22,50

... il sera perçu, à partir du jour et sans dépasser 300 jours, une indemnité journalière (à concurrence de la perte subie) de :

F 8,00 10,00 15,00 20,00 25,00

... (pendant la durée de l'hospitalisation et jusqu'à 90 jours, quand la M.N.S. participe aux frais engagés, l'indemnité est retenue à due concurrence de cette participation).

Cette cotisation supplémentaire facultative sera versée directement à la M.N.S. (C.C.P. Paris 840-71) à l'appui d'un bordereau établi en double exemplaire, sur lequel le nom de chaque cotisant sera précédé de son n° de licence ou du n° de papillon de renouvellement valable pour la saison en cours.

Le n° d'enregistrement du bordereau devra figurer également sur les déclarations d'accidents au côté du n° de licence.

**VIII. Extension de la garantie individuelle :**

Les adhérents qui désirent se garantir pour des activités classées en catégorie supérieure, devront demander une extension de garantie pour la catégorie choisie, en créditant le C.C.P. Paris 840-71 de la différence entre le montant (A.S. ou N.A.S.) de la nouvelle cotisation en série C (éventuellement majorée de la surprime en R.C.) et celui de la cotisation par l'intermédiaire de la licence.

Ce versement confirmera l'envoi d'un bordereau établi en deux exemplaires. (Cf. dernier alinéa du paragraphe précédent).

*Série D.* - Les adhérents qui désireraient bénéficier des prestations de la série D devront utiliser le même processus.

**IX. Organisation administrative :**

*Adhésions.* - La Fédération adressera à la M.N.S. au fur et à mesure de la délivrance ou du renouvellement des licences, toutes les semaines, au début de saison puis tous les quinze jours et enfin tous les mois un exemplaire des bordereaux de licences sur lequel sera portée la date de départ de la garantie.

**RÈGLEMENT DES COTISATIONS.**

*La Déclaration d'accident* établie sur formulaire vert, devra être adressée à la M.N.S. dans les cinq jours. Elle devra préciser le n° de licence de l'année en cours (éventuellement complété par le n° de bordereau pour Indemnité Journalière et/ou extension de garantie) et être certifiée conforme par un dirigeant responsable.

*Responsabilité civile.* - Tout accident pouvant mettre en cause la R.C. du licencié ou de ses dirigeants, doit faire l'objet d'un Rapport circonstancié dans les cinq jours.

*Prothèse.* - Le bris et la perte ne sont pas remboursés.

*Accord M.N.S. - U.N.C.C.M.* - En application de cet Accord, les adhérents et bénéficiaires d'une Caisse Chirurgicale Mutualiste, dont la blessure doit faire l'objet d'un épisode chirurgical, doivent s'informer auprès de ladite Caisse si elle accepte de prendre en charge cet accident sportif - ou à servir de caisse apéritrice - en signalant que licencié F.F. Haltérophile et Culturiste sous le n° ....., ils sont également membres de la M.N.S. laquelle est alertée par ailleurs.

Le nom de la C.C.M. et le n° d'adhésion doivent, en conséquence, figurer sur la déclaration adressée à la M.N.S.

Paris, le 10 Novembre 1970.

Le Président  
de la F.F.H.C.,  
C. BOVI.

Le Directeur  
Général,  
CHAUDET.

# Liste des Records de France Culturistes

au 10 Octobre 1970

JUNIORS					
<b>Développé couché</b>					
<i>Mouches</i>	à établir	132 k 500	10- 3-68	Paris	
<i>Coqs</i>	Denivet	122 k	11-12-66	Saint-Maur	
<i>Plumes</i>	Belloucy	132 k 500	10- 3-68	Paris	
<i>Légers</i>	Denivet	150 k	10- 5-66	Toulouse	
<i>Moyens</i>	Salassa	147 k 500	29-12-66	Valence	
<i>Mi-Lourds</i>	Reille	125 k	10- 5-70	Bordeaux	
<i>Lourds-Lég.</i>	Marchenay	150 k	16-11-69	Halluin	
<i>Lourds</i>	Datteny	132 k 500	10- 3-68	Paris	
<i>Super-Lds</i>	à établir	122 k	11-12-66	Saint-Maur	
<b>Flexion sur jambes</b>					
<i>Mouches</i>	à établir				
<i>Coqs</i>	Martin	137 k 500	13- 6-70	Niort	
<i>Plumes</i>	Dubois	148 k	8-11-69	Lyon	
<i>Légers</i>	Crépin	171 k	31- 5-70	Boulogne	
<i>Moyens</i>	Caclin	184 k	24- 4-69	Nancy	
<i>Mi-Lourds</i>	Gauffreteau	206 k	30-11-68	La Rochelle	
<i>Lourds-Lég.</i>	Cazeaux	205 k	12- 7-66	St-Médard-en-J.	
<i>Lourds</i>	Datteny	240 k	19-10-69	Lille	
<i>Super-Lds</i>	à établir				
<b>Total des deux mouvements</b>					
<i>Mouches</i>	à établir				
<i>Coqs</i>	Martin	La Rochelle	82,5 + 130 = 212,5	10- 5-70	
<i>Plumes</i>	Dubois	Lyon	105 + 147,5 = 252,5	8-11-69	
<i>Légers</i>	Denivet	Paris	132,5 + 142,5 = 275	10- 3-68	
<i>Moyens</i>	Michel	Paris	132,5 + 172,5 = 305	4- 5-69	
<i>Mi-Lourds</i>	Gauffreteau	La Rochelle	135 + 205 = 340	30-11-68	
<i>Lourds-Lég.</i>	Marius	La Rochelle	125 + 180 = 305	10- 5-70	
<i>Lourds</i>	Datteny	Lille	145 + 240 = 385	19-10-69	
<i>Super-Lds</i>	à établir				

SENIORS					
<b>Développé couché</b>					
<i>Mouches</i>	Mahroub	103 k 500	4- 7-70	Monaco	
<i>Coqs</i>	Belloucy	122 k	12- 1-69	Paris	
<i>Plumes</i>	Gelas	129 k 500	1- 7-67	St-Jean-Royan	
<i>Légers</i>	Denivet	145 k	18- 5-69	Melun	
<i>Moyens</i>	Briffouillière	173 k 500	25-10-69	Lyon	
<i>Mi-Lourds</i>	Lechertier	183 k	12- 4-69	Maisons-Alfort	
<i>Lourds-Lég.</i>	Nubret	180 k	12- 5-66	Paris	
<i>Lourds</i>	Geymond	182 k	4- 5-69	Paris	
<i>Super-Lds</i>	à établir				
<b>Flexion sur jambes</b>					
<i>Mouches</i>	Mahroub	160 k	4- 7-70	Monaco	
<i>Coqs</i>	Mahroub	152 k 500	4- 1-69	Monaco	
<i>Plumes</i>	Meurat	170 k	15- 5-66	Lille	
<i>Légers</i>	Rouille	196 k	1- 3-70	La Rochelle	
<i>Moyens</i>	Ornème	212 k	1- 7-67	St-Jean-Royan	
<i>Mi-Lourds</i>	Lechertier	215 k	12- 5-67	Paris	
<i>Lourds-Lég.</i>	Nowak	215 k	4- 5-69	Paris	
<i>Lourds</i>	Geymond	264 k 500	4- 5-69	Paris	
<i>Super-Lds</i>	à établir				
<b>Total des deux mouvements</b>					
<i>Mouches</i>	Mahroub	Monaco	102,5 + 157,5 = 260	7- 3-70	
<i>Coqs</i>	Mahauda	Paris	100 + 147,5 = 247,5	17- 5-70	
<i>Plumes</i>	Garcia	Niort	110 + 162,5 = 272,5	13- 6-70	
<i>Légers</i>	Ledroit	Paris	132,5 + 195 = 327,5	12- 5-68	
<i>Moyens</i>	Ornème	St-Jean-Royan	135 + 212,5 = 347,5	1- 7-67	
<i>Mi-Lourds</i>	Lechertier	Bristol	210 + 180 = 390	18- 5-68	
<i>Lourds-Lég.</i>	Drufin	Paris	167,5 + 205 = 372,5	12- 5-68	
<i>Lourds</i>	Geymond	Paris	132,5 + 265 = 447,5	4- 5-69	
<i>Super-Lds</i>	à établir				

## Nos joies, nos peines...

### Naissance

L'Union Sportive de Toul nous fait part de la naissance, le 25 Octobre dernier, de Pascaline, fille de Mme et M. Francis Thouvenin.

Mme Thouvenin est secrétaire adjointe de la section haltérophile du Club et M. Francis Thouvenin, athlète depuis de nombreuses années de ce même Club.

A ce sympathique couple, nous adressons nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur au bébé.

\*\*\*

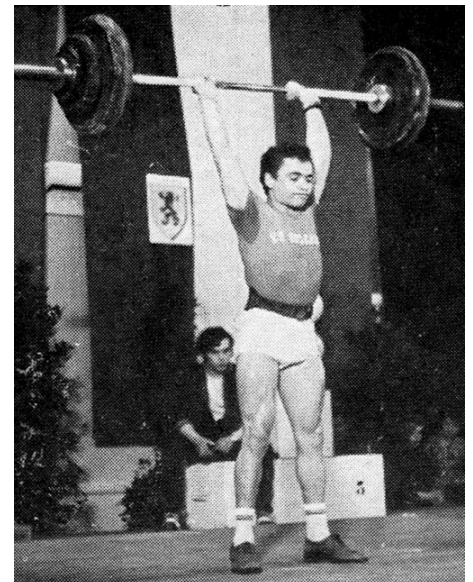
### Nécrologie

La Section Haltérophile de l'Union Sportive de Toul a la douleur de faire part du décès de M. André Houin, survenu le 13 Octobre à l'âge de 60 ans, père de l'athlète Jean-Claude Houin, plusieurs fois finaliste des Championnats de France, ex-Champion de France Moyens Juniors, Recordman de Lorraine et Membre du Comité de Lorraine.

M. André Houin était également le père de Mme Chantal Thouvenin.

A ces familles si durement éprouvées, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Jean-Claude CHAVIGNY, 18 ans, Poids Coq a, à l'occasion du Tournoi International des Espoirs de Lille, porté son record de France du développé à 95 k, et celui du total — qui appartenait à BUATOIS depuis 1968 avec 272 k 500 — à 277 k 500.





Dans nos

COMITÉS  
RÉGIONAUX

LISTE DES RECORDS DU LYONNAIS

HALTÉROPHILIE

homologués au 1<sup>er</sup> Juillet 1970

Juniors

**DÉVELOPPÉ.** - *Coqs* : Gonzalès : 70 k ; *Plumes* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 80 k ; *Légers* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 95 k ; *Moyens* : Gineys, H.C. Lyon : 111 k ; *Mi-Lourds* : Demond, H.C. Villefranche : 112 k 500 ; *Lourds-Légers* : Demond, H.C. Villefranche : 105 k ; *Lourds* : Feuillatey, Saint-Etienne : 87 k 500.

**ARRACHE.** - *Coqs* : Gonzalès : 72 k 500 ; *Plumes* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 85 k 500 ; *Légers* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 97 k ; *Moyens* : Lardin, A.S.C. Vénissieux : 107 k 500 ; *Mi-Lourds* : Micollet, A.S.C. Vénissieux : 105 k ; *Lourds-Légers* : Demond, H.C. Villefranche : 102 k 500 ; *Lourds* : Feuillatey, Saint-Etienne : 90 k.

**ÉPAULÉ-JETÉ.** - *Coqs* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 90 k ; *Plumes* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 110 k ; *Légers* : Eyraud, A. S. C. Vénissieux : 122 k 500 ; *Moyens* : Gineys, H.C. Lyon : 135 k ; *Mi-Lourds* : Gineys, H.C. Lyon : 136 k 500 ; *Lourds-Légers* : Peyraud, Française de Lyon : 127 k 500 ; *Lourds* : Feuillatey, Saint-Etienne : 120 k.

**TOTAL OLYMPIQUE.** - *Coqs* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 235 k ; *Plumes* : Eyraud, A.S.C.

R

Vénissieux : 275 k ; *Légers* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 307 k 500 ; *Moyens* : Lardin, A.S.C. Vénissieux : 350 k ; *Mi-Lourds* : Demond, H.C. Villefranche : 342 k 500 ; *Lourds-Légers* : Demond, H.C. Villefranche : 332 k 500 ; *Lourds* : Feuillatey, Saint-Etienne : 302 k 500.

Seniors

**DÉVELOPPÉ.** - *Coqs* : Desfeuille, A. S. C. Vénissieux : 82 k 500 ; *Plumes* : Thimonier, Gauloise de Vaise : 100 k 500 ; *Légers* : Muller, A.S.C. Vénissieux : 117 k 500 ; *Moyens* : Combet, A.S.C. Vénissieux : 122 k 500 ; *Mi-Lourds* : Constantinian, Française de Lyon : 132 k 500 ; *Lourds-Légers* : Constantinian, Française de Lyon : 145 k ; *Lourds* : Foulletier, A.S.C. Vénissieux : 180 k.

**ARRACHE.** - *Coqs* : Desfeuille, A.S. C. Vénissieux : 80 k ; *Plumes* : Eyraud A.S.C. Vénissieux : 97 k 500 ; *Légers* : Muller, A.S.C. Vénissieux : 105 k ; *Moyens* : Constantinian, Française de Lyon : 115 k ; *Mi-Lourds* : Hostin, St-Etienne : 122 k 500 ; *Lourds-Légers* : Nicollet, A.S.C. Vénissieux : 122 k 500 ; *Lourds* : Foulletier, A.S.C. Vénissieux : 157 k 500.

**ÉPAULÉ-JETÉ.** - *Coqs* : Desfeuille, A.S.C. Vénissieux : 100 k 500 ; *Plumes* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 125 k ; *Légers* : Muller, A.S.C. Vénissieux : 135 k 500 ; *Moyens* : Combet, A.S.C. Vénissieux : 145 k ; *Mi-Lourds* : Hostin, St-Etienne : 157 k 500 ; *Lourds-Légers* : Constantinian, Française de Lyon : 155 k ; *Lourds* : Foulletier, A.S.C. Vénissieux : 195 k.

**TOTAL OLYMPIQUE.** - *Coqs* : Desfeuille, A.S.C. Vénissieux : 260 k ; *Plumes* : Eyraud, A.S.C. Vénissieux : 315 k ; *Légers* : Muller, A.S.C. Vénissieux : 352 k 500 ; *Moyens* : Constantinian, Française de Lyon : 372 k 500 ; *Mi-Lourds* : Constantinian, Française de Lyon : 385 k ; *Lourds-Légers* : Constantinian, Française de Lyon : 420 k ; *Lourds* : Foulletier, A.S.C. Vénissieux : 525 k.

\*\*\*

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Finale du Championnat d'Île-de-France

4<sup>e</sup> série

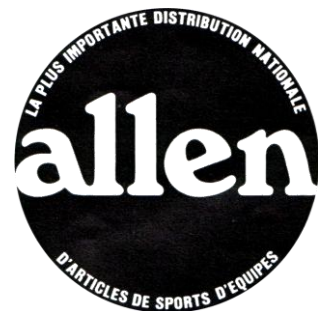
*Poids Coqs* : 1<sup>er</sup> Benet (C.S.N.M. Presse Parisienne) : 187 k 5 ; 2<sup>e</sup> Rochon (Viry-Châtillon) : 187 k 5. - *Poids Plumes* : 1<sup>er</sup> Dadoun (A. S. C. E. M. Le Bourget) : 232 k 5 ; 2<sup>e</sup> Baouz (Soignolles-en-Brie) : 207 k 500. - *Poids Légers* : 1<sup>er</sup> Landreau (Saint-Maur) : 265 k ; 2<sup>e</sup> Sylvestre (Maisons-Alfort) : 257 k 5 ; 3<sup>e</sup> Féli (Métro) : 245 k ; 4<sup>e</sup> Turolla (Montmartroise) : 240 k ; 5<sup>e</sup> Boulanger (Saint-Maur) : 237 k 5. - *Poids Moyens* : 1<sup>er</sup> Doubre (Neuilly) : 302 k 5 ; 2<sup>e</sup> Siadkowski (Rueil) : 287 k 5 ; 3<sup>e</sup> Marandel (Montmartroise) : 282 k 5 ; 4<sup>e</sup> Menant J. (Montmartroise) : 280 k ; 5<sup>e</sup> Lorosyan (Vélizy-Villacoublay) : 267 k 5. - *Poids Mi-Lourds* : 1<sup>er</sup> Nidaud (Métro) : 322 k 5 ; 2<sup>e</sup> Planet H. (S.C.P.O.) : 287 k 5 ; 3<sup>e</sup> Hamon (Asnières) : 277 k 5 ; 4<sup>e</sup> Lapoussinière (A.S. Mantaise) : 265 k ; 5<sup>e</sup> Garchery (Pantin) : 255 k. - *Poids Lourds-Légers* : 1<sup>er</sup> Vuschner (Neuilly) : 280 ; 2<sup>e</sup> Rota (Courbevoie) : 275 k.

1) **Tournoi par équipes régionales Juniors** (6 hommes - 2 par mouvement olympique - poids de l'équipe déduit du total).

1<sup>er</sup> Champagne : Chorques, Vaugin, Szyp, Henry, Cantonnet, Malapelle = 159,7 - 2<sup>e</sup> Orléanais :

Comme les clubs  
de la FÉDÉRATION  
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-  
vous



Conditions spéciales  
aux clubs et à leurs membres.  
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU  
PARIS 14<sup>e</sup> - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL  
PARIS 2<sup>e</sup> - 508.14.18 - 236.38.22

R

Lutton, Chavigny J.-C., Chavigny R., Cordier, Verger, Mahieu = 154,2 - 3<sup>e</sup> Île-de-France : Cantuel, Leduc, Franzil, Féli, Cozeret M., Auger = 144,7 - 4<sup>e</sup> Normandie : Lebras, Bertin, Lavenue, Gousset, Grain, Roussel = 102,1 - 5<sup>e</sup> Picardie : Baticle, Delpuech, Páez, Fontaine, Senet, Margallet = 83 - 6<sup>e</sup> Flandres : Delvallez Did., Lutic, Termotte, Leblanc, Delvallez Dan., Mazzéi = 78,35.

Páez (Picardie) et Delvallez Didier (Flandres) ont fait un zéro, ce qui explique les places de leurs équipes. L'équipe normande par suite du forfait de la Basse-Normandie, était uniquement composée d'athlètes de Haute-Normandie. La Bourgogne était également absente.

2) **Championnat d'Île-de-France 1<sup>er</sup> série**

*Plumes* : 1<sup>er</sup> My (Montrouge) : 297,5 k ; 2<sup>e</sup> Cozeret J.-C. (Neuilly) : 295 k - *Légers* : Gaurat (A.S.P.P.) : 307,5 k - *Moyens* : 1<sup>er</sup> Fourrier J.-C. (Enghien) : 352,5 k - *Mi-Lourds* : 1<sup>er</sup> Jacquet (Métro) : 360 k ; 2<sup>e</sup> Villejoubert (A.S.P.P.) : 352,5 k ; 3<sup>e</sup> Jacomy (P.U.C.) : 347,5 k - *Lourds-Légers* : 1<sup>er</sup> Rachel (Montrouge) : 385 k - *Lourds* : 1<sup>er</sup> Chambard (Vélizy-Villacoublay) : 412,5 k ; 2<sup>e</sup> Sintoni (Viry-Châtillon) : 390 k.

3) **Championnat d'Île-de-France 3<sup>e</sup> série**

*Mouches* : 1<sup>er</sup> Humeau (Métro) : 187,5 k - *Plumes* : 1<sup>er</sup> Noël J.-L. (A.S.C.E.M. le Bourget) : 235 k - *Légers* : 1<sup>er</sup> Landreau (St-Maur) : 272,5 k ; 2<sup>e</sup> Pontello (Pantin) : 265 k ; 3<sup>e</sup> Féli (Métro) : 252,5 k - *Moyens* : 1<sup>er</sup> Colinet (Neuilly) : 302,5 k ; 2<sup>e</sup> Rigaud (Viry-Châtillon) : 290 k ; 3<sup>e</sup> Mezzadri de Pecq) : 272,5 k - *Mi-Lourds* : 1<sup>er</sup> Doubre (Neuilly) : 315 k ; 2<sup>e</sup> Rohaut (S.C.P.O.) : 297,5 k ; 3<sup>e</sup> Mansuy (Etampes) : 285 k - *Lourds-Légers* : 1<sup>er</sup> Guilliani (Courbevoie) : 320 k - *Lourds* : 1<sup>er</sup> Devred (Montrouge) : 337,5 k ; 2<sup>e</sup> Voillard (Etampes) : 320 k.

MAITRE  
TAILLEUR  
DES ATHLÈTES  
et des Sportifs

...à présent style effilé...!

☆

à Polyclète

le génie  
de sculpter le Doryphore

et à Malian

l'art  
d'habiller les Athlètes

LES PLUS BELLES  
DRAPERIES  
AUX RICHES COLORIS  
COUPE MODERNE BASÉE  
SUR VOTRE MORPHOLOGIE  
TRAVAIL GRANDE MESURE  
ARTISANALE  
COSTUMES  
PURE LAINE PEIGNÉE  
DEPUIS 600 F 00

☆

G. MALIAN

33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9<sup>e</sup>

Tél. : 874 35-02

OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERME SAMEDI DIMANCHE



